



HAL
open science

La symbiose féministe, comprendre les initiatives féministes de commoning par l'approche symbiotique

Louise Lecomte

► To cite this version:

Louise Lecomte. La symbiose féministe, comprendre les initiatives féministes de commoning par l'approche symbiotique. Gestion et management. Université Paris sciences et lettres, 2024. Français. NNT : 2024UPSLD027 . tel-04831165

HAL Id: tel-04831165

<https://theses.hal.science/tel-04831165v1>

Submitted on 11 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE DE DOCTORAT

DE L'UNIVERSITÉ PSL

Préparée à l'Université Paris-Dauphine

La symbiose féministe

Théoriser les initiatives féministes de commoning par
l'approche symbiotique

Soutenue par

Louise LECOMTE

Le 27 novembre 2024

Ecole doctorale n° ED 543

Ecole doctorale SDOSE

Spécialité

Sciences de Gestion

Composition du jury :

François-Xavier, DE VAUJANY
Professeur des Universités,
Université Paris-Dauphine – PSL *Président*

Nathalie, RAULET-CROSET
Professeure des Universités, IAE de Paris,
Université Panthéon Sorbonne *Rapportrice*

Florence, VILLESÈCHE
Associate Professor,
Copenhagen Business School *Rapportrice*

Léa, DORION
Maîtresse de Conférences,
Université Paris-Saclay *Examinatrice*

Véronique, PERRET
Professeure des Universités,
Université Paris-Dauphine – PSL *Examinatrice*

Mirjam, WERNER
Associate Professor, Rotterdam School of Management,
Erasmus University *Examinatrice*

Anne-Ryslène, ZAOUAL
Maîtresse de Conférences,
Université d'Artois *Examinatrice*

Lionel, GARREAU
Maître de Conférences,
Université Paris-Dauphine – PSL *Directeur de thèse*

L'Université Paris-Dauphine n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur autrice.

Remerciements

Cette thèse, bien qu'elle porte mon nom, est en réalité le résultat d'un travail collectif et je souhaite sincèrement remercier toutes les personnes qui y ont contribué. J'adresse tout d'abord mon immense gratitude à mon directeur de thèse, **Lionel Garreau**. Merci à lui d'avoir compris mon idée pendant le master 101, nous menant aujourd'hui à la soumission de ce manuscrit. Je le remercie d'y avoir cru – souvent plus que moi – et de m'avoir accompagnée sur le chemin de la recherche avec tant de pédagogie et d'implication, mais aussi pour son écoute et sa compréhension. Je me suis toujours réjouie de nos points de thèse, ils me manqueront. Enfin, merci de m'avoir montré et fait bénéficier d'un excellent exemple d'encadrement de thèse humain et exigeant, que j'espère reproduire un jour à mon tour.

Je remercie ensuite chaleureusement les membres de mon jury de thèse. À **Nathalie Raulet-Croset**, merci d'avoir accepté d'être rapportrice de cette thèse sans même m'avoir rencontrée, ses conseils lors de la pré-soutenance ont été très enrichissants, tout en me donnant confiance en ce projet. **Florence Villesèche**, un grand merci d'avoir accepté d'être rapportrice de cette thèse, mais également, merci de m'avoir accompagnée dans d'autres projets, tels qu'à la Copenhagen Business School où j'ai pu bénéficier de nombreux conseils et de rencontres fascinantes. Je garde un très heureux souvenir de ce séjour. « Tu devrais parler à **Léa Dorion** » : qu'il est intimidant de présenter son travail devant la première personne que l'on m'a recommandé de rencontrer ! Merci à Léa d'avoir accepté de me conseiller et de faire partie de ce jury, je lui en suis très reconnaissante. À **Véronique Perret** qui fut la première à commenter mon travail en présentation doctorale, je la remercie de m'accorder son accompagnement jusqu'au bout. Je me réjouis de bénéficier de son regard bienveillant et pertinent lors de ma soutenance de thèse. J'éprouve une profonde gratitude envers **François-Xavier de Vaujany**, pour tous ses conseils – en tant que professeur lors de mes masters, membre de mon équipe de recherche, puis membre de jury de pré-soutenance – toujours extrêmement pertinents et encapacitants. Merci d'avoir toujours montré un grand intérêt pour mon travail, me donnant le sentiment qu'il était intéressant et nécessaire. I am so grateful that **Mirjam Werner** accepted to be part of my thesis committee. It acknowledges the precious advice she gave me since we met at AOM. I appreciated all the moments we spent together, her kindness, her interest in my work, and the precision of her comments, that really improved the quality of this manuscript. I thank here deeply for making

the effort to read this (too) long manuscript in French, it means a lot. Enfin, je suis grandement reconnaissante à **Anne-Ryslène Zaoual**, d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse alors que nous ne nous sommes jamais rencontrées. Nous sommes peu nombreux•ses à nous intéresser à la symbiose, je suis d'autant plus ravie de sa présence et curieuse de la discussion que cela permettra.

Cette thèse a été réalisée en convention CIFRE à la Région Île-de-France, merci **Ulysse Dorioz** et **Guillaume Aubin** de m'avoir prodigué un environnement de travail aussi intéressant et propice au développement de mes réflexions. J'ai la chance d'avoir vécu une CIFRE sans difficulté et je vous le dois ! Merci aussi à mes collègues, **Annette Cotten**, **Brice Rafougilet**, **Céline Sundu**, **Charles David**, **Charlotte Derombise**, **Christophe Roux**, **Clémence Mérindol**, **Martin le Tallec**, **Mathilde Tchoreloff**, **Juliette Blondeau**, et toute la comm' interne !

Un grand merci aux personnes pour lesquelles les initiatives féministes sont le quotidien. Merci d'avoir pris le temps de me parler de votre travail et de vos structures, mais surtout de vos combats, vos difficultés, vos engagements et vos victoires, parfois de nombreuses heures. Cette thèse ne pourrait pas exister sans votre travail et les précieux entretiens que vous m'avez accordés. Merci aussi aux personnes qui ont accepté de m'accorder des entretiens ou de me mettre en relation avec des acteurs de terrain, **Ambre E**, **Anne G**, **Benjamin G**, **Camille L**, **Clémence M**, **Nina C**, **Simon G**.

L'accompagnement dont j'ai pu bénéficier à l'Université Paris-Dauphine a été une vraie chance. A différents titres, je souhaite remercier **Albéric Tellier**, **Véronique Perret**, **Valérie Guillard**, **Isabelle Bouty**, **Fabien Blanchot** et **Adrien Laurent**. J'ai eu la possibilité de participer à un grand nombre d'ateliers et conférences grâce à votre soutien. **Nathalie Bony**, **Nathanaël Legendre** (merci pour les chasses aux œufs !), **Catherine Strazel-Sanon**, merci pour votre aide précieuse et accompagnement dans mes multiples démarches ! Un grand merci également aux personnes ayant pris le temps de commenter mon travail lors de mes différents passages en atelier doctoral / martelage. Vos retours m'ont été précieux ! **Véronique Perret**, **Margaux Langlois**, **Julien Jourdan**, **Vincent Berthelot**, **Sébastien Damart**, **Nour Kanaan**, **Albéric Tellier**, **Catherine Bissey**, **Anaïs Boutru**, **Julie Ezan** (un travail collectif, je l'ai dit !). Merci aussi au corps professoral de Dauphine et d'ailleurs, pour son temps, ses conseils et sa gentillesse, je pense à **Amélie**

Boutinot, Dina Rasofoloarison, Huriye Yeröz, ou encore **Valérie Fournier**. Merci à **Nancy Aumais** pour son accueil à Montréal, et à **Florence Villesèche** pour son accueil à Copenhague ! Ces séjours très complémentaires à l'UQAM et la CBS m'ont apporté énormément tant sur mon travail, sur ma compréhension du milieu académique, que sur moi-même !

Ayant eu la chance d'enseigner au cours de ma thèse, j'exprime ma gratitude envers mes étudiants : merci de m'avoir tant fait rire et d'avoir entrepris des mémoires de master aussi intéressants, vous accompagner a été une réelle source d'épanouissement.

Merci aussi aux ancien•ne•s du labo pour leurs conseils avant et pendant la thèse ! Merci à **Alexis Laszczuk** de m'avoir conduite et accompagnée sur ce chemin sinueux, à plusieurs égards, je ne serais pas là sans toi ! Merci **Guillaume Carton** pour les demandes de conseils intempestives (de plus ou moins haute importance), ça ne s'arrêtera pas tant que tu me répondras. Merci d'avoir dit « Moi j'y crois » quand pas grand monde n'y croyait. Merci **Marie Joachim** et **Julie Mayer** pour l'inspiration et les conseils nombreux. Merci également à **Albane Grandazzi, Céleste Fournier, Julia Parigot, Pénélope Van den Bussche, Oriane Sitte de Longueval** !

Le parcours doctoral consiste en partie à trouver ses pairs, souvent doctorants, et pas toujours au sein de son université. Merci à **Julie Gauneau** pour ton merveilleux accueil montréalais, ton énergie joyeuse et à nos projets futurs ! Merci à **Léa Baileche** pour nos échanges, ta douceur et tes encouragements ! Merci à **Lucas Boucaud**, mon 'buddy', quelle chance d'avoir été associée•e•s à un mentor fantôme, merci pour tes conseils ! Merci aussi à **Justine Buriller** pour les discussions philosophiques danoises, merci pour le soutien ! A huge thank you to the international colleagues and friends that I had the chance to meet during this journey ! **Elo Reiss** for the support, advice, and sweetness, you are so inspiring! **Flora Antoniazzi** for the first international publication together(!!!), thank you for hosting me too in Copenhagen and sorry for the tears, **Laura Kangas Müller** and **Sarah Steiner** for the amazing AOM, **Laura** (again), **Ana Paula Lafaire** and **Elo** (again) for the incredibly strengthening workshop in Helsinki at my worst – thank you for accompanying me on my road besides academia, **Farida Soliman** for the brilliant ideas and laughs, **Laura Fey** for the comfy writing days, the work in progress together and the sweet talks – **Monica Nadegger** for the very nice coffees in Montréal, **Alessandra Migliore, Chiara Andreoli, Francesco Caccioni** and **Leonie Decrinis** for the lovely Egos 2022 experience, dancing

with you was a blast, **Christina Lüthy** for your invitation in Malmö, **Christina Lubinski** for the invitation to the workshop at CBS.

Merci à mes relecteur•ices attentif•ves, **Adrien Laurent, Elise Goiseau, Julie Gauneau, Lucas Boucaud, Lucie Chartouny, Nicolas Roussignol, Paul Richard, Salomé Hardy, Vincent Berthelot**, votre aide m'a été très précieuse !

À mes camarades doctorants et docteurs (!), merci à **Nicolas Roussignol** et **Amélie Gabriagues**, nous avons débuté en fanfare malgré les grèves et les confinements – merci pour nos échanges et votre soutien ! À Dauphine, les journées ont été plus douces auprès d'**Agnieszka, Carlos, Isac, Léo, Louis, Lucie, Malo, Marine, Marion, Paul, Pénélope, Rami, Salomé, Vincent B., Vincent O., Walkens** ... Merci pour les conseils, les rires, les discussions souvent révoltées, les Quoi de neuf docteur•e•s ?, les petits déjeuners d'équipe confiné•e•s, les retraites d'écriture à Barbey, à Senlis et au Croisic, les chipsters, les déjeuners au soleil dans une université à moitié confinée, les footings entre oies, les fées des gourdes. Globalement, merci à ceux de la P427 qui nous ont fait découvrir la recherche et ceux de la A105 qui m'ont accueillie dans un deuxième temps.

Lucie (Chartouny), j'achève mes remerciements professionnels et commence ceux de ma sphère personnelle avec toi. Du quatrième au premier étage, en passant par Reims, la couchette du Paris-Vienne ou encore le voilier pour la Corse, merci d'être mon acolyte dans cet exercice qu'est la thèse, et plus largement dans la vie ! Merci pour ton amitié et toutes les petites et grandes choses qu'elle implique (les aventures, le soutien émotionnel à toute épreuve, l'empathie et les conseils, Pierre le petit figuier, la playlist de rupture, les retraites senlisiennes, la hotline permanente, surtout ces derniers mois). Cette fin de thèse n'aurait pas été la même sans toi. Merci pour le travail ensemble, et les 1000 idées de projets à venir. Quel bonheur de se projeter dans la vie académique avec toi, une vie pleine de futures productions de Loucie/Luise Chartoucomte/Lecomtouny !

Ce travail met fin à mon (trop) long parcours scolaire au cours duquel j'ai rencontré mes plus proches ami•e•s, du collège en passant par le Master 101. Je les remercie d'avoir accepté de m'entendre parler des heures du fonctionnement de la recherche, d'avoir voulu comprendre mon sujet de thèse et s'être emballé•e•s pour mes projets. Merci Emma de m'avoir dit « Mais ça, ce

n'est pas un sujet de mémoire, c'est un sujet de thèse ! », Adèle d'avoir été mon premier objet de recherche, Noémie de m'avoir accordé tant d'entretiens hors de cette thèse et de m'avoir tant fait réfléchir, Maëlle d'avoir quotidiennement suivi cette affaire outre-manche, Quitterie et Sophie d'avoir égayé ma vie montréalaise, Alice, Maëlle, Emma, Emmanuelle, d'être venues m'y voir !, Ariane d'adorer (je cite) mon projet sur les communs. Merci aussi à mon équipe trichaise pour cette parenthèse enchantée (Anne, Benjamin, Charles, Elliott, Valentin et Vincent !). Merci à Charles d'avoir été mon acolyte pendant ce début de thèse confiné. Merci à Hugo d'avoir transformé la thèse en travail d'équipe, d'avoir partagé la neige québécoise, et les derniers mètres (et de m'avoir fait poser le pied dans un van, une performance). Un IMMENSE merci aussi à toutes mes ami•e•s lecteur•ice•s, Adèle, Alexia, Alice, Annette, Ariane, Benoit, Emma, Emmanuelle, Hugo, Llona, Maëlle (et pour toutes les relectures d'anglais avant ça), Martin, Nicole, Noémie, Quitterie, et mes parents. Merci d'avoir pris cette tâche au sérieux et d'en avoir redemandé ! Je suis honorée que mon travail ait bénéficié de votre relecture aiguisée.

Enfin, j'emprunte l'imagination sans borne de Claude Ponti¹ pour remercier mes parents, Hélène et Romain. De son Catalogue de parents, vous ressemblez beaucoup à des Enveloppants (p.34) (parents détenant le record de serrage d'enfants : 107 ans !). Vous avez également des points communs avec Confortables, 'Dorlottextrême' (p.11), « *Toujours prêts à recevoir un enfant entre leurs bras, ou à se déplier pour lui, ils adorent le promener tranquillement. Ne pas mourir sans avoir essayé !* ». Vous n'êtes pas si loin des Bonplans (p.16), « *Parents inoubliables, les bonplans travaillent avec joie à construire un avenir quoi qu'il arrive. [...] les bonplans savent qu'il y a quatorze cerveaux dans la tête d'un enfant [...] Pour tout enfant qui pense être un enfant* ». Je pense cependant que vous avez plutôt été des Portamézons, particulièrement adaptés à l'enfant en thèse : « *Très joli couple porteur solide et infatigable, les portamézons donnent entière satisfaction depuis la nuit des temps. [...] Parents fiables au sourire aimable, les portamézons assurent une tenue de route sans roulis ni vertige. Ils sont infatigables aussi longtemps qu'ils le croient. On peut compter sur eux et s'y reposer sans crainte. Pour enfant fragile.* », et vous en remercie.

Aux personnes qui envisageront de lire cette thèse, merci pour votre intérêt pour l'organisation des initiatives féministes, j'espère que ce sujet vous passionnera autant que moi et que vous y trouverez quelques inspirations.

¹ Claude Ponti, Catalogue de parents pour enfants qui veulent en changer, 2008

Résumé

Les mouvements et actions féministes de toutes sortes œuvrent pour les droits des femmes et des minorités de genre à travers le monde. Dans le contexte français où se situe cette étude, les manifestations du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, s’institutionnalisent, et des podcasts, festivals ou groupes activistes se développent. Face à ces différents modes d’action, ce travail de thèse porte sur la manière dont divers acteurs se regroupent au sein d’initiatives féministes, qui permettent de contribuer à une même cause féministe. Ces initiatives, articulées au sein d’espaces de cause, contribuent à ce que nous proposons de considérer comme des communs féministes. De ce fait, leur organisation relève du *commoning* féministe. En mobilisant les concepts d’initiatives féministes et d’espace de cause, nous analysons les acteurs qui participent au changement social de manière englobante.

Selon un positionnement féministe post-structuraliste, nous mobilisons le féminisme comme les « *combats en faveur des droits des femmes et de leurs libertés de penser et d’agir* » (Rochefort, 2019, p. 4), visant la fin du sexisme (hooks, 2020), la réduction des inégalités de genre, et la mise en place de solutions au travers d’un changement social. Nous proposons d’étudier plus avant le *commoning* féministe à l’œuvre dans les initiatives féministes à l’aide de l’approche symbiotique. Celle-ci porte une attention particulière aux interactions, aux relations à bénéfices réciproques entre acteurs, et à la régénération de ressources. Nous suggérons un glissement vers une ontologie relationnelle, adaptée pour se saisir d’objets sociaux.

Dans une épistémologie relationnelle et inspirée de la phénoménologie féministe, nous menons une étude de cas multiples cumulative à visée synthétique de quatre cas portant sur des causes féministes différentes. Nous menons une analyse en deux temps, initialement focalisée sur chaque cas, puis les cumulant. Cela nous permet de théoriser la symbiose féministe en faisant émerger des composants, des mécanismes et des propriétés. Nous proposons par ailleurs de la définir comme une modalité de *commoning* inter-organisationnel fondée sur une diversité d’acteurs qui entretiennent des relations mutuellement avantageuses. Ces relations profitent à un commun féministe sur lequel ils s’accordent et qui présente des bénéficiaires (in)direct • e • s.

La théorisation de la symbiose féministe permet de proposer un nouveau regard sur l'approche symbiotique dans une ontologie relationnelle. Elle souligne aussi le potentiel de la symbiose, dans ses dimensions pragmatistes et incarnées. Proposer une articulation entre symbiose, espace de cause et *commoning* nous permet d'identifier certains éléments encore non théorisés comme l'intentionnalité des acteurs dans les espaces de cause ou les difficultés potentielles à entrer dans ces espaces. Les possibilités offertes par une multiplicité d'acteurs dans le *commoning*, ainsi que la conception de l'accès comme commun font partie des apports de cette étude. Méthodologiquement, ce travail revient sur le choix d'une étude de cas cumulative, et permet le développement d'un guide d'adaptabilité méthodologique. Nous suggérons également une posture de recherche inspirée du *care*. Enfin, des implications pratiques sont adressées aux organisations susceptibles de s'inscrire dans des démarches symbiotiques, associations, collectivités ou entreprises, pour n'en citer que trois.

Abstract

Around the world, a variety of feminist movements and actions fight for the rights of women and gender minorities. In the French context where this study is situated, we see the institutionalization of the demonstrations on March 8, International Women's Rights Day, as well as the development of podcasts, festivals, and activist groups. Considering diverse modes of action, this thesis focuses on how various actors come together within feminist initiatives, allowing them to contribute to a common feminist cause. These initiatives, articulated within fields of advocacy for causes, contribute to what we propose to consider as feminist commons. Consequently, their organization falls under feminist commoning. By mobilizing the concepts of feminist initiatives and fields of advocacy for a cause, we consider the actors participating in social change in an encompassing manner.

According to a post-structuralist feminist position, we mobilize feminism as "*the struggles for women's rights and their freedoms to think and act*" (Rochefort, 2019, p. 4), aiming to end sexism (hooks, 2020), reduce gender inequalities, and implement solutions through social change. We propose to further study the feminist commoning of feminist initiatives using a symbiotic approach, which is paying close attention to interactions, mutually beneficial relationships among actors, and the regeneration of resources.

We suggest a relational ontological shift from a focus on ecological issues to social objects. In a relational epistemology inspired by feminist phenomenology, we conduct a cumulative multiple case study of four cases related to different feminist causes. We carry out an analysis in two stages, a first stage initially focused on each case, then a second, combining them. This allows us to theorize feminist symbiosis by bringing forth components, mechanisms, and properties. We propose to define it as a modality of inter-organizational commoning based on a diversity of actors maintaining mutually beneficial relationships for the benefit of a feminist common agreed upon by them, which has (in)direct beneficiaries.

The theorization of feminist symbiosis provides a new perspective on the symbiotic approach within relational ontology. This study outlines the potential of symbiosis in its pragmatic and embodied dimensions. By proposing an articulation between symbiosis, fields of advocacy for

causes, and commoning, we identify elements that have not yet been theorized, such as actors' intentionality in fields of advocacy or the potential difficulties in entering such a space. The possibilities offered by a multiplicity of diverse actors in commoning, as well as the conception of access as a common, are also contributions of this study. Methodologically, we address the practical aspects of cumulative case studies and provide a methodological adaptability guide. We also suggest a research posture inspired by care. Finally, practical implications are directed towards organizations likely to engage in symbiotic approaches, including associations, local governments, and businesses, to name a few.

Sommaire

RESUME.....	11
ABSTRACT.....	13
SOMMAIRE.....	15
INTRODUCTION	19
PARTIE I ANALYSE DE LA LITTÉRATURE ET PROBLÉMATISATION, APPREHENDER LE FEMINISME PAR LE PRISME DE LA SYMBIOSE.....	29
CHAPITRE 1 LE FEMINISME A L'ŒUVRE – APPROCHES THEORIQUES SAISISANT LE FEMINISME MIS EN ACTION	31
1 <i>Une pluralité de courants féministes qui s'articulent autour d'une définition globale.....</i>	32
1.1 Féminisme, différentes revendications au cours de l'Histoire	32
1.2 Le(s) féminisme(s), divers courants.....	34
1.3 Proposition d'une définition englobant l'hétérogénéité des courants.....	37
2 <i>Saisir le féminisme mis en œuvre, de la perspective des mouvements sociaux à l'espace de cause.....</i>	41
2.1 Les organisations féministes, organisations de mouvements sociaux comme acteurs majeurs du changement social	42
2.2 Organisations féministes : formalisme et dimension processuelle	49
2.3 L'espace de cause : une approche valorisant les contributions multiples et les interactions	55
3 <i>Conclusion du chapitre : appréhender les acteurs et la cause, quelles perspectives ?.....</i>	62
CHAPITRE 2 LE COMMONING FEMINISTE, UNE APPROCHE ORGANISATIONNELLE DES CAUSES FEMINISTES	65
1 <i>Le commoning, une perspective focalisée sur les acteurs et la cause</i>	66
1.1 Ancrage dans la théorie des communs	66
1.2 Le commoning comme une évolution épistémologique : une approche processuelle au-delà de la ressource	71
2 <i>Considérer le commoning féministe comme levier de changement social</i>	81
2.1 Communs, commoning et mouvements sociaux : une appréhension focalisée sur les acteurs et la cause défendue	81
2.2 Commoning féministe : modalité d'organizing au profit du féminisme	83
3 <i>Conclusion du chapitre : contributions inter organisationnelles au commoning féministe, quelles perspectives ?... </i>	88
CHAPITRE 3 L'APPROCHE SYMBIOTIQUE COMME CADRE D'ANALYSE D'ESPACES DE CAUSE FEMINISTES	
REGROUPANT DES INITIATIVES MULTI-ORGANISATIONNELLES	91
1 <i>L'approche symbiotique s'ancre dans l'écologie industrielle par le concept de symbiose industrielle.....</i>	92
1.1 La symbiose industrielle : organisation systémique multi-acteurs dans le but de préserver une ressource, fondements de la symbiose industrielle.....	92
1.2 La systémique comme dimension centrale de l'approche symbiotique	98
1.3 Émergence, planification et orchestration, ce que l'on sait de la gouvernance des situations de symbiose industrielle.....	102
1.4 Les symbioses revêtent un objectif environnemental et politique	106
2 <i>L'économie symbiotique, introduction de considérations sociales dans l'approche symbiotique.....</i>	108
2.1 L'économie symbiotique, la proposition d'un nouveau modèle économique.....	109
2.2 L'économie symbiotique comme un prolongement de la symbiose industrielle	111
3 <i>Conclusion du chapitre : à la manière du prolongement de la littérature sur les communs, prolonger la littérature symbiotique</i>	121
CONCLUSION DE L'ANALYSE DE LA LITTÉRATURE ET ANNONCE DE LA PROBLÉMATIQUE ...	124
PARTIE II ETUDE EMPIRIQUE, VERS UNE THÉORISATION DE LA SYMBIOSE FÉMINISTE.....	127
CHAPITRE 4 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	129
1 <i>Design de la recherche</i>	130
1.1 Mener une recherche féministe en convention CIFRE, une posture ambivalente.....	130
1.2 Le choix d'une étude qualitative abductive.....	138
1.3 Mener une étude de cas multiples cumulative.....	139
2 <i>Présentation du terrain : quatre cas d'initiatives féministes aux enjeux différents</i>	142
2.1 Quatre initiatives féministes.....	142
2.2 Échantillonnage	143
2.3 Influence du positionnement personnel sur la sélection des cas : l'apparition du « je »	152
2.4 Cas 1, initiative de féminisation du football.....	155

2.5	Cas 2, initiative de création et diffusion de connaissance féministe	160
2.6	Cas 3, initiative de lutte contre la précarité menstruelle.....	163
2.7	Cas 4, initiative d'accès à l'emploi formel.....	169
2.8	Respect des critères d'échantillonnage des différents cas d'étude	172
3	<i>Collecte des données</i>	177
3.1	Les principes de la collecte de données	177
3.2	Détails de la collecte de données par cas	193
4	<i>Analyse des données</i>	204
4.1	Étapes d'analyse	204
4.2	Codage accompagnant les étapes d'analyse.....	205
4.3	Reconstitution des cas.....	208
4.4	Analyse des prérequis féministes et relatifs aux communs	209
4.5	Analyse selon les éléments symbiotiques	211
4.6	Modélisation de la symbiose dans les initiatives féministes.....	213
5	<i>Réflexivité et positionnement par rapport aux différents terrains</i>	217
	CONCLUSION DU CHAPITRE DEDIE A LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	221
	CHAPITRE 5 ANALYSE INTRA-CAS, ETUDE DES CARACTERISTIQUES SYMBIOTIQUES DE CHAQUE INITIATIVE FEMINISTE.....	223
1	<i>Initiative de féminisation du football</i>	226
1.1	Situation dans l'espace de cause	227
1.2	Description de l'initiative : un système d'acteurs organisé en réseau de relations à bénéfices réciproques	232
1.3	Un fonctionnement symbiotique ?.....	278
1.4	Modélisation de la symbiose féministe du cas Féminisation du football.....	299
2	<i>Initiative de création et diffusion de connaissance féministe</i>	302
2.1	Situation dans l'espace de cause de l'égalité femmes-hommes sur les territoires	303
2.2	Description de l'initiative, focalisation sur un acteur central.....	308
2.3	Un fonctionnement symbiotique dans l'orchestration de réseau et la création et diffusion de connaissances féministes par le Centre ?	311
2.4	Au cœur de l'initiative du Centre, des projets articulent différents mécanismes symbiotiques	346
2.5	Modélisation de la symbiose féministe du cas de création et diffusion de connaissances féministes	354
3	<i>Initiative de lutte contre la précarité menstruelle</i>	356
3.1	Situation dans l'espace de cause de la lutte contre la précarité menstruelle	357
3.2	Description de l'initiative, une campagne en ligne comme point de départ	361
3.3	Un fonctionnement symbiotique ? Constitution d'initiative symbiotique par un système d'acteurs contribuant à un commun	364
3.4	Modélisation de la symbiose féministe de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle	408
4	<i>Initiative d'accès à l'emploi formel</i>	411
4.1	Situation dans l'espace de cause de l'insertion des personnes migrantes	412
4.2	Description de l'initiative d'accès à l'emploi formel	414
4.3	Un fonctionnement symbiotique ?.....	423
4.4	Modélisation de l'initiative d'accès à l'emploi formel	450
	CONCLUSION DU CHAPITRE DEDIE A L'ANALYSE INTRA-CAS	451
	CHAPITRE 6 ANALYSE INTER-CAS, APPREHENDER LA SYMBIOSE FEMINISTE A TRAVERS LE CUMUL DES INITIATIVES FEMINISTES	453
1	<i>Les composants, éléments de base de la symbiose féministe</i>	453
1.1	La présence d'acteurs, un premier composant.....	453
1.2	Un but féministe, composant facteur de motivation	455
1.3	Des ressources de natures variées comme composants	459
1.4	Des bénéficiaires comme composants des initiatives féministes symbiotiques	463
1.5	Des artefacts comme composants agrégateurs d'acteurs.....	467
2	<i>Mécanismes de la symbiose féministe</i>	470
2.1	Mécanismes de gouvernance	471
2.2	Mécanisme d'utilisation d'antécédents propres aux acteurs et aux relations	482
2.3	Mécanismes de légitimation	485
2.4	Priorisation de l'existant ou démultiplication.....	491
2.5	Management des ressources	494
3	<i>Propriétés</i>	500
3.1	La mise en action comme propriété symbiotique	500
3.2	La diversité d'acteurs, une propriété symbiotique.....	502
3.3	Les relations à bénéfices réciproques et la mise en réseau.....	508
3.4	L'accord sur le commun féministe	515

3.5	Dimension politique de la symbiose.....	521
4	<i>Modélisation de la symbiose et conclusion de l'analyse inter-cas</i>	527
4.1	Des caractéristiques symbiotiques appliquées de façon différente selon les cas.....	527
4.2	Freins à la symbiose.....	530
4.3	Représentation de la modélisation de la symbiose féministe	533
	CONCLUSION DU CHAPITRE DEDIE A L'ANALYSE INTER-CAS	537
	CONCLUSION DE LA PARTIE EMPIRIQUE	538
	PARTIE III DISCUSSION ET CONCLUSION, APPORTS ET MISE EN PERSPECTIVE DE LA RECHERCHE	539
	CHAPITRE 7 CONTRIBUTIONS THEORIQUES, METHODOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'ETUDE DE LA SYMBIOSE FEMINISTE	541
1	<i>Contributions théoriques de la symbiose féministe</i>	543
1.1	Conceptualisation de la symbiose féministe	543
1.2	Apports des littératures mobilisées les unes aux autres	553
1.3	Voies de contributions théoriques de la symbiose féministe.....	571
2	<i>Contributions méthodologiques</i>	586
2.1	À propos de l'utilisation d'une étude de cas multiples cumulative	586
2.2	Réflexion sur le positionnement personnel lors de l'étude de terrain.....	588
2.3	Évolution de la méthodologie et évolution du terrain : une flexibilité méthodologique	591
3	<i>Implications pratiques</i>	596
	CONCLUSION DE LA DISCUSSION	600
	CONCLUSION GENERALE.....	601
	BIBLIOGRAPHIE.....	607
	TABLE DES MATIERES	633
	TABLE DES FIGURES	639
	TABLE DES IMAGES.....	641
	TABLE DES TABLEAUX	642
	TABLE DES VIGNETTES	644

Introduction

Devant la multitude des inégalités de genre, de nombreux modes d'action féministes ont émergé

Si les droits des femmes ont progressé au fil des siècles, en 2024, les inégalités liées au genre sont encore importantes dans notre société. Oxfam publiait en 2021 des chiffres clefs touchant les dimensions économiques, éducatives ou encore relationnelles : les hommes à travers le monde possèdent 50 % de richesses de plus que les femmes ; l'écart salarial entre les femmes et les hommes est de 19 % et dans 24 pays du monde, les femmes ont besoin de l'accord d'un homme pour pouvoir travailler ; le travail domestique non rémunéré est effectué aux trois quarts par des femmes ; un tiers des femmes subit des violences, qu'elles soient physiques ou sexuelles, au cours de sa vie².

En France, les manifestations du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, et du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, s'ancrent dans les esprits, réunissant manifestant•e•s³, associations, élu•e•s, et organisations syndicales. Au-delà de ces modes d'actions relativement conventionnels, les festivals, groupes activistes, podcasts, ou encore ouvrages féministes semblent se multiplier. La plupart des librairies aujourd'hui disposent de rayons dédiés aux œuvres féministes abordant voyages, médias, ou fictions féministes. Sont considérés comme féministes les projets, œuvres ou groupes - entre autres - visant à lutter contre le patriarcat en offrant aux femmes⁴ davantage de droits et de possibilités dans les différentes sphères de la société. A la diversité des personnes touchées et mobilisées, s'ajoute donc la diversité des modes et formes d'actions.

Comme les exemples précédents l'illustrent, les mouvements et organisations féministes sont nombreux et font l'objet de travaux académiques foisonnants et transdisciplinaires. Ils portent sur leur digitalisation (Weil, 2017), la politisation de leur objectif (Ruault, 2017), la mise en place de soutien affectif entre leurs membres (McCarthy & Glozer, 2021), ou encore le processus

² <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-femmes-hommes/chiffres-cles-pour-mieux-comprendre-les-inegalites-entre-les-hommes-et-les-femmes-dans-le-monde/> Dernière consultation, septembre 2024, chiffres obtenus en 2021

³ 200 000 en 2024 pour le 8 mars en France selon la CGT.

⁴ La plupart des courants féministes portent des revendications en faveur des droits des femmes et des minorités de genre.

d'*empowerment* mis en œuvre (Dorion, 2018). Les travaux en sciences de gestion portent une attention particulière aux modalités organisationnelles des mouvements, organisations, et initiatives féministes qui œuvrent à développer des solutions alternatives (Dorion, 2018; Gibson-Graham, 2006; Lecomte et al., 2024; Parker et al., 2014). Ces mouvements, organisations et initiatives luttent contre le patriarcat, l'organisation sociale qui entretient des inégalités entre les individus, fondées sur leur genre. La réduction des inégalités de genre fait partie de ce que la littérature qualifie dernièrement de grand challenges (Benschop, 2021; Carton et al., 2024), en lien avec les objectifs de développement durable de l'ONU, élaborés avec la perspective d'être atteints à l'horizon 2030. Ces objectifs sont dorénavant déterminants pour le milieu académique puisque de nombreuses universités indiquent à quels objectifs de développement durable leurs chercheurs contribuent.

Les sujets sont nombreux et concourent à réunir au sein d'une même initiative des acteurs variés, souvent sans lien préexistant. Il est alors nécessaire d'étudier, non pas le nombre de revendications ou la diversité des modes d'actions, mais plutôt comment des acteurs, organisations et mouvements se retrouvent et œuvrent dans le même sens, portés par un objet commun.

Face à une pluralité de sujets d'inégalités, et une variété de modes d'action, des initiatives féministes réunissent une diversité d'acteurs pour œuvrer dans un sens commun

La réunion d'acteurs variés autour d'un sujet commun peut être illustré par l'émergence et le développement du mouvement #MeToo, initialement concentré sur la dénonciation des violences sexistes et sexuelles dans le secteur du cinéma. Ce mouvement s'appuie sur la force du collectif et une occupation de l'espace sur les réseaux sociaux et dans les médias avec un afflux de témoignages de victimes ayant subi des violences dans un secteur ou un contexte donné. Depuis 7 ans, le mode de dénonciation #MeToo se diffuse dans un nombre croissant de secteurs (théâtre, hôpital, médias...) et est adopté par des individus aux profils hétérogènes, reliés par cette initiative de dénonciation :

« Un an après le déferlement de la vague #MeToo, il s'agit désormais de décrire le paysage nouveau qu'elle laisse derrière elle, de repérer les transformations irréversibles qu'elle a engendrées, celles dont l'ampleur ne se décèle que peu à peu [...] Nous pourrions alors prendre toute la mesure d'un phénomène qui possède la particularité d'être né dans les paillettes, par le scandale, et qui va pourtant contribuer

Introduction générale

à modifier durablement notre cadre d'existence commun. [...] Contrairement à ce qu'une interprétation de surface pourrait laisser penser, le tsunami Weinstein n'est pas né d'un tremblement de terre imprévisible, il n'a pas surgi de nulle part. Il constitue l'une des étapes importantes d'un processus initié au tournant des années 2010, quand les féministes ont engagé un combat destiné à libérer ce qui est à la fois le premier et l'ultime bastion de la domination masculine : le corps féminin dans sa dimension génitale. » (Froidevaux-Metterie, 2020b, p. 173).

Enfin, la récente constitutionnalisation du droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse est une décision politique qui s'inscrit dans la continuité d'importants efforts de militant•e•s, associations, syndicats, mais également de contributions émanant d'autres sphères. Ainsi, une grande diversité d'acteurs, organisations et mouvements ont concouru par des actions isolées ou coordonnées à légaliser l'avortement et, à terme, à le faire entrer dans la constitution. Nous pouvons envisager que *L'évènement*, roman d'Annie Ernaux, Prix Nobel de littérature en 2022, qui relate son propre parcours d'avortement avant la loi Veil de 1975, fasse partie des éléments ayant contribué à cette décision politique.

Parmi les mouvements historiques sur le sujet de l'avortement, le MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) réunissait, en tant qu'association, des acteurs de différentes organisations féministes⁵ pour lutter pour la légalisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse (Pavard, 2009). Le MLAC effectuait des avortements clandestins, et formait des personnels médicaux et des membres sans formation médicale à ces avortements (Pavard, 2009), avec le soutien médiatique de personnalités telle que Delphine Seyrig, actrice et réalisatrice française. Le récent film de Blandine Lenoir, *Annie Colère*⁶, inspiré de la thèse de Lucile Ruault (2017), illustre l'organisation interne de ce mouvement, qui cherchait à « *dire haut et fort que les femmes avortent* » (citation du film).

Face à une grande diversité d'acteurs impliqués, même de façon lointaine, dans les évolutions féministes, comment appréhender leur organisation et leurs interactions dans leur globalité ? En se concentrant sur un sujet, une initiative, il devient possible d'observer toutes les parties

⁵ Le Planning familial notamment, ou la CFDT parmi d'autres (Pavard, 2009).

⁶ Produit en 2022 et distribué par Diaphana Distribution.

prenantes et d'apprécier la diversité et la complexité des interactions qui conduisent à œuvrer pour un objectif commun féministe.

Objet de la recherche

Cette thèse porte sur la manière dont les initiatives féministes – actions économiques et solidaires pour l'accès aux droits des femmes (Guérin et al., 2011) – contribuent à un objectif partagé en réunissant une variété d'acteurs atteignant également leurs objectifs propres. Ces initiatives regroupent nombre de 'petites' actions (Gibson-Graham, 2006) interreliées. L'approche par les initiatives féministes plutôt que les mouvements féministes ou les organisations féministes permet de saisir les transformations sociales féministes comme l'œuvre d'un ensemble d'acteurs en interaction. En effet, les approches les plus fréquentes en sciences de gestion ont tendance à se concentrer sur un mouvement, ou une organisation à la fois, sans s'attarder sur cette dimension interactionnelle. De plus, l'étude des initiatives féministes nous a permis d'identifier que ces dernières se situent au sein d'espaces de cause (Bereni, 2012; Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020). Ces espaces permettent de prendre en compte les contributions féministes d'un plus large ensemble d'acteurs que ne le permet l'approche par les mouvements sociaux, plus restrictive. Ces espaces de cause réunissent des acteurs différents, tant en matière d'idéologie féministe que de nature. Les initiatives étudiées dans ce travail s'ancrent dans des domaines aussi variés que le sport, la santé menstruelle, le développement de connaissances, ou l'accès à l'emploi formel, illustrant la transversalité de cette réflexion.

Positionnement féministe personnel

Le positionnement féministe de cette thèse se situe à la croisée du post-structuralisme et de la phénoménologie féministe. En effet, l'accent mis sur la sensibilisation et les représentations s'aligne particulièrement avec une approche post-structuraliste. Ce courant féministe souligne l'importance des représentations et des discours (Cervulle, 2023; de Lauretis, 1990) et examine comment ces éléments constituent la base du sexisme, c'est-à-dire les comportements qui cherchent à dénigrer, discriminer, inférioriser ou essentialiser les femmes et celles qui s'identifient comme telles dans leurs actions et attributs. Par ailleurs, la phénoménologie féministe se focalise sur les expériences vécues des femmes (Chaffardon, 2021; Froidevaux-Metterie, 2018, 2020a) et rend publiques les expériences témoignant de la violence de la domination de genre (Ahmed, 2006). Pour Bartky (1990), la phénoménologie féministe permet

de conscientiser la présence du sexisme dans son expérience et d'identifier, par là-même, un problème à résoudre. Elle favorise la remise en question des normes sexistes du quotidien mais également de nos préconceptions (Ahmed, 2006; Kruks, 2001). De ce fait, la phénoménologie féministe s'articule avec le féminisme post-structuraliste en contribuant à l'identification de l'écart entre l'expérience vécue des femmes et minorités de genre, et le récit qui en est fait (Chaffardon, 2021). Ceci favorise la sortie d'une féminité normative (Oksala, 2016) et l'action politique.

Nous nous reconnaissons également dans des approches du féminisme présentant une certaine simplicité, comme dans la citation suivante de l'autrice Chimamanda Ngozi Adichie dans son discours, retranscrit, *Nous sommes tous⁷ des féministes* : « Pour ma part, je considère comme féministe un homme ou une femme qui dit, oui, la question du genre telle qu'elle existe aujourd'hui pose problème et nous devons le régler, nous devons faire mieux. Tous autant que nous sommes, femmes et hommes. » (Adichie, 2015, p. 50).

Étudier les initiatives féministes par une approche symbiotique

Dans ce travail, nous explorons, par un raisonnement abductif, la manière dont les initiatives féministes réunissent de multiples acteurs dans un même objectif. Le point de départ de notre projet de recherche réside dans la volonté de comprendre en quoi les initiatives féministes (Guérin et al., 2011a; Hersent, 2015) résultent des actions d'une pluralité d'acteurs, permettant d'identifier le caractère sexiste d'une situation, et d'y apporter des solutions. Afin d'explorer ce phénomène, nous avons développé, dès le début de ce travail, l'intuition d'un apport possible de l'approche symbiotique (Chertow, 2000; Delannoy, 2017) pour mieux comprendre la nature des interactions entre acteurs au sein d'une initiative féministe. Nous avons l'intuition que nous pourrions articuler cette approche – initialement focalisée sur des enjeux écologiques – avec notre projet de compréhension des dynamiques collectives à l'œuvre dans un objectif féministe ; autrement dit, nous avons exploré dans quelle mesure il existait une articulation symbiotique entre acteurs contribuant à une même initiative féministe. Nous présentons donc dans ce travail le résultat d'une étude fondée sur cette intuition, confrontée à la littérature existante et à une enquête de terrain. Cette présentation, structurée, est issue d'un processus de réflexion émergent.

⁷ Si les maisons d'édition francophones traduisent le titre et le contenu de ce discours avec l'emploi du 'tous' masculin, nous rappelons que la langue initiale de ce discours est l'anglais, et qui est alors intitulé 'We should all be feminist'.

Introduction générale

Pour étudier les initiatives féministes, nous avons eu recours à la théorie des communs (Ostrom, 1990), et plus spécifiquement aux développements relationnels des communs, avec la notion de *commoning* (Fournier, 2013). Ceux-ci présentent quelques développements au sujet du féminisme (par exemple Appleton, 2018; Clement et al., 2019; Federici, 2020, 2019; Périvier & Rabier, 2023). Nous avons ainsi pu identifier que les initiatives féministes s'inscrivent dans une forme de *commoning* à laquelle de multiples organisations prennent part. Il était alors nécessaire de s'intéresser à la manière dont ces organisations interagissent entre elles pour contribuer à un même objectif féministe.

Aussi, nous avons mobilisé l'approche symbiotique pour comprendre les relations d'organisations d'un même espace de cause dans des processus de *commoning* féministe. Inspirée de la biologie, l'approche symbiotique est une métaphore développée en écologie industrielle (Chertow, 2000; Valentine, 2016) et fait son chemin dans la littérature en sciences de gestion (Paquin & Howard-Grenville, 2013). Cette perspective est au cœur de la proposition d'un nouveau système productif symbiotique (Delannoy, 2017), favorable aux différents écosystèmes vivants, humains et industriels, et s'appuyant uniquement sur des modalités déjà mises en œuvre dans le monde. Notre étude de la littérature nous a permis de développer la problématique suivante : **quelles sont les dynamiques symbiotiques à l'œuvre dans les processus de *commoning* réunissant des acteurs engagés au sein d'espaces de cause féministes ?**

Démarche empirique et théorisation de la symbiose féministe

Du fait du caractère exploratoire de notre travail sur la symbiose féministe, nous avons fait le choix d'une étude de cas multiples cumulative (Garreau, 2020). Cela nous a permis, bien que les initiatives féministes ne présentent que des situations partiellement symbiotiques, de proposer une conceptualisation de la symbiose féministe selon les différentes formes et modalités qu'elle présente. Nous avons fait le choix d'étudier quatre initiatives féministes, constituant chacune un cas et portant sur la lutte contre la précarité menstruelle, pour la féminisation du football, pour la création et la diffusion de connaissances féministes, et pour l'accès à l'emploi formel pour des femmes multiples discriminées.

Notre étude qualitative s'est en grande majorité appuyée sur des entretiens, mais également sur des observations et des données secondaires. Chaque cas disposant de ses propres enjeux, la méthode de collecte s'est adaptée à chaque contexte. Par une logique abductive, nous avons

Introduction générale

cherché à reconnaître dans nos données ce qui relevait de la symbiose, tout en laissant la possibilité à l'analyse de données de faire émerger des caractéristiques symbiotiques nouvelles, mais aussi de remettre en cause certaines connaissances établies.

Cette étude a été menée de fin 2019 à 2024, ce qui implique un ancrage temporel qui, nous l'espérons, semblera désuet dans quelques années. En effet, nous ne pouvons que souhaiter la fin de l'exclusion des femmes – et minorités de genre – d'espaces et pratiques dont ces personnes sont aujourd'hui exclue•s•. L'accès à la pratique du football féminin ou aux protections périodiques pour lutter contre la précarité menstruelle, étudiés dans ce travail, en font partie.

Cette thèse, financée par la Région Île-de-France dans le cadre d'une convention CIFRE, a été menée dans une totale indépendance intellectuelle vis-à-vis de l'organisation financeuse. Ceci constitue une véritable chance dans un contexte de recherche puisque le projet intellectuel sur lequel ce travail se fonde a pu évoluer au fil des années sans aucune attente spécifique, ce qui constitue un fondement essentiel d'un travail de recherche éthique.

Notre analyse nous permet de proposer une théorisation de la symbiose féministe, définie comme une modalité de *commoning* inter-organisationnel fondée sur une diversité d'acteurs entretenant des relations mutuellement avantageuses au profit d'un commun féministe sur lequel ils s'accordent et qui présente des bénéficiaires (in)direct•e•s. Elle est articulée selon des composants, mécanismes et propriétés. Par cette modélisation, nous apportons une dimension organisationnelle au concept d'espace de cause et mettons en avant des éléments tels que l'intention des acteurs au sein de ces espaces, et les effets d'interactions entre acteurs ancrés dans des positionnements féministes différents. Nous développons également l'ancrage de la symbiose dans le concept de *commoning* et repensons les interactions entre acteurs variés au sein de ce processus. Enfin, conceptualiser la symbiose féministe permet d'enrichir les connaissances au sujet de la symbiose quant à sa portée pragmatiste, son potentiel pour questionner la cooptation, ou sa portée organisationnelle pour l'accès à des espaces soumis à des enclosures de genre. La symbiose féministe est théorisée dans ce travail comme une modalité organisationnelle réunissant divers acteurs au profit d'un objectif partagé. Ces objectifs présentent une variété de parties prenantes qui justifie l'adoption d'une approche symbiotique pour mieux comprendre les initiatives féministes, et l'ensemble des individus, mouvements et organisations qui y concourent.

Structure de la thèse

Cette thèse est structurée en sept chapitres. Les trois premiers chapitres présentent une analyse de la littérature et la problématisation de ce travail de recherche. Dans le premier chapitre, nous décrivons les courants féministes et les enjeux dont ils se saisissent. Nous montrons également l'intérêt de la notion d'initiatives féministes (Guérin et al., 2011a; Verschuur et al., 2015) regroupant une diversité d'organisations autour d'un même enjeu. Nous adoptons la définition suivante des initiatives féministes : « *une multitude d'initiatives locales animées par des femmes [mélant] actions économiques et solidarités en vue d'un accès plus juste aux droits économiques, sociaux et politiques de base.* » (Guérin et al., 2011b, p. 7). Ces initiatives se placent dans des espaces de cause (Bereni, 2012) regroupant une variété d'acteurs, au-delà de mouvements sociaux uniquement. Nous montrons que le féminisme est un mouvement social pluriel qu'il est important de mettre en lumière par le travail effectué par une diversité d'acteurs pour aboutir à un changement politique.

Le deuxième chapitre nous permet de montrer la pertinence du *commoning* (Fournier, 2013; Mandalaki & Fotaki, 2020) pour appréhender les initiatives féministes. Le *commoning*, ancré dans la théorie des communs, est un glissement ontologique de cette dernière, puisqu'il propose de considérer que des acteurs, en établissant des relations et en constituant une communauté, crée le commun (Fournier, 2013). Nous montrons en quoi cette perspective permet d'appréhender les espaces de cause, sans toutefois proposer une approche complète et suffisante de l'organisation de ces derniers.

Dans le dernier chapitre de la revue de littérature, nous présentons l'approche symbiotique (Chertow, 2000; Delannoy, 2017; Paquin & Howard-Grenville, 2013) en montrant comment, depuis son origine en biologie et son développement en écologie industrielle, elle peut être pertinente pour étudier les initiatives féministes. Nous proposons un ensemble de caractéristiques symbiotiques provenant de la symbiose industrielle (Chertow, 2000; Jacobsen, 2006; Lombardi & Laybourn, 2012; Valentine, 2016) et de l'économie symbiotique (Delannoy, 2017). Nous identifions notamment une diversité d'acteurs aux relations à bénéfices réciproques, un commun concentrant les contributions, des fonctions propres aux acteurs, des ressources dont l'utilisation est privilégiée, ou encore une place importante accordée à l'information et à la proximité géographique.

Introduction générale

Le chapitre suivant est consacré à la présentation de notre méthode de recherche. Nous expliquons notre choix d'une méthodologie qualitative, ainsi que d'une ontologie relationnelle et d'une épistémologie inspirée de la phénoménologie (Chaffardon, 2021; Froidevaux-Metterie, 2018; Husserl, 2018; Merleau-Ponty, 2021), qui, dans son développement féministe, établit un pont avec le post-structuralisme (Oksala, 2016). Nous avons sélectionné quatre initiatives hétérogènes constituant nos cas d'étude, dans une logique d'étude de cas multiples cumulative (Garreau, 2020). Nous avons fait preuve d'un certain opportunisme méthodique dans cette démarche (Girin, 1989) et avons bénéficié d'un effet boule de neige dans notre accès aux acteurs (Noy, 2008). Nous expliquons avoir adapté la collecte de données à chaque contexte, nous la détaillons et présentons notre analyse des données.

Les résultats se déclinent en deux chapitres. Le premier consiste en l'analyse intra-cas, soit l'analyse de chaque cas d'étude de façon indépendante selon les caractéristiques symbiotiques existantes, dans une démarche abductive (Aliseda, 2006; Dumez, 2012) afin de dégager des modalités de symbiose spécifiques à la symbiose féministe. Dans le second chapitre dédié aux résultats, nous présentons une analyse inter-cas nous permettant de développer une définition et une modalisation de la symbiose féministe s'appuyant sur des composants, des mécanismes et des propriétés.

Enfin, nous présentons dans la discussion nos contributions théoriques, méthodologiques et organisationnelles. Tout d'abord, nous y montrons la modélisation symbiotique obtenue grâce à notre analyse. Ensuite, nous présentons les apports d'une mise en dialogue de littératures pas ou peu articulées auparavant. Nous montrons notamment en quoi l'approche symbiotique permet des développements organisationnels des espaces de cause quant à l'intentionnalité des acteurs, aux interactions entre acteurs féministes de courants différents, ou aux enjeux liés à l'entrée dans un espace de cause. La symbiose permet également de repenser la décomposition du commun dans le *commoning*. Elle met en avant le rôle d'acteurs divers au sein du *commoning*, et permet de développer une distinction entre les notions de communs, *commoning* et symbiose.

Enfin, nous développons des contributions propres au développement du concept de symbiose féministe. Nos contributions méthodologiques éclairent ce qu'implique une étude de cas multiples à visée cumulative. Elles proposent une réflexion sur l'impact de l'identité dans la

collecte de données, notamment dans ses intersections avec des rapports sociaux de classe et de race. Nos contributions organisationnelles mettent en avant les rapports de pouvoir à l'œuvre entre acteurs d'une symbiose féministe, au détriment des associations qui en font partie. Elles démontrent également l'importance de la mise en réseau pour les acteurs féministes. Nous présentons le plan du manuscrit dans la figure ci-dessous (Figure 1).

PARTIE 1 ANALYSE DE LA LITTÉRATURE ET PROBLÉMATISATION		
Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3
Le féminisme à l'œuvre – approches théoriques saisissant le féminisme mise en action	Le commoning féministe, une approche organisationnelle des causes féministes	L'approche symbiotique comme cadre d'analyse d'espaces de cause féministes regroupant des initiatives multi-organisationnelles
PARTIE 2 ETUDE EMPIRIQUE, VERS UNE THÉORISATION DE LA SYMBIOSE FÉMINISTE		
Chapitre 4	Chapitre 5	Chapitre 6
Méthodologie de la recherche	Analyse intra-cas, étude des caractéristiques symbiotiques de chaque initiative féministe	Analyse inter-cas, appréhender la symbiose féministe à travers le cumul des initiatives féministes
PARTIE 3 DISCUSSION ET CONCLUSION, APPORTS ET MISE EN PERSPECTIVE DE LA RECHERCHE		
Chapitre 7	Conclusion	
Contributions théoriques, méthodologiques et organisationnelles de l'étude de la symbiose féministe	Remarques conclusives, limites et voies de recherche future	

Figure 1 Plan du manuscrit

PARTIE I ANALYSE DE LA LITTÉRATURE ET PROBLÉMATISATION, APPREHENDER LE FEMINISME PAR LE PRISME DE LA SYMBIOSE

Notre recherche vise à mieux comprendre comment les initiatives féministes regroupant une pluralité d'acteurs⁸ sont menées au sein des espaces de cause, et ce par le prisme de la symbiose.

La première partie de cette thèse est consacrée à une revue de littérature portant dans un chapitre initial sur les initiatives féministes et leur dimension organisationnelle. Les initiatives féministes, inscrites dans une perspective féministe que nous définirons au préalable, peuvent être abordées selon différents angles, notamment celui des mouvements sociaux, mais aussi l'angle organisationnel centré sur l'organisation féministe, et enfin les espaces de cause, que nous privilégions. Il s'agit d'espaces au sein desquels un ensemble d'acteurs se trouvent impliqués dans une même cause féministe. Ces espaces permettent la prise en compte d'une pluralité d'acteurs dans les luttes féministes, notamment des acteurs institutionnels ou appartenant au marché. Toutefois, ces espaces n'ont pas fait l'objet d'une théorisation suffisante.

Les chapitres deux et trois de la revue de littérature répondent à ce manque. Le chapitre deux est consacré au *commoning* féministe et à son ancrage dans la littérature sur les communs. La théorie des communs, et notamment le *commoning*, constitue une proposition conceptuelle intéressante : celle d'acteurs réunis hors des règles du marché ou de l'État pour accomplir un projet commun. Nous nous inscrivons dans les travaux émergents considérant la possibilité des communs et de *commoning* féministes. Le *commoning* vient proposer une première opérationnalisation des initiatives féministes. En effet, elles constituent un type d'organisation sociale et processuelle dans le but de créer des communs féministes.

Le troisième chapitre de cette revue de littérature porte sur l'approche symbiotique, système constitué d'organisations entretenant des relations à bénéfices réciproques au profit d'un même

⁸ Dans ce travail, nous nous référons, par le terme 'acteur', à des organisations. Afin de ne pas créer de confusion avec des individus, nous faisons le choix de ne pas féminiser ce terme ou le présenter de manière inclusive, et conserver le masculin 'acteur'.

commun. Il aborde également ses apports pour l'étude des initiatives féministes se tenant dans un même espace de cause. La symbiose permet d'appréhender avec précision les interactions qui réunissent différents acteurs dans une démarche de *commoning* au sein d'une même initiative féministe. Si l'approche symbiotique n'a été mobilisée dans les sciences de gestion que dans le but de mieux comprendre la contribution de différents acteurs à des communs de nature écologique, nous proposons d'étendre cette approche à des phénomènes sociaux, ici féministes. Nous présentons le plan de la revue de littérature (Tableau 1).

PLAN DE LA REVUE DE LITTÉRATURE		
Chapitre 1	Chapitre 2	Chapitre 3
Le féminisme à l'œuvre - approches théoriques saisissant le féminisme mis en action	Le <i>commoning</i> féministe, une approche organisationnelle des causes féministes	L'approche symbiotique comme cadre d'analyse d'espaces de cause féministes regroupant des initiatives multi-organisationnelles
1 Une pluralité de courants féministes qui s'articulent autour d'une définition globale 2 Saisir le féminisme mis en œuvre, de la perspective des mouvements sociaux à l'espace de cause	1 Le <i>commoning</i> , une perspective focalisée sur les acteurs et la cause 2 Considérer le <i>commoning</i> féministe comme levier de changement social	1 L'approche symbiotique s'ancre dans l'écologie industrielle par le concept de symbiose industrielle 2 L'économie symbiotique, introduction de considérations sociales dans l'approche symbiotique

Tableau 1 Plan de la revue de littérature

Chapitre 1 Le féminisme à l'œuvre – approches théoriques saisissant le féminisme mis en action

Dans ce premier chapitre, nous mobilisons différentes définitions du féminisme pour nous arrêter sur la suivante : les « *combats en faveur des droits des femmes et de leurs libertés de penser et d'agir* » (Rochefort, 2019, p. 4), visant la fin du sexisme (hooks, 2020), la réduction des inégalités de genre, et la mise en place de solutions au travers d'un changement social. Nous montrons que le féminisme est en réalité pluriel, regroupant différents courants, inscrits dans des priorités et des positionnements politiques différents, et parfois opposés. Néanmoins, la plupart de ces courants s'accordent sur quelques invariants comme la lutte contre le sexisme ou la dimension militante inhérente au féminisme.

Si la majeure partie des travaux en management se saisissent du féminisme par une étude des mouvements sociaux, nous montrons que cette approche ne permet pas d'appréhender l'ensemble des acteurs qui contribuent à un même objectif féministe et leurs interactions. Pour cela, nous proposons de mobiliser la notion d'espace de cause, qui ne s'oppose toutefois pas à la littérature sur les mouvements sociaux, tout en étant plus englobante : elle permet de considérer une variété d'acteurs contribuant à une transformation sociale féministe. Par ailleurs, la littérature sur les mouvements sociaux fait état d'organisations féministes, se rapportant au champ des organisations alternatives. Cette approche se situe au niveau organisationnel. L'espace de cause, focalisé sur une approche inter organisationnelle, permet de prendre en compte les organisations féministes, mais également les institutions, ou les organisations appartenant au domaine économique.

1 Une pluralité de courants féministes qui s'articulent autour d'une définition globale

« Pour ma part, je considère comme féministe un homme ou une femme qui dit, oui, la question du genre telle qu'elle existe aujourd'hui pose problème et nous devons la régler, nous devons faire mieux. »

(Adichie, 2015, p. 50).

Dans cette première partie, nous revenons brièvement sur les différents combats qui ont fait l'objet de revendications féministes au cours de l'histoire, et explicitons les courants variés que le féminisme regroupe. Nous proposons une définition du féminisme permettant de se focaliser sur les points qui réunissent ces courants.

1.1 Féminisme, différentes revendications au cours de l'Histoire

Le féminisme, militant par essence, a évolué au cours de l'Histoire. Nous présentons dans un premier temps quels grands combats ont marqué les époques. Nous illustrons cela à l'aide de différentes définitions que la littérature propose du féminisme. L'engagement féministe se traduit par des actions. Celles-ci s'inscrivent donc dans des idées et revendications féministes qui peuvent être variées.

Historiquement, c'est la suffragiste française Hubertine Auclert qui utilise parmi les premières le terme féminisme avec un sens militant (Rochefort, 2019). C'est donc une militante qui contribua à donner son usage actuel à ce terme⁹. En ce sens, dans son ouvrage sur l'histoire des féminismes, Rochefort (2019) propose de : *« définir les féminismes comme les combats en faveur des droits des femmes et de leurs libertés de penser et d'agir. »* (Rochefort, 2019, p. 4). A l'intérieur de ces combats se trouvent différents aspects, relatifs à la domination subie par les femmes et minorités de genre¹⁰ et aux normes de genre. Rochefort explique : *« Cette lutte comprend un large volet de critique de la subordination et de la domination des femmes, mais aussi des normes de genre. Car, si les féminismes*

⁹ En opposition à sa signification d'origine, relative au domaine médical, puis à l'utilisation qu'en fera Dumas fils pour dénoncer, entre autres, l'adultère et autres mœurs (G. Fraisse, 1997).

¹⁰ Ce travail prend en compte les femmes et minorités de genre de manière générale, même lorsque le terme 'femmes' est utilisé seul.

Chapitre 1. Le féminisme à l'œuvre

concernent en priorité les femmes, ils touchent plus généralement les définitions du masculin et du féminin et les codes de féminité et de masculinité établis selon un mode hiérarchique. » (Rocheftort, 2019, p. 4).

La notion de « combat » évoquée dans la définition de Rocheftort (2019) renvoie donc à la dimension militante des féminismes. Une personne militante est une personne « *qui agit pour faire reconnaître ses idées, pour les faire triompher* » (Définition du CNRTL). Le militantisme, quant à lui, peut être défini comme le fait de participer aux activités d'une organisation, qu'elle soit politique ou syndicale, de façon exigeante et en adoptant ses objectifs, tout en propageant son idéologie (Badie & Gerstlé, 1979). Cette dimension militante se retrouve dans de nombreuses définitions du féminisme. Cette idée implique un caractère concret : le féminisme se propose d'incarner le changement qu'il appelle.

Les revendications portées par les militant•e•s du féminisme ont varié au cours du temps. En effet, les différents enjeux abordés au fil des époques par les courants féministes font souvent l'objet d'une métaphore – parfois contestée – de vagues féministes se déployant depuis le XIX^e siècle (Pavard, 2018; Rocheftort, 2019). La première porte sur le droit de vote. L'obtention de celui-ci sera permise par le rôle joué par les femmes dans l'éducation des futurs citoyens et par leur investissement important dans les activités productives lors de la deuxième guerre mondiale. La deuxième vague se concentre sur la maîtrise de la procréation avec l'adoption de l'IVG (interruption volontaire de grossesse) et de la contraception (Froidevaux-Metterie, 2018, 2020b; Ion, 2018; Rocheftort, 2019). Une troisième vague, dans les années 1990, et une quatrième actuelle, par le biais d'Internet, font l'objet de débats académiques (Pavard, 2018). Froidevaux-Metterie (2020b) présente les différentes revendications féministes passées et présentes sous la forme de « batailles », qu'elle situe temporellement, plutôt que des « vagues ». On y trouve les enjeux majeurs des revendications féministes au cours du temps (Tableau 2).

Période	Nature de la bataille
Mi XIXe - mi XXe	Bataille du vote
Années 60	Bataille de la procréation
Années 70	Bataille sur les libertés sexuelles
Années 80	Bataille du travail (ex : plafond de verre)
Années 90	Bataille de la famille (ex : loi sur le PACS, 1999)

Années 2000	Bataille du genre : « lutte contre les stéréotypes par l'analyse et la déconstruction de dynamiques qui, dès la petite enfance et tout au long de l'existence, fabriquent puis perpétuent des rôles genrés » (Froidevaux-Metterie, 2020b, p. 65)
-------------	--

Tableau 2 Batailles féministes selon les époques (d'après Froidevaux-Metterie, 2020)

Le féminisme a donc recouvert différentes revendications. Si cette approche du féminisme par la métaphore de vagues donne l'idée d'un féminisme unifié et ayant évolué au fil des époque et des réalités sociales, il y a en réalité une pluralité de courants féministes. Pour cela, Rochefort (2019) propose de considérer des féminismes pour rendre compte de la variété des courants possibles.

1.2 Le(s) féminisme(s), divers courants

Si le féminisme a évolué au cours du temps, nous allons voir qu'il est en réalité multiple. Certain•es auteur•ices utilisent même ce terme au pluriel, avec l'argument que cela est plus adapté, puisque sous des définitions englobantes se retrouve un ensemble de positionnements aux multiples facettes (P. Y. Martin, 1990; Rochefort, 2019). Nous allons présenter les différents courants que regroupe le féminisme dans cette partie.

S'il est fréquent de parler de féminismes au pluriel, c'est que les courants féministes sont nombreux et renvoient à des mobilisations sociales et politiques dont ils sont indissociables (Dorlin, 2008b; Rochefort, 2019). En effet, on peut considérer que « *Le féminisme est une orientation large et multifacettes plutôt qu'une simple idéologie.* » (Ferree, 1987; Jaggar, 1983; Jaggar & Rothenberg, 1984; P. Y. Martin, 1990, p. 184). Ces différents courants sont liés aux approches variées des études de genre dont les féminismes sont nourris. Celles-ci permettent de déconstruire l'idée de comportements différents entre hommes et femmes¹¹ qui seraient basés sur des dimensions biologiques. Par l'introduction de la notion de genre, les études de genre¹² montrent

¹¹ Ces catégories sont restrictives et présentées comme binaires.

¹² Le genre, lui-même, « désigne les processus sociaux, culturels, historiques et psychiques par lesquels les identités sexuées et sexuelles sont produites, les processus par lesquels les frontières entre ces identités sont tracées et/ou subverties, et les dynamiques par lesquelles les rapports de pouvoir qui sous-tendent ces identités et ces frontières sont perpétués et négociés. » (Lépinard & Lieber, 2020b, p. 4). La phrase bien connue de Simone de Beauvoir dans *Le deuxième sexe* résume cette idée : « On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. Seule la médiation d'autrui peut constituer un individu comme un *Autre*. » (Beauvoir, 1949, p. 285).

en quoi les comportements sont socialement inscrits et construits. Nous précisons toutefois que l'approche essentialiste du féminisme se distingue de ce qui est précédemment mentionné : le féminisme essentialiste ne distingue pas sexe et genre et revient à estimer que certains attributs découlent de la biologie (Parini, 2007). Ce féminisme, porté par certaines organisations chrétiennes et socialistes – post seconde guerre mondiale – voient les progrès sociaux comme la possibilité pour les femmes de mieux remplir leur mission maternelle et reproductrice (Masquelier, 2019). Nous excluons ce positionnement de ce que nous qualifierons de féministe dans ce travail.

Lépinard et Lieber expliquent que les études de genre visent à montrer en quoi le genre a une implication sur la réalité, et la vie des individus : « *le genre est transversal au monde social, [et] une dimension structurante de la subjectivité (nos désirs, pulsions, affects de la perception de nous-mêmes)* » (Lépinard & Lieber, 2020b, p. 3). Il s'articule par ailleurs à d'autres rapports de pouvoirs tels que la classe sociale, ou la race (Lépinard & Lieber, 2020b; Lépinard & Mazouz, 2021). L'idée des études de genre est de déconstruire « *cette évidence de la différence* » (Lépinard & Lieber, 2020b, p. 4) et de dénaturaliser les phénomènes qui nous semblent naturels, soit démontrer le construit social autour de nos conceptions du monde. Il existe une diversité de conceptualisations du genre, chacune propose une certaine vision de l'identité, des rapports de pouvoir, etc., et inspire les différentes théories féministes. Par ailleurs, « *les conceptualisations du genre [...] sont également et avant tout des théories féministes : en produisant un savoir plus complet sur la société, elles visent à sa transformation.* » (Lépinard & Lieber, 2020b, p. 6). On peut aussi dire que les féminismes sont différents selon les théories auxquelles ils se conforment ou s'opposent (Rochefort, 2019).

Les courants féministes sont donc nombreux et font référence à des autrices variées. Ils s'inscrivent dans des conceptions et revendications diverses, et parfois opposées. Ces courants se concrétisent dans des actions et organisations. Nous proposons ci-dessous une vue d'ensemble, non exhaustive, de courants féministes actuels. Ceux-ci ne sont pas nécessairement mutuellement exclusifs.

- Le féminisme universaliste, associé à Simone de Beauvoir (2012 [1949]) refuse la différence, notamment derrière l'argument bien connu de Beauvoir selon lequel le fait d'être une femme est une construction sociale, et non une différence innée.

- Le féminisme différentialiste, qui s'oppose à l'universaliste (Perrot, 2020), est influencé par la psychanalyse et rangé derrière Antoinette Fouque (1995) en France. Il revendique la reconquête de la spécificité féminine (Ion, 2018).
- Le féminisme radical vient dénoncer le système patriarcal : « *La position féministe radicale post soixante-huitarde ne se contente plus de revendiquer l'égalité pour les femmes dans un monde historiquement fondé sur la domination masculine, mais dénonce le système patriarcal et androcentré générateur d'oppression et de violence à l'encontre des femmes considérées comme un groupe social en soi.* » (Ion, 2018, p. 15).
- Le féminisme matérialiste se focalise sur la matérialité de la domination masculine à travers le travail ou l'activité reproductive notamment (Lépinard & Lieber, 2020a). Ce courant considère que le corps des femmes est le lieu où la domination se joue, le corps est approprié et exploité (Froidevaux-Metterie, 2018). Les figures de ce courant sont entre autres Christine Delphy et Colette Guillaumin.
- Le féminisme matérialiste est mis en opposition¹³ avec le féminisme post structuraliste qui s'intéresse aux discours et symboles, et à leur capacité à façonner les identités (Lépinard & Lieber, 2020c). Il est inspiré de la psychanalyse et très associé à Judith Butler (Butler, 2004). Le féminisme queer s'inscrit dans le post structuralisme et critique le système binaire masculin/féminin, ainsi que la normativité hétérosexuelle (Ion, 2018).
- Le courant intersectionnel articule le genre avec d'autres structures de pouvoir (Crenshaw, 1989), il met en lumière la multiplicité des oppressions (Perrot, 2020). En France, ce courant constitue l'un des points de tensions entre féministes avec le port du voile comme cristallisation : parmi les féministes françaises, il est fréquent de se positionner contre le port du voile, ce qui est vu en Angleterre et aux Etats-Unis comme une incapacité à saisir le vécu des femmes, notamment immigrées (Perrot, 2020).
- Le féminisme dit modéré n'apporte pas de critique aux éléments structurels du sexisme, et se situe à un niveau très individuel. Il est associé au postféminisme¹⁴, au féminisme néolibéral, au pop féminisme¹⁵, etc. « *Malgré la diversité des points de vue analytiques, au centre*

¹³ Nous précisons par la suite que cette opposition est remise en question (Ahmed, 2006) : le féminisme post-structuraliste ne nie pas la dimension matérielle des inégalités de genre, mais met en avant le rôle des symboles et des représentations.

¹⁴ Le postféminisme est considéré comme un courant privilégié, focalisé sur les enjeux de femmes blanches de milieux aisés, reproduisant d'autres discriminations (Butler, 2013).

¹⁵ Le pop féminisme voit le changement social comme possible par le biais de changements individuels avec le concours de références et éléments de culture populaires (marques, films, etc.) (Rauscher, 2022).

de toutes les versions du féminisme modéré est le sujet féminin individué qui reconnaît la persistance des inégalités de genre, mais perçoit la solution à l'inégalité comme dépendante de l'action individuelle. » (Lewis et al., 2019, p. 1).

- L'écoféminisme allie les enjeux féministes et écologiques en identifiant une même domination des hommes sur la nature et sur les femmes (Hache et al., 2016; Larrère, 2017).
- Le féminisme décolonial (Vergès, 2019) questionne les rapports de genre à l'aune des rapports coloniaux qui traversent la société, luttant contre une pensée unique des enjeux féministes, avec une attention particulière portée au racisme, au capitalisme et à l'impérialisme.

D'autres courants pourraient être développés, puisque ceux présentés ci-dessus ne représentent pas l'exhaustivité des courants existants.

Nous constatons en tout état de cause une hétérogénéité derrière l'emploi du terme féministe. Face à cela, il nous semble nécessaire de proposer une vision intégrative du féminisme, permettant de qualifier des situations pouvant regrouper des acteurs ancrés dans des courants différents, mais partageants des revendications néanmoins communes.

1.3 Proposition d'une définition englobant l'hétérogénéité des courants

Les revendications féministes ont évolué au cours du temps. Par ailleurs, différents courants se distinguent au sein du féminisme, portant certaines revendications et certains ancrages politiques plutôt que d'autres. Cette hétérogénéité n'empêche pas la convergence de courants quant à certains sujets, ce pourquoi nous proposons dans cette partie de considérer les éléments communs entre courants. Nous concluons par une définition englobante des différents courants féministes : les combats visant la fin du sexisme, la réduction des inégalités de genre, et la mise en place de solutions au travers d'un changement social.

1.3.1 Les luttes communes aux différents courants féministes

Les différents courants féministes que nous considérons dans ce travail s'accordent globalement sur la lutte contre les discriminations et les stéréotypes de genre qui limitent les droits et les libertés des femmes et minorités de genre. Nous développons ces points.

Les courants féministes s'articulent autour de combats en faveur des droits des femmes, mais également des combats « contre » des situations de discrimination. En effet, dénoncer la domination masculine revient à combattre, de manière générale, le **sexisme, soit les stéréotypes et discriminations fondé•e•s sur le genre** (Calder-Dawe & Gavey, 2016). Ceci passe tout d'abord par une reconnaissance du fait que les femmes constituent un groupe opprimé et discriminé par rapport aux hommes (Katzenstein, 1987; P. Y. Martin, 1990). En effet, a minima, le féminisme est la reconnaissance des femmes – a contrario des hommes – comme un groupe opprimé et discriminé (Katzenstein, 1987; P. Y. Martin, 1990). Le sexisme est encore fortement présent dans nos sociétés. D'après Ahmed (2015), le sexisme se déploie « *comme une machine bien huilée qui fonctionne de façon efficace et fluide car constamment utilisée* » (p.5). Ainsi bell hooks résume : « *Le féminisme est un mouvement qui vise à mettre fin au sexisme¹⁶, à l'exploitation et à l'oppression sexiste.* » (hooks, 2020, p. 9).

La lutte contre le sexisme se déploie, pour de nombreux courants, d'une part en de multiples espaces, et d'autre part, autour de la prise en compte d'une pluralité de discriminations : « *les mouvements féministes dans leur pluralité dénoncent la domination masculine, l'oppression et l'exploitation des femmes non seulement au sein de la famille, mais aussi dans l'ensemble du système économique* » (Périer & Rabier, 2023, p. 6). Au-delà de dénonciations, les mouvements féministes revendiquent une égalité entre les individus et la revendication des droits des femmes (Périer & Rabier, 2023). Il est important de noter que les discriminations de genre sont en réalité articulées à d'autres discriminations (origine sociale, ethnique, orientation sexuelle), et génèrent des inégalités. Les différents courants féministes ne se focalisent pas nécessairement sur les mêmes articulations de discriminations.

¹⁶ Le sexisme peut être défini comme « *un traitement inégal et injuste des femmes* » par rapport aux hommes (Swim et al., 2004, p. 117), il peut être flagrant (intentionnel et affiché), caché (intentionnel mais masqué), ou subtil (difficile à cerner car induit).

En ce sens, le féminisme matérialiste met par exemple l'accent sur le rapport au corps et aux conditions matérielles de subsistance, ce qui implique la prise en compte de discriminations de genre et de classe. Dans la même démarche, le féminisme noir révèle la combinaison de discriminations de genre et de race, notamment à l'aide du terme 'misognoir' articulant misogynie et racisme (Bailey, 2018). L'afroféminisme y ajoute la dimension coloniale (Pavard et al., 2020). Enfin le féminisme intersectionnel considère l'articulation de multiples discriminations.

Le féminisme va de pair avec un travail intellectuel de théorisation. La citation suivante met en lumière le lien entre projet intellectuel, développement théorique, et recherche de justice sociale : « *Le féminisme a été et est à la fois un projet politique et intellectuel – qui offre des analyses critiques de la manière dont la société est organisée, ainsi que des visions et possibilités alternatives. Le féminisme est un mouvement en cours pour la justice sociale et l'égalité.* » (Calás & Smircich, 2014, p. 609). Les autrices revendiquent également un projet théorique, dans le féminisme, qui se manifeste du fait de la pluralité des perspectives féministes. Au centre de ces différents courants se trouve le genre et les relations entre hommes et femmes. Malgré une diversité de courants et des désaccords entre ceux-ci, nous proposons d'utiliser dans notre travail une définition englobante des différents courants féministes.

1.3.2 Une définition englobante du féminisme

Face à une diversité de revendications et de courants, de nombreuses définitions s'appuient sur les points communs au sein de l'hétérogénéité des féminismes pour tenter d'en donner une définition englobante. Nous nous appuyons sur celle-ci pour définir le féminisme comme il pourra être entendu dans la suite de notre travail.

Le tableau suivant (Tableau 3) regroupe différentes définitions choisies pour nous permettre de proposer une définition globale, dont certaines déjà rencontrées dans les parties précédentes de notre travail, relevant ce que chacune implique de particulier. L'ensemble de ces définitions nous paraît pouvoir donner une vision englobante du féminisme tout en correspondant avec l'idée du féminisme que nous souhaitons porter dans ce travail.

Définition	Particularité
« On peut définir les féminismes comme les combats en faveur des droits des femmes et de leurs libertés de penser et d'agir. Cette lutte comprend un large volet de critique de la subordination et de la domination des femmes, mais aussi des normes de genre. Car, si les féminismes concernent en priorité les femmes, ils touchent plus généralement les définitions du masculin et du féminin et les codes de féminité et de masculinité établis selon un mode hiérarchique. » (Rocheffort, 2019, p. 4).	Cette définition souligne la dimension de combat pour la fin de la domination masculine et des stéréotypes.
« le féminisme peut être défini, selon l'historienne américaine Linda Gordon, comme « une critique de la suprématie masculine, forgée [...] à la lumière d'une volonté d'en changer le cours, qui elle-même repose sur la conviction qu'un tel changement est possible » (Gordon, 1986, p. 29; traduit et cité dans Bereni & Revillard, 2012).	Cette définition met en avant la mise en œuvre d'un changement envisagé comme possible.
« Le féminisme est indissociablement une pensée critique et un mouvement social. » (Choulet-Vallet et al., 2021, p. 5).	Cette définition insiste sur la dimension critique du féminisme.
« Le féminisme est une question de transformation sociale des relations de genre (Butler, 2004, p. 204), et d'une quête de justice à travers la réduction des inégalités de genre en faisant avancer les différents intérêts des femmes (Walby, 2011), ainsi qu'en atteignant l'équité à travers un changement social (Grosser et al., 2017). » (Grosser & McCarthy, 2018, p. 1101).	Cette définition met en avant la volonté de transformation sociale et de justice.
« Le féminisme est un mouvement qui vise à mettre fin au sexisme, à l'exploitation et à l'oppression sexiste. » (hooks, 2020, p. 9).	Cette définition se focalise sur la volonté de mettre fin au sexisme.
« Le féminisme a été et est à la fois un projet politique et intellectuel – qui offre des analyses critiques de la manière dont la société est organisée, ainsi que des visions et possibilités alternatives. Le féminisme est un mouvement en cours pour la justice sociale et l'égalité. Il s'agit également d'un projet de développement théorique, qui se manifeste aujourd'hui par une pluralité de perspectives féministes, dont l'axe central est le genre et les relations entre les hommes et les femmes. » (Calás & Smircich, 2014, p. 609).	Cette définition appuie la dimension intellectuelle sous-jacente au féminisme.

Tableau 3 Définitions du féminisme

Ces définitions mettent en avant des « combats » qui constituent les féminismes, avec une visée transformatrice, développant une vision encore inexistante de la société nécessitant des changements en matière politique, économique ou sociale (P. Y. Martin, 1990; Mueller, 1987; Taylor, 1983). Pour la suite de ce travail, nous considérerons le féminisme comme les « *combats en faveur des droits des femmes et de leurs libertés de penser et d'agir* » (Rocheffort, 2019, p. 4), visant la fin du sexisme (hooks, 2020), la réduction des inégalités de genre, et la mise en place de solutions au travers d'un changement social.

Au-delà d'idées défendues, le féminisme se traduit en actions concrètes menées par des mouvements, des organisations ou des initiatives féministes. Celles-ci sont étudiées avec différentes perspectives. Parmi ces dernières, nous proposons de considérer dans la partie suivante l'appréhension qu'en font les mouvements sociaux, et l'évolution théorique qui conduit au concept d'espace de cause.

2 Saisir le féminisme mis en œuvre, de la perspective des mouvements sociaux à l'espace de cause

Si la place d'un objet tel que le féminisme en sciences de gestion peut surprendre, il nous semble au contraire que les sciences porteuses d'une dimension pratique, comme le management, sont un lieu tout à fait propice pour étudier le féminisme. En effet, les sciences du management et des organisations s'attèlent à la dimension organisée du monde. Ainsi, elles deviennent le lieu idéal pour l'étude de la dimension organisationnelle des changements sociaux. Le très connu groupe féministe FEMEN, né en Ukraine, est par exemple une organisation ayant élaboré des procédés précis. Le planning familial, également, en assurant l'accès à l'IVG, est une organisation féministe nécessitant certaines procédures, et des organes de management. Les sciences du management et des organisations permettent de comprendre, d'un point de vue organisationnel, les structures revendiquant des valeurs féministes. Par ailleurs, de nombreux travaux gestionnaires s'attèlent au féminisme, à ses enjeux et ses organisations, notamment dans les revues *Human Relations* (i.e. Vachhani & Pullen, 2018), *Organization* (i.e. Ahl & Marlow, 2012), *Organization Studies* (i.e. Tyler & Cohen, 2010), *Gender Work and Organizations* (i.e. Just & Muhr, 2020), ou encore *Journal of Management Studies* (i.e. Werner et al., 2023).

Dans cette partie, nous allons présenter l'approche organisationnelle du féminisme la plus répandue, celle des mouvements sociaux. Face à certaines insuffisances concernant la prise en compte des acteurs contribuant à un même objectif féministe, nous proposerons de nous concentrer sur la notion d'espace de cause, plus englobante. L'espace de cause, dans sa dimension globale, permet d'inclure une plus grande variété d'organisations féministes que d'autres approches plus restrictives, sans se focaliser sur le niveau organisationnel, et en préférant une analyse inter organisationnelle. Nous effectuerons un détour par les organisations féministes et la littérature sur les organisations alternatives, également essentielles pour l'étude du féminisme.

Les organisations féministes interagissent à la fois entre elles et avec d'autres organisations. Ceci les expose à un risque de cooptation que nous expliciterons par la suite. Nous présentons la notion d'espace de cause qui apporte une perspective nuancée sur l'enjeu de cooptation et permet de voir la richesse des interactions avec des organisations d'autre nature dans l'atteinte d'un objectif de changement social.

2.1 Les organisations féministes, organisations de mouvements sociaux comme acteurs majeurs du changement social

Dans cette partie, nous présentons l'approche du féminisme par les organisations féministes, qualifiées d'organisations de mouvement social. Nous présentons la littérature sur les mouvements sociaux et montrons en quoi elle ne permet pas de saisir les interactions d'une diversité d'acteurs contribuant à un même objectif féministe. Nous présentons tout d'abord quelques éléments de la littérature sur les mouvements sociaux, qui peuvent être définis comme étant « *des réseaux d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes et/ou d'organisations, engagés dans des conflits politiques ou culturels, sur la base d'identités collectives partagées.* » (Diani, 1992, p. 1). Nous nous focalisons par la suite sur les mouvements sociaux féministes, et enfin sur les organisations de mouvements sociaux.

Les organisations sont au cœur de l'action des mouvements sociaux. Elles sont porteuses des actions menées au sein de ces derniers (Ferree & Martin, 1995). Le mouvement #MeToo constitue à ce titre une modalité organisationnelle du féminisme ayant transformé la société : « *En tant que mouvement de justice sociale, le féminisme dénonce des discriminations systémiques et des actes de violence en associations, s'impliquant activement pour un changement de paysage politique. Le mouvement #MeToo*

illustre comment des initiatives de 'grassroot organizing'¹⁷ résistent au harcèlement sexuel et à la violence. » (Fotaki & Pullen, 2023, p. 594). Dans cette partie, nous montrons comment les organisations constituent un maillon essentiel de l'action des mouvements sociaux. Elles proposent une opérationnalisation des idées développées et défendues par les mouvements sociaux.

2.1.1 Qu'est-ce qu'un mouvement social ?

Les organisations féministes s'inscrivent dans le mouvement social féministe. Les mouvements sociaux, porteurs de revendications politiques, sont divers. Nous commençons par expliciter ce qu'est un mouvement social avant de nous intéresser plus spécifiquement au mouvement social féministe. Ces mouvements sont animés par leurs revendications politiques visant à transformer la société.

De façon générale, la définition suivante des mouvements sociaux peut être retenue : « *Les mouvements sociaux sont définis comme des réseaux d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes et/ou d'organisations, engagés dans des conflits politiques ou culturels, sur la base d'identités collectives partagées.* » (Diani, 1992, p. 1). Un mouvement social est donc un réseau d'acteurs variés aux objectifs politiques partagés. Les travaux sur les mouvements sociaux tendent à se concentrer sur des questions comme celle des moteurs de l'action collective, de ses effets sur la société (Bakker et al., 2017), ou de la posture des activistes sociaux, qu'ils appartiennent à l'organisation dont ils contestent les actions, ou qu'ils en soient extérieurs (Briscoe & Gupta, 2016; Lounsbury & Schneiberg, 2008).

Les mouvements sociaux sont porteurs de revendications politiques. La littérature s'est attachée à comprendre comment ces revendications étaient portées par des ensemble d'acteurs formalisés ou non, pouvant prendre la forme d'organisations formelles : les organisations de mouvements sociaux. Par ailleurs, les acteurs de changements sociaux sont nécessairement des acteurs politiques. Les approches par les mouvements sociaux ont tendance à se focaliser sur un certain type d'acteurs pouvant contribuer à des revendications politiques. Cela peut conduire à ignorer des acteurs et organisations impliqués dans les changements sociaux. Les mouvements sociaux féministes font face à la même difficulté, nous l'expliquons dans la section suivante.

¹⁷ Nous laissons volontairement cette expression dans la langue d'origine de cette citation, elle peut être traduite par de l'*organizing* populaire ou à but non lucratif.

2.1.2 Mouvements sociaux féministes

Nous montrons que la littérature sur les mouvements sociaux féministes se focalise sur plusieurs types d'enjeux, tout en envisageant de manière restrictive les acteurs contribuant aux mouvements sociaux. Seuls les acteurs exclusivement militants sont généralement considérés. Cela nie les contributions à des objectifs féministes d'acteurs moins engagés politiquement. Si nous avons introduit le militantisme précédemment comme un caractère inhérent au féminisme, nous détaillons plus avant les actions militantes étudiées par le prisme des mouvements sociaux.

En effet, le mouvement féministe est le théâtre d'une grande variété, tant de revendications que de types d'actions menées : « *Le mouvement féministe n'est ni cohérent, ni singulier, ni unifié. Il ne poursuit pas et ne peut pas poursuivre une stratégie unique.* (Ferree & Martin, 1995, p. 7). Ce mouvement s'inscrivant dans différents courants, il observe une certaine fragmentation : « *Il s'agit d'une mobilisation à multiples facettes qui a pris différentes formes à différents moments, dans différentes régions du pays, dans différents contextes socio-économiques et politiques, et parmi des femmes de différents groupes raciaux, ethniques, de classe et d'âge* » (Ferree & Martin, 1995, p. 7). Face à cette diversité, les objets appréhendés comme relevant du mouvement social, tout comme les questionnements abordés, sont variés. Cette variété entraîne de possibles conflits au sein des mouvements (Bereni, 2012).

Comme évoqué, la littérature sur les mouvements sociaux tend à se focaliser sur des actions – et les membres qui y contribuent – qualifiées de militantes, ce qui peut mener à l'absence de considération de certains acteurs et certaines actions. Par ailleurs, le militantisme est défini de manière assez peu précise. Bergman et Montgomery (2018) le définissent comme « *la combativité et la volonté de se battre* » (p.30), allant du sabotage au soutien à un ami. Cependant, certaines actions ont tendance à être considérées plus militantes que d'autres, ce qui implique que certaines actions soient négligées par rapport à d'autres. Dans son travail de thèse, Dorion tente de définir les actions féministes à travers le prisme de l'association féministe à laquelle elle a pris part (Dorion, 2018). Lorsqu'elles pensent à leurs actions, les membres de l'organisation qu'elle étudie ont tendance à se concentrer exclusivement sur les événements organisés (type happening) « *pour perturber l'ordre social* » (p.465), elles présentent une compréhension étroite de leurs actions, alors qu'une approche plus large permettrait d'inclure leurs productions d'écrits, leur participation à des manifestations, ou encore les fêtes qu'elles organisent (Dorion, 2018). Dorion identifie deux compréhensions principales des efforts de transformation sociale, d'un côté, l'action d'être un

groupe, de se transformer, et de l'autre côté, la vision du militantisme exclusivement dans la rue, elles se réfèrent toutes les deux à « *des significations différentes de l'action politique.* » (2018, p. 481). Le militantisme féministe se trouve de plus en plus diffus : « *au sein du secteur non lucratif, il apparaît de plus en plus difficile de distinguer les acteurs militants, endossant des objectifs clairement politiques et contestataires, d'autres acteurs de la « société civile » qui s'investissent pour des causes sociales en se tenant à distance du langage politique et de la critique frontale de l'économie.* » (Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020, p. 514). En effet, le prisme des mouvements sociaux féministes se concentre sur l'action organisée de luttes féministes en dehors des institutions, cependant le militantisme a porté ses revendications dans diverses d'entre elles : syndicats, médias, police, etc. (Bereni, 2012). Il est donc nécessaire d'élargir la prise en compte des acteurs et des actions, trop restrictive dans l'étude des mouvements féministes.

2.1.3 Les organisations féministes : des organisations de mouvements sociaux

En 1987, Katzenstein qualifiait le « mouvement des femmes » d'une « *force politique qui, même au sein d'un même pays, a une large variété idéologiques et un éventail d'expressions organisationnelles* » (Katzenstein, 1987, p. 5). Ainsi, les différents courants qui traversent les études féministes et les études de genre génèrent à la fois une variété de natures d'organisations, mais également des questionnements différents au sujet des organisations. Les féminismes, libéral, radical, psychanalytique, socialiste ou post-structuraliste/post-moderne, n'ont pas les mêmes conceptualisations du genre, et ainsi, pas les mêmes effets sur les organisations. Les effets possibles se concentrent autour de l'accès des femmes aux organisations, des enjeux relatifs au fait de genrer les pratiques et processus dans les organisations, ou enfin la stabilité des catégories 'genre', 'masculinité', 'féminité' et 'organisation' (Calás & Smircich, 2014).

En nous appuyant sur les organisations féministes comme organisations de mouvement social, nous montrons que la dimension organisationnelle est présente dans la littérature sur les mouvements sociaux (J. D. McCarthy & Zald, 1977). Nous présentons chaque concept et développons les connaissances établies au sujet des organisations de mouvements sociaux. Nous nous appuyons particulièrement sur des travaux portant sur des organisations féministes (i.e. Hildwein, 2016).

Afin de définir une organisation de mouvement social, rappelons qu'un mouvement social est précisément défini comme « *un ensemble d'opinions et de croyances au sein d'une population qui représente des préférences pour changer certains éléments de la structure sociale et/ou de la distribution des récompenses d'une société* » (J. D. McCarthy & Zald, 1977, p. 1217-1218). L'idée de modifier les structures sociales rejoint la définition précédente quant à sa dimension politique et sa volonté de changement mis en œuvre. Des organisations peuvent se positionner au sein de mouvements sociaux. Une organisation de mouvement social est alors « *une organisation complexe ou formelle qui identifie ses objectifs avec les préférences d'un mouvement social ou d'un contre-mouvement et qui tente de mettre en œuvre ces objectifs* » (J. D. McCarthy & Zald, 1977, p. 1218). Les organisations de mouvements sociaux sont donc des structures formalisées, tandis que les mouvements sociaux en soi, moins formalisés, sont des réseaux regroupant individus, organisations, ou groupes informels. Une critique formulée à l'encontre de cette perspective sur les organisations de mouvements sociaux est celle de ne pas permettre l'étude de petites organisations. Les organisations de mouvement social rendent la mobilisation possible par le biais des ressources qu'elles accumulent (Hildwein, 2016). Dans cette perspective, les organisations se situent sur une certaine 'industrie' de mouvement social, où elles sont hiérarchisées et institutionnalisées, ce qui, pour Hildwein (2016), ne permet pas d'appréhender les petites organisations activistes, mais seulement les organisations les plus reconnues.

Ce courant théorique permet l'élaboration d'une liste de ressources (Edwards & McCarthy, 2004), que Hildwein (2016) qualifie de non exhaustive : des ressources matérielles (biens mobiliers, immobiliers, financiers) ; des ressources morales (légitimité, image) ; des ressources culturelles (savoirs conceptuels ou pratiques) ; des ressources socio-organisationnelles (cadres institutionnels, ou réseaux sociaux) ; des ressources humaines (force de travail, leadership). Hildwein, s'appuyant notamment sur cette liste, observe trois ressources présentes dans l'organisation La Barbe, étudiée dans son travail de thèse. Ce groupe activiste propose à ses membres : un nom de groupe, soit une ressource morale ; un répertoire tactique, soit une ressource culturelle ; et enfin des réseaux sociaux que les membres peuvent utiliser et qui attirent l'attention. L'appréhension des mouvements sociaux par les organisations qui en font partie met en avant le fait que ces dernières recherchent des ressources. Se focaliser sur les organisations de mouvements sociaux permet un rapprochement entre littérature en stratégie et management et

littérature sur les mouvements sociaux. Les organisations de mouvements sociaux constituent un objet d'étude faisant le pont entre ces deux littératures.

Les organisations féministes peuvent être considérées comme des organisations du mouvement social féministe. Nous identifions une souplesse dans la définition de ces organisations. En effet, les études empiriques sur les mouvements sociaux féministes s'intéressent à des revendications et des formes organisationnelles différentes. Dans la littérature, une place importante semble donnée aux intentions des différents mouvements et à leur articulation (Buechler, 1990; Falquet, 2005; James, 1983). Au-delà des revendications, les types de structures étudiées varient selon les auteur•ice•s, pouvant se focaliser sur des 'groupes' comme sur des 'organisations' (Ferree & Martin, 1995). Banks (1986) analyse dans son ouvrage sur les mouvements de femmes « *tous les groupes qui ont essayé de changer la position des femmes, ou les idées sur les femmes* » (p. 3). Son approche semble se focaliser sur des groupes précis et délimités dont la nature de l'objet définit la dimension féministe.

Les organisations féministes font l'objet de nombreux appels à développer la littérature à leur sujet (Acker, 1990 ; Ferree & Martin, 1995), suite au constat notamment d'un manque de définition empirique du rôle et de l'importance des organisations féministes dans le mouvement, que ce soit sur les individus ou sur la société (P. Y. Martin, 1990). Ferree et Martin (1995), dans leur ouvrage dédié aux organisations féministes, présentent toutes les avancées féministes ayant lieu dans la société comme l'œuvre du travail préalable d'organisations féministes. On comprend que les organisations féministes font partie du mouvement social féministe. En effet, globalement, les avancées du mouvement social féministe sont le résultat du travail des nombreuses organisations fondées pour réaliser le travail du mouvement : « *Le mouvement des femmes existe parce que des féministes ont fondé et doté en personnel ces organisations pour qu'elles fassent le travail du mouvement.* » (Ferree & Martin, 1995, p. 4). Les autrices expliquent que ces organisations sont de différentes natures, elles peuvent englober des permanences téléphoniques de petite ampleur, des collectifs pour l'avortement nécessitant un fort engagement pour des actions illégales, ou encore des organisations que l'on peut qualifier de massives comme l'Organisation Nationale pour les Femmes (National Organization for Women). Toutes ces organisations, aussi variées soient-elles, soutiennent les femmes et sont soutenues par elles (Ferree & Martin, 1995). Les organisations féministes sont vues comme le moyen de développer et

diffuser le féminisme comme objet de changement collectif, et ainsi, le moyen d'aboutir à une société meilleure (P. Y. Martin, 1990).

Si les perspectives féministes critiquent vivement les organisations, et particulièrement la bureaucratie en tant que structure patriarcale favorisant l'exercice de dominations (Dorion, 2018; Eisenstein, 1995; Ferguson, 1984; P. Y. Martin, 1987), il existe des organisations féministes aux fonctionnements alternatifs (Dorion, 2018). Ces organisations génèrent des questionnements spécifiques dans la littérature, différents selon les courants féministes. Le tableau suivant (Tableau 4) illustre les différents questionnements relatifs aux organisations selon certains courants féministes.

Courant féministe	Problématiques organisationnelles abordées dans la littérature
Féminisme libéral	Ce courant s'intéresse aux femmes dans le management : la focale se situe au niveau individuel, notamment des femmes en positions managériales avec des sujets comme le plafond de verre (Buscatto & Marry, 2009; Cotter et al., 2001), le leadership au féminin (Fine, 2009; Villesèche et al., 2022).
Féminisme radical	Ici sont étudiées les organisations alternatives : le féminisme radical vise à développer des modes d'organisation compatibles avec les valeurs féministes, notamment la communauté, l'égalité et la participation (Calás & Smircich, 2014), notamment des groupes de sensibilisations ¹⁸ . Les cas d'organisations de féminisme radicales constituent souvent des cas d'entrepreneuriat.
Féminisme psychanalytique	Les enjeux adressés selon ce courant (Millett, 2000) sont peu critiques et se penchent sur la différence entre les femmes et les hommes dans les organisations, initialement pour expliquer leur subordination économique, puis pour instrumentaliser les « différences ».
Féminisme socialiste	Ce courant s'intéresse à l'interconnexion entre organisations et reproduction des normes de genre (Ely & Padavic, 2007), soit à la manière dont les organisations reproduisent les discriminations. L'emphase est

¹⁸ Les groupes de sensibilisation correspondent en anglais aux 'consciousness raising groups'.

	mise sur les relations de pouvoir, ou sur les conditions matérielles et historiques.
Féminisme post-structuraliste	Ce courant explore les liens entre discours, genre et relations de pouvoir au sein des organisations. La norme masculine dans l'univers organisationnel est dénoncée. L'hétéronormativité des organisations est également discutée.

Tableau 4 Courants féministes et questionnements organisationnels (Calàs et Smircich, 2014)

Nous montrons dans cette partie que la littérature sur les organisations féministes, ancrée dans le champ des mouvements sociaux, indique que les enjeux au sujet des organisations féministes sont différents selon les courants. Par ailleurs, ils cherchent à définir ces organisations de manière stricte, tout en permettant de prendre en compte une grande variété d'organisations. Celles-ci peuvent être d'ampleur et de formalisme varié •es, pérennes ou non, et revêtent une dimension processuelle.

2.2 Organisations féministes : formalisme et dimension processuelle

Nous montrons dans cette section que les organisations féministes se trouvent dans une situation ambivalente vis-à-vis de leur propre pérennité : en cherchant à modifier le contexte social où elles évoluent, elles contribuent à affaiblir les raisons de leur propre existence, se contraignant à disparaître. Ceci va à l'encontre des objectifs classiques des organisations. Ce cheminement revêt une dimension processuelle.

2.2.1 Nature des organisations féministes : des structures variables

Les actions féministes sont parfois structurées dans des groupes informels et non dans des organisations formelles (P. Y. Martin, 1990). Martin (1990) s'attache en effet à donner une définition des organisations féministes permettant d'intégrer des organisations plus ou moins formelles, comme les groupes de sensibilisation. Il est possible d'envisager que les initiatives féministes soient des groupes rassemblant plus ou moins durablement des personnes autour

Chapitre 1. Le féminisme à l'œuvre

d'objectifs communs, au formalisme varié. La souplesse de cette approche a pour but d'inclure une grande diversité du mouvement féministe : « *Cette définition permet de considérer les groupes de sensibilisation, si répandus dans les premières phases du mouvement moderne des femmes (Ferree & Hess, 1985; Freedman, 1979), comme des organisations féministes* » (P. Y. Martin, 1990, p. 185). En ce sens, ces organisations peuvent être définies par les espaces qu'elles occupent et les moyens qu'elles utilisent. Elles se heurtent, par ailleurs, à un environnement qui leur est hostile. Ce sont alors « *des espaces où, et des moyens par lesquels, le travail du mouvement féministe est effectué ; qui doivent rendre des comptes au mouvement féministe par le biais d'une 'accountability' interne mise en œuvre par les membres de l'organisation ; et qui sont caractérisées par de nombreuses dissonances du fait de cet encastrement dans un mouvement social féministe non univoque et dans un environnement patriarcal* » (Dorion, 2018, p. 486).

On comprend que les organisations féministes, vues comme des organisations de mouvements sociaux (P. Y. Martin, 1990), peuvent varier en nature et en ampleur, mais que toutes effectuent le travail de changement social féministe recherché. En ce sens, Katzenstein (1987) rappelle que le mouvement féministe tient sa force de l'émergence d'organisations féministes à une échelle locale, donc moins visible, que des organisations à portée nationale. Cette variété d'organisations féministes se retrouve dans les études empiriques. En effet, empiriquement, les organisations féministes que l'on retrouve dans la littérature sont les maisons d'édition féministes, (Young, 1989), le Mouvement de Libération de Femmes, l'association FièrEs (Dorion, 2018), ou encore La Barbe (Hildwein, 2016, 2020), le mouvement en ligne #NoMorePage3 (L. McCarthy & Glozer, 2021) et bien d'autres encore.

La littérature sur les organisations féministes traduit une volonté d'élaboration de critères, ancrés dans une dimension militante notamment. Cependant, cette démarche se heurte à certaines limites : les acteurs qui ne sont pas intégralement dédiés à la cause féministe ne sont pas pris en compte. Ainsi, pour intégrer une diversité d'acteurs féministes, et notamment des acteurs 'mainstream'¹⁹ qui incluraient des programmes féministes (comme les centres d'aide aux victimes de viols dans les hôpitaux), Martin (1990) propose la définition suivante de ces organisations : « *pour les femmes et en faveur de changements pour améliorer le statut collectif des femmes, leurs conditions*

¹⁹ Le terme 'mainstream' est utilisé dans les recherches féministes pour définir les acteurs, sphères, projets qui ne s'inscrivent pas dans une démarche politique. Le terme d'institution ou l'adjectif institutionnalisé sont également utilisés avec cette signification.

d'existence, leurs opportunités, leur pouvoir, leur estime d'elles-mêmes » (P. Y. Martin, 1990, p. 184). Elle élabore également les critères d'une organisation féministe suivants : une idéologie féministe, des valeurs féministes, des objectifs féministes, la production de résultats féministes, le fait d'avoir été fondée comme une organisation du mouvement des femmes (P. Y. Martin, 1990). Ces organisations sont variées, elles peuvent être à but lucratif ou non, hiérarchiques ou non, d'échelle plus ou moins importante, autonomes ou non (P. Y. Martin, 1990).

Nous montrons donc que les organisations féministes, qui rencontrent des enjeux similaires à tout type d'organisations, présentent une importante variété. Dans cette variété, une ouverture est permise pour considérer comme des organisations féministes des structures qui ne seraient pas intégralement dédiées à la cause féministe. Au-delà de structures formelles que constituent les organisations féministes, l'une des modalités qu'il nous semble important de détailler est celle des initiatives féministes.

2.2.2 Les initiatives féministes comme un type d'organisation féministe à part entière

Nous montrons dans cette section que les initiatives féministes revêtent des modalités variées, et qu'elles peuvent ne pas être porteuses d'une revendication ouvertement féministe. Elles sont néanmoins dédiées à des questions d'accès à davantage de droits pour les femmes, souvent multiples discriminées. Ainsi, nous considérons qu'elles sont des modalités organisationnelles féministes à ne pas négliger.

Choisir le terme d'initiative renvoie à « *une capacité d'agir, un pouvoir de prendre ou d'influer sur des décisions* » (Laville, 2015, p. 57). Les initiatives ne sont cependant pas exclusivement féministes, il existe d'autres revendications politiques structurées selon des initiatives. Laville (2015) identifie les initiatives féministes comme relevant de l'économie solidaire. Les initiatives solidaires visent à une transformation du modèle social, tout en proposant aux acteurs d'atteindre des finalités dont ils définissent eux-mêmes les règles, faisant le lien avec la théorie des communs que nous aborderons par la suite. Les initiatives solidaires sont également porteuses d'une portée politique, intervenant sur des thématiques afin de les faire émerger comme problématiques publiques. Par ailleurs, le terme d'initiative féministe est en réalité assez diffusé dans la littérature. Les initiatives mentionnées sur différentes périodes historiques peuvent relever de propositions politiques

(Eisenstein, 1995), des centres d'aide sur différentes thématiques comme les violences sexuelles ou la pauvreté du fait du veuvage (Gelb, 1995; Laville, 2015)

Ainsi, les initiatives féministes correspondent à « *une multitude d'initiatives locales animées par des femmes [mélant] actions économiques et solidarités en vue d'un accès plus juste aux droits économiques, sociaux et politiques de base.* » (Guérin et al., 2011b, p. 7). Elles ont la particularité de développer une certaine autonomie par rapport aux mouvements sociaux : « *Souvent en dehors des mouvements féministes reconnus et institutionnalisés, ces initiatives se veulent d'abord des réponses pragmatiques à des problèmes de vie quotidienne. Mais elles ont aussi pour spécificité de questionner les pratiques économiques, d'expérimenter des formes innovantes d'organisation et de production et de revendiquer des changements structurels.* » (Guérin et al., 2011b, p. 8).

Dans leur ouvrage, Guérin et al. (2011) choisissent de se concentrer sur les initiatives féministes pour étudier le domaine de l'économie solidaire. Parler des « initiatives de femmes » renvoie à l'action (L. Fraisse, 2009), une action qui vise à influencer sur des prises de décision et constitue un point de départ (Guérin et al., 2011b). Les initiatives féministes présentent une certaine autonomie dans le sens où elles ne répondent pas, par exemple, à une pression des pouvoirs publics. Par ailleurs, le terme large d'initiative permet de prendre en compte une variété d'actions, en se focalisant précisément sur cette dimension d'action : « *Parler d'initiative laisse indéterminé le registre de l'action. On trouve aussi bien des associations et des groupes d'entraide, des coopératives, des groupements d'intérêt économique ou encore des activités de nature syndicale. Les initiatives ne sauraient être assimilées a priori à des « entreprises », à des « groupes d'intérêt » ou à des « mouvements sociaux », bien qu'elles puissent adopter, ou intégrer selon les contextes locaux, certaines de leurs finalités, stratégies ou organisations* » (Guérin et al., 2011b, p. 10). Choisir ce terme permet de traduire des dimensions telles que l'énergie ou le désir de changements des acteur•ice•s (Guérin et al., 2011). Les initiatives féministes incluent les 'groupes' que Martin (1990) oppose aux organisations formelles. Leur structure et formalisme les différencient.

Par ailleurs les initiatives tendent à venir proposer des solutions face aux dégradations socio-économiques qui touchent majoritairement les femmes (Hersent, 2015). Ces initiatives peuvent être développées par des associations ou des structures moins formelles dans le but de satisfaire des besoins fondamentaux tout en valorisant des savoir-faire, dans une logique émancipatoire

(Hersent, 2015). Si ces initiatives tendent à rechercher le soutien des institutions par le biais des pouvoirs publics, elles font face à certaines difficultés, souvent relatives à un enjeu de crédibilité.

Les initiatives de femmes, souvent porteuses d'une dimension entrepreneuriale, constituent une modalité organisationnelle à part entière. Dans de nombreux cas, elles portent une dimension intersectionnelle (Crenshaw, 1989) car menées par des femmes immigrées vivant une triple discrimination (femmes, immigrées et précaires) (Hersent, 2015). Ces organisations recherchent l'approbation des institutions, ce qui n'est pas le cas de toutes les organisations féministes comme nous allons le voir par la suite.

2.2.3 Les organisations féministes génératrices d'un changement social qui précarise leur propre existence

Les organisations féministes travaillent à générer un changement de la société en faveur des valeurs féministes. Incarnant un changement qu'elles cherchent à faire advenir, elles sont porteuses d'une dimension processuelle. De plus, elles ne sont pas pérennes puisque pour la plupart, elles visent à éliminer la raison même de leur existence en générant un changement dans la société.

La littérature sur les organisations féministes se positionne quant à la pérennité de ces organisations. En effet, les organisations féministes peuvent avoir un effet, même si elles ne perdurent pas (Gelb, 1995) : « *Même celles qui « s'auto-détruisent » peuvent avoir un effet, notamment si elles laissent derrière elles un impact politique substantiel, des cadres d'expérience activiste, et des systèmes de croyances ou modèles d'action collective qui peuvent être utilisés par des générations successives de participants au mouvement* » (Gelb, 1995, p. 128-129). Par ailleurs, cette non-pérennité s'articule avec une dimension processuelle. En effet, la dimension évolutive, non fixée, des organisations féministes prouve leur caractère dynamique. Afin de transmettre l'idée de ce dynamisme présent dans les organisations féministes, Acker (1995) propose l'idée d'*organizing* féministe, plutôt que d'organisations afin de rendre visibles les processus qui ont lieu, engendrés par des participant•e•s, plutôt que des organisations abstraites et non générées. Ce terme d'*organizing* est mobilisé en sciences des organisations pour signifier l'éternel processus de devenir des organisations (Hernes, 2014; Tsoukas & Chia, 2002). Il tire son origine des travaux sur le *sensemaking* (Weick, 1995).

Cet *organizing* a lieu dans un environnement patriarcal. Celui-ci pousse les organisations féministes à se positionner en alternative à d'autres organisations sexistes (Dorion, 2018). Comme elles évoluent dans des espaces où elles constituent des alternatives, les actions des organisations féministes peuvent être qualifiées, faisant échos à une autre littérature, de travail institutionnel (Lawrence et al., 2013; L. McCarthy & Glozer, 2021). Dans leur article, McCarthy et Glozer (2021) étudient comment une organisation féministe en ligne a cherché à faire retirer des images sexualisées de femmes dans les magazines anglais. Elles considèrent donc cet effort comme un travail institutionnel, cherchant à faire évoluer l'institution du genre.

Les organisations féministes ont donc vocation à générer des changements institutionnels qui remettront en question leur propre existence puisque le but est de devenir non nécessaire. Par ailleurs, les organisations considérées comme féministes peuvent être de natures très différentes. Certains travaux visent à en donner la vision la plus large possible pour intégrer la plupart des structures organisationnelles, plus ou moins formelles, porteuses d'actions féministes. Cela s'oppose à une vision parfois restrictive des mouvements sociaux dans leur considération des acteurs contribuant à une avancée féministe. Par ailleurs, l'approche focalisée sur les organisations féministes et organisations de mouvements sociaux explore peu les interactions entre ces organisations. Nous proposons de considérer les espaces de cause comme un concept à même de saisir la diversité des types d'organisations impliquées dans la mise en œuvre d'actions féministes et leurs interactions.

2.3 L'espace de cause : une approche valorisant les contributions multiples et les interactions

Le concept d'espace de cause permet d'appréhender la diversité d'organisations et initiatives pouvant contribuer à un même changement social féministe, et d'éviter une approche trop restrictive. De plus, il propose de ne pas se focaliser sur une seule organisation à la fois, mais de se situer à un niveau inter-organisationnel. L'espace de cause nous amène à considérer les luttes féministes comme des espaces réunissant une variété d'organisations féministes, inscrites dans des courants féministes différents, engendrant des tensions. Cette notion permet également d'appréhender une diversité dans la nature des organisations contribuant à une cause féministe : associations militantes, organisations institutionnelles, ou économiques, peuvent être considérées. Les interactions entre organisations génèrent un risque de dépolitisation par cooptation de la cause politique des organisations féministes par d'autres organisations considérées comme moins politisées que nous discutons.

2.3.1 *Appréhender les luttes féministes d'organisations multiples à l'aide du concept d'espace de cause*

Nous montrons dans cette section la portée du concept d'espace de cause pour analyser les actions féministes. En effet, ce concept permet de prendre en compte une plus grande diversité d'acteurs contribuant aux changements sociaux féministes, notamment des acteurs institutionnels ou économiques considérés extérieurs par les mouvements sociaux.

L'espace de cause offre la possibilité de considérer qu'il existe un espace dédié à une cause, où différents acteurs évoluent. Cette notion nous invite à comprendre comment une diversité d'organisations contribue à un même objet féministe. Le concept d'espace de cause est appelé dans son développement initial espace de la cause des femmes. Il favorise la prise en compte des actions féministes d'un plus grand nombre d'acteurs que ne le permet l'approche par les mouvements sociaux : « *Le concept d'espace de la cause des femmes, présenté ici, offre une nouvelle perspective pour penser l'architecture des luttes pour la cause des femmes, particulièrement à l'ère contemporaine. Il permet de restituer la grande pluralité des mobilisations, leur dispersion et leur encastrement dans des visions du monde variées et des univers multiples.* » (Bereni, 2012, p. 27), mais

encore : « *Il inclut une grande variété de sites de protestation féministe qui relèvent d'univers sociaux différenciés [...] et qui embrassent partiellement leurs logiques distinctes de perception et d'action.* » (Bereni, 2012, p. 33).

Dans ce travail, nous mobilisons la notion d'espace de cause (Bereni, 2012) pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle est par essence inter organisationnelle. En effet, l'espace de cause renvoie à la participation d'une pluralité d'acteurs à un changement social féministe. Les luttes féministes impliquent des associations et autre organisations militantes, mais également des institutions, ou des acteurs économiques au sein d'un même espace de cause (Bereni, 2012; Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020).

Les acteurs qui constituent les espaces de cause présentent une hétérogénéité d'appartenance sectorielle et idéologique. Cela constitue la principale différence avec une approche par les mouvements sociaux féministes, les espaces de cause : tout en reconnaissant le rôle primordial du monde associatif et autres acteurs militants, l'espace de cause rend compte du rôle d'organisations institutionnelles (syndicats, partis politiques, chercheur•euses), mais également acteurs économiques dans le changement social féministe (Bereni, 2012; Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020).

Les espaces de cause mettent également en avant la diversité des positionnements féministes des acteurs réunis autour d'une même cause. « *L'espace de la cause des femmes inclut des définitions contrastées, potentiellement conflictuelles de l'enjeu de la lutte [...] l'hétérogénéité idéologique de l'espace de la cause des femmes dérive des engagements sociaux et politiques multiples des militantes de la cause des femmes* » (Bereni, 2012, p. 35). Ces différences peuvent entraîner des tensions et un manque d'unité au sein de l'espace de cause. Cependant, certaines modalités poussent les acteurs à échanger les uns avec les autres. Tout d'abord, il existe des multipositionnalités militantes, certains individus appartenant à plusieurs entités au sein de l'espace de cause. Ensuite, des sites de convergence, comme des événements, réunissent les acteurs autour d'un même enjeu. Ensuite, des emboitements organisationnels entretiennent les interactions (Bereni, 2012).

Au-delà de la diversité interne des espaces de cause, cette perspective permet d'inclure davantage d'acteurs dans la contribution à une avancée sociale féministe que la perspective des mouvements

sociaux. En effet, celles-ci tendent à séparer les organisations de mouvement social et celles avec lesquelles elles interagissent. L'espace de cause permet de réunir toutes ces organisations en interaction dans un même espace. Lors de la définition de ce concept, Bereni (2012), met en avant la contribution à des causes féministes de syndicats, de partis politiques, de certaines professions comme celle d'avocat•e, de direction d'entreprise, de hautes fonctions publiques ou encore de médias. Nombre de ces acteurs ne sont généralement pas visibles dans les approches par les mouvements sociaux.

De plus, en s'éloignant de la vision d'un activisme se déroulant exclusivement dans la rue, nous pouvons voir l'activisme comme un continuum d'actions. Elles peuvent avoir cours dans la sphère privée relevant de l'intime, dans la sphère publique, où prendre la parole peut être un acte audacieux d'activisme (Courington, 1999), et jusque dans le monde marchand : « *les univers militants sont de manière croissante façonnés par des dynamiques d'institutionnalisation, de professionnalisation et de marchandisation* » (Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020, p. 506). En miroir, les autrices mettent en avant que les acteurs économiques sont également attendus sur des enjeux qu'elles qualifient de « bien commun ». Les discours politiques et gestionnaires incitent les entreprises, dans leur poursuite du profit, à adopter des conduites éthiques. Comme nous l'avons vu, cooptation et institutionnalisation sont considérées comme de nécessaires dépolitisations par la plupart des acteur•ice•s du champ des mouvements sociaux. Considérer que des acteurs du monde marchand peuvent contribuer à une cause représente une opposition à l'idée d'une inévitable dépolitisation.

L'espace de la cause des femmes s'inscrit dans l'idée d'un militantisme moins restrictif que dans le champ des mouvements sociaux, hors des considérations de cooptation (Bereni, 2012). Ce concept a été initialement conçu pour étudier l'impact spécifique des mobilisations ayant abouti aux lois dites sur la parité. Il s'avère que la campagne en faveur de la parité a attiré peu de militant•e•s, mais elle a été transversale, tant en matière de revendications qu'en matière sectorielle : « *Le slogan de parité a fait converger des actrices ayant des définitions très diverses de la cause des femmes, et s'inscrivant dans des traditions militantes contrastées.* » (Bereni, 2012, p.29). En effet, la parité a été portée par des mouvements associatifs, des militantes de partis et élues, des universitaires, des instances dépendantes de l'État, etc. On voit donc avec cette campagne une contestation féministe qui a lieu dans les institutions (État, monde académique, église, armée). Il

ne s'agit pas uniquement de positionnements extérieurs, ce qui apporte des considérations différentes des études des mouvements sociaux, puisqu'il ne s'agit pas seulement d'une lutte contre les institutions. La notion d'espace de cause permet d'envisager non pas une opposition entre militantisme et acteurs institutionnalisés comme des entreprises, mais aussi « *des configurations de groupes et d'organisations qui orientent durablement leurs activités autour d'une même cause* » (Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020, p. 516). Cela peut inclure des acteurs du monde économique ou d'autres secteurs comme les « *ONG, acteurs publics, universitaires, cabinets de consultants, organisations professionnelles, fondations, syndicats, think tanks, etc* » (ibid).

Comme l'émergence du concept d'espace de la cause des femmes a été focalisé sur la question de la parité, nous nous intéresserons dans ce travail à d'autres espaces de cause spécifiques. Les espaces de cause s'inscrivent dans des mouvements sociaux, mais permettent d'intégrer une plus grande variété d'acteurs contributeurs à l'enjeu féministe dont il est question. Si la littérature sur les espaces de cause considère un espace de la cause des femmes global, puis des réseaux temporaires et locaux dédiés à des causes spécifiques (Bereni, 2012), nous préférons parler de différents espaces dédiés à des causes féministes différentes. En effet, alors que Bereni (2012) considère comme 'cause des femmes' le féminisme dans son intégralité, nous nous focaliserons sur des causes plus réduites faisant partie de la cause féministe. Bereni (2012) identifie l'organisation en réseau de différents acteurs au sein d'un espace, nous nous focalisons en effet sur ces constitutions de réseaux d'acteurs qui créent des espaces de cause propres.

Notre intérêt pour le concept d'espace de cause s'appuie notamment sur le fait qu'il permet d'envisager les luttes féministes comme l'agrégation, au sein d'un même espace, d'une variété d'acteurs aux positionnements et aux natures différentes. Il propose une vision moins restrictive des contributions au changement social féministe que ne le permet la littérature sur les mouvements sociaux, intégrant des acteurs institutionnels ou économiques. L'implication d'acteurs institutionnels et économiques dans les luttes féministes est perçue comme porteuse d'un risque de dépolitisation, ou de cooptation. Nous discutons ce risque dans la partie suivante.

Par ailleurs, le concept d'espace de cause est très peu opérationnel, il ne permet pas de comprendre comment les acteurs interagissent concrètement pour permettre le changement

social féministe. Cela nous conduit à faire émerger la question de recherche suivante : **comment opérationnaliser le concept d'espace de cause en termes organisationnels ?**

2.3.2 *Interactions entre organisations féministes et autres*

organisations, la cooptation comme risque ou opportunité

Nous montrons dans cette section que les organisations et initiatives féministes, lorsqu'elles interagissent avec d'autres organisations, peuvent être remises en question. En effet, un risque de dépolitisation, qualifié de cooptation, est identifié dans la littérature. Cette cooptation se situe à un niveau d'analyse inter organisationnel puisqu'elle émerge dans l'interaction entre organisations. Nous identifions ce phénomène comme pouvant être analysé d'une part comme un risque, d'autre part comme une opportunité. Nous le détaillons donc dans cette partie afin d'exposer les réticences qui peuvent être perçues lors d'interactions entre organisations féministes et autres organisations. Nous proposerons par la suite de dépasser la seule vision d'un risque par l'approche par l'espace de cause.

La littérature qualifie les organisations féministes d'organisations de mouvements sociaux, faisant partie du mouvement des femmes ou féministe, mais aussi d'organisations alternatives et collectivistes recherchant démocratie et autonomie. Parfois, elles sont qualifiées d'agents institutionnels, « vendus » à l'Etat en échange de ressources financières (P. Y. Martin, 1990). Acker (1995) explique en ce sens que les organisations féministes peuvent avoir à se conformer aux codes organisationnels tels que la bureaucratie, ou simplement les régulations en vigueur dans l'environnement où elles évoluent. Ceci génère un enjeu : celui de la cooptation. Cette cooptation se situe à un niveau inter-organisationnel puisqu'elle naît de l'interaction d'organisations féministes avec d'autres organisations.

En effet, le sujet de la cooptation émerge dans différents travaux, notamment dans ceux d'Acker (1995) ou Laville (2009). Elle pose la question de la possibilité de constituer des organisations féministes, c'est-à-dire égalitaires et démocratiques, tout en atteignant des objectifs féministes pour changer la société. Elle s'interroge : « *Est-il possible de rester fidèle aux idéaux féministes de collectivité, respect et démocratie et en même temps de créer ou prendre assez de pouvoir pour réaliser les changements dans la société qui sont nécessaires à l'atteinte d'objectifs féministes ?* » (Acker, 1995, p. 138). En effet, la pression que subissent les organisations pour rester fidèles à leurs

valeurs et leurs idées est confrontée à des enjeux comme la recherche de financement ou de compétences (Gelb, 1995). Le fait de sortir de l'organisation pour les obtenir peut conduire à une altération des priorités politiques ou des rhétoriques utilisées, ce qui revient à une cooptation (Gelb, 1995). La cooptation constitue un risque allant de pair avec une certaine forme de succès. Young (1989) aborde cette question dans son article sur le domaine de l'édition féministe. En effet, l'édition féministe rencontrant un certain succès commercial, des maisons d'édition se positionnent sur ces questions, un sentiment mitigé est généré : les acteurs du milieu qui ont rendu l'édition féministe visible, sont partagés entre la volonté de diffuser le plus largement les idées féministes et la peur d'une capitalisation de leur travail par des acteurs non engagés. Le risque envisagé est celui d'une dépolitisation des actions menées par les organisations féministes à travers des interactions avec d'autres acteurs.

La cooptation est donc le fait d'interagir avec des organisations non politiques, ou aux priorités politiques différentes voire opposées afin d'obtenir des moyens d'existence ou d'action (Gelb, 1995). La cooptation constitue un risque de dépolitisation (Reinelt, 1995). Celui-ci est particulièrement présent dans les organisations féministes évoluant dans un environnement 'mainstream', ce qui minimise les chances de succès et de pérennité (Mansbridge, 1995). Par ailleurs, les organisations féministes qui font ce choix s'exposent à des critiques, tant sur leur cooptation que sur leur institutionnalisation potentielle. Néanmoins la plupart des organisations féministes ne correspondent pas à un idéal-type exempt de toute interaction avec des acteurs moins politisés (P. Y. Martin, 1990). Cependant, les organisations féministes adoptent fréquemment des modalités organisationnelles alternatives afin de ne pas dévier de leur intention et de leurs objectifs initiaux (Eisenstein, 1995; Reinelt, 1995).

Certains travaux relativisent le risque de cooptation, voyant même dans les interactions entre des organisations féministes et autres organisations moins politisées, le moyen de diffuser le changement social. En ce sens, Martin (1990) considère que toutes les organisations féministes, même les plus 'institutionnalisées', soit les moins politisées, celles correspondant le plus aux organisations hors du mouvement social féministe, contribuent à ce même mouvement. Le gouvernement est l'un des vecteurs d'institutionnalisation (donc elles deviendraient mainstream, mauvais), pouvant apporter de la stabilité aux organisations féministes (P. Y. Martin, 1990). Ainsi,

des organisations qui peuvent être qualifiées de cooptées sur certains aspects peuvent contribuer aux causes féministes.

Par ailleurs, le risque de cooptation, relativisé par des auteur•ices, naît des interactions entre organisations. Ne les qualifiant pas de cooptation, Grosser et McCarthy (2018) recensent de nombreux travaux sur les interactions entre des organisations de mouvements sociaux et d'autres acteurs. Parmi les études, elles identifient des travaux sur l'évolution d'une protestation vers un engagement avec l'État (Walby, 2011), l'étude de choix stratégiques pour se faire entendre dans différentes régions du monde (au sujet des violences domestiques par exemple, voir Charles & Mackay, 2013; Heo, 2010). Les autrices recensent que peu de travaux se sont penchés sur les relations des mouvements sociaux avec le secteur privé. En réponse à ce manque, Grosser et McCarthy (2018) mettent en avant le fait que les partenariats multi-parties-prenantes constituent des opportunités de militantisme à destination des acteurs privés (Mena & Waeger, 2014), notamment parce que ces espaces génèrent la collaboration d'acteurs de natures différentes, les poussant à s'accorder. Elles identifient également des travaux sur des activistes féministes intégrant des espaces privés, le gouvernement ou la société civile pour 'work for change' (Benschop & Verloo, 2011; Kemp et al., 2010; Meyerson & Scully, 1995). Ces travaux excluent le risque de cooptation en considérant que les interactions entre monde militant, institutionnel et économique comme des moyens d'atteindre des objectifs féministes.

Selon ces approches, il est donc possible de mener des combats féministes de l'intérieur de certaines institutions ou en interaction avec celles-ci. Si le risque de cooptation des organisations féministes par d'autres organisations est possible, les interactions peuvent aussi être nécessaires aux organisations féministes. Ainsi les luttes féministes sont « *encastr[ées] dans de multiples univers sociaux* » (Bereni, 2012, p. 27) et les enjeux propres aux femmes sont associés à d'autres enjeux. Les relations inter organisationnelles au sein des mouvements sociaux féministes permettent de considérer les actions féministes au-delà des mouvements militants. La notion d'espace de la cause des femmes s'inscrit dans cette perspective (Bereni, 2012). Elle permet d'écarter les préoccupations de cooptation en montrant en quoi divers acteurs contribuent au changement social féministe.

Les organisations évoluent donc dans un environnement où elles interagissent entre elles et avec d'autres types d'organisations. Ceci les expose à un risque de cooptation. Nous l'avons détaillé,

toutefois, le concept d'espace de cause ne prend pas en compte ce risque et valorise les interactions entre acteurs militants, économiques et institutionnels.

3 Conclusion du chapitre : appréhender les acteurs et la cause, quelles perspectives ?

Ce premier chapitre nous a permis de montrer que si le féminisme regroupe un ensemble de courants, ceux-ci peuvent être réunis sous la définition suivante : les « *combats en faveur des droits des femmes et de leurs libertés de penser et d'agir* » (Rochefort, 2019, p. 4), visant la fin du sexisme (hooks, 2020), la réduction des inégalités de genre, et la mise en place de solutions au travers d'un changement social. Les mouvements sociaux constituent une approche privilégiée pour l'étude du féminisme. Ils permettent de conceptualiser les organisations féministes. Cependant, ils présentent de façon restrictives les acteurs contribuant aux objectifs féministes. Les initiatives féministes constituent une modalité organisationnelle trop souvent ignorée dans la littérature. Elles se focalisent fréquemment sur des enjeux de la vie quotidienne, au sein d'un périmètre local.

Par ailleurs, lorsque les organisations et initiatives féministes se rapprochent d'organisations non politiques, cela est appréhendé comme de la cooptation par le courant des mouvements sociaux. Si en effet, une certaine dépolitisation est possible, le concept d'espace de cause propose de conceptualiser les réseaux d'acteurs, sans restriction de nature, pour comprendre l'atteinte d'un objectif féministe en particulier. Nous souscrivons à cette approche. L'espace de cause permet de considérer une cause, et des acteurs qui y contribuent, sans isoler d'une part les acteurs et d'autre part la cause. Le concept est toutefois une notion peu opérationnalisée en management. Ainsi, nous proposons une première question de recherche : **quelle peut être l'opérationnalisation du concept d'espace de cause en termes organisationnels ?**

Les organisations et initiatives féministes, en ce qu'elles visent un changement de société élaboré par des acteurs qui en régulent eux-mêmes les modalités, se rapproche conceptuellement de la notion de communs (Laville, 2015). Les communs, dans leur évolution ontologique, ont été développés vers une approche relationnelle qui n'isole pas l'objet du commun, de la communauté qui le produit, le *commoning*.

Chapitre 1. Le féminisme à l'œuvre

Nous proposons d'appréhender les initiatives féministes comme des situations de *commoning* qui se déroulent au sein d'espaces de cause plus larges. Nous les analyserons par la suite à l'aide d'un prisme symbiotique.

Le tableau suivant (Tableau 5) récapitule les caractéristiques de la mise en œuvre du féminisme par des organisations, au sein de mouvements sociaux, mais aussi d'espaces de cause plus inclusifs d'une diversité d'acteurs. Ces caractéristiques émergent de différents pans de la littérature dont nous présentons les ancrages conceptuels.

Caractéristiques	Ancrages conceptuels
Un objectif de changement social féministe	Littérature sur les mouvements sociaux
Une revendication d'identité féministe - ou non	Organisations de mouvements sociaux féministe / initiatives féministes
Un ancrage dans un ou plusieurs courants féministes	Différents courants et différents objets de recherche organisationnels
Dimension processuelle et dynamique	Organizing féministe
Concours d'une variété d'acteurs	Espace de cause

Tableau 5 Caractéristiques féministes émanant de la littérature et ancrages conceptuels

Chapitre 2 Le *commoning* féministe, une approche organisationnelle des causes féministes

Dans ce chapitre, nous montrons que le *commoning* est une approche pertinente des espaces de cause. En effet, nous montrons que du fait de son ontologie relationnelle, le *commoning* féministe offre une perspective organisationnelle des causes féministes, mêlant d'une part la cause à laquelle les acteurs contribuent, et d'autre part la manière dont ces acteurs s'organisent.

Le *commoning* s'ancre dans la littérature sur les communs, que nous exposons, mais elle s'en distingue ontologiquement et épistémologiquement. En effet, alors que la littérature initiale sur les communs isole la ressource à protéger de la communauté, les considérant distinctes l'une de l'autre, le *commoning* propose que la communauté fasse partie du commun. Les développements de cette littérature poussent sa dimension politique, ce qui en fait une modalité organisationnelle propice aux changements sociaux. Le *commoning* est une manière de créer le changement social. Ceci passe par des projets anticapitalistes, en adéquation avec l'idée d'une troisième voie entre marché et État présente dès les premiers développements de la théorie sur les communs. Le changement social est également possible grâce au *commoning* autour de nouveaux communs. Ces communs peuvent être compatibles avec certaines logiques publiques ou de marché.

Nous exposons la littérature existante sur *commoning* féministe et montrons en quoi elle peut mettre au jour les mécaniques à l'œuvre dans les espaces de cause.

1 Le *commoning*, une perspective focalisée sur les acteurs et la cause

Dans cette première partie, nous montrons que la théorie des communs, notamment par le développement du *commoning*, constitue une perspective permettant d'opérationnaliser la notion d'espace de cause. En effet, les initiatives féministes qui maillent les espaces de cause présentent des modalités de *commoning*, en constituant des communautés et en créant des communs. La notion de *commoning* est un développement de la théorie des communs. Il constitue un glissement ontologique, d'une approche naturaliste à une approche relationnelle. Ce changement ontologique permet d'appréhender les transformations sociales. Nous exposons ces différences.

1.1 Ancrage dans la théorie des communs

Tout d'abord, nous revenons sur les éléments de base de la théorie des communs, initialement focalisée sur la préservation de ressources naturelles, extérieures et préexistantes à la communauté. Ce détour aux origines de la théorie nous permet de présenter ses fondements, notamment politiques, toujours présents dans ses développements récents, et sur lesquels nous nous appuyons.

Les communs ne constituent pas une notion nouvelle. De nombreuses occurrences sont présentes au cours de l'histoire et selon les zones géographiques. Pour en citer quelques-unes, dans le droit romain, la chose commune (*res communes*) désigne l'eau courante ou l'air (Cornu et al., 2021). Les communs, ou *commons* en anglais, proviennent du latin *communis*. Ce terme renvoie aux notions de réciprocité (*cum*), aux charges officielles (*munus/munia*) venant à son tour de *mei* (échange, de l'indo-européen) et *nes* portant une connotation sociale (Cornu et al., 2021). « *Communis et communitas* représentent, même avant leur contenu en utilisations spécifiques, l'idée du partage, de la réciprocité ainsi que des relations fondées sur des droits et des devoirs correspondants (et inversement) qui construisent un tissu social. Les communs, communes, les *communia*, ne sont pas uniquement des biens ou des ressources mais sont aussi des relations sociales qui se construisent autour d'elles » (Cornu et al., 2021, p. 259). Les forêts constituent un type de commun présent dans de nombreux pays depuis la haute antiquité (Cornu et al., 2021). La Charte de la forêt (1217) constitue un exemple du développement de règles propres à l'utilisation, par les citoyens, de la forêt.

La théorie des communs, ne cesse d'être l'objet de nouveaux développements dans de multiples disciplines. Si elle dispose d'un solide ancrage en économie, avec le Prix de la Banque de Suède reçu par Elinor Ostrom en 2009, elle est utilisée à travers les disciplines. Depuis 2020, de nombreuses thèses portant sur les communs ont été soutenues, en gestion (Loizeau, 2023; Toussaint, 2022), en informatique (Amoussou-Guenou, 2020), ou en sciences sociales (Pecile, 2019) entre autres.

Il est fréquent d'aborder les communs par l'angle des enclosures, anciennes et nouvelles (Midnight Notes Collective, 1990). Les 'anciennes' enclosures renvoient à un phénomène qui eut lieu du XIIe et XVIIe siècle et consista à mettre sur le marché privé des espaces initialement dédiés au pâturage de différents troupeaux. Des clôtures furent établies entre ces espaces, symbolisant le nom donné à ce phénomène qui consiste à rendre clos. Cet événement symbolise la naissance du capitalisme pour de nombreux •ses auteur•ices.

Aborder les communs renvoie à une variété de courants théoriques très riches. « *Les communs, dans leur dimension théorique et pratique, sont aujourd'hui devenus une notion investie de manière plurielle, pragmatique et radicale, pour concevoir des modalités d'organisation qui proposent des alternatives aux gouvernances reposant sur la propriété privée ou l'état. Ils s'inscrivent dans une longue histoire et ont resurgi depuis quelques années à la fois pour se protéger des prédatations économiques et politiques mais aussi comme force de proposition pour envisager sous l'angle de l'autogouvernement, de l'autogestion, de la coopération et du partage un nouveau rapport aux choses, à la démocratie et à l'environnement.* » (Jourdain, 2021, p. 5). Nous nous focalisons sur ceux ayant une application dans le prisme de la gestion où se situe ce travail.

Elinor Ostrom, initie ses travaux au sein de l'école de Bloomington en 1973. Ils constituent un ensemble de références fondamentales de la littérature actuelle sur les communs, initié autour des enjeux de gouvernance. En effet, la littérature sur les communs telle qu'elle est développée aujourd'hui prend un tournant majeur lors de la publication d'un article de Hardin selon lequel une tragédie a lieu dans la gouvernance des communs (Hardin, 1968) qu'il estime vouée à l'échec. Les travaux d'Ostrom s'opposent à ceux d'Hardin et proposent au contraire des critères permettant une bonne gouvernance des communs (Ostrom, 1999, 2000), justifiant ainsi de la

possible pérennité des communs. L'approche initiale des communs se focalise sur des ressources naturelles qui « *donnent lieu à une gestion collective pour usage et partage* » (Dardot & Laval, 2010, p. 115). De fait, cette approche peut être qualifiée de naturaliste (Dardot & Laval, 2010; Laurent & Lecomte, 2023).

Au cœur de cette notion de commun repose l'idée de s'extraire à la fois de la propriété privée et de la propriété publique pour parler de propriété commune (Coriat, 2013; Dardot & Laval, 2010), avec l'idée d'une « *sorti[e] de ce double jeu du Marché et de l'État* » (Dardot & Laval, 2010, p. 111). Cette idée se retrouve dès les travaux d'Ostrom (1990) dans lesquels on comprend que les communs constituent une alternative aux modalités de propriétés les plus répandues actuellement dans notre société. Ils constituent donc une sorte de troisième voie, porteuse par essence d'une dimension politique (Dardot & Laval, 2010).

Les communs sur lesquels se concentrent les travaux d'Ostrom (1990) sont en réalité des *common pool resources*. Ces biens sont non exclusifs dans leur usage mais rivaux dans leur consommation ou utilisation. Ces biens « *donnent lieu à une gestion collective pour usage et partage* » (Dardot & Laval, 2010, p. 115). Cela renvoie à la typologie de Samuelson (1954), utilisée pour définir les communs. Elle s'attache à la nature des biens et au type de propriété qui leurs sont appliquées. Les critères utilisés pour distinguer les différents types de biens sont l'excluabilité et la rivalité que nous définissons comme suit (Tableau 6).

- Excluabilité : « lorsque [la personne détenant/produisant le bien] peut empêcher par l'exercice du droit de propriété sur ce bien l'accès à toute personne qui refuse de l'acheter au prix qu'il en exige » (Dardot & Laval, 2010, p. 113)
- Rivalité : « un bien est rival lorsque son achat ou son utilisation exclut toute consommation par une autre personne. » (Dardot & Laval, 2010, p. 113)

	Rival	Non rival
Excluable	Biens privés	Biens de club
Non excluable	<i>Common-pool-resources</i>	Bien publics

Tableau 6 Les différents types de biens

Cependant, la nature du bien en question ne constitue pas le seul critère pour qualifier un commun. En effet, la place de la communauté constituée autour du commun est d'emblée centrale dans la définition des communs (Ostrom, 1999). La gestion commune d'une ressource par une communauté fait également le commun et : « *ce n'est pas tant la qualité intrinsèque du bien qui peut déterminer sa nature que le système organisé de gestion qui institue une activité comme un commun* » (Dardot & Laval, 2010, p. 117). Certain•e•s auteur•ice•s s'attachent à mettre en avant l'inconcevabilité d'un commun sans communauté (Federici, 2020; Gudeman, 2001; Mies, 2014) : « *aucun commun ne peut exister sans communauté* » (Mies, 2014, p. 106).

Pour Ostrom (1986), la communauté élabore des règles de fonctionnement auxquelles elle se conforme. Ces règles renvoient à (1) le fait d'élaborer des règles clairement définies, (2) des règles définies par les conditions locales, générant des avantages relatifs aux coûts de ces règles, (3) des choix collectifs résultant de la participation des membres de la communauté, (4) un contrôle de l'appropriation des ressources communes par les membres de la communauté, (5) des sanctions graduelles pour les membres ne se conformant pas aux règles, (6) des mécanismes de résolution de conflit, (7) des droits d'organisations non remis en cause par les gouvernements, (8) des niveaux différents pour toutes les activités susmentionnées (Ostrom, 1990). Dans cette approche initiale des communs, ces règles de gouvernance restreignent ce qui peut être considéré comme un commun. Ces perspectives évolueront dans les développements ultérieurs de la littérature.

Néanmoins, l'argumentaire initial de la théorie des communs est de permettre l'appropriation individuelle d'une ressource sans remettre en cause la pérennité de cette dernière. En outre, les communs impliquent un régime de propriété commune, ce qui se distingue d'une propriété de chacun•e et d'un accès libre, c'est un accès déterminé par les membres de la communauté qui entoure le commun (Combes et al., 2016). Les communs peuvent être définis comme « *des ressources pour lesquelles les gens n'ont pas à payer pour exercer leurs droits d'utilisation et d'accès dans le cadre d'un ensemble d'institutions ou de règles visant à protéger les ressources d'une utilisation excessive par des personnes qui ne respectent pas la fragilité ou les limites de ces ressources.* » (Jumbe, 2006, p. 2). L'importance de la communauté renvoie au fait qu'elle constitue un arrangement institutionnel autour de la ressource et de ses potentiels usages (Coriat, 2013). En effet, les communs sont porteurs d'une dimension institutionnelle, la nature du bien ne lui confère pas intrinsèquement son statut de commun, mais c'est en réalité le système organisé autour de l'objet/l'activité pour

la gérer qui en fait un commun (Dardot & Laval, 2010). Par ailleurs, l'institution du commun repose aussi sur le fait que « *seul l'acte d'instituer les communs fait exister les communs* » (Dardot & Laval, 2010, p. 119).

La théorie des communs est porteuse dès l'origine d'une dimension politique puisqu'elle situe des biens sur une « troisième voie », hors du marché et hors de l'État. Ostrom, dans son approche des communs, propose de considérer que la propriété commune soit une alternative à la propriété privée et au bien public. Les communs constituent un troisième type de propriété en dehors du marché et de l'État. Néanmoins, les frontières ainsi érigées entre communs et autres régimes de propriété sera remise en question. La frontière entre les natures de biens peut être inopérante dans l'appréhension des communs, autrement dit, les communs peuvent être compatibles avec la logique capitaliste de marché ou encore la logique publique. En effet, certains communs sont formés sur la base d'une propriété privée rendue accessible à ceux qui ne la possèdent pas afin de partager ses bénéfices, et plus largement, tout propriété privée ou publique peut être transformée en propriété commune (Gibson et al., 2016; Gibson-Graham et al., 2013). D'une autre manière, Hannachi, Coleno et Assens (2010), par exemple, étudient une collaboration entre concurrents dans une logique de marché, visant à préserver un territoire identifié comme un commun. Munro (2023) nous rappelle que si les communs ont constitué une alternative au marché, ils ont également pu soutenir des économies comme l'économie paysanne. De la même manière, des travaux comme ceux de Aufrère et al. (2019) proposent des communs (supermarché coopératif en l'occurrence) qui interagissent avec le marché.

Peu à peu, la littérature se concentre sur des communs dont la nature dépasse la conception initiale focalisée sur les « *common pool resources* ». Ainsi, poursuivant le dépassement d'une appréhension stricte de certaines ressources, émerge la perspective des nouveaux communs (C. Hess, 2008) que nous abordons dans la partie suivante. Les nouveaux communs sont « *des types variés de ressources partagées qui ont récemment évolué ou ont été reconnues comme des communs. Il s'agit de communs sans règles préexistantes ou arrangements institutionnels clairs.* » (C. Hess, 2008, p. 1).

Dans cette partie, nous avons présenté la théorie des communs dans son approche initiale, focalisée sur la préservation de ressources naturelles, comme une troisième voie au-delà du marché et de l'État. Cette approche revêt donc une dimension politique dans le sens où elle

propose une alternative. Cette littérature a évolué, notamment par le développement de nouveaux communs et d'une approche processuelle des communs, renforçant sa portée politique. Ces développements permettent d'envisager les communs au-delà des seules ressources naturelles, permettant le passage d'une ontologie naturaliste des communs comme déterminés par leur nature et extérieurs à la communauté à une ontologie relationnelle.

1.2 Le *commoning* comme une évolution épistémologique : une approche processuelle au-delà de la ressource

Nous montrons dans cette partie en quoi la théorie des communs observe un glissement ontologique et épistémologique, passant d'une approche naturaliste à une approche relationnelle. Le *commoning* incarne cette approche relationnelle. Son émergence est favorisée par un premier travail sur les nouveaux communs : ceux-ci ouvrent des perspectives quant à la nature des communs considérés. Le *commoning* permet un développement de la portée politique des communs, passant de la proposition d'une troisième voie entre marché et État à une organisation des transformations sociales.

1.2.1 *Évolution du rapport à la ressource : émergence des nouveaux communs*

Nous montrons dans cette partie que les nouveaux communs permettent d'élargir les perspectives concernant les communs et d'ouvrir la voie à la littérature sur le *commoning*.

Dans les années 2000, la littérature sur les nouveaux communs bouscule les approches précédentes. Il devient concevable de participer à la construction du commun, ce qui implique comme non nécessaire la préexistence de ce dernier. Il y a une évolution, d'une conception des communs comme ressources naturelles à une conception plus ouverte, avec des communs culturels, communs de voisinage (Hess, 2008).

Parmi les nouveaux communs sont introduits les communs de la connaissance. Il s'agit d'espaces de partage de ressources illimités (comme ceux permettant de développer des 'wikis' ou des logiciels en open source) (Bollier, 2006), pour lesquels la connaissance est à la fois une ressource

et un produit (Munro, 2023). L'un des enjeux les concernant est leur très grande taille (Le Crosnier, 2018), dimension générant plutôt des difficultés de gestion et de gouvernance dans l'approche traditionnelle. Ces nouveaux types de communs ne sont pas rivaux, pas physiques, et donc sans limitation dans l'espace, et peuvent être produits de pair à pair (Angelis et Harvie, 2014).

La particularité des communs de la connaissance se situe dans leur accessibilité qui peut être plus importante que celle des communs de l'approche naturaliste comme les ressources naturelles, s'ancrant dans un contexte local. Les communs de la connaissance impliquent des artefacts (articles, cartes, bases de données...), des équipements (comme des universités, des ordinateurs) et enfin des idées (C. Hess & Ostrom, 2007a). En étant partagés largement, les communs de la connaissance peuvent grandir. Pour cela, il est possible qu'ils emmagasinent davantage de ressources, mais aussi parce que la connaissance est une ressource non-substractive : « *plus il y a de personnes qui partagent de la connaissance utile, plus grand sera le commun* » (C. Hess & Ostrom, 2007b, p. 5). En ayant cette conception, Internet peut être considéré comme étant né comme un commun (C. Hess & Ostrom, 2007a). Les exemples fréquents de communs de la connaissance liés à l'émergence de l'information sont Wikipédia, et la licence des « *creative commons* » (Dardot & Laval, 2010). Cette vision d'Internet n'est pas partagée par des auteur•ice•s comme Mies (2014) qui s'oppose vivement à considérer Internet comme un commun, y voyant l'exploitation de firmes dominantes sur d'autres acteurs.

Au-delà des communs de la connaissance, l'étiquette des nouveaux communs émerge, se focalisant davantage sur le mode d'organisation que sur la nature de la ressource en jeu : « *parler de communs, bien au-delà de la ressource considérée, c'est avant tout parler d'une forme d'organisation sociale, d'arrangements institutionnels, de construction collective, d'auto-gestion et, bien évidemment, de partage et donc d'une nouvelle relation à l'autre* » (Le Crosnier, 2018, p. 16). Les nouveaux communs exacerbent ainsi le rôle de la communauté.

Les nouveaux communs se distinguent des communs dans leur approche traditionnelle car le fait de les considérer comme commun réside dans le besoin de les protéger (Hess, 2008). Ainsi, les communs de la connaissance qui font partie des nouveaux communs ne sont pas exempts du risque d'enclosure précédemment mentionné. Les enclosures, phénomène de privatisation de

propriétés communes, avaient été à l'origine des premières réflexions autour des communs. Le risque d'enclosure peut être le moteur de la découverte de nouveaux communs, et lutter contre ces enclosures constitue un véritable appel politique (Klein, 2001).

Face aux nouvelles caractéristiques offertes par les nouveaux communs, de nouveaux enjeux voient le jour dans la littérature. Tout d'abord, l'envergure potentiellement très importante de ces communs génère une vision élargie de la responsabilité qui peut être étendue par exemple aux générations futures (C. Hess, 2008). Hess (2008) les définit également comme étant souvent centrés autour d'enjeux d'équité. Apparaît également avec les nouveaux communs une plus grande visée de transformation sociale. Aufrère et al. (2019) voient dans l'émergence des nouveaux communs la preuve d'une volonté sociétale de développer des alternatives à la marchandisation. Le cas qu'ils étudient est celui d'un supermarché coopératif, se situant dans l'espace marchand.

Parmi les exemples de nouveaux communs proposés par Hess (2008), on trouve des communs de voisinage (jardins communautaires), des communs culturels (mode ou musique), des communs médicaux (hôpitaux), des communs d'infrastructures (radio publique), des communs de marché, les communs de la connaissance, les communs traditionnels et des communs globaux comme l'espace. Les nouveaux communs offrent donc une nouvelle conception, se séparant de l'idée d'une ressource préexistante à la communauté, les communs peuvent dorénavant être produits par une communauté. Ainsi, continuant le détachement par rapport à l'idée initiale d'une ressource dont il faudrait assurer la reproduction, « *les communs de la connaissance se définissent avant tout par les formes de gouvernance des communautés qui les produisent et les gèrent, et non intrinsèquement sous le seul prétexte qu'ils seraient aisément multipliables* » (Le Crosnier et al., 2011, p.11).

Les nouveaux communs nous semblent ouvrir la voie pour une conception de communs féministes. En effet, les nouveaux communs (culturels, de la santé, de voisinage, etc.) émergent notamment comme un moyen de lutter contre de nouvelles enclosures. La démarche est alors porteuse d'une visée sociale, favorisant de nouveaux usages, c'est par exemple le cas avec les communs urbains (Eynaud & Laurent, 2017). Même si le féminisme n'est pas évoqué par Hess (2008), l'enjeu d'équité, la possibilité de construire le commun, et l'attention portée aux

générations futures paraissent des critères particulièrement propices à la considération des communs féministes. En effet, nous pouvons considérer que les phénomènes sexistes constituent des enclosures puisqu'ils privent l'accès des femmes à des espaces, des ressources, etc. Les enclosures, de manière générale, constituent des menaces, principalement émanant du marché, pesant sur les communs. Les enclosures sexistes, au-delà d'une limitation d'accès due au genre, intègrent également un rapport de pouvoir.

Nous comprenons donc que les nouveaux communs constituent un tournant concernant l'objet possible du commun. Cependant, les nouveaux communs restent ancrés dans l'idée d'une communauté s'organisant autour d'une ressource, peu importe sa nature. S'inscrivant dans cette démarche mais la dépassant, le *commoning* vient proposer une réflexion mêlant communauté et objet du commun, propre à saisir les ressorts de l'espace de cause.

1.2.2 *Ontologie relationnelle de la théorie des communs : le commoning*

Nous montrons à présent en quoi le *commoning* propose une approche processuelle et relationnelle du commun : elle considère que la communauté qui entoure le commun fait en réalité partie du commun qu'elle construit, utilise et préserve de manière permanente. Cette perspective nous paraît particulièrement riche pour théoriser les mécanismes à l'œuvre dans les espaces de cause.

Nous introduisons cette partie avec la citation suivante, qui donne l'esprit derrière la notion de *commoning* :

« Parler de *commoning* revient ainsi à adopter un nouveau cadre ontologique. Cela signifie appréhender les communs, non comme des ressources ou des choses statiques, mais comme des activités sociales fluides, en évolution, qui se déroulent dans des espaces partagés lorsque les *commoners* s'engagent ensemble dans des actes de *commoning*, ils créent leur propre monde, reflétant ainsi des situations variées et spécifiques, liées par exemple à la situation géographique, aux traditions et aux valeurs, aux expériences et à l'histoire partagées, etc. Les gens qui créent et maintiennent un commun n'édicte pas d'idées universelles ; car chaque commun répond à des problèmes spécifiques, avec un système singulier de gouvernance, de compréhension de la liberté et des pratiques culturelles. » (Cornu et al., 2021, p. 207).

Comme l'indique cette citation, l'approche *commoning* offre une vision dynamique et processuelle des communs (Fournier, 2013; Linebaugh, 2008). Il s'agit d'un processus social, tant d'organisation que de production. Dans la lignée des nouveaux communs, cette approche offre la possibilité de considérer comme des communs une plus grande variété de phénomènes. Cette approche se construit notamment sur certains manques dans les travaux ostromiens : « *Les travaux d'Ostrom ne considèrent que certains aspects des communs. Elle [...] ignore le fait que les communs peuvent non seulement être distribués en commun, mais aussi utilisés en commun, et au cours de ce processus, reproduits par la communauté.* » (Fournier, 2013, p. 435). On observe alors une évolution ontologique avec le passage d'une ontologie naturaliste à une ontologie relationnelle (Brandtner et al., 2023; Collomb, 2011; Laurent & Lecomte, 2023). Cela implique que le commun soit une manière d'être en relation, soit que la communauté à l'origine du *commoning* ne puisse être séparée de la production du commun. Collomb (2011) propose de voir l'ontologie dualiste qui sépare le commun de la communauté comme la raison de la tragédie des communs d'Hardin (1968). En effet, selon elle, les enjeux auxquels les communs font face ne sauraient être résolus avec un tel positionnement.

Le *commoning* peut être défini comme suit : « *Le commoning fait référence à la production et à la reproduction continue des communs.* » (Gibson-Graham et al., 2013, p.138). Cette dimension de (re)production continue s'inscrit dans la conception du *commoning* comme d'une action, justifiant l'emploi d'une forme verbale. En effet, le terme « *commoning* » est généralement attribué à Linebaugh (2008), qui propose de ne plus considérer la notion de commun comme une chose statique, mais dynamique : « *Parler des biens communs comme s'il s'agissait d'une ressource naturelle est au mieux trompeur et au pire dangereux – les biens communs sont une activité et, en tout état de cause, ils expriment des relations dans la société qui sont inséparables des relations avec la nature.* » (Linebaugh, 2008, p. 279). Il insiste en proposant le terme *commoning* afin de faire exister cette notion en tant que verbe : « *Il serait peut-être préférable de conserver le mot comme un verbe, une activité, plutôt que comme un nom, un substantif.* » (Linebaugh, 2008, p. 279).

Dans les travaux développant le *commoning* par la suite, le *commoning* est présenté comme un processus social : « *les communs sont compris non pas comme une ressource, mais comme un processus social de production et d'organisation* » (Fournier, 2013, p. 433). Il s'agit donc de faire commun, le réel potentiel des communs ne s'entend qu'en prenant en compte le processus social de

production et d'organisation qu'ils constituent, et non en s'arrêtant à l'idée d'une ressource à s'approprier (Fournier, 2013). Cette approche présente un aspect processuel plus développé que l'approche naturaliste initiale ou celle des nouveaux communs.

Fournier (2013), propose que les membres de la communauté puissent s'approprier les ressources produites par le commun selon les modes de gouvernance développés par Ostrom, mais elle ajoute à cette vision de nouvelles perspectives : le fait que le commun puisse être utilisé/consommé en commun, ce qui rejoint Dardot et Laval (2010), les ressources pouvant constituer un commun « *donnent lieu à une gestion collective pour usage et partage* » (p.115). Enfin, la communauté peut créer le commun, dont elle en fait également partie. Ces trois dimensions du *commoning* proposée par Fournier (2013) sont nommées comme suit : *organizing in commons*, *for the commons* et *of the commons*. Le tableau suivant (Tableau 7) les synthétise.

Dimension du <i>commoning</i> selon Fournier (2013)	Définition et traduction
<i>Organizing in common</i>	Allocation collective de la production du commun entre les utilisateurs de ce dernier et élaboration de leurs responsabilités
<i>Organizing for the common</i>	Usage collectif des productions communes
<i>Organizing of the common</i>	Production collective

Tableau 7 Conceptualisation du processus d'organisation du *commoning*, d'après Fournier (2013, p.446)

Ainsi, parmi ces trois dimensions, l'approche traditionnelle des communs, ancrée dans le travail d'Ostrom (1990), ne développe que la première : les communautés peuvent s'organiser en commun (*organizing in common*) pour gérer leurs « affaires » de manière soutenable. L'usage en commun (*organizing for the common*) n'est quant à lui pas évoqué dans les travaux ostromiens alors qu'il est possible pour une communauté d'utiliser ou consommer une ressource en commun, comme il est possible que le résultat du commun ne puisse être divisé et réparti entre les individus (Fournier, 2013). Par ailleurs, l'appropriation collective, comme individuelle, suit une production du commun, qui en ayant lieu, crée une communauté et une solidarité qui correspond à la dernière dimension, le *of the common*.

Le cadre développé par Fournier (2013) conserve la notion de ressource, sans se limiter à des ressources naturelles ou matérielles. La preuve en est la production collective de ressources,

envisageant la communauté ainsi formée comme ressource. Cette idée est illustrée dans le travail d'Aufrère et ses coauteur•ice•s : « *La ressource commence à exister juste après la projection du film lorsque les nombreuses personnes présentes décident de se revoir pour engager une action collective. La ressource est en effet avant tout fondée dans le cas observé sur la création d'un lien que la communauté s'oblige à entretenir.* » (Aufrère et al., 2019, p. 95).

La conclusion majeure de Fournier consiste à considérer les communs au-delà d'une simple appropriation de ressource. Le *commoning* permet d'appréhender la production, possiblement d'une ressource, mais aussi d'une communauté développant des liens. Par ailleurs, l'une des dimensions du *commoning* se situe dans le fait que l'usage lui-même va générer du commun : l'usage commun va produire le commun. « *Le commoning n'est pas seulement une question d'attribution collective. Il s'agit également d'un processus récursif par lequel les communs sont produits par l'usage. [...] Ce sont des lieux où les gens peuvent développer de nouvelles formes de socialité, de connaissances et d'échanges culturels, par exemple entre différents groupes ethniques ou entre des écoles et des jardiniers. Ils offrent un espace pour le développement de relations basées sur la coopération et le partage plutôt que sur l'appropriation privée et l'exclusion.* » (2013, p. 442). Il est donc possible de considérer que des projets constituent du *commoning* s'ils conduisent à la création d'un commun par une communauté.

La citation ci-dessous de Fournier (2013, p.442) illustre les différences de l'approche *commoning* par rapport aux premières approches de communs (Figure 2). Le *commoning* permet d'appréhender des connaissances ou compétences comme communs produits et reproduits par une communauté à son propre profit, mais également au profit de la société de manière générale. Par l'exemple de Can Masdeu, Fournier (2013) illustre le fait que les jardins, les connaissances, les repas et les espaces constituent, ensemble, un même commun par des processus de *commoning*.

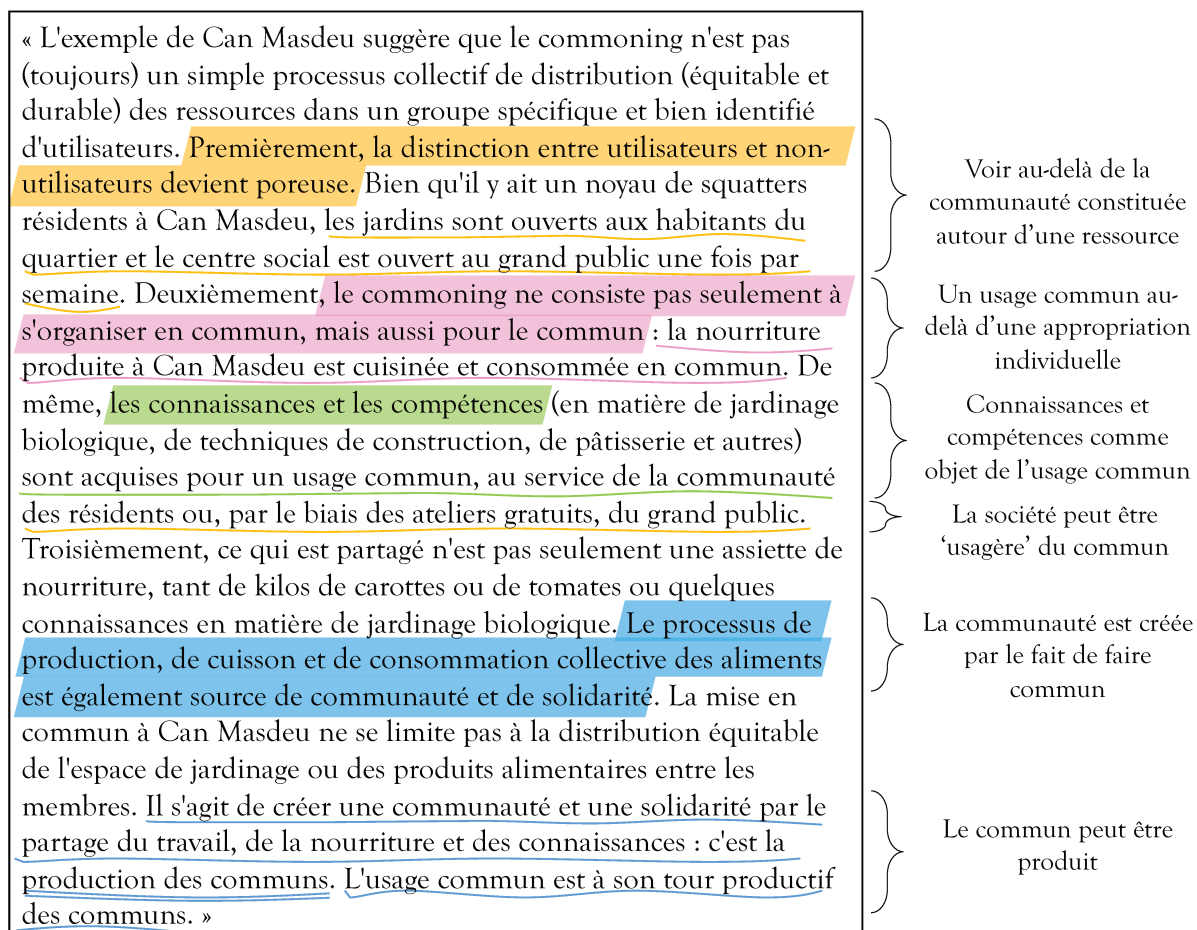


Figure 2 Extrait de Fournier (2013), page 442, illustration empirique du *commoning*

L'approche *commoning* rompt avec une approche du commun comme ressource naturelle ou matérielle, ce qu'illustre Fournier (2013) en faisant le lien entre *commoning* et 'right to the city', concept développé par Lefebvre (Lefebvre, 1991; Lefebvre et al., 1996) autour de l'espace public. Fournier explique que ce « droit à la ville » est à la fois un droit d'appropriation de l'espace, mais aussi un droit de prise de décision concernant l'espace urbain, ainsi la démarche est celle du *commoning*. Par ailleurs, l'appropriation de l'espace public en soi ne revient pas à l'allocation d'une ressource pour une consommation individuelle. Dans le même sens, Gibson-Graham et al. (2013) inscrivent leur perspective du *commoning* au plus près des nouveaux communs, considérant, au-delà des ressources naturelles, des communs culturels, sociaux, ou de connaissance, respectivement comme les héritages musicaux, l'éducation, ou les avancées scientifiques.

Alors que la question des membres, strictement définis, ayant accès au commun est centrale dans les travaux d'Ostrom, les utilisateurs et non utilisateurs sont moins aisés à distinguer dans une

approche *commoning*. Ainsi, délimiter strictement les membres faisant partie ou non du *commoning* se révèle secondaire, là où l'importance porte davantage sur ce qui peut ou non être fait avec le commun (Fournier, 2013). Néanmoins, avec la perspective *commoning* émerge la figure du *commoner* (Linebaugh, 2008), usager ou utilisateur, mais aussi producteur du *commoning* (Fournier, 2013).

La perspective *commoning* se détache des règles de gouvernance élaborées par Ostrom (1990), mais Gibson-Graham et al. (2013) proposent néanmoins certaines règles dans un 'identikit' établissant les caractéristiques d'un commun²⁰ : un accès partagé et large, un usage négocié par la communauté, un bénéfice largement distribué aux membres de la communauté – les *commoners* – et au-delà, un soin apporté au commun par les *commoners*, une responsabilité endossée par les *commoners* et des formes de propriété de tout type (compatibilité, avec le marché, l'État, de l'*open access*).

Avec la perspective *commoning*, un changement s'effectue quant à l'importance de délimiter les membres et les non-membres de la communauté. Dans les travaux d'inspiration ostromienne, définir strictement qui fait partie de la communauté d'utilisateurs du commun est essentiel. Cependant, la perspective *commoning* se détache de cette dimension pour se focaliser davantage sur ce pourquoi les communs peuvent être utilisés ou non (Fournier, 2013). Parmi les exemples que cite Fournier (2013), certaines productions du *commoning* peuvent être accessibles au grand public, il est en revanche important de suivre les méthodes et les règles de non-hiérarchie fixées par la communauté. L'objet du *commoning* peut donc être largement diffusé et utilisé, tant qu'il respecte certaines règles.

Justifiant l'ontologie relationnelle du *commoning*, plusieurs travaux mettent l'emphase sur la communauté dans des processus de *commoning*. Berthelot (2021) étudie l'élaboration d'une vision commune du bien commun, Mandalaki et Fotaki (2020) explorent les échanges entre les membres de la communauté sous l'angle de la réciprocité, et enfin Brandtner (2023) s'intéresse à la dimension partenariale dans les communs urbains.

²⁰ Les auteur•ices conservent le terme de « communs » en faisant référence à ce que nous pouvons qualifier de *commoning* : « *What are commons? And what does it mean to make and share a commons? A commons is a property, a practice, or a knowledge that is shared by a community. Our survival depends on many different kinds of commons.* » (Gibson-Graham et al., 2013, p. 130)

Si les communs sont porteurs dès l'origine d'une dimension politique en ce qu'ils constituent une alternative au marché et à l'État (Dardot & Laval, 2010), l'approche *commoning* est le terrain de nombreuses initiatives alternatives au capitalisme, notamment par la réappropriation des conditions de vie et de reproduction (De Angelis & Harvie, 2014). Plus encore, communs et alternative au capitalisme sont fréquemment présentés comme allant de pair. Les communs permettent une gestion collective qui se fonde sur des relations et des pratiques, lesquelles s'opposent à la recherche de croissance permanente induite par le capitalisme, ainsi « *Consciemment ou inconsciemment, il s'agit de défaire les normes et les structures qui empêchent la gestion commune des biens communs et de construire des alternatives aux tendances libérales, néolibérales, consuméristes et individualisantes du capitalisme.* » (Hollender, 2016, p. site web). Les communs sont porteurs d'un potentiel pour développer de nouvelles économies, comme l'expliquent Gibson-Graham et leurs collègues, et ce d'autant plus face à des enjeux écologiques comme ceux que nous rencontrons actuellement : « *La pratique de la mise en commun est essentielle pour construire des économies communautaires et pour négocier des moyens de bien survivre les uns avec les autres et avec les autres espèces sur cette planète* » (Gibson-Graham et al., 2013, p. 138), et ceci d'autant plus face à ce que les auteur•ice•s qualifient de double défi : le changement climatique et le redoublement des phénomènes de privatisation mis en œuvre pour gérer les ressources.

Dans cette première partie, nous avons montré que le *commoning*, approche relationnelle et processuelle des communs, s'inscrit dans la portée politique initiée dès l'origine de cette littérature. Le *commoning* se positionne comme une alternative au capitalisme notamment. Il a ainsi été mobilisé en lien avec des mouvements sociaux, exposés précédemment.

Ce développement au sujet des communs et du *commoning* nous conduit à nous interroger : **en quoi les initiatives féministes constituent-elles une forme de *commoning* ?**

2 Considérer le *commoning* féministe comme levier de changement social

Nous allons montrer ici la portée du *commoning* féministe pour comprendre comment des initiatives féministes maillent les espaces de cause. En effet, nous envisageons que les initiatives féministes luttant en faveur de causes précises, présentent une organisation de l'ordre du *commoning*. Nous débutons par un détour pour exposer l'utilisation du *commoning* en lien avec divers mouvements sociaux. La compatibilité du *commoning* avec différents mouvements sociaux contribue à justifier son usage pour des cas féministes, et d'autant plus des espaces de cause.

2.1 Communs, *commoning* et mouvements sociaux : une appréhension focalisée sur les acteurs et la cause défendue

Nous montrons la compatibilité dont fait état la littérature entre les mouvements sociaux, de différentes natures, et le *commoning*. Le *commoning* devient pour les mouvements sociaux une modalité de lancement de revendications sociales, un mode d'organisation qui ne nécessite pas d'être pérenne pour être efficace. Cette littérature vient appuyer notre argument : le *commoning* étant pertinent pour les mouvements sociaux, il peut offrir un point de vue sur les espaces de cause, plus englobants.

Comme évoqué dès l'origine du concept de communs, puis par ses développements autour du *commoning*, la théorie des communs dispose d'une certaine portée politique. Pour cette raison, communs et *commoning* sont particulièrement adéquats à l'étude des transformations sociales et des mouvements sociaux, « *Les communs et le commoning sont devenus des points de départ pour le développement de nouvelles littératures radicales qui cherchent à améliorer les transformations sociétales.* » (Varvarousis, 2020, p. 1). Angelis et Harvie (2014) étudient notamment la question du *commoning* constitué par les mouvements sociaux et identifient différentes formes d'action, notamment celle d'occuper un espace. Cette pratique d'occuper un espace pour signifier à la fois son désaccord politique et proposer des modalités alternatives de vie en commun est étudiée en sciences des organisations, notamment sous l'angle des politiques préfiguratives (Reinecke, 2018). Angelis et Harvie (2014) expliquent que cette pratique relève du *commoning* puisque les mouvements tels que Occupy, qui se sont développés ces dernières années en de multiples endroits « *se distinguent*

en faisant de la reproduction sociale nécessaire au maintien de l'occupation pendant des semaines une partie organique de la lutte. » (De Angelis & Harvie, 2014, p. 291). Ces mouvements élaborent des principes de fonctionnement spécifiques, tant concernant les rapports entre les individus que leur manière de considérer l'espace : « *Dans tous ces cas, les relations sociales entre les participants sont horizontales et non verticales, et la gouvernance des ressources communes - qui sont souvent aussi des pools d'unités de ressources - est caractérisée par une participation démocratique qui inclut tout le monde dans le processus de prise de décision à travers diverses formes de consensus.* » (Angelis et Harvie, 2014, p. 291).

Certains développements faisant le pont entre *commoning* et mouvements sociaux remettent en question l'une des idées centrales de l'approche naturaliste des communs, celle d'une nécessaire préservation de la ressource. En effet, l'approche processuelle et relationnelle du *commoning* ouvre de nouvelles perspectives sur cette question. Les mouvements sociaux auraient tendance à générer des changements pérennes mais à ne pas perdurer en eux-mêmes. Ainsi, il n'y a pas nécessairement de recherche de pérennisation dans le *commoning*. Varvarousis (2020) présente la notion de communs liminaux : « *mon argument est que les mouvements sociaux peuvent créer des formes transitionnelles de commoning – ce que j'appelle les « communs liminaux » – qui mettent en action un processus génératif de commoning dans leur sillage* » (Varvarousis, 2020: 1). Les communs liminaux constituent alors des formes de *commoning* de transition, ils n'ont pas vocation à perdurer, mais à favoriser l'émergence d'autres communs (Varvarousis, 2020). Ceci vient remettre en question la soutenabilité des ressources présentes dans les premières approches des communs. Par ailleurs, ces communs liminaux sont identifiés comme des vecteurs de changement sociétal : « *les communs liminaux, ces formes précaires de mise en commun qui fonctionnent comme des rituels collectifs improvisés visant à transcender la crise contemporaine* » (Varvarousis, 2020, p. 9). Cette idée est proche de celle défendue par Gelb (1995) selon laquelle les organisations féministes peuvent instaurer des changements sociaux sans perdurer elles-mêmes.

Le *commoning* peut donc n'être que temporaire et voir ses effets diffusés à travers d'autres projets. Proches des communs liminaux, un pan de la littérature se développe sur des communs « temporaires » (Carlton & Vallance, 2017; Dombroski et al., 2019). Ils font généralement suite à une crise ou catastrophe identifiée. Nous avons un exemple de *commoning* de transition ayant pour but de réhabiliter temporairement un espace sinistré avant sa reconstruction (Dombroski et al., 2019). Les communs temporaires tendent à créer des habitudes de *commoning* chez les

individus y prenant part. Ils conduisent aussi au développement de capital social en créant des liens, notamment horizontaux (Carlton & Vallance, 2017). Ces liens sont par la suite utiles pour la communauté. Des organisations non pérennes peuvent donc être considérées comme du *commoning*.

L'un des enseignements de l'étude de ce type de *commoning* de transition, est que l'on peut considérer le *commoning* comme un processus constant de devenir (Gibson-Graham, 2006 ; Cameron & Gibson, 2005). On constate notamment que dans certaines communautés, un changement de perspective tend à repousser les enclosures de l'espace public après la mise en œuvre de communs temporaires (Dombroski et al., 2019).

Les études manquent à ce jour sur la création de nouveaux communs par le biais de mouvements sociaux : “*En outre, alors que les mouvements sociaux sont souvent considérés comme des conditions favorables au développement des nouveaux communs, il y a un manque d'études empiriques qui tentent d'analyser la relation entre ces deux pôles de transformation sociétale.*” (Varvarousis, 2020, p. 1).

Nous comprenons donc que le *commoning* dispose d'une portée politique favorable au changement sociétal, notamment par sa capacité à introduire un mode d'action dans la société pour qu'il se diffuse. Ceci coïncide avec les idées féministes de mise en action de changements sociaux face à des situations sexistes notamment. La littérature s'est penchée sur le *commoning* féministe, nous explicitons cette perspective ci-après.

2.2 *Commoning* féministe : modalité d'*organizing* au profit du féminisme

Dans cette partie, nous allons montrer l'adéquation entre *commoning* et féminisme sur la base des travaux faisant le pont entre ces deux littératures. Leur compatibilité réside notamment dans le fait que le but du mouvement féministe est de se mobiliser par l'action collective pour atteindre l'égalité pour tous•tes comme bien commun²¹ (Dean, 2010). Dans ce travail, nous nous appuyons sur les travaux explicitant la portée du *commoning* pour saisir le changement social mis

²¹ Le 'bien commun' renvoie à un idéal de société relevant d'objectifs en matière d'éthique (Cornu et al., 2021).

en œuvre par les mouvements sociaux. Nous proposons d'étudier des espaces de cause féministes à travers le prisme du *commoning*. Le *commoning* est décrit comme un mode organisationnel propice aux mouvements sociaux. Ainsi, nous proposons de considérer les organisations féministes, initiatives féministes et autres organisations impliquées dans ces espaces de cause, comme une forme de *commoning*. Le *commoning* féministe permet la production de communs féministes.

Au sujet des communs, un travail de recensement a été effectué quant à l'enjeu du genre dans le domaine économique – la littérature économique aura tendance à se focaliser sur la dimension qu'est le genre plutôt que le féminisme. Celui-ci est très peu présent dans les travaux d'Elinor Ostrom comme l'expliquent Périvier et Rabier (2023) : si la dimension du genre est parfois évoquée dans certains de ses travaux, « *Ostrom n'a pas introduit la dimension du genre dans ses recherches. [...] les travaux d'Ostrom sont globalement aveugles au genre* » (Périvier & Rabier, 2023, p. 14). Cependant, d'autres travaux intègrent cette dimension. Une analyse bibliométrique (Périvier & Rabier, 2023) propose de distinguer les travaux mêlant genre ou féminisme et communs selon quatre catégories, répertoriées dans le tableau suivant (Tableau 8) issu de Périvier et Rabier (Périvier & Rabier, 2023, p. 18).

	Approche analytique des communs	Les communs comme principe politique
Approche genre	Les communs au prisme du genre : mettre en évidence les mécanismes inégalitaires à l'œuvre dans la gestion des communs	Étendre la notion de commun à des espaces sociaux ou des modes de production particulièrement marqués par les inégalités entre les sexes
Approche féministe	Intégrer le principe d'égalité dans l'analyse des communs	Les communs porteurs d'égalité des sexes ou d'émancipation économique, critique croisée du capitalisme et du patriarcat

Tableau 8 Quatre approches du genre et du féminisme dans la littérature sur les communs (Périvier et Rabier, 2023, p.18)

Ainsi, certains travaux ont déjà étudié les communs féministes et le *commoning* féministe. Plusieurs pistes se dégagent de cette littérature. Tout d'abord, aborder les communs et le *commoning* avec un prisme féministe permet de questionner l'accès genré à un commun (Sato & Alarcon, 2019). Les enjeux portent alors sur les dimensions organisationnelles et de gouvernance

des communautés constituées autour de communs. L'accent est également mis sur la manière dont de nombreuses femmes ont produit des communs au fil des ans, par le biais des soins ou des tâches ménagères, par exemple (Federici & Linebaugh, 2019). L'écoféminisme porte ce type de questionnements : « *Il y a eu des conversations soutenues au sein de l'écoféminisme et du matérialisme féministe au sujet de la manière dont la reproduction, les écologies et le quotidien pour les femmes est rendu visible et important avec les communs* » (Appleton, 2018, p. 142). Certaines circonstances spécifiques comme la pandémie de Covid-19 ont également généré des questionnements relatifs à des communs féministes (Ticktin, 2021). Parmi ces approches, les aspects féministes reposent sur l'accent mis sur la production ou l'accès des femmes à un bien commun.

S'inscrivant également dans la recherche d'accès des femmes à des espaces dont elles sont privées, McLean (2021) établit un pont entre communs et entrepreneuriat social. Elle étudie un cas de commun urbain féministe : centre social et centre d'art associatif, offrant repas et initiatives d'*upcycling* ou zéro-déchet notamment. Cet espace propose des projets d'entrepreneuriat social gérés par et pour des femmes migrantes. Elle explique « *explore[r] les limites et le potentiel du commoning dans les projets d'entrepreneuriat social contraints par des politiques orientées en faveur du marché* » (McLean, 2021, p. 143). Comme évoqué précédemment, les communs, mêmes féministes, peuvent avoir à interagir avec les espaces marchands.

Appleton (2018) se focalise sur les apports féministes dans le domaine scientifique, ce qui s'apparente alors aux communs de la connaissance. Elle utilise la perspective des communs dans une logique de 'reclaim' – que nous traduisons en 'réappropriation' – de la science par les femmes. En effet, selon elle, la masculinisation des sciences peut être considérée comme un pillage poursuivant des objectifs sexistes, racistes et privés. Elle propose qu'un futur féministe de la science constitue une source de réflexion au sujet des communs féministes pour tout projet de *commoning*. Elle identifie les communs féministes comme des espaces d'émancipation : « *Le commun féministe imaginé pour la techno-science comprend que la science, la technologie et la médecine ont, en effet, historiquement dépendu d'un « commun intellectuel* » (Jessop 2002). Cependant, en reconnaissant cette histoire de la science émergeant d'espaces partagés, le projet de communs féministes viserait alors à démanteler ces communs scientifiques s'ils ne servent qu'à être exploités pour des gains privés. Marja Ylönen (2012), dans le cadre d'un engagement sur les questions relatives à la techno-science dans le contexte du néolibéralisme, décrit « [...] *les deux visages de la*

relation entre la science et le capitalisme dans la période néolibérale : d'une part, une économie largement caractérisée par les technologies banales et la mondialisation, et d'autre part un bien commun scientifique continuellement approprié et récolté par le capital et pris dans des économies politiques de promesse » (Ylönen, 2012, p. 28) » (Appleton, 2018, p. 144).

Les communs féministes scientifiques s'inscrivent dans la perspective des savoirs développés au prisme de personnes concernées (Collins, 1989; Haraway, 1988). L'épistémologie du point de vue (Collins, 1989) renvoie à une transformation du monde opérée par la production d'un savoir émanant de groupes opprimés, tandis que le savoir situé renvoie à l'idée que tout savoir émane d'une vision du monde médiée et située (Haraway, 1988). Les communs féministes dans les sciences rendent compte de la réalité de différentes communautés et permettent l'émergence d'un savoir non excluant. Il ne s'agit donc pas seulement de rendre la science – ou tout autre domaine – accessible aux femmes, mais de changer la nature de la connaissance (Schiebinger, 2000). En ce sens, Schiebinger (2000) distingue le fait qu'il y ait de plus en plus de femmes médecins du fait d'intégrer des sujets féminins dans les études pour développer des médicaments ou autres produits de santé.

Également dans une visée d'émancipation des situations d'enclosures, Wood (2008) plaide en faveur de communs féministes de sexualité : des contenus en ligne aidant les femmes à rassembler des informations sur leur vie sexuelle grâce à un vocabulaire leur permettant d'exprimer leurs désirs, ce dans un contexte où les femmes n'ont historiquement pas eu de contrôle sur leur vie sexuelle. Ce travail se concentre sur la manière d'éviter la privatisation de ces communs informationnels par un certain type d'enclosure. Ici, la dimension féministe s'appuie sur les communs qui sont produits.

Ces travaux suivent la voie émergente identifiée pour les nouveaux communs en général (Hess, 2008). En outre, les nouveaux communs ont tendance à être développés selon l'un des points d'entrée suivants dans la littérature sur les communs :

- « - le besoin de protéger une ressource partagée de l'enfermement, de la privatisation ou de la marchandisation ; [...]
- l'observation ou l'action de la production par les pairs et de la collaboration de masse, principalement dans les médias électroniques ; [...]

Chapitre 2. Le *commoning* féministe, une approche organisationnelle des causes féministes

- *la preuve de nouveaux types de tragédies des communs ; [...]*
- *le désir de développer l'éducation civique et la pensée commune ; [...]*
- *l'identification de types de communs nouveaux ou en évolution au sein des communs traditionnels ; et [...]*
- *la redécouverte des communs* » (Hess, 2008 : 6).

Les nouveaux communs peuvent donc être identifiés face à un risque d'enclosure ou de tragédie des communs, ce qui correspond aux communs traditionnels constitués par des ressources naturelles. Ils peuvent aussi être le fruit d'une volonté politique et civique, ou encore résulter du constat de fonctionnements existants de préservation d'une ressource de tout type, au sein d'une communauté. Alors que certains nouveaux communs se concentrent sur une ressource physique, d'autres peuvent être des groupes sociaux et des actions collectives. Nous pouvons identifier que les travaux précédents sur les communs féministes peuvent s'inscrire dans la recherche d'évitement d'une tragédie (Wood, 2008) ou dans la redécouverte des communs (Federici, 2019).

Nous avons montré que les communs féministes constituent une littérature en cours de développement, à même d'aborder différentes questions, parfois similaires à celles sur d'autres types de communs. Les spécificités des communs féministes concernent leur inscription dans de nouveaux communs en quête de justice sociale, mais également la place des femmes dans ces communs. En effet, s'il est un enjeu d'accès aux femmes à différents communs, la question du changement du fond des communs est également en jeu à l'image du travail de Schiebinger (2000).

Le *commoning* féministe constitue une possibilité d'organisation des initiatives féministes, développant des communs féministes au sein d'espaces de cause. Des communautés d'acteurs se constituent afin de lutter contre des enclosures sexistes, excluant les femmes de certaines sphères de la société. Ces communautés créent alors des communs féministes. Elles exercent leur action par le biais d'initiatives féministes portant sur un sujet spécifique. Ainsi, elles maillent les espaces de cause. Le *commoning* nous propose une première appréhension de l'organisation des initiatives féministes au sein des espaces de cause, mais une approche plus concrète nous semble nécessaire. En effet, différents acteurs s'articulent au sein de ces initiatives inscrites dans des espaces de cause, nous ignorons la manière dont ils interagissent autour d'un objectif commun.

3 Conclusion du chapitre : contributions inter organisationnelles au *commoning* féministe, quelles perspectives ?

Ce chapitre nous a permis d'explorer la littérature sur les communs et le *commoning* et sa portée organisationnelle pour étudier les initiatives féministes au sein d'espaces de cause.

Les communs offrent la perspective conceptuelle de la gestion collective d'une ressource, émancipée des règles du marché – donc de la propriété privée – et de l'État – donc d'une propriété publique. Si cette littérature s'est initialement focalisée sur des ressources naturelles, gérées selon des règles à l'échelle d'une communauté, favorisant leur régénération, elle s'est ensuite étendue à d'autres objets. Les nouveaux communs permettent d'étendre la logique des communs à des objets tels que la connaissance, ou l'information qui ne sont alors plus à préserver. De cette manière, les nouveaux communs permettent d'envisager des communs non plus centrés sur une consommation régulée pour assurer la pérennité d'une ressource épuisable, mais des communs pouvant être diffusés au plus grand nombre.

La littérature sur le *commoning* se développe concomitamment à celle sur les nouveaux communs. Le *commoning* est une perspective selon laquelle une communauté – dont les limites perdent leur importance – peut constituer un commun. Cette constitution se joue tant dans la possibilité pour une communauté de créer une ressource qu'elle partagera ensuite, individuellement et collectivement, que dans l'idée que la communauté elle-même, par les relations établies, fasse partie du commun.

La perspective du *commoning* constitue un glissement ontologique : le passage d'une vision naturaliste du commun comme ressource naturelle à une vision relationnelle (Collomb, 2011) du commun. Ainsi la focalisation n'a plus lieu sur la ressource en soi mais sur les modalités d'organisation d'une communauté et ce qu'elle peut créer. Ceci permet de considérer le *commoning* comme une modalité organisationnelle au profit d'un changement social. Le *commoning*, par la constitution d'une communauté dédiée à la création d'un commun, peut réunir une variété d'acteurs, cependant, la littérature n'explore pas cette variété. Nous proposons une deuxième question de recherche : **en quoi les initiatives féministes constituent-elles une forme de *commoning*?** Pour répondre à cette question, nous avons donné à voir des travaux portant

sur le *commoning* féministe, une modalité organisationnelle en faveur d'un changement social féministe.

Nous proposons de considérer le *commoning* comme une première explication de ce qui se joue dans les espaces de cause féministe. Cependant, nous faisons appel à une autre perspective théorique pour développer la nature des liens qui se tissent entre acteurs d'un même *commoning* féministe au sein d'un espace de cause : l'approche symbiotique. Cette perspective propose une approche systémique des organisations qui se constituent autour d'un même commun. Elle nous permet donc d'explicitier les relations inter organisationnelles dans un espace de cause. Nous la développons dans la partie suivante.

Nous proposons une synthèse des caractéristiques des communs (Tableau 9).

Caractéristiques des communs	Approche de référence
Organisation sociale des communs	<i>Commoning</i>
Création, usage collectif, usage individuel du commun	<i>Commoning</i>
Présence de ressources de natures variées	Communs et nouveaux communs
Visée de transformation sociale	<i>Commoning</i>
Présence d'une communauté autour du commun	Communs, nouveaux communs et <i>commoning</i>

Tableau 9 Caractéristiques des communs issues de la littérature

Chapitre 3 L'approche symbiotique comme cadre d'analyse d'espaces de cause féministes regroupant des initiatives multi-organisationnelles

Dans ce chapitre, nous montrons que l'approche symbiotique permet l'étude de situations de *commoning* en explorant d'une part les interactions entre acteurs de la communauté, d'autre part le fait qu'ils soient divers, et enfin l'intérêt de leur diversité. La littérature sur l'approche symbiotique s'ancre dans celle sur les communs, mais l'apport de la symbiose aux communs et au *commoning* n'a pas été démontré.

La symbiose présente un intérêt pour comprendre davantage le fonctionnement opérationnel des initiatives féministes inter organisationnelles qui maillent les espaces de cause. En effet, l'approche symbiotique vise à appréhender les situations d'interactions favorables à un commun. Elle permet de mettre en exergue, par sa dimension systémique, ce en quoi des organisations peuvent développer des objectifs à leur échelle propre, mais aussi à l'échelle du système qu'elles constituent. Ainsi, des organisations servent l'intérêt d'un commun par leurs interactions, mais également leur intérêt propre. La symbiose est par ailleurs porteuse d'une dimension politique dont la littérature fait état. Cela renforce sa pertinence pour l'étude d'espaces de cause féministes auxquels contribuent des initiatives féministes regroupant une multiplicité d'acteurs.

1 L'approche symbiotique s'ancre dans l'écologie industrielle par le concept de symbiose industrielle

Dans cette première partie, nous montrons en quoi les ressorts de l'approche symbiotique sont porteurs de revendications politiques et peuvent être adaptés à l'étude d'espaces de cause féministes. En effet, les modalités organisationnelles de la symbiose permettent d'appréhender plus précisément le processus de *commoning* à l'œuvre dans les initiatives féministes maillant les espaces de cause féministes. Nous montrons que l'approche symbiotique se fonde sur la présence d'une multiplicité d'acteurs en interactions, cherchant à accomplir un objectif collectif tout en assurant l'atteinte de leurs objectifs individuels.

1.1 La symbiose industrielle : organisation systémique multi-acteurs dans le but de préserver une ressource, fondements de la symbiose industrielle

Dans cette partie, nous présentons la symbiose industrielle, concept qui s'ancre dans la discipline de l'écologie industrielle, fondée sur l'idée que « *Les déchets d'un processus industriel peuvent servir de matières premières pour un autre, réduisant ainsi les effets de l'industrie sur l'environnement* » (Frosch & Gallopoulos, 1989, p. 144). Cette approche, focalisée sur l'industrie, propose des modalités organisationnelles permettant de limiter les effets sur l'environnement et de préserver des ressources naturelles par ce biais. Nous montrons que ces modalités d'organisation peuvent constituer un prisme d'analyse intéressant pour des phénomènes porteurs de dimensions sociales, au-delà de situations industrielles.

Nous montrons que la symbiose fait l'objet de nombreux travaux en sciences de gestion. Ces derniers traitent de la symbiose industrielle, objet d'étude du champ de l'écologie industrielle. Il s'agit de la coordination de différents acteurs, sous forme de réseau, au profit de la préservation de ressources naturelles et de l'obtention d'un avantage compétitif. Si le champ de l'écologie industrielle peut paraître éloigné des organisations féministes, elle nous semble en mesure d'apporter des clefs de compréhension pour les initiatives réunissant une diversité d'organisations autour d'un même objectif de changement social.

La définition biologique de la symbiose – discipline d'origine de cette notion – est la suivante : « Association durable entre deux ou plusieurs organismes et profitable à chacun d'eux »²². L'un des exemples emblématiques de symbiose biologique est celui du corail, les récifs coraliens vivent en symbiose avec des algues qui s'y « installent », les algues apportent de l'oxygène au corail par leur photosynthèse. Ces mêmes algues se nourrissent des déchets émis par le corail. Par la symbiose, un projet commun est mené – la constitution d'un récif coralien hébergeant des êtres vivants – reposant sur un échange mutuellement avantageux. Cette notion a été popularisée en partie par les travaux de Lynn Margulis (2001), qui a montré que les phénomènes de symbiose sont en réalité très répandus puisque chaque espèce est le symbiote d'une autre au moins. La métaphore symbiotique est empruntée à la biologie dans le domaine de la gestion, en écologie industrielle notamment.

La symbiose industrielle faisant l'objet de nombreux travaux, les définitions qui en sont données varient. Pour élaborer une définition, nous nous appuyons sur deux grandes idées qui émergent de la littérature. La première idée concerne la collaboration d'organisations de natures différentes : « La symbiose industrielle réunit des industries traditionnellement séparées dans une recherche collective d'avantage compétitif impliquant l'échange physique de matériaux, d'énergie, d'eau et/ou de sous-produits. » (Chertow, 2000, p.313). Cependant, cette définition, focalisée sur l'avantage concurrentiel, est à relativiser. D'autres auteurs mettent davantage l'accent sur l'objectif environnemental des symbioses industrielles en les définissant comme « action environnementale collaborative à travers laquelle des entreprises partagent ou échangent des produits, des matériaux, de l'énergie, ou des déchets afin de réduire économiquement l'impact environnemental agrégé » (Walls & Paquin, 2015, p. 32). Nous considérons donc que la symbiose industrielle se situe à la croisée de ces deux définitions. Il s'agirait donc d'une démarche collaborative entre organisations émanant d'industries différentes afin d'obtenir un avantage compétitif et de réduire leur impact environnemental. Cette définition n'inclut toutefois pas toutes les caractéristiques de la symbiose industrielle.

La démarche collaborative que nous citons se situe principalement sur un partage et échange de ressources (Chertow, 2007), qui se constitue en flux de ressources organisé. Ce flux de ressources a lieu dans le cadre d'une activité commerciale : « La symbiose industrielle examine le management

²² Définition cnrtl.fr

coopératif de flux de ressources à travers des réseaux commerciaux connus dans la littérature comme écosystèmes industriels » (Chertow & Ehrenfeld, 2012, p. 13).

Certains désaccords se font sentir entre les auteur•ice•s du champ. Lombardi et Laybourn (2012) réfutent la définition de Chertow (2000) pourtant grandement mobilisée, et proposent une définition issue de la pratique. Nous présentons les deux définitions dans le tableau suivant (Tableau 10).

Auteur•ice•s	Chertow (2000, p.313)	Lombardi et Laybourn (2012, p.28)
Définition	« La partie de l'écologie industrielle connue sous le nom de symbiose industrielle engage des industries traditionnellement séparées dans une approche collective de l'avantage concurrentiel impliquant l'échange physique de matériaux, d'énergie, d'eau et de sous-produits. Les clés de la symbiose industrielle sont la collaboration et les possibilités de synergie offertes par la proximité géographique »	« La symbiose industrielle engage diverses organisations dans un réseau afin de favoriser l'éco-innovation et le changement culturel à long terme. La création et le partage de connaissances à travers le réseau donnent lieu à des transactions mutuellement profitables pour un approvisionnement novateur en intrants nécessaires, des destinations à valeur ajoutée pour les extrants autres que les produits, et des processus commerciaux et techniques améliorés. »

Tableau 10 Synthèse du désaccord de Lombardi et Laybourn (2012) par rapport au travail de Chertow (2000)

Lombardi et Laybourn (2012) remettent en question la dimension physique des échanges et la proximité géographique proposées dans la définition de Chertow (2000). Ils proposent la vision d'un réseau partageant ressources et savoirs, ainsi que la participation d'organisations non industrielles comme le gouvernement ou des organismes de recherche. Ils proposent que cette collaboration soit « profitable », ce qui ouvre la possibilité à différents types de profits, comparativement à la recherche d'un avantage comparatif. Si chaque définition met l'accent sur

Chapitre 3. L'approche symbiotique comme cadre d'analyse d'espaces de cause féministes

certaines aspects, la symbiose industrielle est constituée d'échanges entre organisations, à des fins à la fois de bénéfice individuel, de bénéfice collectif, et de bénéfice environnemental. De ce désaccord définitionnel, nous proposons de conserver les dimensions suivantes pour comprendre l'essence de la symbiose industrielle :

- La participation d'organisations diverses, issues de différentes industries, se constituant en réseau ;
- L'élaboration d'un objectif collectif (avantage concurrentiel, éco-innovation, changement culturel) ;
- Une collaboration ayant lieu par la création et le partage de connaissances notamment, par le biais d'innovation quant aux intrants, de valorisation des extrants, et se concrétisant par des synergies et transactions mutuellement profitables ;
- Une potentielle proximité géographique.

Comme mentionné dans la définition de Lombardi et Laybourn (2012), la symbiose industrielle, si elle émane de l'écologie industrielle, peut s'inscrire dans le champ organisationnel de l'orchestration de réseaux (Paquin & Howard-Grenville, 2013). Les réseaux peuvent être définis comme des « *structures inter-organisationnelles qui consistent en des organisations indépendantes impliquées dans des relations de long terme pour atteindre des objectifs collectifs. Ces sont des entités complexes impliquant des relations imbriquées, représentant plus qu'un ensemble de relations dyadiques. Les entreprises impliquées dans des réseaux sont hétérogènes, et leurs intérêts individuels peuvent être différents, voire contradictoires.* » (Zaoual & Lecocq, 2018, p. 137). Le modèle de la symbiose industrielle peut atteindre divers stades, impliquant de nombreux acteurs dans des échanges à la fois matériels et d'énergie. Se développe une reconnaissance du réseau alors établi et la poursuite d'objectifs au niveau du réseau, mais aussi une institutionnalisation de certaines croyances et normes, favorisant un comportement collaboratif (Chertow & Ehrenfeld, 2012).

En effet, la symbiose opère à plusieurs niveaux, au niveau institutionnel (pressions gouvernementales), au niveau du réseau ou système, au niveau organisationnel et individuel (Walls & Paquin, 2015). Tout système de symbiose industrielle est un réseau constitué à la fois de relations et d'échanges (Walls & Paquin, 2015). La diversité présente dans ces réseaux représente une opportunité puisqu'elle permet qu'il y ait des échanges entre les acteurs (Chertow, 2000; Walls & Paquin, 2015). Les liens ainsi créés peuvent générer un encastrement, soit une situation d'influence mutuelle entre les acteurs (Walls & Paquin, 2015). Au niveau

institutionnel, le gouvernement possède une influence sur les symbioses industrielles par le biais de réglementations. Les recherches se sont encore peu intéressées au niveau organisationnel autrement qu'au sujet des freins à la symbiose et le besoin d'autonomie des acteurs pour s'engager dans des relations de symbioses. Enfin, au niveau individuel, des champions ont été identifiés comme des acteurs pouvant créer des liens et élargir les symbioses entre organisations (Walls & Paquin, 2015).

Ces différents niveaux d'étude se retrouvent notamment dans l'étude empirique des parcs éco-industriels (Chertow, 2000). Comme évoqué, si la symbiose industrielle en elle-même a lieu au niveau interorganisationnel, des phénomènes se tiennent également au niveau des organisations, ainsi qu'au niveau régional ou global. On peut par exemple y étudier les flux d'énergie ou de matière. Comme les symbioses industrielles renvoient à différentes réalités, Chertow (2000) identifie cinq types de parcs éco-industriels :

- Type 1 : par les échanges de déchets (don/vente/recyclage de déchets par le biais d'un tiers, de l'échelle locale à l'échelle globale)
- Type 2 : au sein d'une organisation (organisations de grande ampleur divisées en entités)
- Type 3 : entre des organisations colocalisées dans un parc éco-industriel défini
- Type 4 : entre des organisations locales non colocalisées (cas de Kalundborg)
- Type 5 : entre organisations organisées virtuellement entre régions (au-delà d'une communauté économique régionale donnée)

Le cas de Kalundborg susmentionné est l'objet de nombreux articles scientifiques comme cas d'école de la symbiose industrielle (Jacobsen, 2006; Valentine, 2016). Il s'agit du cas d'un ensemble d'acteurs industriels localisés à proximité les uns des autres et ayant été incités à réduire leurs consommations en eau tout en valorisant les déchets des uns et des autres (chaleur, vapeur, gaz...). Dans une logique de valorisation des extrants et d'innovation quant aux intrants (Lombardi & Laybourn, 2012), les organisations se sont alors organisées pour faire en sorte que les déchets des uns viennent remplir les besoins des autres, minimisant pertes et consommations, sans entité coordinatrice (Valentine, 2016). Cette situation correspond à « *une optimisation collective de ressource basée sur des échanges de produits et le partage de services entre infrastructures colocalisées.* » (Jacobsen, 2006, p. 240).

Cette forme de collaboration entre organisations peut être favorisée par certains moteurs.

Valentine (2016) identifie les suivants :

- L'esprit pragmatique environnemental : dans le cas de Kalundborg, tous les dirigeants sont sensibilisés à la cause environnementale et en ont une bonne connaissance.
- Des opportunités favorisant l'exploration de différentes possibilités : dans le cas de Kalundborg, les organisations se situent dans un même espace géographique et les dirigeants se sont rencontrés au Rotary club local.
- Des initiatives mutuellement bénéficiaires.
- Un besoin dominant qui puisse stimuler une recherche proactive.

D'après Chertow (2007), à un niveau plus micro, les moteurs de l'échange de ressources qui conduit à la symbiose peuvent être : la réutilisation de sous-produits, le partage d'infrastructures, et la prestation conjointe de services. Ces objectifs sont présentés comme des phénomènes communs. Les acteurs qui s'engagent dans une démarche de symbiose industrielle ont également des objectifs à leur propre niveau. Ceux-ci peuvent être des objectifs relatifs à leurs impératifs commerciaux, comme la réduction des coûts ou l'augmentation des revenus. Il peut également s'agir d'obtenir l'accès, soit à une ressource sur le long terme, soit à une ressource rare. Il peut également s'agir de se conformer à des contraintes de régulations comme la réduction de l'utilisation d'une ressource, ou bien de l'émission de déchets (Chertow, 2007).

La diversité des acteurs et des ressources dans une situation de symbiose industrielle est essentielle à sa définition. Chertow (2007) explique s'appuyer sur une heuristique 3-2, tout comme ses collègues, pour identifier des situations de symbiose industrielle. Cela signifie que trois entités au minimum doivent être impliquées dans l'échange au moins deux ressources différentes. Les échanges sont représentés sur la figure ci-dessous (Figure 3).

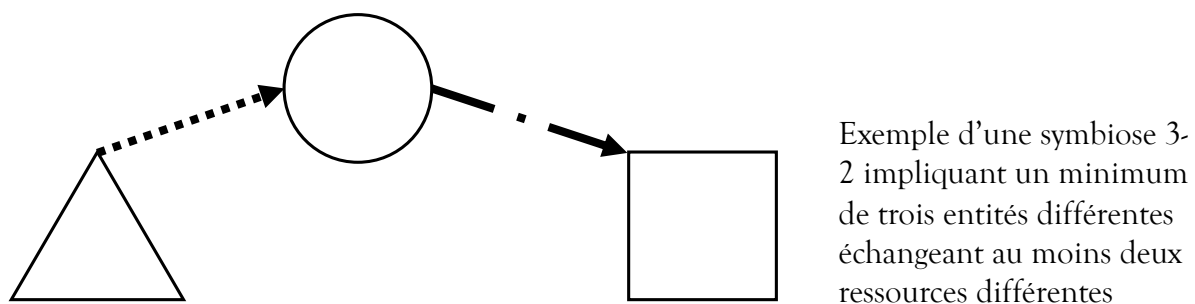


Figure 3 Exemple de symbiose impliquant trois entités et deux ressources (Chertow, 2007, p.13)

Relativement à la diversité des acteurs nécessaires à la constitution d'une symbiose industrielle, émerge l'idée que les acteurs privés doivent initier les symbioses, puisque les définitions élaborées se focalisent sur les « firmes » (comme dans Chertow, 2000). S'en dégage par ailleurs l'idée que ces symbioses ne concernent que des acteurs privés, par exemple dans Chertow et Ehrenfeld (2012, p. 23) : « *Dans ce modèle, un écosystème industriel émerge des décisions d'agents privés motivés économiquement pour échanger des ressources afin d'atteindre des objectifs tels que la réduction des coûts, l'augmentation des revenus ou l'expansion de business* ».

Nous avons vu un certain nombre d'éléments qui constituent la symbiose industrielle. Diemer (2016) synthétise les fondements théoriques associés à la symbiose selon lui. Il identifie notamment l'écologie industrielle, la symbiose humain - technologie - organisation, la théorie des conventions, la théorie des parties prenantes, l'innovation organisationnelle, les districts industriels, les formes hybrides, ainsi que les réseaux d'organisations. Tous ces éléments théoriques constituent les fondements théoriques des symbioses industrielles.

Nous avons montré dans cette partie que la symbiose industrielle se nourrit de différentes approches théoriques. Si elle n'est pas mentionnée par Diemer (2016), l'approche systémique est pourtant en filigrane de cette perspective. Nous la présentons.

1.2 La systémique comme dimension centrale de l'approche symbiotique

Dans cette partie, nous développons les éléments de l'approche systémique sur lesquels la symbiotique se fonde. L'approche systémique a été développée pour appréhender des phénomènes complexes en évitant de les réduire à un ensemble de phénomènes simples. La systémique s'appuie sur une approche organisationnelle et holistique de phénomènes téléologiques notamment.

1.2.1 *Présentation de la théorie des systèmes, articulation avec la pensée complexe*

Le point de départ de la pensée systémique est une opposition au système de pensée cartésien. En effet, la pensée systémique, de même que celle d'Héraclite, des pythagoriciens ou des pensées chinoises, ne s'inscrit pas dans le rationalisme d'Aristote (Durand, 2006b). La pensée cartésienne tend à diviser une situation en des entités plus petites, sortant d'une vision globale du phénomène (Le Moigne, 2007). Morin la qualifie de pensée simplifiante (2005) puisqu'elle « *[réduit] la complexité à ses composants élémentaires* » (Donnadieu & Karsky, 2004, p. 11). Au contraire, la pensée systémique va chercher à appréhender la complexité d'une situation sans la réduire.

Morin (2005) explique que la complexité consiste en la combinaison d'un nombre très important d'unités auxquelles s'ajoutent des incertitudes, des aléas, et une dimension hasardeuse. La notion de complexité renvoie à ce qui ne peut être simplifié : « *Est complexe ce qui ne peut se résumer en un maître mot, ce qui ne peut se ramener à une loi, ce qui ne peut se réduire à une idée simple. Autrement dit, le complexe ne peut se résumer dans le mot de complexité, se ramener à une loi de complexité, se réduire à l'idée de complexité (...)* La complexité est un mot problème et non un mot solution » (Morin, 2005, p. 10). Étymologiquement, la notion de complexité vient du terme latin plexus, signifiant entrelacement, et qui a donné complexus, connexion, enchevêtrement (Le Moigne, 2007). On en déduit que la complexité est difficile à se figurer, mais aussi à représenter visuellement comme elle est composée d'une multiplicité de liens.

Par ailleurs, comme évoqué, la complexité n'est pas une caractéristique donnée et propre à certains objets, nous pouvons tout concevoir comme un système, de la plus petite entité à la plus grande (Morin, 2005). Ainsi, elle s'inscrit dans une perspective constructiviste : « *Pour le constructivisme, la connaissance est construite par le modélisateur qui en a le projet, dans ses interactions permanentes avec les phénomènes qu'il perçoit et qu'il conçoit* » (Le Moigne, 2007, p. 23).

Le fait de prendre en compte la complexité revient à accepter qu'il ne soit pas possible de neutraliser ce qui est incertain et à admettre qu'on ne peut pas tout comprendre (Durand, 2006). Les situations complexes renvoient généralement à des situations d'enchevêtrement d'interactions ou d'interrelations difficiles à cerner (Le Moigne, 2007). Donnadieu et Karsky (2004) identifient quatre caractéristiques de la complexité, d'une part sa constitution, ses

dimensions et ses frontières sont imprécises, d'autre part elle est instable, ambiguë, et imprévisible.

L'économie symbiotique propose l'appréhension de phénomènes complexes. Pour cela, elle se fonde en partie sur une approche systémique. En effet, l'approche systémique permet une appréhension des phénomènes complexes.

1.2.2 *Les éléments de la systémique adaptés à l'approche symbiotique*

Si les éléments constitutifs de l'approche systémique sont nombreux, nous proposons de considérer que certains d'entre eux sont particulièrement adaptés à l'approche symbiotique. Nous développons donc dans cette partie ce en quoi la dimension holistique et téléologique, les interdépendances, et l'organisation structurelle et fonctionnelle sous-tendent l'approche symbiotique.

En effet, face à la complexité, l'approche systémique est développée : « *le concept de système, entendu comme un enchevêtrement intelligible et finalisé d'actions interdépendantes a très vite été adopté pour décrire la complexité.* » (Le Moigne, 2007, p. 24). Le système est alors un enchevêtrement intelligible où l'on distingue à la fois le tout et la partie, l'unité et les interactions multiples, la composition et les composants (Le Moigne, 2007).

Le concept de système n'émerge qu'au XXe siècle, d'abord aux Etats-Unis avec Bertalanffy (Bertalanffy et al., 2012, réédition) ou de Rosnay (1975), auteur du *Macroscope*, face au besoin d'un « *outil conceptuel nouveau, capable d'aider à résoudre des problèmes complexes dans les domaines les plus divers* » (Durand, 2006a, p. 6), appréhendant notamment les concepts d'interaction, de rétroaction, d'organisation, de finalité, etc. (Donnadieu & Karsky, 2004).

La téléologie renvoie au fait que le système ait une finalité vers laquelle il est dirigé. Cela implique plusieurs comportements du système. Afin de s'organiser en direction de sa finalité, le système est adaptatif, il peut évoluer en fonction de contraintes rencontrées. Il fonctionne avec des boucles de rétroaction intégrant des éléments pour favoriser l'atteinte de l'objectif. La rétroaction va de pair avec l'homéostasie : recherche d'équilibre et de stabilité malgré les perturbations.

Enfin, au sein du système, différents états peuvent conduire au même résultat, il s'agit d'un phénomène d'équifinalité.

Le système est un objet organisé. L'organisation renvoie à des phénomènes « *de totalité, de croissance, de différenciation* » (Bertalanffy et al., 2012, p. 45) pour tout type de système : social, biologique, etc. L'organisation est un processus d'assemblage et de mise en œuvre ou en forme de matière, d'énergie et d'information, processus que le système peut également faire, « *Cette organisation c'est d'abord un agencement de relations entre composants ou individus qui produit une nouvelle unité possédant des qualités que n'ont pas ses composants.* » (Paquin & Howard-Grenville, 2013)(Durand, 2006b, p. 10). Derrière la notion d'organisation réside l'état, le processus, mais aussi l'optimisation. Les organisations présentent un aspect structurel (organigramme) et un aspect fonctionnel (programme) (Durand, 2006b). Les aspects structurels et fonctionnels recensent les éléments principaux des systèmes. Certains ont déjà été mentionnés précédemment :

Quatre composants sont identifiables dans cet aspect structurel (Durand, 2006b) :

- une frontière qui le différencie de l'environnement,
- des éléments plus ou moins hétérogènes,
- un réseau de relation, transport et communication qui véhicule la matière, l'énergie et l'information,
- des réservoirs pour stocker la matière, l'énergie, les produits, l'information et l'argent.

L'aspect fonctionnel présente plusieurs composants également :

- un flux qui circule dans les différents réseaux,
- « *des centres de décision qui reçoivent les informations et les transforment en actions, en agissant sur les débits des différents flux* » (Durand, 2006b, p. 13),
- des boucles de rétroaction pour informer les décideurs de ce qui ne fonctionne pas en aval afin que les décisions soient prises en connaissance de cause,
- des délais de réponse afin de procéder aux ajustements nécessaires à la bonne marche du système,
- des entrées et sorties matérialisant les rapports du système avec son environnement selon son degré d'ouverture.

De ce fait, l'organisation en elle-même est un objet d'étude adapté à une approche systémique. La totalité, mentionnée, renvoie à l'idée de considérer un système comme un tout et de l'étudier comme tel, sans chercher à le décomposer en des parties indépendantes les unes des autres. Cette totalité pousse à considérer le système comme davantage que la somme de ses parties.

Articulés en une organisation, les systèmes sont constitués en réseaux d'interactions entre acteurs. Les interactions sont alors des actions doubles : l'interaction ne va pas de l'acteur A à l'acteur B, elle se poursuit dans les deux sens.

Nous avons montré que l'approche systémique s'attarde ainsi sur la dimension organisationnelle d'acteurs interagissant les uns avec les autres, selon des aspects structurels et fonctionnels. Un système, pris dans une approche holistique, constitue davantage que la somme de ses parties, et vise à atteindre sa finalité en s'adaptant. Cette adaptation requiert des phénomènes homéostatiques et de rétroaction. L'approche symbiotique se fonde sur les éléments systémiques mentionnés dans cette partie.

1.3 Émergence, planification et orchestration, ce que l'on sait de la gouvernance des situations de symbiose industrielle

Les situations de symbiose industrielle présentent différentes modalités d'émergence et d'organisation. Nous proposons un état des connaissances quant à l'émergence ou la planification des symbioses et l'implication de cette modalité. Nous évoquons également l'orchestration des symbioses industrielles et l'auto-organisation. Cela nous permet d'identifier les différentes modalités d'organisation possibles de la symbiose de manière générale.

1.3.1 De l'émergence auto-organisée à la planification : comment se créent les symbioses

Nous montrons que différentes modalités existent concernant l'apparition des symbioses industrielles. Certaines émergent par l'auto-organisation, quand d'autres sont planifiées. Cela implique que certains critères favorisent l'émergence de situations de symbiose. Au-delà de ceux déjà évoqués issus du travail de Valentine (2016), nous évoquons également les relations et échanges pré-existants, ainsi que la masse critique d'une industrie comme moteurs potentiels.

Chapitre 3. L'approche symbiotique comme cadre d'analyse d'espaces de cause féministes

En effet, les phénomènes de symbioses industrielles peuvent être planifiés ou émergents, ce qui implique certaines différences, les symbioses émergentes s'appuyant davantage sur la volonté des acteurs individuels que sur une décision extérieure (Baas, 2011).

Le modèle de symbiose planifié comprend un effort conscient pour identifier les entreprises de différents secteurs et les regrouper afin qu'elles puissent partager des ressources entre elles. Au contraire, le modèle de symbiose auto-organisée présente un écosystème industriel qui émerge des décisions prises par des acteurs privés (Chertow, 2007).

La symbiose émergente, fondée sur les décisions d'acteurs privés, peut être motivée par la volonté d'échanger des ressources afin d'atteindre des objectifs tels que la réduction des coûts, l'augmentation des revenus ou l'expansion de leur entreprise (Chertow, 2007; Diemer, 2016). L'initiative individuelle de lancement de l'échange de ressources est confrontée à un test de marché et si les échanges sont fructueux, d'autres peuvent suivre s'il y a un intérêt mutuel permanent. Au début, les participants n'ont pas conscience de la « symbiose industrielle » ou de l'inclusion dans un « écosystème industriel », mais cela peut évoluer avec le temps (Chertow, 2007; Diemer, 2016). Les projets peuvent être renforcés par une coordination et un encouragement *a posteriori* (Chertow, 2007).

La littérature identifie trois étapes dans l'émergence des symbioses industrielles : l'efficacité régionale, l'apprentissage régional et le district industriel durable (Baas & Boons, 2004; Chertow, 2007; Diemer, 2016). La première étape correspond à une décision autonome d'entreprises. La deuxième étape renvoie à la reconnaissance et la confiance mutuelle. Enfin la troisième concerne l'élaboration d'une vision stratégique et d'une action concertée visant une collaboration de long terme. Les symbioses non planifiées ou émergentes tendent d'autant plus que les planifiées à se baser sur des situations gagnant-gagnant (Baas & Boons, 2004). Les symbioses non planifiées ou émergentes peuvent être qualifiées d'auto-organisantes (Chertow, 2007; Chertow & Ehrenfeld, 2012).

Trois types d'émergence de symbioses sont répertoriées, qualifiées d'« approches évolutives » (Chertow, 2000). Le premier concerne les cas où les échanges de matière et d'énergie existent déjà. Dans le deuxième, des relations interorganisationnelles ou des réseaux pré-existants peuvent

être le début de symbioses industrielles. Enfin, des industries d'une certaine masse critique peuvent favoriser l'installation d'autres organisations autour. Cela rejoint certains moteurs de la symbiose proposés par Valentine (2016) et exposés précédemment : l'implémentation sur un même territoire géographique et l'appartenance au club local du Rotary des organisations ayant constitué le cas de Kalundborg correspondent à un réseau pré-existant.

Nous montrons donc que les situations de symbioses peuvent être décidées en amont – soit planifiées – ou émergentes. Lorsqu'elles émergent, elles sont issues d'échanges avantageux entre acteurs privés, qui confrontent leurs interactions à un marché. La plupart du temps, ces acteurs n'ont pas conscience de faire partie d'un groupe établi, d'une symbiose, ce qui implique qu'ils n'aient pas de stratégie globale au départ. Peu à peu, une coordination particulière peut se mettre en place, favorisant l'émergence d'objectifs au niveau du groupe d'organisations. Cette coordination peut toutefois nécessiter l'effort d'un acteur orchestrateur.

1.3.2 Orchestration des symbioses industrielles, quelles modalités de développement ?

Une fois une situation de symbiose créée, certains enjeux d'organisation émergent. Il existe alors des rôles d'orchestration de ces organisations. Nous les présentons dans cette partie.

Parmi les questions qui se posent et les enjeux étudiés au sujet des symbioses industrielles, se trouve l'orchestration, notamment avec la question suivante : comment générer une coopération inter-organisationnelle (basées sur le partage de déchets)? (Zaoual & Lecocq, 2018). Des orchestrateur • ice • s de réseau peuvent être nécessaires aux symbioses industrielles pour faciliter la coopération inter-organisationnelle basée sur des déchets matériels et quatre stratégies sont spécifiquement identifiées : révéler la valeur de l'écologie industrielle, générer de la confiance, activer l'écologie industrielle, et institutionnaliser l'écologie industrielle (Zaoual & Lecocq, 2018).

Dans ce travail d'orchestration, nous retrouvons le travail d'expansion de la symbiose. Pour cela, les auteur • ice • s avancent qu'il y a besoin de « matchmakers » (Zaoual & Lecocq, 2018), aussi qualifiés de champions, « *'champions' qui pensent que la symbiose a de la valeur pour le monde, au-delà de la firme, et qui transmettent cette croyance à d'autres.* » (Chertow & Ehrenfeld, 2012, p. 21). Cette expansion fait échos au développement de ces symbioses. En ce sens, Paquin et Howard-Grenville

proposent que la symbiose industrielle soit un objet propice à l'étude de l'orchestration de réseau en général. La « *nouvelle activité inter-organisationnelle* » (2013, p. 1624) constituée par la symbiose industrielle permet de montrer comment les actions d'orchestration de réseaux peuvent se dérouler, et au-delà, l'orchestration du développement de réseau. Celle-ci se déroule en trois phases, 1) d'assemblage précoce, 2) de capture de valeur, 3) de croissance stratégique (Paquin & Howard-Grenville, 2013).

Si l'émergence a été fortement étudiée, le devenir des symbioses industrielles – par leur développement notamment – a pu manquer d'attention. Paquin et Howard-Grenville (2012) se sont en ce sens intéressés aux actions facilitant l'évolution des symbioses industrielles. En ressortent la sérendipité et l'imbrication dans des processus orientés vers l'objectif. En effet, des processus émergents de sérendipité permettent le développement de normes et culture partagées au fil des interactions. L'imbrication quant à elle favorise la confiance ainsi que les normes partagées. Par ailleurs, les réseaux orchestrés peuvent rencontrer des difficultés à établir leur légitimité, notamment lorsque les orchestrateurs sont nouveaux dans l'exercice, néanmoins les orchestrateurs acquièrent ressources et expertise au cours du temps (Paquin & Howard-Grenville, 2013). Chertow et Ehrenfeld (2012) développent un modèle en 3 étapes du développement des symbioses, le modèle de l'auto-organisation symbiotique, nous le présentons (Tableau 11).

Etape 1 : Germination	Etape 2 : Révélation	Etape 3 : Enracinement et institutionnalisation
Pendant cette étape, les liens sont faibles et peu organisés. Différentes raisons expliquent les liens qui s'établissent alors : économie, manque de ressources, pressions régulatrices... Ce premier stade génère des coûts de recherche, de négociation et de mise en œuvre.	Les externalités environnementales émergent à ce stade, évitant la détérioration du milieu naturel et favorisant les facteurs de production. La reconnaissance des externalités permet une classification comme phénomène environnemental à proprement parler. Des 'champions' travaillent aux frontières, permettant l'élargissement de la symbiose.	Institutionnalisation de la symbiose et développement de normes communes et d'opportunités partagées

Tableau 11 Développement des symbioses en auto-organisation, modèle en trois étapes (Chertow et Ehrenfeld, 2012)

Nous comprenons que les symbioses industrielles, pour être développées, nécessitent des efforts, notamment de la part des acteurs qui orchestrent ces symbioses. Ces orchestrateur•ice•s peuvent favoriser la coopération inter-organisationnelle et travailler à développer des relations de confiance entre les acteurs. Néanmoins, des orchestrateur•ice•s novices peuvent également constituer un frein pour manque de légitimité.

Par ailleurs, le développement des symbioses industrielles se fait aussi par sérendipité, bénéficiant des situations d'alignement autour d'un même objectif. Un schéma de développement en trois étapes est identifié dans la littérature : une première étape où des liens faibles s'établissent et des négociations sont amorcées, générant des coûts ; une deuxième étape permet l'apparition d'externalités environnementales ainsi que le travail de champions aux frontières ; enfin une institutionnalisation de la symbiose a lieu, générant l'élaboration de normes communes.

1.4 Les symbioses revêtent un objectif environnemental et politique

Les situations de symbioses industrielles étudiées dans la littérature nous permettent d'identifier comme centraux à ces démarches les objectifs environnementaux et politiques. Nous montrons donc dans cette partie la place actuelle de ces dimensions dans l'approche symbiotique, et les perspectives que ces dernières ouvrent.

La symbiose industrielle se distingue d'autres concepts de collaboration entre organisations par l'intégration d'une dimension environnementale. En effet, les organisations qui y prennent part cherchent à réduire leur impact environnemental global (Walls et Paquin, 2015).

La symbiose industrielle constitue ainsi un mode d'organisation permettant de repenser les chaînes de valeurs face à la crise climatique (Howard-Grenville et al., 2014). En effet, parmi les cas étudiés, le cas de Kalundborg fait l'objet d'une attention particulière. Les organisations prenant part à la symbiose industrielle de Kalundborg s'associent dans une démarche initiale de réduction de leur consommation d'eau (Chertow, 2000, p. 20; Paquin et al., 2015; Valentine, 2016; Zaoual & Lecocq, 2018). Cela passera par l'échange d'externalités (chaleur, vapeur...) (Valentine, 2016) et permettra de faire une économie estimée à 25 % de la consommation collective d'eau des acteurs impliqués (Chertow, 2000). Les logiques qui sous-tendent

l'élaboration de symbioses industrielles sont celles de « faire plus avec moins », la recherche d'une efficacité écologique au niveau inter-organisationnel, et enfin, de créer de la valeur au niveau de l'organisation, mais également au niveau politique (Paquin et al., 2015).

En effet, la littérature met en avant la dimension politique que peut porter la symbiose industrielle, par la recherche d'effets positifs sur l'environnement : « *La symbiose industrielle engage diverses organisations dans un réseau pour générer de l'éco-innovation et un changement culturel de long terme* » (Lombardi & Laybourn, 2012, p. 28). En ce sens, Paquin et al. (2015) déterminent les facteurs favorisant la création de valeur au niveau de l'organisation ou au niveau politique dans des cas de symbiose industrielle. Ils notent que les échanges massifs de ressources favorisent cette création de valeur à ces deux niveaux.

Les symbioses peuvent constituer un moyen de générer un engagement des pouvoirs politiques. En effet, les acteurs politiques – après avoir considéré les enjeux environnementaux comme contraignants – envisagent le traitement des enjeux environnementaux comme le moyen de générer de la valeur économique ou sociale, ce qui est appelé « éco-développement » (Paquin et al., 2015). Par ailleurs, l'implication des autorités locales renforce la création de valeur au niveau politique. Burström et Korhonen (2001) mettent notamment en avant le rôle des municipalités dans les efforts d'écologie industrielle, ainsi que l'effet positif de l'écologie industrielle sur les partenariats public/privé.

Si elles sont générées pour atteindre un avantage concurrentiel (Chertow, 2007), les symbioses industrielles engendrent des bénéfices multiples : « *Les symbioses industrielles sont porteuses de bénéfices environnementaux, économiques et sociaux pour les entreprises impliquées dans une relation de collaboration* (Brullot, Junqua, 2015 ; Brullot, Buclet, 2011). » (Diemer, 2016, p. 67). Ainsi, les symbioses industrielles esquissent un mode d'organisation entre entités permettant d'atteindre un objectif politique avec des bénéfices sociaux.

La portée politique de la symbiose industrielle offre des possibilités pour des réseaux d'acteurs féministes. En effet, il nous semble que la réflexion selon laquelle les symbioses sont présentes partout est applicable au-delà de l'écologie : « *des échanges symbiotiques environnementalement et économiquement désirables sont tout autour de nous [...], nous devons changer notre regard pour les trouver*

et les encourager. » (Chertow, 2007, p. 13). Cependant, si les potentiels bénéfiques en matière d'économie et d'écologie dans le cadre de la symbiose industrielle ont été identifiés, la dimension sociale, quant à elle, reste à explorer (Jacobsen, 2006; Walls & Paquin, 2015).

La question posée par Diemer, que nous adressons dans le cadre de ce travail de thèse, est la suivante : l'approche symbiotique est-elle transférable à d'autres enjeux et d'autres secteurs ? « *Au-delà de la spécificité de la symbiose industrielle de Kalundborg, une question intéressante est de savoir si les échanges symbiotiques émergent de manière spontanée ou s'ils reposent sur quelque chose qui va au-delà des simples relations marchandes ? En d'autres termes, est-ce que l'exemple de Kalundborg peut être reproduit dans un contexte et un lieu géographique différents ? Peut-on planifier un modèle de symbiose industrielle ? [...] les résultats sont contrastés, voire décevants.* » (Diemer, 2016, p. 76). Le champ est donc ouvert et à développer.

L'approche symbiotique, ancrée dans les travaux sur la symbiose industrielle, permet de conceptualiser des situations où une multiplicité d'acteurs entretiennent des relations mutuellement bénéficiaires. La diversité de ces acteurs permet aux extrants des uns de répondre aux besoins en ressources des autres. Les situations de symbiose sont enrichies par des acteurs champions qui travaillent à l'extension de la symbiose, et elles sont générées notamment par des antécédents, constituant des moteurs pour les acteurs. Les symbioses sont ancrées dans des territoires. Elles peuvent être planifiées et orchestrées ou émergentes et autoorganisées. La symbiose est porteuse de revendications politiques, dirigées vers des futurs désirables. L'économie symbiotique propose une approche symbiotique englobant tout le système productif, ce qui permet l'intégration de davantage de domaines – comme le domaine social – dans la réflexion symbiotique.

2 L'économie symbiotique, introduction de considérations sociales dans l'approche symbiotique

L'économie symbiotique est un concept inscrit dans le champ de la symbiose industrielle. Néanmoins, il permet de s'émanciper du seul domaine industriel pour intégrer, dans la conception d'un système productif global, les dimensions économiques, écologiques et sociales. L'économie symbiotique, prend en compte les écosystèmes industriels, mais également les

écosystèmes vivants et les écosystèmes sociaux. Elle considère donc non seulement des ressources naturelles à préserver, mais également les principes de fonctionnements du vivant pour s'en inspirer.

Tout comme la symbiose industrielle, l'économie symbiotique est fondée sur le concept de symbiose, soit de relations à bénéfices réciproques entre acteurs d'espèces – ou d'industrie dans notre champ – différentes. Elle s'articule également autour d'objectifs politiques tenant une place importante et revendique la contribution du système productif proposé à des communs.

2.1 L'économie symbiotique, la proposition d'un nouveau modèle économique

Nous montrons en quoi l'économie symbiotique se nourrit d'une variété de concepts visant au développement d'une nouvelle économie, sans impact négatif sur l'environnement. Ce concept est issu de l'étude d'initiatives concrètes cherchant à réduire l'impact d'activités humaines sur les écosystèmes vivants. Delannoy (2017) identifie des mécanismes de fonctionnement communs entre ces différentes initiatives. Sur la base de ceux-ci, elle propose un nouveau système productif.

2.1.1 *L'économie symbiotique s'inspire d'autres concepts*

Nous développons la définition de l'économie symbiotique ainsi que les inspirations qui ont permis l'élaboration du concept.

L'économie symbiotique est un modèle économique qui regroupe des initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire, de l'économie collaborative, de l'économie contributrice, de la symbiose industrielle avec le cas de Kalundborg, ou encore de la gouvernance des communs. Ceci est lié au fait que ces initiatives sont menées sur la base de principes de fonctionnement similaires. Ensemble, ces différentes modalités suivent les mêmes principes et forment une économie complète que l'économie symbiotique présente. Cette économie est régénérative, s'opposant à des principes extractivistes. Enfin, l'économie symbiotique relève d'une approche systémique des communs, c'est-à-dire qu'elle interroge la manière dont un ensemble d'organisation interagit au sein d'un système, dédié à un commun.

Différentes approches tentent de conceptualiser ces modèles économiques inspirés du vivant, visant à régénérer plutôt qu'à extraire et à réutiliser. L'économie symbiotique (Delannoy, 2017) est caractérisée comme une vision circulaire holistique et prend en compte la dimension sociale d'un changement de société (Friant et al., 2020). En effet, Delannoy (2017) considère notamment les cas d'économie circulaire comme constituant l'économie symbiotique. Parmi les exemples empiriques étudiés par Delannoy (2017), se trouvent des cas d'économie circulaire, de permaculture, de biomimétisme, etc. Par ailleurs, l'introduction de la notion d'économie symbiotique est inspirée de l'économie circulaire (García-Olivares & Solé, 2015) pour mettre en avant la nécessité pour les gouvernements de mettre en place des régulations. Cette notion est ensuite reprise (Delannoy, 2017), proposant des pistes pour le développement d'un système productif favorisant les domaines économique, écologique et social. L'économie symbiotique s'appuie sur les travaux de Lynn Margulis (2001), autrice ayant fortement contribué à élaborer la notion de symbiose, selon laquelle la vie n'a pu se développer sur le globe que par la mise en réseau et non par des combats entre acteurs.

Ainsi l'économie symbiotique vise à développer un nouveau système productif qui prend en compte des mécanismes proposés dans d'autres concepts comme l'économie circulaire, l'économie collaborative, etc. Pour Delannoy (2017), le but de ce concept est de toucher toutes les strates de notre société. Nous nous inspirons de cette approche pour l'étude d'initiatives féministes selon les principes de la symbiose.

2.1.2 Démarche d'élaboration du concept d'économie symbiotique

L'intention de Delannoy (2017) dans le développement du concept d'économie symbiotique, est de montrer qu'un nouveau système productif est possible sur la base d'exemples existants.

Pour cela, elle dresse tout d'abord un bilan de notre économie mondiale passant par la dégradation d'un tiers des sols de la planète, le risque de la déstabilisation des structures de l'équilibre écologique global planétaire, la chute de la fertilité, ou encore les dépressions en hausse. Face à ces phénomènes, son travail lui permet de constater que des acteurs cherchent à apporter des solutions. Elle les étudie donc d'une manière voulue systématique. L'idée est de

comprendre ceux qui « *diminuent structurellement leur impact sur la biosphère* » (p.29). Par cette étude, apparaît un « *design commun* » (p.29) entre ces initiatives, et se dessinent des principes de fonctionnement partagés. L'économie symbiotique résulte donc de l'étude de projets proposant des solutions pour que les humains habitent la planète de manière à ne pas la détruire.

2.2 L'économie symbiotique comme un prolongement de la symbiose industrielle

Nous montrons dans cette sous-partie que l'économie symbiotique propose un prolongement de la symbiose industrielle au-delà de la sphère industrielle, en prenant en compte divers types d'écosystèmes dont les écosystèmes sociaux. Néanmoins, le fonctionnement des symbioses industrielles est bien compris dans la proposition de l'économie symbiotique. Nous mettons en avant les principes de fonctionnement proposés par la littérature sur l'économie symbiotique, que nous proposerons d'adapter à des situations féministes dans la partie empirique de ce travail. L'économie symbiotique constitue une première prise en compte des enjeux sociaux dans la symbiose.

2.2.1 *Extension de la réflexion symbiotique aux écosystèmes*

Nous montrons que l'économie symbiotique met en avant l'application d'une réflexion symbiotique au-delà de relations entre écosystèmes industriels et ressources naturelles. Elle propose de considérer les écosystèmes vivants – tant pour les préserver que pour s'inspirer de leur logique, les écosystèmes sociaux, et les écosystèmes industriels. L'économie symbiotique se fonde sur des projets qui sont favorables aux trois.

L'économie symbiotique se fonde sur l'utilisation de l'intelligence et de l'information disponible dans différents écosystèmes. Le système productif que propose l'économie symbiotique concerne trois types d'écosystèmes, les écosystèmes vivants (dans le sens biologique d'écosystème (Tansley, 1935), sociaux et industriels (dans le sens écosystème d'affaires (Moore, 1993), ici) ainsi que les activités de consommation, production, gouvernance et redistribution en se focalisant sur de possibles synergies et échanges prenant la forme de flux.

Chapitre 3. L'approche symbiotique comme cadre d'analyse d'espaces de cause féministes

Delannoy décrit en détails la nature de ces différents écosystèmes. Nous présentons ci-dessous la description des écosystèmes en question par l'autrice elle-même dans son ouvrage. Elle y explique ce que chaque écosystème produit, et ses interactions avec les autres écosystèmes.

« Les écosystèmes vivants produisent matière, fonctions, énergie utile, informations. Ils alimentent les écosystèmes sociaux et industriels. Ils partagent les mêmes besoins métaboliques que les sociétés humaines, puisqu'elles-mêmes sont vivantes, une évidence qu'occulte la civilisation occidentale depuis des millénaires. Aussi, ils comblent les besoins essentiels à leur survie. Ils fournissent les écosystèmes techniques en matériaux, en fonctions, et en intelligence grâce au biomimétisme, ils améliorent leur efficacité.

Les écosystèmes sociaux, par leur abondante production d'informations, améliorent l'efficacité des deux autres types d'écosystèmes et d'eux-mêmes. Ils nourrissent en déchets organiques les écosystèmes vivants.

Les écosystèmes industriels [ou technosphériques] fournissent la puissance mais aussi du stress. Ils permettent aux écosystèmes sociaux de partager et diffuser les informations, de les concentrer, d'en générer encore de nouvelles. Aux écosystèmes vivants, ils apportent leur puissance mécanique. Pour creuser, terrasser, faire circuler l'eau et les productions, ou encore pour fournir l'énergie aux infrastructures humaines associées. Mais ils sont extractifs. Ils prélèvent leurs matériaux aux écosystèmes ou détruisent ces derniers s'il s'agit d'accéder à la roche. Ils fragmentent les continuités écologiques. Ils polluent. Leur vitesse et leur mouvement stressent et sont facteur de morbidité physique et psychique. » (Delannoy, 2017, p. 233).

L'économie symbiotique est un système productif (Figure 4) permettant d'éviter l'extraction et la pollution au profit de fonctionnements régénératifs issus de synergies entre écosystèmes et activités. Ces trois types d'écosystèmes entrent donc en interaction pour que l'économie symbiotique soit mise en œuvre. Delannoy (2017) rappelle qu'en physique, tout « *travail utile est lié [...] à la présence d'une source d'alimentation en énergie, de matière et d'information* » (p.42). Elle porte une attention particulière à l'information. En effet, l'information est en quantité infinie et se développe à mesure que l'intelligence humaine grandit, mais les écosystèmes vivants sont également riches d'information – la photosynthèse en est un exemple. Pour conserver cette intelligence, il est nécessaire de ne pas isoler les acteurs ou espèces, ainsi que de placer l'intelligence au centre des écosystèmes, en faisant de l'humain un catalyseur.

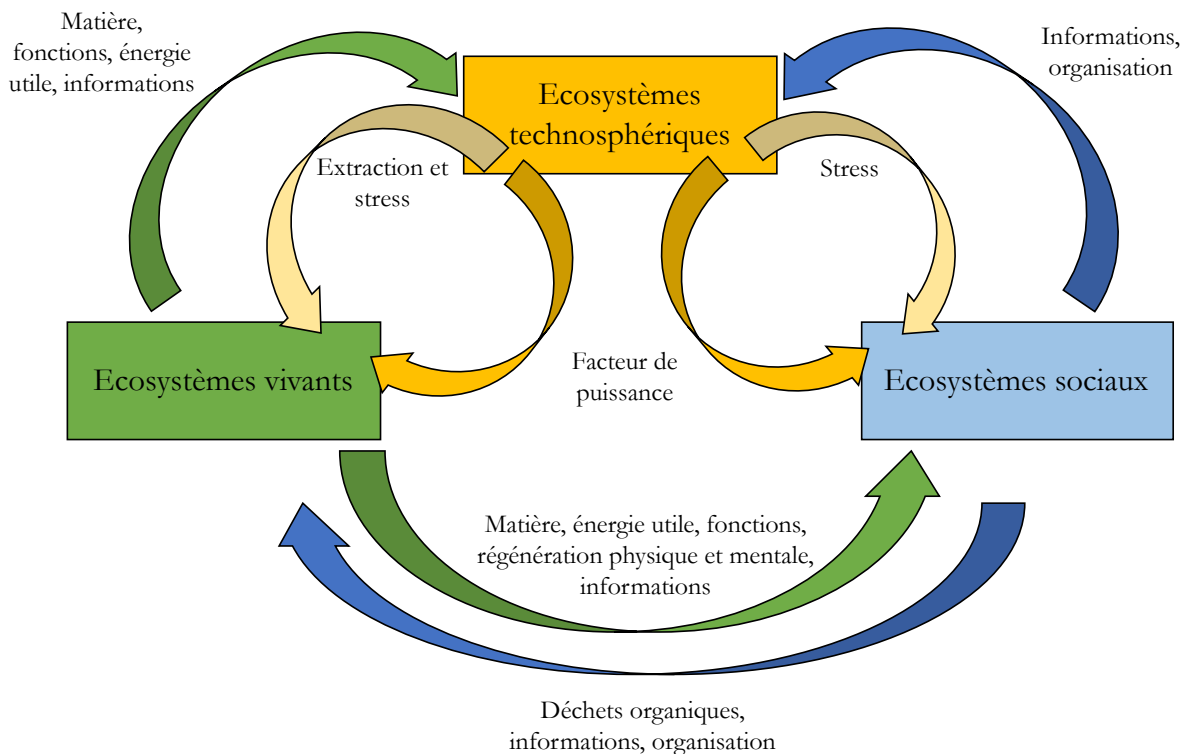


Figure 4 Les relations entre écosystèmes vivants, technosphériques et sociaux dans l'économie symbiotique (dans Delannoy, 2017, p.234)

Nous montrons que les ressorts de l'économie symbiotique sont constitués de recherche de complémentarités entre écosystèmes et activités pour utiliser des synergies régénératives. Si la logique est présentée entre les écosystèmes sociaux, vivants et technosphériques, elle est transposable à des situations impliquant d'autres types de sphères. La clef reste la valorisation d'externalités.

2.2.2 Une logique s'appuyant sur la valorisation des externalités

Nous montrons dans cette partie que l'un des piliers théoriques de tous les travaux sur les approches symbiotiques, soit symbiose industrielle et économie symbiotique, est la valorisation des externalités entre acteurs.

La valorisation des externalités est déjà présente dans la symbiose industrielle. Le cas de Kalundborg l'illustre (voir Figure 5). Plusieurs auteur•ices ont retracé la manière dont une même ressource est produite par certaines usines comme une externalité, et correspond aux besoins d'une autre. Y est explicité le chemin effectué par une ressource entre les acteurs, et sous quels états. Certains ont besoin d'eau à l'état liquide, d'autres au contraire récupèrent la vapeur émise

par certains acteurs. Les complémentarités sont identifiées pour que chaque externalité corresponde à la ressource dont un autre acteur a besoin pour fonctionner.

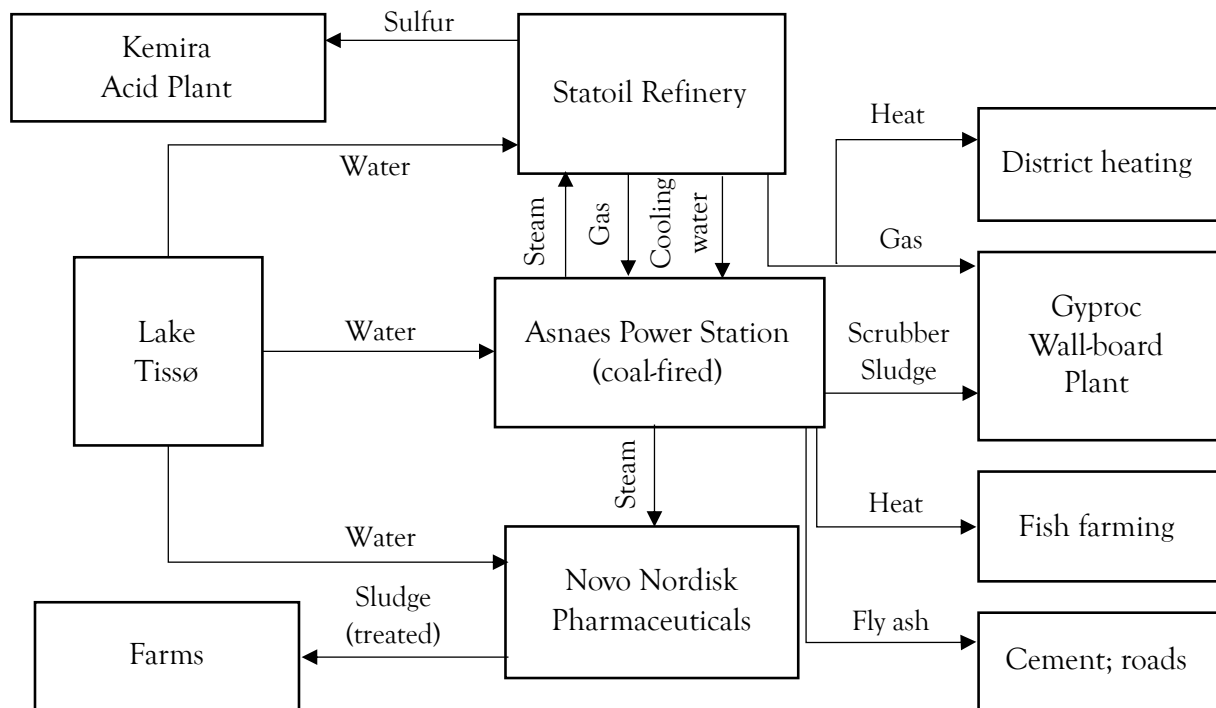


Figure 5 Schématisation des échanges au sein de la symbiose industrielle Kalundborg, tirée de Chertow, 2000, p.316

L'économie symbiotique s'appuie sur ces mécanismes de valorisation des externalités à travers les écosystèmes. Nous illustrons dans la figure suivante (Figure 4) ce en quoi un même projet permet des échanges entre les différents écosystèmes qu'elle considère : industriels, sociaux, et vivants.

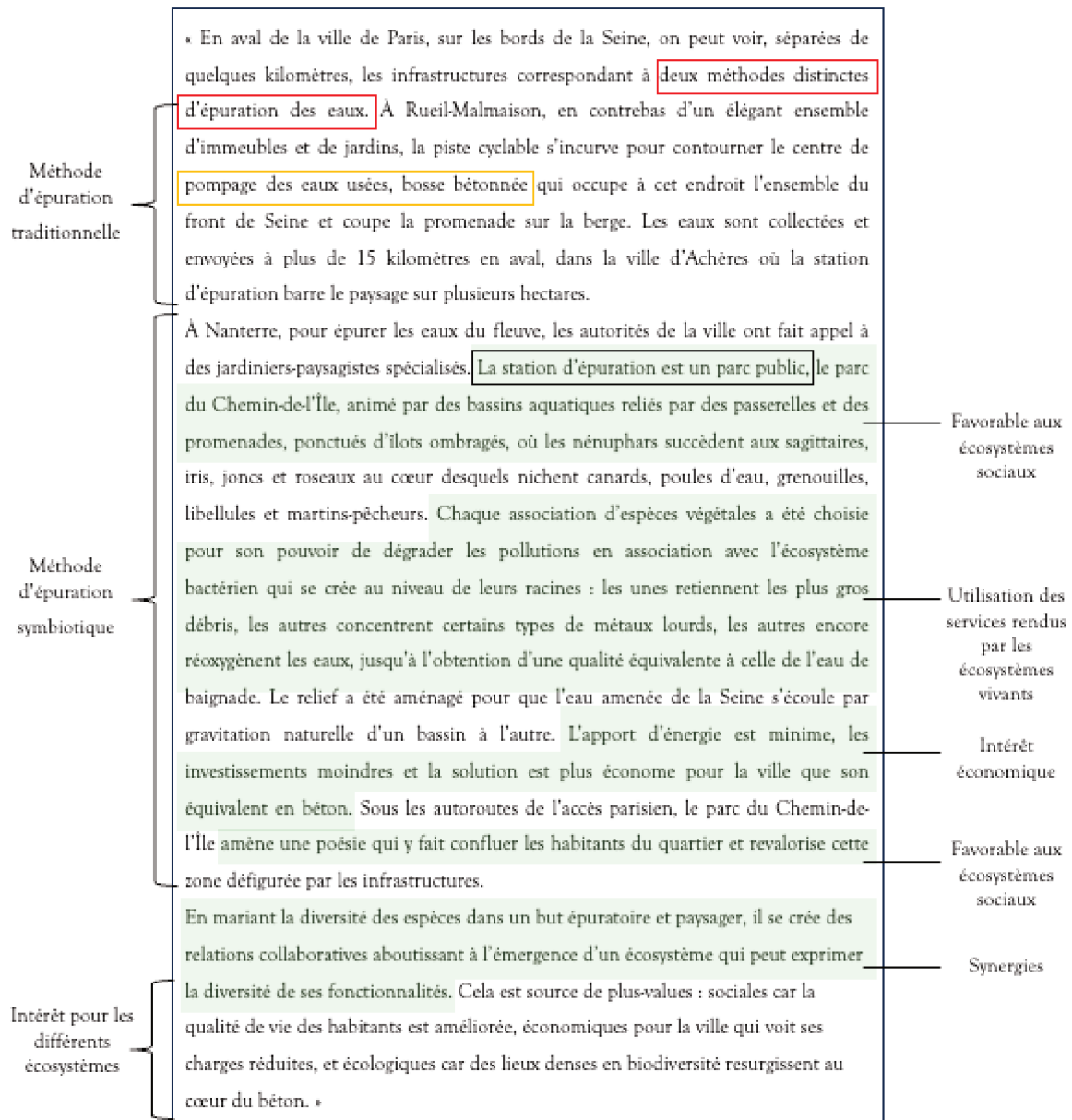


Figure 6 Description du parc du chemin de l'île (Delannoy, 2017)

La dimension régénérative de l'économie symbiotique est également un élément essentiel de son fonctionnement, justifiant notamment les interactions entre écosystèmes de natures différentes. Chaque acteur du système constitué apportant des ressources pour répondre aux besoins des autres, ils se trouvent régénérés, évitant ainsi l'épuisement. Ainsi, le concept d'économie symbiotique s'inscrit dans la lignée de l'économie régénérative (par exemple Savory & Butterfield, 2016 proposent dans leur ouvrage une vision holiste du management, permettant par exemple une agriculture prenant en compte les impératifs régénératifs). Aux antipodes de la logique extractiviste, les projets étudiés pour élaborer l'économie symbiotique permettent la régénération des ressources, c'est-à-dire qu'au sein du système d'acteurs, toute production crée davantage de ressources qu'elle n'en consomme (Delannoy, 2017; Friant et al., 2020).

Nous identifions dans cette partie comment une même situation peut présenter un nombre important d'externalités qui seront valorisées au sein d'un même écosystème. L'importance accordée aux synergies et à une diversité de ressources est mise en avant dans les principes de fonctionnement proposés par la littérature sur l'économie symbiotique (Delannoy, 2017), nous les exposons dans la partie suivante.

2.2.3 Des principes de fonctionnement symbiotiques

Nous montrons que les principes de fonctionnement de l'économie symbiotique, fondés sur l'étude de projets relevant de différentes propositions d'une économie alternative, se retrouvent dans la symbiose industrielle précédemment exposée. Cela nous permet de conclure que les fonctionnements symbiotiques, communs à la symbiose industrielle et à l'économie symbiotique, peuvent être appropriés à d'autres contextes. Les initiatives symbiotiques présentes dans des espaces de causes sont des objets que l'approche symbiotique pourrait éclairer.

L'étude systématique de phénomènes empiriques tentant de réduire leur impact sur la biosphère a conduit à l'élaboration de principes symbiotiques, observés dans tous les projets étudiés, et se retrouvant à différentes échelles, locales comme globales. L'articulation de ces principes symbiotiques génère une « spirale croissante de production de ressources écologiques et économiques, et de prospérité sociale » (Delannoy, 2017, p. 96) (p.96), ainsi le même schéma de fonctionnement se retrouve à toutes les échelles.

Ces principes affectent trois types d'écosystèmes et concernent les domaines de la production, la consommation, et la gouvernance (Delannoy, 2017). Ils se décomposent en deux types : les principes constructeurs et les principes régulateurs.

Les premiers principes sont donc les principes constructeurs de l'économie symbiotique (Delannoy, 2017), ce qui signifie qu'ils permettent la formation des systèmes symbiotiques. Le premier est la collaboration libre et directe entre entités, pouvant être coordonnée par un tiers organisateur. Le deuxième est l'existence de territoires de flux communs, accessibles à tous de façon égale : les ressources qui y circulent forment un territoire de flux auquel chacun a une égale possibilité d'accès ce qui rend les acteurs autonomes et libres dans leur choix de participation. Le dernier principe constructeur est un principe de diversité d'acteurs et de ressources qui respectent

l'intégrité de chaque entité, favorisant les complémentarités et permet que le produit des uns corresponde au besoin des autres.

Nous retrouvons, dans ces trois principes constructeurs, des éléments déjà présents dans la symbiose industrielle, même s'ils sont ici extrapolés à des cas différents, au-delà du secteur industriel exclusivement. En effet, la collaboration libre et directe est présente dans la symbiose industrielle, même si les organisations peuvent être incitées par un contexte légal à s'inscrire dans des modalités symbiotiques avec d'autres organisations. Les symbioses industrielles pouvant être orchestrées et/ou planifiées, nous retrouvons la possible médiation par un tiers organisateur. Ensuite, le territoire de flux communs accessibles à tous les acteurs participants nous paraît également être présent dans la symbiose industrielle. La participation à la symbiose semble dictée par les ressources entrantes ou sortantes des organisations, ainsi la participation au flux de ressources apparaît accessible tant que cela permet la symbiose. Enfin, la diversité d'acteurs et de ressources est à relativiser dans le cas des symbioses industrielles. Il est nécessaire que les acteurs participants n'aient pas les mêmes besoins afin que la symbiose ait lieu : en effet, l'externalité de A doit être la ressource dont B a besoin. Cela implique que les acteurs doivent être différents en nature.

Toutefois, une différence majeure réside entre la symbiose industrielle et l'économie symbiotique. En effet, l'approche par la symbiose industrielle ne concerne que des acteurs industriels. Ainsi la différence engendrée n'a lieu que dans un espace restreint. Au contraire, l'économie symbiotique propose que les échanges aient lieu entre organisations différentes, mais également entre écosystèmes différents, ce qui favorise une diversité plus vaste, mais aussi un fonctionnement symbiotique plus largement diffusé dans la société. L'économie symbiotique entend proposer un système productif symbiotique, affectant positivement les dimensions économique, écologique et sociale de notre société. L'intérêt pour la dimension sociale est un point essentiel puisqu'il étend la réflexion symbiotique à des domaines pouvant favoriser l'égalité entre les individus.

Trois principes régulateurs permettent ensuite de maintenir ces écosystèmes en place. Le premier consiste en l'utilisation prioritaire des services rendus par les écosystèmes : le fait d'avoir recours aux écosystèmes permet leur existence. En effet, c'est du fait des services qu'ils rendent que les

écosystèmes se constituent. Le deuxième est la recherche d'efficacité maximale de l'utilisation des ressources (matière, énergie, information), favorisant la multifonctionnalité des entités et la coopération. Ce principe permet également de réguler la taille des écosystèmes, trouvant un juste équilibre entre nombre de participants et territoire de flux. Le dernier principe consiste à favoriser la compatibilité des activités humaines avec les équilibres de la biosphère, favorisant l'utilisation des services rendus par les écosystèmes, en permettant leur régénération.

Ces principes régulateurs se trouvent également dans la symbiose industrielle. L'utilisation prioritaire des services rendus par les écosystèmes est au cœur même du fonctionnement de la symbiose industrielle : l'idée étant de limiter la consommation d'une ressource – l'eau dans le cas de Kalundborg, l'organisation qui a lieu entre acteurs favorise l'utilisation de l'eau déjà présente dans le système. Cela rejoint par ailleurs le deuxième principe régulateur : la recherche d'efficacité maximale de l'utilisation des ressources, puisque lorsqu'une ressource est mobilisée, elle va être utilisée le plus vastement possible, afin de minimiser sa consommation. De cette manière, les deux principes vont de pair : lorsque de l'eau par exemple, entre dans le système, elle sera utilisée par tous les acteurs et sous toutes les formes, autant que possible afin d'éviter d'en consommer davantage. Le dernier principe de régulation, enfin, est le point de départ de la symbiose industrielle : tenter de limiter les effets négatifs de l'industrie sur l'environnement.

Nous effectuons le parallèle entre les principes symbiotiques issus de l'économie symbiotique, et le fonctionnement de la symbiose industrielle afin d'illustrer ce en quoi les principes symbiotiques sont cohérents d'une approche à l'autre. Ce sont les cas d'applications qui diffèrent.

Suivre les principes symbiotiques va de pair avec un renversement de la conception des externalités. Comme évoqué dans la partie précédente, l'approche symbiotique ne considère que des externalités positives, favorisant les coopérations entre acteurs et générant une croissance en spirale : « à chaque cycle de production, [le système] s'enrichit et donne de nouvelles ressources utilisables » (p.99). Ces externalités, que nous avons déjà développées précédemment, s'articulent avec les différents principes symbiotiques que nous représentons sur la figure ci-dessous (Figure 7). Nous y retrouvons les autres principes de la symbiose.

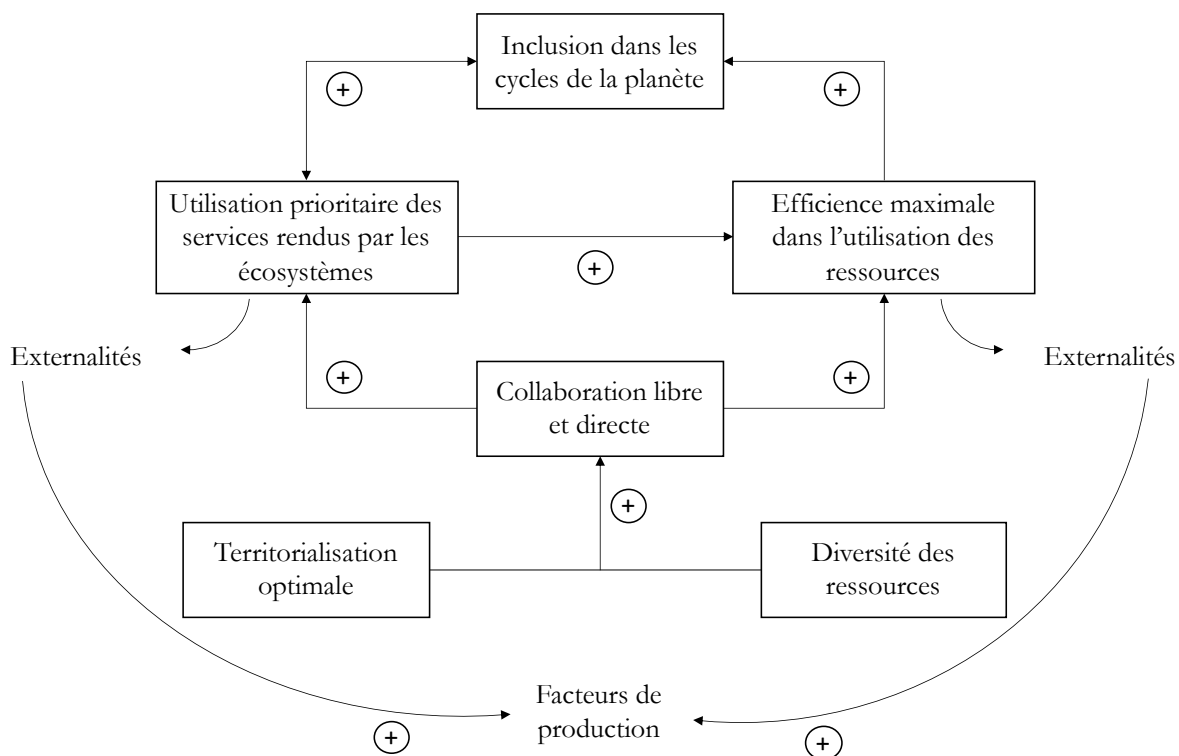


Figure 7 Articulation entre principes constructeurs et régulateurs de l'économie symbiotique

L'économie symbiotique revendique un ancrage dans l'approche systémique. Ainsi, chaque principe est considéré comme ayant une fonction dans le système que nous présentons dans le tableau suivant (Tableau 12).

Principes constructeurs	
Principe	Fonction au sein du système
Collaboration libre et directe entre entités, pouvant être coordonnée par un tiers organisateur.	Permet une efficacité par la minimisation des intermédiaires.
Diversité d'acteurs et de ressources qui respectent l'intégrité de chaque entité, favorisant les complémentarités et permet que le produit des uns corresponde au besoin des autres.	La diversité favorise une autonomie du système où les besoins sont remplis par les autres acteurs.
Territoires de flux communs, accessibles à tous de façon égale : les ressources qui y circulent forment un territoire de flux auquel chacun a une égale possibilité d'accès ce	Une puissance est permise par la possibilité de croître au sein du système.

qui rend les acteurs autonomes et libres dans leur choix de participation.	
<u>Principes régulateurs</u>	
Principe	Fonction
Utilisation prioritaire des services rendus par les écosystèmes : le fait d'avoir recours aux écosystèmes permet leur existence.	La régénération de la ressource est permise par l'utilisation des services des écosystèmes.
Recherche d'efficacité maximale de l'utilisation des ressources (matière, énergie, information), favorisant la multifonctionnalité des entités et la coopération.	La recherche d'efficacité et de multifonctionnalités évite les pertes, favorisant la rentabilité.
Recherche de l'inscription des activités humaines dans les grands cycles de la planète et préservation de son équilibre écologique global : respect des principes de régénération des systèmes sur le long terme.	Le maintien des conditions de régénération des ressources est permis par la prise en compte des besoins des écosystèmes.

Tableau 12 Principes de l'économie symbiotique (Delannoy, 2017)

Nous avons montré que l'économie symbiotique est une approche symbiotique englobant différentes propositions de réduction des effets négatifs des activités humaines sur la planète, notamment la symbiose industrielle. L'économie symbiotique propose un nouveau système productif, permettant de nouer des relations symbiotiques entre différents écosystèmes, intégrant ainsi enjeux écologiques, économiques, et sociaux.

L'économie symbiotique est constituée par l'agrégation d'acteurs sous forme de systèmes où ces derniers interagissent. Si certains acteurs œuvrent directement en faveur d'un commun, ce sont les interactions qui permettent à de nombreux autres acteurs d'y contribuer également indirectement. Les acteurs permettent la création et/ou la soutenabilité d'un commun, tout en trouvant un intérêt à leur propre niveau, à interagir avec les autres acteurs. De plus, ils endossent certaines fonctions à l'intérieur du système (régulation, apport de telle ressource, etc.). En effet, l'économie symbiotique permet d'associer intérêt propre et intérêt collectif au profit du commun.

L'économie symbiotique a été constituée sur la base de cas présentant l'enjeu écologique comme central, avec une importance accordée au principe d'inscription des activités humaines dans les cycles planétaires. Nous proposons d'adapter l'approche symbiotique vers des enjeux à forte dimension sociale. Il nous semble que l'agrégation d'acteurs interagissant en système au profit d'un commun peut être fructueuse pour étudier les enjeux féministes et la manière dont des initiatives féministes réunissent différents acteurs au sein d'espaces de cause. Nous nous questionnons : **quels mécanismes symbiotiques sont à l'œuvre dans les initiatives féministes ?** Mais aussi, **quels sont les apports de l'approche symbiotique pour comprendre l'aspect organisationnel des espaces de cause ?**

3 Conclusion du chapitre : à la manière du prolongement de la littérature sur les communs, prolonger la littérature symbiotique

Dans cette troisième et dernière partie de revue de littérature, nous avons présenté l'approche symbiotique dans son avancée actuelle, sur la base de deux concepts centraux : la symbiose industrielle, et l'économie symbiotique. La symbiose industrielle est un concept reconnu en sciences des organisations, notamment dans le champ de l'écologie industrielle. Il se limite toutefois à des situations de coopération entre organisations industrielles dans le but de préserver des ressources naturelles, tout en obtenant un avantage compétitif. L'économie symbiotique est une proposition tirée d'une étude empirique exploratoire. Il s'agit d'une incitation à développer un système productif alternatif, fondé sur des initiatives du type de celles qui existent actuellement et sont dédiées à trouver des solutions pour réduire les effets négatifs de l'espèce humaine sur la biosphère.

Sur la base des différentes approches de la symbioses présentées, soit la symbiose industrielle (SI) et l'économie symbiotique (ES) nous proposons l'élaboration de certaines caractéristiques de la symbiose (Tableau 13). Ces caractéristiques nous guideront lors de notre analyse de données.

Caractéristiques de la symbiose	Approche de référence
Une diversité d'acteurs pouvant entretenir des relations mutuellement avantageuses	SI & ES
Un commun qui concentre les contributions	ES
Des relations à bénéfices réciproques	SI & ES
Des fonctions propres aux acteurs dans le système	ES
L'utilisation prioritaire des ressources existantes	SI & ES
Une liberté d'accès à un territoire de flux communs	ES
Des antécédents jouant un rôle dans les actions actuelles des acteurs	SI
Une place importante donnée à l'information	ES
Une proximité géographique	SI
Des modalités de gouvernance	SI & ES

Tableau 13 Synthèse des caractéristiques symbiotiques

Les modalités organisationnelles qui se dessinent dans les approches symbiotiques nous semblent propices pour expliciter les échanges ayant lieu dans des espaces de cause féministes, articulés autour de communs féministes. En effet, la littérature sur les communs a opéré un glissement ontologique et épistémologique au cours de ses développements. Appréhendant initialement les communs dans une approche statique, la littérature était focalisée sur les enjeux de soutenabilité de ressources naturelles, dans le but d'élaborer les conditions permettant à la communauté entourant la ressource de s'approprier ses productions individuellement, tout en assurant sa production future (Ostrom, 1990). Il y a d'un côté une communauté et de l'autre une ressource à protéger. La communauté décide de faire d'une ressource un commun. Peu à peu, de nouveaux communs émergent, rendant inopérants certains des principes initiaux (C. Hess, 2008). En effet, des communs comme ceux de voisinage ou de la connaissance ne rencontrent pas la difficulté d'une quantité limitée. Si la nature des communs considérés comme tels évolue avec les nouveaux communs, reste d'un côté la communauté et de l'autre la ressource. Un changement réel voit le jour avec la perspective dynamique du *commoning*, considérant alors que la communauté fait partie du commun et qu'il n'y a plus une ressource d'un côté, et une communauté de l'autre. Cette approche est particulièrement adaptée pour considérer les transformations sociales.

Nous souhaitons nous inscrire dans le même glissement en étudiant les mécanismes de symbiose au sein des initiatives féministes qui maillent les espaces de cause. En outre, la symbiose industrielle développe les relations inter-organisationnelles établies au profit de la préservation d'une ressource. Il s'agit des règles établies dans un certain type de communauté, articulée autour d'un commun. Nous souhaitons, en étudiant la symbiose féministe, éclairer le *commoning* féministe et la manière dont une diversité d'organisation peut y contribuer en interagissant les unes avec les autres. Ces développements nous permettent de faire émerger deux questions : **quels mécanismes symbiotiques sont à l'œuvre dans les initiatives féministes ? Et, quels sont les apports de l'approche symbiotique pour comprendre l'aspect organisationnel des espaces de cause ?**

Conclusion de l'analyse de la littérature et annonce de la problématique

Dans cette revue de littérature, nous identifions les espaces de cause féministes comme des espaces où une diversité d'organisations contribuent au même changement social. Ces espaces de cause sont occupés par des organisations et initiatives féministes variées. La notion d'espaces de cause permet la prise en compte d'une diversité d'acteurs contribuant aux changements sociaux féministes, ce que la littérature sur les mouvements sociaux ne rend pas possible. Toutefois, nous nous demandons comment opérationnaliser le concept d'espace de cause en termes organisationnels ?

Nous identifions ces espaces de cause comme des espaces potentiels de *commoning* où des organisations s'attèlent au même projet autour d'un commun féministe. En effet, les courants théoriques des nouveaux communs et du *commoning* permettent de considérer des communs féministes, créés par des processus de *commoning*. Alors, nous interrogeons en quoi les initiatives féministes constituent-elles une forme de *commoning* ?

Nous proposons de mobiliser l'économie symbiotique, fondée sur les communs, pour éclairer les mécanismes d'interaction entre acteurs au sein d'initiatives féministes situées dans des espaces de cause. L'approche symbiotique, encore peu utilisée en sciences de gestion, est une approche théorique fondée sur les systèmes régénératifs, s'appuyant sur des interactions à bénéfices réciproques. Cette approche propose qu'il soit possible pour des acteurs de contribuer à un objectif commun tout en assurant un fonctionnement impliquant des besoins et enjeux spécifiques. L'approche symbiotique offre des perspectives de réponse, ainsi, quels mécanismes symbiotiques sont à l'œuvre dans les initiatives féministes ? Enfin, quels apports de l'approche symbiotique pour comprendre l'aspect organisationnel des espaces de cause ?

Ainsi, nous étudions les mécanismes de symbiose des initiatives féministes, situées dans des espaces de cause et adoptant des processus de *commoning* (Figure 8).

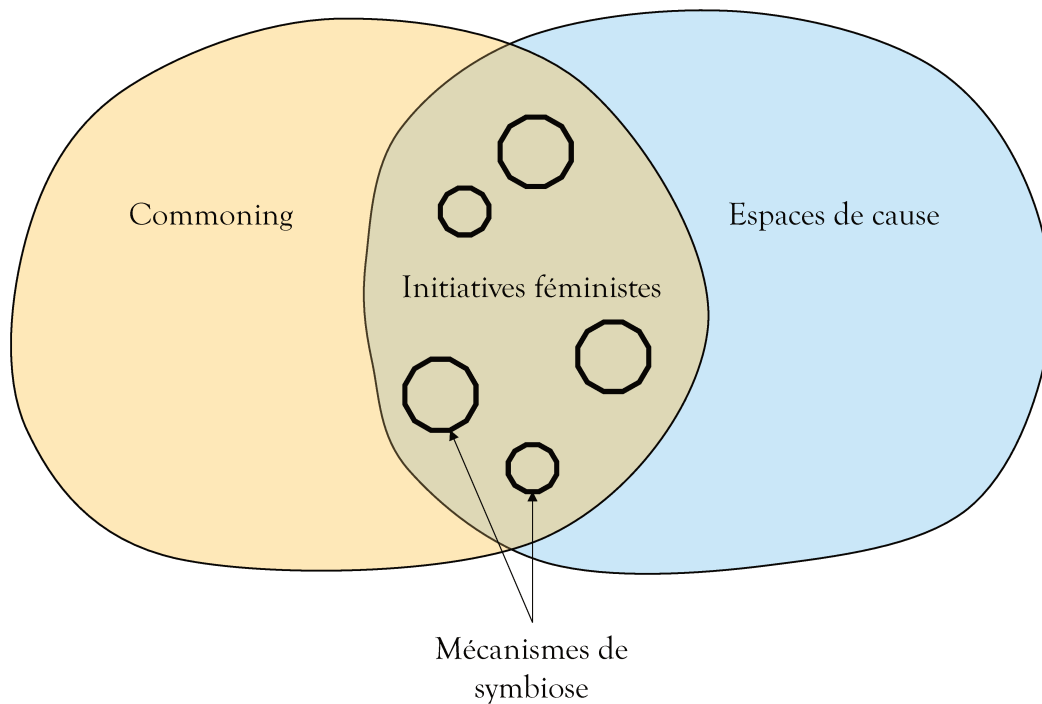


Figure 8 Situation des mécanismes de symbiose par rapport à la littérature mobilisée

Notre proposition théorique constitue un déplacement ontologie de la symbiose, similaire à celui ayant eu lieu dans la littérature sur les communs. Comme le déplacement de communs naturalistes (définis par leur nature et extérieurs à leur communauté) vers des communs relationnels (construits dans la relation et intégrant la communauté au commun), nous proposons un déplacement d'une symbiose naturaliste focalisée sur la préservation des ressources naturelles à une symbiose vecteur de changement social. Le schéma suivant (Figure 9) illustre cette proposition.

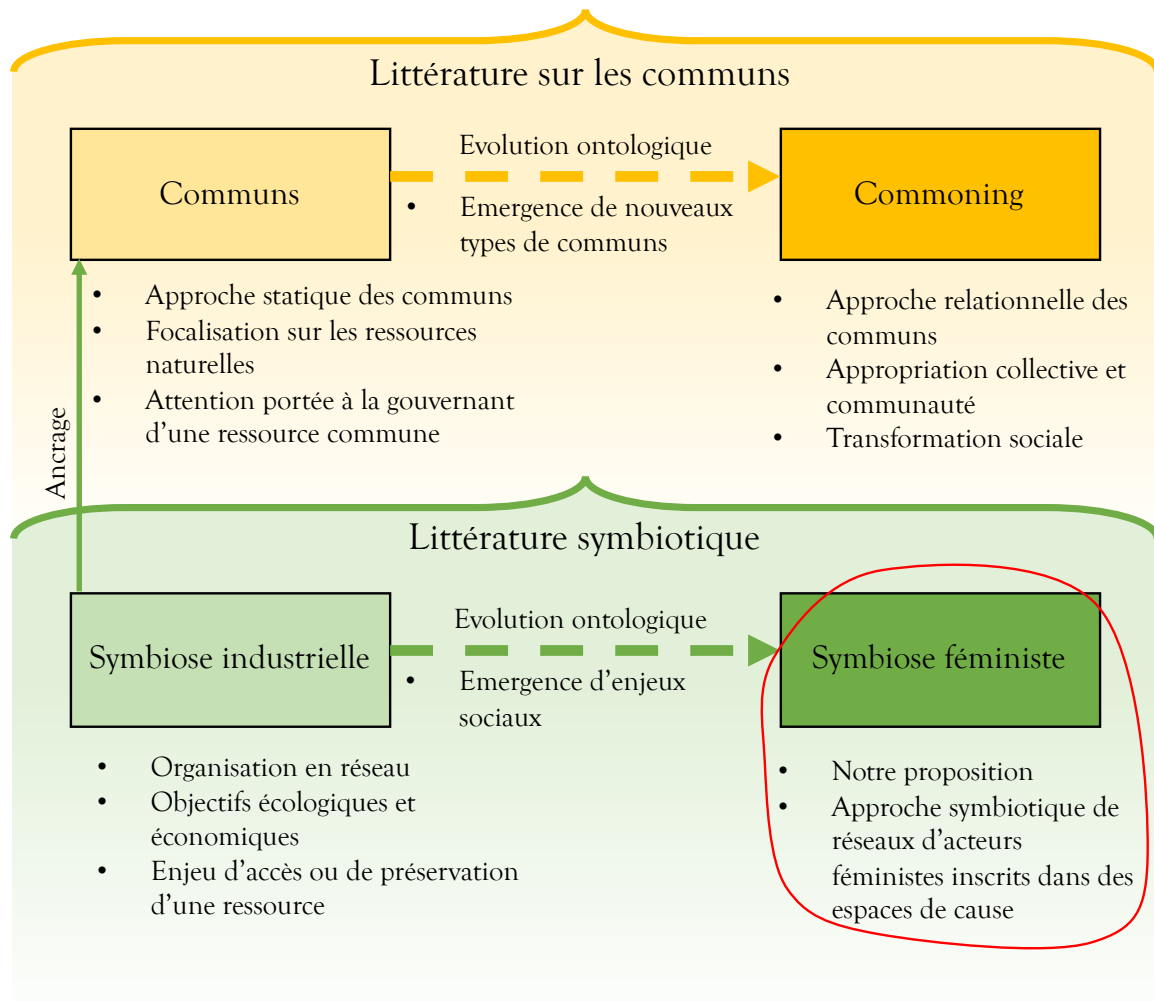


Figure 9 Glissement ontologique et épistémologique

Ce travail de thèse entend étudier la problématique suivante :

Quelles sont les dynamiques symbiotiques à l'œuvre dans les processus de *commoning* réunissant des acteurs engagés en initiatives au sein d'espaces de cause féministes ?

PARTIE II ETUDE EMPIRIQUE, VERS UNE THÉORISATION DE LA SYMBIOSE FÉMINISTE

Afin de répondre à notre problématique exposée précédemment : quelles sont les dynamiques symbiotiques à l'œuvre dans les processus de *commoning* réunissant des acteurs engagés en initiatives au sein d'espaces de cause féministes, nous avons procédé à une étude empirique. Ce choix nous permet de confronter nos questionnements théoriques à la réalité de terrain des initiatives féministes.

Ainsi, cette deuxième partie présente notre étude empirique et se structure en trois chapitres distincts. Le premier chapitre (chapitre 4 de la thèse), est dédié à la présentation de la méthodologie que nous avons suivie. Nous avons opté pour une démarche qualitative, déployée selon une étude de cas multiples cumulative de quatre cas d'initiatives féministes différentes. Ces initiatives ont été choisies pour leur intérêt afin d'éclairer les dynamiques de symbiose. Ces quatre cas présentent des modalités organisationnelles et des enjeux féministes variés. Cette diversité implique un dispositif méthodologique différent, ainsi nous nous sommes adaptée à chacun des cas, privilégiant la collecte de données primaires dans certains, et la collecte de données secondaires dans d'autres. Nous avons procédé à une analyse en deux temps : une analyse de chaque cas séparément tout d'abord, puis une analyse cumulative mêlant les quatre cas. Nous exposons dans ce chapitre des choix effectués à un niveau personnel et nous adresserons au lectorat à la première personne. Ce chapitre est également l'opportunité de présenter notre positionnement ontologique relationnel et notre épistémologie inspirée de la phénoménologie. Nous mentionnons également les implications du fait de réaliser une thèse en convention CIFRE.

Les deux chapitres suivants nous permettent de présenter les résultats de notre étude empirique d'initiatives féministes et de mettre au jour les éléments symbiotiques de leur organisation. Nous décomposons cette partie en deux chapitres distincts. Dans le premier chapitre de résultats (chapitre 5), nous analysons chaque cas de façon indépendante. Cela implique une reconstitution de chaque initiative féministe avec ses spécificités, ainsi qu'une analyse symbiotique fondée sur les caractéristiques symbiotiques existantes, et l'identification d'éléments émergents contribuant

à la symbiose. Le second chapitre de résultats (chapitre 6) est dédié à une analyse inter-cas. Dans ce chapitre, nous mêlons nos analyses des quatre initiatives féministes pour proposer une modélisation de la symbiose féministe fondée sur des composants, des mécanismes et des propriétés. Nous les exposons et identifions leur présence, parfois selon des modalités variées, dans les différentes initiatives.

Chapitre 4 Méthodologie de la recherche

Je souhaite introduire cette partie méthodologique par la citation extensive que voici :

« *La méthode consiste à décider comment on va entrer en contact avec ce morceau de réel qu'on s'aventure à étudier : cette organisation, cette communauté, cet outil de gestion, cet ensemble de discours, ce leader... C'est une façon de s'engager personnellement dans l'enquête, d'exposer son questionnement – avide de toutes les ressources pour comprendre, inquiet de la validité, soucieux tant de la fécondité que de la rigueur de sa démarche. C'est une façon de s'imposer des normes, des cadres, d'opposer des contraintes à ses préconceptions, de résister aux interprétations trop rapides. Mais c'est aussi une façon de faire surgir créativement des idées, des départs de sens, des conjectures, la matière première pour un travail théorique. Elle est notre façon d'avancer dans notre projet de connaissance et fondera notre légitimité pour argumenter dans les débats académiques.* » (Moriceau & Soparnot, 2019, p. 9). L'engagement personnel que recouvre la partie méthodologique me permet de présenter mes choix à la première personne du singulier. Je m'exprimerai donc ici en « je ».

Cette citation fait écho à mon expérience de thèse. En effet, au cours de ce travail, j'ai cherché à élaborer une méthodologie aussi robuste que possible, tout en faisant face à des difficultés et des imprévus, ce qui semble être le lot de toute étude. S'appuyer sur les expériences des individus rend tributaire d'une part de leurs actions, et d'autre part de leur volonté à participer à une étude. Si dans le travail de recherche, nous cherchons souvent à sécuriser l'accès au terrain, des turbulences ont toujours lieu.

Mon choix de mener une recherche qualitative s'appuie sur une certaine appréhension du monde, et va de pair avec une ontologie relationnelle. Ce positionnement s'articule avec une épistémologie féministe post-structuraliste (de Lauretis, 1990; Lépinard & Lieber, 2020c), prenant en compte le rôle des représentations et des discours dans le changement social féministe.

Dans ce chapitre, les choix méthodologiques qui ont été les miens dans ce travail de thèse sont présentés. Cette recherche qualitative m'a permis d'entrer en profondeur sur différents terrains. Ceux-ci sont des initiatives féministes portant sur différents enjeux. Je reviens au fil du chapitre sur mon positionnement par rapport aux différents terrains, certains plus influencés par ma

position dans la société, et d'autres plus éloignés. Je mentionne ma difficulté d'accès au terrain en temps de crise sanitaire, qui a pu parfois influencer mes interactions avec le terrain. De plus, je montre dans ce chapitre en quoi la collecte de données a été élaborée selon les caractéristiques des différents terrains d'étude. J'explique mon choix de privilégier la conduite d'entretiens, d'observation, ou la collecte de données secondaires selon les terrains que j'ai étudiés. J'expose enfin comment mon analyse de données s'est effectuée en deux volets concomitants, un premier visant à reconnaître la symbiose sur la base des connaissances existantes, dans ces différents cas, le deuxième en permettant l'émergence de caractéristiques symbiotiques propres aux initiatives féministes.

1 Design de la recherche

Dans cette partie, j'explique mon choix de design de recherche. Cette thèse, réalisée en convention CIFRE avec un positionnement féministe, est une étude qualitative abductive. J'ai opté pour une étude de cas multiples cumulative à visée synthétique, dans le but de saisir ce que peut être la symbiose dans des initiatives féministes.

1.1 Mener une recherche féministe en convention CIFRE, une posture ambivalente

Dans cette première partie, j'aborde les spécificités rencontrées dans le cadre d'une thèse menée en convention CIFRE. Cette thèse portant une dimension féministe, la situation que j'ai rencontrée était celle d'une chercheuse féministe au sein d'une organisation. Je présente également mon positionnement épistémologique et féministe.

1.1.1 Le choix d'un positionnement onto-épistémologique

Mon positionnement onto-épistémologique se nourrit de différents ancrages dans ce travail de thèse. Tout d'abord, je m'intéresse à la symbiose comme une forme de *commoning*, visant le changement social par des processus d'organisation sociale spécifiques. Le *commoning* s'inscrit dans une ontologie relationnelle (Laurent & Lecomte, 2023; Mandalaki & Fotaki, 2020). En effet, le *commoning* est une approche dynamique des communs, considérant que des acteurs produisent et reproduisent des communs qu'ils peuvent s'appropriier ou utiliser de façon

commune (Fournier, 2013), l'objet de cette approche se situe alors sur les relations qui constituent le commun, et la communauté ainsi créée par ces relations. Une ontologie relationnelle situe la réalité au niveau des interactions, impliquant humains comme objets.

Mon positionnement épistémologique s'articule avec celui inhérent aux concepts mobilisés. En effet, l'approche systémique sous-jacente à l'approche symbiotique s'ancre dans une épistémologie constructiviste : les systèmes sont une conception de l'esprit sans existence propre, ils traduisent le fait que la connaissance dépend de l'acteur qui la conçoit (Le Moigne, 2007). Cela implique que « Concrètement, les données sont des extractions de la réalité sociale réalisées par un chercheur et ne peuvent donc prétendre l'embrasser. » (Allard-Poesi, 2019, p. 27). Si je ne m'oppose pas à cela, je me positionne plus exactement dans une approche épistémologique inspirée de la phénoménologie : je considère que la réalité est accessible par le biais de l'expérience des phénomènes, soit que nous avons accès au sens du phénomène à travers notre expérience de ce dernier (Husserl, 2018; Merleau-Ponty, 2021). De ce fait, c'est l'expérience des choses que j'ai cherché à comprendre dans mon étude de terrain. Les acteurs, lors des entretiens notamment, ont pu me partager leur expérience de contribution à une initiative féministe, ainsi que leur expérience de relations inter-organisationnelles. Ce positionnement s'articule avec un positionnement féministe post-structuraliste que nous explicitons dans la partie suivante.

1.1.2 Positionnement féministe

L'identification d'un positionnement féministe pour ce travail a nécessité un certain temps. Je me suis initialement questionnée : comment se positionner dans un courant de pensée féministe en particulier, quand les acteurs de terrain que j'étudie portent des revendications variées et des positionnements féministes différents ? Comment présenter un positionnement qui puisse inclure toutes ces initiatives ? J'expose ici ces questionnements, notamment par ce qu'ils révèlent que des positionnements féministes différents peuvent être réunis sous une même approche féministe.

Mon positionnement féministe s'articule entre post-structuralisme et phénoménologie féministe. En effet, l'attention portée dans ce travail à la sensibilisation et aux représentations s'accorde tout particulièrement avec un positionnement post-structuraliste. Ce courant féministe implique de se focaliser en particulier sur les représentations et les discours (Cervulle, 2023; de Lauretis,

1990), et la manière par laquelle ces éléments constituent l'essence du sexisme²³. Cette épistémologie se distingue tout particulièrement d'approches essentialistes des individus puisque le post-structuralisme donne une place importante à la socialisation, notamment par le biais des représentations à l'aide d'images véhiculées dans la société, de discours, d'œuvres d'art, etc. (Cervulle, 2023).

Par ailleurs, les initiatives étudiées s'attaquent également à des enjeux à forte dimension matérielle comme la précarité menstruelle ou l'accès à l'emploi formel. Sur cette dimension, le post-structuralisme est critiqué, et la littérature identifie une controverse entre les féminismes relevant du post-structuralisme (Cervulle & Clair, 2017), et ceux relevant du matérialisme dont Christine Delphy (1998) est fer de lance : pour les auteur•ice•s matérialistes, le post-structuralisme effacerait les conditions matérielles qui constituent les inégalités, comme le travail domestique pour ne citer qu'un exemple. Ahmed (2008) propose une réponse aux questionnements autour du post-structuralisme (ou féminisme de la culture dans la citation suivante) qui m'apporte satisfaction. Elle explique : « *nous voyons [...] que l'objet de la critique est instable : [...] les théories féministes de la culture sont limitées (parce qu'elles ne dialoguent pas avec la matérialité), et [...] les théories féministes de la matérialité sont limitées (parce qu'elles réduisent la matérialité à la culture). Donc chaque féminisme est limité étant donnée son emphase sur la culture, ou étant donnée sa réduction de ce qu'il fait dialoguer avec la culture.* » (Ahmed, 2008, p. 32-33). Elle explique que les critiques du post-structuralisme argumentent un manque de prise en compte, voire une négation de la matérialité des choses, ce qu'elle considère être une caricature erronée du post-structuralisme. Selon Ahmed, ce courant constitue un argument quant au pouvoir des éléments culturels (discours, images, langages) qui pouvait être négligé dans les approches précédentes, et non une négation de la matérialité. Le post-structuralisme n'est alors pas une opposition au (néo)matérialisme, mais un complément au féminisme matérialiste afin de saisir notamment des éléments matériels à travers les représentations et discours qu'ils engendrent. Ainsi, pour Ahmed (2008), le positionnement post-structuraliste (Butler, 1990, 2021; de Lauretis, 1990; Haraway, 1988), prend en compte et se focalise sur les symboles et les représentations, mais ne nie pas l'importance des éléments matériels. Ce travail s'inscrit dans cette perspective.

²³ J'entends ici tous les comportements qui visent à dénigrer, discriminer, inférioriser ou essentialiser les femmes et les personnes s'identifiant comme telles dans leurs actions et leurs attributs.

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

De plus, ce travail s'inscrit dans une approche phénoménologique, laquelle présente un développement féministe. En effet, de nombreux travaux s'inscrivent dans une approche féministe de la phénoménologie, laquelle en constitue une voie dissidente (Chaffardon, 2021). La phénoménologie féministe reproche à la phénoménologie d'Husserl la considération d'une neutralité de l'expérience, qui renverrait à une norme masculine (Chaffardon, 2021; Froidevaux-Metterie, 2020a). La phénoménologie s'intéressant à l'expérience vécue, la phénoménologie féministe s'attèle au vécu des femmes et du féminin (Froidevaux-Metterie, 2020a). Ainsi, la phénoménologie féministe critique et enrichit la phénoménologie : elle rend publique les expériences témoignant de la violence de la domination de genre (Ahmed, 2006). Elle détourne la phénoménologie d'un idéal qui serait descriptif de l'expérience pour l'amener vers une critique sociale afin de transformer l'expérience (Chaffardon, 2021).

L'un des risques de la phénoménologie féministe repose dans l'essentialisation du vécu des femmes en se focalisant sur une dimension corporelle qui serait unique (Beauvoir, 2017), ce pourquoi des autrices argumentent pour une pluralité d'expériences vécues à appréhender (Froidevaux-Metterie, 2018, 2020a).

Pour Bartky (1990), la phénoménologie féministe permet de conscientiser la présence du sexisme dans son expérience et d'identifier, par là-même, un problème à résoudre. Il favorise la remise en question des normes sexistes du quotidien mais également de nos pré conceptions (Ahmed, 2006; Kruks, 2001). De ce fait, il s'articule avec le féministe post-structuraliste en contribuant à l'identification de l'écart entre l'expérience vécue des femmes et minorités de genre avec le récit qui en est fait (Chaffardon, 2021), ce qui favorise la sortie d'une féminité normative (Oksala, 2016) et l'action politique.

Dans ce travail, je considère donc des projets qui visent à modifier les normes et représentations, mais également des conditions d'existence revêtant une certaine matérialité, accessible par l'expérience vécue. En effet, dans ce travail, en m'intéressant à des projets portant sur l'accès à un emploi formel de femmes multiples discriminées ou à l'accès à des protections périodiques pour les personnes en situation de précarité menstruelle, j'étudie des projets inscrits dans des considérations matérielles. Ces enjeux ne peuvent être appréhendés comme des enjeux politiques que par le récit de l'expérience vécue.

1.1.3 Une thèse féministe menée en convention CIFRE, un positionnement ambigu

Ce travail de thèse ancré dans un positionnement féministe a été mené en convention CIFRE. Cette modalité de financement implique l'immersion dans une organisation, qu'elle constitue le terrain de la thèse ou non. Il n'est pas neutre de réaliser une thèse avec une optique féministe en organisation, j'expose ainsi les effets de cette modalité de financement de thèse sur la réalisation de celle-ci. Il est important de mentionner dès à présent que le Conseil Région d'Île-de-France n'a pas constitué mon terrain de recherche en tant que tel. Je n'ai donc pas eu à articuler posture de chercheuse en observation et posture de collègue auprès des mêmes personnes.

1.1.3.1 Se conformer dans le cadre d'une thèse CIFRE : un effort nécessaire

Cette thèse a été financée par le Conseil Régional d'Île-de-France, au sein duquel j'étais employée en tant que chargée de mission à la direction de la transformation dans le pôle ressources humaines. Effectuant cette thèse avec un financement CIFRE, j'ai été immergée dans un monde du travail d'une autre nature que le monde académique pendant trois ans, y étant présente de manière générale, entre un tiers et la moitié de mon temps. L'ancrage féministe de mon travail, affiché d'emblée, n'a jamais été un problème. Cependant, s'est rapidement posé la question de mon positionnement et comportement personnel au sein de cet espace. Mon but, aligné avec celui de mes supérieurs hiérarchiques, était de m'intégrer dans cette équipe. Les habitudes y étaient différentes de celles de mon quotidien de travail de doctorante, ainsi que des milieux que je cherchais à étudier, m'orientant au fil du temps sur des terrains avec une revendication féministe claire. Dans une équipe, majoritairement masculine et intéressée par les enjeux féministes sans les maîtriser de près – ce qui est tout à fait normal au vu des prérogatives de transformation organisationnelle de cette équipe – comment devais-je me comporter ? Devais-je manifester mon désaccord si des propos sexistes étaient tenus, par exemple ? Rapidement après ma prise de poste, la question s'est posée par le biais d'un évènement informel où l'une des membres de l'équipe m'a parlé de la nécessaire impossibilité pour les femmes de travailler sur les chantiers de construction, faute de compétences physiques. Je relate cet évènement dans la vignette suivante (Vignette 1). Mon supérieur hiérarchique avait vu dans ma réaction à cet échange une difficulté potentielle à m'intégrer. J'étais arrivée à la même conclusion, réagir vivement à toute discussion au sujet des inégalités de genre serait ennuyeux. J'ai donc préféré adopter une posture où je me permettais de partager mon avis et ma vision sur des sujets relatifs

à des biais sexistes et des inégalités de genre, mais de manière non-systématique, et quand le contexte permettait de ne pas créer de débats trop houleux. D'une certaine manière, j'ai cherché à éviter la figure de la « rabat-joie » telle qu'identifiée par Ahmed (2012). Au sujet de cette figure de rabat-joie féministe, je tiens compte de la réflexion suivante : « *Donc, oui, prenons au sérieux la figure de la rabat-joie féministe. Douche-t-elle la joie d'autrui lorsqu'elle signale les situations sexistes ? Ou expose-t-elle au grand jour les sentiments mauvais dissimulés, escamotés ou niés sous les insignes de la joie ?* » (Ahmed, 2012, p. 82). C'est en partie pour éviter de révéler ce qui aurait pu émerger chez mes collègues que j'ai tenu à ne pas prendre ce rôle de rabat-joie et à me conformer à ce que j'imaginai comme étant attendu.

1.1.3.2 Chercheuse féministe en immersion : un rôle cependant inévitable

Je souhaite introduire cette section par une vignette (Vignette 1) relatant mon premier jour au sein de l'organisation dans laquelle j'effectuais ma convention CIFRE. Elle me semble permettre de comprendre la nature des interactions que j'ai pu avoir avec mes collègues.

Une entrée en matière difficile

Lors de mon premier jour au Conseil Régional d'Île-de-France, un petit déjeuner de direction était organisé. J'y suis arrivée un peu intimidée car je ne connaissais que très peu les membres de cette direction. Après une introduction de mon sujet de recherche sur les questions d'égalité femmes-hommes, l'une de mes collègues a ouvert une discussion sur les capacités différentes des femmes et des hommes au travail, m'interrogeant spécifiquement du fait de ma thématique d'intérêt. Elle utilisa notamment l'argument selon lequel les métiers de la construction sont plus difficiles pour les femmes, et donc, rarement occupés par elles.

Je me souviens mal de mes arguments, mais je n'ai pas réussi à rester calme lors de cette conversation, tentant de trouver des contre-exemples. À la suite de ce petit-déjeuner, j'ai été inquiète quant à mon intégration : si je réagissais fortement, cela allait être compliqué. J'avais également perçu un malaise chez mon directeur qui me confia bien plus tard avoir également été inquiet de ma réaction et avoir pensé que j'allais devoir apprendre à mieux gérer ce type de conversations.

Le lendemain, cette même collègue est venue vers moi pour me dire qu'elle avait réfléchi à la suite de notre conversation et que justement, elle avait vu un reportage le soir-même sur les

femmes dans les métiers de la construction et les apports de la mixité et de façons de faire différentes, pour ce secteur. Il me semble qu'elle formula les choses en disant qu'elle s'était trompée à ce sujet. J'avais été très rassurée par la suite, et cette interaction en deux temps m'avait donné le sentiment qu'il y avait une place pour la discussion.

Vignette 1 Anecdote de mon premier jour de CIFRE

L'effort de conformité susmentionné, et renforcé par des événements tels que celui exposé dans la vignette, s'est heurté à ce que j'interprète comme l'interprétation par mes collègues de mon identité. Ainsi, ce sont les membres de l'équipe à laquelle j'appartenais qui ont créé ce rôle de « rabat-joie », que je cherchais pourtant à éviter, autour de ma personne. Plusieurs exemples illustrent cela, notamment des situations où un •e collègue m'interrogeait : « Louise, tel •le collègue pense que [propos de la personne], je trouve que c'est sexiste, tu en penses quoi ? ». Il est arrivé que ces interactions soient tournées en blagues, avec un ton de « rapporteur » s'adressant à la maîtresse d'école. Je suis rentrée dans le jeu, estimant qu'il était plus facile pour moi de donner un avis quant à un propos sexiste s'il était sollicité. Mes supérieurs m'ont également rapporté qu'en mon absence, si un propos, notamment une plaisanterie, au caractère sexiste était tenu, mon nom était vite évoqué : « Ça ne plairait pas à Louise ». J'y comprends que, de cette manière, mes collègues avaient la possibilité de signaler le caractère sexiste d'un propos, non pas en le qualifiant de 'sexiste' frontalement, mais en expliquant qu'il ne m'aurait pas plu. Peu à peu, mon positionnement est devenu plus assuré, ce qui m'a permis de me sentir à l'aise d'exprimer davantage mon désaccord avec mes collègues – le développement d'une proximité aidant – lorsque des propos étaient tenus. J'ai surtout cherché – inconsciemment la plupart du temps – à rester sur un ton désinvolte et humoristique.

Cependant, la convention CIFRE m'a conduite à travailler concrètement sur certains projets de mon équipe, permettant à ma 'casquette' féministe d'être pleinement valorisée puisqu'attendue. Lors d'un projet dédié à la question de l'égalité de genre, un groupe de travail s'est constitué avec trois femmes (dont je faisais partie) et un homme. Ce groupe de travail a été le lieu de nombreuses anecdotes sur nos vies de femmes et des discriminations que nous rencontrions. J'ai eu le sentiment d'assister à un changement de vision chez mon collègue masculin. Comme si le partage d'anecdotes, relevant d'un vécu non questionnable et non questionné, en quantité conséquentes, pouvait générer une prise de conscience réelle. Les situations de ce genre ont constitué une

possibilité pour moi de voir l'effet des perspectives féministes dans des projets concrets lorsqu'elles sont perçues comme légitimes, ce qui a contribué à me donner une certaine confiance dans mon positionnement au sein de l'organisation.

En parallèle de mon rôle au sein de l'organisation qui accueillait ma convention CIFRE, la thèse a été l'occasion de découvrir le monde académique et d'y présenter mon travail. J'y ai rencontré des réactions contrastées. Si en de certaines occasions, l'orientation féministe de ce travail a été contestée²⁴, en d'autres, j'ai parfois pu ressentir que mon travail n'était « pas assez » féministe. Ainsi, au cours de cette thèse, mon positionnement féministe a pu être perçu illégitime, ou tout au contraire insuffisant dans le cadre de la recherche, ou presque trop présent à mon goût, à tel point que j'ai cherché à le freiner dans le cadre de mon emploi.

1.1.3.3 Une thèse CIFRE sans obligation de contenu

Une thèse en convention CIFRE porte généralement sur une problématique qui touche l'organisation d'accueil de cette convention. J'ai senti sur la fin de ma thèse que le fait que celle-ci ne porte pas réellement sur mon organisation d'accueil ou sur une de ses problématiques propres pouvait être considéré à la fois comme un point faible, et comme un point fort. Faible, d'une part, car cela impliquait une nécessaire justification de l'origine de cette convention ; fort, d'autre part, car, au contraire, je n'avais pas besoin d'expliquer en quoi cette recherche n'avait pas été influencée par les intérêts d'une organisation extérieure. Je considère quant à moi que cette thèse a été menée très librement. En effet, aucune pression n'a été exercée de la part de mon organisation d'accueil quant au fond de mon travail de recherche, et j'ai aisément pu m'orienter vers les organisations qui me semblaient pertinentes uniquement au regard de mon questionnement scientifique. La seule exigence que j'ai rencontrée a été celle de m'inscrire dans le collectif de travail pour y appartenir réellement, ce qui est passé par la participation à certains projets, à la présentation de travaux de recherche – les miens ou non – et à ma présence physique aux côtés de mon équipe. Cela m'a beaucoup apporté puisque j'ai rapidement positionné cette thèse comme un travail plutôt que comme des études, puisque j'évoluais dans un collectif professionnel. Néanmoins, faire partie d'une organisation n'a pas facilité l'accès aux données que

²⁴ Je me permets ici une brève illustration : lors d'un atelier doctoral, au cours d'une journée d'étude sur la systémique, j'ai reçu un commentaire de la part d'une personne selon laquelle le sujet du féminisme n'était pas pertinent lors d'une journée sur la systémique, et qui estimait qu'il fallait cesser d'imposer de nouvelles contraintes (féministes donc) aux entreprises, puisque la dette était déjà bien trop importante pour les générations futures.

je recherchais. En effet, mon étude s'orientant sur des interactions symbiotiques entre organisations, il peut être délicat pour une organisation de reconnaître en quoi elle a besoin du concours d'autres organisations, ou pire, de partager des relations non symbiotiques et insatisfaisantes. Mais également, certaines organisations agissent de manière relativement autonome sur certains sujets. Enfin, du fait de la période de la crise sanitaire, l'accès privilégié au terrain que constitue la thèse CIFRE n'a pas pris toute sa mesure dans le cadre de cette thèse.

Cette convention CIFRE m'a toutefois permis d'identifier l'un de mes terrains d'étude et d'avoir un accès à celui-ci, l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes. J'ai eu également une certaine facilité sur le terrain de la féminisation du football à interroger certain•e•s membres de l'organisation à laquelle j'appartenais sans me focaliser exclusivement sur ceux-ci.

Cette thèse, réalisée en convention CIFRE, soit avec un financement externe à l'Université, s'est faite dans des conditions très positives, avec une liberté complète quant au choix des terrains et à l'évolution du sujet, respectant ainsi l'éthique de la recherche.

1.2 Le choix d'une étude qualitative abductive

Dans ce travail de thèse, j'adopte une approche qualitative, laquelle permet de développer une théorie (Royer & Zarlowski, 2014b). Les études qualitatives sont particulièrement à propos lorsque les phénomènes étudiés n'ont pas ou ont peu été explorés, soit quand la théorie n'existe pas, ou bien quand elle ne permet pas de saisir le phénomène pleinement (Graebner et al., 2012). En effet, ce travail propose de développer l'approche symbiotique (Chertow, 2000; Delannoy, 2017; Paquin & Howard-Grenville, 2013) sur des objets féministes, tout en opérationnalisant la théorie sur l'espace de la cause des femmes et le *commoning* féministe. Les mécanismes de symbiose dans les initiatives féministes n'ayant pas été étudiés, cette étude qualitative a permis de collecter des données afin de modéliser la symbiose dans les initiatives féministes au sein d'espaces de cause, sans fin prédéfinie par rapport à ces mécanismes (Graebner et al., 2012).

Les études qualitatives sont sujettes à un risque de circularité qui consiste à se focaliser sur les éléments confirmant une théorie, en négligeant les éléments la remettant en question (Dumez,

2016). Ce risque est renforcé par l'abondance de matériau empirique allant généralement de pair avec toute recherche qualitative. Le choix d'une méthode abductive (Dumez, 2016) a permis d'éviter ce risque. Si j'ai cherché à retrouver des éléments théoriques dans le matériau, j'ai également cherché à découvrir les adaptations théoriques nécessaires pour appréhender correctement la réalité du terrain. Comme suggéré dans la littérature, j'ai été surprise (Aliseda, 2006), mais ai également cherché la surprise. En effet, ma démarche a été de retrouver quels éléments symbiotiques connus étaient présents dans les initiatives féministes, mais aussi quels éléments étaient adaptés, et lesquels ne se retrouvaient pas. En ce sens, j'ai laissé une place importante à l'émergence d'éléments imprévus par la théorie préexistante dans l'analyse. Je détaille cela dans la partie analyse, où j'explique la méthode de codage.

Ce travail a permis de développer une vision, non pas caricaturale et plaquée de la symbiose sur les initiatives féministes, mais réfléchie, articulant connaissances établies au sujet de la symbiose, et émergence de nouveaux mécanismes du terrain. La mobilisation d'une diversité de terrains s'inscrit dans une étude de cas multiples cumulative. En mobilisant la symbiose, je contribue à l'opérationnalisation organisationnelle du concept d'espace de cause, en dialoguant avec la littérature sur le *commoning*.

1.3 Mener une étude de cas multiples cumulative

« *La recherche de terrain inclut une large variété de méthodes pour étudier la vie des organisations dans son état naturel par des observations de première main depuis le point de vue d'individus ou de groupes.* » (van de Ven & Poole, 2017, p. 867). Dans cette section, j'expose le design de cette recherche. Dans le but d'étudier les mécanismes de symbiose à l'œuvre dans les initiatives féministes regroupant une multiplicité d'acteurs, j'ai fait le choix d'une étude de cas multiples, à visée cumulative synthétique (Garreau, 2020). Cette étude s'est appuyée sur une majorité d'entretiens, complétés par des observations et des données secondaires.

Cette étude vise à comprendre les interactions entre organisations par le biais de leurs membres. Plus précisément, j'ai cherché à identifier quels mécanismes, dans les initiatives à l'œuvre, regroupant une multitude d'organisations, relèvent de la symbiose. Les symbioses étudiées dans la littérature sont interprétées comme étant des modèles de symbiose efficace, réussie, ou du

moins effective. Je ne propose pas ici de considérer que les cas étudiés présentent des symbioses abouties ou complètes. Je cherche, par le biais d'une étude de cas multiples cumulative (Garreau, 2020), à comprendre quels éléments symbiotiques peuvent exister dans les initiatives féministes.

Les études de cas constituent un design de recherche à part entière, parmi les plus utilisés en recherches qualitatives selon les disciplines (Yazan, 2015). Les études de cas permettent l'étude empirique, en contexte, d'un phénomène auquel correspondent un à plusieurs cas. Yin (2003) définit les cas comme des phénomènes contemporains, accessibles à l'étude au sein de leur contexte naturel » (p.13), dont il sera difficile pour le chercheur ou la chercheuse tant de délimiter les frontières que de contrôler le phénomène lui-même ou le contexte.

Les études de cas multiples cumulatives se distinguent des études de cas multiples comparatives (Garreau, 2020). La logique cumulative vise à cumuler des similitudes ou des différences qui permettent d'obtenir une compréhension holistique d'un sujet au travers de variations possibles (Garreau, 2020). Ainsi, l'échantillonnage d'une étude de cas multiples cumulative ne cherchera pas, contrairement à une approche comparative, à sélectionner des cas très proches, mais à montrer une variété de situations (Eisenhardt, 1989). En ce sens, j'ai cherché, au cours de l'échantillonnage, à sélectionner des cas très différents, tant en matière de problématiques abordées que de types d'acteurs impliqués, ou encore d'envergures de cas. Les études de cas multiples cumulatives peuvent être à visée synthétique ou taxonomique (Garreau, 2020). Je m'inscris dans ce travail dans une visée synthétique ; je propose une modélisation de symbiose féministe sur la base des différents cas étudiés.

Une étude qualitative a permis de recueillir la libre expression des participant•e•s (Graebner et al., 2012), majoritairement lors d'entretiens. Même si les entretiens, constituant une « voie principale » pour la recherche qualitative, sont remis en question car se focalisant sur les discours des acteurs (Allard-Poesi, 2019), j'ai fait le choix de considérer les acteurs comme les plus fins connaisseurs de leurs actions. Par ailleurs, cette option m'a semblé être la plus adaptée car les interactions inter-organisationnelles que j'étudie présentent des possibilités limitées d'observation ou d'ethnographie, par exemple. J'ai également préféré cela à une méthode auto-ethnographique car la symbiose se joue en grande partie dans les interactions et j'aurais craint de ne pouvoir embrasser suffisamment de relations par moi-même. L'auto-ethnographie dans des

organisations autres que celle porteuse de la convention CIFRE est cependant possible (voir la thèse en cours de ma collègue Lucie Chartouny à l'Université Paris-Dauphine²⁵). Cette méthode a eu pour inconvénient de me rendre dépendante de la volonté des interviewé•e•s de me répondre. Ainsi, certains cas sont appuyés par des données secondaires ou par de l'observation pour contrer ce biais. Nous représentons notre design de recherche (Figure 10).

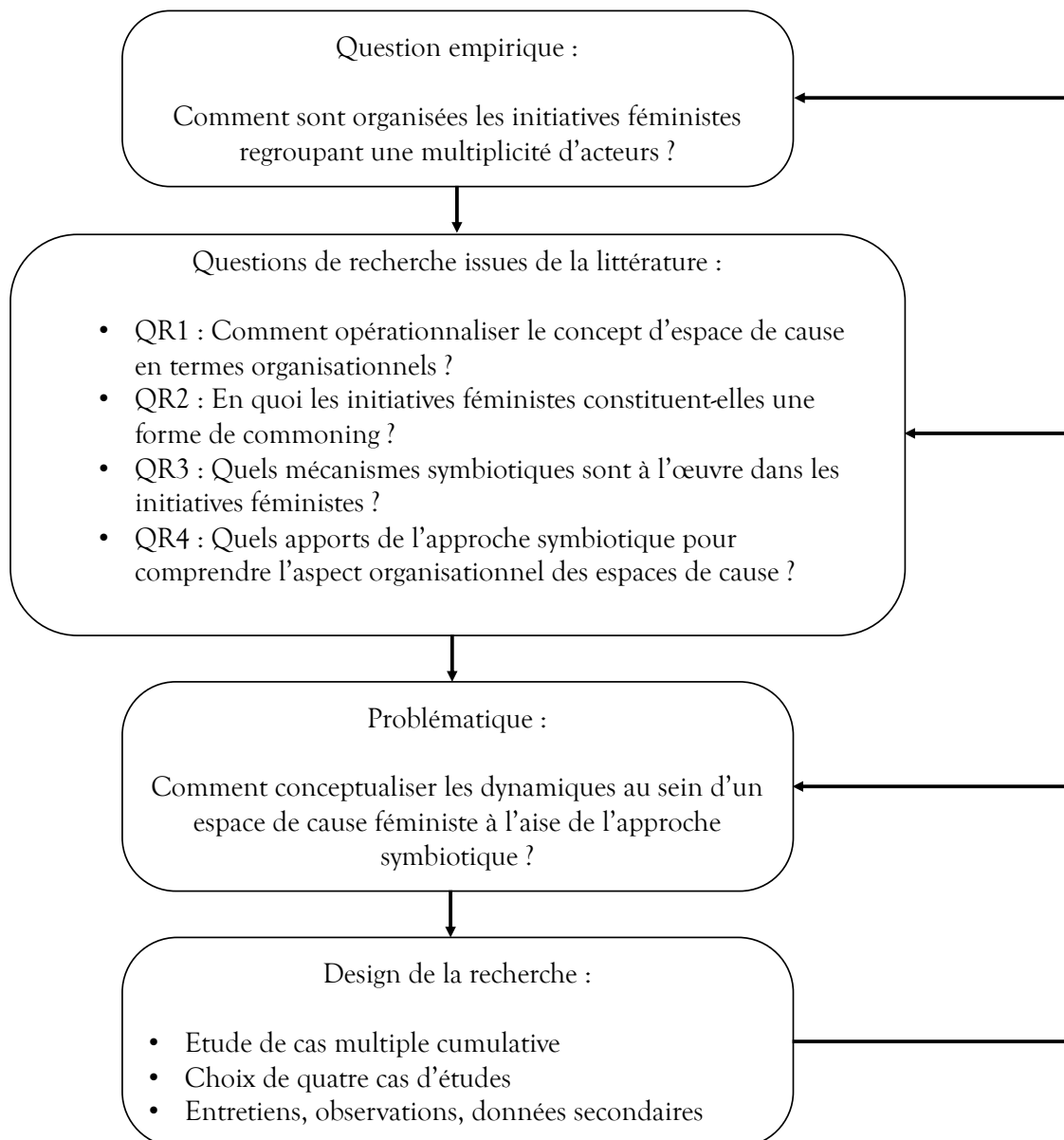


Figure 10 Schématisation du design de la recherche (inspiré de Royer et Zarlowski, 2014)

²⁵ La soutenance de cette thèse est prévue pour décembre 2024, elle sera donc disponible par la suite.

Ce travail constitue une étude qualitative de cas multiples, cumulative à visée synthétique. Je montre que cette démarche est cohérente avec l'objectif de comprendre en profondeur les phénomènes de symbiose qui ont lieu au sein des initiatives féministes. Je proposerai un modèle synthétique des phénomènes de symbiose pouvant avoir lieu dans les initiatives féministes.

2 Présentation du terrain : quatre cas d'initiatives féministes aux enjeux différents

Dans cette deuxième partie, je présente les différents terrains d'étude choisis pour étudier la symbiose dans les initiatives féministes. En amont de cette présentation des terrains, de leur intérêt, et du fondement féministe des initiatives étudiées, je présente les critères d'échantillonnage. Je développe également ce en quoi le choix des terrains a pu être influencé par des éléments personnels. Je précise dès à présent que toutes les personnes et organisations rencontrées sur le terrain ont été anonymisées.

2.1 Quatre initiatives féministes

Comme évoqué en revue de littérature, aborder des enjeux féministes en sciences de gestion se fait souvent par l'angle des mouvements sociaux, focalisé sur les organisations de la société civile. Ainsi, nombre d'études portent sur des mouvements précis. Dans ce travail, je fais le choix de m'intéresser à des initiatives féministes, ce qui permet de proposer une prise en compte plus large des acteurs et organisations contribuant à un même projet féministe. Les initiatives féministes, dans leur diversité, peuvent être menées par des acteurs qui ne se revendiquent pas spécifiquement comme féministes, mais qui mettent en œuvre des actions féministes, notamment en visant la réduction des inégalités de genre (Guérin et al., 2011b).

Cette étude porte donc sur des initiatives féministes ; mais pourquoi des « initiatives » et pas des « projets » ou des « groupes », ou des « organisations » ? Les « initiatives » féministes englobent une variété qui m'a semblé intéressante, tant en matière d'objet de ces initiatives, que de revendications féministes. Le terme est proposé dans l'ouvrage sur lequel ce travail se fonde (Guérin et al., 2011a) pour décrire des initiatives dans les pays du Sud notamment. Il implique que les membres de ces initiatives ne se reconnaissent pas nécessairement comme féministes, ou ne s'inscrivent pas dans des courants féministes en particulier. Cela paraissait réaliste au vu de la

réalité du terrain des actions féministes effectivement mises en place dans la société. « *Partout dans le monde, on observe que les femmes se mobilisent. Souvent en dehors des mouvements féministes reconnus et institutionnalisés, ces initiatives se veulent d'abord des réponses pragmatiques à des problèmes de vie quotidienne. Mais elles ont aussi pour spécificité de questionner les pratiques économiques, d'expérimenter des formes innovantes d'organisation et de production et de revendiquer des changements structurels.* » (Guérin et al., 2011b, p. 8).

Comme abordé dans la partie revue de littérature, les initiatives féministes peuvent être définies comme des initiatives d'ampleur locale ayant pour but de favoriser l'accès à des droits socio-économiques ou politiques (Guérin et al., 2011b). Plus avant, les autrices expliquent que ces initiatives ne rentrent pas dans des cases comme des entreprises, des mouvements sociaux ou des groupes d'intérêt puisque leurs natures sont très variées.

En effet, j'étudie dans cette thèse des initiatives très différentes : une campagne de dons sur les réseaux sociaux, une organisation orchestrant un réseau formel, un ensemble d'associations locales agissant sur un même sujet, et un groupe local constitué en association. Chaque initiative regroupe un ensemble d'organisations. Ces initiatives ne seraient en effet pas comparables en se concentrant sur des « organisations » formelles uniquement. Ainsi, le choix d'étudier les initiatives féministes permet d'intégrer, et donc de valoriser à travers la production de connaissance, des types d'actions féministes présents sur le terrain et contribuant à faire évoluer la société, qui pourraient être ignorés dans l'utilisation de critères plus stricts de sélection de cas. Par ailleurs, ces initiatives sont inscrites dans des espaces de cause, ainsi, le fait d'étudier ces initiatives permet d'éclairer le fonctionnement des organisations au sein d'espaces de cause.

2.2 Échantillonnage

L'échantillonnage consiste à définir les éléments ou individus sur lesquels des données seront collectées au cours de l'étude. L'élaboration de l'échantillon vise à obtenir les meilleures données possible compte-tenu des critères nécessaires à l'étude et de la disponibilité du terrain.

2.2.1 Pourquoi quatre cas, et pourquoi ceux-ci ?

La particularité de cet échantillon est qu'il est constitué de quatre cas d'étude très différents les uns des autres. J'explique ce choix, en partie opportuniste, dans cette partie.

Avant la collecte de données effective, il est nécessaire de définir un échantillon. En réalité, l'échantillon s'est constitué au fil de la collecte ; l'identification de chaque cas a conduit à une collecte de données, sans nécessairement attendre l'identification du cas suivant.

Un échantillon est « *l'ensemble des éléments sur lesquels des données seront rassemblées* » (Royer & Zarlowski, 2014b, p. 220). La représentativité de cet échantillon n'est pas recherchée puisque le contexte joue un rôle majeur dans la connaissance produite (Royer & Zarlowski, 2014b). Cependant, la validité de l'échantillon repose sur sa nature, homogène ou hétérogène, les éléments qui le composent, la méthode de sélection et le nombre (Royer & Zarlowski, 2014b). Au-delà de ces éléments, j'ai sélectionné l'échantillon sur un critère de choix raisonné, c'est-à-dire de manière précise et selon des critères fixés en amont issus de la théorie. Cette méthode repose sur le jugement des chercheur•euse•s et non sur une volonté d'éliminer toute subjectivité (Royer & Zarlowski, 2014b).

Mon choix s'est arrêté sur quatre cas par opportunisme méthodique (Girin, 1989, 2016). Dans le but d'adopter une démarche cumulative, il paraissait nécessaire d'étudier plus de deux cas, mais je n'avais pas défini en amont que quatre cas seraient nécessaires. Lors de ma recherche de terrain, j'ai abouti à une sélection de quatre cas, du fait de l'intérêt de ces initiatives pour cette étude et de la disponibilité de répondant•e•s sur ces cas précis. Je n'ai, par la suite, pas cherché à en étudier davantage, la diversité obtenue était suffisante pour atteindre la saturation théorique (Glaser & Strauss, 1967) et étudier le potentiel de l'approche symbiotique pour l'étude des initiatives féministes. Cette saturation théorique est permise par la variété des cas, tant en matière d'envergure des initiatives, de causes féministes soutenues, de nature d'organisations impliquées et enfin de type d'initiative. En effet, cela permet de saisir les mécanismes de symbiose de façon suffisamment large.

Ce travail de thèse, appuyé par une étude empirique d'initiatives féministes, s'inscrit dans une volonté de valoriser l'expérience des femmes et minorités de genre et dans le but d'éviter un

certain universalisme en sciences de gestion, qui considère, d'une façon qui me paraît illusoire, le masculin comme neutre (Choulet-Vallet et al., 2021), présentant des situations de terrain aveugles au genre ou présentant majoritairement le travail d'hommes. Faire ce choix d'échantillon revient à théoriser en féministe, à « *introdui[re] de nouveaux objets de connaissance, [et] bousculer les théories établies* » (Choulet-Vallet et al., 2021, p. 12). Par ailleurs, le choix de ces objets de recherche et leur caractère féministe a fait l'objet de contestations lors de différentes présentations académiques, prouvant la nécessité d'une telle démarche.

2.2.2 Des cas hétérogènes s'inscrivant dans un cadre similaire

Les études de cas multiples cumulatives permettent de réunir des cas conservant un socle commun, mais proposant des caractéristiques très différentes (Garreau, 2020). Il est alors propice d'étudier des cas contrastant les uns par rapport aux autres. Cela les différencie des études de cas multiples comparatives qui réunissent des cas comparables en de nombreux points, et donc similaires (Eisenhardt, 1989).

En cohérence, j'ai fait le choix de sélectionner des cas hétérogènes. Ces cas donnent à voir une variété d'initiatives féministes. Comme évoqué, celles-ci diffèrent tant au sujet des enjeux féministes traités et des bénéficiaires visés, que des modalités organisationnelles et de leurs temporalités. Ces cas permettent donc de mettre en lumière la diversité des enjeux féministes et des réponses qui y sont apportées.

Les initiatives que j'étudie dans ce travail de thèse s'attèlent à des enjeux différents, mais tous relevant du féminisme, et nécessitant le concours d'une pluralité d'acteurs. Il aurait été possible d'étudier des initiatives féministes portant toutes sur un même enjeu. Néanmoins, mon choix a été différent. En effet, dans le contexte social actuel, les initiatives féministes sont très variées. Il paraissait donc pertinent de s'intéresser à des enjeux divers. Partant du constat que le patriarcat s'insère dans la plupart des sphères de l'existence, les différents courants féministes s'attèlent à une variété de problématiques, qui se relient les unes aux autres sur certains aspects, formant un tout.

Ces cas sont toutefois comparables en ce qu'ils traitent d'enjeux féministes et ont lieu dans le même contexte socio-culturel et géographique, ainsi que sur la même période temporelle, entre

2020 et 2023. Chaque initiative s'articule autour d'un enjeu spécifique autour duquel un espace de cause est organisé (la lutte contre la précarité menstruelle, la féminisation de la pratique du football, la création de connaissance féministe et l'accès à l'emploi formel pour des femmes en situation de discriminations multiples). Toutes les initiatives étudiées sont constituées d'un ensemble d'organisations et d'acteurs en interaction au profit d'un objectif féministe. Elles sont ainsi comparables (Hlady Rispal, 2002) dans le sens où elles disposent de caractéristiques communes et appartiennent à une même catégorie : des initiatives féministes issues du concours d'une pluralité d'acteurs organisés en systèmes.

Le choix des initiatives et des causes qu'elles défendent s'inscrit dans le contexte français, au début des années 2020, ce qui diffère nécessairement d'un autre contexte et d'une autre période temporelle. En effet, les initiatives féministes combattent le patriarcat qui est présent dans tous les aspects de notre société, en attestent la métaphore souvent utilisée des vagues féministes (Froidevaux-Metterie, 2018; Pavard, 2018). Ces vagues explicitent le fait que les mouvements féministes se sont focalisées sur certains enjeux en particulier selon les périodes. Parmi les différents enjeux majeurs présents au cours de l'histoire peuvent être mentionnés le droit de vote des femmes (première vague), les droits reproductifs et la légalisation de l'IVG (deuxième vague), les violences faites aux femmes (mouvement #Metoo). Les cas que j'étudie traitent de la précarité menstruelle, de la féminisation du sport, de la création de connaissance féministe, et de l'accès à l'emploi formel de femmes multiples discriminées. Ces enjeux s'inscrivent tous dans une pluralité de discriminations et revêtent des implications variées pour la vie des femmes et minorités de genre. La précarité menstruelle est à l'intersection d'une discrimination de genre liée aux menstruations, et d'un enjeu de précarité plus général, touchant notamment des étudiant•e•s ou des personnes en situation de grande précarité. La féminisation de la pratique du football revêt un enjeu d'accès à l'espace et aux infrastructures publiques, un enjeu d'égalité rémunération des sportives, et un enjeu de disponibilité d'équipements adaptés à la pratique féminine. La création de connaissance féministe constitue un enjeu majeur pour l'évolution de pratiques de toute nature, favorisant les prises de conscience et permettant la diffusion de bonnes pratiques. Enfin l'accès à l'emploi formel fait échos aux premières revendications féministes pour l'accès à l'emploi de manière générale, mais concerne des femmes en situation de discriminations multiples (racisme, classisme, âgisme, etc.), n'ayant accès qu'à une forme d'emploi informel et

donc non reconnu. En matière de modalités organisationnelles, chaque cas dispose de spécificités, nous les présentons dans le tableau suivant (Tableau 14).

Cas	Modalités organisationnelles	
	Organisation(s) centrale(s)	Organisations impliquées
Féminisation du football	Réseau d'associations dédiées à la féminisation du football	Associations, collectivités locales, entreprises
Création et diffusion de connaissances féministe	Association dépendant d'une collectivité locale, orchestratrice d'un réseau d'organisations	Associations, collectivités locales, syndicats
Lutte contre la précarité menstruelle	Campagne de dons pour lutter contre la précarité menstruelle	Beaucoup d'acteurs indépendants (influenceuse, photographe, activistes), quelques entreprises, associations
Accès à l'emploi formel	Association locale de femmes discriminées accompagnée par une ONG	Associations, collectivité locale, ONG, chercheur•euse•s

Tableau 14 Modalités organisationnelles par cas

2.2.3 Méthode de sélection et nombre

La sélection des cas ne s'est pas faite intégralement en amont de la collecte : chaque identification de cas a été suivie d'une collecte de données effective, sans l'attente d'un échantillonnage complet. Cela m'a permis d'étaler la collecte de données sur un temps long, ce qui est nécessaire pour une collecte de données primaires qualitatives.

2.2.3.1 Opportunisme méthodique

L'opportunisme méthodique (Girin, 2016) renvoie à l'idée que la recherche ne se déroule pas nécessairement telle que prévue. Il consiste à se saisir de manière intelligente des possibilités offertes par des circonstances spécifiques, potentiellement des circonstances remettant en question le protocole de recherche initialement développé.

J'ai fait preuve d'opportunisme méthodique de deux manières différentes :

- Dans la sélection des cas d'étude ;
- Dans la sélection des personnes interrogées au sein d'un cas.

Concernant la sélection des cas, l'accès à certains cas a été facilité par des connaissances communes ou l'identification, par des acteurs de terrain, d'une adéquation entre la présentation de mon travail de thèse, et la réalité de terrain qu'ils connaissaient. Ainsi, je me suis rapprochée de terrains conseillés ou rendus accessibles. Cet opportunisme a d'autant plus été exercé dans un cadre où les prises de contact pour des collectes de données avaient été nombreuses et infructueuses, en partie du fait de la crise sanitaire.

Concernant la sélection des personnes interrogées, au sein de chaque cas, j'ai bénéficié d'un effet boule de neige (détaillé par la suite), interrogeant des personnes identifiées ou recommandées par les personnes interrogées précédemment, ce qui revêt un certain caractère opportuniste. Si certains entretiens s'éloignaient de l'objectif initial, je les ai néanmoins réalisés car ils étaient accessibles, voire proposés par les interviewé•e•s. Cela m'a également parfois permis de maintenir ou développer une relation de confiance avec des acteurs de terrain. Ils m'ont par ailleurs apporté des éclairages pertinents et utiles dans l'analyse.

2.2.3.2 Rôle de l'intuition dans la sélection des cas

Je propose de prendre en compte le fait que mon intuition ait pu permettre d'identifier des cas d'étude comme symbiotiques. Une intuition est un processus cognitif et affectif aboutissant à une connaissance non raisonnée dont l'auteur•ice ressent une certaine confiance malgré l'absence de preuve (Dörfler & Ackermann, 2012; Kump, 2022; Sinclair & Ashkanasy, 2005), c'est « *une connaissance directe sans aucun usage de raisonnement conscient* » (Sinclair, 2010, p. 378). Si l'intuition a été évitée, au prétexte qu'elle diminuait la rigueur des travaux, ne pas la mentionner lorsqu'elle a fait partie du processus revient également à un manque de rigueur (Kump, 2022). Kump (2022) et Behfar et Okhuysen (2018) reconnaissent par exemple que l'intuition peut avoir un rôle dans la sélection des cas et la collecte d'éléments précis.

Cette intuition est par ailleurs le fruit d'une acculturation aux sujets féministes sur plusieurs années précédant le début du travail de thèse et la recherche de terrain. Il me paraît nécessaire

de mentionner le travail de Victoire Tuaille, notamment avec ses podcasts, *Les couilles sur la table*, et *Le cœur sur la table*, qui m'ont sensibilisée à des sujets comme celui de l'espace public et de la pratique sportive, avec l'épisode Des villes viriles, mentionnant le travail d'Yves Raibaud (2015b). Les textes relayés par Camille Lextray dans le cadre de son activité militante sur les réseaux sociaux m'ont également familiarisée avec une multitude de sujets.

Je retrace l'exercice de cette intuition, qu'elle soit la mienne ou celle d'autres acteurs, dans l'identification des cas de cette thèse (Tableau 15).

Cas	Expression de l'intuition
Féminisation du football	Le travail de Victoire Tuaille m'avait permis une première familiarisation sur le sujet du sport féminin (à travers ses podcasts notamment). Cela a été complété par une vidéo réalisée par Manon Bril sur sa chaîne C'est une autre histoire, dédiée à l'histoire du surf en partenariat avec Roxy. J'ai cherché à étudier le cas de la féminisation du surf par le biais de ces acteurs, mais après de premiers contacts, la collecte n'a pas abouti. J'en ai ensuite parlé autour de moi puis quelqu'un m'a orientée sur le football féminin par une connaissance.
Création et diffusion de connaissances féministes	Ici, l'intuition est double. J'ai cherché à me rapprocher d'une actrice de terrain, appartenant à l'organisation centrale de ce cas. Lors d'une discussion où je lui présentais mon travail de thèse, elle a également perçu un alignement avec la réalité de son travail et m'a dit « mais c'est exactement ce qui se passe chez nous, tu devrais nous étudier ».
Lutte contre la précarité menstruelle	Concernant l'identification de ce cas, j'ai observé des événements en temps réel, principalement par le biais de réseaux sociaux. J'ai notamment identifié la présence d'un système initial auquel se confrontaient des réactions qui faisaient émerger un système plus important. Au bout de plusieurs jours, j'ai eu l'intuition que ce cas relevait de la symbiose, ainsi j'ai débuté la collecte de données secondaires.
Accès à l'emploi formel	Pour ce dernier cas, c'est également une intuition double puisque mon directeur de thèse a été sollicité pour contribuer à une initiative au profit d'un groupe de femmes pour apporter un regard gestionnaire. Il m'a

	proposé de me joindre à lui et l'intérêt de ce cas a émergé pour qu'il devienne un terrain de thèse.
--	--

Tableau 15 Effets de l'intuition par cas

2.2.3.3 Effet boule de neige

L'échantillonnage dans la recherche qualitative se fait souvent de manière dite raisonnée (Royer & Zarlowski, 2014c). La méthode du choix raisonné s'appuie sur le jugement du ou de la chercheur•euse, sans base de sondage initiale. Si la méthode du choix raisonné entraîne certains biais, elle est notamment utile lorsque le taux de refus, du fait du sujet abordé ou de la lourdeur du dispositif méthodologique, est élevé. Dans les situations où le taux de refus est important, la technique de la boule de neige (Noy, 2008; Royer & Zarlowski, 2014c) est également utile. La technique de la boule de neige consiste traditionnellement à identifier un•e répondant•e correspondant aux critères établis et de lui demander de désigner une ou plusieurs autres personnes lui semblant répondre à ces critères (ibid).

Dans ce travail, l'effet boule de neige a découlé des entretiens sans être nécessairement sollicité. En effet, du fait du caractère relationnel de l'objet d'étude, lors des entretiens, les interviewé•e•s relataient leurs interactions ou celles de l'organisation à laquelle iels appartiennent avec d'autres organisations. Ainsi, il était aisé de leur en demander davantage sur ces organisations, voire de leur demander un contact. Cela n'a pas été fructueux de manière systématique, mais plusieurs des organisations de l'échantillon ont été identifiées par ce biais.

2.2.4 Les critères d'échantillonnage émanant de la littérature

L'échantillonnage a lieu selon des critères issus de la littérature. Ils sont représentés sur la figure ci-dessous (Figure 11).

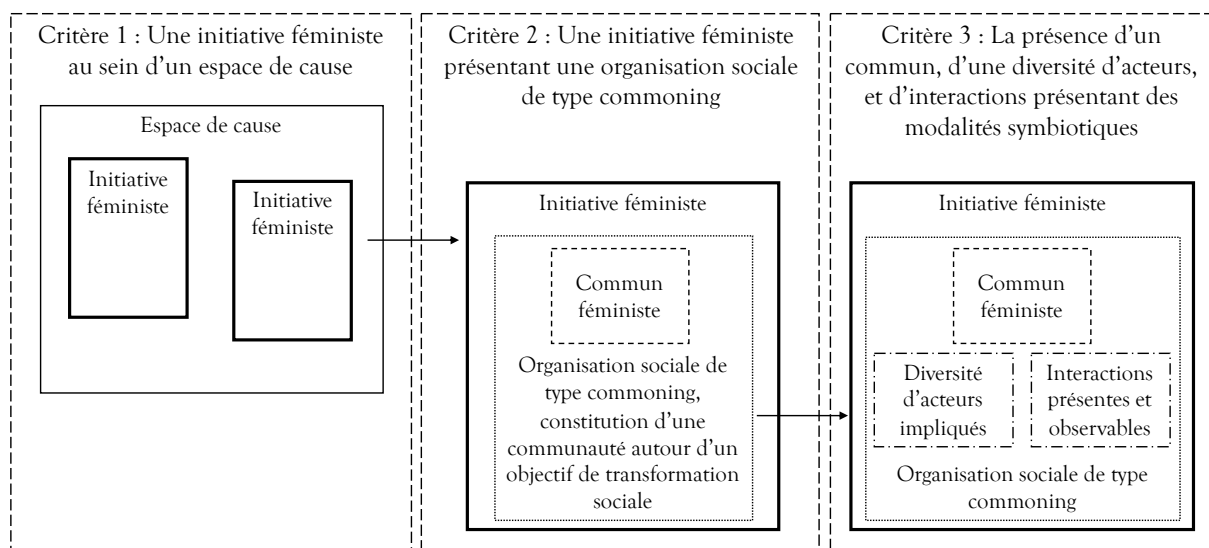


Figure 11 Critères d'échantillonnage

Tout d'abord, cette étude a pour but d'identifier les éléments symbiotiques dans les initiatives féministes eu sein d'espaces de cause. En écho aux éléments définitionnels apportés en revue de littérature, ces initiatives sont identifiables par leur objectif en matière d'évolution de droits : « initiatives locales animées par des femmes mêlent actions économiques et solidarités en vue d'un accès plus juste aux droits économiques, sociaux et politiques de base. » (Guérin et al., 2011b, p. 7). Elles peuvent se situer en dehors de mouvements sociaux : « Souvent en dehors des mouvements féministes reconnus et institutionnalisés, ces initiatives se veulent d'abord des réponses pragmatiques à des problèmes de vie quotidienne. Mais elles ont aussi pour spécificité de questionner les pratiques économiques, d'expérimenter des formes innovantes d'organisation et de production et de revendiquer des changements structurels. » (Guérin et al., 2011b, p. 8). L'espace de cause quant à lui renvoie à un ensemble d'acteurs œuvrant à la même cause féministe (Bereni, 2012). Ainsi, le premier critère d'échantillonnage renvoie à la présence d'une multiplicité d'acteurs, organisés en initiatives, dans un même objectif féministe.

Le deuxième critère renvoie à la modalité d'organisation sociale des initiatives au sein d'un espace de cause. Les cas sélectionnés présentent une situation de *commoning* féministe, soit une organisation sociale propice à la création, à l'usage commun (Fournier, 2013), et à l'appropriation individuelle d'un commun féministe, porteur de revendications pour une transformation sociale. Il est nécessaire que des acteurs se soient constitués en communauté autour d'un même commun féministe.

Enfin, pour étudier un phénomène avec une approche symbiotique, il est nécessaire que ce phénomène respecte certains critères. En me fondant sur la littérature existante sur la symbiose (Chertow, 2000; Delannoy, 2017; Paquin & Howard-Grenville, 2013), j'identifie trois critères principaux pour étudier le caractère symbiotique d'un phénomène : la multiplicité des acteurs impliqués, un commun au cœur du projet, des interactions entre acteurs. La multiplicité d'acteurs impliqués dans une symbiose est nécessaire puisqu'aucune symbiose ne peut avoir lieu sans échange entre deux ou davantage d'acteurs. La symbiose se situe dans des échanges mutuellement avantageux qui génèrent une spirale croissante au fil de l'implication de nouveaux acteurs. Le commun au cœur du projet est nécessaire puisque la symbiose contribue à un objectif supérieur aux intérêts individuels des acteurs impliqués dans des relations mutuellement bénéfiques. Les symbioses se créent quand un objectif environnemental ou social est présent. Il peut s'agir de la protection d'une ressource naturelle, mais également de ressources d'autre nature, comme de création et diffusion d'information. Enfin, les interactions entre acteurs doivent être accessibles puisqu'elles sont le lieu de la création de la symbiose. C'est au cœur des interactions que les acteurs tirent un bénéfice de l'échange, et contribuent à un objectif supérieur au leur.

Tous les terrains sélectionnés ont été étudiés au regard de ces trois critères. Le commun féministe en question est différent pour chacun des cas. La dimension symbiotique n'ayant pas été étudiée dans des situations féministes, il a été nécessaire de veiller à ce que des éléments symbiotiques puissent être présents, sans l'assurance en amont de leur fonctionnement.

2.3 Influence du positionnement personnel sur la sélection des cas : l'apparition du « je »

Dans cette section, j'identifie quels ont été les facteurs ayant influencé le choix des quatre terrains qui constituent l'objet de l'étude empirique. Une sensibilisation féministe par le biais de réseaux amicaux et professionnels, de réseaux sociaux, et de podcasts féministes a modelé mon attention vers certains sujets plutôt que d'autres.

En effet, l'identification d'initiatives féministes impliquant une multitude d'acteurs ne s'est pas faite indépendamment de mon parcours féministe personnel. Les initiatives féministes sont

nombreuses, et un grand nombre d'entre elles auraient pu faire l'objet de cette étude. Celles qui ont été choisies dans ce travail révèlent d'une part mes intérêts personnels et leur émergence, les espaces physiques et digitaux où j'évolue, ainsi que le hasard des rencontres que j'ai pu faire.

Il est nécessaire de retracer l'évolution de mon intérêt pour le féminisme. Si le féminisme est le point de départ de mon travail de recherche, dans le sens où c'est le sujet qui m'a conduite à faire une thèse et non l'inverse, mes connaissances étaient à l'origine très partielles. Mon éveil aux questions et enjeux féministes s'est fait par différents espaces. Tout d'abord, les réseaux sociaux ont contribué à ma sensibilisation. On y trouve de nombreux médias et une grande diversité d'activistes qui rendent visibles les discriminations subies par les femmes et minorités de genre. Ensuite, le mouvement #MeToo a également contribué à ma prise de conscience, en me permettant de réaliser que mon vécu personnel des rapports de genre et de la violence qui les constitue était une chose que j'avais intégrée, acceptée, et n'avais pas questionnée. Les podcasts m'ont aussi fait évoluer, notamment ceux de Victoire Tuillon chez Binge audio. *Les couilles sur la table*, que j'écoute encore pendant ma période d'écriture de thèse, est un podcast qui a joué un rôle très important dans ma prise de conscience. L'épisode *Des villes viriles* sur l'espace public et la pratique sportive notamment, m'a beaucoup marquée, ce qui justifie son influence, précédemment mentionnée, sur mon intuition. Enfin, l'implication d'amies dans des mouvements sociaux, notamment Collages Féminicides, m'a permis d'avoir des discussions très enrichissantes et éclairantes sur des enjeux féministes que j'ignorais. Ce processus de sensibilisation et de prise de conscience a débuté environ deux ans avant mon inscription en thèse et se poursuit depuis.

Ces différents vecteurs de sensibilisation m'ont permis d'identifier des terrains d'étude dans une perspective post-structuraliste (Lépinard & Lieber, 2020c), c'est-à-dire en prenant en compte les discours, les symboles, les représentations, et leur potentiel de changement social féministe. En ce sens, les différents cas présentent des images et des discours forts. En effet, le cas dédié à la lutte contre la précarité menstruelle a été identifié par le biais de l'utilisation du réseau social Instagram où sont produits et publiés des messages clefs accompagnés de photographies. L'initiative de création et diffusion de connaissances féministes a été identifiée du fait de mon implication dans des projets liés à l'égalité femmes-hommes dans le cadre de ma CIFRE, il présente des projets d'expositions pour différents publics, entre autres.

Ainsi, d'autres initiatives auraient pu constituer l'objet de cette étude²⁶. Cependant, les cas choisis l'ont été selon les besoins théoriques de l'étude de la symbiose. Tous présentent des interactions entre des acteurs de natures différentes et un commun. Je détaillerai le respect de ces critères pour chaque cas. De plus, des conditions personnelles, combinées à des conditions d'accès au terrain, ont abouti au choix de ces quatre initiatives précises. Je décris à présent les différents cas.

²⁶ D'autres terrains comme le mouvement Collages Féminicides, la pornographie féministe, ou encore des entreprises intégrant des dimensions féministes dans leur business model ont été étudiées dans des projets annexes à ce travail de thèse car ils ne correspondaient pas aux critères exigés pour l'étude.

2.4 Cas 1, initiative de féminisation du football

Initiative de féminisation du football	
<p>Résumé du cas :</p> <p>Ce cas explore le réseau informel que constituent les associations dédiées à la féminisation du football. Elles agissent à différents niveaux par le biais de l'organisation de sessions de football féminin, mais aussi par la formation de coaches, ou l'accès à des tournois internationaux. Ce cas prend en compte tous les acteurs impliqués dans l'aboutissement du travail de ces associations.</p>	
<p>Justification du choix de ce cas :</p> <p>Ce cas se focalise sur l'enjeu de la féminisation du football, un sport considéré comme masculin dans le contexte français. Pour cet effort de féminisation, une pluralité d'organisations articulent différentes actions au sein d'une initiative commune.</p>	
<p>Types d'acteurs impliqués :</p> <pre> graph TD A[Associations] --> B[Dimension opérationnelle : Sessions de football féminin, formation de coaches femmes, etc.] B <--> C[Collectivités] B <--> D[Entreprises] C <--> D C --> E[Gestion de l'infrastructure sportive] D --> F[Soutien matériel et financier] </pre>	<p>Identification du cas :</p> <p>Après une sensibilisation à l'enjeu du sport féminin, j'ai pu avoir un premier contact avec les membres d'une association dédiée à la féminisation du football sur des terrains en accès libre, ainsi qu'à la participation de jeunes filles à un tournoi international.</p> <p>Suite à ce premier contact, j'ai pu identifier un nombre important d'associations et prendre contact avec plusieurs d'entre elles.</p> <p>J'ai également eu accès à une collectivité, ce qui m'a permis d'explorer le rôle des collectivités dans cet effort de féminisation. J'ai pu rencontrer des entreprises de prêt à porter sportif soutenant plusieurs associations, ainsi qu'un club de football professionnel.</p> <p>Si l'effet boule de neige m'a permis d'obtenir de nombreux contacts, le premier contact avec chaque type d'acteur s'est fait du fait de mon réseau personnel ou de ceux de mes proches.</p>
<p>Spécificités du cas :</p> <p>Ce cas présente un réseau sans gouvernance particulière, soit sans orchestration. Diverses associations organisent la pratique féminine du football sur un même territoire. Il est à noter que toutes ont tendance à interagir avec les mêmes collectivités et certaines entreprises. Ainsi, même si les actions concrètes comme les sessions de football sont organisées par les associations, les collectivités et entreprises tiennent un rôle central puisqu'elles sont au cœur de l'initiative.</p>	

Vignette 2 Vue d'ensemble de l'initiative de féminisation du football

2.4.1 Féminisation du football comme enjeu féministe

La féminisation du football se trouve à l'intersection de plusieurs enjeux : ceux du sexisme dans la pratique du sport, du manque d'infrastructures, et des discriminations multiples. Je les développe.

Une pratique sportive discriminée dans les actes

Pour les femmes, jouer au football est tout d'abord une affaire de droits. En effet, en Angleterre, les femmes étaient « empêchées » - l'usage de ce terme par les auteurs semblent impliquer qu'il ne s'agissait pas d'une décision formelle - de jouer au football 1920 à 1970, les clubs allemands avaient interdiction de prêter leurs terrains à des femmes de 1955 à 1970, et le Brésil a interdit le football féminin de 1941 à 1979 (Arrondel & Duhautois, 2020). Au-delà de ces exemples, la pratique féminine a fait face à des freins dans de nombreux pays. Dans les années 1960 à 1970, les fédérations acceptent peu à peu que le football féminin se développe, avec l'apparition de compétitions régionales majoritairement (ibid). Arrondel et Duhautois (2020) établissent un lien entre le développement de la pratique du football féminin et la place des femmes dans la vie politique du pays : « *Les féministes du nord de l'Europe investissent les lieux de pouvoirs jusqu'alors réservés aux hommes – donc le football [...]. Ainsi, dans tous les pays où les femmes s'engagent en politique et sont élues, le nombre de footballeuses augmente parallèlement.* » (p.35). La stigmatisation de la pratique féminine du football a lieu bien au-delà du contexte européen. Par exemple au Sénégal, cette pratique est jugée comme virilisant les femmes et génère une stigmatisation constante (Cissé, 2024).

La féminisation du football a connu un tournant avec la Coupe du Monde féminine de 2019 (Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021) – malgré un ralentissement par la suite du fait de la crise sanitaire. Les auteur•rices expliquent que cet événement a d'une part mis en lumière et popularisé le football féminin, et d'autre part mis en avant les inégalités présentes dans ce sport par le témoignage de joueuses sur le sexisme qu'elles vivent, par des boycotts de sélection pour dénoncer les inégalités, ou encore par la dénonciation de la lesbophobie²⁷ ambiante dans ce sport. Concernant la pratique amateur, les trajectoires footballistiques des femmes sont plus précaires, commençant notamment plus tard en moyenne et se terminant plus tôt que celles des hommes

²⁷ La lesbophobie renvoie à la discrimination spécifique à l'encontre des personnes lesbiennes.

(C. Martin, 2021). En 2018, parmi les dix sports olympiques les plus pratiqués en France, le football était celui présentant le nombre le plus élevé de licences, avec le plus faible pourcentage de femmes (plus de deux millions de licences pour 7,7 % de femmes), quand des sports comme le tennis, le basketball ou le handball présentent environ 30 % de femmes licenciées.

Barbusse (2022) explique que même si le sport se féminise, le chemin est « encore long » avant d'atteindre ce qui pourrait être qualifié d'équilibre, sans revendiquer une égalité numérique, elle revendique : « *simplement de faire en sorte que les femmes aient les mêmes possibilités que les hommes de s'engager dans le sport, quelles que soient les places et les fonctions auxquelles elles aspirent. C'est une revendication de justice qui vise à lutter contre les discriminations et à donner les mêmes droits aux uns et aux autres, quel que soit leur genre.* » (Barbusse, 2022, p. 24). Elle interroge sur les raisons d'une si faible médiatisation des exploits sportifs féminins, et d'une telle manière de tenir à l'écart les sportives. Son travail se concentre sur la pratique sportive, tant des sportives que des arbitres et autres situations à responsabilité. En effet, elle expose le sexisme dans le milieu du sport, pouvant toucher toutes les femmes impliquées dans la pratique sportive, et pas seulement les sportives elles-mêmes. Je présente un extrait de son ouvrage exposant une anecdote choquante (Vignette 3) :

« Charlotte Girard est une arbitre internationale de hockey sur glace. Depuis la fin des années 2000, elle arbitre régulièrement en championnat de France Magnus (donc chez les hommes) aux côtés d'arbitres masculins. Elle a également sifflé lors des jeux Olympiques de Sotchi et à l'occasion de plusieurs championnats du monde féminin de hockey sur glace. Élue meilleure arbitre de la Fédération française de hockey en 2014 (hasard... ou pas : cette année-là, il fut omis de faire fabriquer un trophée), elle a un palmarès et une expérience déjà bien fournis. En novembre 2015, elle arbitre un match de la saison régulière de hockey sur glace masculin de la ligue Magnus. À la fin du deuxième tiers-temps, alors qu'elle est adossée à la balustrade à 50 centimètres du banc des joueurs d'une des deux équipes, elle entend : « Tiens, on va rigoler deux secondes. » Elle n'a pas le temps de réagir qu'elle reçoit une main aux fesses de la part de l'un d'eux ! [...] Au premier arrêt de jeu, elle va trouver le head, c'est-à-dire l'arbitre principal qui siffle les fautes, et lui raconte rapidement ce qu'il s'est passé. Ce dernier lui rétorque alors : « Et alors, qu'est-ce que tu veux que j'y fasse ! » Et le match reprend comme si de rien n'était. » (Barbusse, 2022, p. 37-38).

Au-delà de la participation, des discriminations infrastructurelles

Au-delà des discriminations subies par des individus de la part d'autres individus au cours de leur pratiques sportives, les infrastructures et leur appropriation jouent un rôle important dans la limitation de l'accès au sport pour les femmes. Raibaud (2015a) explique en quoi les villes investissent dans des infrastructures de loisirs masculins : « Ces lieux ne sont pas à l'abandon, ils sont entretenus, développés et complétés à chaque époque par de nouveaux équipements qui institutionnalisent la présence de groupes d'hommes sur l'espace public (skateparcs, citystades, terrains de pétanque, clubs de jeunes, salles de répétition de musiques amplifiées), en continuité avec d'autres espaces où les hommes dominants font régner leur loi (bars et cafés, trottoirs, entrées d'immeubles). » (Raibaud, 2015a, p. 36). De la même manière, les discriminations peuvent émaner des institutions footballistiques, ce pourquoi certaines modalités d'organisation alternatives de la pratique du football s'organisent, en non-mixité choisie notamment, et éloignées de l'hétéronormativité (Hernandez-Joset et al., 2024).

L'accès au sport pour toutes

L'accès au sport pour les femmes, implique un accès au sport pour toutes les femmes : valides, handicapées, porteuses de signes religieux... La question du handicap n'est pas traitée dans ce travail, et ne sera donc pas développée. En revanche, parmi les discriminations qui s'ajoutent au simple fait d'être une femme, dans une perspective intersectionnelle, je souhaite signaler que l'accès au sport, notamment au football pour les femmes portant le voile, est difficile. Au moment des entretiens, un interviewé rappelle son choix de donner accès aux pratiques de football qu'il organise à des jeunes filles portant le voile étant donné que la fédération le refuse.

L'enjeu du port du voile renvoie à l'équipement sportif féminin et au hijab de course, objet d'une controverse importante sur la marque Décathlon notamment (Parguel & Audrezet, 2024). Les autrices qualifient ce hijab de sport comme un vêtement de mode pudique, auquel s'ajoute la dimension vêtement de sport.

2.4.2 Identification du cas

L'identification du cas Féminisation du football est le résultat d'une succession d'évènements. Tout d'abord, comme évoqué précédemment, parmi les éléments m'ayant amenée à focaliser mon attention sur ce sujet, le podcast *Les couilles sur la table* de Victoire Tuailon et l'épisode *Des villes viriles*, s'appuyant sur le travail d'Yves Raibaud (2015b) a constitué un premier moment

significatif de sensibilisation. Ensuite, lors d'un entretien exploratoire avec une membre de l'organisation Hally, association luttant contre les violences faites aux femmes par différentes initiatives, l'organisation *Tu vis tu dis* m'est présentée. J'effectue alors un premier entretien exploratoire avec cette organisation. Ces échanges seront perturbés par le deuxième confinement et s'arrêteront à ce stade. Par la suite, je visionne une vidéo de l'historienne Manon Brill portant sur la féminisation du surf, en partenariat avec Roxy. Un premier entretien exploratoire a lieu, qui n'aboutit pas sur une collecte de données. Enfin, l'un de mes collègues doctorants me fait part du fait qu'un de ses amis fait partie d'une association visant à féminiser le football. La collecte de données débutera à ce moment-là.

Mon réseau personnel m'aidera à avoir accès à trois autres organisations (que nous anonymisons). Une amie me mettra en contact avec son frère travaillant dans le pôle sport de la Mairie de Grosseville. Un autre ami travaillant chez l'équipementier Juno m'accordera un entretien et me mettra en contact avec d'autres personnes en interne travaillant sur les enjeux de féminisation du sport et de soutien à des associations. Enfin, une connaissance travaillant au Club de Football de Grosseville m'accordera également un entretien avant de me mettre en lien avec une personne travaillant pour l'équipe du Club de Football de Grosseville féminine.

2.5 Cas 2, initiative de création et diffusion de connaissance féministe

Initiative de création et diffusion de connaissance féministe	
<p>Résumé du cas :</p> <p>Ce cas se focalise sur un réseau d'acteurs orchestré par une association et auprès desquels elle crée et diffuse des connaissances féministes (rapports, formations, accompagnement), tout en favorisant des échanges et partages d'expérience. Les membres de ce réseau ont accès à des formations sous différents formats, des ressources féministes, ainsi que des moments de rencontre.</p>	
<p>Justification du choix de ce cas :</p> <p>Ce cas constitue un réseau orchestré où la symbiose est favorisée, entre les acteurs, notamment par le partage d'expérience, des événements de rencontres, ou des ressources partagées en ligne. Une membre de l'organisation orchestratrice du réseau a identifié la pertinence du cadre symbiotique pour comprendre le fonctionnement de cette organisation. Le commun au cœur de cette initiative est la connaissance féministe, et le commoning consiste à créer et diffuser cette connaissance.</p>	
<p>Types d'acteurs impliqués :</p> <pre> graph TD A[Association orchestratrice du réseau] --> B subgraph B [Réseau] C[Collectivités locales] D[Associations] E[Syndicats] F[Éducation nationale] end B --> G[Illustratrices] </pre>	<p>Identification du cas :</p> <p>Dans le cadre de ma CIFRE, j'ai eu l'occasion de travailler sur des projets relatifs à l'égalité femmes-hommes. J'ai pu y rencontrer certaines membres de l'associations orchestratrice, ou 'Centre'. Nous avons discuté de mon travail et l'une d'elle a reconnu certains mécanismes de fonctionnement du Centre dans ce que je lui exposais.</p> <p>Suite à cela, j'ai pu rencontrer la plupart des employé•e•s du Centre, mais aussi quelques organisations membres, ou l'une des artistes avec lesquelles le Centre travaille.</p> <p>J'ai eu la possibilité d'observer, de façon non participante, des réunions internes au Centre, des sessions thématiques réunissant des membres, ou encore des événements d'animation du réseau.</p>
<p>Spécificités du cas :</p> <p>Cette initiative présente un réseau orchestré et planifié. Nous pouvons y observer des mécanismes d'orchestration spécifiques. De plus, nous avons eu un accès privilégié à ce cas en côtoyant les employé•e•s du Centre de manière plus ou moins quotidienne et en assistant à des réunions d'équipe nous donnant une vue d'ensemble de ses activités.</p>	

Vignette 4 Vue d'ensemble de l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes

2.5.1 *La création et la diffusion de connaissances féministes comme enjeu féministe*

La création de connaissances féministes constitue un enjeu majeur pour les mouvements féministes et les espaces de cause. Cet enjeu est la raison-même de l'existence d'épistémologies féministes (Dorlin, 2008a; Haraway, 1988; Harding, 1992), dédiées à sortir d'une production de connaissances issues d'un regard et d'une expérience masculine, considérée comme neutre. La création de connaissances féministes n'est pas circonscrite à un domaine spécifique. Dans le domaine de la production de connaissances académiques en économie, Hélène Périvier explique le besoin de connaissances féministes : « *L'enjeu est de montrer que la demande d'égalité des sexes ne relève pas d'une demande catégorielle, mais qu'elle est une dimension incontournable de l'égalitarisme. Pour répondre à cette exigence, le féminisme a dû se doter d'analyses théoriques, empiriques et de concepts : « Le féminisme, ça pense ! », pour reprendre la formule de Geneviève Fraisse (2012). Il produit un champ de connaissances et de nombreuses controverses sur les conditions d'une mise en œuvre du principe d'égalité.* » (Périvier, 2020a, p. 62). Elle explique que pour générer un changement social féministe, le travail de conscientisation est nécessaire. La connaissance féministe permet cette conscientisation, tant pour les personnes qui la produisent que pour les personnes auprès desquelles elle est rendue accessible.

Des connaissances féministes ont été développées tout au long de l'histoire. « *De la résistance et de la subversion face à la domination des hommes, les gestes et les écrits des femmes en témoignent depuis l'Antiquité, comme avec l'utopie de Christine de Pisan à la Renaissance.* » (G. Fraisse, 2020, p. 140). Leur émergence nécessite toutefois de lutter contre l'idée que le personnel et l'intime ne sont pas pertinents et n'ont pas à être partagés (Dorlin, 2008a; G. Fraisse, 2020). Le mouvement #MeToo illustre ce phénomène : en partageant un vécu de violence intime, de nombreuses femmes ont contribué à générer connaissances et intérêt de la part de la société civile pour les violences sexuelles et leur caractère omniprésent.

La création et la diffusion de connaissances féministes n'ont pas lieu sans heurts. En effet, l'émergence des études de genre comme discipline ou encore des travaux féministes dans les cursus universitaires est récente (Coate, 1999). Elle est également exposée à un phénomène de retour de bâton, ou *backlash*, visant à une délégitimation des conscientisations que la création et

diffusion de connaissances féministes permet. C'est par exemple le cas avec le mouvement #MeToo, qui a rencontré des oppositions (Lisnek et al., 2022; Maricourt & Burrell, 2022).

L'enjeu féministe de la création et diffusion de connaissances repose sur son caractère émancipateur. La connaissance féministe favorise la conscientisation des biais et violences sexistes, permettant ainsi de les combattre. De ce fait, elle favorise l'action politique, dans sa diversité de possibilités, pour le changement social.

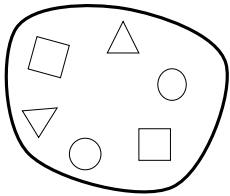
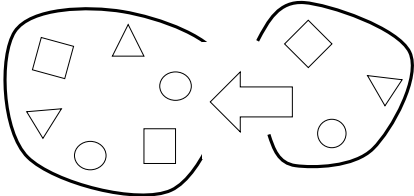
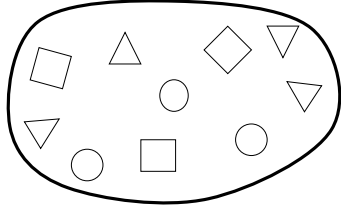
2.5.2 Identification du terrain

J'ai pu identifier l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes du fait de mon emploi du sein de la Région Île-de-France, organisme financeur de mon contrat doctoral. Dans le cadre de projets auxquels je participais en tant qu'employée – la plupart étant liés à des enjeux d'inégalité de genre – j'ai pu rencontrer et travailler avec certaines membres du Centre, association affiliée à une collectivité territoriale et dédiée à l'égalité de genre. Cette association constitue un centre de ressources féministes sur des sujets variés et accompagne la mise en place de projets féministes auprès de collectivités territoriales, de syndicats, d'associations et de l'éducation nationale. Le Centre réunit des membres adhérents à la structure, réunis sous la forme d'un réseau. Ces acteurs bénéficient d'évènements spécifiques, mais aussi de formations, d'accompagnement sur des projets spécifiques, ou encore de sessions de partage de bonnes pratiques.

Par mes collaborations de travail avec le Centre, j'ai pu comprendre la nature de ses activités et l'intérêt d'étudier cette structure pour comprendre la symbiose féministe. En effet, le réseau constitué par les membres du Centre réunit des acteurs divers qui peuvent interagir les uns avec les autres dans un objectif féministe, notamment.

Certaines des activités du Centre ne sont accessibles que par adhésion, ce qui peut les qualifier en bien de club (Ostrom, 2000; Samuelson, 1954) ; cependant, d'autres activités sont ouvertes à toute organisation ou personne souhaitant y participer. Une bibliothèque digitale dédiée à l'égalité de genre est par exemple accessible à tous • tes.

2.6 Cas 3, initiative de lutte contre la précarité menstruelle

Initiative de lutte contre la précarité menstruelle		
<p>Résumé du cas :</p> <p>Ce cas s'articule autour d'une campagne lancée sur les réseaux sociaux pour collecter des dons de protections périodiques afin de lutter contre la précarité menstruelle. Le cas se concentre sur les acteurs initialement impliqués dans cette campagne, ainsi que les acteurs ayant agi en réaction à cette dernière.</p>		
<p>Justification du choix de ce cas :</p> <p>Ce cas présente une initiative au sujet de la précarité menstruelle, thématique porteuse d'un certain tabou. Cette initiative se déroule quasi exclusivement en ligne et présente des interactions entre acteurs variés (organisations à but lucratif, associations, activistes, ministre, etc.). Par ailleurs, elle illustre la possibilité de tensions entre acteurs au sein de la symbiose.</p>		
<p>Types d'acteurs impliqués :</p> <p>Premier temps du temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprises - Indépendants (influenceuse, photographe) - Associations dédiées à la lutte contre la précarité menstruelle <p>Deuxième temps du cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activistes 	<p>Identification du cas :</p> <p>Le fonctionnement de la campagne sur les réseaux sociaux était basé sur le partage massif d'une photographie, générant des dons. C'est donc par le biais de partages importants de mes amis sur le réseau social Instagram que j'ai pu identifier cette campagne. Par la suite, j'ai pu identifier des réactions positives et négatives concernant cette campagne, me permettant d'identifier une amplification du système d'acteurs et une évolution de son objectif, du fait d'interactions.</p>	
<p>Spécificités et intérêt du cas pour contributions :</p> <p>Cette initiative présente une évolution que nous avons pu suivre, en trois étapes de constitution du système d'acteurs :</p>		
Étape 1	Étape 2	Étape 3
		
<p>Lancement d'une campagne de dons pour lutter contre la précarité menstruelle</p>	<p>Réaction à cette campagne divisée: vrai succès en matière de nombre de participations, mais aussi vive critique de la part d'activistes féministes</p>	<p>Intégration de certains acteurs mis en avant pas les critiques, et de certaines idées défendues par les critiques du projet</p>
<p>→ Ce cas présente une tension entre acteurs membres d'un même système</p> <p>→ C'est une symbiose non orchestrée et émergente</p>		

Vignette 5 Vue d'ensemble de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle

2.6.1 La précarité menstruelle comme enjeu féministe

Les menstruations constituent un processus physiologique qui a lieu entre la ménarche et la ménopause, et qui touche environ 1,2 milliard d'êtres humains (Carneiro, 2021). Selon les contextes, il arrive que les femmes²⁸ soient discriminées en raison de leurs menstruations. Cela peut générer une exclusion de la société le temps de leur période de menstruation, puisque les règles sont un tabou dans toutes les sociétés aujourd'hui (Thiébaut, 2019). Thiébaut (2019) propose de parler d'« inégalité menstruelle » liée au fait que le tabou des règles fait vivre aux femmes une discrimination que les hommes ne vivent pas. Je propose la citation extensive suivante puisqu'elle me semble particulièrement pertinente pour saisir les discriminations et inégalités engendrées par les menstruations :

« C'est parce que le sang menstruel est tabou que les femmes souffrent sans remède depuis des millénaires. C'est parce que le sang menstruel est tabou qu'on leur a longtemps interdit de prendre la mer, de chasser, de voter ou d'être élues, de parler en public ou d'assumer des responsabilités politiques ou religieuses. C'est toujours parce que le sang menstruel est tabou qu'on leur vend aujourd'hui des tampons et des serviettes imprégnés de dioxine et de parfum toxique. Et qu'on discrédite leur parole en disant : « Ben quoi, t'es de mauvais poil, t'aurais pas tes ragnagnas ? », sans pour autant apporter de réponse médicale satisfaisante aux troubles associés à la menstruation. Et cela alors même que les laboratoires ont par exemple mis au point le Viagra pour résoudre les dysfonctions érectiles, un trouble masculin banal dont on ne meurt pas et qui ne frappe en général que les hommes âgés. » (Thiébaut, 2019, p. 18, format livre électronique).

Même si les menstruations sont un phénomène naturel et inévitable, un grand nombre d'individus n'ont pas les moyens de vivre ce processus dignement, que ce soit pour des raisons médicales, des raisons de tabou évoquées ci-dessus, ou encore des raisons économiques (Carneiro, 2021). Le fait de ne pas avoir accès à des protections périodiques ou des infrastructures appropriées peut être qualifié de précarité menstruelle. Je me réfère à la définition suivante, qui rend hommage au travail d'associations engagées sur le sujet : « *La précarité menstruelle désigne, d'après Règles élémentaires, une association qui lutte contre ce phénomène depuis novembre 2015, la situation dans laquelle se trouvent les personnes menstruées qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour se procurer un nombre satisfaisant de protections périodiques et de produits d'hygiène lors de leurs règles,*

²⁸ Femmes et personnes menstruées de manière générale, par simplicité nous garderons la formulation « femmes » ici, mais les enjeux rencontrés sont communs à toutes les personnes menstruées.

ce qui les empêche de les vivre dignement, et a un impact non négligeable sur leur qualité de vie. » (Brazs, 2021, p. 43).

Différents types d'actions féministes sont menées autour du sujet des menstruations, que ce soit pour éradiquer le tabou à ce sujet (Werner et al., 2023) ou pour générer un *empowerment* chez les femmes en leur favorisant l'accès à des protections menstruelles, leur permettant ainsi d'éviter la précarité menstruelle (Daily, 2019).

Ces projets peuvent être qualifiés de féministes car ils visent à éliminer un tabou contraignant pour la vie des femmes, ou à leur donner accès matériellement à des conditions d'existence moins limitantes lors de leurs menstruations.

2.6.2 Identification du terrain

À la veille de Noël 2020, une photographie (Image 1) inonde mon fil d'actualité sur Instagram. La plupart de mes proches relaient une photographie : celle d'une personne portant une couronne faite de tampons périodiques, billets de banque à la main. Je suis familière du travail de la photographe qui a pris cette photo, mais je ne connais pas la personne à l'origine du post relayé. Cette vague parmi mon entourage m'interroge.



Image 1 Photo postée le 23 décembre 2020 sur les réseaux sociaux pour annoncer la campagne de dons de protections périodiques

Le texte suivant accompagne cette photographie :

« 1,7 millions.

C'est le nombre de femmes en situation de précarité menstruelle en France.

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

Des femmes qui doivent choisir chaque mois entre acheter une boîte de tampons ou avoir assez à manger à la fin de la journée.

Alors avec la [mutuelle], on a décidé [de] se mobiliser, ensemble.

Pour chaque partage de cette photo en story, [...] avec le soutien de marques de protections menstruelles afin d'aider le plus de personnes possible, une boîte de protections menstruelles sera reversée à l'association [...], une association qui vise à améliorer la prise en charge et l'état de santé des femmes et toute personnes s'identifiant comme tel en situation de grande exclusion.

Je compte sur vous la mif – un petit geste qui peut avoir un grand impact.

Les femmes en situation de précarité menstruelle n'ayant souvent pas accès à un point d'eau, les culottes menstruelles ou les cup ne sont pas une option pour la majorité. Elles sont donc avant tout demandeuses de serviettes ou de tampons.

Ce post n'est PAS un partenariat rémunéré.

EDIT : face au très grand nombre de partages, dont nous sommes sincèrement touchés car permettant de donner de la visibilité à la lutte contre la précarité menstruelle, et pour s'assurer de pouvoir être en mesure d'assurer la collecte, l'opération solidaire et associative prend fin aujourd'hui ! Vous êtes bien sûr libres de contacter les associations luttant contre la précarité menstruelle comme @adsfasso ou @regleselementaires si vous souhaitez agir et soutenir cette cause ! Un grand merci pour votre soutien et l'aide que vous allez pouvoir apporter. #stopàlaprécaritémenstruelle #onveutduvrai »

(Extrait capturé le 27 décembre 2020, modifié par rapport à l'original)

Rapidement, je constate qu'une réaction ambivalente a lieu face à cette publication. La plupart des personnes qui me sont proches sur Instagram sont issues d'un milieu social proche du mien : blanc, éduqué, sensibilisé aux enjeux féministes, mais non militant. Ces personnes ont relayé la photo. Néanmoins, à l'hiver 2020, je suis également depuis quelques années sur les réseaux sociaux des militant•e•s féministes qui, de leur côté, réagissent de manière plus contrastée à cette initiative. Plusieurs éléments sont dénoncés. Premièrement, la mise en valeur d'une marque (initialement mentionnée) de protections périodiques ne révélant pas la composition de ses produits est critiquée. Deuxièmement, l'emploi du terme « femme », initialement sans mention incluant les personnes menstruées plus largement, est critiquée car excluant les personnes transgenres ou non binaires. Enfin, le fait que les produits distribués soient jetables, et donc non écologiques, est critiqué. Par ailleurs, les critiques menées à l'encontre de cette initiative sont

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

fréquemment associées à la mise en avant d'autres initiatives ou organisations luttant contre la précarité menstruelle.

Ces différents positionnements créent un débat entre les acteurs (Image 2 et Image 3) qui soutiennent la campagne et d'autres qui la critiquent :



Image 2 Capture d'écran d'une story Instagram réalisée par une de mes connaissances sans statut particulier sur Instagram

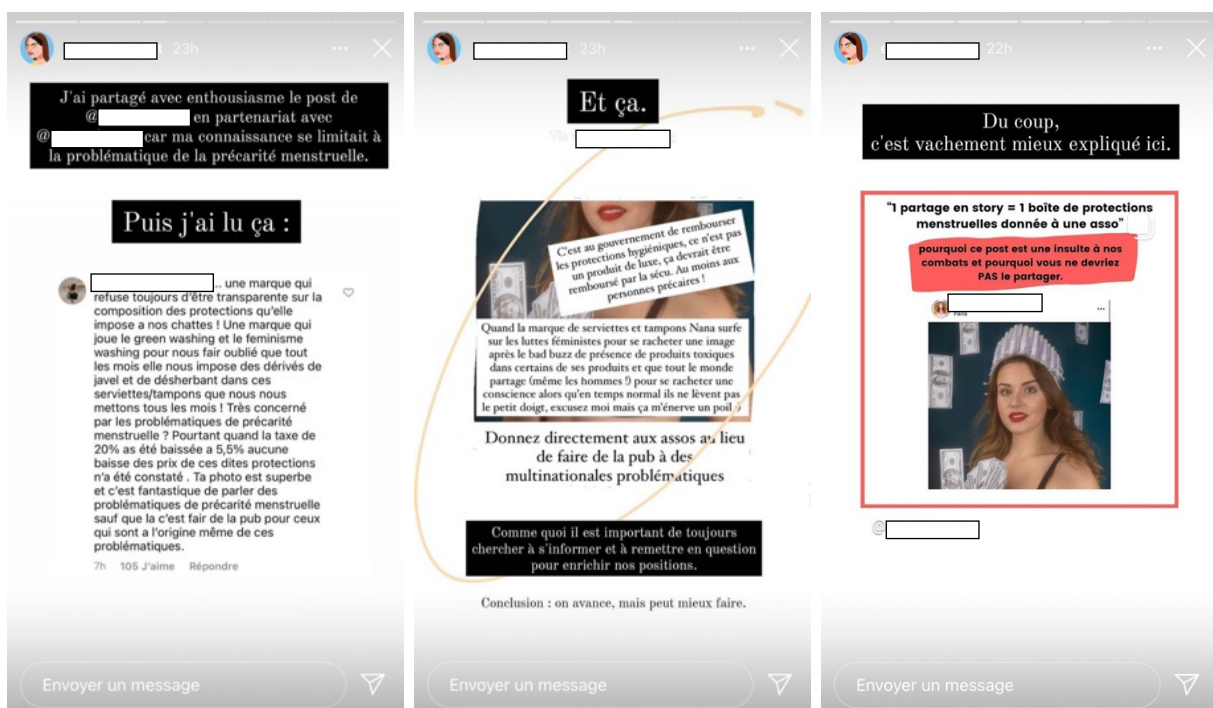


Image 3 Captures d'écran de story Instagram d'une illustratrice

Peu à peu, j'ai identifié dans ce cas des relations en partie mutuellement avantageuses, mais également des tensions qui pouvaient être intéressantes à explorer car non abordées dans la littérature symbiotique.

2.7 Cas 4, initiative d'accès à l'emploi formel

Initiative d'accès à l'emploi formel pour un groupe de femmes multiples discriminées	
<p>Résumé du cas :</p> <p>Ce cas se focalise sur une association dont les membres sont des femmes multiples discriminées dans le but de leur permettre d'accéder à un travail formel. Ces femmes vendent des brochettes illégalement dans l'espace public. Suite à une demande de la mairie, plusieurs acteurs sont mobilisés pour les accompagner vers un autre emploi. L'idée émerge rapidement de créer un restaurant. Cette association est soutenue par d'autres types d'acteurs. Le système d'acteurs constitué est émergent mais une relative orchestration y est identifiable.</p>	
<p>Justification du choix de ce cas :</p> <p>Ce cas présente une situation de symbiose où les bénéficiaires sont considérées comme des parties prenantes actives et décisionnaires, une diversité d'acteurs (collectivités, ONG, chercheur•euse•s, documentariste) impliqués et un ancrage géographique fort. Le commoning au cœur de cette initiative œuvre pour l'accès à l'emploi formel pour des femmes en situation de discriminations multiples.</p>	
<p>Types d'acteurs impliqués :</p> <p>Nous identifions trois étapes de constitution du système d'acteurs.</p> <pre> graph TD subgraph 1 M[Mairie de La Ville] --> ONG[ONG] M --> ES[Épicerie solidaire] M --> AB[Association de bénéficiaires] end subgraph 2 CG[Chercheur•euse•s en géographie] --> AB D[Documentariste] --> AB end subgraph 3 CGG[Chercheur•euse•s en gestion] --> AB end </pre>	<p>Identification du cas :</p> <p>Cette initiative a été identifiée par mon directeur de thèse lors d'une discussion informelle avec l'une des chercheuses en géographie impliquée sur le cas.</p> <p>Face à un manque de compétence relatives aux opportunités de marché, il nous a été proposé d'animer des ateliers auprès de l'association pour les accompagner dans la définition de leur future activité.</p>
	<p>Spécificités du cas :</p> <p>Cette initiative est la seule où les 'bénéficiaires' des initiatives ont accès à la prise de décision au sujet de l'initiative. Le projet de l'association - ouvrir un restaurant - n'a pas abouti à ce jour.</p> <p>Cette initiative présente une orchestration modérée et un système d'acteurs émergent, tant concernant ses membres que les directions qu'il se donne.</p>

Vignette 6 Vue d'ensemble de l'initiative d'accès à l'emploi formel

2.7.1 L'accès à l'emploi formel comme enjeu féministe

Plus de 60 % de la population mondiale se trouve en situation d'emploi informel (Internationales Arbeitsamt, 2018). Cette modalité d'emploi est présente dans tous les pays et ne découle généralement pas d'un choix mais d'une nécessité (Internationales Arbeitsamt, 2018). D'après une étude de l'Institut du Genre en Géopolitique²⁹, en 2018, 750 millions de ces 2 milliards de travailleur•euses informel•les sont des femmes, et leur situation a tendance à être plus précaire. L'institut identifie le manque d'accès à l'éducation comme un facteur favorisant l'informalité de l'emploi ; 91 % des femmes dans cette situation sont analphabètes et n'ont pas mené un cursus d'école primaire complet. Des études prouvent par ailleurs les manques du système éducatif pour accompagner les femmes vers des emplois formels ou de l'entrepreneuriat (Leach, 1996). Si ce type d'emploi est précaire, il confère davantage d'autonomie que des activités menées exclusivement au sein du foyer. Toujours d'après l'Institut du Genre en Géopolitique, les inégalités professionnelles du secteur formel poursuivent les femmes dans le secteur informel : leur temps de travail est plus court, leur rémunération plus faible, ainsi leur place y est globalement plus vulnérable que celle des hommes qui y sont majoritairement représentés.

De nombreux travaux académiques se concentrent sur les enjeux liés au travail informel dans les contextes géographiques des pays du continent africain ou d'Asie du Sud (Par exemple Gherbi, 2014 en Algérie; Kanta Mohapatra, 2012 en Inde), ce qui peut laisser penser que ces enjeux sont géographiquement situés. Cependant, le secteur informel étant présent dans tous les pays du monde, il est également nécessaire de s'y intéresser dans des pays d'Europe comme la France. De plus, les travaux portant sur la place des femmes dans le secteur informel se situent majoritairement dans le domaine des études sur le développement, ce qui distancie à nouveau le sujet par rapport aux travaux en sciences des organisations dans un contexte européen ou nord-américain, par exemple.

Face à ces situations d'emploi informel et précaire, l'entrepreneuriat peut être considéré comme un vecteur d'émancipation, (Benali & Villesèche, 2024; Rindova et al., 2009). En effet, les femmes travailleuses informelles sont fréquemment dans une situation de dépendance (Charmes, 2005) dont l'entrepreneuriat peut les aider à s'extraire. L'enjeu féministe lié à l'emploi renvoie

²⁹ <https://igg-geo.org/2022/10/17/les-femmes-dans-leconomie-informelle-la-double-peine/#f+9035+3+10> Lien consulté en septembre 2024.

aux enjeux d'égalité de moyens de subsistance et d'activité. L'entrepreneuriat comme vecteur d'émancipation est un concept en dialogue avec l'entrepreneuriat social, un type d'entrepreneuriat étudié dans les quartiers prioritaires de la ville et les banlieues (Notais & Tixier, 2018, 2019; Tixier & Notais, 2015). L'étude de l'entrepreneuriat social des femmes dans ces espaces renvoie à l'enjeu du droit à la ville de Lefebvre (2009 Première parution en 1968), comme le rappellent les autrices (Notais & Tixier, 2019). Le concept de droit à la ville permet de critiquer les phénomènes générant une exclusion de cette dernière (Spire & Morange, 2016). Dans une approche similaire à la mienne, mais avec un objet de recherche différent, Notais et Tixier (2018) étudient des actions de formation à l'entrepreneuriat social pour des femmes de la Courneuve.

Beauvoir (1949) identifiait le travail comme le garant d'une liberté concrète, et si les femmes ont toujours travaillé, ce travail a été fortement ignoré ou minimisé (Pérvier, 2020b). L'accès à l'emploi formel est donc un enjeu féministe puisqu'il permet de limiter la précarité de l'emploi des femmes qui, lorsqu'elles sont dans le secteur précaire, sont encore plus vulnérables que les hommes. Cette vision du travail comme vecteur d'émancipation s'inscrit dans une certaine vision du monde, qui n'est pas partagée par tous les courants de pensée, et donc pas partagée par tous les courants féministes.

2.7.2 Identification du terrain

Ce terrain a été initialement identifié par mon directeur de thèse. En effet, en fin d'année 2021, lors d'une rencontre dans son cadre personnel avec la géographe présente sur le terrain et présentée dans l'analyse du cas, celle-ci lui parle de l'initiative ayant lieu à La Ville. Elle mentionne un projet de restaurant et le manque d'un point de vue organisationnel impliquant la compréhension des enjeux commerciaux dans le projet. De ce fait, elle lui propose de rejoindre l'initiative. Il accepte, notamment en identifiant un terrain d'étude potentiel de symbiose féministe, puis m'en parle.

Nous organisons par la suite une première réunion en visioconférence afin de mieux comprendre l'initiative et de fixer les termes d'une collaboration autour de projets de recherche différents, avant d'aller ensemble à La Ville pour mener des ateliers autour du projet de restaurant.

2.8 Respect des critères d'échantillonnage des différents cas d'étude

Trois critères d'échantillonnage sont identifiés pour permettre l'étude de la symbiose féministe, il s'agit de l'implication d'une multiplicité d'acteurs dans une même initiative, de la présence d'un commun au centre de l'initiative, et d'interactions entre ces acteurs. Dans cette partie, je présente ce en quoi chaque cas remplit ces critères.

2.8.1 *Des cas impliquant une multiplicité d'acteurs*

La littérature sur la symbiose montre clairement que toute situation symbiotique est issue des interactions entre plusieurs organisations de natures différentes. Ainsi, le premier critère d'échantillonnage a porté sur la présence d'une multitude d'organisations, articulées autour d'un même projet. Par ailleurs, ce premier critère implique également une diversité de nature des organisations impliquées. Les différentes initiatives constituant mes cas d'étude présentent l'implication d'une multiplicité d'acteurs.

L'initiative de féminisation du football tout d'abord est constituée par un réseau d'associations dédiées à la féminisation du football, interagissant avec les collectivités locales responsables des espaces publics qu'elles utilisent. Ces collectivités locales sont décisionnaires quant aux accès des associations aux infrastructures publiques qu'elles utilisent, et elles ont le pouvoir de leur attribuer des subventions. Les associations peuvent être en interactions les unes avec les autres, mais également avec des entreprises qui leur apportent un soutien généralement matériel et/ou financier. Il peut s'agir de permettre l'accès à des espaces privés comme des stades où organiser les séances de sport, ou bien de dons d'équipement (vêtements de sport, ballons). Je me suis focalisée sur l'univers amateur afin de restreindre l'objet de cette étude, et ai interagi avec des acteurs du football professionnel au sujet de leurs actions favorisant la féminisation du football. Un club de football professionnel a également été rencontré dans le cadre de ses interactions avec des associations locales.

Ensuite, l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes regroupe un grand nombre d'organisations (associations, collectivités, syndicats, éducation nationale et quelques

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

autres acteurs publics) au sein d'un réseau, orchestré par une association, organisme associé à un conseil régional. Au-delà des membres adhérents à ce réseau, cette association favorise les interactions entre ces derniers et d'autres organisations, ancrées sur des territoires différents, par exemple. Cette association, le Centre, collabore également avec des cabinets d'étude et d'accompagnement sur les sujets d'égalité de genre.

L'initiative de lutte contre la précarité menstruelle est constituée d'une campagne de dons dédiés à la lutte contre la précarité menstruelle. Cette campagne, point focal du cas, résulte d'une collaboration entre une influenceuse, une photographe, une entreprise de protections périodiques, une mutuelle et une association luttant contre la précarité menstruelle. Ces acteurs entrent ensuite en interaction avec des activistes, d'autres associations dédiées à ce sujet, et des entreprises, mais aussi des médias. Le premier critère pour étudier une symbiose, soit le concours d'une multiplicité d'acteurs, est respecté. Ces acteurs sont également de natures variées, incluant des organisations à but lucratif ou non, des acteurs produisant des contenus sur les médias sociaux et d'autres produisant ou distribuant des protections périodiques, mais aussi une mutuelle.

Enfin, l'initiative d'accès à l'emploi formel est une agrégation d'acteurs dont mon directeur de thèse et moi-même faisons personnellement partie. Cette multiplicité d'acteurs est constituée de collectivités territoriales, d'une ONG, d'une épicerie solidaire, d'une géographe et d'un documentariste, bénévoles dans une association, ainsi que de l'association formée par les bénéficiaires. D'autres acteurs peuvent être inclus ponctuellement. C'est notamment le cas lors d'un focus group ayant lieu sur les enjeux de formalisation de l'emploi ayant réuni des acteurs variés (représentante de préfectures, divers •es représentant •es d'associations ayant travaillé sur des situations similaires).

Toutes ces initiatives impliquent une multiplicité d'acteurs, dont la nature diffère, autour d'un projet commun. Le premier critère d'échantillonnage, que nous tirons de la littérature symbiotique, est donc respecté.

2.8.2 Des cas de *commoning*, articulés autour d'un commun

La littérature symbiotique présente des situations d'interactions entre acteurs au profit d'un commun. Chacun des cas de l'étude présente des interactions entre acteurs au profit d'un commun, et plus précisément à une organisation sociale relationnelle et processuelle de type *commoning*. Ce travail propose de considérer les initiatives féministes étudiées comme du *commoning* féministe, l'organisation sociale de la gestion de communs féministes, qui renvoient à des « *communs porteurs d'égalité des sexes ou d'émancipation économique, critique croisée du capitalisme et du patriarcat* » (Périvier & Rabier, 2023, p. 18).

Pour l'initiative de féminisation du football, au centre d'une organisation sociale relationnelle et processuelle de type *commoning*, le commun à l'œuvre dans ce cas est l'accès au football pour les femmes et jeunes filles. Ces associations organisent l'accès à cette pratique. Le fait qu'elles ne soient généralement pas accessible du fait de discrimination dans les espaces publics et d'absence de places suffisantes dans les clubs peut s'apparenter à une enclosure : le football est ainsi accaparé par la pratique masculine, tant au niveau professionnel qu'au niveau amateur. Ainsi les initiatives que j'ai observées, portées par des associations soutenues par d'autres organisations ont pour but de rendre l'accès au football accessible pour les femmes, et de ce fait, d'en faire un commun.

L'initiative de création et diffusion de connaissances féministes présente un réseau orchestré, soit une communauté d'acteurs animés pour favoriser le partage et la diffusion de connaissances féministes. Chaque acteur produit et développe des connaissances, et le réseau permet la diffusion de celle-ci entre les membres. Il s'agit donc d'une situation de *commoning* dédiée à un commun féministe de la connaissance.

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, plusieurs communs sont identifiables au centre du *commoning*. Tout d'abord, des protections périodiques sont collectées dans le but d'être distribuées à des personnes en situation de précarité menstruelle. Ces protections peuvent être considérées comme des ressources mises en commun afin d'être partagées auprès de personnes en ayant la nécessité. Ces ressources font l'objet d'une enclosure puisqu'elles sont soumises aux règles du marché et l'initiative contribue à les rendre communes. Enfin, dans les relations qui se nouent entre acteurs autour de ce projet, de l'information est créée et diffusée au sujet de la précarité menstruelle et des acteurs portant ce sujet. L'information est donc partagée afin d'être

utilisée de la manière la plus pertinente possible. Chaque personne relayant cette information permet d'enrichir la connaissance au sujet de la précarité menstruelle. Ainsi, ce cas présente un commun auquel les acteurs impliqués contribuent.

Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, les acteurs s'organisent collectivement dans le but de trouver des solutions d'emploi pérenne à un groupe de femmes marginalisées. L'objectif est la création d'un restaurant qui serait géré en association, il s'agirait alors d'un commun. Même si ce projet n'aboutit pas, l'organisation des acteurs permet de constituer une communauté autour de la construction d'un commun. Par ailleurs, l'accès à l'emploi formel est restreint pour les personnes marginalisés, notamment du fait de leur situation migratoire, ce qui génère un phénomène d'enclosure. Le fait de diffuser les informations nécessaires pour accéder à l'emploi formel à ces personnes vient contrer cette enclosure.

Les initiatives féministes que nous étudions constituent des communs par un processus de *commoning* au cours duquel une communauté d'acteurs est réunie autour d'un même objectif. Ce deuxième critère d'échantillonnage, issu de la littérature symbiotique, est également respecté.

2.8.3 *Des cas présentant des interactions entre les acteurs*

Enfin, la littérature symbiotique s'attache particulièrement aux interactions entre acteurs différents puisqu'elles constituent le berceau de la symbiose en présentant des avantages mutuels, principe même de la notion de symbiose. Ces relations permettent la contribution des acteurs à un même objectif commun.

Les différents acteurs observés dans ce cas sur la féminisation du football interagissent les uns avec les autres. Certains comme des collectivités et certaines entreprises, mettent à disposition des espaces de jeu, d'autres comme les associations, se chargent de la dimension opérationnelle de la féminisation du football par l'organisation de sessions dédiées aux jeunes filles et femmes, les collectivités attribuent des subventions, les entreprises proposent du matériel. Chacune de ces activités dépend du fait que les autres soient menées, ainsi les interactions sont nécessaires. De plus, ces relations peuvent être étudiées puisque certaines relations sont rendues publiques, et maintenues sur le long terme. Les entretiens ont permis aux différents acteurs d'explicitier leurs interactions avec d'autres organisations et les moteurs de celles-ci, quand d'autres relations étaient

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

accessibles par de l'observation de terrain. En effet, sur certains événements, des représentant•e•s de différentes organisations (associations, fondations, collectivités) étaient présents pour signaler leurs contributions conjointes.

L'initiative de création et diffusion de connaissances féministes étant orchestrée par une association centrale, ce qui favorise la compréhension des interactions qui ont lieu. En effet, les acteurs membres du Centre y adhèrent par une cotisation. Cette adhésion leur permet l'accès à des espaces de formation et d'accompagnement où le Centre est positionné dans une relation descendante : le Centre forme et accompagne des acteurs dans certaines démarches. D'autres espaces sont élaborés pour que les membres s'entraident avec du partage de bonnes pratiques, ou simplement par des rencontres favorisant les collaborations. Enfin, dans ses différents projets, le Centre nécessite la contribution d'autres acteurs avec lesquels il noue des relations bilatérales, comme par exemple des illustratrices pour ses contenus illustrés. Ces interactions m'ont été accessibles tant par les entretiens que par les séances d'observation que j'ai pu mener.

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, j'ai pu avoir accès à différents types d'interactions. L'accès à ces interactions pour l'étude a été possible du fait qu'elles aient lieu sur les réseaux sociaux, de façon médiatisée, ou bien qu'elles m'aient été rapportées lors d'entretiens. Ces interactions sont de natures variées : certaines sont des relations de collaboration non rémunérées, certaines des relations établies selon un contrat rémunéré, certaines des relations de soutien médiatique et enfin, d'autres sont des relations de critique, médiatiques également. L'étude de ces relations a permis une compréhension de la nature des relations négociées entre les acteurs, mais également celles des relations émergentes entre les acteurs initiaux de la campagne, et des acteurs s'associant à cette initiative de façon émergente et non anticipée.

En ce qui concerne l'initiative d'accès à l'emploi formel, nous avons, mon directeur de thèse et moi, été acteurs d'interactions en prenant part à l'initiative. Par des ateliers et des entretiens, j'ai pu saisir les interactions entre les acteurs que nous avons rencontrés directement, mais aussi avec des acteurs qui n'étaient pas présents sur le terrain, et non accessibles pour des entretiens, tout en ayant un rôle dans l'initiative. Ces interactions sont nombreuses et variées. La mairie est par exemple le mandant de l'ONG pour son accompagnement des vendeuses à la sauvette, l'épicerie solidaire dépend également de la mairie, le projet de restaurant étant initialement envisagé sur le

parvis de la gare, des discussions ont été entamées avec la SNCF, propriétaire des infrastructures de la gare.

Ces initiatives présentent des interactions nombreuses entre une multiplicité d'acteurs, articulés et organisés pour la création ou le développement, voire la préservation d'un commun. Les critères symbiotiques sont respectés dans ces quatre initiatives.

Ainsi, quatre cas d'étude ont été choisis pour ce travail de thèse. Ils renvoient à des enjeux féministes différents et présentent des modalités organisationnelles variées, tout en remplissant les critères d'échantillonnage définis grâce à la littérature mobilisée.

3 Collecte des données

Je présente dans cette section les principes selon lesquels la collecte de données a été effectuée. Cette collecte se décline différemment selon les cas. En effet, chaque cas présentait des situations spécifiques, et des modalités différentes d'appréhension selon la dimension digitale ou physique des activités menées, par exemple. Les enjeux d'accès aux acteurs ont également été différents selon les situations. Je rappelle que l'anonymat des personnes et organisations rencontrées est préservé, les noms ont donc été modifiés.

3.1 Les principes de la collecte de données

La collecte de données a porté sur des données primaires et secondaires que j'expose dans cette partie. Les données primaires sont constituées d'entretiens et de séances d'observation, et les données secondaires renvoient notamment à des communications postées sur des réseaux sociaux (messages, photos, vidéos). Cette collecte s'est vue entravée par certaines difficultés dans l'élaboration de liens pérennes avec les personnes participant aux initiatives féministes que je souhaitais observer, ce qui a eu un effet sur mon positionnement par rapport aux acteurs de terrain.

3.1.1 Collecte de données primaires : réalisation d'entretiens et d'observation

Sur les différents terrains, j'ai effectué une collecte de données primaires par entretiens et moments d'observation, en personne et en ligne.

3.1.1.1 Une collecte de données primaires par majorité d'entretiens

La collecte de données s'est majoritairement concentrée sur des entretiens individuels. Les entretiens constituent un moment de « *face à face entre un investigateur et un sujet* » (Baumard et al., 2014, p. 274). L'entretien permet de collecter des données discursives traduisant les représentations mentales des individus, dans l'idée de les amener à s'exprimer librement et sans égard pour le regard extérieur (Baumard et al., 2014). C'est à ce titre que j'ai eu recours à cette méthode de collecte dans différents cas, en tant que source de données principales ou non.

3.1.1.1.1 Le choix d'entretiens semi-directifs centrés

Mon choix s'est rapidement porté sur une collecte de données par entretiens. Les entretiens permettent d'obtenir des informations dans un certain contexte, ayant accès ainsi à des éléments ou phénomènes peu accessibles par un autre moyen (Easterby-Smith et al., 2018) et permettent une forte adaptation à l'objet d'étude (Langley & Meziani, 2020). Accéder à des informations liées aux interactions entre acteurs au profit d'un objectif féministe semblait uniquement accessible par ce biais, offrant ainsi la possibilité aux acteurs d'exprimer le positionnement de leur organisation : ses intérêts, sa vision des interactions, sa compréhension de l'objectif féministe. Par ailleurs, le cadre de confinement dans lequel ce travail de thèse s'est déroulé a pu influencer ce choix. En effet, l'entretien médié par teams ou zoom restait un moyen de collecte facile et accessible.

Il existe différents types d'entretiens, mon choix s'est porté sur l'entretien semi-directif centré (Romelaer, 2005). Celui-ci se situe en quelques sortes au milieu de l'entretien ouvert et de l'entretien directif (Mayer, 2017). En effet, l'entretien ouvert est peu structuré, permettant d'appréhender de manière très vaste un phénomène mal connu, tandis que l'entretien directif est structuré de questions précises, plutôt adapté à des concepts bien connus dont on définit les variables.

L'entretien semi-directif centré est structuré selon un guide d'entretien constitué de thèmes qui seront abordés au fil de l'entretien, sans que ceux-ci soient présentés à l'interviewé•e (Romelaer, 2005). Pour cela, le•a chercheur•euse débute l'entretien par une question large d'entame, puis effectue des relances selon les thématiques à aborder. Le but de la phrase d'entame est de lancer la discussion dans la direction souhaitée. Les thématiques constituant le guide d'entretien et nourrissant les relances doivent être maîtrisées en amont par le•a chercheur•euse puisque le déroulé de l'entretien ne permet pas nécessairement l'examen du guide préétabli.

L'effet boule de neige m'a menée sur certains terrains éloignés du projet qui m'intéressait initialement. Bissonnette (2019) rappelle qu'un entretien constitue une rencontre, notamment entre deux subjectivités : celle de l'interrogé•e et celle de la personne qui interroge. Cela implique qu'il est difficile de suivre strictement le cadre initialement anticipé ; ainsi lors de l'étude sur le football, j'ai également observé une séance de boxe pour saisir les enjeux liés à la présence de femmes effectuant une séance de sport dans l'espace public. Concernant le cas de lutte contre la précarité menstruelle, je me suis intéressée aux projets de la photographe, m'éloignant du projet focal de la campagne, mais ayant ainsi accès à d'autres situations de symbiose.

Enfin, Letiche (2019) met en avant les relations qu'instaure le•a chercheur•euse dans son travail. En effet, les entretiens ont constitué l'occasion de tisser des liens avec certaines personnes du terrain. Si ces liens ne se sont pas concrétisés par des relations au-delà de la collecte de données, certaines personnes sont devenues des informatrices clés, d'autres m'ont confié des histoires personnelles que je n'ai pas incluses dans ce travail de recherche. Cela a pu influencer ma perspective sur les individus que j'ai pu rencontrer : le fait de développer une certaine affection pour ces personnes a pu me conduire à ne pas creuser certaines incohérences ou points sensibles pendant les entretiens.

Les entretiens constituent la source de données principale des cas d'initiative de féminisation du football et de création et diffusion de connaissances féministes seulement. Les autres cas s'appuient principalement sur d'autres types de données, ce qui explique la différence entre les cas concernant le nombre d'entretiens effectués (Tableau 16).

Nombre d'entretiens	Par cas
27	Féminisation du football
25	Création et diffusion de connaissances féministes
7	Lutte contre la précarité menstruelle
3	Accès au travail formel
62	Total

Tableau 16 Nombre d'entretiens effectués par cas

3.1.1.1.2 Déroulé des entretiens

Présentation du sujet

Lors de la présentation du projet de recherche aux interviewé•e•s, j'ai exposé l'intérêt de l'étude pour des « projets » féministes, afin de présenter un concept plus parlant pour interviewé•e•s que celui d'initiatives féministes. En effet, ce concept n'apporte pas nécessairement de clarté pour les acteurs de terrain. J'ai néanmoins évoqué mon intérêt précis pour des situations où de multiples organisations interagissent au profit d'un même projet féministe. De ce fait, les acteurs s'attendaient à être interrogés sur leurs relations avec d'autres.

Par ailleurs, j'ai identifié un grand nombre d'organisations et d'interviewé•e•s grâce à l'effet boule de neige évoqué précédemment. De ce fait, certains entretiens débutaient avec un exposé des raisons m'ayant conduite, par le biais d'un autre acteur, à solliciter une rencontre. Ainsi, les liens entre acteurs et mon intérêt pour ceux-ci étaient d'emblée exposés.

Question d'entame

J'ai débuté les entretiens en demandant aux personnes interviewées de parler de leur implication dans l'organisation ou le projet pour lequel je les rencontrais. Mon analyse se focalisant au niveau organisationnel, les questions étaient orientées sur les organisations et les actions effectuées au sein de celles-ci, ainsi, il paraissait nécessaire de les placer au centre de la première question. Si cette question a pu orienter les répondant•e•s sur des dimensions individuelles, il a semblé préférable de la conserver puisque des détails au sujet des acteurs pouvaient révéler des éléments quant au positionnement féministe de l'organisation, tout en mettant en confiance l'interviewé•e.

Certain•e•s interviewé•e•s ont été rencontré•e•s au titre de la participation à une initiative dans le cadre de leur travail militant, d'un travail de recherche ou d'un travail artistique exercé de façon individuelle. Comme leurs actions ne se rapportent pas à une organisation à proprement parler mais à une activité qu'ils exercent, j'ai cherché à comprendre leurs choix au regard de cette activité.

Thèmes du guide d'entretien

Suite à l'introduction du travail et à la question d'entame, les entretiens ont suivi le guide d'entretien (Tableau 17) tout en s'attardant sur des éléments spécifiques à chaque cas.

Statut	Thèmes
Eléments de base	<ul style="list-style-type: none"> - Objet et description des relations avec d'autres acteurs - Objectif féministe commun - Place de cet objectif dans le contexte social - Contribution au projet/ à l'initiative - Contribution à l'objectif commun féministe - Intérêt individuel de l'organisation - Intérêt perçu des acteurs avec lesquels l'organisation ou l'acteur interagit
Focalisation féministe si pertinent	<ul style="list-style-type: none"> - Identification à un positionnement féministe - Définition du positionnement féministe des acteurs avec lesquels l'acteur ou l'organisation interagit

Tableau 17 Liste des grands thèmes du guide d'entretien

Les entretiens semi-directifs suivent un guide constitué d'un ensemble de thèmes. L'effet boule de neige me conduisant à interviewer de nouvelles personnes a influencé le guide d'entretien. En effet, avoir été mise en relation par une certaine personne nécessitait d'ajouter au guide certains éléments appris précédemment. Ces évolutions dans le guide d'entretien (Figure 12) ont principalement eu lieu dans l'initiative de féminisation du football et de création et diffusion de connaissances féministes, au cours de l'étude desquelles un nombre important d'entretiens a été mené.

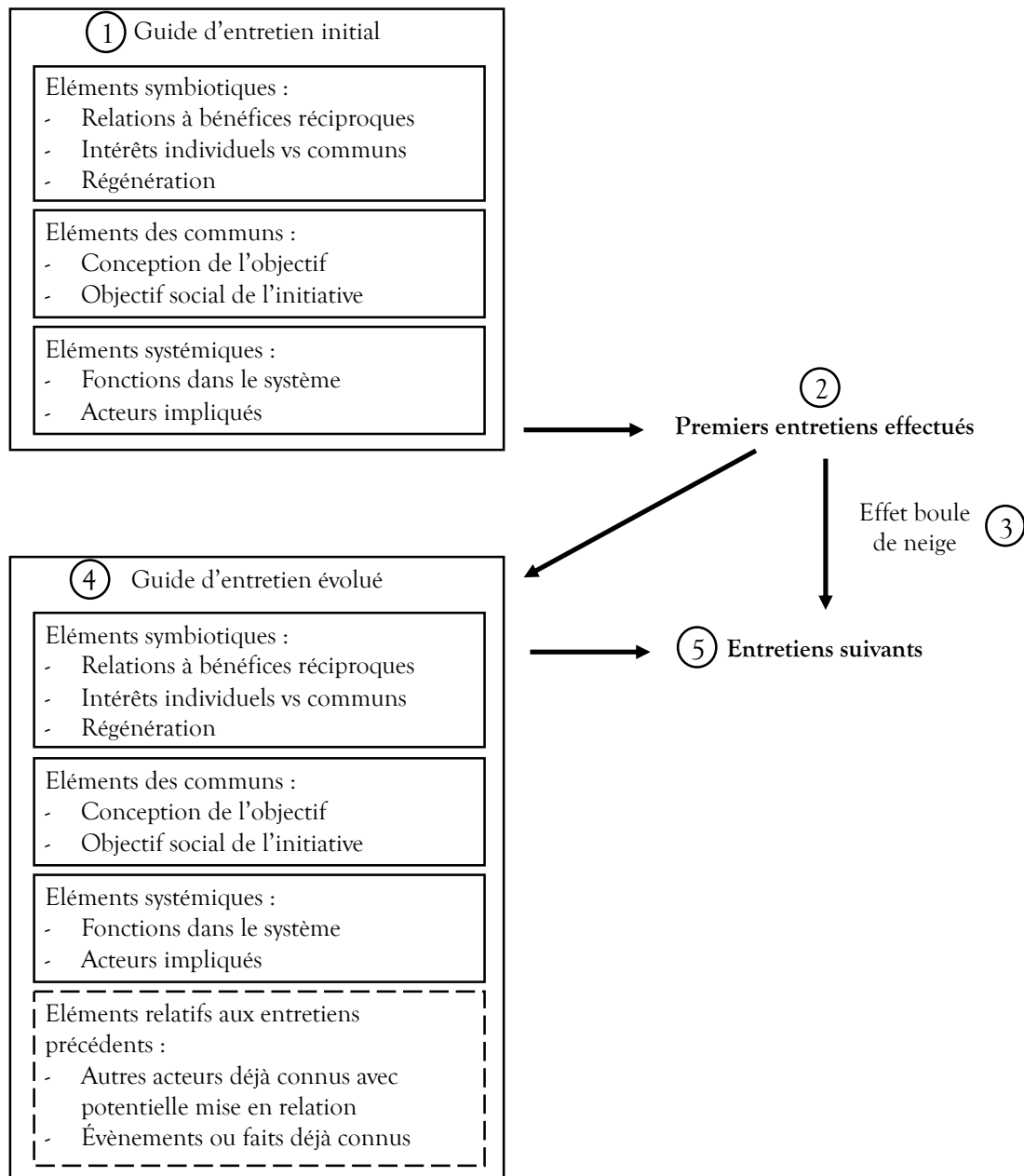


Figure 12 Évolution du guide d'entretien au fil de la collecte de données par cas (inspiré par Romelaer, 2005)

Chaque cas présentant un contexte, des enjeux, et des acteurs et organisations spécifiques, d'autres thématiques ont pu faire partie du guide. Dans le tableau suivant (Tableau 18), je présente les spécificités par cas, et leur apport spécifique pour une étude cumulative de la symbiose dans les initiatives féministes. Chaque cas permet l'étude de certaines modalités symbiotiques absentes dans les autres cas, favorisant une compréhension plus exhaustive de la symbiose.

Cas	Spécificités
Féminisation du football	<p>Pour ce cas, j'ai rencontré des organisations entretenant un certain rapport de pouvoir (financeurs et demandeurs de subventions), notamment des organisations publiques avec une dimension politique. Ainsi, les questions ont parfois été orientées autour de ce thème.</p> <p>Cette initiative permet d'étudier la complémentarité possible entre acteurs dans une situation de symbiose.</p>
Création et diffusion de connaissances féministes	<p>Pour ce cas, je me suis intéressée à une organisation centrale, orchestrant un réseau. Ainsi, j'ai cherché à comprendre dans un niveau de détail plus important que pour les autres cas en quoi les fonctionnements internes de l'organisation pouvaient jouer un rôle dans le phénomène de symbiose. Je me suis focalisée sur l'organisation de l'orchestration de cette symbiose avec ce cas.</p> <p>Cette initiative présente une situation de symbiose orchestrée et articuler autour d'un acteur central dont le rôle est important.</p>
Lutte contre la précarité menstruelle	<p>Pour ce cas, les entretiens n'ont pas été menés avec les principaux •ales porteur•euse•s du projet de campagne de dons pour lutter contre la précarité menstruelle. Ainsi, j'ai eu besoin de saisir la contribution des acteurs interrogés à cette campagne, mais aussi leur compréhension, au travers de leurs échanges, du positionnement des porteurs de projet au sujet des thèmes qui m'intéressent.</p> <p>Cette initiative permet l'étude de tensions au sein de la symbiose.</p>
Accès au travail formel	<p>Pour ce cas, la plupart des acteurs étaient individuels, et de nombreux acteurs n'ont pas été accessibles. De ce fait, beaucoup d'interactions m'ont été rapportées <i>a posteriori</i>, avec une seule perception de ces interactions.</p> <p>Cette initiative, étudiée davantage de l'intérieur, rend visible la possibilité d'implication des bénéficiaires dans les prises de décision.</p>

Tableau 18 Spécificités du guide d'entretien par cas

3.1.1.2 Observation

L'observation est à la fois « *une technique de collecte de données primaires visibles et audibles* » (Journé, 2008, p. 140), et une stratégie relationnelle vis-à-vis du terrain (Journé, 2008). L'observation a été en partie une manière d'avoir accès aux acteurs de terrain dans ce travail. En effet, j'ai pu observer en personne principalement trois organisations ou moments d'échanges entre organisations : l'association promouvant le sport féminin dans l'espace public (initiative de féminisation du football, cas 1), le Centre (initiative de création et diffusion de connaissances féministes, cas 2) et les séances réunissant les acteurs impliqués dans le projet de restauration de La Ville (initiative d'accès à l'emploi formel). Dans les trois premiers cas, l'entretien d'une relation de confiance avec le terrain, permettant l'accès à davantage d'acteurs pour mener des entretiens, a fait partie des moteurs de l'observation. L'entretien avec la membre de l'association promouvant le sport féminin dans l'espace public démontre l'importance de ma présence sur le terrain : l'interviewée faisait fréquemment référence à des phénomènes que j'avais pu voir. Le verbatim ci-dessous illustre un moment où l'interviewée se réfère à un événement auquel j'ai assisté.

« Mais tout comme [l'entraîneuse], que tu as vu sur la boxe, c'est l'une de nos marraines. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

L'observation, dans sa première approche, consiste à observer ce que l'on peut voir et entendre selon une approche située dans un contexte. L'observation nécessite l'attention vigilante du chercheur ou de la chercheuse dans son appréhension des personnes ou du contexte, qu'il soit organisationnel ou institutionnel (Journé, 2008). De la sorte, l'observation permet l'accès à des informations inédites puisqu'« *elle consiste à récolter les pratiques concrètes d'acteurs situés dans des contextes précis, à aller comprendre soi-même, en propre, sur place le déroulement de la vie dans une organisation sans trop en perturber les activités ordinaires et à chercher la signification de ce qui se passe entre les acteurs concernés* » (Chevalier & Stenger, 2018, p. 95).

On distingue généralement l'observation non-participante de l'observation participante. Cette participation dépend de l'implication du ou de la chercheur•euse sur son terrain. L'observation participante implique un statut d'observation et d'action à la fois (Chevalier & Stenger, 2018). Journé (2008) considère l'observation non-participante comme une observation passive, qui n'implique pas l'absence d'interaction. Cette observation passive va de la suppression de l'absence

physique de la personne observante au fait de poser des questions aux acteurs observés pendant l'observation. L'observation peut être mobilisée pour aller au-delà d'entretiens en constatant les faits par soi-même et s'affranchir du discours (convenu notamment) des acteurs (Journé, 2008). En effet, l'observation permet d'avoir accès à certaines pratiques sociales comme des normes informelles, que ce soit par la description des faits ou les commentaires effectués par les acteurs. L'observation, comme les données secondaires présentées ci-dessous, peut également avoir un rôle de triangulation, exercice de recoupement de différentes sources pour éliminer la possibilité que des données soient uniquement contextuelles (Dumez, 2013).

La collecte de données lors de l'observation a été effectuée par prise de notes (liste des personnes présentes, description des événements voire des dialogues ayant lieu, note de réponses à des questions de ma part des acteurs observés), prise de photographies, prise de captures d'écran (en ligne) et enregistrement de réunions avec l'autorisation des participant•e•s. Nous détaillons cela ci-dessous (Tableau 19).

Cas	Type d'observation effectué
Féminisation du football	<p>L'observation dans ce cas, a été non-participante et a concerné les associations organisant des sessions de football féminin. J'ai principalement suivi l'une des associations rencontrées, qui organise des sessions de football ainsi que d'autres sports dans l'espace public.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation de trois séances de football féminin, prise de notes et de photographies (Mai 2022) - Observation d'une rue aux enfants, prise de notes (Mai 2022) - Observation d'une séance de boxe, prise de notes et de photographies (Mai, 2022) - Discussion informelle suite à un entretien au sujet de la structuration des filières sportives, prise de notes (Juillet 2022)
Création et diffusion de connaissances féministes	<p>Le choix a été fait ici d'une observation non-participante à certaines réunions hebdomadaires de l'organisation centrale de ce cas. J'ai eu la possibilité d'assister plusieurs fois à ces réunions, lors desquelles tous les membres présentent leurs tâches, et ainsi leurs interactions avec d'autres organisations, de la semaine à venir.</p>

	<p>J'ai également pu mener un atelier avec les membres du Centre autour de l'objectif du Centre.</p> <p>Enfin, du fait de mon emploi CIFRE, j'ai pu assister à des événements au sein du conseil Régional soutenant le Centre où les relations entre les deux entités ont été évoquées. Cette dimension peut difficilement être quantifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions de travail (non quantifiées) avec le Centre dans le cadre de l'emploi CIFRE (Mars 2020 à Décembre 2022) - Réunion d'exposition du projet de recherche avec la direction du centre (Novembre 2020) - Réunions d'équipe hebdomadaires, prise de notes (Février 2022, Mars 2022, Juin 2022) - Réunion interne au Centre sur un projet de formation, enregistrement et prise de notes (Juin 2022) - Réunion interne au Centre de préparation d'un événement, enregistrement et prise de notes (Juillet, 2022) - Atelier d'échange de pratiques sur la santé des femmes, prise de notes et captures d'écran du contenu partagé (Mars 2022, observation en ligne) - Réunion du Conseil Régional dont le Centre est organisme associé, évoquant son soutien financier au Centre, prise de notes (Mars 2022) - Salon de l'Association des Maires de France, observation du Centre et d'une intervention de l'une des membres sur l'égalité filles-garçons dans les pratiques sportives, prise de notes (Juin 2022) - Journée annuelle du Centre réunissant ses membres et ouverte au public, prise de notes (Octobre 2022)
<p>Lutte contre la précarité menstruelle</p>	<p>Dans ce cas, l'observation est de nature particulière puisqu'il s'agit d'une observation en ligne. En temps réel, j'ai observé les interactions se créant par le biais des réseaux sociaux entre acteurs. Cette observation est non-participante puisqu'elle n'implique aucune participation active sur les réseaux sociaux. Cette observation s'inspire des principes de la netnographie (Kozinets, 2015).</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'observation a conduit à de nombreuses captures d'écran de réseaux sociaux (de Décembre 2020 à Septembre 2024)

	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des activistes à suivre et interroger sur le sujet de la campagne grâce à l'observation
Accès au travail formel	<p>Dans ce cas, deux types d'observation ont cohabité. L'observation non-participante a permis de saisir la réalité du travail formel et informel mené par les membres de l'association au centre de l'initiative que j'ai étudiée.</p> <p>L'observation participante a consisté à interagir avec les membres de différentes organisations impliquées dans l'initiative, notamment en animant la réflexion autour des modalités possibles d'action.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quatre ateliers avec les acteurs impliqués dans le projet de restaurant, enregistrés, prise de notes (Janvier 2022, Février 2022, Mars 2022, Avril 2022) - Une séance de discussion collective, entre les chercheur•euses en géographie, le documentariste et les chercheur•euses en gestion, enregistrée (Décembre 2022) - Un atelier collectif « focus group » sur le sujet de l'emploi formel, non enregistré, prise de notes (Mai 2022)

Tableau 19 Type d'observation effectuée par cas

Concernant les deux cas observés de manière non-participante, ou passive, deux types de cette modalité d'observation ont été utilisés. J'ai adopté une posture de type « *lampadaire* » (Journé, 2008, p. 160) lors de mon observation de séances de football (cas 1) et les réunions hebdomadaires du Centre (cas 2). Cette observation m'a permis de comprendre le contexte organisationnel. Dans le cas de l'observation des séances de football, cela m'a permis de saisir le rôle des acteurs désignés comme des « éducateurs » par les interrogé•e•s, notamment dans les interactions avec les acteurs entourant ces séances de football, notamment les utilisateurs des terrains en libre accès. J'ai aussi pu comprendre les implications concrètes de rendre un terrain de football exclusivement accessible à un groupe féminin pendant un créneau précis. Pour les réunions du Centre, cela m'a donné une compréhension globale des différentes activités de l'organisation, et a favorisé l'identification de projets particulièrement intéressants d'un point de vue symbiotique.

Dans l'observation de certains événements précis du Centre (cas 2), j'ai alors adopté une posture de type « *coup de projecteur* » (Journé, 2008). J'ai suivi des événements précis de l'activité du Centre,

dans le but d’y déceler des aspects symbiotiques que je supposais grâce à mon observation de type lampadaire et aux entretiens en amont. Ces moments d’observation ont permis de mener des entretiens supplémentaires avec les personnes alors observées, afin qu’elles m’expliquent certains phénomènes que j’avais pu observer.

3.1.2 Collecte de données secondaires

Selon les cas, certains types de données secondaires ont été collectés. Elles ont pu être les données principales de l’étude dans certains cas, et au contraire des données de triangulation dans d’autres. Les données secondaires sont des données ayant été produites dans un autre objectif que la recherche qui les mobilise, mais qui présentent un intérêt pour cette dernière (Easterby-Smith et al., 2018).

Les données secondaires ici utilisées sont de différente nature : vidéos et autres contenus produits sur les réseaux sociaux, interviews dans les médias, articles de presse au sujet des initiatives au cœur de l’étude, site Internet des acteurs impliqués. Selon les cas, la nature des données secondaires collectées a varié (voir Tableau 20).

Cas	Données secondaires mobilisées
Féminisation du football	- Contenu créé et diffusé sur les réseaux sociaux
Création et diffusion de connaissances féministes	- Site Internet - Réseaux sociaux
Lutte contre la précarité menstruelle	- Captures d’écran d’échanges et de contenu diffusés sur les réseaux sociaux - Vidéos au sujet de l’initiative sur les réseaux sociaux - Interviews diffusées à la radio Articles de presse portant sur l’initiative
Accès au travail formel	∅

Tableau 20 Nature des données secondaires collectées par cas

Pour l’initiative de lutte contre précarité menstruelle, les données secondaires ont constitué la source principale de données puisque la campagne a eu lieu en ligne et que la plupart des interactions sont visibles sur les réseaux sociaux. Ceci vaut tant pour les interactions émergentes que pour les interactions initialement prévues qui y sont explicitées.

Pour l'initiative de féminisation du football comme l'initiative de créative et diffusion de connaissance féministe, les données secondaires ont été utilisées comme des moyens de triangulation et des moyens d'identification d'acteurs importants du système d'acteurs.

Ainsi, les données secondaires ont été utilisées de manières différentes selon les cas. Elles ont pu constituer des données principales, des données de triangulation, mais aussi un moyen d'explorer le système d'acteurs par le biais d'interactions en ligne notamment.

3.1.3 Difficulté d'accès au terrain et implication sur la collecte

La collecte de données de ce projet de recherche a été rendue difficile par plusieurs phénomènes contextuels et propres aux terrains choisis. J'expose ces difficultés et leurs implications sur la collecte de données.

Cette thèse ayant débuté peu avant la crise sanitaire du Covid, l'accès au terrain a rapidement été compliqué. Je souhaitais étudier des initiatives féministes regroupant différentes organisations autour d'un même projet. De nombreux types de projets n'ayant pas eu lieu avec les confinements, identifier des initiatives a été délicat. Au-delà de l'identification, de nombreux premiers contacts positifs ont été effectués avec des terrains potentiels, mais les premiers échanges au téléphone n'ont généralement pas abouti à une collecte de données formelle.

Suite d'une part à un début de collecte de données rendu difficile par le confinement, et d'autre part à plusieurs prises de contact n'ayant pas abouti à une collecte à proprement parler, je suis arrivée sur le terrain peu confiante. J'entends par là que je me sentais redevable des personnes qui acceptaient de m'accorder du temps pour la collecte de mes données par entretiens, ou du moins, j'ai cherché à les déranger le moins possible. Ceci a pu avoir un effet sur la nature de mes questions ou la durée des entretiens. Des questions trop poussées sur des éléments qui semblaient difficiles pour l'interrogé•e l'auraient mis•e dans une situation délicate, ce que j'ai pu, inconsciemment, éviter. J'en retire que la collecte de données par entretien rend le•a chercheur•se relativement précaire et très dépendant•e de la bonne volonté des personnes qu'il cherche à interroger.

Cet enjeu du bon vouloir des répondants comme moteur essentiel de la création de connaissance ne me paraît pas anodin. De plus, j'ai dans cette thèse interrogé une majorité de femmes impliquées dans des initiatives féministes. Est-ce lié à mon terrain ou avons-nous tendance à interroger plus de femmes en général ? Les femmes acceptent-elles davantage de prendre de leur temps pour répondre ? Si cela peut dépendre des domaines d'étude, il n'est pas exclu que nous soyons plus enclins à prendre le temps des femmes que celui des hommes comme le rapporte Criado Perez (2020) : les étudiant•e•s rencontrant des soucis personnels sollicitent davantage les femmes que les hommes.

Par ailleurs, la collecte de données a également été contrainte par des refus d'entretiens. Dans le cas dédié à la lutte contre la précarité, menstruelle, je n'ai pas eu accès à un entretien avec l'influenceuse porteuse du projet. Cette problématique d'accès fait échos à celle que décrivent Paes et Guérillot (2019) : ne pouvant pas forcer l'accès à cette personne je me suis entretenue avec d'autres personnes et me focalisant sur des données secondaires. Cette influenceuse ayant vécu une situation de harcèlement, j'ai pensé qu'il ne serait pas éthique d'insister.

3.1.4 Atteinte de la saturation théorique

La saturation consiste à atteindre une situation où le fait d'obtenir des données supplémentaires ne génère pas de nouvelles informations ou de nouveaux éclairages (Charmaz, 2006; Royer & Zarlowski, 2014a; Sawadogo, 2021). Il est difficile de savoir à l'avance à quel moment la saturation théorique sera atteinte, et difficile d'avoir la certitude qu'aucun nouvel élément ne peut être obtenu (Charmaz, 2006; Royer & Zarlowski, 2014a). Il est toutefois nécessaire de constituer un échantillon offrant la possibilité d'atteindre la saturation (Sawadogo, 2021).

Dans cette étude, deux types de saturation peuvent être mentionnés : le nombre de cas, puis les données collectées sur chaque cas. Le nombre de cas d'étude a été défini en fonction des possibilités d'étude en profondeur de cas différents. Dans une visée cumulative, quatre cas constituent un échantillon suffisant pour observer des phénomènes de symbiose différents, des situations d'envergure différente, et des objectifs féministes différents. Un projet de plus long terme aurait permis d'intégrer un plus grand nombre de cas, mais dans le cadre de mon travail de thèse, quatre cas m'ont semblé suffisants pour rendre compte d'une diversité de fonctionnements symbiotiques et les cumuler pour une modélisation.

Le second type de saturation concerne les données collectées pour chaque cas. Le nombre de données collectées pour chaque cas représente des écarts importants. Cela se justifie par la nature des terrains, leur accessibilité, mais également par l'identification de saturation de différentes manières (Tableau 21).

Cas	Identification de la saturation théorique
Initiative de féminisation du football	<p>Cette initiative regroupe des organisations différentes. J'ai rencontré des associations qui organisent des sessions de football féminin dans différents espaces. Les trois derniers entretiens menés avec des personnes engagées dans ces associations n'ont pas apporté de nouveaux éclairages, mis à part sur les moteurs personnels, qui ne sont pas l'objet central de l'étude. La plupart des collectivités territoriales impliquées auprès des associations ont été rencontrées, dont une en profondeur puisque les membres de cette collectivité ont été très volontaires pour me faciliter l'accès au terrain. J'ai également rencontré une membre de collectivité sans lien direct avec les associations de sessions de football féminin et n'ai pas souhaité poursuivre dans cette direction car les éléments apportés s'éloignaient de l'initiative de féminisation du football. De la même manière, les institutions relatives au sport m'ont permis une compréhension globale des enjeux du secteur mais présentaient une distance importante avec le terrain, ne nécessitant pas la conduite d'entretiens supplémentaires.</p> <p>Enfin, les séances d'observations sur le terrain ont été très riches, mais semblables les unes aux autres, justifiant un nombre restreint d'observations.</p>
Initiative de création et diffusion de connaissances féministes	<p>Pour cette initiative, la collecte de données s'est fortement concentrée sur le Centre comme organisation centrale. Cela se justifie par des nombreux entretiens d'exploration pour comprendre le contexte, et l'évolution de l'objet de recherche au fil de l'étude. En effet, mon intention était initialement de me focaliser sur certains projets du Centre, ce qui justifiait une compréhension fine des différents projets et de nombreux entretiens</p>

	<p>avec les employés du Centre. Une situation délicate (la peur des membres du Centre que ma présence ait un effet négatif sur la reconduite d'un projet spécifique) m'a permis de réaliser que le Centre lui-même était le théâtre de symbiose, et qu'il n'était pas nécessaire, voire moins intéressant pour l'étude, de se focaliser sur des projets spécifiques. J'ai alors élargi mon appréhension et participé à des événements rassemblant une diversité de membres dans la mesure du temps disponible et des événements ayant lieu au cours de la période où je pouvais y avoir accès. Ma collecte de données a été interrompue par un séjour de recherche au Canada en 2023 au cours duquel j'ai finalisé quelques entretiens à distance qui n'ont pas apporté de perspectives supplémentaires.</p>
<p>Initiative de lutte contre la précarité menstruelle</p>	<p>Cette initiative a été circonscrite dans le temps et l'objet de conflits interpersonnels. L'enjeu a été ici de ne pas sursolliciter des acteurs ayant pu subir du cyber harcèlement. La collecte de données s'est concentrée sur des données secondaires accessibles en ligne, cependant, les réseaux sociaux présentent des données accessibles uniquement 24h, auxquelles je n'ai pas pu avoir accès après l'évènement. En effet, mon identification de cette initiative comme terrain de recherche n'a eu lieu qu'au bout de quelques jours, ce qui implique une compréhension du cas s'appuyant partiellement sur des éléments qui n'ont pas pu être conservés dans le temps. La saturation a été imposée par la temporalité du cas et par des refus d'entretiens par de nombreux acteurs (sous forme de refus formels ou d'absence de réponse).</p>
<p>Initiative d'accès à l'emploi formel</p>	<p>L'étude de cette initiative a cessé du fait de ralentissements rencontrés dans l'initiative elle-même. Le fait que mon directeur de thèse et moi soyons impliqués dans cette initiative nous a conduit à faire nôtres certaines des tensions existantes entre les acteurs. Nous savions que tel ou tel acteur n'était pas accessible pour un échange et n'avons alors pas cherché à les rencontrer. Je me suis concentrée sur les acteurs présents lors des ateliers menés auprès de l'association des femmes pour la création d'un restaurant. Être impliquée dans l'initiative m'a conduite à une certaine prudence. J'ai eu peur d'insister pour des échanges avec certains</p>

	<p>acteurs, craignant que cela ait des effets négatifs pour les bénéficiaires du projet auquel je participais.</p> <p>Il est possible que d'autres choix méthodologiques pour l'étude de ce cas aient conduit à davantage de données collectées avant l'atteinte de la saturation théorique, cependant, mon choix a impliqué des précautions vis-à-vis des acteurs du terrain qui ont conduit à une collecte limitée. Cette collecte permet toutefois d'appréhender la symbiose à l'œuvre dans cette initiative.</p>
--	--

Tableau 21 Saturation théorique par cas

La saturation théorique a donc été atteinte de différentes manières selon les cas d'étude, ce qui s'explique par la diversité de nature des cas étudiés. Certains présentent une envergure plus importante que d'autres, ce qui permet d'étudier les phénomènes de symbiose dans des situations présentant des caractéristiques différentes. Cela permet une étude cumulative riche.

3.2 Détails de la collecte de données par cas

Je détaille la collecte de données pour chaque cas d'étude. Chaque cas présente différents types de données collectées.

3.2.1 Collecte de données sur l'initiative de féminisation du football

Le cas de féminisation du football a été rendu accessible par des contacts personnels et professionnels. Si l'effet boule de neige mentionné m'a permis d'accéder à de nombreuses organisations et acteurs, mon réseau personnel et professionnel m'a permis d'effectuer de premiers contacts nombreux avec une diversité d'organisations. La figure suivante (Figure 13) illustre les différentes organisations rencontrées et la manière dont les contacts ont été obtenus.

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

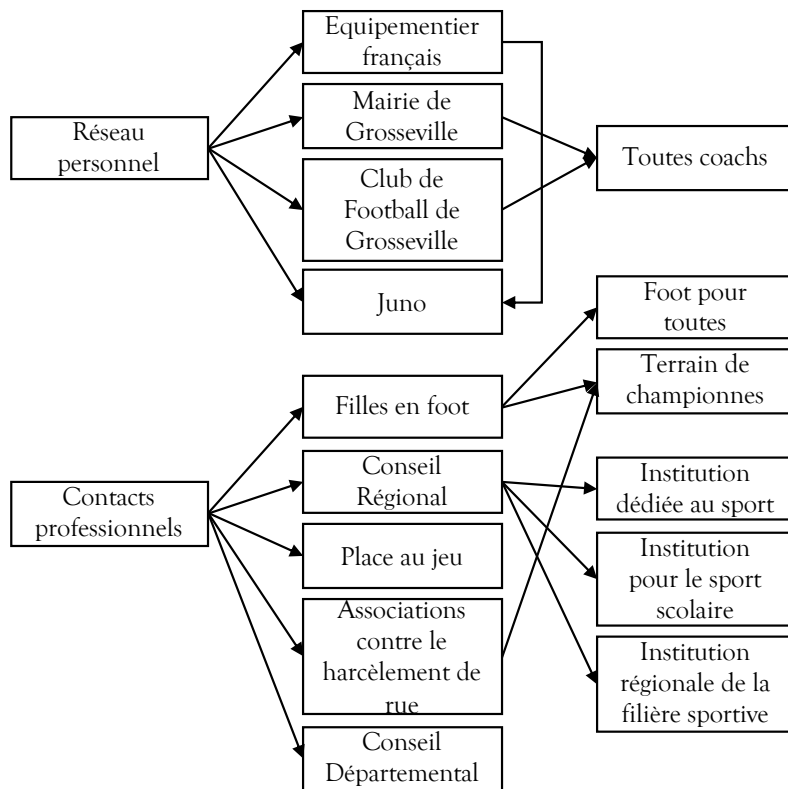


Figure 13 Prise de contact avec les acteurs de terrain et effet boule de neige

La collecte de données s'est faite au cours de trois périodes pendant l'année 2022, focalisées sur des organisations différentes. Ces trois périodes sont représentées dans la figure ci-dessous (Figure 14).

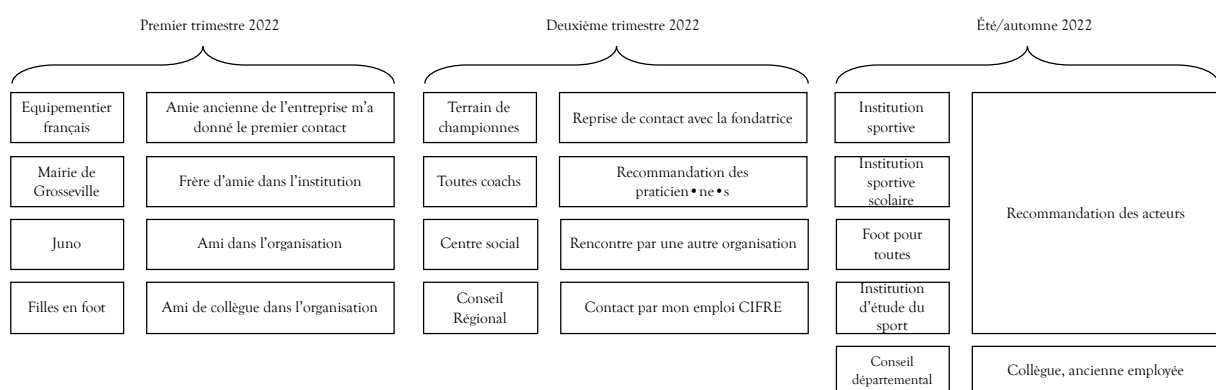


Figure 14 Collecte de données sur le cas de féminisation du football

Le tableau suivant (Tableau 22) recense les entretiens (29) et séances d'observation (5) effectués avec différentes organisations, ainsi que les données secondaires collectées présentant un discours oral (documentaire sur le projet de participation à un tournoi international *Filles en foot*).

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

Personne (anonymisée)	Structure (anonymisée)	Date	Durée	Statut de collecte
Observation de la Ure aux Enfants rue Charles Hermite	Centre social	25/05/2022	1 heure 30 min	Observation
Olivia	CFG (Club de Football de Grosseville)	28/11/2022	46 min 53	Entretien
Zoé	CFG (Clubd Football de Grosseville)	23/09/2022	1 h 01 min 01	Entretien
Madeleine	Conseil régional	11/05/2022	33 min 59	Entretien
Isabelle	Conseil régional	20/05/2022	52 min 17	Entretien
Daniel et Nathalie	Conseil régional	11/07/2022	1 h 17 min 08	Entretien
Violaine	Département	10/10/2022	42 min 08	Entretien
Céleste	Equipementier français	Hiver 2022	53 min 40	Entretien
Vanessa (1)	Equipementier français	Hiver 2022	/	Discussion préliminaire
Vanessa (2)	Equipementier français	Hiver 2022	50 min 46	Entretien
Vincent	Filles en foot	Printemps 2022	/	Discussion préliminaire
Nicolas	Filles en foot	Printemps 2022	1 h 23 min 24	Entretien
Documentaire de Filles en foot	Filles en foot	Regardé le 01/03/23	38 min 34	Documentaire
Adèle	Foot pour toutes	06/10/2022	48 min 53	Entretien
Carole	Institut dédié au sport	20/07/2022	1 h 21 min 45	Entretien
Martin	Institut sportif scolaire	07/10/2022	1 h 15 min 22	Entretien
Françoise	Institution sportive régionale	30/08/2022	1h30	Discussion
Lucas	Juno	Printemps 2022	33 min 44	Entretien
Lise	Juno	Printemps 2022	30 min 01	Entretien
Chantal	Mairie de Grosseille	18/07/2022	1 h 19 min 35	Entretien
Djeneba	Mairie de Grosseille	09/11/2022	1 h 26 min 5	Entretien
Gabriel	Mairie de Grosseille	Printemps 2022	1 h 23 min 21	Entretien
Mélanie	Mairie de Grosseille	Printemps 2022	1 h 07 min 51	Entretien
Léo	Mairie de Grosseille	Printemps 2022	1 h 04 min 24	Entretien
Catherine	Mairie de Grosseville	20/04/2022	1 h 04 min 55	Entretien
Imane	Place au jeu	13/01/2023	1 h 0 min 4 sec	Entretien
Sophie	Terrain de championne	05/10/2022	20 minutes	Entretien
Inès	Terrain de championnes	01/09/2020	/	Discussion préliminaire
Ghita (1)	Terrain de championnes	04/05/2022	21 min 03	Entretien
Observation séance de foot	Terrain de championnes	25/05/2022	1 heure 30 min	Observation
Ghita (2)	Terrain de championnes	03/10/2022	1 h 16 min 55	Entretien
Observation séance de Foot à Aubervilliers	Terrain de championnes, Let's be free, Fondation Sport Femmes, Mairie de Nordville	01/05/2022	4 heures	Observation
Observation séance de boxe	Terrain de championnes, Mairie de Grosseville et mairie d'arrondissement	01/05/2022	1 heure 30 min	Observation
Fatou	Toutes coachs	27/05/2022	47 min 21	Entretien
Interview postée sur les réseaux sociaux d'Adèle et Constance	Foot pour toutes	Regardée et retranscrite immédiatement le 01/03/23	Moins de 10 minutes	Interview sur les réseaux sociaux

Tableau 22 Collecte de données primaires et secondaires

3.2.2 Collecte de données sur l'initiative de création et diffusion de connaissance féministe

La collecte de données sur l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes a débuté par des discussions informelles avec une informatrice-clef membre de l'organisation. Cette première discussion a conduit à des entretiens avec la plupart des membres salarié•e•s du Centre, mais aussi avec des acteurs en interaction avec le Centre. Cette collecte de données est très centrée sur l'organisation que constitue le Centre puisque c'est l'acteur orchestrateur du réseau et qu'il est en interaction avec tous les acteurs impliqués dans le réseau et l'initiative. Le tableau suivant recense les éléments de la collecte de données (Tableau 23).

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

Personne	Structure	Date	Durée	Type
Atelier sur les objectifs	Centre	20/07/2021	1 h 30	Atelier
Atelier de sensibilisation à la santé des femmes	Centre	22/03/2022	1 h	Atelier pour les collectivités
Lucie	Centre	26/10/2022	Environ 1 heure	Discussion
Annette	Mairie de Petite-ville	08/11/2022	48 min 33	Entretien
Elo	Centre	27/01/2021	39 min 11	Entretien
Lucie	Centre	24/02/2021	31 min 34	Entretien
Pauline	Illustratrice indépendante	12/05/2021	48 min 34	Entretien
Lucie	Centre	18/05/2021	15 min 29	Entretien
Paul	Centre	12/07/2021	51 min 11	Entretien
Marion	Centre	19/07/2021	47 min 05	Entretien
Adrien	Centre	20/07/2021	1 h 12 min 53	Entretien
Sonia	Maison d'édition	20/07/2021	58 min 26	Entretien
Laura	Centre	21/07/2021	33 min 12	Entretien
Hugo	Centre	22/07/2021	40 min 49	Entretien
Alexia	Centre	02/08/2021	46 min 22	Entretien
Salomé	Centre	12/09/2021	42 min 29	Entretien
Farida	Centre	16/03/2022	45 min 07	Entretien
Adrien	Centre	28/03/2022	47 min 31	Entretien
Flora	Centre	28/03/2022	27 min 56	Entretien
Pénélope	Centre	28/03/2022	32 min 01	Entretien
Ariane	Menstruons	17/10/2022	53 min 04	Entretien
Alma	Menstruons	20/12/2022	34 min 36	Entretien
Alexandra	Menstruons	06/12/2022	40 min 48	Entretien
Noémie	Collège	23/01/2023	42 min 27	Entretien
Edwige	Centre	12/01/2023	53 min 07	Entretien
Lucie	Centre	02/12/2022	1 h 1 min 48 sec	Entretien
Salomé	Centre	10/11/2022		Entretien
Journée de rencontre annuelle	Centre	04/10/2022	Toute la journée	Observation d'évènement
Salon des maires de France	Centre	27/06/2022	Demie-journée	Observation d'évènement
Réunion de préparation de l'évènement pour les associations ayant formé les forces de l'ordre	Centre	01/07/2022	44 min 22	Observation de réunion
Réunion de lancement du réseau de référents égalité à la Région	Centre	27/09/2022	1h	Observation de réunion
Réunions d'équipes	Centre	Plusieurs occurrences en 2022	/	Observation de réunion
Suivi du retour d'expérience des associations formatrices des forces de l'ordre	Centre	01/07/22	1 h	Observation partage de bonnes pratiques
Discussion avec la direction du Centre	Centre	01/09/2022	/	Réunion
Lucie	Centre	Plusieurs occurrences en 2020 par exemple 24 juillet 2020	/	Réunions

Tableau 23 Recension des entretiens effectués lors de la collecte de données sur l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes

Il m'a également été possible d'observer des réunions entre salarié•e•s du Centre, et d'assister à des événements de formation ou de rencontre proposés aux membres adhérents du Centre. Cela m'a permis de mettre en perspective les entretiens et les services proposés aux bénéficiaires de cette initiative. Les événements constituant des moments de renforcement du réseau orchestré par le Centre, j'ai pu identifier certains mécanismes mis en place pour générer la symbiose. Nous recensons les moments d'observations ci-dessous (Tableau 24).

Date	Observation
14 février 2022	Réunion d'équipe du Centre
7 mars 2022	Réunion de préparation du 8 mars
22 mars 2022	Atelier pour les bénéficiaires : échange de pratiques au sujet de la santé des femmes
27 juin 2022	Réunion d'équipe du Centre
29 juin 2022	Intervention d'une membre du Centre au salon des maires de France
30 juin 2022	Temps d'échange sur un projet en cours
1 ^{er} juillet 2022	Préparation d'un événement lié à un projet spécifique
4 octobre 2022	Journée réunissant les membres adhérents du Centre

Tableau 24 Séances d'observation lors de la collecte de données sur l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes

3.2.3 Collecte de données sur l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle

L'identification du cas a eu lieu sur les réseaux sociaux. De ce fait, la collecte de données a débuté par des données secondaires collectées sous la forme de captures d'écran de publications temporaires ou permanentes sur les réseaux sociaux. J'ai créé un dossier sur mon téléphone portable dans lequel j'ai stocké les 218 captures d'écran effectuées sur les réseaux sociaux en lien avec la campagne, les soutiens et critiques de la campagne, les acteurs impliqués dans la campagne, mais aussi des activités de ces acteurs, ayant un lien avec le sujet de la précarité menstruelle. J'ai pu aussi récupérer les captures d'écran effectuées par l'une de mes amies, également intéressée par la campagne. Celle-ci avait capturé des publications temporaires d'activistes critiquant la campagne.

La collecte de données primaires au travers d'entretiens s'est déroulée en deux phases et dans deux buts différents. La première phase, de décembre 2020 à mai 2021 avait pour but de rencontrer des parties prenantes de la campagne pour comprendre leur implication dans celle-ci et les ressorts de leurs interactions avec d'autres acteurs. J'intègre dans cette première phase chronologique un entretien avec une éditrice en chef de revue où la photographe impliquée dans

la campagne a également publié des photos illustrant des projets de lutte contre la précarité menstruelle, initiative lancée en parallèle de la campagne. La seconde phase de la collecte de données primaires est constituée de deux entretiens dans le but de mieux saisir le contexte, tant de la lutte contre la précarité menstruelle, que de l'industrie des protections périodiques.

Le tableau suivant (Tableau 25) recense la collecte de données présentant des entretiens et discours directs des acteurs au cœur de l'étude dans différents médias.

Personne	Structure	Date	Durée	Type
Emmanuelle (1)	Photographe indépendante	20/01/2021	1 h 26 min 04	Entretien
Maëlle	Distributeurs Violette	12/02/2021	1 h 34 min 10	Entretien
Emma	Activiste	22/04/2021	1 h 3 min 56	Entretien
Emmanuelle (2)		27/04/2021	1 h 01 min 16	Entretien
Alice	Magazine pour adolescents	23/05/2021	36 min 30	Entretien
George	Yas	28/10/2022	01 h 25 min 18	Entretien de contexte
Louise	Influenceuse	01/01/2021	/	Donnée secondaire : vidéo
Louise et Emma	Influenceuse et photographe	23/12/2020	/	Donnée secondaire : enregistrement radio
Ariane	Menstruons	17/10/2022	53 min 04	Entretien
Alma	Menstruons	20/12/2022	34 min 36	Entretien
Alexandra	Menstruons	06/12/2022	40 min 48	Entretien

Tableau 25 Collecte de données : entretiens et données secondaires des acteurs de la campagne ou relatifs au contexte

Du fait de ma découverte de la campagne par le biais de nos réseaux personnels, je n'ai été exposée qu'à du contenu de soutien à la campagne, ou de critiques émanant d'activistes féministes. Ceci implique que je n'ai pas observé sans les chercher de critiques de la campagne qui remettraient en cause l'enjeu que constitue la précarité menstruelle.

Le fait que cette campagne se déroule en ligne, notamment sur Instagram où les 'story' sont très utilisées a rendu la collecte de données limitée : les story disparaissent en 24h. Ainsi, le temps de débiter la collecte des données secondaires sur cette campagne, de nombreux échanges n'étaient plus accessibles pour en rendre compte. De plus, je n'ai pas pensé immédiatement à rechercher des contenus qui seraient critiques de la posture féministe de manière générale et du sujet de la précarité menstruelle.

3.2.4 Collecte de données sur l'initiative d'accès au travail formel

La collecte de données sur l'initiative d'accès au travail formel diffère des autres cas puisque les entretiens y tiennent une place secondaire. En effet, la source principale de données de ce cas est l'observation participante. Il s'agit du seul cas de cette thèse étudié avec une posture active. Mon directeur de thèse et moi avons été sollicités pour animer des ateliers avec les bénéficiaires de l'initiative afin de réfléchir au business model d'un restaurant. Nous nous sommes rendus dans la ville où cette initiative a lieu. Les trajets étaient effectués avec d'autres acteurs participant à l'initiatives (chercheur •euse •s en géographie et documentariste). Les trajets en transport en commun nous ont permis de discuter et d'améliorer ma compréhension de l'initiative.

Certains membres de l'initiative ne m'ont pas été accessibles pour des entretiens, mais les échanges avec les autres acteurs m'ont donné une compréhension des rôles de chaque acteur dans ce projet.

Les tableaux suivants (Tableau 29, Tableau 26, Tableau 27) présentent les différents types de données collectées.

Date	Observation
31 janvier 2022	Journée d'introduction dans La Ville : Atelier de présentation du projet de l'association
1 ^{er} février 2022	Rendez-vous avec la géographe et la responsable (ONG) : Présentation de l'historique et de l'intérêt d'un restaurant
7 mars 2022	Rendez-vous avec la géographe et le documentariste : Historique des relations avec la mairie et des rendez-vous récents (échanges avec un préfet, enquête auprès des usagers)

21 mars 2022	Journée dans La Ville : Réflexion sur le marché
22 avril 2022	Atelier de scénarios de modalités de vente à La Ville
10 mai 2022	Focus group sur le modèle économique de l'association à La Ville

Tableau 26 Entretiens menés au sujet de l'initiative d'accès à l'emploi formel

Date	Acteur interviewé	Durée
17 mai 2022	Représentante de l'ONG	54min
9 novembre 2022	Géographe - bénévole	29min enregistrées
21 octobre 2022	Documentariste - bénévole	1h34min

Tableau 27 Données secondaires collectées sur le projet des Mamas de la Ville

Dénomination
Article et podcast par la direction de l'ONG au sujet du projet des <i>Mamas de la Ville</i>
Reportage écrit et vidéo accessible sur Youtube par Streetpress sur l'initiative des <i>Mamas de la ville</i>

3.2.5 Synthèse de la collecte de données par cas

Pour chacun des terrains étudiés, la stratégie de collecte de données a été adaptée au contexte précis. Ainsi, des données de natures différentes ont été collectées dans des buts également différents. J'expose cela dans le tableau suivant (Tableau 28).

Tableau 28 Synthèse des données collectées par cas et leur utilisation dans l'analyse

Source de données	Type de données	Utilisation dans l'analyse
Féminisation du football		
Entretiens (27)	Entretiens enregistrés avec des acteurs impliqués dans des initiatives de féminisation du football	Codage des entretiens selon les caractéristiques symbiotiques. Identification des phénomènes de symbiose dans les interactions, les objectifs des organisations.

Observation non participante	Observation de sessions de football organisées par des acteurs impliqués dans des initiatives de féminisation du football	Appréhension des enjeux autour de la présence de jeunes filles et femmes pratiquant le sport dans l'espace public, notamment par les interactions entre celles-ci et les usagers habituels des infrastructures sportives.
Données secondaires	Visionnage et prise de notes d'un documentaire réalisé sur l'une des associations, collecte de données de réseaux sociaux concernant les différentes associations	Compréhension de l'effet des initiatives de féminisation du football auprès des bénéficiaires.
Création et diffusion de connaissances féministes		
Entretiens (25)	Entretiens exploratoires avec les employés du Centre Entretiens avec des membres du Centre, des collaborateurs du Centre, des membres du réseau orchestré par le Centre	Codage des entretiens selon les caractéristiques symbiotiques et identification des activités du Centre sur lesquelles focaliser la collecte de données Codage des entretiens selon les caractéristiques symbiotiques. Identification des phénomènes de symbiose dans les interactions, les objectifs des organisations.
Observation non participante	Observation de réunions internes du Centre Observation d'ateliers thématiques à destination des organisations membres du Centre	Familiarisation avec les activités du Centre, identification des projets et acteurs les plus récurrents et générant des interactions Compréhension de la nature des interactions entre les membres du réseau

	Observation de journées d'animation du réseau des membres	
Atelier	Atelier de réflexion au sujet des objectifs du Centre	Animation de la réflexion qui porte le travail de thèse et mes interactions avec les employés du Centre
Lutte contre la précarité menstruelle		
Entretiens (7)	Entretiens enregistrés avec des acteurs impliqués dans la campagne, ou dans des projets qui y sont liés	Codage des entretiens selon les caractéristiques symbiotiques. Identification des phénomènes de symbiose dans les interactions, les objectifs des organisations.
Données secondaires	Captures d'écran de réseaux sociaux de la campagne, des réactions face à la campagne Prises de parole dans les médias au sujet de la campagne Enregistrements de la production de contenu des protagonistes de la campagne sur leurs comptes individuels	Familiarisation avec la campagne et les parties prenantes principales, identification de la tension entre parties prenantes. Retranscription des interviews et vidéos, codage selon les caractéristiques symbiotiques. Identification des phénomènes de symbiose dans les interactions, les objectifs des organisations.
Observation en ligne	Observation des interactions entre organisations au sujet de la campagne sur les réseaux sociaux	Compréhension globale du cas et du positionnement de différents acteurs, mais elle tient une place mineure dans l'analyse.
Accès au travail formel		
Entretiens (3)	Entretiens avec les organisations réunies autour de l'association de bénéficiaires	Codage des entretiens selon les principes symbiotiques : compréhension des objectifs individuels et communs des acteurs.

Observation participante	Participation à des ateliers de réflexion sur la structuration de l'association	
Animation d'ateliers	Animation d'ateliers sur la dimension commerciale du projet de restaurant	

Tableau 29 Séances d'observation participante sur l'initiative d'accès au travail formel

J'ai montré dans cette section quelles avaient été les modalités de collecte des données selon les cas. J'ai veillé à adapter le dispositif pour qu'il permette d'étudier des phénomènes du même ordre pour chaque cas. Je n'adopte pas une approche comparative, toutefois il est nécessaire que les données collectées soient suffisamment proches pour tirer des conclusions lors de l'analyse.

4 Analyse des données

Dans cette section, j'expose quelles ont été les modalités de l'analyse de données. Cette analyse vise à révéler les éléments symbiotiques présents dans les initiatives féministes, afin de faire émerger une modélisation de la symbiose féministe. L'analyse a été effectuée en étapes distinctes. La première étape consistait à reconstituer les cas. Ensuite, l'analyse s'est attachée à confirmer les prérequis symbiotiques et les prérequis d'initiatives féministes, avant une étude des éléments symbiotiques par cas, connus de la littérature, et l'émergence, par une analyse inter-cas, de nouveaux éléments symbiotiques.

4.1 Étapes d'analyse

L'analyse s'est décomposée en sept étapes, structurées en deux temps distincts (Figure 15) : un premier dédié à une analyse intra-cas de chacun des cas d'étude, afin de mettre au jour les dimensions symbiotiques présentes dans chaque cas ; puis une analyse inter-cas dans une logique cumulative. Ces deux temps permettent tout d'abord de prendre en compte la richesse de chaque cas et leurs spécificités, pour aboutir dans un second temps à une étude plus globale offerte par une analyse cumulative de cas multiples (Garreau, 2020). Comme évoqué, le choix d'une étude de cas multiples cumulative permet une compréhension holistique du fait des variations possibles

d'un même phénomène, en s'appuyant sur les similitudes, ou au contraire, les différences émergeant entre les cas (Garreau, 2020).

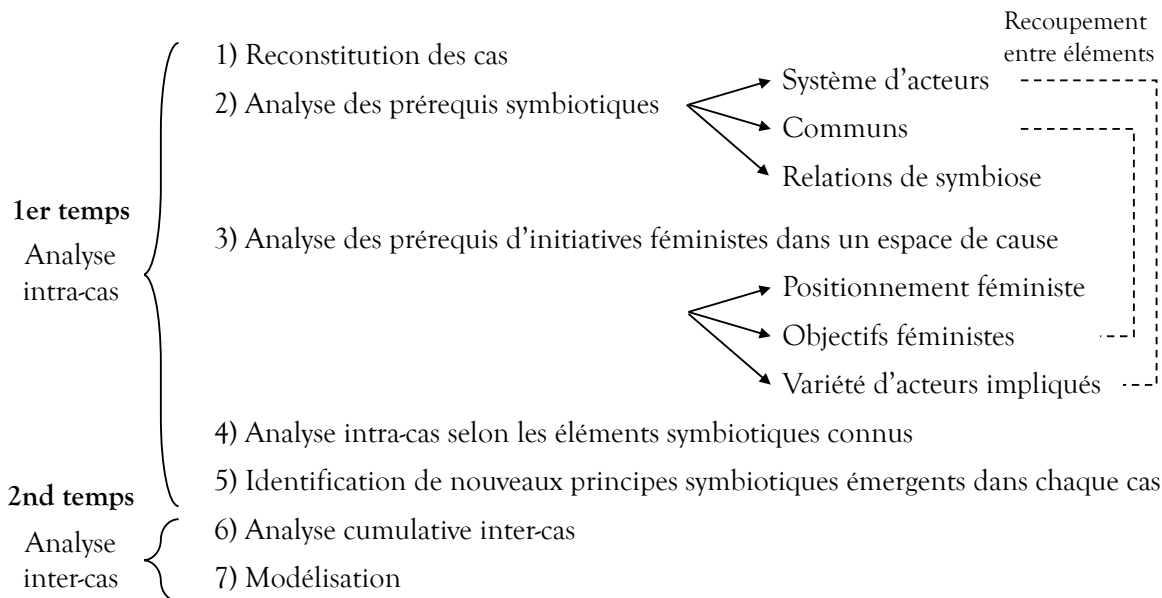


Figure 15 Représentation des étapes de l'analyse

L'analyse intra-cas se focalise sur les dimensions symbiotiques de chaque cas, étudiés les uns après les autres. J'ai reconstitué les cas dans un premier temps. Ensuite, j'ai étudié les éléments symbiotiques connus. Enfin, j'ai identifié des phénomènes symbiotiques émergeant des initiatives féministes. Dans un second temps, l'analyse inter-cas permet de cumuler les phénomènes symbiotiques observés, connus et nouveaux, et de développer une modélisation de la symbiose dans les initiatives féministes.

4.2 Codage accompagnant les étapes d'analyse

Je présente dans cette partie mes choix en matière de codage des données. Le codage consiste en un découpage des données afin de les catégoriser (Allard-Poesi, 2003). Il permet de systématiser et organiser les observations afin de les rendre rigoureuses.

J'ai effectué un codage des données dans une perspective d'analyse de contenu. L'analyse de contenu vise à analyser de manière systématique des données qualitatives, après les avoir structurées selon des concepts issus de la littérature (Easterby-Smith et al., 2018). Cette analyse de contenu, abductive (Aliseda, 2006) comme je l'ai mentionné précédemment dans cette partie, a permis également l'émergence de concept des données elles-mêmes. J'ai effectué une

structuration des données sur la base de la littérature existante sur l'approche symbiotique, enrichie de la littérature sur les communs et le commoning, et les initiatives féministes. Les principes symbiotiques existants ont été systématiquement cherchés dans la littérature, mais la démarche abductive m'a permis d'identifier des phénomènes symbiotiques qui ne préexistent pas dans la littérature.

Le codage des données m'a permis de mener mon analyse en attribuant un sens aux données, soit aux différentes situations rapportées en entretiens, observées en ligne et en personne. Le codage revient à un phénomène de traduction (Angot & Milano, 2014) selon lequel les chercheur•euses réalisent un exercice d'abstraction sur la base des données qu'ils ont collectées. Le codage de données qualitatives permet de réunir des données sous une même catégorie, renvoyant à la même information. Cela permet par la suite d'analyser toutes les données renvoyant à la même information ensemble (Richards, 2009). Par ailleurs, dans certaines modalités de codage, un même extrait de données peut être attribué à plusieurs codes différents, il s'agit d'un codage multinomial (Dumez, 2016). Le codage multinomial m'a permis de coder plusieurs éléments pour un même extrait de données. Il était par exemple possible qu'une interaction ait lieu entre un acteur public et un acteur privé, traduisant un positionnement féministe. Un même extrait pouvait alors être codé selon trois angles différents : la nature de l'acteur impliqué, le fait qu'il y a une interaction, et le positionnement féministe traduit.

Du fait de ma démarche abductive, les codes utilisés ont été distingués entre codes issus de la littérature et codes émergeant des données. Je leur ai attribué des lettres pour les distinguer les uns des autres. De façon simpliste, j'ai distingué d'un « (D) » des codes issus de la littérature (D ici pour déductif) et d'un « (I) » ceux émergeant des données (ici, I pour inductif). Face à un nombre de codes importants, je les ai regroupés dans des catégories plus importantes. Des codes issus de la littérature et émergeant des données ont pu être regroupés au sein de même catégories. La capture d'écran de NVivo ci-dessous illustre cela (Image 4). Cette capture a été effectuée au cours de l'analyse. La catégorie générale 'Relation' regroupe des éléments issus de la littérature, comme les antécédents, ainsi que des concepts émergeant des données, comme les tensions ou l'organisation en silos.

Nom	Fichiers	Références
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> ○ Principes ES ○ (D) (P-ES) Collaboratio... ○ (D) (P-ES) Diversité d'a... > ○ (D) (P-ES) Inscription g... ○ (D) (P-ES) Recherche d... ○ (D) (P-ES) Territoire de... ○ (D) (P-ES) Utilisation pr... <ul style="list-style-type: none"> ○ Relation ○ (D) Antécédents > ○ (D) Collaboration directe ○ (D) Diversité d'acteurs ○ (D) Interactions négoci... ○ (D) Intérêt collectif ○ (D) intérêt individuel ○ (D) Rapport intérêt indi... ○ (I) Critique & réponse ○ (I) Exemplarité ○ (I) Légitimité ○ (I) Parcours individuel ○ (I) Réseau ○ (I) Rôles répartition ○ (I) Silos ○ (I) Structures et maillag... ○ (I) Tensions 	<ul style="list-style-type: none"> 0 2 1 0 3 1 4 0 15 27 13 5 7 17 3 4 1 5 6 11 9 3 10 3 	<ul style="list-style-type: none"> 0 2 4 0 5 1 14 0 44 133 37 21 16 39 4 18 1 9 13 36 15 4 32 4

Image 4 Extrait des codes enregistrés sur NVivo

Lors de l'émergence d'une notion absente de la littérature mobilisée, je marquais le code comme inductif et mentionnais brièvement dans la description du code ce à quoi il correspondait. L'image suivante illustre ce marque (Image 5).



Image 5 Exemple de description de codes

Ma démarche n'a pas été de chercher à attribuer des codes à l'intégralité du matériau (Elliott, 2018), j'ai fait le choix de me concentrer sur les passages éclairant des éléments de fonctionnement organisationnel. Ceux-ci pouvaient s'apparenter à des concepts présents dans la littérature symbiotique, mais également à des concepts encore inconnus. De ce fait, j'ai choisi de coder de manière assez large les éléments, pour ensuite identifier de potentiels nouveaux éléments symbiotiques en regroupant plusieurs codes. Pour exemple, le code 'critique et réponse' renvoie à des interactions illustrant une situation de tension, ce qui dans l'analyse a été associé au code 'tension'.

4.3 Reconstitution des cas

La première étape de l'analyse a consisté à reconstituer les cas d'étude. Selon les cas, le type de narration choisi n'a pas été identique. Cela tient à un rapport temporel différent selon les cas puisque certains cas ont été étudiés – et ainsi des données ont été collectées – au moment où des événements de constitution de l'initiative avaient lieu. D'autres cas étaient déjà constitués au moment de la collecte, et, la constitution des initiatives n'étant pas l'objet de cette étude, je ne me suis intéressée à cette constitution que lorsqu'elle me paraissait pouvoir apporter quelque chose à la symbiose.

La reconstitution des cas s'attache à rendre compte d'une part de la diversité d'acteurs contribuant à l'initiative et d'autre part à la nature de leur contribution et de leurs interactions avec d'autres acteurs. Les codes utilisés lors de cette étape d'analyse sont ainsi relatifs aux acteurs et à leur diversité, ainsi qu'aux relations entretenues.

Je présente cette reconstitution soit chronologiquement, soit par grand type d'acteurs. La reconstitution des initiatives de féminisation du football et de création et diffusion des connaissances féministes a eu lieu par grands types d'acteurs. Au contraire, les initiatives de lutte contre la précarité menstruelle et d'accès à l'emploi formel sont présentées chronologiquement. Cela est lié au fait que l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle a été identifiée au moment de la constitution de l'initiative, ainsi la collecte de données a révélé des étapes distinctes dans cette initiative. Au regard de ce que ces étapes impliquent en matière de symbiose, j'ai fait le choix de les conserver dans l'analyse, même si celle-ci n'est pas processuelle. L'initiative d'accès à l'emploi formel existait avant le début de la collecte de données, toutefois, la chronologie de la constitution de l'initiative a été mise en avant par les acteurs afin de présenter la situation, j'ai donc fait le choix de la conserver pour présenter l'initiative. Par ailleurs, dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, la constitution du cas en elle-même est intéressante puisqu'elle met en lumière les tensions possibles entre acteurs d'une même symbiose. Afin de rendre compte de cela, j'ai opté pour une reconstitution du cas en retraçant chronologiquement les différentes étapes et la participation de groupes d'acteurs différents à l'initiative.

4.4 Analyse des prérequis féministes et relatifs aux communs

Une première étape d'analyse a consisté à positionner les initiatives dans l'espace de cause et à préciser le commun auquel elles contribuent. Pour cela, je me suis appuyée sur les caractéristiques féministes et relatives aux communs et au *commoning* identifiées dans la littérature (Tableau 30 et Tableau 31). L'introduction de chaque initiative dans l'analyse intra-cas (chapitre 5) restitue ces éléments.

Caractéristiques féministes	Ancrage conceptuel
Un objectif de changement social féministe	Littérature sur les mouvements sociaux
Deux alternatives : Une revendication d'identité féministe Pas de revendication mais des actions menées pour lutter contre des inégalités de genre	Organisations de mouvements sociaux féministe Initiatives féministes
Un ancrage dans un ou plusieurs courants féministes	Différents courants et différents objets de recherche organisationnels
Dimension processuelle et dynamique	<i>Organizing</i> féministe
Concours d'une variété d'acteurs	Espace de cause

Tableau 30 Caractéristiques féministes

Caractéristiques des communs	Approche de référence
Organisation sociale des communs	<i>Commoning</i>
Création, usage collectif, usage individuel du commun	<i>Commoning</i>
Présence de ressources de natures variées	Communs et nouveaux communs
Visée de transformation sociale	<i>Commoning</i>
Présence d'une communauté autour du commun	Communs, nouveaux communs et <i>commoning</i>

Tableau 31 Caractéristiques des communs issues de la littérature

Les données ont donc été codées déductivement en fonction des éléments féministes et éléments relatifs aux communs, puisqu'ils constituent des pré-requis pour effectuer l'analyse symbiotique dans un second temps. Concernant les communs et le *commoning*, les initiatives que nous étudions présentent le fonctionnement symbiotique d'une création de communs féministes, ce qui peut rendre difficile l'appréhension du commun. Cela a présenté une difficulté. En effet, l'accès au football ne constitue pas un commun de la même sorte que la création de connaissances féministes. Les connaissances féministes sont des connaissances, présentes dans la littérature sur les communs. L'accès au football s'ancre davantage dans l'approche *commoning*, ouverte à considérer la contribution à une transformation sociale comme commun.

4.5 Analyse selon les éléments symbiotiques

Cette partie de l'analyse a consisté à retrouver dans une perspective déductive les éléments issus de la littérature symbiotique pertinents (Tableau 32). Si cette étape peut présenter un certain risque de circularité (Ayache & Dumez, 2011), mon approche a été de chercher à comprendre l'apport que pouvait avoir l'approche symbiotique sur des initiatives féministes. Ainsi, j'ai cherché à reconnaître les caractéristiques de la symbiose, tout en reconnaissant également leur absence le cas échéant, ou bien la nécessaire adaptation de ces caractéristiques sur le terrain.

Caractéristiques de la symbiose	Approche de référence
Une diversité d'acteurs	Symbiose Industrielle (SI) & Économie Symbiotique (ES)
Un commun qui concentre les contributions	ES
Des relations à bénéfices réciproques par l'échange de ressources	SI & ES
Des fonctions propres aux acteurs dans le système	ES
L'utilisation prioritaire des ressources existantes	SI & ES
Une liberté d'accès à un territoire de flux commun	ES
Des antécédents jouant un rôle dans les actions actuelles des acteurs	SI
Une place importante donnée à l'information	ES
Une proximité géographique	SI
Des modalités de gouvernance	SI & ES

Tableau 32 Caractéristiques symbiotiques et ancrage théorique

Le tableau ci-dessous (Tableau 33) illustre l'opérationnalisation, la structuration et l'adaptation des caractéristiques du concept de symbiose, issues de la littérature qui peuvent être captées et appréhendées à travers les entretiens. Cette opérationnalisation constitue une traduction des concepts théoriques pour qu'il soit possible de les appréhender à travers un matériau empirique (Drucker-Godard et al., 2014). En effet, je n'ai pas exposé le concept de symbiose aux interviewé•e•s en amont des entretiens, ainsi ces dernier•ères étaient orienté•e•s durant les entretiens semi-directifs sur des sujets s'y rapportant, émanant de leur pratique. Certains éléments de la troisième colonne correspondent à des codes inductifs, émergents du matériau empirique.

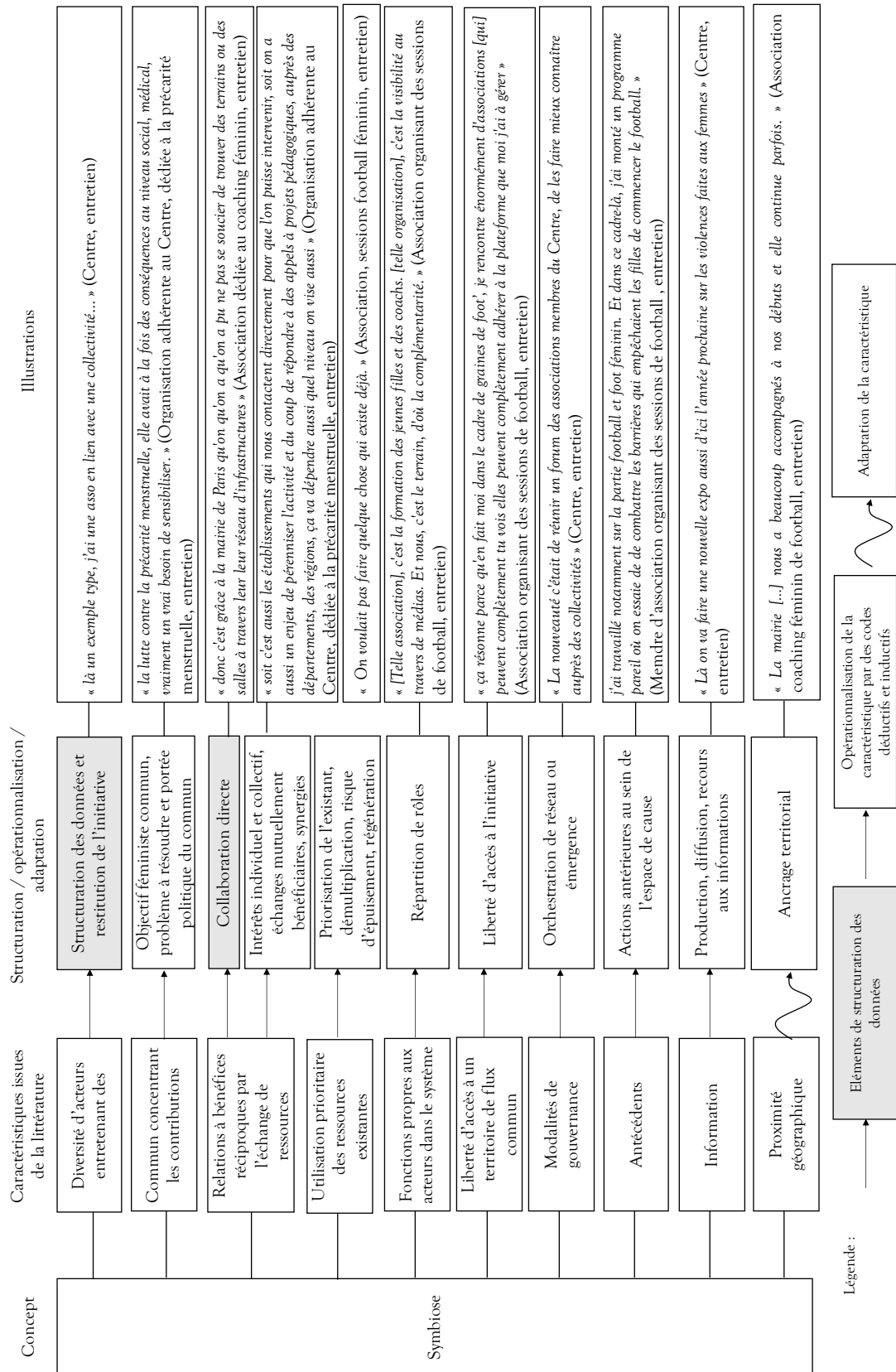


Tableau 33 Codage du matériel sur la base des caractéristiques symbiotiques issues de la littérature

Cette analyse, fondée sur les caractéristiques symbiotiques connues, est associée à une analyse inductive des caractéristiques symbiotiques émergent de l'étude empirique. En effet, lors du codage des données, j'ai d'une part codé et structuré les données selon les éléments symbiotiques existants dans la littérature, mais également fait émerger des codes du matériau empirique, qu'il s'agisse de variances au sein d'une caractéristique déductive, ou de nouvelles caractéristiques.

Le choix d'une démarche abductive (Aliseda, 2006) a permis de faire émerger une modélisation de la symbiose féministe sur la base d'une analyse, d'une part issue de la littérature sur la symbiose (analyse déductive) et d'autre part permettant l'émergence d'éléments symbiotiques issus du matériaux empirique. Je la synthétise dans la figure suivante (Figure 16).

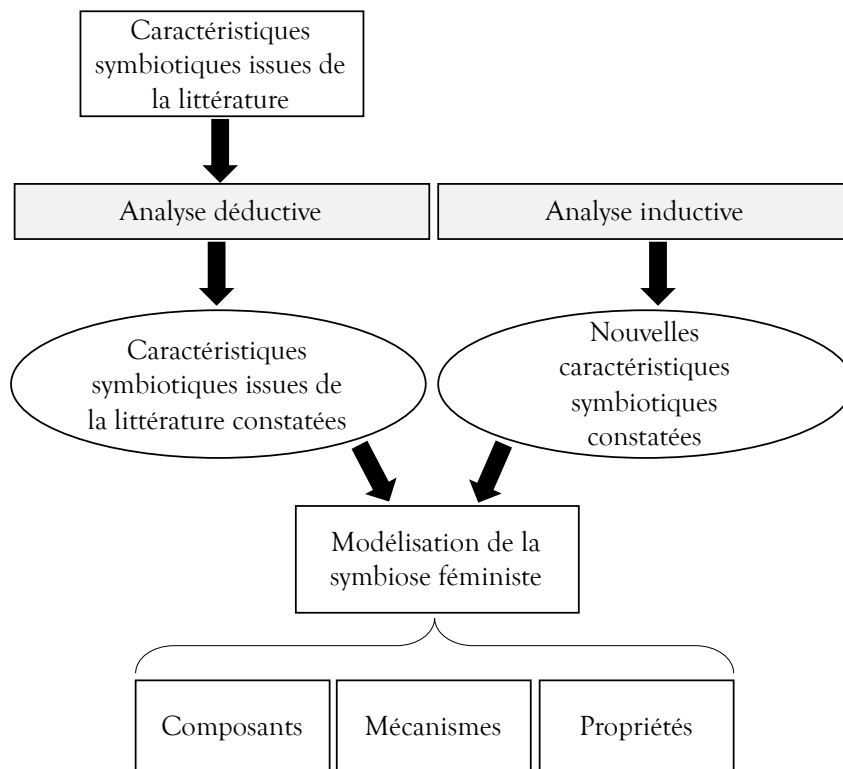


Figure 16 Démarche abductive

4.6 Modélisation de la symbiose dans les initiatives féministes

Afin d'analyser la symbiose à l'œuvre dans les initiatives féministes, j'ai effectué une analyse cumulative (Garreau, 2020) à visée synthétique. Cela implique l'analyse de chacun des cas dans

un premier temps, puis une analyse croisée permettant l'identification d'éléments construisant un modèle générique. Cela m'a permis d'aboutir à une modélisation de la symbiose féministe.

Il s'est agi d'identifier, par l'analyse de chaque cas, les éléments symbiotiques sur lesquels s'appuyait l'organisation de multiples acteurs entretenant des relations variées, dans un même objectif féministe. Certaines caractéristiques ont émergé dans toutes les initiatives, quand d'autres ont pu soit être présentes dans certains cas, soit être absentes, ce qui a généré des dysfonctionnements. Lors de ces dernières situations, les caractéristiques ont été considérées pour le modèle générique. Les caractéristiques symbiotiques peuvent apparaître de manière claire dans certains cas, et en filigrane dans d'autres. Pour cela, la méthode cumulative est particulièrement utile puisqu'elle permet de faire la lumière sur les caractéristiques en filigrane. En effet, le fait d'identifier une caractéristique claire dans l'un des cas étudiés peut aider à l'identifier dans l'autre cas. Par exemple, lors de mon analyse du fonctionnement du Centre, acteur central de l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes, la recherche d'efficacité maximale des ressources ne m'est d'abord pas apparue clairement. C'est en étudiant le management des ressources des autres cas - qu'il diffère ou soit similaire - que j'ai pu identifier ce mécanisme dans cette initiative. C'est par le cumul de management des ressources identifiées dans les cas que j'ai réussi à qualifier avec précision celui de chacun des cas et les diverses modalités pour le modèle générique.

En effet, si les présentations de variances sur modèle générique sont habituellement réservées aux approches cumulatives à visée taxonomiques, requérant un nombre de cas plus important (Garreau, 2020), j'ai souhaité présenter quelques modalités des éléments du modèle générique de la symbiose féministe. Ce choix provient d'une volonté de ne pas présenter une modélisation figée de la symbiose féministe, qui aurait été réductrice.

La modélisation de la symbiose féministe a été effectuée comme suit. L'analyse, par codage, des données collectées sur les différents cas (entretiens, observations, données secondaires) a permis l'émergence de trois catégories de caractéristiques symbiotiques, certaines issues de la littérature et constatées dans le matériau empirique, d'autres émanant des données. Ces trois catégories renvoient à des propriétés, des composants et des mécanismes de la symbiose féministe. Je les présente ici dans l'ordre susmentionné puisque ces catégories ont été identifiées dans cet ordre,

en revanche elles seront présentées différemment pour faciliter la lecture en résultats et discussion lors de laquelle je présenterai des composants, puis des mécanismes, et des propriétés.

Ainsi, j'ai d'abord identifié des propriétés propres à la symbiose féministe (voir Figure 17). Ces propriétés constituent les éléments donnant à la symbiose sa qualité propre : ils la définissent. Leur présence permet d'attester que le phénomène en cours est celui d'une symbiose féministe. J'ai pu les identifier puisque le matériau empirique révélait leur importance, soit parce qu'elles étaient présentes et tenaient une place importante dans le fonctionnement de l'initiative, soit parce que leur absence générait des dysfonctionnements. La diversité d'acteurs et les relations à bénéfiques réciproques, présentes dans la littérature, sont des propriétés de la symbiose identifiables dans toutes les initiatives étudiées. Les relations qui ne sont pas à bénéfiques réciproques tendent à générer des tensions. La mise en action et l'accord sur le commun ont émergé de l'étude empirique.

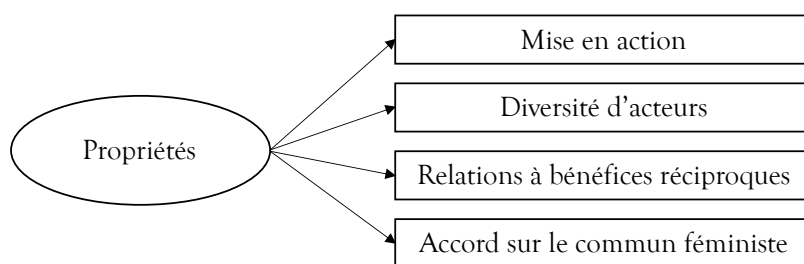


Figure 17 Propriétés de la symbiose féministe

Ensuite, j'ai identifié les composants (Figure 18) sur lesquels s'appuient les propriétés symbiotiques (Figure 18). Ces composants sont essentiels au déroulement de la symbiose, mais ils ne la définissent pas. En effet, les propriétés symbiotiques ne peuvent avoir lieu en l'absence des composants du féminisme symbiotique, toutefois, la présence de ces composants n'est pas suffisante pour assurer la symbiose féministe. Ils entrent dans la composition de la symbiose féministe, mais ne suffisent pas à la constituer sans une articulation. Les composants peuvent présenter certaines variations selon les cas.

Les acteurs et les ressources sont présents dans la littérature symbiotique : ils ont été identifiés comme éléments de base pour la mise en œuvre de relations entre acteurs divers échangeant des

ressources. Les identifier a relevé d'une décomposition des caractéristiques symbiotiques existantes. L'objectif féministe, les bénéficiaires et les artefacts ont émergé du terrain.

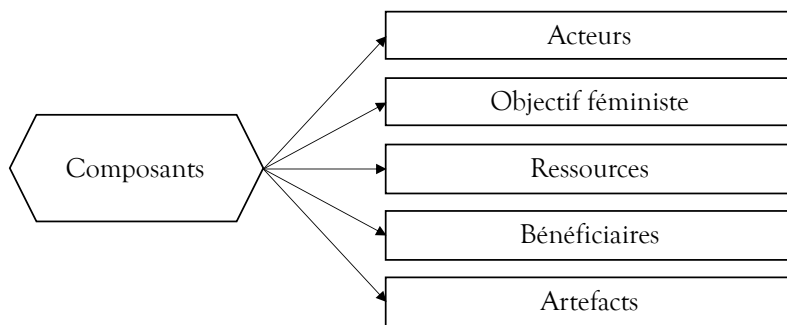


Figure 18 Composants de la symbiose féministe

Enfin, les mécanismes (Figure 19) ont pu être identifiés puisqu'ils constituent des modalités selon lesquelles les propriétés se manifestent, sur la base de la présence des composants (Figure 19). Les mécanismes constituent donc la manière dont les composants sont articulés afin d'activer les propriétés de la symbiose féministe. Les mécanismes peuvent être mis en œuvre de différentes manières. Le mécanisme « Priorisation de l'existant/démultiplication » présente deux options alternatives. La légitimation est le seul mécanisme non-évoqué dans la littérature symbiotique et à avoir émergé du terrain. Les mécanismes présents dans la littérature préexistante peuvent présenter des modalités ayant émergé du terrain.

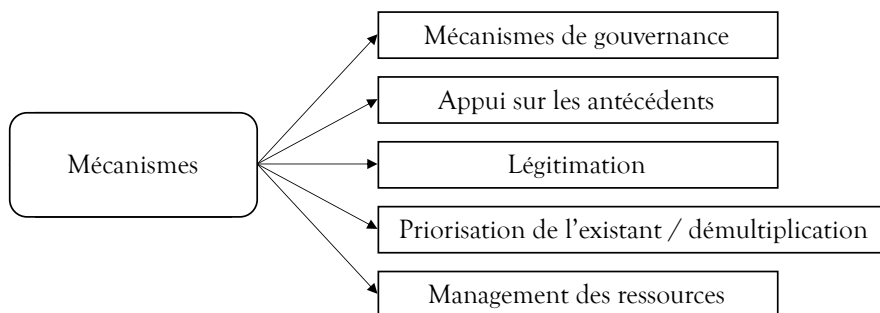


Figure 19 Mécanismes de la symbiose féministe

L'analyse cumulative a donc permis la modélisation de la symbiose féministe selon trois catégories d'éléments : des composants, des mécanismes et des propriétés. Nous les présentons en détails dans les deux chapitres dédiés aux résultats (chapitre 5 et chapitre 6).

5 Réflexivité et positionnement par rapport aux différents terrains

L'effet du positionnement des chercheur•euses dans leurs travaux dépend du type de méthodologie utilisé. L'ethnographie implique un effet inévitable du comportement des chercheur•euses sur leur terrain, ce qui justifie un positionnement explicité des chercheur•euses dans leurs travaux (Dorion, 2018; Hildwein, 2016). Au-delà des ethnographies, expliciter son positionnement paraît essentiel pour toute recherche puisque celui-ci implique de potentiels rapports de pouvoir, tant avec les acteurs de terrain qu'avec les questions traitées. Je revendique une vision de la recherche comme ne pouvant être neutre (Harding, 1992). Toute recherche relève d'un positionnement social conduisant à s'intéresser à un sujet plutôt qu'à un autre. La littérature féministe est riche de réflexions au sujet de la positionnalité des chercheur•euses, tant sur les effets de cette position sur le terrain que sur l'importance de faire valoir certains positionnements comme particulièrement riches pour certaines recherches (Dorlin, 2008a; Haraway, 1988). Gauneau (2024) présente notamment les enjeux liés au fait d'être une chercheuse blanche dans un contexte organisationnel où des personnes noires sont impliquées. Ses réflexions rejoignent la situation que j'ai rencontrée dans l'initiative d'accès à l'emploi formel.

La variété des cas étudiés dans cette thèse offre une vision des différents effets et rapports au terrain d'un même positionnement lorsqu'il entre en dialogue avec des terrains différents. J'expose ci-dessous mon positionnement vis-à-vis de la société française dans un premier temps (Vignette 7), puis mon positionnement spécifique par rapport à chacun des cas d'étude (Tableau 34).

Je suis une jeune femme, de 25 à 30 ans au fil de cette thèse, blanche et issue d'un milieu social aisé. Ayant effectué mon étude de terrain en France en étant française, je n'ai été exposée à aucune difficulté de maîtrise de langage.

J'ai adopté dans ma vie courante la plupart des attributs dits féminins, je suis donc habituée au port de robes, de bijoux ou de maquillage, attributs qui ont pu me sembler inadaptés sur certains de mes terrains d'observation, générant pour moi un certain malaise (Porter & Schänzel, 2018).

Je ne suis pas militante féministe et suis entourée par peu de personnes dont c'est le cas. La plupart de mes ami•e•s – issu•e•s de mes études supérieures à l'Université Paris-Dauphine – PSL – travaillent en entreprise.

Si je suis exposée au sexisme, que ce soit dans ma vie personnelle comme professionnelle, je ne suis pas exposée à d'autres discriminations comme le racisme ou le classisme. Je reconnais que malgré ma volonté de l'éviter, je pense avoir intériorisé certains biais sexistes, racistes, classistes ou validistes, entre autres.

J'ai mené cette thèse en convention CIFRE, soit dans une situation moins précaire que la plupart des doctorant•e•s français•e•s pour les trois premières années de cette thèse.

Vignette 7 Positionnement personnel

Je précise que ma posture non-militante a été en partie influencée par une impression, particulièrement forte en début de thèse, que je serais moins prise au sérieux et que mon travail serait davantage remis en question si je m'engageais dans des activités militantes féministes. Ainsi, si j'ai participé à quelques manifestations féministes au cours de ma thèse, j'ai considéré qu'il était impossible de m'engager davantage. Je retrouve dans cette démarche l'impression exposée par Dorion (2018) d'un soulagement chez ses interlocuteur•ices chercheur•euses de découvrir que son engagement militant n'avait pas pré-existé à la thèse. Me concernant, je me suis défendue d'un engagement militant pour m'assurer une crédibilité. Sur la fin de mon travail de thèse, au vu d'une socialisation académique entourée de personnes étudiant des sujets proches de mes intérêts, ironiquement, la situation s'est presque inversée : ne pas avoir d'activité militante est presque devenue un manque. Néanmoins, la bienveillance de cette communauté ne m'a pas poussée à adopter une rhétorique de justification à ce sujet.

Cas	Positionnement par rapport au cas
Féminisation du football	Ce terrain m'a amenée à fréquenter des environnements différents de mes cercles personnels. En effet, ma porte d'entrée dans ce terrain a été l'un des doctorants partageant mon bureau, dont un ami d'enfance avait créé une initiative dédiée à la féminisation du football.

	<p>Ce terrain a été celui où j'ai rencontré le plus de personnes racisées, tant dans mes entretiens que sur le terrain. L'enjeu du port du voile lors de la pratique sportive a notamment émergé sur ce terrain, prouvant l'implication de ces initiatives pour différents publics dont je ne fais pas nécessairement partie.</p>
Création et diffusion de connaissance féministe	<p>La composante de mon positionnement ayant eu l'effet le plus important sur mon rapport à ce terrain était le fait de faire partie d'une organisation. En effet, l'institution hôte de ma CIFRE avait un rapport de pouvoir sur l'organisation focale de ce cas. J'ai donc eu une posture privilégiée sur ce terrain, ce qui a également eu des effets négatifs.</p>
Lutte contre la précarité menstruelle	<p>Ce terrain est typiquement issu du milieu social dans lequel j'évolue. Si j'ai pu identifier cette campagne de dons de protections périodiques, c'est principalement parce que mon entourage – qui m'est similaire en de nombreux points – a grandement relayé cette campagne sur les réseaux sociaux. L'influenceuse qui a lancé cette campagne, issue de Sciences Po, se situe elle-même socialement proche tant de mon entourage que de moi-même.</p>
Accès à l'emploi formel pour des femmes multiples discriminées	<p>Ce terrain fait l'objet de ce qui a été identifié dans la littérature comme un phénomène de 'white savior complex', très présent dans les activités humanitaires et ancré dans un rapport colonial (Bandyopadhyay, 2019; Nordmeyer et al., 2016), selon lequel des citoyens du nord global viennent 'aider' les populations du sud global, leur imposant leurs normes et leur vision du monde. Ces relations sont empreintes d'un rapport de force important.</p> <p>Par mon implication sur ce terrain, j'ai contribué à un phénomène de ce type, en tant que personne blanche venant en aide à des personnes migrantes, noires, dans leur projet de régularisation. Le rapport de force entre les bénéficiaires du projet et les acteurs réunis pour les accompagner m'est paru important, même si nous n'avions aucun pouvoir réel sur leur accès à la régularisation et à des financements pour leur projet de restaurant.</p>

Tableau 34 Positionnement personnel de la chercheuse selon les cas d'étude

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

Cette dernière partie me permet d'exposer ma positionnalité par rapport à cette recherche, à la fois par rapport à son objet et par rapport au terrain. Tout travail de recherche étant situé, j'expose les implications potentielles de mon positionnement pour ce travail. En effet, les dimensions personnelles me concernant peuvent avoir eu un effet sur mon rapport au terrain, mon accès, des rapports de pouvoir systémique entre les acteurs de terrain et moi. Cela peut constituer certaines limites qui sont exposées. Cela présente également certaines richesses puisque du fait de mon positionnement social, j'ai pu identifier des terrains d'étude spécifiques.

Conclusion du chapitre dédié à la méthodologie de la recherche

Dans ce chapitre, nous avons tout d'abord introduit notre positionnement onto-épistémologique, s'ancrant dans une approche relationnelle et phénoménologique. Nous avons également exposé notre positionnement féministe post-structuraliste, puisque les cas que nous étudions présentent certaines dimensions relatives aux symboles et aux discours, que nous souhaitons saisir.

Nous avons présenté nos choix méthodologiques afin de mettre au jour les dynamiques symbiotiques présentes dans les initiatives féministes au sein d'espaces de cause. Ces choix nous ont orientée vers une approche qualitative de cette question afin de développer de nouveaux éléments théoriques. Nous avons opté pour une étude de plusieurs cas afin de développer une vision de la symbiose féministe la plus riche possible. Ainsi, nous avons mené une étude de cas multiples cumulative à visée synthétique, fondée sur quatre initiatives féministes distinctes.

Nous avons exposé ces différents cas d'étude dans leur richesse et leur variété, tant en matière d'organisations impliquées que d'ampleur de l'initiative et d'enjeu féministe puisque ces initiatives œuvrent pour la féminisation du football, la création et diffusion de connaissances féministes, la lutte contre la précarité menstruelle ou encore l'accès à l'emploi formel pour des femmes multiples discriminées.

Nous avons également exposé la collecte de données que nous avons menée par cas, constituée d'entretiens et de séances d'observation, mais également de données secondaires, principalement collectées en ligne. Nous avons présenté notre analyse, effectuée en deux temps distincts, le premier consacré à une analyse intra-cas, étudiant les aspects symbiotiques de chaque cas, le deuxième, dans une perspective cumulative, proposant une analyse inter-cas.

Nous avons enfin exposé notre positionnement par rapport au terrain et ses implications dans l'accès au terrain, la collecte des données, mais également notre rapport au terrain lors de séances d'observation, par exemple.

Chapitre 5 Analyse intra-cas, étude des caractéristiques symbiotiques de chaque initiative féministe

Notre étude empirique se focalise qualitativement sur quatre cas d'étude distincts. Dans un premier temps, nous focalisons notre analyse sur chacun de ces quatre cas. Cela permet de comprendre en profondeur les aspects symbiotiques de chacune des initiatives étudiées avant de cumuler ces analyses dans une modélisation générique, présentée dans le chapitre suivant (chapitre 6).

Ainsi, par une analyse intra-cas, nous reconstituons tout d'abord les différentes initiatives féministes que nous étudions. Celles-ci constituent des cas de *commoning* féministe présentant un fonctionnement symbiotique que nous analysons, d'une part selon les caractéristiques symbiotiques connues, d'autres part en faisant émerger certains fonctionnements emprunts de symbiose. Dans ce chapitre, nous étudions chaque initiative indépendamment des autres dans le but de faire émerger son fonctionnement propre. En effet, notre étude étant à visée cumulative, nous cherchons dans un premier temps à extraire l'essence symbiotique de chaque cas avant de cumuler nos analyses. Les tableaux ci-dessous proposent une vue d'ensemble des cas au regard des concepts que nous mobilisons dans la revue de littérature (Tableau 35 et 36). En effet, toutes les initiatives que nous étudions constituent une forme de *commoning* s'inscrivant dans un espace de cause et produisant des communs afin de lutter contre une situation d'enclosure.

Concepts mobilisés	Initiative de féminisation du football	Initiative de création et diffusion de connaissances féministes	Initiative de lutte contre la précarité menstruelle	Initiative d'accès à l'emploi formel
Commoning à l'œuvre	Face à une enclosure par le genre, chercher à rendre accessible le football dans sa pratique, ses espaces, ses représentations et ses postes décisionnaires à une autre catégorie de personnes : les femmes et filles	Faciliter l'accès par une collecte de ressources (connaissances féministes ici), des formations pour diffuser la ressource, et la création d'une communauté	Faire connaître l'enclosure qui a lieu sur les protections périodiques et collecter des ressources pour augmenter le nombre de ressources du commun Ensuite, évolution et développement de la portée politique avec la volonté de <i>commoniser</i> davantage par le remboursement des protections périodiques, etc.	Créer un accès à l'emploi formel par le biais d'un projet autour duquel se crée une communauté
Enclosure	Enclosure au prisme du genre	Le commun existe en soi mais est peu connu. L'enclosure a lieu par la socialisation	Enclosure par la classe, dans un contexte où seules les femmes et minorités de genre sont concernées	Enclosure par les discriminations multiples : femmes migrantes noires

Tableau 35 Vue d'ensemble des cas d'étude et inscription dans les concepts mobilisés (partie 1)

Concepts mobilisés	Initiative de féminisation du football	Initiative de création et diffusion de connaissances féministes	Initiative de lutte contre la précarité menstruelle	Initiative d'accès à l'emploi formel
Espace de cause et objectif	<p>Espace de cause de la féminisation du football</p> <p>A la fois promouvoir le football féminin et faciliter l'accès à la pratique du football pour les femmes</p>	<p>Espace de cause de la création et diffusion des connaissances féministes</p> <p>Diffuser ces connaissances auprès des acteurs de terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les décideurs (collectivités) pouvant instaurer des politiques publiques - Les acteurs du changement comme les associations et les syndicats, qui portent des revendications - L'éducation nationale qui forme à son tour 	<p>Espace de cause de la lutte contre la précarité menstruelle</p> <p>Sensibiliser sur le fait que la précarité menstruelle existe</p> <p>Lancer une initiative pour contribuer à réduire la précarité menstruelle</p>	<p>Espace de cause de la lutte contre le travail informel des femmes migrantes</p> <p>Par l'aide à un groupe, travailler à des solutions pour aider les femmes dans cette situation</p>
Commun	<p>Le football : praticable par tout le monde partout, pourtant les femmes et les jeunes filles sont exclues de la pratique</p>	<p>Les connaissances féministes</p>	<p>Les protections périodiques et la santé menstruelle plus largement</p>	<p>L'accès à l'emploi</p>

Tableau 36 Vue d'ensemble des cas d'étude et inscription dans les concepts mobilisés (partie 2)

1 Initiative de féminisation du football

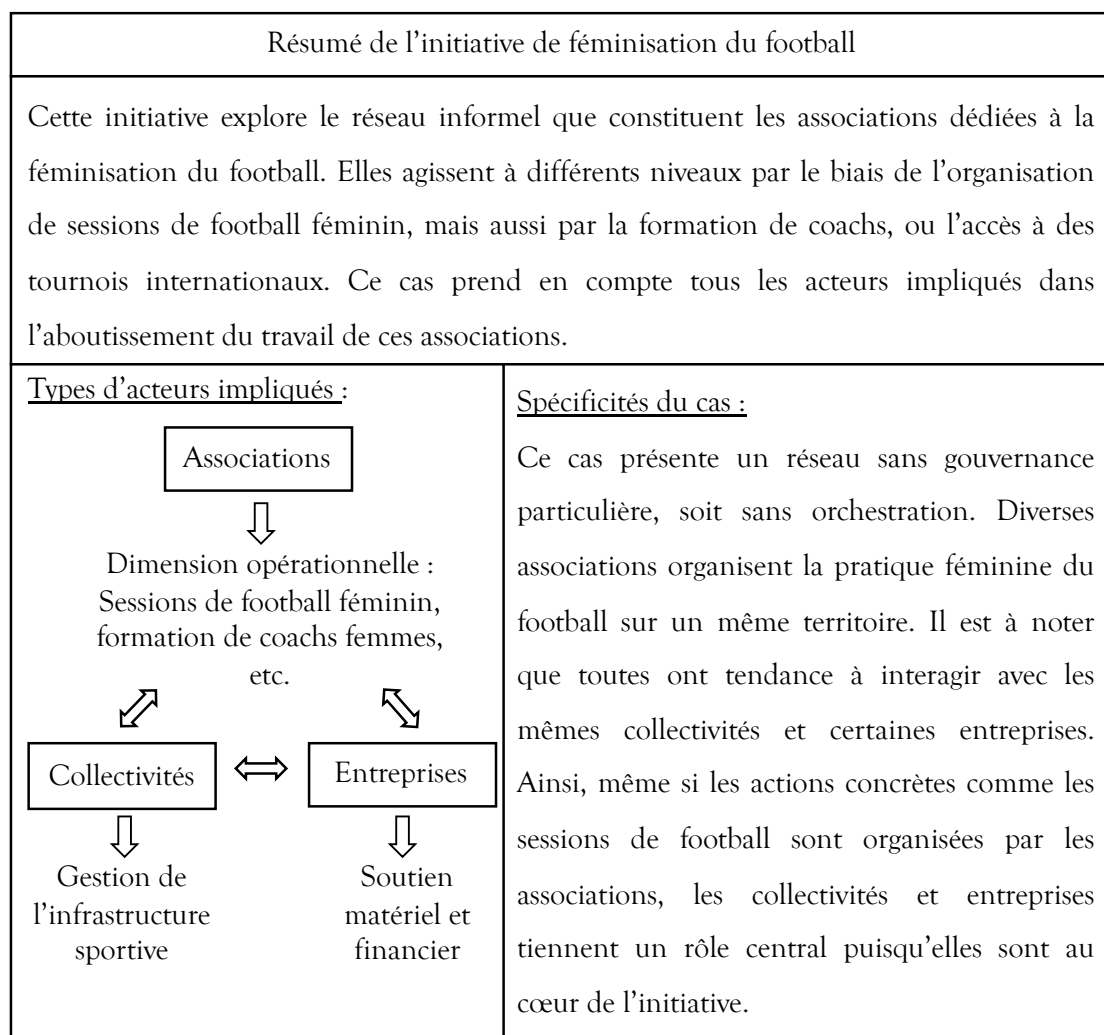


Figure 20 Résumé de l'initiative de féminisation du football

L'initiative de féminisation du football que nous présentons dans cette section est un réseau d'acteurs contribuant à la féminisation du football par différents moyens : l'organisation de séances de football féminin, la formation de coaches féminines, l'attribution de créneau d'utilisation de terrains de football, le financement d'associations, ou encore le développement d'activités de développement de compétences variées, s'appuyant sur la pratique du football. Cette initiative est le fruit d'un ensemble de relations émergentes puisqu'elle ne présente aucun acteur orchestrateur malgré certains rapports de pouvoir existants entre acteurs apportant des financements et associations notamment. De ce fait, une variété d'acteurs est impliquée dans cette initiative.

Nous présentons l'inscription de cette initiative dans l'espace de cause de féminisation du football, ancré lui-même dans un espace de cause de féminisation du sport de manière générale. Ces espaces sont influencés par de grands événements sportifs ayant eu lieu dans les années précédentes comme la Coupe du Monde de football de 2019 dédiée aux équipes féminines, ou les Jeux Olympiques 2024, un événement postérieur à la collecte de nos données.

1.1 Situation dans l'espace de cause

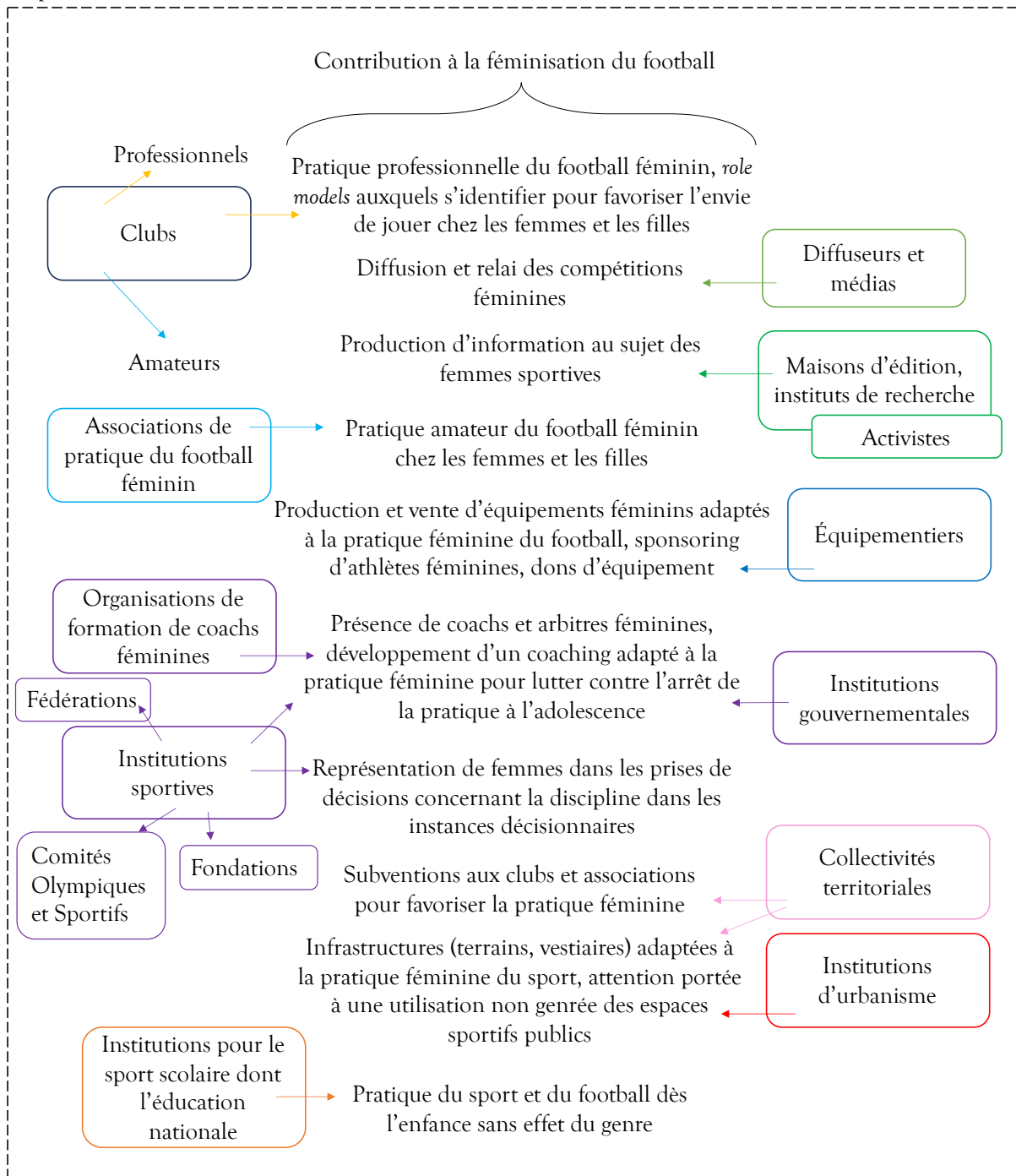
Nous débutons notre analyse en situant l'initiative au sein de l'espace de cause dans lequel elle se positionne. Nous présentons les acteurs qui le composent ainsi que le commun auquel ils contribuent.

1.1.1 Une initiative inscrite dans un espace de cause

L'initiative de féminisation du football est constituée par différents projets, organisés par des acteurs et articulés les uns aux autres sous forme de réseau. Ils évoluent au sein du même environnement, interagissant ainsi avec les mêmes institutions et collectivités. Géographiquement, nous nous sommes concentrée sur une même région. Les organisations en charge de ces projets, ainsi que le tissu organisationnel avec lequel elles interagissent, forment l'initiative de féminisation du football. Cette initiative est intéressante puisque, sans en constituer l'ensemble, elle prend en compte un grand nombre des acteurs de l'espace de cause, ce qui n'est pas le cas de toutes les initiatives.

En effet, l'espace de cause de la féminisation du football présente une diversité d'acteurs, parmi lesquels nous identifions les clubs amateurs et professionnels, les diffuseurs et médias, les équipementiers, les collectivités territoriales, entre autres. Nous présentons la majorité des acteurs que nous identifions, ainsi que leur contribution à l'espace de cause sur le schéma suivant (Figure 21).

Espace de cause de la féminisation du football



Légende :

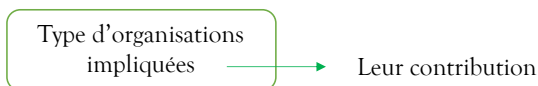


Figure 21 Acteurs de l'espace de cause et leurs contributions

L'initiative qui constitue ce second cas d'étude s'appuie sur des projets menés principalement par des associations en interaction avec les autres acteurs de l'espace de cause. Nous n'avons pas rencontré d'acteurs dans le domaine de la diffusion, des médias, ou des maisons d'édition, ni

d'activistes. Ainsi, notre initiative n'intègre pas la totalité des acteurs faisant partie de l'espace de cause.

1.1.2 *Un commun au cœur de l'espace de cause*

Au sein des l'espace de cause de féminisation du football, les différents acteurs s'organisent par des actions de *commoning*. Par ce biais, ils créent des communs. Le commun au cœur de l'espace de cause est un commun d'accès au football pour les femmes. Le football recouvre différentes dimensions qui incluent la pratique du sport elle-même, les espaces de jeu, le coaching et les décisions institutionnelles, la pratique professionnelle, ou les subventions de fonctionnement accordées aux clubs et aux associations.

Le commun d'accès au football pour les femmes et les jeunes filles vient s'opposer à une enclosure. En effet, le football d'une manière générale présente une situation d'enclosure au prisme du genre qui se décline à travers les différentes dimensions de la pratique. Ainsi, le commun d'accès au football est constitué par la pratique du football, transmise à tous • tes à la manière de connaissances, mais également des divers postes décisionnaires ou de coaching initialement réservé à des hommes, ou encore du terrain.

Les espaces de jeu, fréquemment en libre accès, sont majoritairement occupés par des hommes et des garçons. De nombreuses études ont identifié ce phénomène, notamment dans les cours d'école. La thèse d'Edith Maruéjols identifie ce phénomène (2014).

« Il suffit de passer devant les city et de faire le constat, [...] s'il y a des filles c'est le phénomène de cours d'école, c'est-à-dire les garçons jouent au foot et les filles sont autour et regardent, jamais elles ne rentrent dans l'action. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Cette absence des jeunes filles et des femmes dans les espaces sportifs en libre accès engendre des pratiques telles que des animations dédiées à attirer ce public dans ces espaces.

« Systématiquement accompagner le plus possible, par des animations, pour aller chercher un public féminin qui a priori, n'osera pas trop s'installer. » (Carole, Institut de recherche dédié au sport, entretien)

Une partie du commun de cet espace de cause est axée sur la réappropriation des espaces de cause par des populations, ici féminines, qui en sont généralement privées.

Concernant la pratique, elle se déroule dans les clubs amateurs, mais aussi dans les associations. Au-delà de l'indisponibilité des espaces de jeu, très peu de clubs amateurs proposent des dispositifs pour la pratique féminine. Au-delà de la rareté des sections féminines, la pratique du football pâtit de stéréotypes de genre et est vue comme réservée aux hommes et aux garçons.

« [...] Après il y a des disciplines qui sont tellement genrées que même si un club, par exemple un club de foot, veut ouvrir une section féminine, s'il est en zone urbaine dense, il a un vivier, il va peut-être arriver à constituer une équipe mais dès qu'on part dans des zones un peu moins habitées, un peu plus rurales, etcetera. Constituer une équipe féminine, quand bien même le club le voudrait, sur des disciplines qui ont de tout temps une réputation d'être réservées aux hommes, c'est très compliqué. »

(Carole, Institut de recherche dédié au sport, entretien)

Le verbatim ci-dessous présente l'expérience personnelle d'une créatrice d'association dédiée à la pratique du football féminin.

« J'ai commencé le foot en mixité avec les garçons à l'âge de sept ans et en fait moi j'ai jamais souffert de jouer avec les garçons, enfin je veux dire on m'a jamais empêchée de jouer dans une équipe de garçons parce que c'est eux qui m'ont poussée à jouer. Mais en fait dès que je rencontrais d'autres équipes, j'étais toujours pointée du doigt. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

Ainsi, le commun de cet espace de cause consiste à lutter contre l'enclosure de la pratique en fonction du genre.

Concernant le coaching des équipes, cette activité est en grande partie réservée aux hommes. Il en va de même pour l'arbitrage. L'enjeu ici est le même que pour le sport professionnel : rendre accessible ces pratiques aux femmes par des projets dédiés et générer des modèles féminins pour donner envie aux jeunes filles et aux femmes de jouer à leur tour. Les joueuses professionnelles, au-delà de cet enjeu d'accès, rencontrent d'autres difficultés : des rémunérations moins

importantes, mais également un soutien d'entreprises privé moins important. Les lois du marché privé sont généralement invoquées pour ce phénomène. Elles s'appuient néanmoins sur un dénigrement du sport professionnel féminin. Une partie du commun de cet espace de cause consiste alors à légitimer cette pratique. Un enjeu, non abordé dans ce travail, mais présent dans l'espace de cause, est celui des équipements vestimentaires pour les compétitions, générant des inégalités, notamment des inconforts chez les femmes.

Concernant les subventions et le financement du sport, les pratiques masculines amateurs et professionnelles sont favorisées, ce qui se retrouve dans les médias.

« [...] Je pense que globalement ça commence à changer un peu, les gros autres grands événements sportifs féminins sont assez peu médiatisés globalement. Ça n'a pas du tout les mêmes effets, vous n'avez pas la télé allumée dans la famille sur la Coupe du Monde de handball féminin ou même de tennis féminin. Même Roland-Garros, enfin voilà, ça a évolué, ça a beaucoup évolué mais c'est pas encore ça. Même quand c'est des tournois mixtes entre guillemets. Enfin, même si c'est séparé. Dans les médias et dans la production télévisuelle, c'est toujours les épreuves masculines qui sont mises en avant. » (Carole, Institut de recherche dédié au sport, entretien)

Enfin, concernant les postes décisionnaires dans les institutions sportives, ils se féminisent. Une évolution que nous n'avons pas documentée est notable entre le début cette étude de terrain et la fin de la rédaction de cette thèse. L'accès à ces postes professionnels et bénévoles à des femmes fait également partie du commun de cet espace de cause.

Le commun au centre de l'espace de cause de la féminisation du football présente différentes facettes représentées sur la Figure 22. Toutes conduisent à favoriser le football féminin dans son accès, son soutien médiatique et financier, etc. Ces facettes nécessitent des actions de *commoning* dont le résultat constitue un commun.

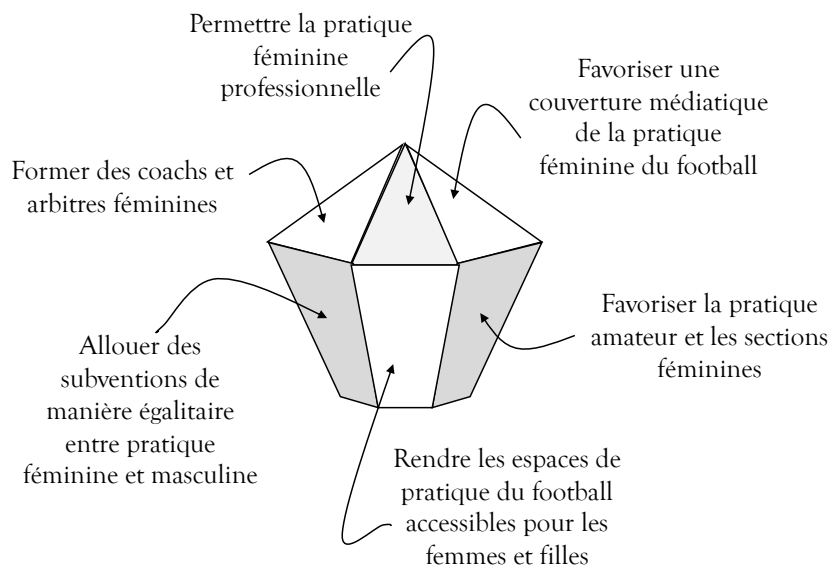


Figure 22 Les facettes du commoning de féminisation du football

1.2 Description de l'initiative : un système d'acteurs organisé en réseau de relations à bénéfices réciproques

L'initiative de féminisation du football réunit une majorité d'associations, mais également des collectivités, des équipementiers et des institutions dédiées à la question sportive ou à des questions connexes. Nous présentons ces différents acteurs selon leur type. Par leurs interactions, ils constituent un système d'acteurs. Notre approche de ce réseau de manière chronologique n'aurait pas eu de sens ici. En effet, nous avons appréhendé cette initiative lorsqu'il était déjà existant et non pas en constitution.

Nous observons que chaque acteur du système vient contribuer d'une certaine manière à l'objectif de féminisation du football auquel est dédiée l'initiative, mais également plus largement l'espace de cause. Ainsi, notre présentation s'articule autour de ces contributions. Parmi les acteurs impliqués dans l'initiative de féminisation du football que nous étudions, nous identifions des associations dédiées à la pratique du football féminin, des associations dédiées au coaching féminin, des collectivités, des institutions disposant de responsabilités relatives à la féminisation du sport, des entreprises (équipementiers et clubs de football professionnels). Les associations opèrent le volet opérationnel de la féminisation du football par l'organisation de sessions de football, quand les équipementiers offrent du matériel et les collectivités des subventions et des

infrastructures, par exemple. Nous détaillons les contributions de chaque type d'acteur en les présentant dans les sous-sections qui suivent. Nous avons interrogé des acteurs relatifs à différentes catégories d'organisations, mais pas l'intégralité des acteurs de chaque catégorie présente dans l'espace de cause où l'initiative s'inscrit.

1.2.1 Les associations dédiées à la pratique

Les acteurs associatifs organisent des sessions de pratique féminine de football. Ils réunissent des femmes, de la petite enfance à l'âge adulte, pour leur apprendre ou les entraîner à jouer au football. Cela implique généralement le fait de jouer dans un espace rendu inaccessible à d'autres pour l'occasion. La première dimension ainsi constituée, est le fait de proposer un espace dédié – même si temporaire – à la pratique féminine. Ces associations évoluent dans les mêmes espaces et interagissent. Elles peuvent organiser des événements conjoints, s'échanger des conseils, par exemple, mais chacune dispose de son propre périmètre d'action. Elles constituent le maillon opérationnel de l'initiative, déployant les actions concrètes de féminisation du football par la pratique. La majorité des organisations avec lesquelles elles interagissent sur un même espace géographique sont les mêmes.

- Terrain de championnes

La première association sur laquelle nous nous sommes focalisée est *Terrain de championnes*. L'association *Terrain de championnes* encourage la pratique sportive allant de pair avec l'appropriation de l'espace public. Initialement créée sur la base d'une course pour se réapproprier l'espace public, elle organise des sessions d'entraînement de football sur des terrains accessibles à tou•s•tes.

« On a organisé des sessions mensuelles de running qui se déroulent principalement – alors c'est mixte hein tout ça, y a beaucoup plus de femmes on est d'accord mais les activités sont mixtes au départ – plutôt à la tombée de la nuit, plutôt dans des endroits où a priori on n'irait pas forcément courir bien que parfois on va se dire : là c'est sécurise, là je me sens bien, bah en fait non parce que finalement dans l'absolu, il n'y a pas un endroit plus sécurisé que l'autre, où on est plus en confiance et où on se sent plus à l'aise, c'est juste une question de ressenti. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« On a été fondé sur l'idée d'une course pour dénoncer les violences sexuelles et sexistes et pour la place de la femme dans l'espace public au travers de sa pratique sportive. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

La course a pour but de permettre à des femmes de courir en groupe dans des espaces qu'elles évitent habituellement lorsqu'elles sont seules pour une question d'éclairage par exemple, ou autres phénomènes générant une inquiétude.

Par la suite, a été développé un dispositif sur le football, également pour répondre à un enjeu liant pratique sportive et espace public :

« Ensuite on a aussi un pôle football qui a été développé. Donc là, c'est à force du constat que les city stades, tous ces terrains en accès libre, sont fortement, voire majoritairement, voire exclusivement occupés par des garçons dans la pratique, que ce soit foot, basket, hand, tous les jeux collectifs, et nous on a vu que les filles aimaient le foot, elles avaient envie de jouer au foot. Mais elles ne franchissaient pas forcément le cap d'aller jouer au club parce qu'il y a encore des freins et que cette pratique, elle est tout public, très accessible, et on joue en bas de chez soi. Et donc nous, on a voulu offrir cette opportunité aux jeunes filles de venir jouer avec nous dans les city stades, au foot, sur des sessions de deux heures, encadrées par des coachs féminines, formées par une association qui s'appelle Toutes coachs qui a les mêmes valeurs que nous au niveau de l'empowerment, au niveau de la formation, de la conception de l'entraînement. On partage vraiment les mêmes valeurs. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« C'est proposer des sessions encadrées avec des coachs d'ailleurs de Toutes coachs. Dans les quartiers [...] Voilà pour récupérer un peu ces terrains qui sont préemptés par les garçons. » (Nicolas, Filles en foot, à propos de Terrain de championnes, entretien)

Toutes coachs est l'une des associations que nous présenterons ultérieurement.

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

Des groupes de jeunes filles, inscrites par elles-mêmes par le biais d'associations de quartier, pratiquent pendant des sessions d'une heure sur des *city stades*³⁰, avec une coach formée par *Toutes coachs* (voir Image 6).



Image 6 Photos, session du 25 mai 2022

L'association organise des tournois, réunissant les différents groupes entraînés lors des sessions *Terrain de championnes*, mais également d'autres équipes ne s'inscrivant pas dans le dispositif hebdomadaire. Lors des tournois (voir Image 7), l'association offre aux joueuses des maillots emblématiques d'équipes de football connues. Une membre de l'association nous a expliqué que selon elle, s'il n'y avait pas de maillot offert à la fin, certaines jeunes filles ne viendraient pas.

³⁰ Les *city stades* sont des terrains de football en libre accès dans les villes, de taille inférieure à des terrains de compétition.



Image 7 Photo, tournoi du 18 mai 2022

Nous avons constaté lors des séances d'observation que *Terrain de championnes* permet aux jeunes femmes portant le voile de participer aux évènements sans discrimination. La Fédération Française de Football ne permet pas la participation aux compétitions aux femmes portant le voile³¹, ainsi cette association rend la pratique du football plus accessible que d'autres instances.

Dans l'espace de cause dédié à la féminisation du football, *Terrain de championnes* présente trois fonctions principales : l'organisation de pratique féminine, la réappropriation de l'espace public par les femmes, et la pratique sportive avec port du voile. Nous les représentons (Figure 23).

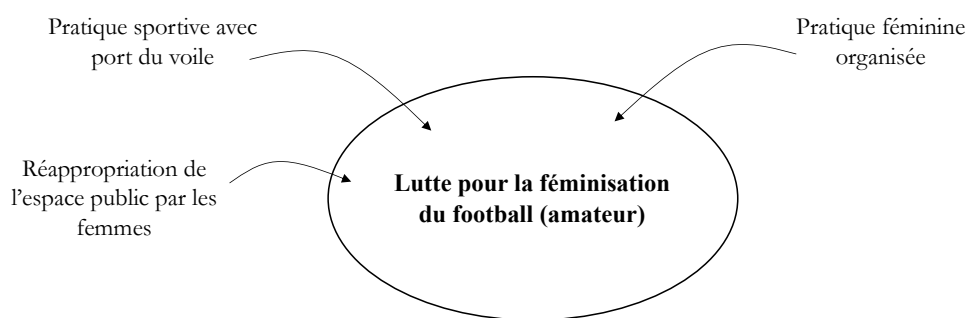


Figure 23 Fonctions de Terrain de championnes dans l'espace de cause

Terrain de championnes dispose également de fonctions dans d'autres espaces de cause, notamment celui de l'appropriation de l'espace public par les femmes (voir Figure 24). Ce dernier se recoupe avec l'espace de cause de la féminisation du football sur certains points, mais ne se situe pas au

³¹ Cette information nous a été rapportée par nos répondant •e•s lors des entretiens. Nous le précisons dans le cas où cette décision évoluerait d'ici au dépôt final de ce travail.

centre de notre analyse. Ses intersections avec l'espace de cause de la lutte pour la féminisation du football sont néanmoins essentielles. En effet, l'accès aux espaces public et son appropriation par les femmes pour la pratique sportive constitue un aspect essentiel de la féminisation du sport de manière générale.

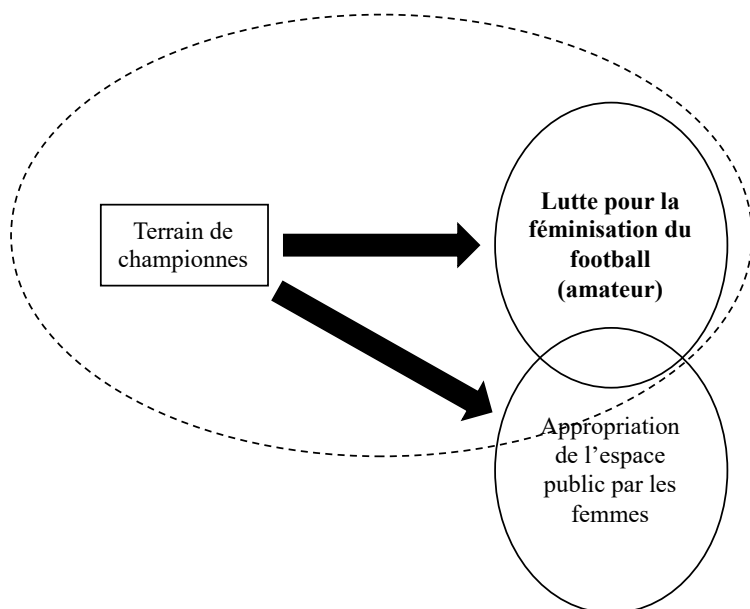


Figure 24 Recouvrement entre espaces de cause

- Filles en Foot

L'association *Filles en foot* est une association visant à créer une égalité dans l'expérience d'apprentissage du football entre jeunes garçons et jeunes filles. Cette association organise deux types d'initiatives, l'une dédiée à la participation à un tournoi, l'autre dédiée à des pratiques de football exclusivement féminines mêlant les âges sur des terrains publics. Nous commençons par nous focaliser sur le projet de tournoi, qui différencie l'action de *Filles en foot* d'autres associations. Le tournoi international permet une encapacitation³² des jeunes filles à travers la pédagogie et un accès à des entraînements. Le projet de tournoi est mené par les participantes elles-mêmes. Sans financements préalables, elles développent le design de leur maillot, entre autres, et recherchent des sponsors.

³² L'encapacitation consiste à donner ou obtenir la capacité de faire quelque chose, qu'elle soit concrète ou symbolique.

Le projet de l'association se crée dans un territoire précis, avec la présence d'un club local. L'association entrera en contact avec le club pour tenter de mener des actions en partenariat avec ce dernier.

« On a dit, nous, ce qu'on propose, c'est de créer un programme pédagogique innovant. On ne voulait pas faire quelque chose qui existe déjà. On s'est tourné un peu les méninges et on va essayer de trouver une solution pour montrer que non en fait, les filles méritent l'égalité. Sur un terrain de foot, mais aussi en dehors et on a demandé au club ce qui était possible. En fait, on a convenu qu'on allait partir avec treize filles âgées de dix à treize ans. Et qu'on allait les suivre pendant au moins un an. Avec l'ambition de les emmener faire un tournoi international, quelque part en Europe, une sorte de Coupe du Monde de jeunes filles. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Par l'organisation du tournoi, les membres de l'association cherchent à proposer un programme pédagogique aux participantes au-delà d'entraînements au football et du tournoi en lui-même. De cette manière plusieurs apprentissages s'agrègent autour d'un même projet, générant des fonctions vers d'autres finalités que la féminisation du sport. Ainsi, cette association contribue à deux objectifs à la fois. Ces derniers sont inscrits dans des espaces de cause reliés mais différents, comme illustré sur le schéma suivant (Figure 25). Le verbatim suivant explicite la position de l'association : amener les jeunes filles à pratiquer le football, mais également à développer d'autres compétences.

« Le but, c'était de leur ouvrir des opportunités au-delà du football, de leur montrer qu'il y a plein de pistes possibles, au-delà de football, donc tous les mois, on leur faisait un atelier pédagogique où le foot était un prétexte. Après leur entraînement ou avant l'entraînement, hop, on les réunissait dans une salle et on leur disait voilà, aujourd'hui y a une thématique [...] sur le design aujourd'hui, vous allez designer le maillot de vos rêves que vous voulez porter à Helsinki par exemple au tournoi. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

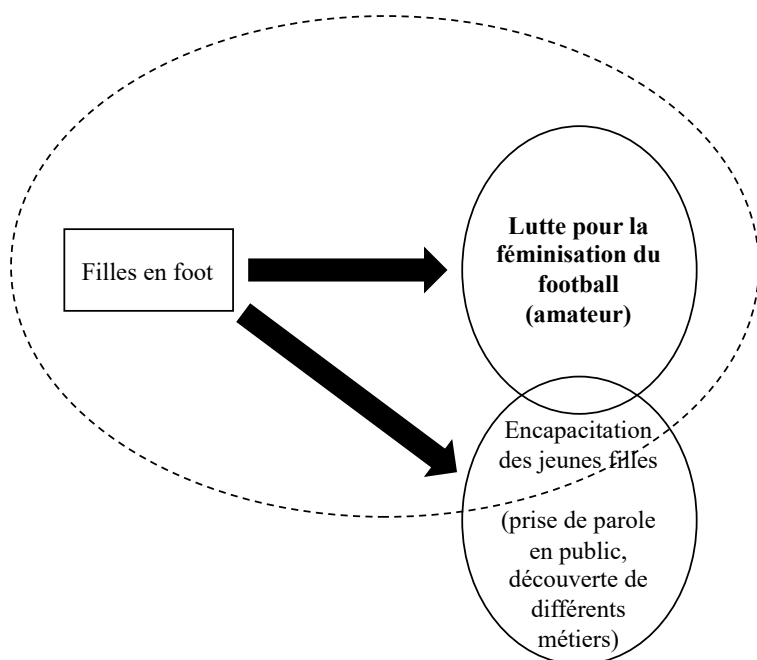


Figure 25 Contribution à deux espaces de cause différents

Au-delà de la volonté de donner accès à un tournoi aux jeunes filles, *Filles en foot* développe un projet favorisant l'utilisation de terrains en libre accès (espace public), la mixité en matière d'âge et d'origines sociales, mais toujours uniquement féminin :

« Je t'ai parlé d'abord du premier projet qui était Ramenons la coupe chez nous avec les treize filles qu'on a emmenées à Helsinki. En parallèle, on a aussi mené des initiations [...] ce sont des séries d'initiations, d'entraînement au football mais revisitées en fait, on a dit pareil, qu'est-ce qui empêche les filles de commencer le football, les filles et les femmes pour le coup. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Leur but est de favoriser l'utilisation des terrains en libre accès par les femmes qui en sont majoritairement absentes. Cela passe par un accès à la pratique, par des entraînements, mais aussi un accès à l'espace physique qu'est le terrain.

« Et du coup on a dit on prend le contrepied, on va enlever tout ce qui est mauvais dans le football, rajouter des choses un peu plus fun, qui peuvent plaire à cette cible là et c'est de repenser un football nouveau et de le proposer aux jeunes femmes, enfin filles, femmes de quartier, peu importe l'âge. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« Et du coup, on a fait une série d'initiations dans les quartiers, donc on va sur les terrains en libre accès. C'est déjà une bataille parce que ces terrains en libre accès, ils sont préemptés par les garçons 95 % du temps. Donc il faut qu'on vienne en masse. On vient avant, on bloque le terrain, c'est pour les filles. « Une heure, on vous rend le terrain après, pas de souci. » On le veut comme un truc à la cool quoi. Pas de pression du coach, pas de pression de résultats, pas de pression de faut jouer le week-end. Non, c'est une fois toutes les deux semaines, une fois tous les mois. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Filles en foot fait également appel aux services de coachs issues de la formation de *Toutes coachs*, une association de l'espace de cause que nous présenterons en détail plus tard, dédiée à la formation de coachs de football pour les jeunes filles et les femmes. Les membres de *Filles en foot* optent pour cette association plutôt que pour les coachs locaux du fait d'un désaccord en termes de valeurs. Le verbatim suivant illustre une perception de racisme dans les positionnements des acteurs locaux. Par ce choix, nous déduisons qu'il est possible au sein d'une initiative féministe, de ne pas privilégier la proximité. Ici, parmi les services rendus par l'écosystème existant, *Filles en foot* ne privilégie volontairement pas les coachs de football les plus proches géographiquement. Ce choix s'explique par un positionnement différent sur la question de la pratique sportive et des signes religieux.

« [...] Nous en fait dans notre association, tout le monde peut venir participer. Même les femmes voilées. Et ça, le club respectait la position de la Fédération : « de non, sur un terrain de foot, y a pas de signe religieux ». Il y a ce côté-là où on sentait un petit fond de racisme aussi d'une certaine personne au comité directeur qui ne voulait absolument pas de voile. Ça, c'est des choses sur lesquelles on était pas du tout alignés en fait. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Dans l'espace de cause dédié à la féminisation du football, *Filles en foot* présente cinq fonctions : l'organisation de pratique féminine, l'accès à des tournois, l'encapacitation par le développement d'une autonomie à travers des projets, la réappropriation de l'espace public par les femmes, la pratique sportive avec port du voile (Figure 26).

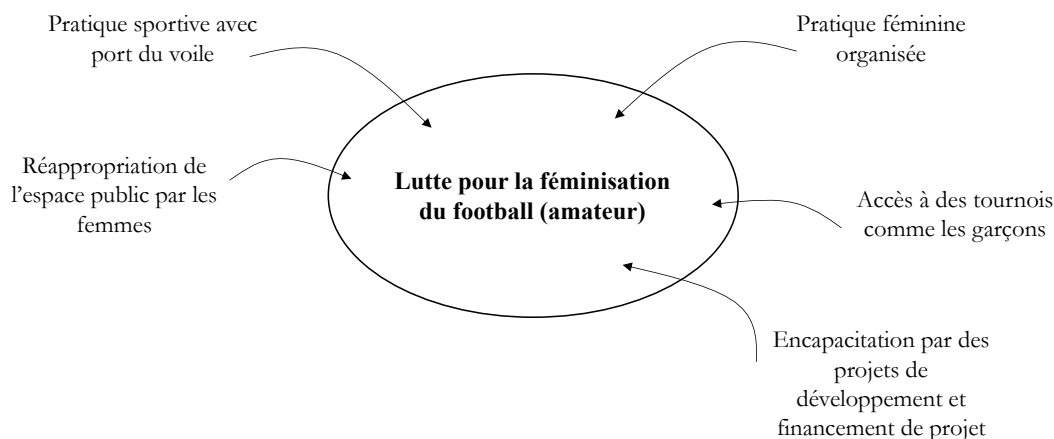


Figure 26 Contributions à l'espace de cause de Filles en foot

- Foot pour toutes

Foot pour toutes est une association qui se saisit de l'enjeu de la pratique du football comme allant de pair avec la professionnalisation, footballistique notamment. Des pratiques de football féminin sont organisées pour différentes cibles en termes d'âge. Les jeunes filles ont accès aux entraînements dès leurs trois à six ans.

« Foot pour toutes, c'est une association qui promeut le football féminin auprès des jeunes filles et des femmes. Notre but à travers cette association, c'est de leur montrer que les filles et les femmes ont leur place sur un terrain de foot. Vraiment, nous, ce qu'on cherche à montrer avec cette association, c'est que bah voilà, t'es une fille, mais en fait, tu peux faire ce que tu veux et plus on va te montrer que tu peux avoir confiance en toi, que le champ des possibles qui est en face de toi est vraiment très ouvert et plus toi demain, quand tu seras une femme, quand tu auras plus de dix-huit ans, quand tu seras majeure, tout ce que tu veux, tu auras tes projets et tu te diras OK, cette chose-là. Moi, je peux réussir à la faire. Je suis fière de ce que je suis. Je sais ce que je fais et je prends la place que je mérite. Et rien n'est impossible. » (Adèle, fondatrice de Foot pour toutes, entretien)

« Il y a un besoin de fou et en fait moi j'ai toujours voulu aller dans le très concret dans l'accompagnement. Et un jour, je me suis dit en fait tous ces gens qui nous suivent, il faut qu'on arrive à les réunir et c'est parti de là en septembre 2020. J'ai fait un premier événement où j'ai rassemblé des U13, je crois, féminines qui venaient de plein de quartiers différents autour de Foot pour toutes, et on a fait un match et tout et là, c'était le point de départ. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

« Tu vois, on a un programme pour les petites de trois à six ans où on permet à ces petites-là de venir jouer. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

L'association organise des sessions de pratique hebdomadaires et des stages aux périodes de vacances, ce qui permet de toucher différents publics.

« Et après on a des programmes de pratiques autour du foot, tu vois, on organise des stages pendant les vacances. Toutes nos actions sont gratuites. Un stage qui permet aux filles de se retrouver entre elles et c'est plus que du foot parce que en fait les filles qui viennent généralement sur le stage, elles sont déjà en club, tu vois elles cherchent un truc en plus, elles cherchent soit à avoir un espace safe où tu vois elles, elles peuvent échanger avec des plus grandes ou aussi un truc qui est très important pour moi, c'est la mixité sociale. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

Foot pour toutes est soutenue par un équipementier qui donne accès à l'association à des espaces de pratique de football privés.

« Notre partenaire historique, c'est Nauha. On fait partie d'un programme qui va jusqu'à décembre prochain, en tout cas au 4 décembre et on fait partie d'un programme qui s'appelle Nauha Football Collective et qui permet à des jeunes associations de bénéficier d'un accompagnement à la fois financier et en infrastructures. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

Les fonctions de *Foot pour toutes* observées dans le commun sont l'organisation de pratique féminine, et ce dès la petite enfance, l'accompagnement vers les métiers du sport, la pratique en mixité sociale, et la pratique avec port du voile (Figure 27).

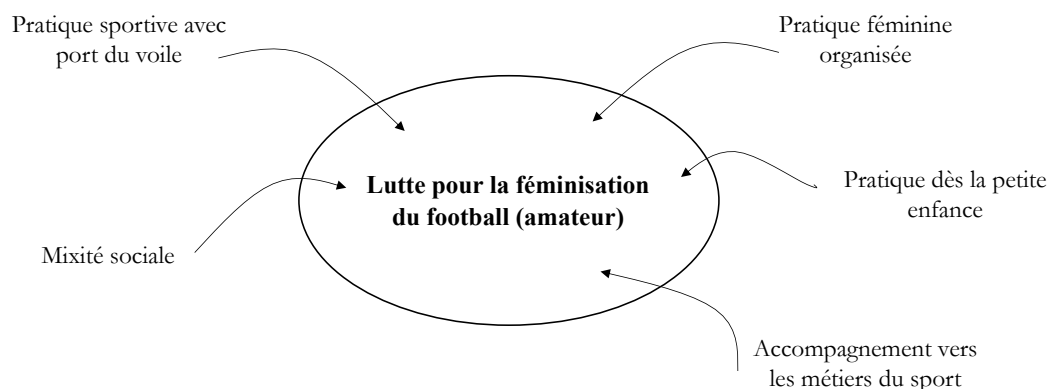


Figure 27 Contributions de Foot pour toutes dans l'espace de cause

Nous identifions les associations comme les acteurs les plus proches de bénéficiaires, comme l'illustre le développement de chaque association ci-dessus. Ainsi, elles constituent l'échelle la plus locale, par l'association de quartier, organisant des pratiques du football. Cependant, les dispositifs scolaires se situant également à une échelle locale, nous les évoquerons par la suite.

« On essaie de voir comment ce problème d'inégalité qui existe dans le féminin, dans le foot en général peut-être taclé à notre échelle. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Par leurs contributions à l'objectif de l'espace de cause, les associations inscrites dans l'initiative revêtent une fonction fondamentale dans le système, puisqu'elles sont au contact direct des bénéficiaires des pratiques sportives féminines. Leur fonction dans le système est donc de rendre pratiquement possible la pratique féminine du football.

Nous mentionnons ici des associations au cœur de l'étude, au sujet desquelles des données ont été collectées. Cependant l'espace de cause présente de nombreuses autres associations et initiatives. *Les dégommeuses*, par exemple, est une association emblématique composée de personnes majoritairement lesbiennes et transgenres. Elle vise à lutter contre les discriminations ayant lieu dans le sport de manière générale, par la pratique sportive. *Les hidjabeuses*, également, est une association dédiée à rendre accessible le football aux femmes portant le voile. Nous la représentons et ne l'anonymisons pas pour illustrer le fait que d'autres associations que celles au cœur de notre étude existent (Figure 28). Par ailleurs, il s'agit d'une association dont les acteurs que nous avons rencontrés nous ont souvent parlé au cours des entretiens. Son influence sur l'initiative est donc palpable mais nous ne l'avons pas étudiée précisément.

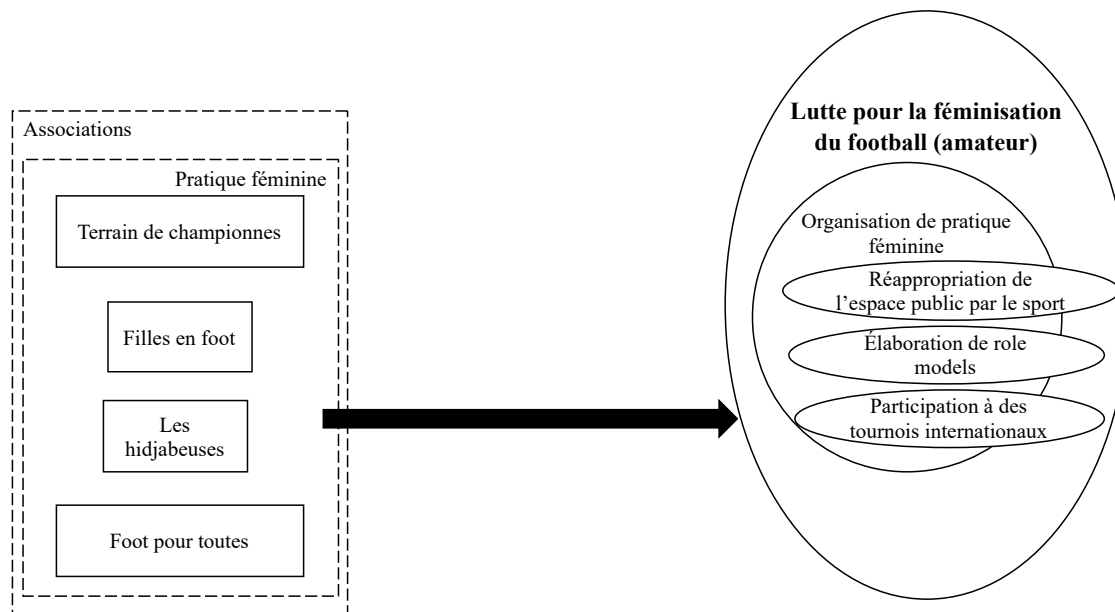


Figure 28 Fonctions des associations dédiées à la pratique du football féminin dans l'espace de cause

1.2.2 Coaching

Le système d'acteurs qui constitue l'initiative que nous étudions se mobilise sur une autre dimension de la féminisation du football, celle du coaching. Ainsi certains acteurs développent le coaching par des femmes et pour des femmes. L'intérêt se situe à la fois au niveau des pratiquantes, mais aussi des coachs. En effet, le rôle de coach est aujourd'hui majoritairement masculin. Il y a donc un enjeu à rendre ces rôles accessibles aux femmes.

« On s'est démené pour essayer, de trouver l'argent là où il était, afin de pouvoir mener ces deux projets en parallèle et dans ce cadre-là, le but c'est de faire des initiations au foot, ramener des filles sur les terrains. Ensuite celles qui veulent, leur proposer de se former, devenir éducatrices elles aussi, et c'est là, en fait, qu'on travaille avec Toutes coachs, ils nous aident d'une part parce que les coachs qui viennent encadrer ces sessions, ce sont des femmes, c'est important. Donc ces coachs, ils nous les fournissent. Enfin, on les paye, on les défraie et celles qui voulaient se former, on les renvoyait vers Toutes coachs. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

L'encadrement féminin est vu comme un maillon de la chaîne nécessaire pour féminiser la filière sportive.

« Il faut qu'il y ait des encadrantes, il faut qu'il y ait des femmes, si on ne le fait pas, si l'encadrement technique des sportifs n'a pas de mixité, vous n'allez pas y arriver. Il faut absolument avoir ça en tête aussi bien pour les encadrants que pour les fonctions d'arbitrage et même les éducateurs. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

L'association *Toutes coachs* est dédiée à cette question du coaching. *Toutes coachs* forme des femmes coachs de football. Cette association internationale, créée entre la Suède et le Mozambique, forme également des hommes dans plusieurs pays en dehors de la France. Cependant, en France, elle se concentre principalement sur les femmes, en raison de l'abondance de dispositifs déjà accessibles aux coachs masculins. Ici, la féminisation du football passe par la formation des coachs. En effet, ces coachs sont formé•e•s à l'encadrement de jeunes filles pour favoriser leur pratique.

De plus, *Toutes coachs* revêt un caractère central par le nombre important d'interactions qu'elle entretient avec les différents acteurs du terrain.

« Oui, *Toutes coachs* est une organisation qui a été fondée en 2012 [...] Donc ça a été créé au Mozambique et puis directement après en Suède, donc on a un grand réseau qui s'est développé au Mozambique et en Suède. Et également en Zambie, au Sénégal, comme vous l'avez mentionné, en France bien sûr, et on a commencé à lancer *Toutes coachs* également en Amérique latine, notamment au Mexique. Et voilà, on a un réseau qui commence à s'étoffer du côté de l'Amérique latine. » (Fatou, *Toutes coachs*, entretien)

« *Toutes coachs*, donc, c'est [...] une organisation qui promeut l'autonomisation, des filles, des jeunes filles à travers le coaching dans le foot, c'est à dire qu'on dispense des formations à des coach ou à des personnes qui souhaitent devenir coach. Pour que sur le terrain et en dehors du terrain, elles transmettent des outils pratiques à leur groupe de jeunes filles pour que leur estime de soi soit renforcée, pour qu'elles soient plus conscientes de leurs droits. Pour qu'elles soient plus au fait de tout ce qui touche leur santé, santé physique, santé mentale. On forme les coachs pour qu'ils soient plus au fait de ces sujets-là et pour qu'ils les retransmettent à leur groupe de jeunes filles. Il faut savoir que lorsqu'on propose nos formations, y a pas de critères de sélection. On ne demande pas à ce que la personne soit

« déjà coach ou qu'elle soit déjà dans le football. Il suffit de se sentir l'âme d'un leader et de se dire oui. »
(Fatou, Toutes coachs, entretien)

Développer le coaching féminin a une double fonction dans le système : l'encapacitation par le coaching, mais aussi la création de *role models* pour les jeunes joueuses (Figure 29). Les *role models* peuvent se trouver dans toutes les fonctions entourant les clubs. C'est du moins la vision portée par la fédération française de football d'après les acteurs que nous avons interrogés.

« Mon rôle, c'était le plan de féminisation [...] Et les axes, si je me souviens bien, c'était de promouvoir le foot féminin, développer la pratique, et donc développer le nombre de joueuses, d'arbitres et de dirigeantes et donc enfin je sais plus si c'est exactement ça les axes, mais en gros, ça correspondait à ça on va dire. [...] Un projet je crois qui n'existe plus maintenant qui se faisait avec les ligues, les districts et tous les clubs de France pour les mobiliser à organiser des actions pour impliquer toutes les femmes autour, que ce soit les mamans, les bénévoles, les femmes de l'écosystème en somme, du club, du district de la Ligue à s'impliquer et à prendre un rôle dans le club en tant que coach, en tant que secrétaire générale, en tant que voilà, peu importe en tout cas prendre un rôle dans le club. » (Imane, Place au jeu, ancienne membre de la Fédération Française de Football, entretien)

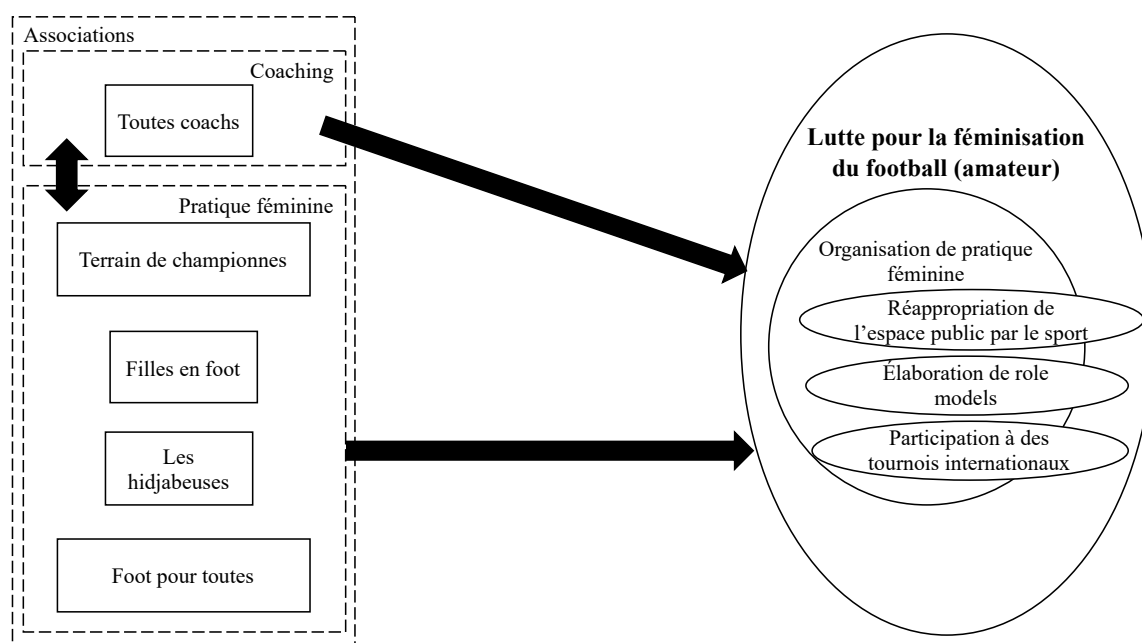


Figure 29 Fonctions des associations de différents types à l'objectif de l'espace de cause

1.2.3 Les collectivités

Dans l'initiative de féminisation du football, les collectivités sont des acteurs incontournables : toutes les associations échangent avec elles, que ce soit pour des subventions, l'accès aux terrains de sport, ou à des créneaux de jeu. Cependant, leur positionnement est particulier puisque les collectivités ne gèrent pas directement d'activités de pratique sportive.

Les collectivités peuvent néanmoins porter une attention sur la pratique sportive féminine en recensant les adhésions, en communiquant sur des événements sportifs féminins (Figure 30). Ces éléments se retrouvent dans un rapport sur l'égalité, obligation légale des collectivités.

« On a aussi, sur le territoire, des assos sportives féminines de bon niveau. Donc ça, c'est aussi une culture qui est vraiment forte. Dans le rapport égalité, tous les ans, on compte le nombre d'adhérents garçons-filles. Et on regarde, y compris en déclinant sur quelle pratique sportive ils font. On regarde si c'est des choses qui vont, dans quel sens ces statistiques-là évoluent. Et il peut y avoir des actions dans l'année spécifique pour mettre la lumière sur un tournoi de hand féminin, par exemple, ou des manifestations sportives de bon niveau spécifique pour derrière aller chercher des jeunes ou des moins jeunes, des filles ou des femmes, dans les pratiques sportives. » (Annette, mairie de Petite-ville, organisation membre du Centre, entretien)

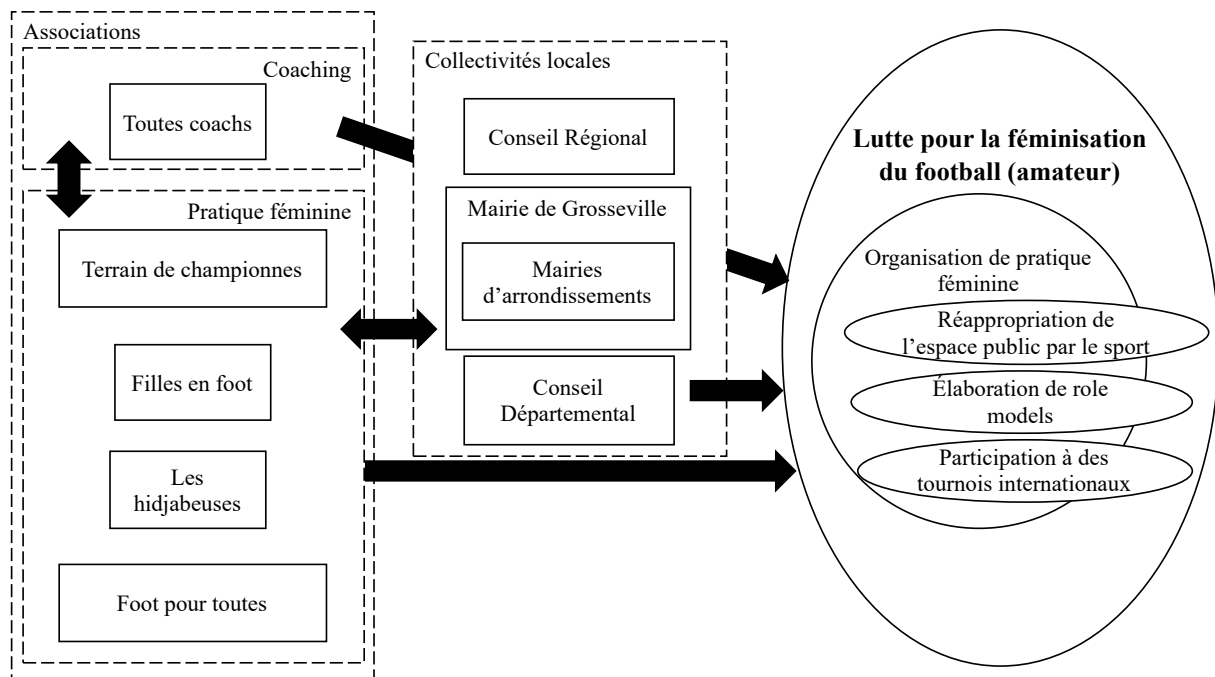


Figure 30 Place des collectivités dans l'espace de cause

De plus, les équipements sportifs sont la propriété des collectivités :

« Les équipements sportifs, pour la plupart, on en est propriétaire. On les entretient et on en gère l'occupation. » (Annette, mairie de Petite-ville, organisation membre du Centre, entretien)

En effet, les collectivités disposent de prérogatives selon leur échelle (locale, départementale, régionale). Ainsi, certaines mesures peuvent être prises par certains types de collectivités exclusivement. Le système d'acteurs que nous étudions s'inscrit dans des enchevêtrements de relations et responsabilités préexistantes.

« Alors en fait, les vestiaires, c'est la commune. De toute façon, l'installation appartient à la commune, donc c'est elle qui décide de faire ou non des vestiaires en plus ou en moins. Par contre, à l'époque, moi, j'avais monté un dossier justement auprès de l'Agence nationale du sport où on avait expliqué que on refaisait enfin, on agrandissait les vestiaires parce que on avait créé quatre sections féminines et qu'à un moment donné, les vestiaires qui existaient déjà étaient sur-occupés par les groupes qui existaient et que si on veut pouvoir faire perdurer et créer des sections, il faut que les jeunes puissent se changer. Et se laver. On cochait une des cases de l'Agence nationale du sport. Si j'avais demandé un financement parce que je créais quatre sections, lambda ou garçon, je ne suis pas sûre qu'enfin, c'est même sûr. J'aurais pas été aidée. » (Violaine, Conseil départemental, entretien)

Tous les acteurs n'interagissent pas les uns avec les autres. Toutes coachs n'a pas nécessairement d'interactions directes avec toutes les collectivités au-delà de celles qui le soutiennent financièrement, mais les coachs formées peuvent participer à des sessions de football ayant nécessité un soutien des collectivités locales en termes d'attribution de créneaux dans les espaces de jeu.

« [Telle association de féminisation du football], comme vous savez, voilà, ils ont des partenariats avec les villes pour avoir des espaces dans les city stades et voilà, c'est un peu la suite logique de nous, ce qu'on fait par rapport à l'activation des coachs. » (Fatou, Toutes coachs, entretien)

Les collectivités assurent donc à différentes échelles la tenue des pratiques sportives, matériellement ou financièrement.

« Sur le sport santé c'est nous qui organisons les créneaux avec les circonscriptions et qui entre guillemets, recrutons par exemple sur le sport après cancer. Nous orientons les gens sur les créneaux qu'on a mis en place et sur le sport handicap, c'est pareil, [...] on peut être aussi bien en position d'organisateur que de coordinateurs en fait. » (Mélanie, Mairie de Grosseville, entretien)

Elles assurent par exemple l'accès aux pratiques en communiquant sur celles-ci :

« Dans tout ce qui est coordination, il va aussi y avoir le côté publication comme on est un service public, il faut rendre public tout ce qu'on fait. Donc sur le site grosseville.fr en communiquant avec la comm'. » (Mélanie, Mairie de Grosseville, entretien)

Elles financent les équipements, ou le fonctionnement des associations via des appels à projets.

« J'ai financé 1 654 équipements sportifs [dans la région]. Avant c'était soixante, il y avait pas de conditions. J'ai conditionné le financement de ces équipements à une pratique pour les femmes. Bon et si possible pour les personnes en situation de handicap. Bon, restons sur les femmes, c'est une condition sine qua non : pas de pratique féminine, c'est une obligation de résultat. Je ne finance pas. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

« LL : Autre petite question, vous parlez du coût d'obligation de résultat pour toutes les organisations auxquelles vous faites des dotations.

Daniel : Nous avons des conventions pluriannuelles, effectivement des conventions sur l'Olympiade, donc ces conventions, effectivement sont l'objet des conventions d'objectifs et de moyens, c'est-à-dire qu'on leur fixe des objectifs, on leur donne les moyens de le faire. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Les appels à projets et subventions de fonctionnement permettent aux associations de proposer leurs services gratuitement aux pratiquantes.

« On a gagné donc ces appels à projet qui nous permettent d'avoir des fonds, et en fait nos financements viennent de nos appels à projets essentiellement » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« Nous on ne prend pas de licences, on est juste une asso, on n'est pas du tout un club de sport donc c'est vraiment, bah grâce au finances publiques qu'on peut vivre et déployer nos actions. Les communes aussi nous soutiennent, le département [...] et là on va aller chercher des partenaires privés puisqu'on fait notre course en réel cette année avec un vrai village et tout le monde se croise et tout le monde court ensemble, quelque chose avec une vraie énergie, et du coup, là on va aller à la recherche de partenaires financiers. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« L'argent qu'on a eu de la part de la mairie, c'est dans le cadre de la politique de la ville. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« On venait combattre ça et du coup, on a pu avoir des fonds donc de l'État, via la préfecture et de la ville. C'est un budget qui est partagé. On n'a pas eu de subvention de fonctionnement comme d'autres assos, comme le club. Par contre là ça y est, on l'a eu cette année. Enfin, on a eu un petit cinq mille euros. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Les collectivités peuvent financer par différents biais, mais aussi soutenir par l'achat de places pour les événements sportifs, redistribués gratuitement.

« On soutient, alors pas forcément directement l'événement, mais souvent sur ces grands événements là, on achète des places, pour les distribuer ensuite au mouvement sportif et justement pour susciter ces vocations pour les plus jeunes. Notamment les jeunes filles de s'intéresser à la discipline. C'est vrai pour le foot, c'est vrai pour le rugby, c'est vrai pour toutes les disciplines. » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)

L'appui sur les fonds publics est toutefois freiné par une certaine priorité donnée aux acteurs déjà présents dans le système d'acteurs composant l'initiative.

« Donc pour ça, on s'est plus orienté sur aussi du privé parce que on ne pouvait pas être dépendant seulement du public, en plus, en tant que jeune asso, il faut à chaque fois au moins un an deux ans d'existence pour pouvoir demander des subventions publiques. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Les collectivités ont la possibilité de soutenir la pratique amateur • ice ou professionnelle.

« On a fait le choix de soutenir le club sport amateur, sauf une seule exception, c'est pour le sport pro et semi-pro féminin. Donc on a ce dispositif des clubs élites et on finance, alors c'est pas non plus énorme hein, mais ça peut aller jusqu'à cinquante mille euros par an, des clubs de sport pro féminin comme il parlait [d'un club de rugby féminin] hein. » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)

« Nous avons mis en place simplement pour des petits clubs, ça a disparu, les chèques sport. Par contre, nous avons un dispositif un peu particulier, les clubs Elite, c'est pour les clubs féminins, clubs de foot, et cetera. Où là effectivement, nous avons des taux de subvention un peu plus importants qui ne sont pas dans la norme parce que ça nous paraît extrêmement important d'accompagner des clubs féminins. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Les collectivités peuvent financer et exiger des contreparties, notamment en matière de pratique sportive féminine.

« Non mais là. On aura bien sûr une évaluation, mais c'est la première. Enfin, dans le passé, on avait une évaluation mais y avait pas d'obligation. Là, il va y avoir une vraie évaluation, on va voir ce que ça va donner. L'objectif, c'est pas de forcer la main de toute la terre, c'est pas comme ça qu'il faut fonctionner, on leur fixe des objectifs. S'il y a des choses qui vont pas, ils viennent dans mon bureau parce que c'est comme ça que ça se passe [...]. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Les collectivités articulent leurs fonctions dans le système entre la publicisation des initiatives, le soutien matériel, et le soutien financier.

1.2.4 Les institutions dédiées au sport

Parmi les institutions présentes dans l'espace de cause dédié à la féminisation du football, nous identifions les clubs locaux. Ce sont des acteurs de référence auxquelles des initiatives en construction peuvent se référer.

« Et on est allé taper à la porte du club local, justement, en leur proposant de les aider à mener une action dans ce sens-là, comprendre surtout quelles étaient leurs problématiques. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

La pratique du football en club peut aller de pair avec celle au sein des initiatives que nous étudions, lors des vacances scolaires notamment. Il peut y avoir une répartition du public selon les périodes entre les différents types d'acteurs.

Selon le positionnement des acteurs dans la hiérarchie constituée par la filière sportive, leur rôle est différent. Les interactions qui ont lieu entre les acteurs s'inscrivent dans des structures déjà établies. La filière sportive est en effet structurée, répartissant les responsabilités entre les acteurs existants.

« Elle est présidente du CNOSF, le Comité national olympique et Sportif français, c'est la plus haute instance sportive française. » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)

« Tout à l'heure, on a parlé de Brigitte Henriques, CN, Comité national, Evelyne Ciriegi, c'est le comité régional. Elle, c'est presque un incontournable. [...] Elle c'est voilà, Daniel vous dirait : C'est la patronne du sport, du sport francilien. Parce qu'elle chapeaute toutes les ligues et tous les comités régionaux au niveau régional. Ligues qui elles-mêmes chapeautent les comités départementaux et ensuite les clubs, le sport, il est constitué, voilà. » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)

L'institut de recherche dédié au sport est également un institut d'étude liées aux questions d'urbanisme, est une autre institution qui dispose d'une cellule dédiée au sport. Si elle génère de la connaissance sur le territoire urbain régional, elle n'est pas intégralement dédiée aux enjeux de pratique sportive.

« Alors moi je suis directrice de l'Institut de recherche dédié au sport, l'institut régional de développement du sport, qui est une structure qui s'appuie sur [un institut qui constitue comme] une grande agence d'urbanisme de la région. Et exceptionnellement pour une agence d'urbanisme, on est quatre à travailler sur le sport et à avoir monté un petit observatoire sur le sport. » (Carole, Institut de recherche dédié au sport, entretien)

« L'objet de notre observatoire, c'est un peu comme les autres départements de cette agence qui eux vont travailler sur le logement, l'économie, l'environnement, la sécurité, la santé, etc. C'est d'essayer de mieux appréhender les questions sportives vraiment dans leur globalité, donc que ce soit sur la question

bien sûr des pratiques sportives, mais aussi de l'économie du sport, ce qu'elle représente [dans la région], de la question des équipements sportifs, de la question des fonctionnements, de la gouvernance, du sport, voilà. » (Carole, Institut de recherche dédié au sport, entretien)

Une institution organise la pratique sportive en milieu scolaire. Elle constitue donc le relai des différentes institutions sportives pendant le temps scolaire.

« Dans les lycées parce que c'est une priorité de la région. Priorité sur les lycées. Parce que moi, j'ai le dispositif ambassadeur du sport, ce sont ceux qui interviennent pour faire passer les valeurs olympiques et [dans] les valeurs olympiques vous avez l'égalité femmes hommes, la non-discrimination sur les femmes, vous portez un certain nombre de messages, vous voyez ? Et c'est bien quand c'est aussi les femmes qui les portent. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Nous représentons les fonctions et interactions des institutions sportives ci-dessous (Figure 31).

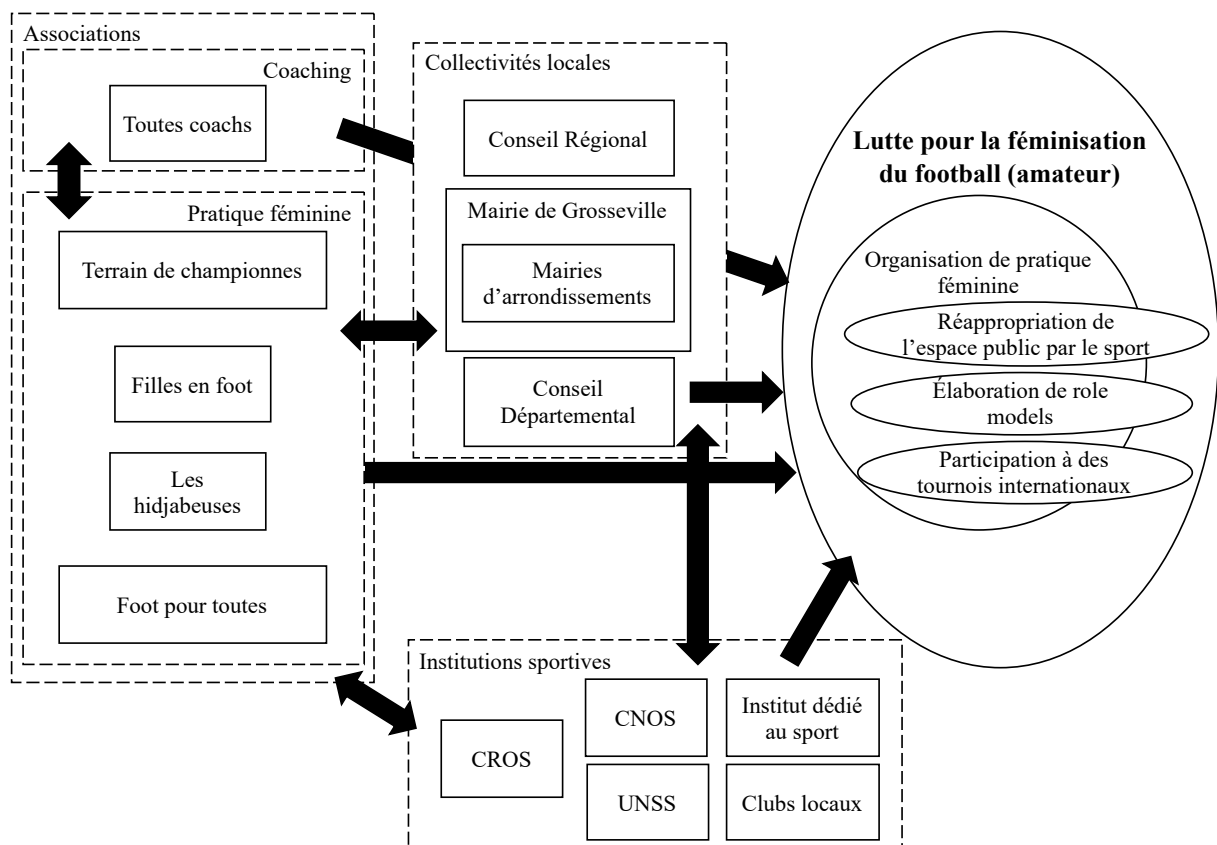


Figure 31 Place des institutions dans l'espace de cause

1.2.5 Les entreprises

- Les équipementiers

Les équipementiers jouent un rôle de soutien financier et matériel pour les structures associatives qui portent les initiatives de pratique féminine du football. Si de nombreux équipementiers existent, nos entretiens nous invitent à en considérer deux. Le premier soutient quasiment toutes les associations, ainsi que celle de coaching. Le deuxième soutient une seule association.

- Juno

Le premier équipementier apporte un soutien financier et matériel aux associations, qui en retour lui offrent de la visibilité. Tout d'abord Juno soutient *Toutes coaches*. Cette relation a lieu de plusieurs manières. Nicolas nous explique, en tant qu'ancien de chez Juno, quelle a été la volonté initiale de Juno d'aider *Toutes coaches* à se développer en France.

« On les a aidés à développer en France et en fait eux ce qu'ils font c'est qu'ils forment des femmes au rôle d'éducatrice. Ils les aident en fait à développer leur leadership dans le football mais aussi au-delà. En fait, c'est des initiations sur le rôle d'éducatrice des formations qui sont un peu plus orientées sur le leadership, sur la gestion d'un groupe féminin que ce que la Fédération propose par exemple, où c'est des formes qui sont assez techniques, de voilà comment gérer une session un peu tactique technique. Là, c'est vraiment sur l'empowerment féminin et donc nous, ça nous allait totalement. C'est le but, c'est de l'empowerment, et de quoi travailler avec elles pour les aider à se lancer en France, voilà comme ça. Pour Juno, c'était important d'avoir des proof point. Voilà, c'est une fondation qui marche à l'étranger et ben on profite de la coupe du monde pour le développer en France. À Grosseville, donc voilà, et on a essayé d'identifier des, des éducatrices qui étaient déjà en place et qui avaient ce potentiel d'inspirer d'autres jeunes femmes, à commencer dans cette direction et à accueillir des jeunes filles dans la section donc, y avait ce double volet en fait de à la fois inciter plus de jeunes filles à commencer le football avec ses, avec ses coaches et un, c'était plus de femmes à devenir coach aussi pour ce niveau et donc on a sélectionné trois, quatre coaches en plus qu'on a aidées, qu'on a aidées financièrement en communication, en support média. Euh, on les a mis en avant aussi. » (Nicolas, ancien de chez Juno, Filles en foot, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

Ce verbatim souligne ce en quoi la Coupe du Monde a constitué une occasion particulièrement intéressante pour Juno d'accompagner *Toutes coachs*.

« On a des partenaires comme Juno, des entreprises qui nous accompagnent, donc là il y a la mairie de Grosseville qui nous a beaucoup accompagnés à nos débuts et continue parfois. Enfin, on est toujours en contact et surtout à l'approche des Jeux Olympiques 2024. Il y a beaucoup d'actions comme vous le savez, en faveur de la promotion de la féminisation de l'espace public et du sport féminin. Du coup c'est vrai qu'on est amené à collaborer avec des collectifs comme Les hidjabeuses. »
(Fatou, Toutes coachs, entretien)

Les coachs Toutes coachs portent un équipement de la marque Juno qui les soutient financièrement et matériellement comme nous le voyons sur la capture d'écran suivante (Image 8).

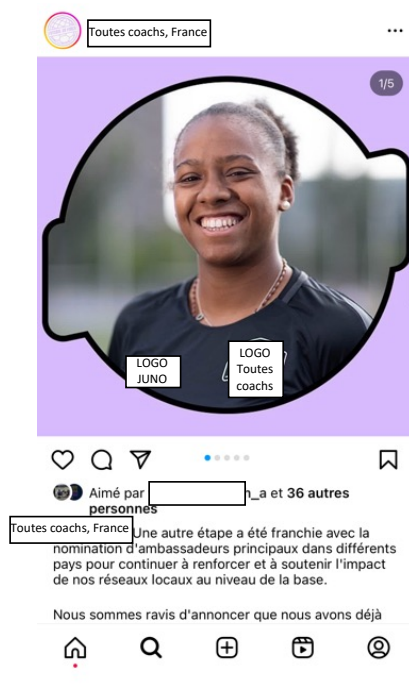


Image 8 Capture d'écran d'une publication de Toutes coachs France sur les réseaux sociaux

Juno a également eu un rôle dans la création de *Filles en foot* puisque l'un des membres fondateurs était en poste au sein de l'entreprise lors de la fondation de l'association. Ce rôle a consisté en une sorte de mécénat selon un programme spécifique, apportant de l'argent à hauteur du temps passé dans l'association par l'employé.

« On a eu donc tout ce qui est appel à projet qui nous a rapporté de l'argent. Moi via Juno, alors je voulais éviter tout conflit d'intérêt parce que c'était très très border. Enfin, y a déjà eu des cas dans le passé où effectivement des gens ont abusé de leur position chez Juno pour leur projet à côté. Moi je voulais pas faire ça du tout. [...] Il y avait pas de subvention de la part de Juno y avait pas de de partenariat. Tout ce que j'ai fait, c'était clean, c'était dans le cadre d'un programme qui s'appelle Give your best chez Juno, où en fait ils incitent leurs employés à s'engager pour des causes. En fait, y a une plateforme en ligne où y a plein d'associations qui sont enregistrées et en fait ils encouragent à la fois le don avec un abonnement donc quand moi je donnais dix euros pour l'association, c'était abondé, ça faisait trente total, ils mettaient vingt quand je mettais dix. C'est pas neutre voilà. Moi j'ai pu donner aussi donc ça a bien abondé. Et le temps que je passais pour Filles en foot, une heure, dix dollars. Et vu que du coup, j'ai passé beaucoup, beaucoup de temps, c'est environ trente, quarante heures par semaine par semaine, par mois, bah ça a fait quand même un petit peu d'argent donc t'as une bonne partie du budget qui est venue de là en fait. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Juno est également partenaire de l'association Terrain de championnes, notamment en ce qui concerne l'équipement.

« On les a un peu aidées au tout début avec du matériel pour lancer leur Terrain de championnes FC, Football Club pareil. » (Nicolas, Filles en foot, entretien, à propos de son expérience chez Juno)

« Mais en tout cas, ils nous soutiennent sur pas mal de choses. Par exemple, sur notre course, ils nous fournissent les maillots. [...] Ils équipent nos ambassadrices, ils vont équiper nos jeunes filles en foot. Voilà, petit à petit, on avance, on avance. Le maillot de la course est un maillot [de leur marque]. [La marque] nous a fourni tous les maillots avec le marquage Run for equality qui est notre slogan. [...] C'était un don. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Les tenues mises en avant sur les réseaux sociaux de Terrain de championnes sont également de la marque Juno (voir Image 9).

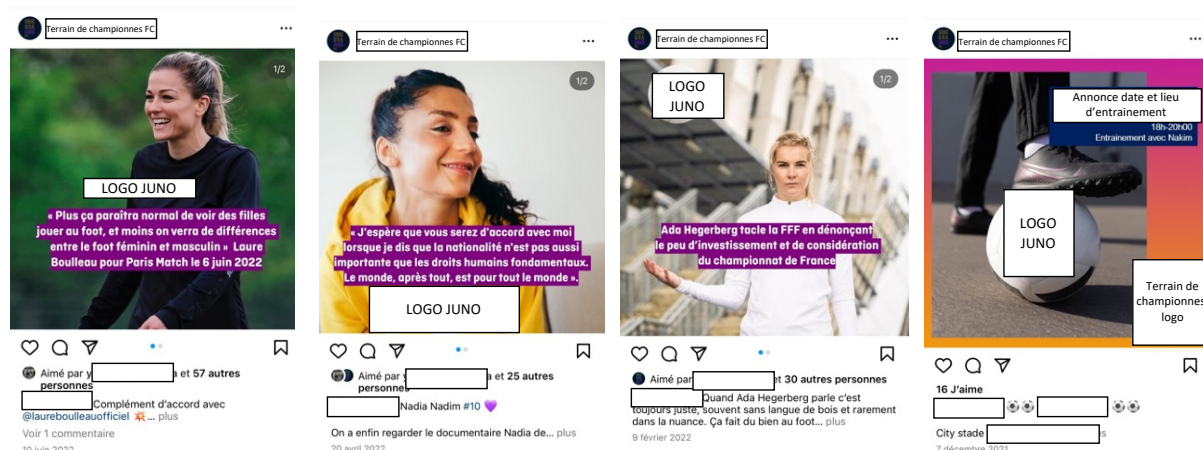


Image 9 Captures d'écran des réseaux de Terrain de championnes où la marque Juno est visible

Par ailleurs, l'association organise des tournois lors desquels des maillots sont distribués. Lors de notre observation de tournoi, des maillots Juno avaient été distribués. Ces derniers constituent une motivation supplémentaire pour la participation des jeunes filles au tournoi. Certaines d'entre elles viennent principalement pour se voir offrir un maillot de football en fin de tournoi.

- Nauha

Les relations de sponsoring, revêtent un certain caractère symbiotique puisque toutes les parties y trouvent leur intérêt. Cependant, le sponsoring porte également son lot d'obligations. Lorsque les associations sont sponsorisées par des équipementiers, par exemple, il leur est difficile de s'impliquer sur des actions portées par un autre équipementier, par exemple.

Les extraits de l'entretien mené avec Adèle (*Foot pour toutes*) l'illustrent :

« Non, je pense qu'ils ont envie d'œuvrer pour un football plus inclusif et solidaire. Mais après, c'est une marque. Bah c'est une marque donc enfin comme tous les partenaires en général tout le monde a besoin de visibilité. Comme c'est des sujets qui montent aussi, je pense qu'ils ont besoin d'être visibles là-dessus, même si je pense qu'il y a une réelle volonté d'accompagner sur le domaine. Enfin, tu vois sur l'inclusion et cetera. Il y a aussi, comme tous les partenaires, que les gens ont, tu vois, il y a une démarche aussi pour être visible sur ces thématiques-là en tant qu'équipementier, en tant que marque. »

[...]

« Tu vois si c'est une marque qui te fait un contrat de sponsoring, bah t'es obligé de lui donner de la visibilité tu vois parce que c'est un contrat, quoi. »

[...]

« Ouais, en gros Nauha c'est en partenariat avec le five et dans le cadre de la Convention, Nauha Football collective. Nous on a accès à des terrains de five. Gratuitement, enfin sous convention, quoi. »

[...]

« C'est compliqué parce que si t'es avec un équipementier tu peux pas. Peux pas tout faire tu vois ? »

(Adèle, Foot pour toutes, entretien)

Nous représentons les fonctions des équipementiers dans l'initiative (Figure 32). Chaque équipementier entretient des relations avec certaines associations.

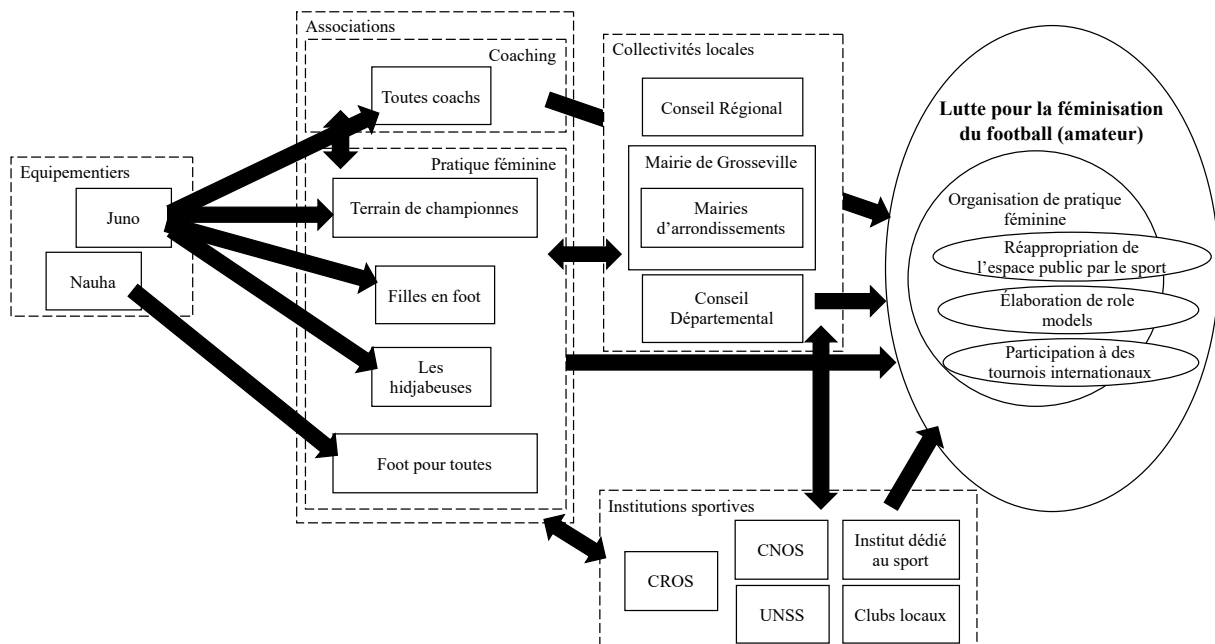


Figure 32 Place des équipementiers dans l'espace de cause

- Les apporteurs de financement

Les entreprises se positionnent dans cet espace de cause comme de potentiels apporteurs de financements. C'est le cas de fondations qui ont financé certaines associations organisant des sessions de football féminin.

« Du coup, on a fait le privé, et surtout des appels à projets, des concours, on a, on a gagné des prix de la Fondation FACE, donc c'est agir contre l'exclusion. La fondation agir contre l'exclusion. On a gagné le prix de l'innovation sociale donc c'est un concours national, fallait présenter une action et

pour le coup on a présenté celle-ci, les initiations d'un quartier, [...] on a gagné comme ça dix mille euros au niveau national, donc c'est plutôt cool. On a gagné d'autres appels à projets de la Fondation du foot avec la DJ. Moi on s'est, on s'est démené pour essayer, de trouver l'argent là où il était quoi et pouvoir mener ces deux projets en parallèle. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

- Les clubs professionnels

Nous avons rencontré des membres du Club de Football de Grosseville en responsabilité auprès de l'équipe féminine. La relation de symbiose avec les autres acteurs se fait ici à travers les joueuses.

« Je m'occupe des joueuses dans le cadre du Club de Football de Grosseville, qui est leur employeur numéro un et qui, le Club de Football de Grosseville, à travers les joueuses, veut leur faire prendre la parole pour mettre en avant l'investissement qu'ils font autour du football féminin, les résultats sportifs de leur équipe, etc. Et donc, moi, dans ce contexte-là, je reçois ou je démarche des médias pour mettre en avant des joueuses. » (Olivia, Club de Football de Grosseville, entretien)

Les communications du Club de Football de Grosseville sur les joueuses permettent de mettre en avant le club via leurs engagements individuels.

« Mais sur les années précédentes, on avait des joueuses américaines, des Canadiennes, on a encore une Canadienne cette année, mais on avait des joueuses qui étaient ambassadrices de plus ou moins d'associations, l'UNESCO, etc., qui faisaient que tu avais une aura différente et que tu pouvais aller sur plus de terrains pour mettre en avant le club. » (Olivia, Club de Football de Grosseville, entretien)

Les engagements possibles des joueuses du Club de Football de Grosseville se font auprès des associations dédiées à la pratique. L'une des joueuses du Club de Football de Grosseville est par exemple la marraine de l'association Foot pour toutes :

« Bah Oriane, en fait, c'est une jeune footballeuse, même plus espoir je pense. Elle est, enfin, elle a fait ses débuts en équipe de France. Elle a joué avec l'équipe de France. Elle est au Club de Football de Grosseville depuis cette année. Et en fait bah juste je trouvais qu'elle représentait extrêmement bien

l'asso. Elle a de belles valeurs. Elle arrive à avoir un discours construit. Elle arrive très bien à fédérer les filles, tu vois sur des sujets et tout. Et bah moi je la suivais il y a deux ans. Et en fait, je lui ai envoyé un message vocal un jour, un peu comme ça en disant, écoute Oriane, genre je sais que tu es jeune, mais en vrai nous enfin moi je crois vraiment déjà en elle en tant que Footballeuse, tu vois vraiment. Je suis fan, je suis trop fière qu'elle soit au Club de Football de Grosseville cette année et en plus titulaire et. [...] Je sais pas, je pense qu'elle se reconnaît bien. Je pense que c'est important pour qu'une joueuse aussi prenne une position comme ça de soutien aussi pour les futures générations. Je pense qu'il y a un travail à faire. Je pense qu'elle en est très consciente que c'est aussi un travail à faire par les joueuses, de soutenir ce genre de cause et je pense que ça a trop bien matché en vrai. Je pense que franchement, en tant que personne, euh. Pour voir ses réactions, je pense que ça lui fait vraiment plaisir d'être soutenue aussi par une communauté derrière quoi. Nous nos petites elles vont la voir au Stade dès qu'il se passe quelque chose, on est là, tu vois, enfin on est trop fiers d'elle quoi. Vraiment. Et donc c'est mutuel. C'est vraiment un cercle vertueux. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

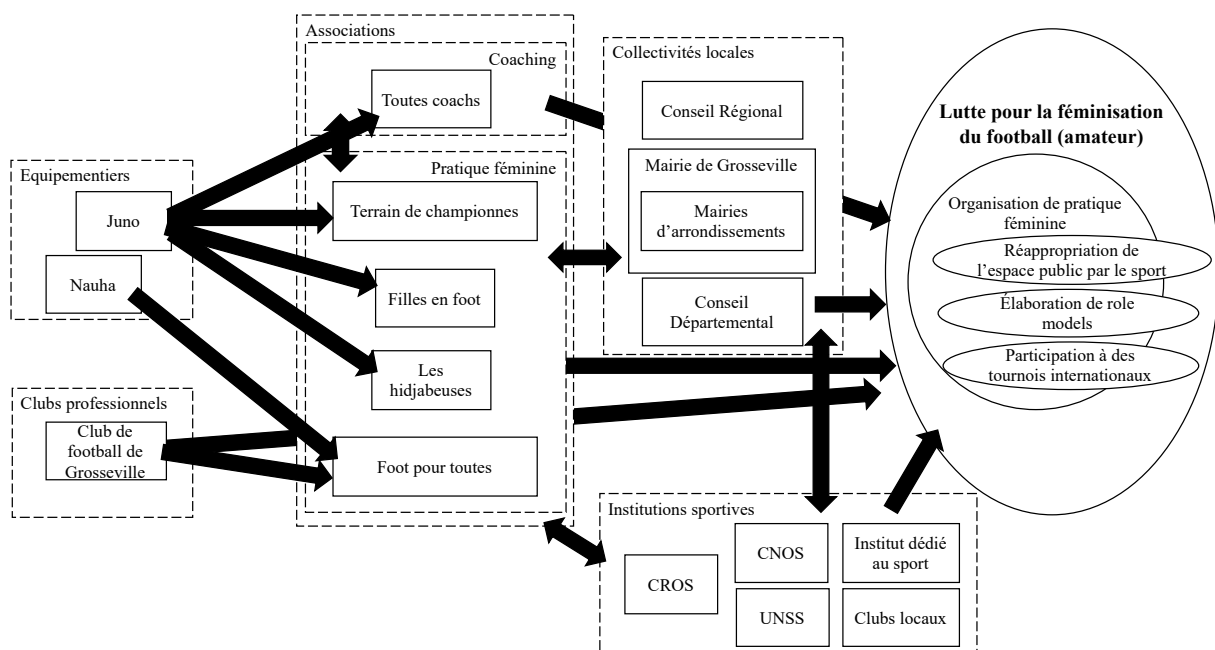


Figure 33 Place des clubs professionnels dans le système, exemple du Club de Football de Grosseville

- Les entreprises dédiées à la féminisation du football

Les coaches Toutes coaches précédemment mentionnées entraînent différents publics, sur des initiatives gratuites, mais aussi sur des initiatives payantes. Le verbatim suivant illustre les

revendications d'une entreprise en particulier organisant des sessions de football féminin payantes, avec des coaches de Toutes coaches.

« Nous rassemblons une grande communauté de joueuses de tous les niveaux, tous les âges, et nous leur permettons de se rencontrer, d'échanger et surtout de jouer au foot. Nous proposons et organisons des matchs et entraînement à la carte clé en main dans plusieurs zones géographiques à des horaires variés. » » (Carole, Institut dédié au sport, au sujet de Pakita, lecture du site web lors d'un entretien)

Au cours de notre étude, les entreprises Pakita et Place au jeu ont été mentionnées ou rencontrées comme des entreprises dédiées à la pratique du football féminin (Figure 34).

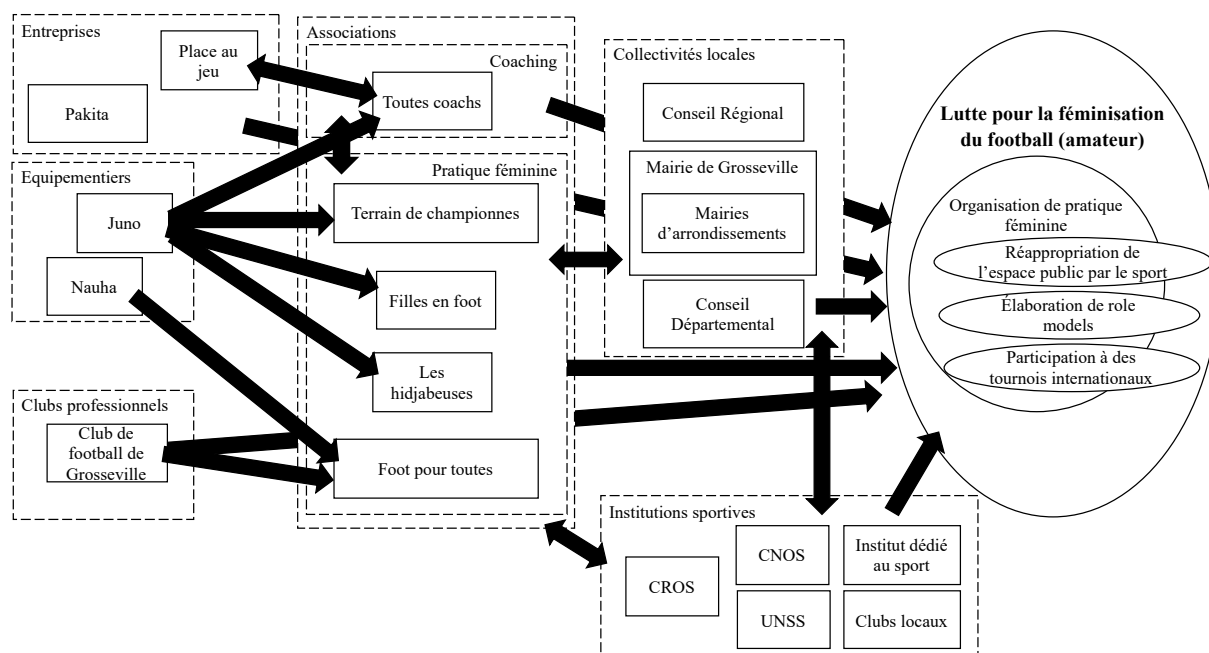


Figure 34 Positionnement des entreprises de diverses natures dans l'espace de cause

Par le biais de l'identification des différents types d'acteurs impliqués dans l'initiative que nous étudions, nous comprenons que l'espace de cause de la féminisation du football présente des organisations nombreuses et de natures variées.

Nous identifions un dernier type d'acteurs que nous n'avons pas interrogé formellement, les centres sociaux. Dans de nombreux cas, ceux-ci s'allient à des initiatives dédiées au sport dans le cadre desquelles les associations peuvent se présenter et organiser des ateliers. Ce sont des acteurs

publics d'une autre nature que les collectivités locales. Nous en avons croisé lors de nos observations avec des organisations faisant partie de l'initiative (Figure 35).

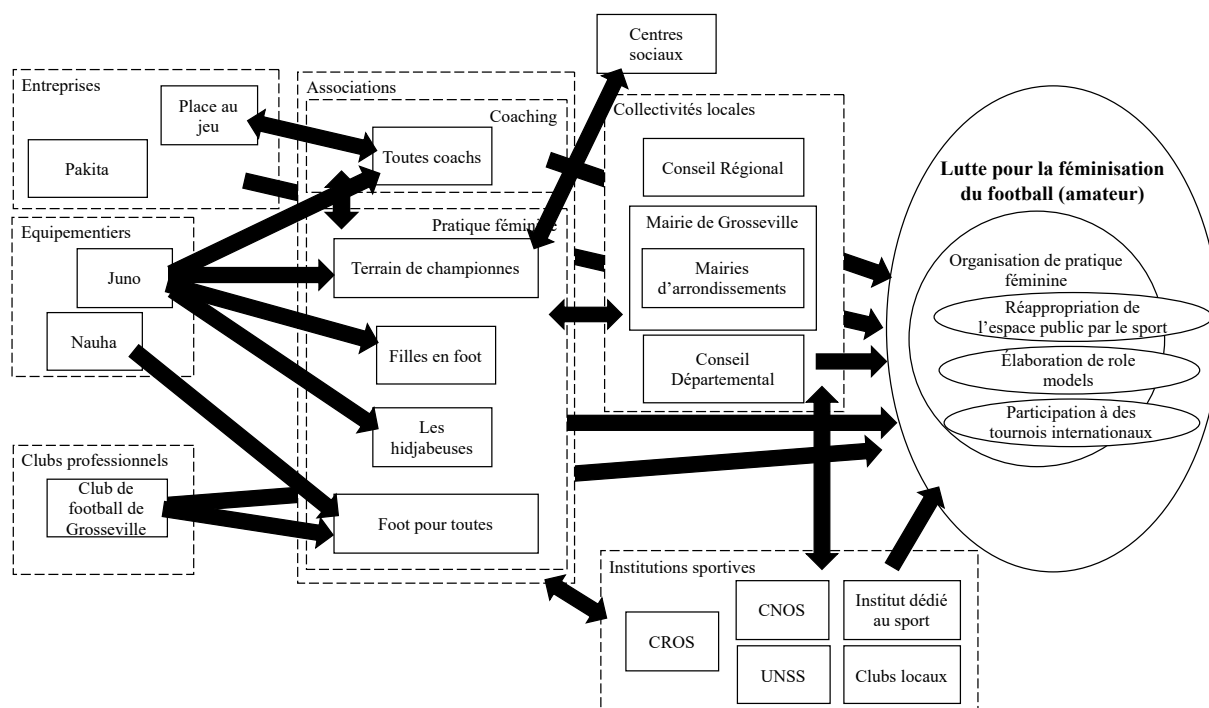


Figure 35 Vue d'ensemble des acteurs de l'espace de cause de féminisation du football

1.2.6 Complémentarité entre les acteurs

Une certaine répartition des rôles, à différentes échelles, se distingue dans l'initiative de féminisation du football entre les acteurs. Toutes les actions s'articulent, mais elles sont menées, soit en ciblant différents publics, soit par des acteurs à des places différentes dans la filière sportive.

La première fonction, partagée entre les acteurs, est de rendre l'espace public accessible pour les femmes par le sport. Cette fonction est assurée par les associations, mais aussi par les collectivités qui peuvent traiter spécifiquement ce sujet-là dans leurs actions. Elles peuvent également jouer sur l'accès aux espaces publics par des équipements, comme les vestiaires.

Les associations rendent visible le sport féminin en l'organisant dans des espaces publics et visibles. L'encadrement favorise le bon déroulement des pratiques. En effet, certains utilisateurs des terrains en accès libre peuvent être réfractaires à la pratique féminine.

« L'idée c'est bah la visibilité des femmes sportives dans l'espace public et leur offrir plus de place pour pratiquer [la course] dans l'espace public puisque c'est le truc qui est accessible à tous, gratuit, pas d'horaires, pas de contrainte donc voilà » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« On a fait une série d'initiations dans les quartiers, donc on va sur les terrains en libre accès. Déjà c'est une bataille parce que ces terrains en libre accès, ils sont préemptés par les garçons 95 % du temps. Il faut qu'on vienne en masse. On vient avant « on bloque le terrain, c'est pour les filles pour 1 heure, on vous rend le terrain après, pas de souci. » » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« Alors si des fois on dit, comme là pour l'utilisation de l'espace public, « Oh ce serait bien de faire une action ». Ok, on fait une action » (Mélanie, Mairie de Grosseville, entretien)

Lors de nos observations, nous avons constaté des situations où des groupes masculins signalaient leur volonté de « récupérer » le terrain utilisé par un groupe de filles. Cela se produisant alors que le terrain leur était réservé auprès de la mairie pour une session, ce qui était indiqué par une affiche dans l'espace. Cela corrobore le propos suivant :

« Parce qu'on se rend bien compte et vous savez, vous connaissez le phénomène ? Les mecs ont des créneaux et puis les filles ont leurs créneaux, les types arrivent, les virent même si les créneaux existent et continuent leur vie. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Par ailleurs, les associations trouvent des solutions face à ce type de comportement. Terrain de championnes entraîne notamment des jeunes filles inscrites en centre de loisir, accompagnées d'un animateur connaissant le quartier. Les animateurs jouent un rôle dans l'accès au terrain puisqu'ils discutent avec les jeunes garçons occupant les terrains, pacifiant les relations. Nous avons notamment observé des jeunes garçons s'impatienter en fin de session, à environ cinq minutes de la fin, et l'animateur leur répondre de manière assez ferme que l'heure d'entraînement n'était pas terminée, mettant fin aux protestations.

Au-delà de l'accès à l'espace public, les associations permettent aux femmes et aux jeunes filles d'avoir accès à la pratique du football. La fonction assurée ici est cet accès par des séances dédiées aux femmes.

« Notre but à travers cette association, c'est de leur montrer que les filles et les femmes ont leur place sur un terrain de foot. » (Adèle, fondatrice de Foot pour toutes, entretien)

Les associations et les collectivités, avec le soutien d'équipementiers, participent à l'élaboration de *role models* pour les jeunes pratiquantes du football. Ces *role models* peuvent faire partie de la filière du football, ou émaner d'autres sphères. Les joueuses professionnelles constituent un type de *role models* pour les jeunes filles. Certaines associations bénéficient de places pour aller les voir dans leurs stades.

« Nous, quand on emmène nos petites voir des joueuses de foot du Club de Football de Grosseville au [stade], finalement, ça leur marque dans l'esprit que les joueuses de foot, elles jouent vachement bien en fait, aussi bien que les garçons. [...] Elles ont treize ou quatorze ans et elles se créent des *role models* puisqu'elles sont passionnées de foot. Donc, tout ça, c'est un travail commun, en fait. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« Tu vois, si [les joueuses] ont une envie, par exemple, d'inviter des jeunes au stade, nous, on les aide, on les accompagne. Si elles ont envie de faire venir les joueuses, les petites de l'assos, à assister à un entraînement, on facilite les choses. » (Olivia, Club de Football de Grosseville, entretien)

Les associations de pratique sportive favorisent les échanges avec des professionnelles et font appel à des coachs femmes. Pour les activités périphériques, ce sont également des femmes qui sont sollicitées.

« A côté on a fait d'autres ateliers sur le thème de l'écologie sur écrire un plaidoyer sur le sport féminin avec une députée. Chaque fois en fait, on essayait de faire venir une invitée. Euh, surtout des femmes, parce qu'on était nous que des garçons, donc on voulait voir des femmes. Pour qu'elles, elles puissent s'identifier et le but c'était qu'elles puissent apprendre quelque chose avec une experte en a fait venir une experte de l'écologie, Mme la députée pour la partie plaidoyer. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« Et du coup, on a pris l'angle de dire que en fait, une façon de combattre, de résoudre ces... d'aller au-delà de ces barrières, c'est peut-être de créer plus de rôles modèles féminins et notamment le rôle

modèle féminin qui est clé, donc il y a les joueuses professionnelles, c'est en train de développer, donc nous on les a élevées d'autant plus fort sur la Coupe du monde donc on a essayé d'emmener très haut des Amandine Henry, d'autres joueuses, et cetera, bien en tant que sponsor, de bien les élever mais aussi à l'échelle locale en fait. » (Nicolas, Filles en foot, entretien à propos de son expérience chez Juno)

« C'est qui manquait le volet local et le rôle modèle mais c'est le coach. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Les collectivités sont également conscientes de cette nécessité et déploient une fonction sur l'encadrement. Elles cherchent à développer l'encadrement féminin, à la fois concrètement, mais aussi à diffuser de l'information à leur sujet pour sensibiliser.

« C'est extrêmement important si vous n'avez pas de femmes encadrantes. Voyez, vous n'avez pas l'idée d'aller recruter des femmes, d'avoir une politique de femme, c'est pas un hasard si Brigitte a réussi, c'est parce qu'elle était déjà consciente de ces sujets et elle a su mettre à tous les niveaux de la Fédération française de foot un programme qui permettait de changer la donne. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

« Nous avons créé un pôle d'influenceuses pour promouvoir la discipline au féminin sur l'ensemble du territoire. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

« Nathalie : Après les influenceuses donc je vois qu'il a en tête, c'est des anciennes sportives de haut niveau, comme Sarah Ourahmoune dans la boxe enfin.

LL : Qui est avec Terrain de championnes.

Nathalie : Voilà exactement, comme Marie-Jo Perec comme athlète, comme voilà, c'est ce genre-là qui effectivement maintenant sont restés un peu dans le champ du sport et essayent de travailler, travaillent sur ce sujet-là » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)

Au cœur du commun que constitue la féminisation du football, se trouve l'encapacitation des jeunes filles notamment. L'initiative *Filles en foot* par exemple, dédiée à organiser la participation

d'une équipe de jeunes filles à un tournoi international, se fonde sur des interactions avec d'autres organisations.

« Il y a plein de choses comme ça où on leur montrait qu'en fait, c'était possible, malgré le fait qu'elles aient qu'entre dix et treize ans, elles peuvent faire des choses. Voilà principalement ce qu'on a fait avec elles sur les du coup de dix-huit mois. Ça a commencé ça en décembre 2019, le 7 décembre 2019 premier atelier avec les filles. Et on a on a, on est parvenu à les emmener à Helsinki du coup début juillet 2021 pour bah pour le tournoi. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Cette encapacitation a lieu à la fois par la pratique du sport, mais aussi par des activités périphériques. Dans le cas de *Filles en foot*, les jeunes filles contribuent au financement de leur tournoi international et sont formées à différents exercices (prise de parole, design de maillot, pitch devant des financeurs). Dans le cas de *Foot pour toutes*, elles rencontrent des professionnelles du monde du sport leur offrant des perspectives pour le futur.

« On a fait toute une série d'ateliers comme ça, et chaque mois y a un point de passage et on les faisait participer en parallèle à des à des collectes d'argent, plusieurs moyens qu'on voulait un peu innovants parce que juste demander de l'argent à droite à gauche, c'est un peu compliqué donc forcément, toute la partie, on va dire subvention nous, on pilotait ça parce que c'est des vrais dossiers et cetera, mais on essayait de les impliquer dans ces demandes de subventions, notamment auprès des entreprises, c'était pas évident. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Cette encapacitation se joue également sur des initiatives de marrainage entre jeunes et plus joueuses plus âgées à travers la France.

« Une action de marrainage ? En fait, on met en lien des jeunes filles, des jeunes footballeuses qui ont moins de dix-huit ans, avec des filles qui ont plus de dix-huit ans partout dans la France. Elles ne sont pas forcément de la même ville. Mais en fait, on les met en lien pour que la plus jeune puisse échanger avec la marraine. » (Adèle, fondatrice de *Foot pour toutes*, entretien)

Les échanges sont favorisés afin de transmettre des connaissances sur le milieu footballistique, notamment aux jeunes filles. *Foot pour toutes* développe un parcours afin de rendre la filière

footballistique moins opaque et donc plus accessible aux jeunes filles. Ainsi, Foot pour toutes cherche à réunir et diffuser des connaissances.

« Et il y a des choses sur lesquelles on travaille énormément, qui sont aussi ce qu'on appelle parcours foot. En fait, pour les filles actuellement, il manque cruellement de ressources pour pouvoir le guider dans leur vie de footballeuses, en fait. Et donc nous, on crée des contenus. Par exemple, on a fait un guide pour expliquer la différence entre les sections sportives et les pôles espoirs. Pour les coaches, les parents, mais aussi les jeunes filles. » (Adèle, fondatrice de Foot pour toutes, entretien)

Des artefacts tels que les événements sportifs constituent des opportunités de sensibilisation et de mise en avant de la pratique féminine. Les initiatives lancées à ces occasions peuvent être pérennisées par la suite.

« Bah oui, c'est dans le temps, est-ce que c'est mais ouais mais c'est ça, c'est comme toutes les coupes du monde après la Coupe du monde et que ça a été un peu médiatisé, tout le monde va se dire enfin tous les enfants. « Mais moi, je veux faire ça, c'est trop génial. » Puis au bout d'un an, finalement c'est dehors, faut que je cours, y a un ballon c'est chiant. » (Mélanie, Mairie de Grosseville, entretien)

Le rôle politique n'est pas neutre dans le commun de la féminisation de la pratique sportive, notamment du fait de l'implication de collectivités, tant sur l'accès aux terrains de sport, que sur les subventions. Cette dimension politique peut renforcer les dispositifs d'évaluation de l'efficacité des actions.

« Elle va dire, « mes objectifs de ma mandature, c'est ça et ça ». Admettons, y en a cinquante ~ je crois pas qu'il y a cinquante mais admettons ~ et après chaque fin d'année elle dit « faites-moi le bilan sur la fiche numéro machin » pour voir qu'est ce qui a été mis en place et comment ça a évolué, etc. » (Mélanie, Mairie de Grosseville, entretien)

Le sport est enfin un vecteur d'autres valeurs, ce qui favorise l'attention portée à ce domaine.

« Nous considérons que le sport fait partie de ces vecteurs de sociabilisation, d'apprentissage des règles, des normes. Si on ne commence pas à travailler la question de l'égalité femmes hommes, là, où est-ce qu'on le fera ? » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)

Ainsi nous recensons différentes fonctions à l'œuvre parmi les acteurs mobilisés au sein du système que nous étudions (Tableau 37).

A → B	Ce que A apporte à B	Apport à l'espace de cause
Associations → Collectivités locales	Relai opérationnel pour la féminisation du football par des séances de sport	Rendre accessible l'espace public pour la pratique féminine du football
Collectivités locales → Associations	Infrastructures sportives que les associations peuvent utiliser lors de leurs séances de sport	
Associations → Institutions	Relai opérationnel, amateur, et visible dans l'espace public de la féminisation du football	Rendre la pratique sportive accessible pour les femmes et filles, générer des occasions de développer la pratique sportive féminine
Institutions → Associations	Études chiffrées, recommandations politiques autour de l'enjeu porté par les associations de féminisation du sport	
Institutions → Collectivités locales	Études chiffrées, recommandations politiques autour de l'enjeu de féminisation du sport	Élaborer des <i>role models</i> féminins dans l'encadrement de la pratique et des instances
Associations → Équipementiers	Familiarisation d'une clientèle féminine au sport	
Équipementiers → Associations	Soutien matériel, infrastructurel et financier pour mener à bien les activités de féminisation du sport	
Clubs professionnels → Associations	Soutien médiatique, attrait pour les bénéficiaires d'échanger avec des sportives professionnelles	
Clubs professionnels → Institutions	Relai médiatique de la féminisation du sport	
Associations → Clubs professionnels	Mise en valeur des clubs par l'attrait d'un public	Générer des apprentissages périphériques / encapacitation des jeunes filles
Associations → Organisations en dehors du domaine sportif	Visibilité des organisations auprès des participantes aux sessions de sport	
Organisations en dehors du domaine sportif → Associations	Accompagnement et sensibilisation à des enjeux qui rayonnent autour de la féminisation du sport	

Tableau 37 Fonctions des acteurs les uns par rapport aux autres et vis-à-vis de l'espace de cause

Nous schématisons les fonctions vis-à-vis de l'espace de cause en signalant le type d'acteurs qui y contribuent dans le schéma suivant (Figure 36). Nous représentons les fonctions sous forme de flux focalisés sur les bénéficiaires. Les flèches de couleurs similaires symbolisent une continuité.

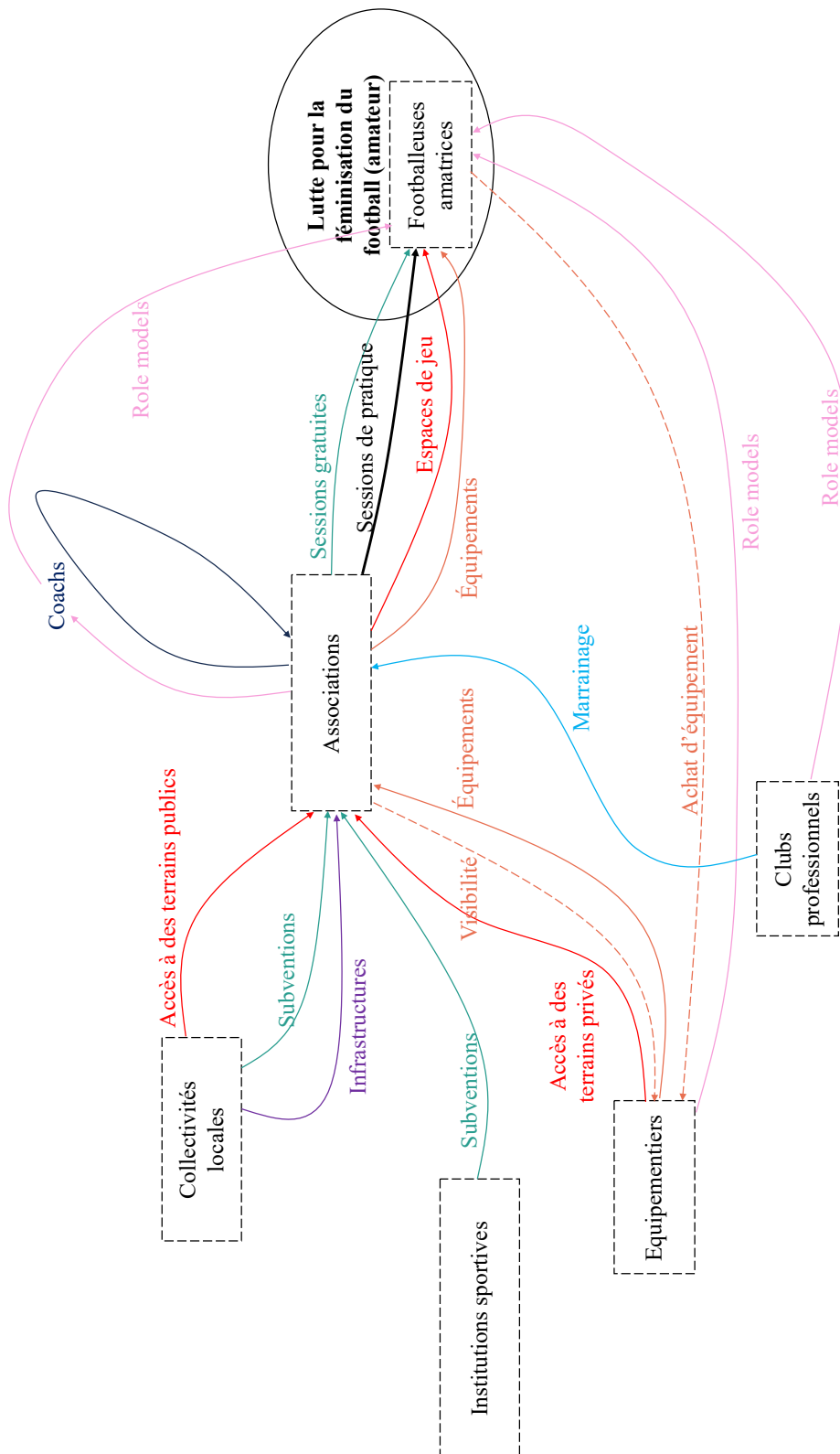


Figure 36 Fonctions au sein de l'espace de cause

1.2.7 *Illustration des interactions et complémentarité en se focalisant sur Terrain de championnes et Filles en foot*

Dans l'espace de cause dédié à la féminisation du football, nous nous focalisons sur un système d'acteurs précis. Ce système est le terrain de très nombreux liens entre les acteurs. Afin d'en rendre compte tout en proposant une analyse lisible, nous proposons de nous focaliser sur quelques acteurs centraux et leurs liens au sein du système. Nous faisons l'exercice en nous focalisant sur *Terrain de championnes* dans un premier temps, puis sur *Filles en foot*. Cette partie nous permet d'explicitier avec davantage de détails les interactions entre acteurs, et de mettre en avant certaines activités omises précédemment pour permettre plus de lisibilité et ne pas surcharger les représentations.

1.2.7.1 Terrain de championnes

Nous analysons tout d'abord le cas de l'association *Terrain de championnes*, l'une des associations phares de notre étude auprès de laquelle nous avons mené plusieurs entretiens et effectué des séances d'observation. L'association *Terrain de championnes* propose trois types d'activités : des séances de course à pied, de boxe, et de football.

- Des courses dans les rues à destination des adultes, majoritairement des femmes, dans le but de se réappropriier l'espace sans peur, en pratiquant la course à pied ;

« On a été fondé sur l'idée d'une course pour dénoncer les violences sexuelles et sexistes et pour la place de la femme dans l'espace public au travers de sa pratique sportive. Donc on faisait une course annuelle. Au-delà de la course, en la faisant on s'est rendu compte qu'une course c'était pas suffisant, une fois par an, voilà pour prendre sa place dans l'espace public et pour rendre les femmes visibles dans leur pratique sportive, et donner confiance aux autres, à celles qui nous voient et leur donner envie de faire du sport dans l'espace public, il fallait aller au-delà d'une course annuelle. Du coup, on a organisé des sessions mensuelles de running qui se déroulent principalement – alors c'est mixte hein tout ça, y a beaucoup plus de femmes on est d'accord mais les activités sont mixtes au départ – voilà ça se déroule plutôt à la tombée de la nuit, plutôt dans des endroits où a priori on irait pas forcément courir bien que parfois on va se dire : là c'est sécurisé, là je me sens bien, bah en fait non parce que finalement dans l'absolu, il n'y a pas un endroit plus sécurisé que l'autre, où on est plus en confiance et où on se sent plus à l'aise, c'est juste une question de ressenti. Donc voilà, on se

regroupe, on va courir, c'est des petites sessions, y a pas d'enjeu sportif, c'est 5, 6 km entrecoupé avec un peu de renforcement musculaire et l'idée c'est de dire : bah je cours où je veux, quand je veux et surtout dans la tenue que je veux et je me sens à l'aise dans ma pratique sportive. Donc voilà les bases sur la course. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

- Des sessions de boxe dans les espaces publics, souvent à côté des installations de musculation en libre accès préemptées par des hommes, à destination des adultes ;
- Des sessions de football sur les terrains en libre accès préemptés par les jeunes hommes, majoritairement à destination des jeunes filles.

« Ensuite on a aussi un pôle football qui a été développé. Donc là, c'est à force du constat que les city stades, tous ces terrains en accès libre, sont fortement, voire majoritairement, voire exclusivement occupés par des garçons dans la pratique, que ce soit foot, basket, hand, tous les jeux collectifs, et nous on a vu que les filles aimaient le foot, elles avaient envie de jouer au foot. Mais elles franchissaient pas forcément le cap d'aller jouer au club parce qu'il y a encore des freins et que cette pratique, elle est tout public, très accessible, et on joue en bas de chez soi. Et donc nous, on a voulu offrir cette opportunité aux jeunes filles de venir jouer avec nous dans les city stades, au foot, sur des sessions de deux heures, encadrées par des coachs féminines, formées par une association qui s'appelle Toutes coachs qui a les mêmes valeurs que nous au niveau de l'empowerment, au niveau de la formation, de la conception de l'entraînement. On partage vraiment les mêmes valeurs. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« Là ça peut être intéressant pour toi puisque ces jeunes filles elles ne viennent jamais seules dans les city, contrairement à un garçon qui va arriver tout seul avec son ballon et se mettre à jouer au foot, une fille jamais donc du coup, là on a créé presque des partenariats, on peut peut-être appeler ça, avec le tissu associatif local, donc c'est-à-dire qu'on a travaillé avec ce qui s'appelle dans la Mairie de Grosseville les équipes de développement locales qui nous a mis en lien avec les centres sociaux, les clubs de foot, les cellules de prévention, les associations de quartier, les centres, les associations de locataires, les centres d'une fondation pour le logement, tout ça pour essayer de mobiliser ces jeunes filles et les inciter à venir et du coup on a un taux de fidélisation assez exceptionnel, on a créé des liens, alors ça a été long à créer parce qu'on a fallu qu'il y ait une confiance mutuelle, c'est pas rien

« quand on est des jeunes filles, quand même, jouer au football dans des espaces où elles sont pas forcément les bienvenues au départ. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Le projet de *Terrain de championnes* se développe avec l'intégration d'autres associations dans leurs propositions aux bénéficiaires : des associations viennent les rencontrer lors de séances de football ou de tournois pour répondre à d'éventuels besoins qu'elles auraient.

« Avec un an de recul sur les city sur lesquels on était implantés dès le début, bah ça fonctionne, elles viennent, elles reviennent, elles réclament, les partenariats sont de plus en plus étroits avec les associations avec lesquelles nous travaillons, et là, bah on va se déployer un peu plus et puis... (coupé) oui, et en fait, ça se développe de plus en plus avec les assos locales et du coup le lien est de plus en plus étroit, elles sont vraiment en demande, on essaye de monter des opérations ensemble, maintenant elles bougent d'un arrondissement à l'autre, c'est-à-dire « ah oui, on peut aller voir l'asso [de cet arrondissement] ? » » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Les associations qui organisent les séances de football interagissent les unes avec les autres. Nicolas de Filles en foot nous mentionne le soutien apporté à *Terrain de championnes* lors de son lancement.

« On [Filles en foot] les a un peu aidées au tout début avec du matériel pour lancer leur Terrain de championnes FC Football Club pareil. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Les collectivités locales où les séances de sport ont lieu sont impliquées dans le financement, l'accès aux infrastructures, l'organisation, mais aussi la publicisation des événements.

« Sur leurs réseaux sociaux, [les mairies] vont relayer. Voilà, elles sont partenaires, quoi, en fait, à chaque fois qu'on les sollicite. Voilà. Puis pour plein de petites choses, pour le montage du village de la course, tu vois, les aspects techniques et tout ça, dès qu'ils peuvent être là, ils sont là... » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Sans l'accord des collectivités, les événements dans certains espaces publics ne peuvent pas avoir lieu, notamment lorsque cela implique une restriction d'accès.

« LL : Et du coup, ça veut dire que pour que le départ de la course ait lieu là-bas, il faut leur accord ?
Ghita : Bien évidemment, il faut la préfecture, et si la mairie [n'est] pas d'accord, la préfecture, en fait, elle fait remonter au maire. Et si le maire, il dit, non [...] ça ne se fait pas, en fait. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Cependant, sur d'autres espaces publics, un accord de la collectivité n'est pas nécessaire, même si l'association préfère inclure la mairie locale dans la conception des événements afin de répondre au mieux aux besoins du territoire.

« En théorie, on aurait pu s'installer sur l'espace, le faire. Nous, vu les liens qu'on a avec les mairies, on préfère leur demander et réfléchir sur l'espace le plus cohérent avec eux. Parce que nous, on ne connaît pas tous les espaces [...], je suis incapable de dire à tel endroit, il y a un espace de street workout, il y en a un autre là, un autre là. Eux, ils savent. Donc, c'est une co-construction du projet. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

La figure ci-après (Figure 37) représente les diverses interactions de l'association.

Terrain de championnes entretient des relations à bénéfices réciproques avec d'autres organisations de l'espace de cause comme l'illustre le verbatim suivant :

« [...] et qui font nos formations et qui, par la suite de, deviennent coachs. Et justement, Terrain de championnes est un acteur qui permet aux coachs qu'on forme d'être actives en tant en tant que coach. » (Fatou, Toutes coachs, entretien)

L'association *Terrain de championnes* interagit avec une grande variété d'organisations, et ce dans des buts différents. Les collectivités, par exemple, peuvent les soutenir par des subventions et leur faciliter l'accès aux terrains de football. D'autres associations leur permettent de travailler avec des coachs femmes, ou les aident à se lancer si elles sont plus avancées. Toutes ces interactions favorisent le développement de l'offre féminine de pratique du football.

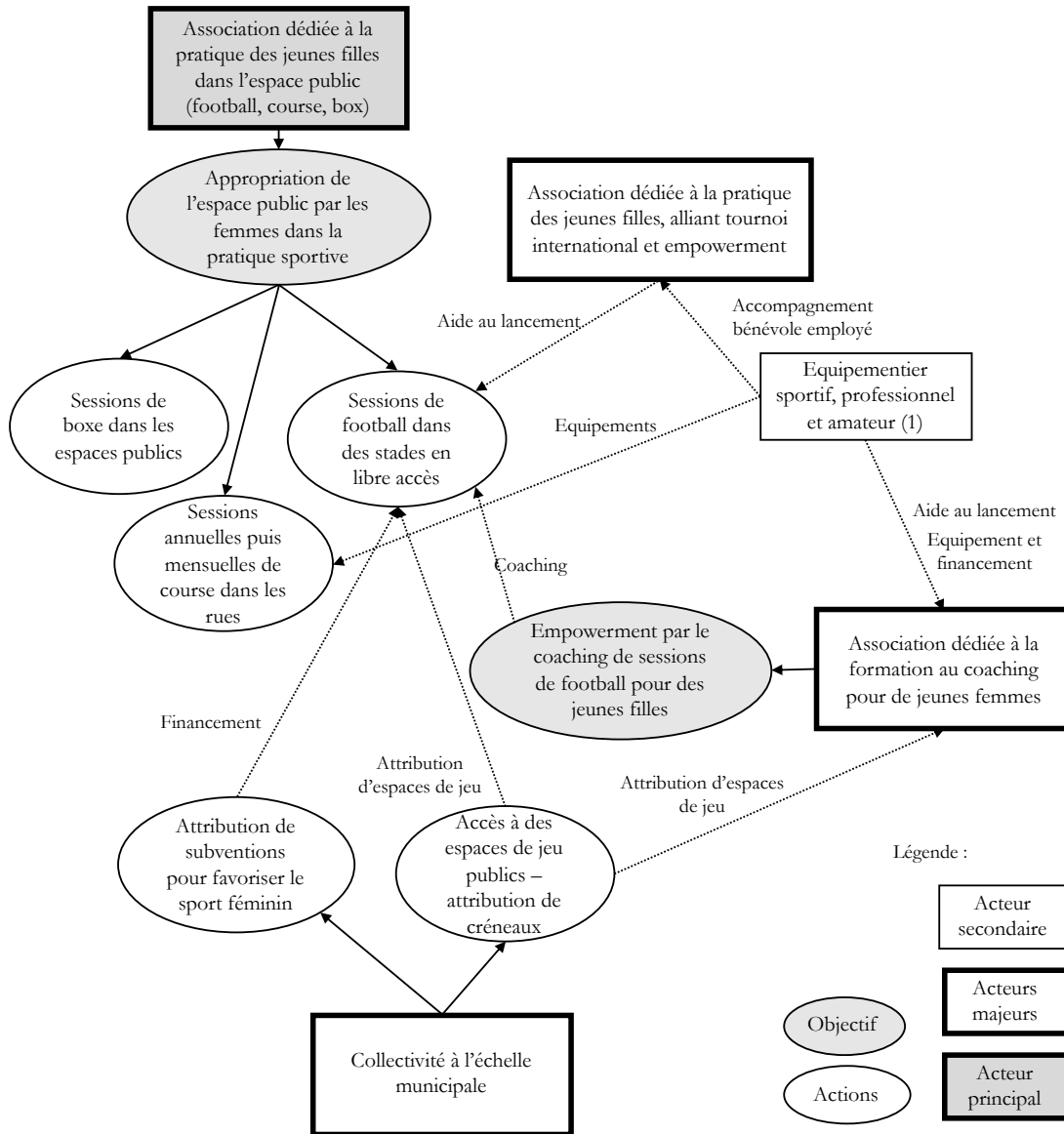


Figure 37 Interactions entre Terrain de championnes et les autres membres du système

1.2.7.2 Filles en foot

Nous nous focalisons à présent sur l'association *Filles en foot* qui présente la particularité d'avoir développé des liens avec une grande variété et un grand nombre d'organisations. Parmi les relations que tisse *Filles en foot*, l'une des premières est un rapprochement avec le club local pour organiser des sessions d'entraînement avec les jeunes filles du club.

« En fait, les filles méritent l'égalité. Sur un terrain de foot, mais aussi en dehors et on a demandé au club ce qui était possible. En fait, on a convenu qu'on allait partir avec treize filles âgées de dix à treize ans. Et qu'on allait les suivre pendant au moins un an. Avec l'ambition de les emmener faire

un tournoi international, quelque part en Europe, une sorte de coupe du monde de jeunes filles. [...] Et après un accueil un peu froid, on a réussi à les [le club de football local] convaincre de travailler ensemble avec le l'idée d'offrir, permettre à des jeunes filles de vivre ce qu'est l'égalité dans le football en fait, de vivre la même chose que les garçons. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Cette relation n'est pas adaptée à la philosophie de *Filles en foot*, notamment en matière de coaching.

« Et justement, dans le travail qu'on a fait avec le club [de la ville], le coach qui est très engagé et qui est très déterminé pour sa section féminine qui fait beaucoup choses, sa pédagogie, nous, d'un point de vue extérieur, voilà, on a essayé de passer le message qu'elle était pas forcément adaptée tout le temps aux jeunes filles. Il utilise des méthodes [qui] marche[nt], avec des garçons peut-être, et pas avec des filles. Et je pense pas que ce soit sexiste de dire ça. C'est que dans tous les cas, il faut adapter son public et des filles ne réagissent pas pareil, de la même façon que les garçons. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

L'association propose de faire participer les jeunes filles à un tournoi international, en prenant en compte les difficultés potentielles pour leurs familles.

« Tournoi international, on dit pas où, on leur a pas dit au début, c'est votre coupe du monde à vous et pour ça ce sera à vous de l'organiser. [...] ce sera à vous de la financer, pardon. Personne ne financera pour vous. On ne veut pas demander trop d'argent à vos parents parce que effectivement [notre ville] c'est quand même des quartiers populaires aussi. La plupart venaient de ces quartiers populaires. On s'était dit, on va essayer de limiter à aller entre cinquante et cent cinquante euros par jeune fille, sachant que souvent c'est des budgets ou qui sont sur du mille, mille cinq cents pour une semaine. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Ce projet nécessitant des fonds importants, le choix a été fait d'accompagner les jeunes filles dans un projet où elles participeraient à l'obtention de fonds auprès de différents acteurs, et seraient formées pour cela.

« Ça a commencé ça en décembre 2019, le 7 décembre 2019 premier atelier avec les filles. Et on a on a, on est parvenu à les emmener à Helsinki du coup début juillet 2021 pour le tournoi. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Le football est alors un prétexte pour créer un programme pédagogique touchant à une diversité d'enjeux et permettant une diversité de rencontres, majoritairement avec des femmes aux parcours divers :

« Le but, nous, c'était de leur ouvrir des opportunités au-delà du football, de leur montrer que voilà y a plein de pistes possibles, au-delà de football, donc tous les mois, on leur faisait un programme pédagogique, un atelier pédagogique où le foot était un prétexte. Donc, après leur entraînement ou avant l'entraînement, hop, on leur. On leur, on les réunissait dans une salle et on leur disait voilà, aujourd'hui y a une thématique. On va faire une thématique je sais pas sur le sur le design aujourd'hui, vous allez designer le maillot de vos rêves que vous voulez porter à Helsinki par exemple au tournoi. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« Après le design, initiation à la photographie. Quand elles ont pitché pareil c'était une initiation au discours, enfin, tout était un prétexte en fait à leur montrer qu'elles sont capables de plein de choses et à montrer y a plein de voies possibles au-delà du football. [...] A côté on a fait d'autres ateliers sur le thème de l'écologie sur écrire un plaidoyer sur le sport féminin avec une députée. Chaque fois en fait, on essayait de faire venir une invitée. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Parmi les partenaires mobilisés par Filles en foot, se trouve l'association Toutes coachs qui coache les jeunes filles. Nicolas nous décrit cette association, justifiant ainsi son intérêt pour cette dernière :

« C'est des initiations sur le rôle d'éducatrice des formations qui sont un peu plus orientées sur le leadership sur gestion d'un groupe féminin que ce que la Fédération propose par exemple, où c'est des formes qui sont assez techniques, de comment gérer une session un peu tactique technique. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

Afin de faire rayonner l'initiative, un documentaire est réalisé avec une réalisatrice. Le documentaire sera diffusé avec une présence politique.

« On est allé dans un lycée professionnel qui a un grand amphithéâtre. Et on a pu faire une projection la première donc, avec les filles, leurs familles, quelques amis, les officiels de la Ville et surtout ceux qui ont bien aidé, donc, la députée, qui nous a supportés depuis le début [...] Et donc on a fait projection, puis après un peu débat, retour des filles sur l'expérience, remise de la Médaille de classement national par la députée aux jeunes filles et à l'association, mot de la ministre et nous on a mis une petite plaque, on a remis un petit cadre au club. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« C'est ce qu'on a fait et après on va sortir le documentaire en ligne. Mais on attendait le bon moment et aussi fallait qu'on clean les droits d'auteur parce que y a une musique dans le documentaire et il fallait qu'on clean ça. Donc là c'est bon on saisit l'occasion du 8 mars pour sortir le documentaire. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

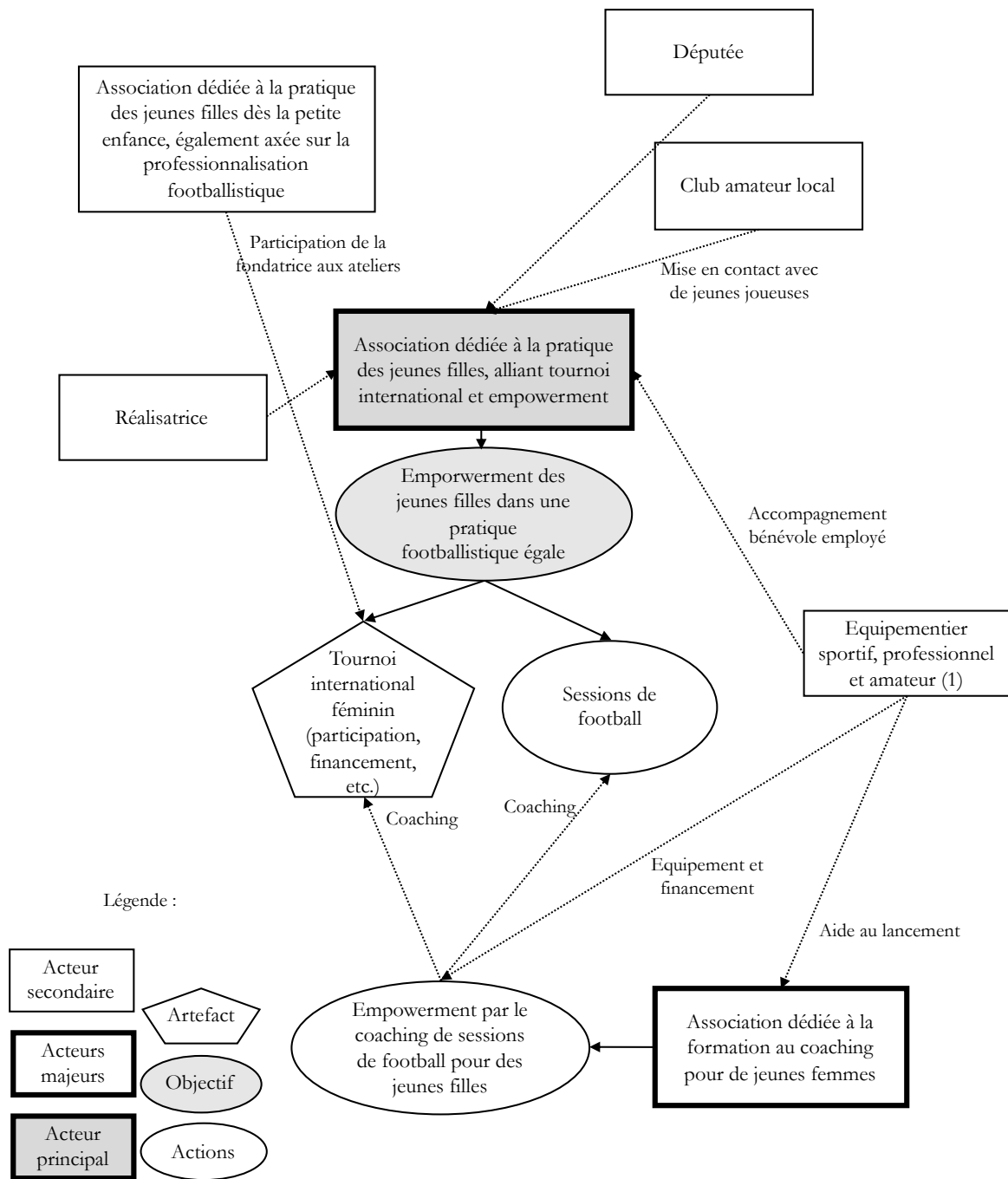


Figure 38 Interactions de Filles en foot dans l'espace de cause

1.3 Un fonctionnement symbiotique ?

Afin d'étudier les dimensions symbiotiques du cas Féminisation du football, dans cette partie, nous nous focalisons sur certaines caractéristiques de la symbiose, et identifions quelques spécificités qui favorisent la symbiose dans cette initiative.

1.3.1 *Un commun multifacette*

Dans l'initiative de féminisation du football, le commun qui constitue la finalité du système, et autour duquel les fonctions s'articulent, est multiple. En effet, dans cette initiative, le commun est constitué de différents accès à la pratique du football féminin, principalement par le biais de l'organisation de sessions de football réservées à des femmes et des jeunes filles. Le commun, en tant qu'accessibilité du football pour les femmes et filles, constitue l'objectif de l'espace de cause où se situent les acteurs. Plusieurs appréhensions de ce même commun se distinguent parmi les acteurs qui, malgré différents objectifs poursuivis, contribuent chacun à lutter pour la féminisation du football.

« On a voulu offrir cette opportunité aux jeunes filles de venir jouer avec nous dans les city stades, au foot, sur des sessions de deux heures, encadrées par des coachs féminines, formées par une association qui s'appelle Toutes coachs. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« On a réussi à les convaincre de travailler ensemble avec l'idée d'offrir, de permettre à des jeunes filles de vivre ce qu'est l'égalité dans le football en fait, de vivre la même chose que les garçons. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« Le foot, il n'y a pas de barrières. Ce n'est pas parce que t'es une fille que tu ne peux pas faire du foot. J'en ai une l'autre jour qui me dit c'est bien comme ça dans la cour, dans la cour de récré, je pourrais aller jouer avec les garçons. Oui, oui, tu peux, tu peux jouer, tu peux jouer avec tout le monde. On veut leur apprendre que c'est normal. On veut leur montrer qu'elles peuvent tout faire. » (Constance, Foot pour toutes, vidéo)

Cette même volonté de féminiser la pratique du football est appréhendée selon différents angles parmi les associations. La figure suivante (Figure 39) illustre ce phénomène.

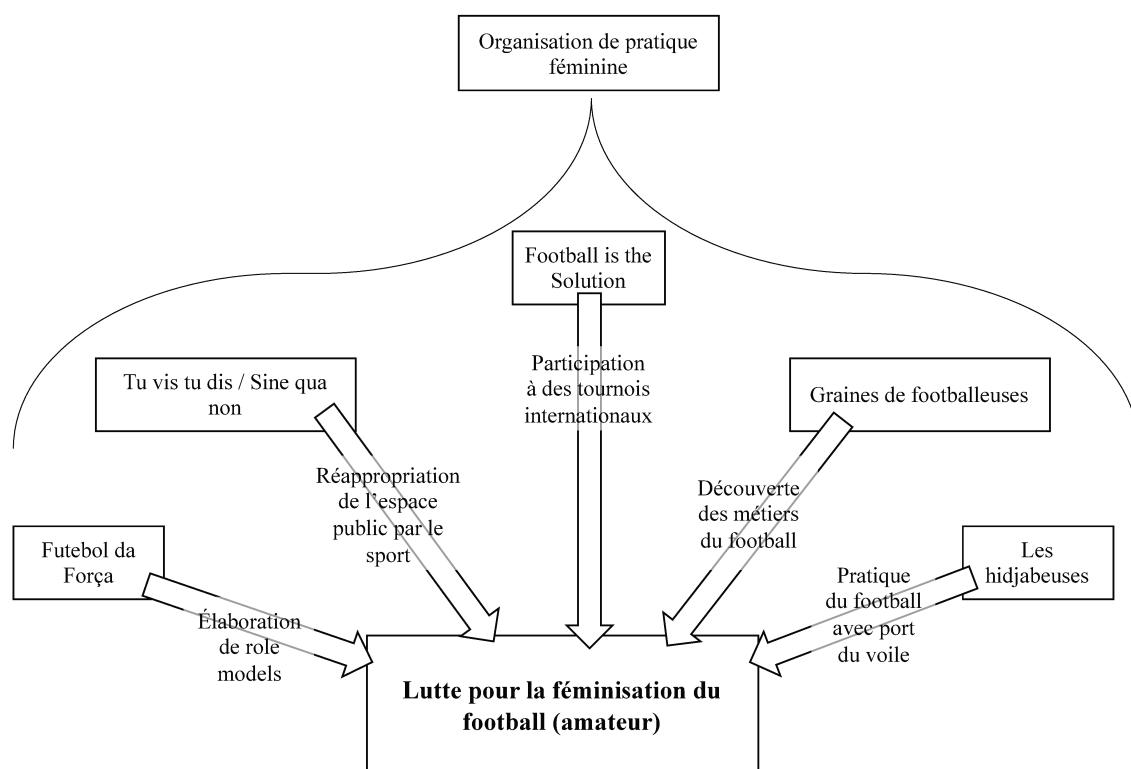


Figure 39 Différentes approches de la féminisation du football

Le commun que constitue la féminisation du football s'agrège, par le biais de ses acteurs, à d'autres espaces de cause. *Terrain de championnes*, lors de ses tournois, invite des associations sur des sujets connexes à intervenir, comme une association engagée sur différents sujets comme le harcèlement de rue.

Les joueuses professionnelles du Club de Football de Grosseville se mobilisent également pour des causes différentes de la féminisation du football :

« Après c'est à titre individuel aussi souvent que les joueuses décident d'être ambassadrices d'une association ou d'une cause ou de fondation. Pour le coup il y en a beaucoup qui le sont, parce qu'elles comprennent qu'à travers leur image d'athlète elles sont aussi des porte-parole et qu'elles doivent véhiculer des messages un peu positifs qui leur tiennent à cœur parce qu'elles doivent être un exemple pour la société, parce que c'est des personnalités publiques donc elles peuvent le faire. Nous, on les aide à travers la fondation du club. On a une fondation au CFG, on peut mettre à disposition des programmes clé en main pour les joueuses. C'est-à-dire qu'elles ont une cause qui leur tient à cœur, les femmes battues, les enfants en Afrique, peu importe la malnutrition, la scolarisation. Et le club, elle

les aide à développer un projet social autour d'elles. Ou alors elles le font à titre individuel. On avait à l'époque Nadia Nadim qui était une réfugiée afghane qui était devenue joueuse de foot professionnelle qui était du coup ambassadrice de l'UNESCO. » (Olivia, Club de Football de Grosseville, entretien)

Nous observons dans cette initiative que chaque acteur se saisit de l'enjeu de féminisation du football de manière légèrement différente. Chaque acteur propose donc quelque chose de spécifique.

1.3.2 La proximité géographique est importante pour cette initiative aux organisations ancrées dans un espace géographique donné

Certaines initiatives du cas Féminisation du football s'inscrivent sur un territoire précis et restreint. Les associations, selon leur taille, ne peuvent couvrir qu'un certain périmètre. Les relations avec des collectivités influencent également leurs choix géographiques. L'association *Terrain de championnes* effectue ses actions dans le nord-est de Grosseville. *Foot pour toutes* se restreint également à quelques arrondissements en particulier. *Filles en foot* s'est situé dans une ville précise et envisageait, au moment de notre entretien, de se rapprocher d'équipes de Grosseville.

« En gros, nous nos actions, elles sont souvent [au nord de la ville] parce que c'est historiquement là-bas qu'on se situe. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

« Le 23 octobre, on organise un mini tournoi octobre rose avec les filles et les mamans de Foot pour toutes au five [...], c'est de quinze heures à dix-sept heures et on essaie de trouver une asso qui pourrait venir faire de la sensibilisation pour octobre rose. Aux petites et à leurs mamans, mais je suis en pleine recherche donc. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

Cette inscription dans un territoire géographique précis conditionne les interactions avec les autres acteurs. En effet, cela implique l'accès à des bénéficiaires proches de ces territoires, mais également des interactions avec les collectivités concernées, et des entreprises et associations évoluant sur ces territoires.

Ainsi, le système que nous observons dans l'espace de cause de la féminisation du football est géographiquement situé.

1.3.3 Utilisation prioritaire des services existants

Le rapport aux services existants varie dans cette initiative-ci. Quand certains acteurs cherchent à s'associer aux acteurs qui les entourent, d'autres préfèrent se focaliser sur leur action individuelle et ne pas s'associer avec d'autres acteurs du système. Les acteurs faisant ce choix ne se tournent pas vers les services existants de l'écosystème pour développer leur projet.

1.3.3.1 Privilégier l'existant

Nous constatons des phénomènes d'utilisation prioritaire de l'existant, notamment en ce qui concerne le coaching : il ne semble pas y avoir de démultiplication des initiatives dans ce domaine, la plupart des associations ont recours à *Toutes coachs*, même si certaines associations disposent également de leurs propres coachs.

Concernant les infrastructures, les associations ne développent pas leurs propres espaces, elles ont recours aux terrains, accessibles librement ou non, qui existent déjà. Elles peuvent s'associer à des entreprises pour y avoir accès ou avoir recours aux systèmes de réservation possibles par le biais des collectivités locales.

Lors de sa création, *Filles en foot* va par exemple se rapprocher du club local existant, pour tenter d'intégrer son projet de féminisation du football au club. Dans la même logique, *Filles en foot*, encore, va chercher à faire participer les jeunes filles à un tournoi international existant et ne va pas créer un tout autre tournoi.

1.3.3.2 Le choix de ne pas avoir recours aux services les plus proches

Malgré un ancrage géographique important, certaines organisations choisissent de ne pas avoir recours aux services existants de l'écosystème le plus proche. En effet, comme évoqué précédemment, *Filles en foot*, malgré un rapprochement initial, se détachera du club local du fait de divergences sur plusieurs points. D'une part, les acteurs nous mentionnent une divergence de point de vue sur la question du port du voile, mais également une méfiance instaurée entre les acteurs. Ainsi, si les relations développées ne s'inscrivent pas dans une réelle perspective de

symbiose, il est possible que les acteurs favorisent le développement de nouvelles activités au détriment de l'utilisation de celles qui existent déjà.

Cette situation nous permet d'identifier une dimension importante des situations de symbiose réunissant différentes organisations : le facteur humain. En effet, malgré des intérêts objectivement complémentaires, des organisations peuvent ne pas travailler ensemble.

1.3.3.3 Le choix de la démultiplication

Dans l'initiative de féminisation du football, certains acteurs abordent la féminisation du football par la démultiplication des initiatives. Malgré tout, ils cherchent à éviter la création de doublons et identifient des angles non traités par les autres initiatives existantes, apportant ainsi une nouvelle fonction au système. Leur ancrage géographique permet de trouver des complémentarités concernant le secteur où ils s'implantent.

« On voulait pas faire quelque chose qui existe déjà. On s'est tourné un peu les méninges et on va essayer de trouver une solution pour montrer que non en fait, les filles méritent l'égalité. Sur un terrain de foot, mais aussi en dehors. [...] Avec l'ambition de les emmener faire un tournoi international, quelque part en Europe, une sorte de coupe du monde de jeunes filles. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Pour le cas de *Filles en foot*, les acteurs décident de lancer une initiative sur la zone géographique d'une ville où un club de football existe et dispose d'une équipe féminine. Estimant les moyens mis à disposition de cette équipe insuffisants, ils tentent de s'associer au club. Cela ne fonctionnera pas sur le long terme et les activités de *Filles en foot* s'ajouteront à celles du club sur le même espace géographique. Par ailleurs, alors que les situations de symbiose peuvent privilégier une attitude économe, nous identifions qu'il est possible dans le cadre d'une symbiose, de développer une approche par le nombre : favoriser le plus possible d'initiatives afin de toucher un maximum de bénéficiaires.

1.3.3.4 Ne pas interagir : un choix privilégié par certains acteurs

Concernant le fait de s'entourer en nouant des relations avec d'autres organisations, nous constatons que deux logiques différentes sont présentes dans cette initiative. Certains acteurs

mettent en avant la volonté de réunir une multiplicité d'acteurs, voire « le plus possible » afin d'aboutir à des actions d'ampleur. D'un autre côté, certains valorisent au contraire le fait de faire les choses soi-même pour les faire « bien » et ne pas diluer l'action, en quelque sorte.

« *Déjà, faisons bien les choses seules. Parce que je pense qu'avant de partager quelque chose, un gros évènement, il faut déjà être bien soi-même et être bien structuré, tu vois ? Encore une fois, nous on s'adresse à un public qui est très sensible. Et encore une fois, c'est très familial notre truc. Donc j'ai pas envie de m'exposer à de potentiels risques. Faut laisser le temps au temps. [...] On a deux ans, on a bien grandi en deux ans, c'est pas la course tu vois. [...] Je préfère vraiment apporter aux gens, avoir moins de filles, c'est souvent mon truc d'ailleurs. Je fais pas en fonction du nombre, je m'en fous du nombre. Je veux juste qu'elles soient bien et accompagnées. C'est trop important pour moi.* » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

Ce verbatim traduit l'idée que le fait d'interagir avec d'autres acteurs peut conduire à des projets d'une ampleur importante, ce qui nécessite une préparation et une maîtrise en amont.

1.3.4 La liberté d'accès à l'espace de cause est relative

La liberté d'accès à l'espace de cause peut être facilitée par un contexte propice au développement de cet espace de cause. Dans cette initiative-ci, les grands évènements sportifs constituent ce type de contexte. La Coupe du Monde 2019 est un évènement que de nombreux acteurs mettent en avant comme un moment propice au développement de nouveaux projets de féminisation du football.

« *Ce qui est vrai, c'est que [à l'époque de la Coupe du Monde de 2019] tu avais un peu tout ce truc de féminisation un peu dans la société où tu avais encore un peu... un peu plus envie de mettre en avant les femmes, les femmes qui font un sport qui est typiquement un peu mis en avant chez les hommes, et qui est un peu la passion.* » (Olivia, Club de Football de Grosseville, entretien)

Cependant, la liberté d'accès à l'espace de cause peut également être contrainte par des difficultés interpersonnelles notamment. Nous présentons l'exemple de *Filles en foot* et de ses relations bloquantes, tant avec le club local, déjà évoquées, qu'avec l'organisme de mécénat de la ville où

l'association s'implante. Suite à une première réunion compliquée, l'organisme de mécénat refusera tout soutien à l'association.

« Les entreprises donnent de l'argent à [une structure qui] redistribue. Sauf que nous, pour une raison très surprenante, [elle] ne veut pas nous soutenir. Ils ont pas apprécié un mail après une rencontre avec la mairie. Super réunion avec les élus mais ils me demandent de faire un débrief, donc je fais un débrief peut-être un peu trop professionnel, où je dis, les next steps pour chacun, ce qu'on s'était dit en réunion et il m'a demandé de mettre les personnes de [cette structure] qui étaient pas présentes dans le meeting dans ce mail et cette personne-là a vu le mail elle a dit « mais c'est qui ces gens, pour qui ils se prennent ? » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

La liberté d'accès à l'espace de cause est relative. En effet, certains acteurs centraux sont dans une situation de rapport de force par rapport aux autres puisqu'ils disposent d'un pouvoir de décision quant à l'accès aux terrains et aux subventions.

« Les associations sont tellement dépendantes des subventions publiques en fait. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Les collectivités locales, les entreprises, ou les autres institutions en mesure d'apporter un soutien matériel et financier aux associations se trouvent dans une situation de domination sur celles-ci. En effet, elles ont la possibilité de choisir à quelle organisation elles accordent leur soutien, dictant ainsi les attentes auxquelles les associations doivent se conformer. Cela limite de fait la liberté d'accès à l'espace de cause. La limitation est particulièrement forte pour cette initiative pour laquelle l'accès à des infrastructures et du matériel est essentiel.

1.3.5 Des acteurs champions favorisent le développement du système

Dans les différentes associations, nous reconnaissons la présence de certains acteurs élaborant de nouveaux liens entre organisations. Ces acteurs, à l'instar des individus champions présents dans les situations de symbioses, créent des liens entre des acteurs existants. Le verbatim suivant illustre une situation de mise en contact de deux organisations par le biais d'un troisième acteur :

« LL : Et est-ce que tu te souviens comment ça s'est fait, le lien avec Foot pour toutes ou pas ?

Olivia : Oui, ça s'est fait par une influenceuse foot que je connais très bien [...] Qui est une super fille aussi, qui a créé ce hashtag-là sur les réseaux qui s'appelait Meuf de Foot. Il y a longtemps, elle les a créés, il y a peut-être dix ans, parce qu'elle était passionnée de foot. Et aujourd'hui, maintenant, c'est quasiment devenu son métier, parce qu'elle fait des plateaux télé. Elle est invitée sur beaucoup d'événements en tant qu'ambassadrice un peu de football en France. » (Olivia, Club de Football de Grosseville, entretien)

De même, par son expérience chez un équipementier, l'un des fondateurs de *Filles en foot* mentionne des liens avec plusieurs acteurs selon ses expériences. Aujourd'hui au sein du système, *Filles en foot* est connecté par des interactions passées ou en cours avec *Toutes coachs*, *Foot pour toutes*, *Terrain de championnes* et *Juno*. Certains de ces liens ont été développés du fait de l'engagement précédent du fondateur chez un équipementier, mais d'autres sont issus de prises de contact dans le cadre du programme d'accompagnement des jeunes filles pour financer leur participation à un tournoi international.

La différence entre les acteurs champions et les autres réside dans la tendance des acteurs champions à développer une multitude d'interactions sous une forme de maillage. Les autres acteurs génèrent plutôt des interactions deux à deux.

1.3.6 Antécédents comme moteurs

Dans l'étude de l'initiative, nous constatons l'influence d'antécédents sur le comportement des acteurs. Certains antécédents génèrent des phénomènes de boucles de rétroaction. Ces antécédents peuvent être professionnels, mais également personnels. Ils peuvent constituer des moteurs positifs par l'accumulation d'une expérience, mais également des moteurs liés à une frustration : un projet n'ayant pas abouti, une discrimination vécue, etc.

En effet, à l'origine de l'association *Filles en foot* se trouve – en partie – la frustration d'un projet non abouti dans une organisation précédente. Par un phénomène de rétroaction, l'un des acteurs réinjecte dans son nouveau projet les connaissances acquises mais non réalisées dans son engagement précédent. Il fait donc éclore son intention précédente, du fait de sa frustration concernant le projet avorté.

« C'est un programme [...] qu'on n'a jamais lancé d'un point de vue communication. Euh, pour des raisons stratégiques internes. On était un peu trop en avance par rapport au siège européen et puis le data marketing était pas sûr de vouloir lancer ça. Moi très frustré. Du coup, j'ai créé à côté mon association aussi pour faire un peu ce que je voulais. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Les antécédents professionnels peuvent donc constituer des moteurs d'actions futures. Nicolas, chez *Juno*, avait travaillé sur un projet de féminisation du football au cours duquel il avait rencontré l'association *Toutes coachs*. Ce projet lui a donné l'envie de développer un projet sur ce sujet (Figure 40).

« C'est autant de barrières qu'on a identifiées. Moi pour le coup, j'avais identifié, et ça peut être une piste pour la suite. Moi, je travaillais chez Juno. Là je viens de partir de chez Juno, mais j'ai fait 8 ans chez Juno et j'ai travaillé notamment sur la partie football et foot féminin. Et dans ce cadre-là, j'ai monté un programme pareil où on essaie de combattre les barrières qui empêchaient les filles de commencer le football. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

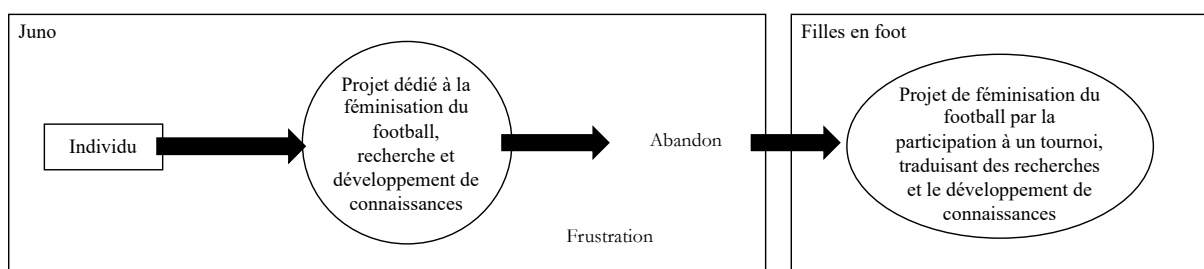


Figure 40 Parcours exemple de Nicolas, de chez Juno à la création de Filles en foot

De la même manière, les collectivités permettent à des acteurs de transformer leurs connaissances acquises précédemment en politiques publiques.

« En 2012 j'ai fait un rapport sur ces questions. J'ai remis les pendules à l'heure et proposé un vrai plan à l'État. Je parlais aussi des violences sexuelles, je parlais de plein de sujets. Évidemment, l'état l'a enterré pour ne pas le mettre en... parce que j'allais loin et donc ce que moi je proposais, je le mets en place. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

Les antécédents, au-delà d'être des moteurs, peuvent également constituer des facteurs de légitimité pour des actions futures. Les verbatims ci-dessous concernent des acteurs impliqués de différentes manières dans des collectivités. Les premiers expliquent l'importance de leurs engagements professionnels précédents.

« Moi, personnellement, j'ai fait des rapports dessus, enfin je peux pas parler de mon métier donc je suis obligé de ne pas vous en parler, mais je vous dis Off je suis inspecteur, j'étais inspecteur général de l'éducation, Jeunesse et sport. Je suis inspecteur général de l'éducation, sport et recherche. C'est les corps de contrôle de l'État et à l'époque, [...] on a fusionné il y a deux ans, en 2020 avec l'éducation nationale. En 2012 j'ai fait un rapport sur ces questions. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

« Alors évidemment, quand j'étais en direction départementale en Bretagne, je voyais bien les enjeux sur le sport féminin ou autre, mais j'avais pas forcément à y travailler, sauf un peu dans les relations avec tous les acteurs départementaux. Parce que j'étais en direction départementale du sport, mais c'est quand je suis arrivée cheffe de Bureau en fait, en 2014, le bureau éthique sportive, lutte contre les discriminations. Là, vraiment, c'était en plein quoi. C'était au moment où on a mis en place les Plans de féminisation en plus, donc. » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)

Les engagements bénévoles dans la filière sportive constituent une base de connaissances apportant de la légitimité également.

« Moi je parle handball parce que c'est mon sport et que je le connais » (Mélanie, Mairie de Grosseville, entretien)

« Je suis arbitre national, j'entraîne deux groupes, un de tout petits, donc là c'est mixte et forcément un groupe de filles des U16. J'ai deux filles, les deux jouent au handball et je suis et à la Commission des jeunes arbitres dans mon département et au bureau, directeur du comité [du département voisin]. [...] comment ils appellent ça le ? Pour l'intégrité régionale, pour tout ce qui est violence dans sa globalité sur [la région]. » (Mélanie, Mairie de Grosseville, entretien)

Enfin, les expériences personnelles constituent également des facteurs de motivation.

« [...] mon expérience perso où j'ai joué au foot depuis mes cinq ans. Effectivement, et le foot féminin c'était vraiment à la marge quoi. Je me souviens que parfois on voyait une fille dans l'équipe adverse et c'était tout et souvent après, ça arrivait à treize ans. En fait, là où les filles peuvent plus jouer avec les garçons, bah ça s'arrête et voilà. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« Mais je pense que ça m'a vraiment pesé. Tu vois et qu'en fait, j'ai juste intériorisé tous les préjugés et j'ai arrêté quelque chose, pas parce que j'avais vraiment envie d'arrêter mais juste parce que les gens avaient envie que j'arrête tu vois ou avaient un futur tout tracé pour moi. Ils me disaient des choses que j'étais pas prête à entendre à l'âge de treize ans tu vois ?

Et du coup en fait pendant dix ans. Enfin sept, dix ans, j'ai pas fait de foot, je suis arrivée à Paris, j'ai fait ma classe prépa, mon école et tout, puis je suis arrivée en stage à Paris et en fait je suis tombée dans une entreprise où les mecs jouaient au foot, tu vois ? Et moi j'ai tout de suite dit Ah bah je kiffe le foot, c'est trop cool mais en fait, j'étais la seule fille qui jouait, donc tu vois, c'est typiquement des remarques qu'on retrouve souvent, C'est : Ah mais tu joues ? Bah j'espère que tu joues bien, tu vois ? Ah mais on va voir comment tu joues et avec toute l'humilité que j'ai en vrai, je pense que je me débrouille. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

Ainsi, les antécédents, professionnels comme personnels, constituent des moteurs d'action pour les acteurs. L'expérience emmagasinée, qu'il s'agisse de projets précédents aboutis ou non, ou de vécu du terrain de football, est réinjectée dans les projets des acteurs de féminisation du football.

1.3.7 Une gouvernance implicite par le biais de l'attribution de soutien financier et matériel

Pour l'initiative de féminisation du football, nous n'identifions pas d'organe de gouvernance à proprement parler. En effet, aucun acteur ne paraît pouvoir décider ou non de l'existence d'une initiative ou d'une association. Cependant, il est non négligeable que certains acteurs disposent d'un pouvoir sur d'autres : celui d'attribuer ou non des subventions et du soutien matériel.

Les modalités de gouvernance existantes sont liées à des subventions. Par exemple, les subventions régionales impliquent une évaluation – dont le dispositif est en cours de développement au moment de notre entretien – du respect des conditions, notamment en matière de pratique féminine. Par ailleurs, certaines subventions régionales sont conditionnées à

la présence de sessions féminines. La Mairie de Grosseville, si elle préconise la pratique féminine, ne conditionne pas les subventions à cela.

Par ailleurs, les subventions ou programmes dans lesquels les associations s'inscrivent leur apportent également une certaine visibilité. Le verbatim suivant, que nous avons déjà présenté dans l'analyse, traduit le fait que notre interlocutrice présuppose que nous connaissons l'association dont elle fait partie du fait d'un appel à projet gagné. Cela nous pousse à envisager que les soutiens financiers peuvent structurer le système en valorisant certains acteurs plutôt que d'autres.

« On a gagné un appel à projet. C'est peut-être pour ça que la Mairie de Grosseville t'a parlé de nous, l'année dernière. On a de nouveau été lauréates cette année, ça s'appelle Grosseville Sportive. »
(Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Ainsi, même s'il n'existe pas de modalité de gouvernance orchestratrice du système, certains acteurs disposent d'un pouvoir sur les autres par l'attribution des moyens.

1.3.8 Inscription dans des relations préexistantes et futures

Nous avons mentionné l'importance des antécédents dans la constitution des initiatives. Ceux-ci préexistent aux initiatives. Cependant, les initiatives évoluant, les relations établies en début d'initiative peuvent également avoir une influence sur la suite. Une fois les relations entamées, elles constituent des antécédents pour les choix de relations futures. Par ailleurs, le fait d'entretenir des relations avec un équipementier va avoir tendance à rendre difficiles les interactions avec un autre.

Les interactions symbiotiques identifiées dans l'initiative de féminisation du football s'inscrivent dans un contexte spécifique. Les institutions de la filière sportive disposent chacune d'un certain cahier des charges, dictant leurs responsabilités propres. En effet, chaque acteur dispose de responsabilités et de la possibilité d'allouer des subventions selon ses propres critères. Les verbatims suivants illustrent le périmètre des responsabilités de différents types d'acteurs.

« Chaque entité va avoir ses responsabilités, donc par exemple le comité, il va être dans l'organisation de son département uniquement, il ira jamais voir à l'extérieur, [...] En fait, chaque comité a son organisation propre. Et après, la Ligue va organiser tout ce qui est en gros régional et après y a la fédé qui va organiser tout ce qui est sur le territoire dans sa globalité. » (Mélanie, Mairie de Grosseville, entretien)

« Je travaille de manière étroite avec les têtes de réseaux régionaux du mouvement sportif, c'est-à-dire les ligues et les comités régionaux. Ce sont ces ligues et ces comités régionaux qui ont le pouvoir disciplinaire. Ce sont eux qui peuvent donner des impulsions aux comités départementaux et aux clubs. C'est à travers eux qu'on fait de la formation, c'est leurs compétences et c'est à travers eux qu'on mène aussi des opérations de développement du sport. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

« Ah oui, mais ça, c'est des questions que vous pourrez poser à Évelyne Ciriégi, la présidente d'une institution sportive régionale. Parce qu'elle, elle a mis en place des choses pour favoriser la mixité ou pour favoriser le sport féminin. » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)

Les collectivités reconduisant les appels à projets qu'elles proposent, il arrive qu'une association voie son accompagnement reconduit avec la même collectivité, pérennisant ainsi les liens de subventions.

Les relations nouées dans le cadre des initiatives peuvent se poursuivre une fois l'initiative terminée, ce qui implique une pérennité des relations, notamment en ce qui concerne les bénéficiaires. Par exemple, les relations se poursuivent après le tournoi entre l'association Filles en foot et les participantes. De la même manière, dans le cadre de leurs activités, les jeunes filles ont rencontré la fondatrice de *Foot pour toutes*, ainsi certaines jouent dorénavant dans cette association-ci, pérennisant le lien créé lors de l'atelier.

« Et nous, en parallèle, on a monté un programme, on a prolongé le programme avec les filles, les treize filles qui maintenant ne jouent plus toutes [dans la ville]. Elles se sont un peu éparpillées. On leur propose à [toutes les] vacances scolaires, de se revoir, de se réunir et de faire des sessions collectives avec une coach, une coach pro de vie. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« Donc on garde un lien avec elles et après on va proposer d'autres activités de type aller voir un match de l'équipe de France féminine ou du Club de Football de Grosseville féminine ? On a toujours envie de les emmener sur un plateau de télé parce qu'en fait notre parrain du projet, était aussi [...] un ancien joueur qui est maintenant commentateur [...]. L'idée c'est quand même que ce serait bien qu'on puisse, et notamment autour du lancement du documentaire, qu'on puisse faire un plateau télé où les filles puissent prendre la parole et s'exprimer sur leur documentaire. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Les relations entre acteurs sont influencées par leurs interactions antérieures et par le périmètre de leurs responsabilités qui se matérialise également par des relations développées auparavant.

1.3.9 Artefacts agrégateurs de contributions

Nous identifions que l'initiative de féminisation du football présente différents artefacts agrégateurs d'acteurs et de fonctions. Les événements sportifs constituent la majorité des artefacts de cette initiative. Néanmoins le terrain de football est également un artefact central.

Le verbatim suivant illustre le fait que les événements sportifs de manière générale, ici les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, constituent des moments propices aux échanges entre acteurs. Ces événements poussent les institutions à mobiliser les associations locales.

« La mairie de Grosseville nous a beaucoup accompagnés à nos débuts et elle continue parfois. Enfin, on est toujours en contact et surtout à l'approche des JO 2024. Il y a beaucoup d'actions comme vous le savez, en faveur de la promotion de la féminisation de l'espace public et du sport féminin. Du coup c'est vrai qu'on est amené à collaborer avec des collectifs comme les Hidjabeuses. » (Fatou, Toutes coaches, entretien)

1.3.9.1 Les événements sportifs comme artefacts

La Coupe du Monde 2019 est un événement important pour le milieu du football féminin, qui semble avoir été un catalyseur à différents niveaux. La plupart des acteurs rencontrés ont mentionné cet événement, ou du moins, se sont positionnés par rapport à ce dernier.

Tout d'abord, la Coupe du Monde constitue une opportunité médiatique. De nombreux projets se créent en vue du lancement d'un grand évènement sportif.

« On voit très bien arriver ce qui s'est passé : c'était la Coupe du monde féminine en France, donc élan de communication de tous les partenaires, toutes les organisations, fédérations, etc. [...] Je suis arrivé juste avant la Coupe du monde 2019 dans ce rôle. L'idée de Juno, c'était de dire qu'on va pas juste faire une communication One shot sur la Coupe du monde féminine en France et basta. C'est de résoudre vraiment des problèmes structurels et qui empêchent le développement du foot féminin. »

(Nicolas, Filles en foot pour son rôle chez Juno, entretien)

« Quand on a lancé Toutes coachs en France en 2019 à l'occasion de la Coupe du Monde 2019 [...] on a décidé de surfer sur la vague en amont et pendant et après, on n'a pas forcément assisté à des actions organisées dans le cadre de la Coupe du monde ou autre, on est allé voir un ou deux matchs avec la première génération de coachs qui a été formé. » (Fatou, Toutes coachs, entretien)

Les évènements sportifs de grande ampleur comme la Coupe du Monde 2019 génèrent des mesures élaborées pour valoriser les initiatives ayant eu lieu lors de l'évènement.

« Enfin pour le foot féminin, pour la place des femmes, pour l'égalité des genres et minimiser l'impact environnemental, mais aussi pour l'insertion. » (Imane, Place au jeu, à propos de son ancien poste à la Fédération Française de Football, entretien)

« [à propos de la coupe du monde] Parce que déjà en termes d'intérêt de la part des médias de la part des entités publiques. Enfin, il y a eu un engouement qui a créé plus d'intérêt, porté de la part de différentes parties prenantes aussi, plus de financement. Faut pas se le cacher. » (Fatou, Toutes coachs, entretien)

Nous décrivons les interactions autour de l'artefact Coupe du Monde dans le schéma suivant (Figure 41).

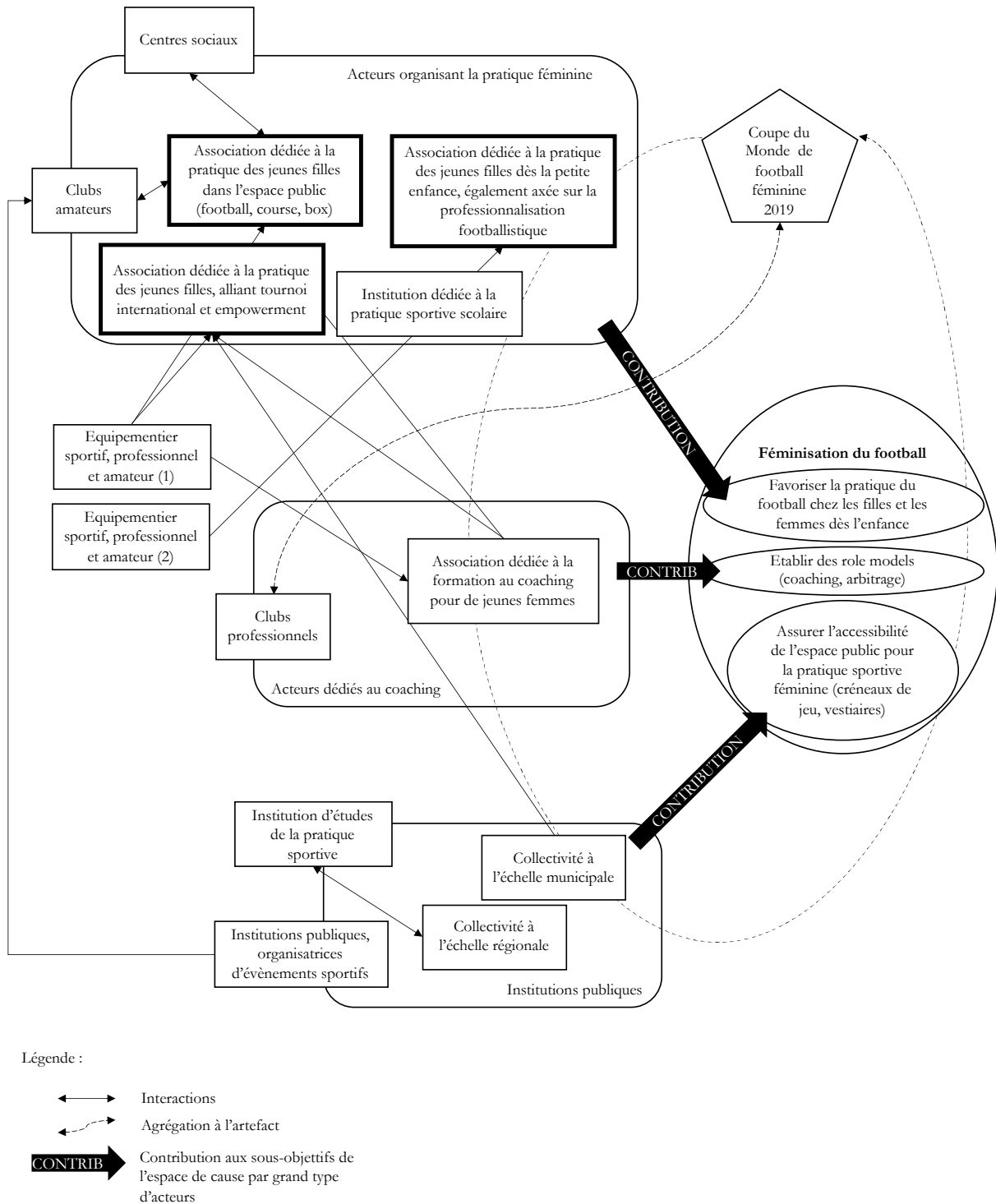


Figure 41 Coupe du Monde comme artefact favorisant les initiatives

De la même manière que la Coupe du Monde, les Jeux Olympiques de 2024, en préparation lors de nos entretiens, constituent un artefact.

« On a demandé dans le cadre des conventions pluriannuelles qu'on a avec les ligues et les comités régionaux, pour la première fois, là sur l'olympiade 2021-2024. On leur a demandé des plans de développement des pratiques sportives sur certains publics cibles, un plan pour le sport et le handicap, un plan de féminisation, mais aussi des plans de prévention un peu globaux sur les luttes contre les discriminations], sur les violences sexuelles, la radicalisation et on leur a dit, vous avez 4 ans pour aborder ces sujets, pas forcément tous en même temps. Et puis on fera une évaluation à mi-parcours, donc on doit le faire là début 2023 pour voir comment on peut vous accompagner, mais l'obligation de résultat, elle est, elle va être, ça va être compliqué. » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)

« Nous avons des conventions pluriannuelles, effectivement, de conventions sur l'Olympiade, ce sont des conventions d'objectifs et de moyens, c'est-à-dire qu'on leur fixe des objectifs, on leur donne les moyens de le faire. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Ici, les Jeux Olympiques 2024 constituent une occasion de faire évoluer les pratiques dans les instances sportives. Les acteurs concernés par ces mesures constituent la filière sportive. Il est possible que les associations soient également mobilisées pour les Jeux Olympiques, cependant, nos entretiens se sont tenus trop en amont pour que des données soient collectées à ce sujet.

Les labels et les chartes constituent aussi des artefacts. Il s'agit alors d'artefacts symboliques. Les acteurs pourront communiquer à leur sujet mais ils n'ont pas d'existence matérielle. Nous l'identifions à la manière dont les acteurs peuvent parler de ces reconnaissances comme des moteurs d'action.

« Nous travaillons sur les labels féminins pour aider les associations à, euh, à poursuivre leur développement. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

« D'ailleurs, nous avons une charte, une charte éthique où cette question de femmes et d'hommes est fait partie de cet ADN. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Les labels et chartes constituent des moteurs à l'évolution des pratiques en faveur de la féminisation du sport en général et du football.

1.3.9.2 Le terrain de football comme artefact lieu physique

Nous identifions que le terrain de football constitue lui-même un artefact qui permet la rencontre entre les associations dédiées à la pratique du football féminin, des associations sur des sujets connexes, des centres sociaux, ou les habitants des quartiers où les séances de football ont lieu.

Les infrastructures qui entourent les terrains permettent aux associations et aux collectivités de communiquer sur leurs initiatives de féminisation afin de sensibiliser les autres usager • ère • s de ces lieux.

Certaines associations comme *Terrain de championnes* cherchent à attirer des participantes directement sur le terrain, il constitue donc un artefact permettant la rencontre. Par ailleurs, sans terrain, la pratique encadrée n'a pas lieu d'être. L'une des actions de *Filles en foot* est d'aller occuper les terrains pour permettre la pratique de groupes féminins pendant quelques heures.

Cet artefact est le théâtre d'une incarnation du changement social visé par les acteurs de la symbiose. En effet, l'occupation du terrain par des jeunes filles bouleverse les habitudes selon lesquelles les garçons occupent le terrain pendant que les jeunes filles regardent sur le bord.

Je suis sur le bord du terrain et derrière moi, un groupe de jeunes garçons est assis sur l'un des agrès du skate-park, voisin du terrain. Ils commentent le jeu des jeunes filles sur le terrain. Elles font des exercices les unes après les autres, et ils commentent leurs performances. (Notes d'observation lors d'une séance de football)

L'artefact que constitue le terrain est aussi celui de la rencontre entre les bénéficiaires et les acteurs qui bénéficient de l'enclosure habituelle : les garçons et les hommes occupent habituellement cet espace.

1.3.9.3 Synthèse des différents artefacts

Dans l'initiative de féminisation du football, nous identifions que les artefacts sont tous reliés à la base aux institutions publiques, qu'elles en soient propriétaires (terrains) ou qu'elles possèdent un rôle décisionnaire (labels et événements). Ainsi, les différents artefacts favorisent les échanges

entre acteurs, incluant systématiquement les collectivités locales ou institutions publiques (Figure 42).

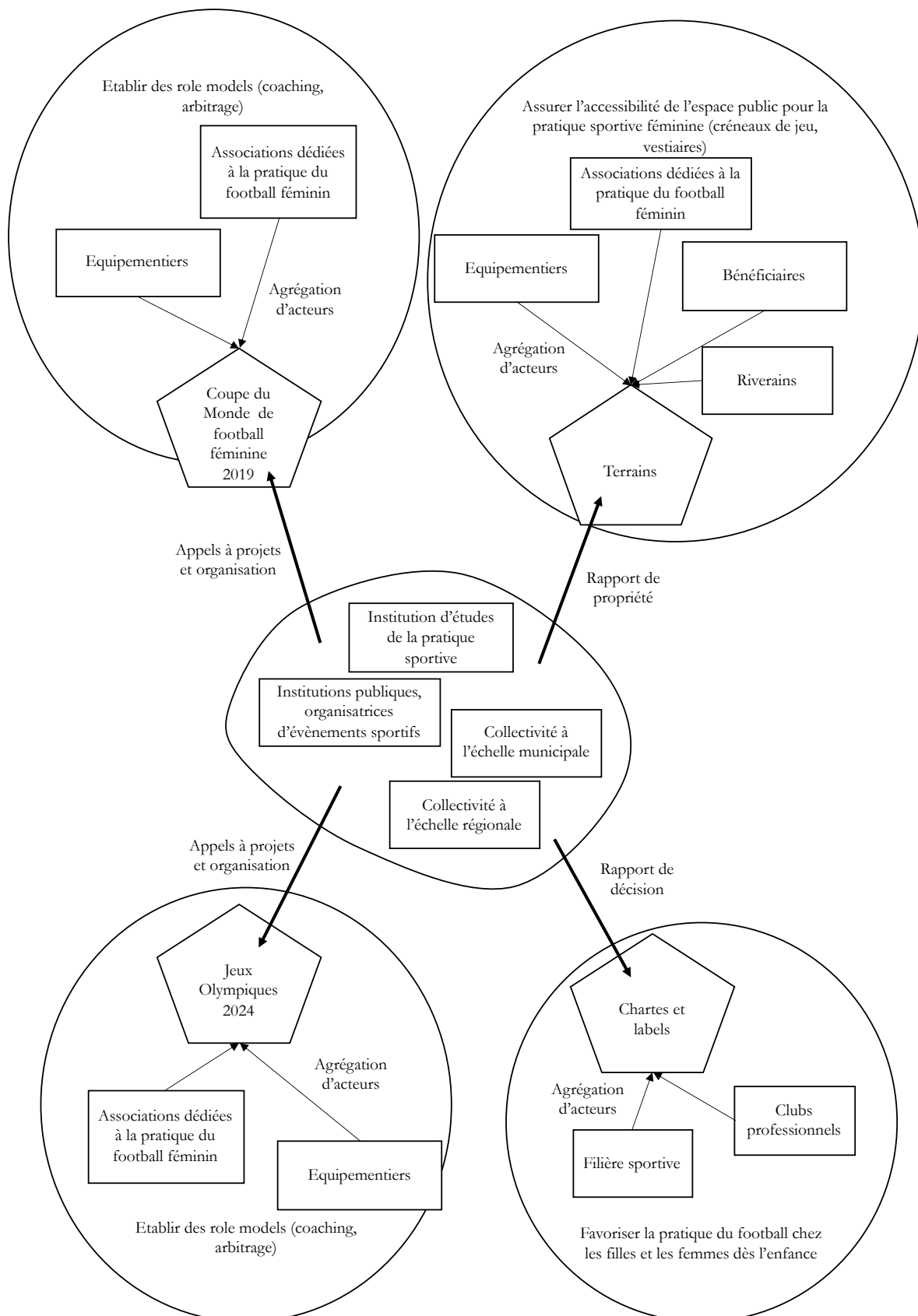


Figure 42 Synthèse des différents artefacts

1.3.10 *Information, médias, sensibilisation*

Dans l'initiative de féminisation du football, nous constatons que l'information occupe une place importante. Certains acteurs ont pour responsabilité de la produire, comme les institutions dédiées au sport et à l'urbanisme, d'autres comme les collectivités locales, ont la possibilité de s'en saisir afin de mettre en œuvre des changements politiques avec des implications sur les subventions. Par exemple, il est possible pour les collectivités de conditionner des subventions à la présence d'équipes ou créneaux féminins dans les clubs. Enfin, les associations définissent leurs projets en fonction des connaissances que leurs membres acquièrent au sujet de la féminisation du football, soit par un travail de documentation, soit par l'expérience.

Les verbatims suivants illustrent la documentation effectuée par les membres de *Filles en foot* et *Terrain de championnes*.

« Au bout de ça, forcément, ben j'ai pu me documenter, j'ai été nourri aussi d'informations. Moi j'ai bien gratté ce sujet-là et du coup j'ai pu un peu éveiller le reste de l'équipe sur ce sujet-là. Après, on a complété, nous sur le terrain [...], on a posé plein de questions aux filles, on a commencé par plein d'interviews, des vidéos, des filles, on leur pose plein de questions, est-ce que c'est normal les inégalités, qu'est-ce que tu ressens, comment tu vois plus tard... donc ça nous a aussi nourri localement. Mais y avait ces deux, ces deux sources, effectivement, moi tout ce que j'ai pu... Enfin, j'ai pu être sensibilisé à plein de barrières via... plein d'obstacles, Via mon ancien rôle chez Juno et en même temps j'avais le terrain, quoi. Donc ça, c'était, c'était important d'avoir les deux et je sais pas. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« Je peux te retrouver les chiffres et je te les donnerai, y a des études qui existent d'une part, et d'autre part y a nos yeux, tout simplement dans la course on est plusieurs à pratiquer la course à pied et il suffit de passer devant les city et de faire le constat. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

La connaissance sur les enjeux de féminisation du sport peut aussi être obtenue par des expériences précédentes, nourrissant les antécédents précédemment abordés.

« Donc voilà et donc moi j'étais en charge donc de développer ce projet localement à Grosseville où Juno allait prendre la parole et dire voilà, Juno contribue au développement du foot féminin et donc

là on a fait plusieurs recherches, comprendre, qu'est-ce qui empêchait le foot féminin. Et après plusieurs rencontres d'associations, d'expertes, voilà, enfin de joueuses. En fait, on a écouté, vraiment comme on fait une campagne marketing, on écoute le consommateur. Bah là pareil, on a écouté en fait les jeunes filles pour comprendre... Ça, c'est clé pour après adresser mon message et mettre en place un bon programme. Et on a listé plein de barrières, culturelles, économiques, plus ouais mentales, d'éducation, familiales, voilà plein de choses. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Pour leur production de connaissances, les institutions sont reconnues par les différents acteurs comme des références à mobiliser.

« [À propos d'études] je pense que le Centre en a. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« Non mais on a un [institut] qui est financé par la région, [...]. Mais au-delà de ça, on sait très bien les taux de féminisation, ce qu'ils sont. Et on le sait très bien aussi à travers les équipements, quand ils demandent de les rénover, on voit le projet. Donc s'ils ne parlent pas de vestiaire féminin, on sait qu'il y a quelque chose qui colle pas. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Les collectivités font un réel effort de suivi de la pratique féminine à travers des chiffres, leur permettant de connaître l'état des lieux de la pratique dans leur périmètre géographique.

« Comment sait-on ? Beh, avec les licences, les licences permettent de savoir combien d'hommes et combien de femmes sont licenciés. Vous êtes obligé de renseigner votre sexe, et donner un certain nombre d'éléments. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

1.4 Modélisation de la symbiose féministe du cas Féminisation du football

Dans l'analyse du cas Féminisation du football, nous identifions un espace de cause dédié à l'enjeu de féminisation du football. Nous prenons en compte quatre types d'acteurs principaux : les associations œuvrant opérationnellement à la féminisation du football par l'organisation de séances de football pour les femmes et les filles, ainsi que les associations dédiées à la féminisation du coaching. Ensuite, nous identifions les acteurs institutionnels regroupant les collectivités

locales, les médias, les acteurs industriels. Ils contribuent la plupart du temps indirectement par le soutien qu'ils apportent aux associations, ou la mise en avant d'activités de féminisation du football. Les institutions dédiées au sport ou à sa féminisation font également partie de l'espace de cause. Ils sont décisionnaires dans des instances spécifiques, et peuvent notamment attribuer des subventions, comme les collectivités peuvent le faire. Enfin, les entreprises (équipementiers, clubs professionnels) se positionnent également sur l'espace de cause. Ils donnent de la visibilité au football féminin, développent des équipements ou rémunèrent des joueuses de leurs équipes. Ils apportent aussi un soutien aux associations par des marrainages ou du don de matériel.

Tous ces acteurs évoluent dans cet espace où de l'information est produite sur la féminisation du football. Cette information peut constituer le moteur de leur action. À ce moteur s'ajoute les potentiels antécédents professionnels et personnels des individus évoluant dans ces organisations. Les différents acteurs entretiennent des relations à bénéfices réciproques qui peuvent se nouer autour d'artefacts agrégateurs comme le terrain de football, de grands événements sportifs, ou encore des chartes ou labels reconnaissant leur engagement pour la féminisation du football. Les contributions de ces différents acteurs viennent participer à la lutte pour la féminisation du football de différentes manières (Figure 43).

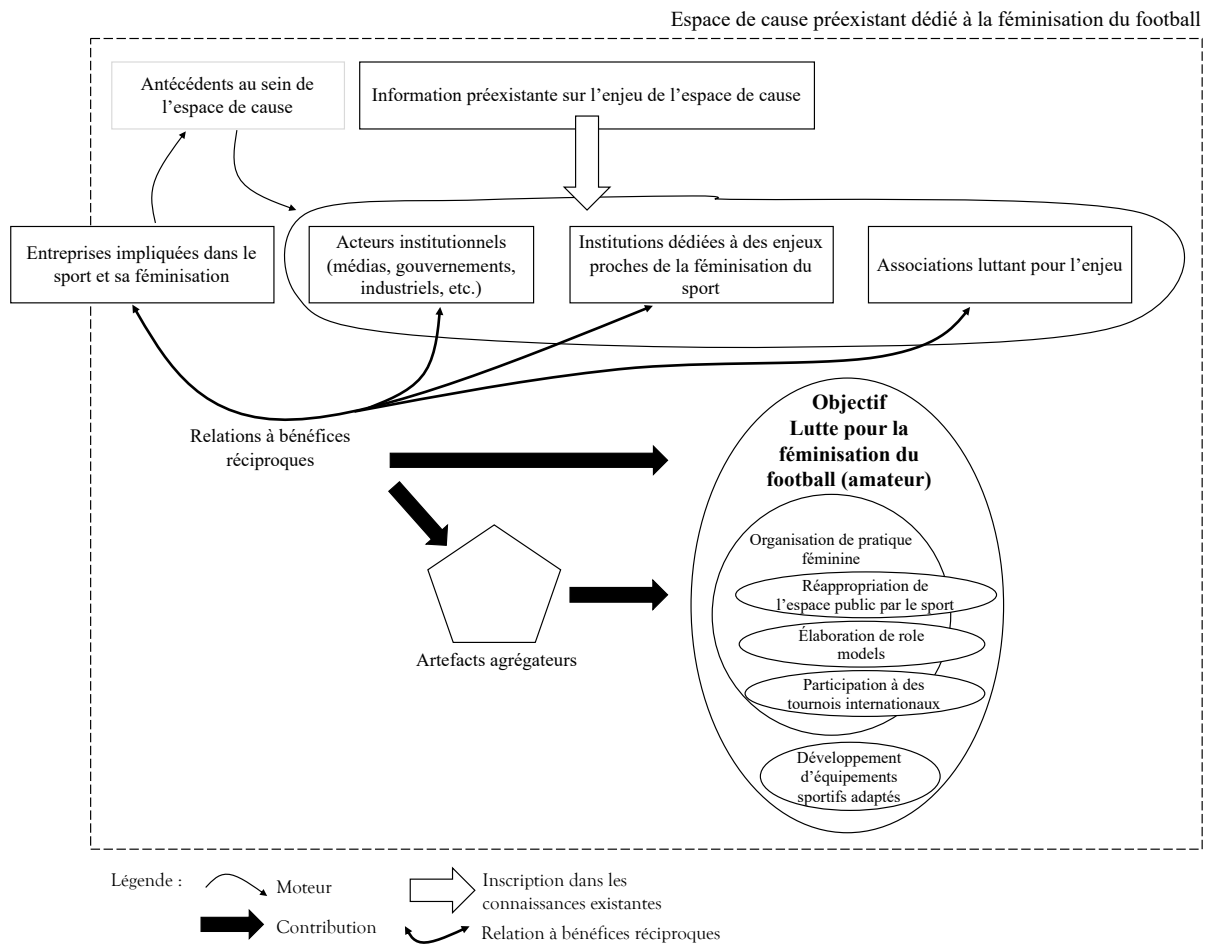


Figure 43 Modélisation de la symbiose féministe, cas Féminisation du football

2 Initiative de création et diffusion de connaissance féministe

Initiative de création et diffusion de connaissance féministe	
<p>Cette initiative se focalise sur un réseau d'acteurs orchestré par une association et auprès desquels elle crée et diffuse des connaissances féministes (rapports, formations, accompagnement), tout en favorisant des échanges et partages d'expérience. Les membres de ce réseau ont accès à des formations sous différents formats, des ressources féministes, ainsi que des moments de rencontre.</p>	
<p><u>Types d'acteurs impliqués :</u></p> <pre> graph TD A[Association orchestratrice du réseau] --> B(()) subgraph C [] direction TB B --- D[Collectivités locales] B --- E[Associations] B --- F[Syndicats] B --- G[Éducation nationale] end C --> H[Illustratrices] </pre>	<p><u>Spécificités du cas :</u></p> <p>Cette initiative présente un réseau orchestré et planifié. Nous pouvons y observer des mécanismes d'orchestration spécifiques. De plus, nous avons eu un accès privilégié à ce cas en côtoyant les employé•e•s du Centre de manière plus ou moins quotidienne et en assistant à des réunions d'équipe nous donnant une vue d'ensemble de ses activités.</p>

Figure 44 Résumé de l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes

L'initiative de création et diffusion de connaissances féministes illustre une situation d'orchestration de réseau par un acteur central. Cela présente des spécificités en matière de mécanismes symbiotiques. Le réseau constitué est en lui-même un artefact permettant d'agréger les contributions de différents acteurs. Il forme un système d'acteurs conservant une ouverture sur l'extérieur, notamment pour des événements ou communications mettant en avant les bonnes pratiques à adopter et diffuser. Des dispositifs favorisent les synergies entre les acteurs au sein du réseau, mais également avec l'extérieur. Le réseau est organisé de sorte que les connaissances développées en interne, ou identifiées à l'extérieur, soient transformées en différentes modalités : rapports, formations, accompagnements, afin d'être diffusées en fonction des besoins aux acteurs du réseau, voire à l'extérieur.

2.1 Situation dans l'espace de cause de l'égalité femmes-hommes sur les territoires

L'espace de cause étudié dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes est consacré à la mise en œuvre de politiques publiques d'égalité femmes-hommes. Il vise également à déployer des actions en faveur de l'égalité par divers acteurs ancrés dans des territoires spécifiques.

Nous utilisons la terminologie « égalité femmes-hommes » dans ce cas puisqu'elle correspond à celle utilisée par les acteurs de terrain. Nommer l'égalité de genre comme « égalité femmes-hommes » renvoie à une approche binaire de la question, ignorant les enjeux rencontrés par les minorités de genre telles que les personnes transgenre ou non-binaires par exemple. Si ces situations ne sont pas nécessairement exclues des considérations des acteurs de l'espace de cause, elles ont été très peu abordées dans ce cas.

L'espace de cause étudié dans cette initiative est celui de la promotion de l'égalité de genre, et de la mise en œuvre d'actions en ce sens sur un territoire donné. La cause partagée est la lutte contre des inégalités de genre structurelles qui peuvent être combattues par des politiques publiques, et de l'accompagnement des populations sur différents enjeux spécifiques.

2.1.1 *Le commun au cœur de l'espace de cause*

L'espace de cause dédié à la promotion de l'égalité de genre trouve son origine dans les inégalités de genre structurelles de notre société, avec pour but de les réduire. Cependant, afin de lutter contre les inégalités de genre, il est nécessaire de les rendre visible par de la connaissance, de faire prendre conscience de ces inégalités à la population et d'y proposer des solutions. De ce fait, cet espace de cause vise à produire un commun particulier : des connaissances féministes. Comme il s'agit d'un commun de la connaissance, il n'est pas épuisable, ainsi la connaissance féministe peut être largement diffusée. Ce commun que constitue la connaissance féministe résulte d'un effort de *commoning* : celui de créer et diffuser cette connaissance. Cela peut passer par le biais de communautés qui peuvent créer, utiliser et diffuser la connaissance féministe. Le manque de connaissances créées au sujet des enjeux féministes et leur faible diffusion constituent une

enclosure puisque cela freine l'accès à ces connaissances. Créer et diffuser des connaissances féministes contribue à lutter contre ce phénomène d'enclosure.

La connaissance féministe présente ici deux dimensions. D'une part, elle repose sur un savoir pratique : identifier les organisations compétentes pour obtenir un accompagnement ou des informations précises sur une problématique spécifique. En effet, la maîtrise des prérogatives de chaque acteur facilite l'accès aux services pour les acteurs d'un territoire.

D'autre part, elle englobe des savoirs théoriques et pratiques relatifs à l'égalité de genre et aux enjeux qui en découlent, constituant ainsi un socle commun pour l'atteinte de cette égalité au sein du territoire. L'égalité de genre nécessitant une remise en cause des normes établies, il est nécessaire de développer et diffuser de la connaissance à ce sujet pour permettre l'implémentation de changements. Le besoin de création de connaissance est donc ici particulier : il constitue une base de pensée pour identifier les situations inégalitaires et œuvrer pour l'égalité. En ce sens, le *verbatim* suivant illustre l'importance de la connaissance pour la mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes, par des politiques publiques notamment. Il s'agit d'un commun informationnel.

« Les idées reçues autour de cette politique récente et des mouvements féministes on parle des fémocrates qui dans les années 1990 au niveau européen ont aussi mis cette question de l'égalité femmes-hommes à l'agenda politique, puis ensuite au niveau des états. Et, y a aussi un lien très fort entre les mouvements féministes, dans leur acception politique, philosophique, et puis le développement de ces politiques locales d'égalité, donc il faut pouvoir aussi déconstruire les idées reçues autour du féminisme et montrer que c'est un mouvement philosophique, politique à part entière, que c'est pas seulement du militantisme de terrain, que ça a aussi permis de faire avancer beaucoup de choses au niveau des droits humains, et des politiques publiques. » (Lucie, Centre, entretien)

Ces connaissances peuvent être développées dans des ouvrages, des rapports, des guides ou des campagnes de sensibilisation qui sont des ressources matérielles et immatérielles constituantes du commun à l'œuvre dans l'espace de cause.

2.1.2 Les organisations concernées

L'espace de cause que nous étudions, articulé autour de la promotion de l'égalité de genre, est constitué d'un nombre important d'acteurs de type varié. Nous identifions – sans exhaustivité – des collectivités territoriales (entités auxquelles l'État transfère des compétences dans une logique de décentralisation : communes, régions, départements, etc.), des associations, des syndicats, l'éducation nationale, mais aussi la société civile.

« Le fait aussi qu'il y ait une augmentation des mobilisations citoyennes comme je le disais, et de plus en plus d'attentes au niveau local, des citoyen•ne•s, ça permet aussi de se mettre au travail, de se dire : bah oui, cette question, elle ne résonne pas qu'au niveau national, elle résonne aussi au niveau local et il faut y aller, quoi, on est attendu. Voilà, ce que je vois comme principales opportunités. »
(Lucie, Centre, entretien)

Les collectivités territoriales ont la possibilité d'instaurer des politiques publiques en faveur de l'égalité de genre, qu'il s'agisse de budget sensible au genre, d'infrastructures sportives et culturelles, ou d'allocation de financement.

« Par exemple sur la question de la commande publique, on a tendance à oublier que ça peut aussi être un levier pour atteindre l'égalité professionnelle notamment. Les collectivités, à travers la commande publique, peuvent intégrer l'égalité comme un critère dans les clauses sociales, pour permettre aussi d'améliorer la mixité dans les entreprises qui réalisent certaines tâches. » (Lucie, Centre, entretien)

Les associations peuvent mener des actions concrètes auprès des citoyen•ne•s en faveur de l'égalité femmes-hommes, que ce soit dans la lutte contre les inégalités et le soutien des personnes victimes d'inégalités, ou dans le développement d'initiatives pour obtenir davantage de droits formels ou non. Les structures syndicales s'inscrivent dans des démarches similaires.

Les acteurs relevant de l'éducation nationale peuvent également mettre en œuvre des actions. Elles sont alors à visée éducative auprès d'un public jeune et dans une posture d'apprentissage.

Cette multiplicité d'acteurs, par son engagement pour l'égalité de genre, s'inscrit dans l'espace de cause dédié à l'égalité femmes-hommes sur le territoire d'une région précise (Figure 45).

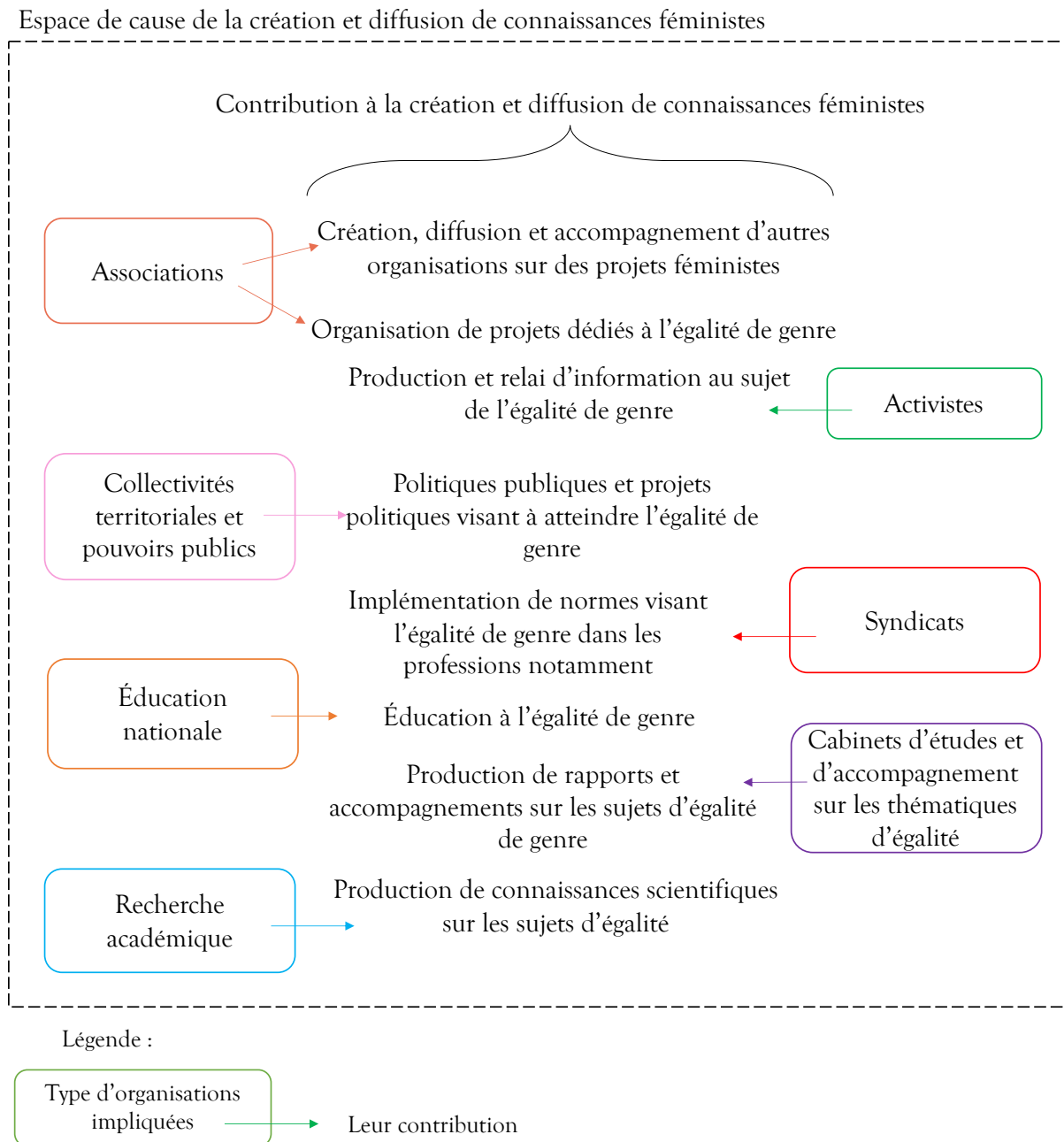


Figure 45 Acteurs et contributions au sein de l'espace de cause de production et diffusion de connaissances féministes

2.1.3 Le territoire

L'inscription d'un espace de cause dans un territoire implique non seulement une délimitation des actions dans un espace géographique donné, mais aussi l'existence d'un cadre légal au sein duquel des actions se déroulent. Par ailleurs, le cadre légal en vigueur dans l'espace de cause

constitue un pilier essentiel au bon déroulement des initiatives entreprises. Certains éléments du cadre légal peuvent être un moteur d'action puisqu'ils incitent et obligent les acteurs à produire notamment des rapports. Ces rapports leur permettent d'exposer leurs actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, par exemple.

« On parle à la fois en termes d'opportunités extérieures, en termes de leviers internes, donc les opportunités extérieures dont elles peuvent se saisir, c'est d'abord un cadre légal, qui est souvent vu comme une contrainte mais c'est aussi une opportunité pour se lancer. Depuis la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent présenter chaque année lors du débat d'orientation budgétaire, un rapport annuel sur l'ensemble de leurs politiques publiques. » (Lucie, Centre, entretien)

Cette loi pousse les collectivités à ne pas présenter que des actions menées en interne pour l'égalité professionnelle au sein de leurs effectifs, mais aussi toute autre action menée au sein de ses services, selon ses prérogatives.

« Les autres politiques, pour montrer dans quelle mesure elles concourent bien à réduire les inégalités femmes-hommes, doivent présenter un bilan chiffré, déjà de l'état des inégalités sur son territoire et aussi un bilan de ses politiques qui favorisent bien la réduction des inégalités [...] c'est aussi ce qui a permis à de plus en plus de collectivités de nommer une ou un élu • e délégué • e à l'égalité femmes-hommes, de créer aussi une mission égalité. Même si ça a été vu comme une contrainte, comme le rapport de développement durable, finalement ça l'a été au départ, puis c'est vraiment devenu une opportunité. » (Lucie, Centre, entretien)

Le territoire implique également des spécificités. Géographiquement, certains espaces sont plus propices au développement et à la lutte de certains enjeux que d'autres. Pour faire échos à notre premier cas, l'initiative de féminisation du football, nous pouvons imaginer qu'un territoire de zone urbaine pourra mener des actions pour la féminisation de sports collectifs comme le football, tandis que des territoires de bord de mer pourront être davantage tournés vers la féminisation des sports nautiques. Les phénomènes corrélés sont également différents puisque la féminisation du football en zone urbaine peut s'associer à des questions de port du voile et de

quartiers prioritaires, comme nous l'avons vu, tandis que les sports nautiques, que nous n'avons pas étudiés, sont pratiqués par des catégories de population plus favorisées, de manière générale.

2.2 Description de l'initiative, focalisation sur un acteur central

Au sein de l'espace de cause de la promotion de l'égalité de genre, et de la mise en œuvre d'actions en ce sens sur un territoire donné, l'initiative que nous étudions se concentre sur une organisation spécifique, le 'Centre', à l'origine d'une initiative féministe spécifique. Il s'agit d'une association dédiée à la diffusion et à la création de connaissance au sujet de 'l'égalité femmes-hommes'³³ et à la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette association fait référence dans le domaine professionnel de l'égalité de genre et joue un rôle important dans la constitution de l'espace de cause de promotion de l'égalité de genre (Figure 46).

En 2023, le Centre était composé de 15 membres, dans la perspective de plusieurs recrutements pour atteindre une équipe d'une vingtaine de personnes. Il réunissait plus de 300 membres adhérents. Il est composé d'une organisation principale, ainsi que d'un centre d'étude dédié au sujet des violences faites aux femmes. Son bilan pour 2023 recense plus de 600 000 consultations de son site Internet, lequel recense entre autres plus de 4 000 ressources (publications propres, campagnes de sensibilisations, expositions, malles thématiques regroupant un ensemble de documents produits par d'autres acteurs sur un même sujet). Il a réalisé plus de 150 heures de formation, et a effectué plus de 400 accompagnements individuels. Près de 230 exemplaires d'expositions ont été prêtés sur l'année.

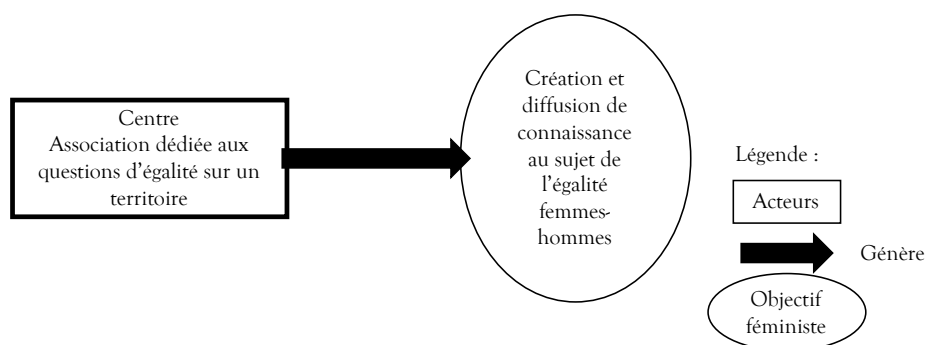


Figure 46 Le Centre

³³ Nous faisons ici référence à l'égalité femmes-hommes puisque c'est ce qui est revendiqué par cette organisation elle-même.

Cette association dépend en partie du Conseil Régional de son territoire. C'est un organisme associé au Conseil Régional, dont certains membres font partie du bureau, élu, assurant la gouvernance de l'association (Figure 47).

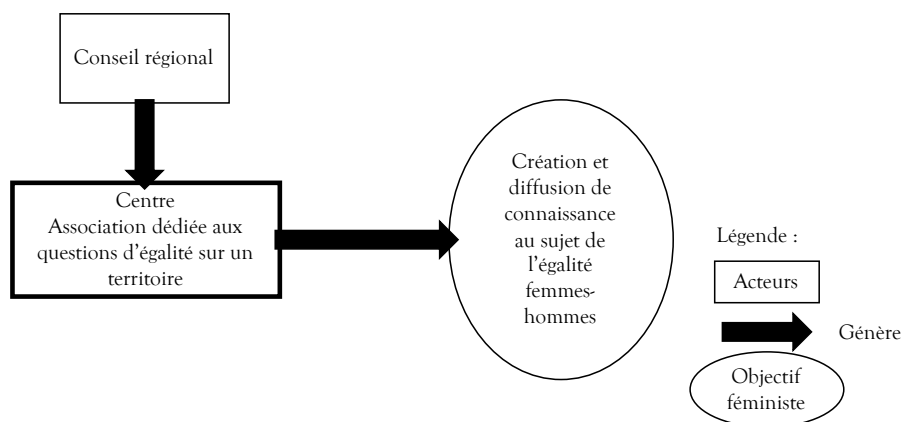


Figure 47 Le Conseil Régional, partie de la gouvernance du Centre

Le Centre est au centre d'un « écosystème », comme rapportait la directrice au début de notre collecte de données, et son rôle est de l'animer, et de l'enrichir. Pour ce faire, il est moteur dans la diffusion de ressources, connaissances, d'information, il est un appui pour le montage de projets des membres qui l'entourent. Il s'organise en allant à la rencontre des acteurs pour les accompagner dans le rôle qu'ils ont à jouer. Le Centre est à la disposition des acteurs membres, constitués en réseau et qui peuvent le mobiliser selon leurs besoins. L'élaboration et l'animation du réseau constituent la majeure partie de l'initiative féministe développée par le Centre (Figure 48).

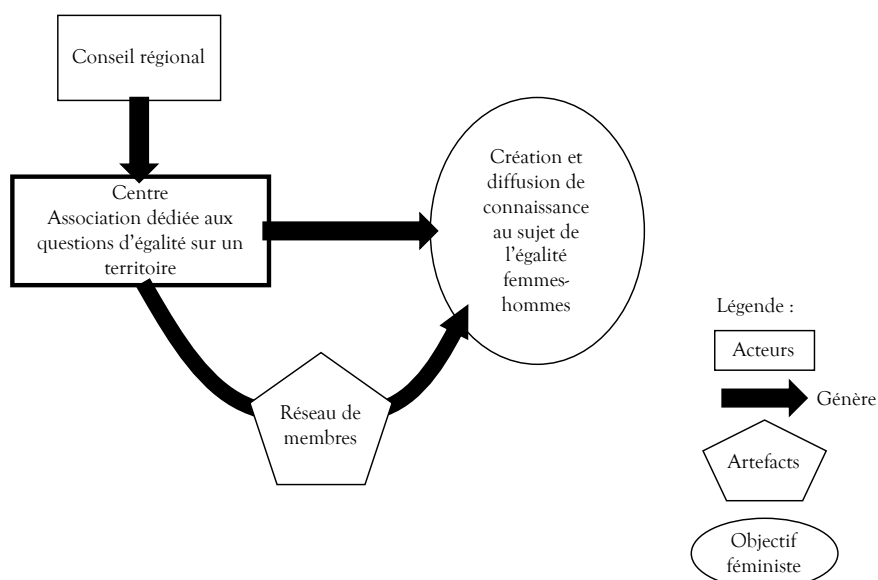


Figure 48 Le Centre, orchestrateur d'un réseau d'acteurs parties-prenantes de sa gouvernance

Le Conseil d'administration de l'association présente quatre collèges, le premier regroupant uniquement des membres de ce Conseil Régional. Les autres collèges sont constitués de représentants de collectivités locales, d'associations et de syndicats du même territoire. Ces types d'acteurs correspondent aux organisations pouvant adhérer à cette association, constituant ainsi un réseau de membres (Figure 49).

« Aujourd'hui on a dans notre gouvernance 4 collèges représentés, le collège des élus régionaux, le collège des associations, donc toutes les associations [de la région] qui œuvrent pour l'égalité, lutte contre les violences, le collège des syndicats et le collège des institutions publiques, principalement des collectivités. » (Lucie, Centre, entretien)

Le réseau d'acteurs orchestré par le Centre est également constitué d'acteurs de l'éducation nationale.

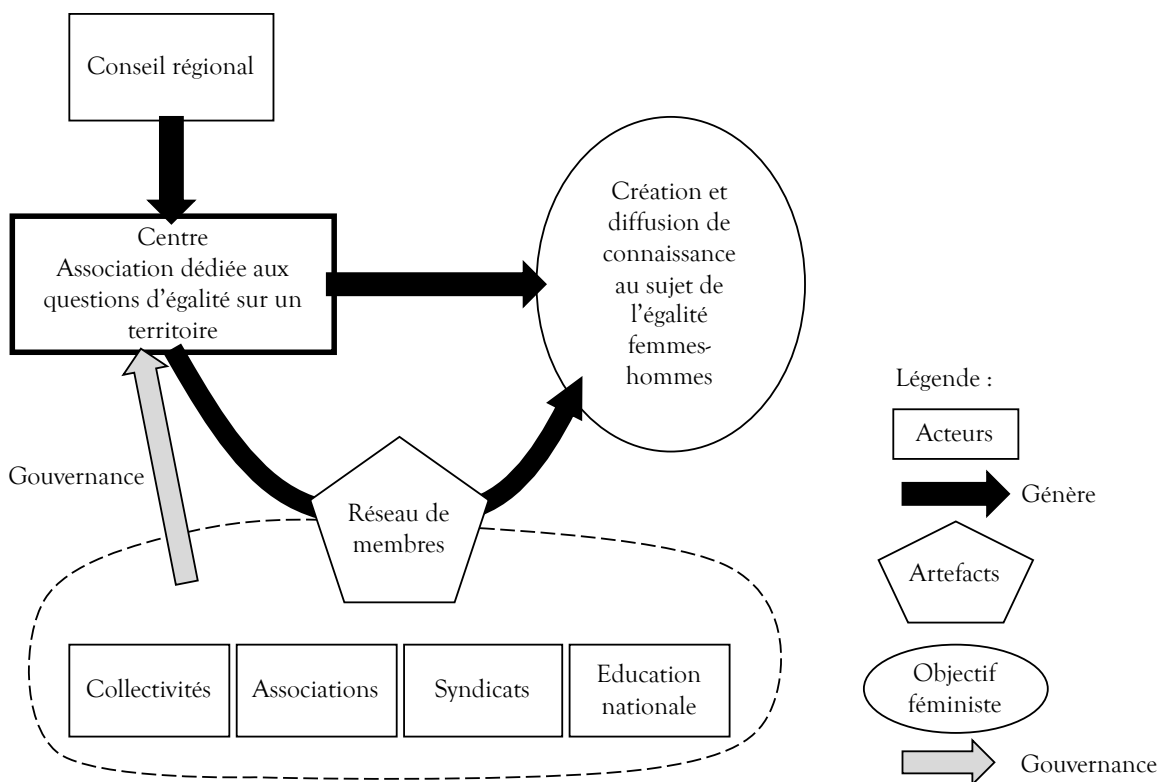


Figure 49 Réseau de membres organisé par le Centre

Le Centre dispose d'une entité dédiée au sujet spécifique des violences faites aux femmes. Il s'agit d'un centre d'étude sur ce thème. Les rapports produits par ce centre d'étude nourrissent les autres activités du Centre.

« Je suis chargée de mission sur les cyberviolences sexistes et sexuelles, du coup c'est au sein de l'observatoire [dédié aux] violences faites aux femmes qui est un organisme qui a été créé et rattaché en 2013 au Centre. » (Alexia, Centre, entretien)

« Ce qui me tient pas mal à cœur c'est de faire du lien entre les assos on va dire assez institutionnalisées qui sont des espèces d'accueil de jour ou des centres d'hébergement qui vont travailler sur les violences conjugales notamment. Elles intègrent maintenant aussi l'aspect cyberviolences, avec ces assos, collectifs qui sont plus jeunes, plus récents et qui travaillent vraiment sur le net. [...] Y'a un collectif féministe contre le cyber harcèlement, avec qui on est en lien, et qui en général sont bénévoles, pas rémunérés, ont un travail différent. Mais au final toutes sont quand même dans une approche de recevoir des témoignages, d'orienter des victimes. » (Alexia, Centre, entretien)

Les prérogatives de cette association sont multiples : elle propose des formations, recense les emplois à pourvoir dans le domaine de l'égalité de genre, propose une *newsletter* sur le sujet de l'égalité de genre, recense les dispositifs d'accueil pour les femmes victimes de violence sur le territoire, etc. Nous nous concentrons sur le fait qu'elle crée et diffuse de la connaissance féministe, ainsi que sur l'orchestration d'un réseau d'acteurs qu'elle accompagne et auprès desquels elle réalise de la formation et de la sensibilisation.

2.3 Un fonctionnement symbiotique dans l'orchestration de réseau et la création et diffusion de connaissances féministes par le Centre ?

Nous identifions un ensemble d'éléments à l'œuvre dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes, assurant le fonctionnement symbiotique de cette initiative.

2.3.1 Création et diffusion de connaissance féministe

Le Centre crée et diffuse de la connaissance féministe auprès des membres de son réseau, et plus largement, rend accessible certains éléments des connaissances développées à destination de tous •tes sur son site Internet. Il s'agit d'une base de ressources en ligne (Figure 50), regroupant des campagnes de sensibilisation, des références bibliographiques, des rapports sur des thématiques spécifiques. Cette mise à disposition peut impliquer une diffusion de la part des acteurs à leurs différents publics dans un second temps.

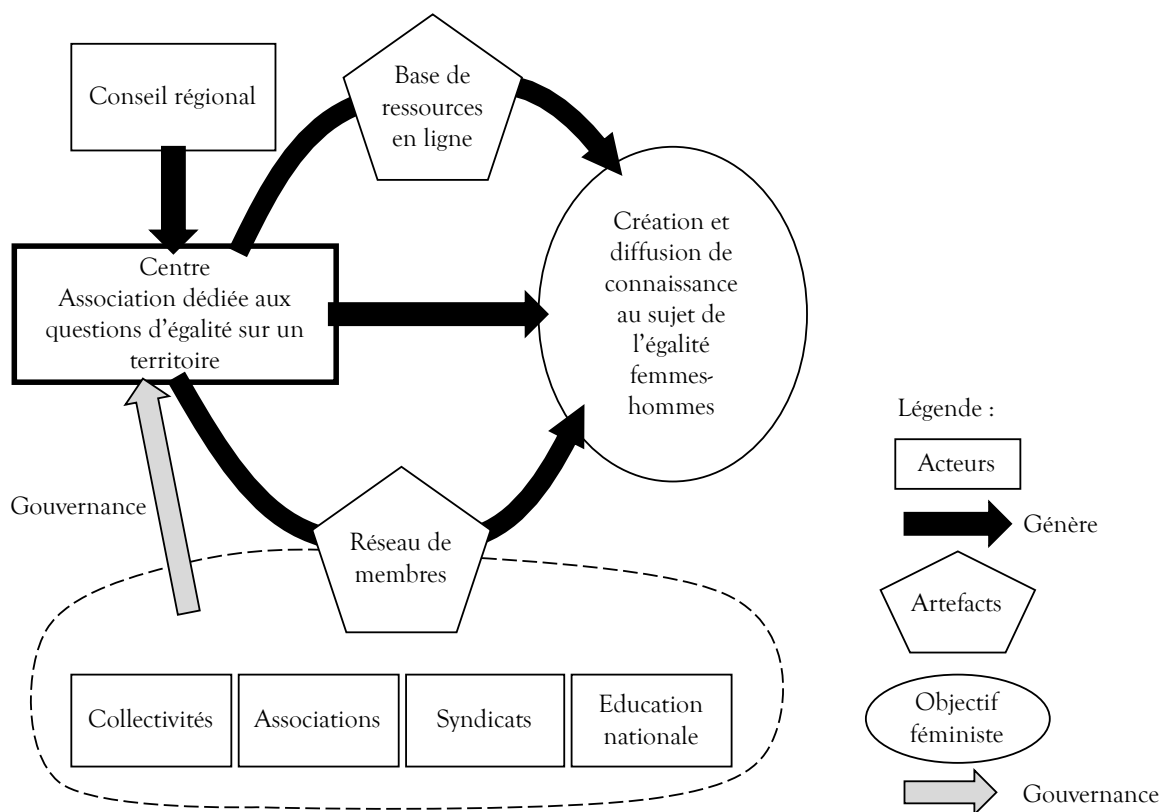


Figure 50 Base de ressources gérée par le Centre

2.3.1.1 Créer des connaissances

La volonté, au Centre, de développer des connaissances, est liée à l'idée que tant qu'il n'y a pas de connaissance concrète, et souvent chiffrée, sur un sujet, il n'est pas possible de s'emparer de ce sujet. On ne peut pas lutter contre ce que l'on ignore.

« Le fait aussi qu'il y a encore peu de données sexuées qui soient disponibles sur les territoires, dans les différents champs d'action des politiques publiques : ce qu'on ne compte pas, on ne le voit pas, on ne l'analyse pas, donc on n'a pas l'impression qu'il y a un problème. » (Lucie, Centre, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

La création de connaissance féministe a lieu par le biais d'un institut d'étude en interne du Centre, dédié aux sujets de violences faites aux femmes, incluant par exemple les cyberviolences.

« Donc le Centre à la fois met en réseau les acteurs et les actrices de l'égalité, propose de la formation, de la montée en compétences, et aussi les outils à travers différentes ressources qu'on produit, chaque année on produit une campagne de prévention des violences à destination des lycéens, lycéennes, et puis en 2013, on a intégré [un] observatoire dédié aux violences faites aux femmes, donc dans cette idée aussi de monter, d'améliorer l'expertise sur le sujet [dans la région], de produire des études, on a produit notamment des études innovantes sur les cyberviolences conjugales, le cybersexisme, et puis aussi, pareil, bah fédérer les acteurs, actrices sur ce sujet. » (Lucie, Centre, entretien)

Le centre réalise des rapports sur des sujets liés à l'égalité femmes-hommes, soit de manière autonome, soit en partenariat avec d'autres acteurs. Par la suite, ces rapports sont transformés en différents types de support dans le but d'être diffusés. Parmi ces supports, des formations, à destination des membres du réseau orchestré par le Centre, sont créées.

« Donc là par exemple pour le coup, [au sein de l'observatoire], c'est souvent pensé comme ça. Tout le rapport qu'on est en train de faire sur les enjeux relatifs à l'inceste, il est possible, on n'en a pas forcément encore parlé, qu'on développe une formation derrière sur comment est-ce qu'on repère les victimes, comment est-ce qu'on les accompagne, comment est-ce qu'on oriente, voilà, c'est le genre de dynamiques qu'on a pu avoir par le passé. » (Paul, Centre, entretien)

Les formations offertes par le Centre à ses membres peuvent découler des rapports et travaux de recherche réalisés au sein du Centre, ou dans le cadre de collaborations avec des organisations extérieures.

« Le contenu de formation a été développé à partir de ça donc en gros on est reparti de la recherche et on a sorti ce qu'il fallait transmettre à tout prix dans un contenu de formation et du coup on a développé le contenu de formation comme ça, et ensuite on a pensé les méthodes pédagogiques un peu participatives. » (Paul, Centre, entretien)

Les rapports réalisés par le Centre et ses partenaires présentent généralement des préconisations. Ces préconisations peuvent porter sur de la formation, par exemple. De ce fait, il paraît ensuite naturel pour le Centre de développer des formations en cohérence avec celles qu'il recommande d'effectuer.

« Si on prend par exemple l'observatoire, l'idée ça a été de d'abord faire des travaux de fond. Elles ont fait des études, des recherches sur les cyberviolences conjugales et cybersexisme, des recherches actions, et en gros, à chaque fois que ces contenus ont été produits, l'idée ça a été de développer un contenu de formation parce que c'était une préconisation à chaque fois dans les études. » (Paul, Centre, entretien)

Le Centre se positionne donc en partie comme un institut d'études, développant des rapports sur des sujets liés à l'égalité de genre. Les violences faites aux femmes constituent une partie seulement des études que le Centre mène.

2.3.1.2 Constituer une base de ressources

Au-delà des formations, accompagnements et sensibilisations au cours desquels le Centre accompagne différents types d'acteurs sur des enjeux liés à l'égalité femmes-hommes, le Centre est également un centre de ressources, digitales comme physiques. En effet, un site Internet répertorie des ressources digitales, dont certaines, comme les expositions, peuvent être empruntées depuis le site Internet, au Centre. Par ailleurs, le Centre dispose d'une bibliothèque dans ses locaux avec des ouvrages, mais également des dispositifs pédagogiques, que les membres peuvent emprunter.

« Oui, alors [la] banque de données, [...] c'est un ensemble de sources d'outils, qui sont répertoriées en ligne sur le site du Centre, donc c'est un peu une bibliothèque, un catalogue en ligne, sur les thématiques de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences. Au début, ça a été créé un peu pour visibiliser le travail des associations [...]. Et aujourd'hui, [...] c'est aussi des outils, qu'on trouve utiles. Donc ça peut être des émissions de radio, des livres, des guides, des kits, des outils éducatifs, des quiz, des jeux, des campagnes de communication sur des sujets qu'on juge utiles [...] il y a presque 4 000 outils en ligne actuellement. » (Pénélope, Centre, entretien)

« On a aussi une bibliothèque physique dans les locaux avec 1 400 documents. Donc il y a aussi tout un travail d'étiquetage (...) en parallèle de ce qui passe en ligne sur la bibliothèque. » (Pénélope, Centre, entretien)

Pour certaines personnes, faisant partie des organisations membres adhérentes du Centre, son premier apport se situe au niveau des ressources mises à disposition. De nombreuses ressources sont faciles d'utilisation, comme les campagnes de sensibilisation qui peuvent être imprimées directement depuis le site Internet.

« D'abord, [le Centre fournit] de la ressource. Voilà, notamment tout ce qui est élaboration des guides pour conduire une politique d'égalité, pour l'évaluer sur le langage égalitaire. Voilà, tout ça déjà, c'est des supports très précieux. [...] On utilise le centre aussi pour ces kits de com. Par exemple, les violences sexistes et sexuelles. On a facilement pioché dans cette doc pour la diffuser. [...] Donc, les ressources de la doc et puis de la formation. [...] Et puis de la mise en relation. » (Annette, mairie de Petiteville, organisation membre du Centre, entretien)

Ces ressources accessibles à tous•tes sont également utiles pour les membres de l'équipe du Centre : en cas de besoin de renseignements, il leur est possible de chercher dans les ressources recensées, au fil des années, par les employé•e•s du Centre.

« Elle est un peu utilisée par les membres de l'équipe. À la fois quand on prépare des formations, ou pour se former soi-même sur le sujet. Après, c'est aussi un outil de veille, (...), pas mal de parutions féministes, etc. Voilà, sur pas mal de thématiques sur lesquelles travaille le centre. (...) Elles ont été commandées parce que ça permettait de se tenir au courant, mais aussi de pouvoir recommander éventuellement des lectures. Par exemple, on fait des mails ou des boîtes à outils en ligne, et les livres qui sont recommandés dedans, souvent, c'est parce que c'est dans la bibliothèque, ils ont été lus, on sait qu'on peut les recommander. » (Pénélope, Centre, entretien)

Dans une logique de valorisation et priorisation de l'existant, la base de ressources développée par le Centre avait initialement été pensée pour diffuser les ressources produites par les membres adhérents au Centre, eux-mêmes. Cela permettait de diffuser plus largement les productions de chaque organisation.

« Et je suis aussi en charge de [...] notre centre de documentation. Ce sont des ressources qui à la base devaient référencer la production de nos membres, nos associations membres. Bon les collectivités aussi peuvent produire mais nos associations membres, comme elles sont expertes sur des sujets, sur nos sujets, ça permettait de mettre en valeur leur travail. » (Marion, Centre, entretien)

Peu à peu, d'autres types de ressources se sont ajoutées, notamment des ouvrages sur des sujets féministes. Ces ouvrages préexistent ou sont développées sans nécessaires liens avec le Centre et ses membres, ils font partie de l'espace de cause.

« S'est ajoutée une liste non exhaustive d'ouvrages qui pouvaient bénéficier à nos membres ou parfois qui étaient juste des ouvrages de référence. [...] Ça nous permet de conseiller énormément d'œuvres, on a des fiches assez claires qui répondent bien au besoin, enfin qui donnent les informations pour telle ou telle œuvre et donc on les utilise dans ce sens-là. » (Marion, Centre, entretien)

Le Centre développe également des 'malles', soit des ensembles de ressources constitués sous forme de catalogues en ligne recensant des ressources documentaires, des liens vers des podcasts, des rapports, etc. Chaque thème est subdivisé en sous-thèmes avec des ressources pertinentes. L'objectif est d'avoir à disposition des éléments de référence permettant de saisir les enjeux liés aux inégalités de genre sur un sujet. Ci-dessous, une capture d'un extrait de malle thématique (Image 10).

Stéréotypes et freins d'accès au sport pour les filles & les femmes : quelques lectures.



Image 10 Capture d'écran d'une des pages de la malle 'sport et genre' du Centre

« Donc Salomé qui gère les collectivités m'a demandé de le faire, et ce qu'elle a fait c'est qu'elle a fait une liste de ressources qu'elle voulait voir figurer dans la malle, avec un plan, donc en disant on va commencer par des documents un peu généraux, après on va mettre des choses sur la précarité menstruelle. » (Pénélope, Centre, entretien)

« C'est comme des PowerPoints mais un peu interactifs. Pour la personne qui clique dessus, c'est à dire qui va venir accéder au document [...] on clique sur les images ou les textes qui sont sur chaque page, ça nous renvoie vers des liens. [...] dans la conception, oui c'est beaucoup de référencement parce qu'à un moment je mets la photo d'un livre sur la page et je paramètre pour que quand on clique sur cette photo, on ait un lien qui aille souvent vers la bibliothèque de données. Donc voilà, c'est beaucoup de référencement des outils, de centraliser en un même endroit. » (Pénélope, Centre, entretien)

Les malles peuvent référencer des ouvrages ou publications académiques, des publications de ses propres membres, etc. Le Centre met en avant, par ces supports, les références qui lui semblent les plus pertinentes afin de diffuser des connaissances féministes sur un sujet.

2.3.1.3 Les travaux de recherche comme facteur de légitimité

Nous constatons par ailleurs que le fait de faire référence à de la recherche académique semble apporter une certaine légitimité au Centre, notamment face à des publics non réceptifs lors de formations.

« Quand quelqu'un en arrive à remettre en doute les chiffres de l'INSEE, donc moi, en général ce que je vais dire aux participants c'est, « alors selon vous, l'INSEE fait donc des études qui ne sont pas valables ? » [...] Quelle que soit la thématique au Centre, on a toujours des gens qui vont nous dire que c'est pas vrai, ou que c'est grossi, ou qu'on exagère. Ce que je dis aux formatrices, [...] « rabattez-vous sur la donnée statistique et d'objectivité ou sur le cadre légal. » » (Paul, Centre, entretien)

Une personne ayant assisté à l'une des formations du Centre partage le sentiment que le recours aux chiffres et aux recherches scientifiques est efficace

« C'est documenté avec des recherches scientifiques donc s'il y a dans le public des gens qui sont un peu réfractaires c'est difficile de remettre en question ce qui est abordé. » (Noémie, professeure de collègue dans la région du Centre, entretien)

Par ailleurs, dans ses événements, le Centre invite des acteurs du milieu de la recherche pour faire dialoguer recherche et expérience de terrain. L'objectif peut être d'apporter un regard différent sur les sujets et pratiques des membres du réseau orchestré par le Centre.

« La dernière invitée, c'était une chercheuse, parce qu'on voulait aussi faire dialoguer la recherche avec le terrain. C'était une politiste Gwenaëlle Perrier qui a enquêté justement sur le développement des politiques locales d'égalité et sur les moyens insuffisants qui sont mis en œuvre en termes d'ingénierie, de reconnaissance du métier aussi de chargé • e de mission d'égalité donc sa parole était assez, pouvait être un peu dissonante, par rapport à l'espoir qui était porté par les collectivités mais en même temps ça apportait un peu de réalisme aussi et je pense que ça a été très entendu par les chargées de mission qui étaient présentes. » (Lucie, Centre, entretien, à propos de la table ronde de la journée de rencontre annuelle)

Cette utilisation de la recherche académique participe à la diffusion de connaissances féministes, et s'articule avec les pratiques de diffusion telles que les formations et les malles.

2.3.2 Diversité d'acteurs adhérents au Centre

Nous avons présenté une multiplicité d'acteurs prenant part à l'espace de cause de la promotion de l'égalité de genre. Au sein de cet espace de cause, le Centre réunit un ensemble d'acteurs par le biais d'un réseau de membres qu'il orchestre. De plus, le Centre interagit avec d'autres acteurs, hors de son réseau, dans une logique de système d'acteurs ouvert. Nous détaillons dans cette sous-section la diversité de ces acteurs.

En effet, dans une logique symbiotique de mise en réseau, le Centre réunit une pluralité d'acteurs autour du sujet de l'égalité femmes-hommes. Nous retrouvons quatre types d'acteurs principaux, des collectivités locales, membres les plus représentés, des associations sur le sujet de l'égalité femmes-hommes, des syndicats, ainsi que des acteurs de l'éducation nationale. Ces acteurs sont

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

divers, ce qui permet à des synergies de se développer entre eux. Nous détaillons par type les acteurs pouvant adhérer au Centre et ainsi faire partie de son réseau de membres.

Tout d'abord, le site Internet du Centre recense 129 collectivités territoriales membres³⁴. S'y trouvent des communes et villes, des conseils départementaux, des CROUS ou encore des universités. Ces acteurs sont répartis sur une même région.

« Aujourd'hui on a 79³⁵ collectivités qui se sont engagées, qui ont adhéré au Centre. Elles forment ce qu'on appelle le réseau territoire [régional] pour l'égalité. » (Lucie, Centre, entretien)

« Le fait aussi que les collectivités qui œuvrent sur le sujet se mettent en réseau, ça c'est aussi une opportunité pour se former sur la question, pour connaître les bonnes pratiques, pour innover. Dans ce domaine il y a pas mal d'innovation, par exemple sur l'urbanisme, même sur la démocratie participative, ça permet de voir des politiques sous un nouvel angle. C'est donc aussi une opportunité pour développer des projets innovants. » (Lucie, Centre entretien)

Les tâches étant réparties parmi les employé•e•s du Centre. Certaines membres sont spécifiquement dédiées à l'accompagnement de ces collectivités dans la mise en place de projets, l'accompagnement, ou le suivi de formations.

« Je suis chargée de projet collectivités et autres institutions, donc la casquette chargée de projet. C'est vraiment la gestion de choses un peu plus ponctuelles, avec l'organisation d'évènements, de certains webinaires, la création d'exposition, enfin voilà, tout un ensemble de projets qui est assez global, et puis bien entendu, du suivi de mission plus en profondeur. » (Salomé, Centre, entretien)

Les membres du centre peuvent le solliciter pour être accompagnés sur des sujets spécifiques. La mairie de Petite-ville, par exemple, s'est faite accompagner sur l'élaboration d'un dispositif de signalement pour les violences sexistes et sexuelles.

³⁴ Chiffre obtenu en juillet 2024 sur le site Internet de l'organisation

³⁵ Chiffre en juillet 2021

« Quand une collectivité m'a dit nous, quand on a lancé le dispositif, on a formé nos référents avec le Centre. Du coup, on a proposé au Centre et ils nous ont dit Ok. » (Annette, mairie de Petite-ville, organisation membre du Centre, entretien)

« Si on a par exemple une demande qui est sur former les animatrices et animateurs du centre de loisirs d'une collectivité à l'égalité filles-garçons, on va mettre une chargée de mission du pôle collectivité donc Lucie ou Salomé et la chargée de mission éducation à l'égalité, Edwige, et moi en gros je suis, entre guillemets un peu le joker. » (Paul, Centre, entretien)

Les demandes des acteurs portent sur différents sujets.

« On travaille aussi sur les questions de genre dans l'espace public. C'est quelque chose que je ne connaissais pas de manière approfondie mais que j'essaye de nourrir puisqu'on va avoir un guide sur ces questions-là, qu'il y a énormément de collectivités qui viennent vers nous, notamment pour nous interroger sur comment aménager un espace sportif libre, les cours d'école, etc. » (Salomé, Centre, entretien)

Ensuite, le Centre réunit des associations et des syndicats. Les associations membres du Centre sont de natures variées. Tout d'abord, elles sont géographiquement réparties au sein d'un même territoire régional. Ensuite, elles n'ont pas le même champ d'action. Pour en citer quelques-unes, certaines associations agissent sur la lutte contre certains types de violences, certaines travaillent sur les enjeux de santé et sexualité, certaines sont dédiées à l'accès à l'emploi, et d'autres à l'histoire des inégalités. Leurs modes d'action sont également divers, on recense de la sensibilisation, de l'hébergement, de l'accompagnement, ou encore de la formation.

« Le Centre accompagne les structures associatives et syndicales ou tout porteur et porteuse de projet souhaitant initier des démarches en faveur de l'égalité femmes-hommes. » (site Internet du Centre³⁶)

« Le principe c'est qu'on a 138 associations membres et 17 syndicats membres qu'il faut accompagner sur toutes les questions qu'ils peuvent avoir au niveau statutaire, financier, même de mise en place d'évènements, de projets et éventuellement de mises en relation avec des contacts pareil pour des

³⁶ Consulté le 12 juillet 2024

conseils statutaires, etc. Toutes ces associations membres s'inscrivent dans le tissu des associations [de la région]. » (Marion, Centre, entretien³⁷)

Ces acteurs ne font pas face aux mêmes besoins d'accompagnement ou de formations.

Nous constatons que les acteurs politiques occupent une place particulière puisqu'ils disposent d'un pouvoir de décision sur le Centre. Dans un projet de formation des forces de l'ordre, un préfet va inciter les forces de l'ordre à adhérer au dispositif du Centre et à bénéficier des formations proposées.

« Entre temps, en septembre, un courrier signé du préfet de police de Grosseville, soutenait officiellement le projet, il appelait ses équipes à se faire former. » (Adrien, Centre, entretien)

De plus, les acteurs politiques confèrent de la légitimité aux événements organisés par le Centre.

« Ça paraît un peu artificiel, les tables rondes, comme c'est en plénière, c'est une façon de valoriser la parole politique, la parole des élus locaux. C'est pour ça qu'on va privilégier ce type d'intervention, et c'est une façon un peu d'asseoir les sujets. Soyons clairs, c'était aussi dans la salle de l'hémicycle, donc ça a apporté un certain poids à ces thématiques. » (Lucie, Centre, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

Au-delà des membres du réseau du Centre et des acteurs politiques, le Centre travaille également avec des acteurs non-membres de son réseau : des instituts ou bureaux d'études spécialisés sur le genre, des illustratrices, etc. Ce sont des acteurs qui font partie de l'espace de cause du Centre, mais qui n'appartiennent pas à l'initiative du réseau d'acteurs que le Centre anime.

Ainsi, le Centre réunit une diversité d'acteurs. Il interagit avec des derniers, soit de manière duale, soit par la création de synergies entre différents acteurs, auxquelles il participe, dans un objectif de promotion de l'égalité de genre par le biais de la création et la diffusion de connaissances féministes. Par ailleurs, le Centre intervient sur de nombreux projets de formation ou

³⁷ Chiffres de 2021

d'accompagnement d'un ou plusieurs acteurs, pour lesquels il favorise le recours à d'autres organisations, tant pour assurer les formations que générer des synergies.

2.3.3 Diversité de besoins et d'accompagnements

En raison de la diversité de leur nature, les acteurs membres du Centre n'ont pas les mêmes besoins. Cela favorise le développement de relations de symbioses entre les acteurs eux-mêmes puisque les besoins de certaines organisations peuvent correspondre à l'offre des certaines autres, de natures différentes, et réciproquement. Elles sollicitent également le Centre sur différentes questions, ce qui nécessite des compétences sur différents champs.

L'accompagnement propre aux collectivités s'appuie tout d'abord sur une déconstruction d'idées reçues concernant les politiques publiques et la neutralité qui leur est attribuée. Les membres du Centre nous expliquent, conformément à la littérature sur le sujet, qu'au contraire, certaines politiques publiques peuvent favoriser une catégorie de citoyens au détriment d'autres.

« C'est un sujet récent abordé par les collectivités qui n'apparaît pas de prime abord comme une compétence des collectivités. Il y a cette illusion que les politiques publiques sont par nature neutres et donc accessibles à toutes et tous. Elles n'auraient pas besoin d'intégrer explicitement la question de l'égalité femmes-hommes, elles le feraient de fait, elles seraient égalitaires, or ce qu'on peut... ce que montrent les études c'est que certains dispositifs publics peuvent accroître les inégalités et à minima, les politiques qui n'intègrent pas l'égalité ne vont pas nécessairement les réduire. Donc il y a cette illusion de l'égalité qui est un frein. » (Lucie, Centre, entretien)

Face à cette situation d'inégalités parfois difficiles à déceler, les collectivités territoriales peuvent mobiliser le Centre pour être accompagnées dans différentes démarches. Elles peuvent recouvrir le diagnostic d'une situation existante ou la mise en œuvre de nouveaux projets.

« Du coup à travers cette adhésion elles vont pouvoir bénéficier à la fois d'un accompagnement individuel sur leurs différentes politiques publiques, donc un accompagnement méthodologique sur comment réaliser un diagnostic, un plan d'action, et puis une aide aussi au montage de différentes actions. Par exemple, je voudrais monter une maison des femmes sur mon territoire, je voudrais intégrer l'égalité dans la politique éducative de ma commune, comment je m'y prends, je voudrais mettre en

place un budget intégrant l'égalité, ça peut être très vaste puisque l'égalité ça concerne tous les champs d'action. » (Lucie, Centre, entretien)

L'accompagnement aux collectivités passe notamment par la préconisation d'une organisation en trois parties dédiées aux enjeux d'égalité, regroupant une personne élue, une ou plusieurs personnes dédiées à cette mission, et un budget alloué à cet enjeu. Cette organisation permet de générer des synergies en interne de ces collectivités.

« Déjà nous on a pensé les choses en termes de triptyque un peu magique à minima, un ou une élue dédiée à l'égalité dans le conseil municipal, dans l'assemblée délibérante, une mission égalité créée au sein de l'administration et un budget dédié. C'est vraiment ces 3 piliers qui vont permettre ensuite d'irriguer l'ensemble des secteurs portés par la collectivité d'une culture de l'égalité. » (Lucie, Centre, entretien)

Par la suite, le Centre peut accompagner les collectivités et les acteurs publics sur différents aspects de formation, d'aide dans des projets spécifiques, d'accompagnement à la constitution d'un réseau de personnes référentes sur le sujet de l'égalité.

« Ensuite, s'appuyer sur des séances de sensibilisation, de formation des élues, agent•e•s, là en ce début de mandat, proposer un séminaire pour les élu•e•s pour comprendre dans chaque secteur comment on peut intégrer cette question : mettre les lunettes de genre. Puis des formations pour les agent•e•s à tout niveau hiérarchique, que ce soit la direction générale mais aussi des agents de terrain qui sous différentes modalités vont pouvoir être sensibles à la question. Créer aussi un réseau de référent•e•s au sein de l'administration pour que chacun porte cette question, sensibilise ses pairs, une communication aussi formée c'est un pilier pour toujours pour irriguer tout ça. » (Lucie, Centre, entretien)

Enfin, si les éléments susmentionnés tendent à être tournés vers le fonctionnement interne des collectivités, le Centre pousse les acteurs à se rapprocher d'associations sur le même territoire, engagées sur les enjeux d'égalité. Se dessine ici un premier élément de symbiose : la mise en réseau des acteurs sur leur territoire local.

« [...] sur son territoire, [on peut] s'appuyer sur l'expertise des associations qui sont déjà spécialisées sur le sujet, des associations de lutte contre les violences, des compagnies de théâtre qui interviendraient de façon ludique sur l'égalité, des associations de femmes, voilà, identifier tous ces partenaires qui vont pouvoir aussi être des partenaires pour l'action. » (Lucie, Centre, entretien)

Les collectivités constituent une partie importante des actions du Centre. Cependant, les associations et collectivités présentent d'autres types de besoins. Les associations membres du Centre sont dédiées, au moins en partie, à l'égalité femmes-hommes. De ce fait, leurs besoins ne portent pas nécessairement sur de la sensibilisation à ces sujets mais plutôt sur des enjeux organisationnels. Le verbatim suivant illustre ces besoins spécifiques des associations, qui nécessite au Centre de faire appel à des prestataires plus à même de leur apporter un soutien sur ces sujets.

« Il y a des accompagnements ponctuels au cas par cas selon leur demande, y a des accompagnements plus généralisés, c'est-à-dire de sonder leurs besoins et d'organiser des formations en inter et donc du coup les formations ce n'est pas nous qui les faisons, on fait appel à des prestataires mais c'est des formations sur de la logistique, ou de la communication, enfin bref vraiment les fonctions ressources. Dans les associations, parce que c'est vrai que beaucoup de nos membres sont des associations constituées de bénévoles et qui n'ont pas forcément de formation sur les questions de management, ou même de communication, puis y a l'évolution des réseau sociaux, etc., etc. » (Marion, Centre, entretien)

Les thématiques sur lesquelles les associations sont formées sont variées, tout comme les modalités. Le verbatim suivant illustre deux situations différentes : l'une, de formation par un organisme dédié, l'autre de partage de bonnes pratiques entre associations adhérentes au Centre.

« Là, c'est vraiment sur des thématiques, j'allais dire, plutôt, soit personnel ou non, mais ce n'est pas vraiment personnel, mais par exemple, moi, c'était sur un échange des différentes associations dans la sensibilisation dans les écoles du premier degré, donc c'était vraiment aussi une... mise en commun des différentes associations membres du Centre. C'était aussi vraiment un enjeu d'essayer de mieux comprendre l'écosystème. Plus récemment, c'était sur comment communiquer avec les personnes en situation de handicap. Donc il y avait aussi, une association membre et ou partenaire, je ne sais pas,

du Centre qui faisait la présentation. » (Ariane, Menstruons, association adhérente au Centre, entretien)

Les associations peuvent suivre des formations et bénéficier d'accompagnement, et elles peuvent être sollicitées pour former ou sensibiliser les autres membres du Centre sur les questions relevant de leur expertise.

« Je sais que l'association a adhéré, elle est membre du Centre depuis l'année dernière. De par le statut de membre aussi, on suit des formations auprès du Centre. Et il y a la question de la santé menstruelle, qui a été aussi une question à la fois identifiée par le Centre et par les différentes collectivités, comme une question prioritaire. On a été invité par Salomé à participer à cet atelier sur les questions autour de la santé. C'était vraiment sur cette thématique qu'on a été identifié, d'où notre présence et surtout qu'il y a un vrai enjeu à la fois de visibilité et de formation auprès des collectivités, de tous les relais sur cette question. » (Ariane, Menstruons, association adhérente au Centre, entretien)

Les syndicats quant à eux, ont tendance au contraire à rechercher auprès du Centre des éléments de formation et de sensibilisation aux sujets d'égalité liés aux domaines dans lesquels ils se situent. Leur ampleur varie et ils peuvent être scindés par corps de métier.

« Pour les syndicats c'est la même question mais eux vont demander à être formés sur nos sujets. C'est là que nous on va pouvoir les former nous-mêmes, particulièrement sur les violences faites aux femmes au travail. » (Marion, Centre, entretien)

Les organisations membres du Centre font appel à de l'accompagnement, de la formation, mais aussi de la sensibilisation.

« Au-delà des formations on a d'abord un format de sensibilisation. La sensibilisation c'est deux heures, c'est gratuit et c'est pour toute collectivité membre qui le souhaite. Ça peut être pour tous leurs élus, ça peut être pour leurs directeurs et directrices. Moi j'ai fait une seule sensibil' depuis tout ce temps-là, en co-animation avec Lucie puisque c'était ma première, pour les directeurs et directrices générales et généraux et chef•fe•s de service [d'une ville]. C'était assez spécifique, ça peut être pour tous les élus, ça peut être je sais pas, une sensibilisation pour le service jeunesse, le service des sports, le service RH,

« enfin ça dépend. En fonction du public qu'on a en face de nous, on adapte notre contenu même si on a un contenu de base. » (Salomé, Centre, entretien)

Le Centre produit des ressources comme des campagnes d'affichages ou des expositions que les membres peuvent emprunter ou se procurer pour impression gratuitement. Ces campagnes (exemple en Image 11) et expositions portent sur différents sujets : le consentement, l'égalité professionnelle, le sexisme ordinaire...



Image 11 Campagne d'affichage sur le consentement du Centre

« En fait, nous, on a fait appel au Centre parce que ces expositions-là, elles sont en libre accès. Donc du coup, on en prend... En fait, il y en a plein. Il y a celle-ci, mais il y en a sur plein d'autres sujets. Et celle-ci, il me semble qu'en fait, on nous l'a envoyée en PDF et nous, après, derrière, on l'a imprimée. » (Noémie, professeure de collège dans la région du Centre, entretien)

Les acteurs de l'éducation nationale reçoivent principalement des formations, mais également des expositions et autres ressources empruntables ou imprimables développées par le Centre.

« On a une convention nationale avec l'éducation nationale, donc bien évidemment on est un centre [de la région] donc on va former à 90 % au niveau [de cette région] mais on peut de temps en temps accueillir des gens éduc nat hors [de la région] au tarif éduc nat - on a négocié avec eux. De temps en temps mais ça fait longtemps qu'on l'a pas fait, on peut aller faire des formations hors [de la région] parce que c'est une convention nationale. » (Paul, Centre, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

Plusieurs types de formations leur sont proposées, une intervention de deux heures gratuites. Cette formation constitue une opportunité de générer de la sensibilisation auprès du corps enseignant, et des autres acteurs au contact des élèves, tout en établissant un premier contact avec le Centre si la nécessité d'accompagnements plus ciblés se fait sentir.

« En fait, le Centre propose deux heures de réunion gratuite dans les établissements scolaires [de la région] qui le demandent. Du coup, c'est ce à quoi on a le droit. Après, il y a des formations qui sont des formations payantes, d'une journée ou plus, là sur des thématiques un peu ciblées. Le Centre vient faire une journée de formation ou deux sur ces thématiques-là, sachant que la formation de deux heures c'est très descendant, [...] hyper bien, parce que le Centre c'est hyper documenté. Du coup, c'est hyper carré, quoi. Il y avait tout le collège qui était là. » (Noémie, professeure de collège dans la région du Centre, entretien)

« C'est la déconstruction des stéréotypes, après des exemples chiffrés des inégalités femmes-hommes, donc les écarts de salaire, les écarts à la retraite, très d'actualité, et aussi les questions d'égalité au sein de l'école. » (Noémie, professeure de collège dans la région du Centre, entretien)

Cette formation permet au Centre de partager les résultats d'études qu'il a menées sur les filières scientifiques, notamment et leur accès difficile pour les femmes. Au-delà de cette formation introductive, le Centre propose des formations aux thématiques plus ciblées comme l'illustre le verbatim suivant.

« Pour la journée de formation, qu'on avait demandé spécifiquement sur des questions de cybersexisme et d'accueil des élèves trans, on était une quinzaine d'enseignants et d'enseignantes. Et il y avait deux formateurs (une formatrice et un formateur). » (Noémie, professeure de collège dans la région du Centre, entretien)

Les différents besoins des membres du réseau du Centre favorise la production d'une diversité de ressources, et de services du Centre vers ses membres. Cela permet également à ces organisations d'interagir les unes avec les autres.

2.3.4 La mise en réseau, vecteur de synergies à différents niveaux

Le Centre met en réseau ses différents types de membres afin qu'ils se regroupent à la fois autour d'un même besoin, mais également dans l'échange, entre acteurs de type différent. Ce réseau fait partie des missions principales du Centre. Le Centre interagit avec chacun des acteurs, et favorise, par la recherche de synergies, les interactions entre les acteurs de son réseau, sans son intervention propre.

« Les missions du Centre, c'est à la base quand il a été créé en 2009, c'est de permettre que les acteurs et actrices qui travaillent sur les questions d'égalité puissent avoir un tissu solide et être en relation et vraiment faire le lien entre la région, les collectivités, du coup les acteurs et actrices de l'éducation. On fait pas encore les entreprises mais éventuellement c'est quelque chose qui peut venir, ça a été des choix à des moments donnés. » (Marion, Centre, entretien)

L'élaboration d'un réseau est présentée comme un objectif à atteindre, afin de permettre un échange de bonnes pratiques, mais également des collaborations entre les membres. Le réseau est présenté comme la source de nouveaux projets.

« Et donc pareil, c'est pour qu'ils puissent échanger, avoir de bonnes pratiques, mettre en place des choses au sein même des syndicats, pouvoir faire des plaidoyers, c'est un réseau qu'il faut... » (Marion, Centre, entretien)

« C'est là que tout le reste du Centre entre en action avec moi pour les associations. On travaille ensemble, ça permet d'avoir un réseau qui fonctionne bien, qui est pérenne, qui peut se lancer sur des nouveaux projets, dialogue bien avec la région, voilà. » (Marion, Centre, entretien)

Le fait d'appartenir à un réseau permet aux organisations membres de pouvoir renouveler leurs actions et sortir d'un potentiel phénomène d'isolement.

« L'idée pour celles qui sont sur le terrain depuis un certain temps, c'est de renouveler leur action. Donc de découvrir des nouveaux outils, des nouveaux partenaires, de se créer des nouvelles idées aussi et d'arrêter d'être isolé, d'échanger, de se passer son numéro. » (Lucie, Centre, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

Ce réseau prend différentes formes. Par exemple, lors des formations dispensées par le Centre, l'une des modalités est de réunir des acteurs appartenant à différentes organisations.

« Sinon on a les formations, donc Paul en a peut-être mieux parlé que moi je pense, on a les formations en inter, en médiation, là c'est avec des collectivités, en fonction de celles qui souhaitent s'inscrire, en générale c'est des petits groupes, c'est maximum une vingtaine de personnes je crois et c'est deux personnes maxi par collectivité. » (Salomé, Centre, entretien)

Une autre modalité est celle d'évènements réunissant différents types d'acteurs autour de prises de paroles et d'ateliers. Le verbatim suivant porte sur une journée de ce type. Y est décrite la volonté de faire se rencontrer des associations avec des collectivités, pour que les propositions des unes entre en conversation avec les besoins des autres dans une logique de synergie. L'objectif est que les acteurs prennent contact entre eux sans l'intermédiaire du Centre par la suite.

« La nouveauté c'était de réunir un forum des associations membres du Centre, de les faire mieux connaître auprès des collectivités, de faire ça sur le temps de déjeuner et de sélectionner des associations sur des thématiques qui correspondent aux compétences de nos membres. Donc on avait sport, santé, lutte contre les violences, lutte contre les LGBTphobies, éducation à l'égalité, culture, des thématiques où on sait que les collectivités sont en recherche d'intervenantes auprès de leur public. » (Lucie, Centre, entretien)

À propos de cette même journée, une membre de collectivité faisant partie du réseau et ayant participé à la journée nous rapporte avoir fait des rencontres qui pourront lui être utiles lors des prochains évènements organisés dans sa collectivité. La recherche de synergies entre membres a ici fonctionné.

« Oui, quand même, si j'ai laissé mes coordonnées à plusieurs endroits, j'ai vraiment récupéré des cartes de visite. Je sais que là, on va bientôt évaluer nos actions 2022. On va réfléchir à la mise en place d'actions 2023. Et qu'à ce moment-là, je regarderai parmi les contacts et j'irai regarder. Il y avait notamment des spectacles autour de la culture scientifique que ça c'est quelque chose qui fait vraiment écho à l'histoire de la ville [...] on a vraiment l'implantation de scientifiques importants.

C'est par exemple quelque chose concrètement qu'on pourrait mettre en place pas à pas à destination des collègues. » (Annette, mairie de Petite-ville, organisation membre du Centre, entretien)

Tous les membres du réseau ne développent pas la même proximité, ni avec le Centre, ni avec l'objectif de l'espace de cause. Nous identifions un phénomène proche de celui de la gravité : selon les cas, les organisations seront plus ou moins attirées, donc plus ou moins proches, du Centre comme de l'enjeu.

« Sur les 92 collectivités, on a pas des contacts avec les 92, heureusement, sinon je sais pas comment on ferait. Mais on a celles qui nous identifient très bien, avec qui on a des contacts réguliers, une fois tous les 15 jours, une fois par mois. Certaines collectivités sont actives mais ne viennent pas nous voir parce qu'elles se suffisent bien à elles-mêmes, tant mieux pour elles, après si elles viennent nous voir dans 3 mois pour nous dire : on a développé tel projet, est-ce qu'on peut avoir un coup de main, ça peut être une demande ultra ciblée sur une question, et elles reviendront pas nous voir avant l'année prochaine (je pense que y a pas mal de cas comme ça), et puis sinon par téléphone aussi quand on commence à avoir pas mal d'échange, moi je sais que j'ai peut-être déjà quelques collectivités avec lesquelles j'ai eu l'occasion d'échanger beaucoup, qui n'ont pas de problème à m'appeler si elles ont une question, certaines élues ou certaines chargées de mission, ça dépend aussi elles de leur sensibilité. » (Salomé, Centre, entretien)

Des synergies peuvent également avoir lieu entre le Centre et ses membres. En effet, il arrive que les acteurs valorisent publiquement les apports du Centre à leur égard.

« [Ce] qui nous a agréablement surprises, c'est [que l'élue a parlé de] la plus-value qu'elle avait à avoir adhéré au Centre, et qu'est-ce que ça lui avait apporté dans son début de mandat. [...] ça s'était un peu disséminé dans le reste de la table ronde parce que tous les autres ont souligné l'intérêt que ça avait d'adhérer au Centre, de rappeler vraiment qui on était, enfin de nous valoriser quoi. » (Lucie, Centre, entretien, à propos de la table ronde de la journée de rencontre annuelle)

Les synergies se produisent au-delà du réseau et du Centre. En effet, elles ont lieu par le biais des relations à bénéfices réciproques avec des acteurs de l'espace de cause. C'est par exemple le cas des illustratrices travaillant sur des sujets féministes ayant illustré les expositions du Centre.

« Le Centre, on s'est rencontrées à l'occasion d'une présentation de ma BD puisqu'en fait, elles organisaient une conférence, une causerie sur le féminisme et la culture populaire. Et moi, j'avais fait une BD sur ça. Une petite planche, pas une BD entière, mais une petite planche. Donc je leur ai dit, j'aimerais bien participer. Si vous avez de la place, j'aimerais bien intervenir. Ce serait intéressant. Donc, elle m'a invitée. J'ai participé avec deux autres personnes. Et après, je suis restée dédicacer le livre avec quelques personnes qui étaient là. On a pas mal échangé. Suite à ça, elle cherchait quelqu'un, une illustratrice pour illustrer leur carte de vœux de l'année. [...] Donc j'ai accepté ce projet et puis après on a eu quelques collaborations comme ça ensemble. » (Pauline, illustratrice, entretien)

Le Centre incite également les acteurs, dans leurs projets, à élaborer des synergies par la mise en réseau au sein même de leur organisation. C'est par exemple le cas pour la mise en place de réseaux de référents, projets que le Centre accompagne fréquemment dans les collectivités

« C'est aussi un intérêt pour la mission Égalité de faire remonter les actions, le bilan des actions, des données sexuées aussi pour nourrir le rapport annuel. Et un troisième objectif, ça peut être aussi l'occasion de diffuser une solution de l'égalité, comme on dit. C'est-à-dire très concrètement que ces référents organisent des sensibilisations avec leurs collègues, dans les réunions d'équipe, ce qui est plus facile que la mission d'égalité qui va un peu partout. » (Lucie, Centre, entretien, à propos du réseau de référents)

Enfin, au-delà de ce que le Centre propose aux acteurs membres, sa manière de s'organiser en interne s'appuie également beaucoup sur la recherche de synergies. Chaque personne dispose de compétences spécifiques, soit à l'accompagnement d'un type d'acteur, soit sur un sujet, soit enfin sur une méthodologie spécifique. Ainsi, selon les besoins, les employé•e•s du Centre s'associent les un•e•s aux autres pour utiliser leurs complémentarités.

« Et puis toutes ces demandes d'information, ces missions un peu sur le long terme d'accompagnement, quand on peut les résoudre à deux, ou seule on le fait et puis quand on peut pas parce qu'il y a des ressources qui demandent plus de connaissances, on travaille en collaboration, que ce soit avec Edwige sur l'éducation, avec [...] et Alexia maintenant sur les violences, cyberviolences, toutes les problématiques en lien avec ces questions-là et puis plus largement sur la formation avec Paul. On travaille pas beaucoup en unilatéral quoi. » (Salomé, Centre, entretien)

La mise en réseau effectuée par le Centre se matérialise par des activités ayant pour but de créer des échanges de bonnes pratiques et des interactions entre les membres. La diversité des organisations favorise les synergies, c'est-à-dire que les services rendus par les uns peuvent répondre aux besoins des autres. Ensuite, des relations mutuellement avantageuses s'élaborent entre membres du Centre et le Centre lui-même. Par ailleurs, les organisations internes, du Centre comme des membres du réseau, sont incitées à adopter des logiques de synergies.

2.3.5 Un réseau ouvert avec des échanges en dehors du système

Comme le démontrent les quelques mentions précédentes d'acteurs hors du réseau du Centre comme les illustratrices, si le Centre organise un réseau de membres adhérents, il interagit, et fait interagir ce réseau, avec d'autres acteurs qui en sont extérieurs. Il s'agit donc d'un système d'acteurs ouvert vers l'extérieur. Cette ouverture lui permet de bénéficier de compétences, mais également de diffuser la culture de l'égalité au-delà de son seul réseau. Cela se traduit notamment par le fait que de nombreuses ressources mises à disposition par le Centre sont accessibles sur leur site Internet pour tous • tes.

Les interactions en question peuvent avoir lieu avec des acteurs hors de son territoire de prérogative, mais de nature similaire à celle de ses membres.

« C'est la particularité des formations qu'on propose aux associations, contrairement à celles qui sont proposées aux collectivités ou à l'éducation nationale, c'est qu'elles ne sont pas assurées par les formatrices du Centre. Ce sont plutôt des prestataires externes, parce que c'est des formations sur des questions logistiques, c'est comment communiquer quand on est une association, c'est la recherche de financements, c'est la compétitivité, les risques psychosociaux, ce n'est pas des sujets dont le Centre est expert. En tout cas, de ce que j'ai pu observer, de ce que je vois, ce sont plutôt des formatrices externes. »

(Pénélope, Centre, entretien)

Elles peuvent également avoir lieu dans la cadre de son fonctionnement, avec des acteurs qui ne sont pas membres de son réseau et l'accompagnent sur des rapports (des cabinets spécialisés dans les questions d'égalité par exemple), des contenus à mettre à disposition (des illustratrices), etc.

« Ils ont été choisis dans le cadre d'un appel d'offres, même s'ils n'étaient pas obligatoires juridiquement, mais il s'agissait quand même de les choisir. Et ça nous paraissait être les deux meilleurs, parce que [le premier cabinet] a une très grande expérience sur l'accompagnement des collectivités c'est le cabinet pionnier sur le sujet qui a déjà aussi rédigé nos précédents guides donc on a un long travail avec eux et puis [le deuxième cabinet] c'est aussi le cabinet spécialiste de l'évaluation donc leur alliance était évidente. » (Lucie, Centre, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

De la même manière, le Centre conçoit des expositions ou des affiches sur des thématiques spécifiques, ce qui nécessite des services d'illustration. Ce besoin n'étant que ponctuel, des illustratrices ont été amenées à illustrer un ou plusieurs matériaux pour le Centre. Ce sont donc des acteurs extérieurs, entrant en interaction avec le Centre pour un projet précis. Leurs engagements féministes antérieurs sont cohérents d'une part pour le Centre, d'autre part pour ces illustratrices : travailler pour le Centre correspond à leurs engagements féministes. L'une des illustratrices, que nous avons rencontrée, a par exemple publié une bande dessinée sur le sujet du sexisme.

Le recours à des acteurs extérieurs provient parfois du fait que les compétences ne sont pas assez variées au sein du réseau. En effet, dans le cas des formations aux associations, le domaine d'expertise du Centre et le domaine d'expertise des associations tendent à être identiques. De ce fait, les synergies ne peuvent pas avoir lieu entre ces acteurs, mais en ayant recours à des acteurs hors du système d'acteurs établi, afin qu'ils apportent de nouvelles compétences et ressources.

« Nous en gros on va animer et concevoir les formations sur des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les violences faites aux femmes. Par exemple, pour nos associations membres, qui ont un besoin de renforcement sur je sais pas, de la communication, réseaux sociaux, plaidoyer et autre, là on va faire appel à des presta parce que c'est pas notre cœur de métier, on va pas s'improviser formatrice sur ce sujet-là et du coup on fait intervenir un prestataire qu'on binôme avec notre chargé de mission association qui voilà, qui anime ces formations-là sur une expertise qu'on a pas en fait donc on va pas s'improviser sur le sujet. » (Paul, Centre, entretien)

Le Centre étant une institution reconnue, il dispose de lien avec des institutions qui favorisent la participation à ses évènements. La légitimité qu'apportent des institutions extérieures génère une certaine attractivité aux évènements du Centre.

« Ah oui, j'ai oublié de dire, l'info spéciale, c'est qu'on avait un partenariat avec [un syndicat], et ce n'était pas n'importe quel partenariat, puisque ça permettait déjà aux agents de pouvoir faire valoir cette journée comme une journée de formation. Et le [syndicat] délivrait une attestation qui est utile pour leur déroulement de carrière [...] donc voilà, ça pour le coup, j'ai l'impression que ça a un peu fonctionné dans le retour. » (Lucie, Centre, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

Il arrive également que les activités et évènements du Centre soient ouverts au-delà des membres de son réseau. Cela signifie que des collectivités qui ne sont pas adhérentes au Centre, par exemple, peuvent avoir accès aux évènements ouverts organisés par ce dernier.

« L'idée c'est de pouvoir au moins une fois par an avoir ce type de rencontre, parce qu'en vrai, on est nous-mêmes frustrés de ne pas pouvoir ouvrir plus largement notre réseau, et ça a de l'intérêt aussi d'étendre aux collectivités [hors de la région]. » (Lucie, Centre, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

Le schéma ci-dessous (Figure 51) illustre la place des acteurs hors du réseau par rapport au commun de création et à la diffusion des connaissances sur l'égalité femmes-hommes.

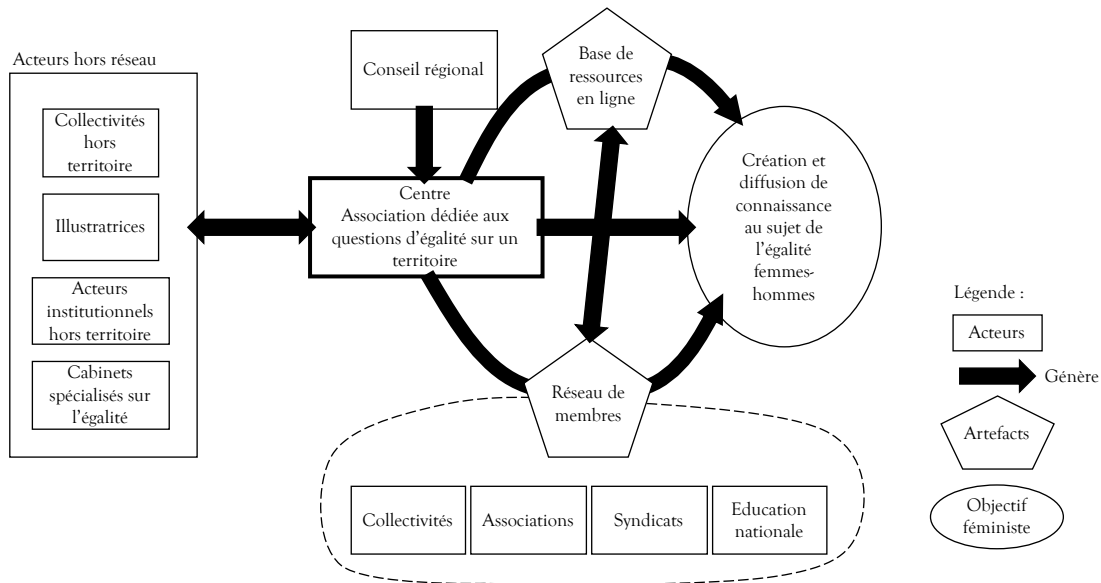


Figure 51 Interactions du Centre avec des acteurs extérieurs au réseau

2.3.6 Le réseau comme artefact

Nous identifions le réseau de membres qu’anime le Centre comme un artefact. En effet, à travers les évènements, les sessions de formation, mais aussi la base de ressources en ligne, le réseau constitue un lieu de rencontre où des relations entre acteurs s’établissent. Par ailleurs, l’une des particularités de cet artefact est qu’il est possible de créer des liens par son biais, que l’on soit une organisation faisant partie de l’espace de cause ou non. L’artefact constitue alors une porte d’entrée dans l’espace de cause pour certains acteurs. Le schéma suivant représente le Centre comme artefact agrégeant des acteurs dans ou hors de l’espace de cause (Figure 52).

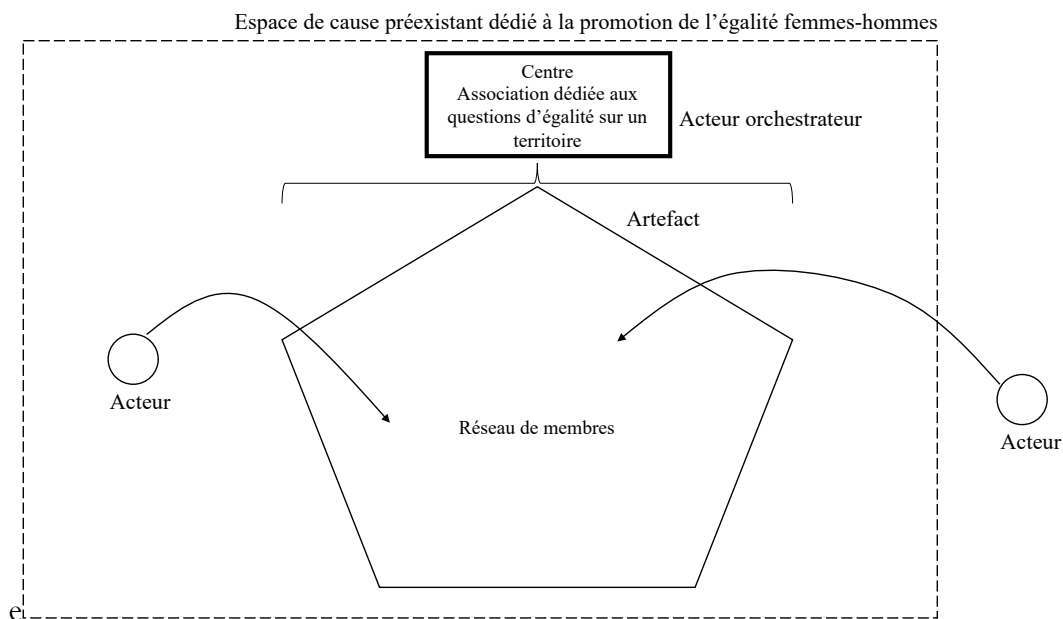


Figure 52 Réseau comme artefact reliant des acteurs internes et externes à l'espace de caus

L'un des premiers éléments de caractérisation de cet artefact est le fait que ses membres soient identifiés comme tel. En effet, les acteurs peuvent revendiquer faire partie du réseau du Centre. Par ailleurs, ils sont recensés sur le site Internet de ce dernier.

Nous identifions également dans ce cas que l'artefact peut être un facteur de légitimité. En effet, lorsque les acteurs utilisent des ressources sur le sujet d'égalité femmes-hommes, le fait que ces ressources soient associées à l'artefact leur confère une certaine légitimité.

« LL : Est-ce que je peux comprendre que d'un côté arriver sur un sujet avec une ressource du Centre, ça donne un peu de légitimité ?

Annette : Oui, bien sûr. » (Annette, mairie de Petite-ville, organisation membre du Centre, entretien)

Le Centre constitue également un artefact en ce qu'il produit des outils de réflexions, qui permettent d'amener le sujet de l'égalité à l'intérieur des organisations membres. Ainsi, cet artefact en produit d'autres tels que les expositions, les guides pratiques, les rapports, etc.

« J'avais des choses très concrètes. Je me suis fait une petite liste de ces actions à suivre à l'issue de la formation. Je suis revenue avec des supports que j'ai partagés, que j'ai montrés. Nous, on avait un gros débat sur l'écriture inclusive avec des vrais allers-retours. [...] Et là, le fait d'avoir le nouveau guide sur l'écriture égalitaire, sur le langage égalitaire, que l'écriture, le langage égalitaire, ça donne des perspectives très concrètes pour reposer le sujet de façon un peu différente. » (Annette, mairie de Petite-ville, organisation membre du Centre, entretien)

Par ailleurs, cette production d'artefacts peut nécessiter la contribution d'acteurs ne faisant pas partie du réseau. En effet, dans le cas de rapports et d'expositions, des acteurs extérieurs comme les cabinets dédiés au sujet de l'égalité de genre et des illustratrices travaillent avec le Centre. De cette manière, ces artefacts permettent l'élaboration de relations à bénéfices réciproques entre le Centre et des acteurs faisant partie de l'espace de cause. Si ces acteurs ne deviennent pas membres du réseau de membres du Centre, ils s'associent à l'initiative symbiotique créée.

2.3.7 Le partage de bonnes pratiques et l'exemplarité

Si une diversité d'acteurs est présente au sein du réseau orchestré par le Centre, le nombre d'acteurs d'un même type est important. Cela a son importance puisqu'il est alors possible d'élaborer des mécanismes de partage de bonnes pratiques et d'exemplarité.

Lors des événements qui réunissent les membres du réseau, des prises de parole sont organisées pour que des acteurs faisant preuve d'exemplarité présentent leurs initiatives aux autres. Le but est de les inspirer, mais également de leur permettre d'entrer en contact pour générer de l'entraide entre acteurs de nature similaire. Les deux verbatims suivants illustrent la volonté de présenter aux membres du réseau l'expérience d'acteurs pouvant être bénéfique pour les autres. Ces deux exemples renvoient à l'organisation d'une journée annuelle réunissant les acteurs du réseau sur différents sujets.

« Et puis on voulait faire un focus sur la budgétisation sensible au genre. Et du coup, la collectivité qui nous semblait la plus en pointe sur le sujet, c'était l'Eurométropole de Strasbourg. Donc là, c'était le point de vue d'une technicienne. » (Lucie, Centre, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

« Et la dernière intervenante, c'était la mairie des Lilas qui, à notre avis, avait vraiment la meilleure communication sur les violences faites aux femmes, qui s'adressait à la fois aux agents et à la population. Et donc, elle venait présenter aussi son cadre d'action en termes de com, de prévention des violences. » (Lucie, Centre, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

Dans les collectivités membres du Centre, certains événements importants comme la journée du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, constituent une occasion d'échanger de bonnes pratiques avec d'autres membres.

« Oui, par exemple, on a échangé en amont du 8 mars pour se poser la question de qui faisait quoi autour de cette journée internationale des droits des femmes. Voilà, échange de pratiques autour de qui fait quoi comme événement. » (Annette, mairie de Petite-ville, organisation membre du Centre, entretien)

Nous constatons que la logique de création de connaissances féministes passe notamment par le partage de bonnes pratiques entre acteurs. Ces événements favorisent la consolidation d'une communauté entre les membres du Centre. En effet, cela matérialise le fait que leurs intérêts sont similaires et favorise les échanges.

2.3.8 Logique régénérative assurant la préservation de la symbiose

Le Centre applique une logique régénérative à ses projets. Cela se situe à différents niveaux. Les membres du réseau orchestré par le Centre sont accompagnés dans leurs projets dédiés à l'égalité de genre. L'une des clefs de cet accompagnement concerne l'organisation interne de ses membres. Appliquer une logique régénérative leur est conseillé, c'est-à-dire qu'il est préférable de diffuser la culture de l'égalité dans les différentes parties de l'organisation afin que la personne en charge de ce sujet puisse avoir des relais, dans une logique régénérative.

« En général, ce qu'on se dit c'est que c'est un soutien à la mission égalité parce qu'elle ne peut pas porter toute seule la transversalité. Il faut que dans chaque direction, il y ait une personne qui soit identifiée comme portant cette question, par exemple la direction des transports. Il faut qu'il y ait une personne qui soit vue par ses collègues de façon plus directe portant cette question. » (Lucie, Centre, entretien, à propos du réseau de référents)

Ensuite, le partage de bonnes pratiques entre membres revêt également une dimension régénérative. En effet, lors de ces temps d'échange, les acteurs membres du réseau, qui habituellement reçoivent les conseils et exemples de la part du Centre, sont à leur tour dans une posture de partage. Cela permet aux autres membres de disposer de bonnes pratiques, mais également au Centre de recevoir des exemples pour ses formations et accompagnements futurs avec d'autres membres.

« L'idée pour celles qui sont sur le terrain depuis un certain temps, c'est de renouveler leur action en fait. Donc de découvrir des nouveaux outils, des nouveaux partenaires, de se créer des nouvelles idées aussi et d'arrêter aussi d'être isolé, d'échanger, de se passer son numéro. » (Lucie, Centre, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

Enfin, toute connaissance créée et/ou diffusée par le Centre est infusée dans les différents dispositifs existants, afin de renouveler les connaissances qui seront transmises. Les connaissances sont ainsi régénérées, que ce soit par des développements en interne ou par l'identification de connaissances à l'extérieur.

2.3.9 Antécédents comme moteurs de l'action et facteurs de légitimité

Nous identifions que les antécédents, qu'ils soient personnels ou professionnels, qu'ils concernent les employé•e•s et membres adhérents du Centre comme ses partenaires, ont une importance. Ils peuvent agir comme des moteurs, ou bien comme des facteurs de légitimité. Ils peuvent également être la source de tensions entre les acteurs amenés à interagir les uns avec les autres.

2.3.9.1 Antécédents au sein du Centre

Le premier type de moteur identifié chez les employé•e•s du Centre se situe au niveau des parcours académiques suivis et des expériences professionnelles préalables.

« Alors, ce qui me vient, c'est parce que j'y suis arrivé par-là, c'est des textes LGBT, voilà, je sais que j'avais lu *Réflexion sur la question gay* de Didier Eribon. » (Paul, Centre, entretien)

Les antécédents de ce type constituent des expériences cohérentes permettant de développer des compétences valorisées et utiles au sein du Centre. Afin de développer de nouvelles expertises au Centre, notamment par le biais d'études sur des sujets spécifiques, les expériences précédentes sont fondamentales.

« J'ai fini mon mémoire de master l'année dernière, un master d'études sur le genre qui était basé sur l'université d'Angers mais c'était un master à distance. J'ai pas été trop perdue avec le confinement du coup. Un master en deux ans. Moi je vivais à Nantes jusqu'en janvier et donc en 2019 j'ai commencé mon stage de M2, de novembre 2019 à mai 2020 au département de Loire Atlantique. Ça s'est fait un peu comme ça, il me fallait un stage de fin d'études, 4 à 6 mois et par un peu le hasard je cherchais pas encore, j'ai fini par rencontrer cette personne qui est devenue ma mentor un peu, ma collègue au département. J'ai fait un stage de 6 mois. Ma mission principale parmi d'autres

bien sûr, mais ça prenait quand même 80 % de mon temps de travail, c'était d'organiser la journée internationale des droits des femmes 2020 pour le département avec un budget assez conséquent. J'ai géré le budget, l'organisation, les intervenants, le planning, la comm', c'était vraiment tout un package global. C'était vraiment une première expérience professionnelle vraiment super. » (Salomé, Centre, entretien)

Certaines expériences sont néanmoins plus officielles que d'autres. Parmi les expériences passées se trouvent également des engagements non reconnus par les structures précédentes mais ayant participé à forger des connaissances et potentiellement une endurance solide.

« Non, à part au sein de la plateforme où j'étais, [...], j'étais officieusement le référent genre. J'avais pas le titre, mais dans les préparations à l'expérience j'essayais tout le temps d'intégrer le sujet, en me prenant des murs, [...] et j'avais eu des engagements associatifs dans les associations LGBT. » (Paul, Centre, entretien)

Les antécédents personnels et professionnels constituent des moteurs pour les employé•e•s du Centre, mais également des arguments pour leur recrutement au sein de cette structure de référence sur l'égalité de genre.

2.3.9.2 Antécédents des partenaires

Au-delà des employé•e•s du Centre, le choix des partenaires avec lequel•e•s ce dernier travail est fortement lié à leurs expériences antérieures. Nous constatons une justification des choix au vu d'expériences féministes précédentes chez les illustratrices travaillant sur des expositions, par exemple. Ces expositions sont réalisées sur des sujets spécifiques, et empruntables ou imprimables par les organisations adhérentes au Centre.

« Là c'était Mirion Malle, c'est son nom de dessinatrice, qui avait déjà illustré le livre Ceci est mon sang et Les règles quelle aventure avec Elise Thiébaud. C'est pour ça qu'on s'était intéressé à elle parce qu'elle avait déjà cette fibre sur la thématique donc ça paraissait tout à fait logique. » (Salomé, Centre, entretien)

Ces expériences féministes précédentes peuvent avoir lieu avec d'autres acteurs reconnus comme féministes. C'est ici le cas d'un magazine féministe.

« J'ai commencé à avoir pas mal de monde sur le blog et aussi des magazines féministes qui, parfois, relayaient des BD que j'avais publiées. Notamment, par exemple, le magazine Madmoizelle, qui a quand même une grosse audience. Ça a un peu porté aussi le développement de la page à ce moment-là. » (Pauline, illustratrice, entretien)

Le recours à des partenaires a lieu au-delà de tâches artistiques : les guides du Centre sont parfois rédigés avec des partenaires. Deux cabinets sont notamment sollicités à plusieurs reprises du fait de leur expertise reconnue.

Les antécédents des partenaires du Centre – les acteurs contribuant à l'initiative sans adhérer en tant que membres du réseau – nous semblent constituer des facteurs de légitimité dans le choix de collaboration du Centre. L'ancrage préexistant des acteurs dans l'espace de cause leur apporte la légitimité nécessaire pour que des interactions formelles aient lieu avec le Centre.

2.3.9.3 Antécédents négatifs générant des tensions

Dans l'exercice de constitution de réseaux, certaines tensions apparaissent entre les acteurs incités à travailler les uns avec les autres. Des relations préexistantes peuvent être le lieu de conflits antérieurs, freinant la confiance nécessaire entre des acteurs amenés à travailler ensemble. Cet exemple a lieu dans l'un des projets du Centre qui consistait à former les forces de l'ordre au dépôt de plaintes de femmes victimes de violences. Pour cela, certaines associations locales ont réalisé certaines formations.

« Puis des complications notamment entre avril et août pour l'établissement des liens entre les associations et la police et la gendarmerie, notamment la police plus que la gendarmerie avec, on va dire, des incompréhensions, de la méfiance de la part notamment des forces de l'ordre vis-à-vis des associations, des fois des structures qui se connaissent et ça s'était pas toujours très bien passé. Des fois des structures qui ne se connaissaient pas et qui se disaient : vous êtes qui ? Pourquoi vous allez nous former nous ? Vous êtes pas de la police, qu'est-ce que vous avez à nous apprendre, etc. ? » (Adrien, Centre, entretien)

Les tensions peuvent conduire des acteurs à ne pas s'insérer dans les symbioses créées et à nécessiter un facteur de légitimation.

« Des assoc' qui nous avaient dit : bah en fait nous les rapports sont parfois un petit peu compliqués, et donc si on a pas entre guillemets une validation interne de la police, on sait qu'on y arrivera pas, donc elles s'étaient plutôt pas engagées à ce moment-là. » (Adrien, Centre, entretien)

Les relations entre les acteurs peuvent être rendues difficiles par des antécédents, relationnels notamment. Cela génère des limites dans les fonctionnements symbiotiques entre les acteurs.

2.3.10 *Prioriser et démultiplier l'existant tout en adoptant une utilisation efficiente des ressources*

Le Centre développe une logique d'action consistant à développer un contenu de formation ou de sensibilisation pour toute étude ou tout rapport effectué, dans une logique d'efficience maximale des ressources. Ces pratiques génèrent également une priorisation systématique de ce dont le Centre dispose déjà, plutôt que la recherche de nouveaux développements de connaissances.

« On a une entrée d'abord étude, au Centre y a un côté production de contenu, centre de ressources, [c'est-à-dire d'outils]. C'est ça et ensuite c'est sur cette base-là que les formations ont été définies. [...] En gros on a jamais créé un guide sur la base d'une formation, on va plutôt créer une formation sur la base d'une recherche faite au Centre. Pour permettre l'appropriation des contenus par les professionnels. » (Paul, Centre, entretien)

Cette façon de faire découle notamment du fait que les études et rapports produits par le Centre aboutissent à des préconisations particulières, souvent de formations, ainsi l'offre de formation vient contribuer à répondre aux besoins identifiés.

« L'idée souvent derrière c'est qu'il y a des enjeux de préconisation et donc probablement un enjeu politique. Comme y avait eu le rapport qui avait été fait sur l'accueil des femmes victimes de violences conjugales en commissariat de police, c'était une commande de la région, en lien avec la préfecture de

police, pour ensuite, pouvoir aussi politiquement poser l'engagement de la région sur cette thématique-là et derrière, l'objectif de former les forces de l'ordre sur cette thématique. » (Paul, Centre, entretien)

Cette logique de créer un contenu de formation sur la base des études et rapports s'inscrit dans une logique d'utilisation de tout service existant, et ainsi de priorisation des services existants. En ce sens, les événements organisés auprès des membres du Centre constituent une occasion de créer des synergies entre membres, mais également entre les membres et le Centre, afin de rappeler les services disponibles pour les membres. Pendant les événements, les employé•e•s du Centre ont tendance à rappeler que certains rapports ou guides appropriés au sujet de la discussion existent et sont à disposition des membres. Ils peuvent également proposer des formations pertinentes.

« La seconde table ronde, c'était l'occasion de présenter le guide sur l'évaluation, avec le point de vue institutionnel du Haut conseil à l'égalité, qui est un peu l'organe en France qui est en charge de l'évaluation, pour porter des préconisations sur les politiques d'égalité. » (Lucie, Centre, entretien)

Les accompagnements de collectivités permettent aussi aux employé•e•s du Centre de rappeler pourquoi ce dernier peut être sollicité.

« J'ai représenté l'offre de ressources de formation du Centre, comment on pouvait nous saisir, les travaux qu'on avait réalisés qui pouvaient leur être utiles par secteur, notamment ce qui pouvait être ajouté sur l'intranet. L'idée c'était aussi que ce réseau de référents réfléchisse à une boîte à outils, qui existe je crois déjà, mais comme moi je n'ai pas accès à l'intranet de la région. » (Lucie, Centre, entretien, à propos du réseau de référents)

En adhérant au Centre, les organisations qui le font doivent payer un certain montant leur donnant accès à certains services. Il est donc important pour les employé•e•s du Centre de rappeler les possibilités qu'ont les organisations membres de les solliciter.

« Quand on nous répond « j'ai pas de budget », on essaie de leur proposer nos outils parce qu'on met en avant nos outils en premier, forcément. On produit des choses donc le but c'est de les partager. Quand elles ont pas de budget, le but c'est de leur montrer qu'elles peuvent quand même nous

| *commander un kit d'affiches, nous commander une exposition. Nous on met à disposition des outils qui sont gratuits et dont il faut absolument qu'ils s'emparent, ça fait partie de leurs privilèges membres. » (Salomé, Centre, entretien)*

Ainsi, le Centre développe un fonctionnement qui vise à utiliser de manière efficiente ses ressources, et à commencer par prioriser celles qui existent avant d'en développer de nouvelles. Le Centre mène néanmoins fréquemment de nouvelles études.

2.3.11 *Liberté d'accès relative à l'initiative, quand la liberté d'accès à l'espace de cause est totale*

Nous constatons que dans un espace de cause très ouvert, l'initiative du Centre n'est quant à elle pas librement accessible.

En effet, l'espace de cause est très ouvert puisqu'il est possible à un très grand nombre d'acteurs de diffuser des connaissances féministes. Les réseaux sociaux sont par exemple un espace facilitant la diffusion.

Cependant, à l'intérieur de cet espace de cause, l'initiative gérée par le Centre présente certaines ressources accessibles à tous, alors que d'autres ne le sont pas. Le site Internet du Centre recense de nombreuses ressources documentaires, comme nous l'avons mentionné. Pour la plupart, celles-ci sont accessibles à tout•e utilisateur•ice de ce site Internet. De la même manière, certains évènements du Centre sont accessibles à tous•tes. Cependant, les expositions, les accompagnements et formations sont réservé•e•s aux membres ayant adhéré au Centre. Cette adhésion est payante. Elle comprend un certain nombre d'heures de formations par type d'organisation au-delà desquelles les formations sont payantes également. Ainsi, une première barrière apparaît à l'accès aux ressources et services du Centre : une barrière financière.

Pour l'une des formations, par exemple :

| « Y a un tarif membre, c'est 45 € la journée par agent. » (Salomé, Centre, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

Ensuite, un autre critère est fixé par les membres du Centre : le fait de ne pas s'inscrire dans un courant soutenant la légalisation du travail du sexe. Ainsi, le Centre présente certaines exigences en matière de courant féministe d'appartenance.

« Alors oui effectivement y a des associations sur certains positionnements qui reviennent assez souvent sur la question féministe. Oui, y a des positionnements qui sont différents, par exemple la question de la vision de la prostitution, alors après le Centre a tranché et le Centre est abolitionniste. Mais toutes les associations membres du Centre n'ont pas forcément cette position-là. » (Marion, Centre, entretien)

Cependant, si sur certains sujets, les critères sont stricts, sur d'autres, une variété de courants est représentée au sein du Centre, qu'il s'agisse de ses membres ou de la nature des ressources qui sont partagées.

« Par exemple, je pense que c'est un outil un peu vieux, mais j'étais tombée une fois sur un livre sur en gros le féminisme a besoin de l'économie de marché pour s'en sortir. L'économie de marché et le féminisme devraient aller main dans la main. Et je ne pense pas que ce soit une position hyper partagée au sein du féminisme. Ça peut être discuté, et c'est un outil qui a été répertorié à un moment donné, parce que c'était pertinent, peut-être parce qu'il n'y avait pas grand chose sur le sujet. Mais je pense qu'aujourd'hui on a aussi des ressources qui émanent de syndicats ou de courants féministes plus critiques vis-à-vis du capitalisme. Et ces deux choses-là cohabitent dans [la bibliothèque de ressources]. » (Pénélope, Centre, entretien)

Par ailleurs les sujets traités au sein du Centre entrent en résonance avec l'actualité, et notamment celle de l'espace de cause. La formation des forces de l'ordre menée au sein du Centre va de pair avec un travail militant sur la difficulté au dépôt de plainte pour violences sexistes et sexuelles.

« En parallèle de notre projet, [...] des élues [...] féministes, qui connaissent plus ou moins bien le Centre [...] ont pas mal matraqué le sujet, [...] dans la foulée des thématiques soulevées par #metoo, le # double peine disant : on est agressées, violées, attaquées, et quand on va porter plainte, on est culpabilisées, c'est une double peine. [...] C'est parti d'un dépôt de plainte à Montpellier qui s'était

« extrêmement mal passée, et donc ça a pris énormément d'ampleur parce que ça a révélé une vérité. »
(Adrien, Centre, entretien)

Il est intéressant de noter que l'ouverture de l'espace de cause est propice à l'intégration de nouvelles thématiques au travail du Centre. Malgré certaines barrières à l'accès de certaines organisations aux formations et accompagnements du Centre, sa documentation librement accessible évolue avec les évolutions de l'espace de cause.

2.4 Au cœur de l'initiative du Centre, des projets articulent différents mécanismes symbiotiques

Les trois exemples de projets menés par le Centre au sein du réseau de membres illustrent des mécanismes symbiotiques différents.

Le premier exemple est celui des expositions qui sont des ressources pédagogiques sur des sujets précis, créées avec des partenaires extérieures au Centre. Ces partenaires présentent des antécédents marquant leur engagement féministe préalable, ce qui les positionne au sein de l'espace de cause. Ces expositions peuvent favoriser le recours à des associations proposant des ateliers ou formations sur des sujets connexes, ce qui constitue des *artefacts* agrégeant différentes contributions à un même objectif. Enfin, ces expositions incarnent la logique régénérative du Centre en présentant un moyen ludique de diffuser des connaissances développées dans d'autres cadres.

Le deuxième exemple concerne le domaine de la santé : le Centre a développé différents services sur ce sujet. De la documentation ainsi que des ateliers, de formation et de partage d'expérience, sont développés. Par ailleurs, parmi les membres du Centre, certains sont spécialisés sur ces sujets, prenant donc la parole lors des événements où ce sujet est abordé. La recherche de synergies est ici claire entre acteurs et ressources.

Enfin, le dernier exemple est celui de la formation des forces de l'ordre par le Centre. Ce projet, qui résonne avec l'actualité de l'espace de cause, débute au Centre par un rapport préconisant

des formations, et se poursuit par la proposition du Centre, avec l'aide d'autres acteurs locaux, d'effectuer ces formations. Les ressources sont ici déclinées.

2.4.1 Les expositions : des outils de diffusion de connaissance créés avec des partenaires

Les expositions constituent un exemple de création de supports de connaissance adaptés à différents publics et élaborés avec des partenaires. Comme évoqué précédemment, les expositions sont réalisées en partenariat avec des illustratrices disposant d'expériences préalables dans des initiatives ou projets féministes. Ces illustratrices font donc déjà partie de l'espace de cause où le Centre s'inscrit.

Les expositions peuvent être empruntées par les différents types de membres adhérant au Centre. Les collectivités peuvent les exposer dans leurs locaux, mais aussi les établissements scolaires. Les expositions peuvent avoir une cible précise en termes d'âge, leur permettant d'être adaptée spécifiquement pour les écoles élémentaires, les collèges ou les lycées.

« C'est une exposition à destination des collèges lycées de la région, très généraliste sur le sexisme avec douze panneaux, un panneau par thématique et vraiment très global. C'est quoi un stéréotype de genre ou de sexe, pourquoi il y a des différences dans l'orientation des filles et des garçons quand ils arrivent à l'école pourquoi il y a des écarts de salaire, c'est quoi les violences sexuelles, vraiment sur plein plein de choses. » (Pauline, illustratrice, entretien)

Ces expositions, aux thèmes variés, permettent d'adapter des questions liées à l'égalité de genre à différents publics. Les expositions peuvent être visitées et lues en autonomie, comme animées par des membres de l'éducation nationale, ou par des associations.

« On a rédigé une exposition, le but c'est de proposer aux collectivités qui sont membres mais aussi aux lycéens et collégiens puisque ça fait partie de nos cibles, des outils qui peuvent les sensibiliser aux questions de l'égalité filles-garçons et femmes-hommes de manière très large. » (Salomé, Centre, entretien)

Les images ci-dessous (Image 12) font partie des illustrations de l'exposition abordant les inégalités de genre de manière générale.



Image 12 Illustrations de l'une des expositions du Centre

En effet, les associations peuvent également faire le lien avec ces expositions pour les articuler avec leurs propositions de formations ou d'ateliers, par exemple. Cela revient à réunir différents types de supports (exposition papier, atelier avec une personne animatrice) sur un même sujet. Des synergies sont donc possibles entre le document et les propositions des associations.

« C'est souvent dans ce cadre-là qu'on va être contacté. [Pour] sensibiliser à la fois sur le tabou des règles et la précarité menstruelle, en fait, [l'établissement] expose l'exposition [dédiée aux règles] du Centre, et nous, on va venir, du coup, peut-être plus animer vraiment un atelier, un échange, une intervention dans ce cadre de la mise en place de l'exposition. Donc, il y a aussi ça en termes de ressources, et que pour nous, cette exposition aussi, elle est vraiment souvent motrice d'ateliers et d'interventions. » (Ariane, Menstruons, association adhérente du Centre, entretien)

Les expositions peuvent s'articuler avec d'autres projets du Centre ou de son conseil régional de rattachement. L'exposition sur le sujet des menstruations mentionnée entre en résonance avec une politique publique d'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites dans les lycées de la région. La décentralisation en France implique que les conseils régionaux possèdent la compétence des lycées en France.

« Là y avait un besoin sur la question des règles puisque la région a notamment fait un livret et mis en place des distributeurs donc on a répondu à une problématique qui était déjà là en proposant une

deuxième et en proposant un projet qui soit complémentaire, donc ça peut être ce type d'activités. »

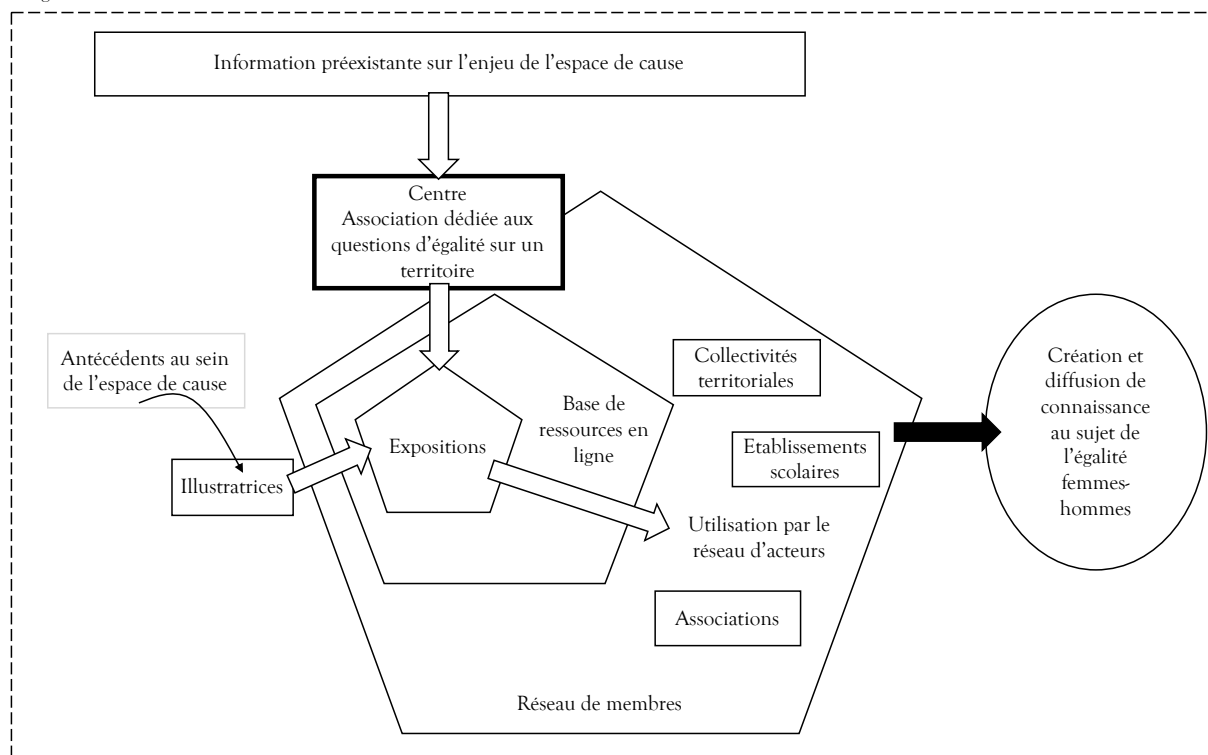
(Salomé, Centre, entretien)

Une professeure de collège nous rapporte que les matériaux pédagogiques disponibles grâce au Centre permettent aux élèves d'appréhender des notions et des enjeux à l'aide de formats différents. Certaines affiches ou expositions peuvent faire l'objet de visites dans le cadre d'un cours ou être discutées en classe et favoriser des exercices de réflexion.

« Alors là en tête, on a celle sur les règles, on a une autre sur les stéréotypes de manière générale, on en a une sur l'orientation et après de temps en temps on en prend différentes en fonction de ce qui nous motive. Il y a vraiment beaucoup de matériel pédagogique avec le Centre. Il y a les expositions, mais il y a aussi les campagnes qu'ils font. Je ne sais pas si vous avez regardé un petit peu. Ça aussi, on l'utilise beaucoup. Un truc sur l'orientation, je crois, et un truc sur les stéréotypes. » (Marion, professeure de collège dans la région du Centre, entretien)

Les expositions constituent des artefacts qui permettent d'une part la contribution d'illustratrices, d'autre part, une utilisation par les membres pouvant générer des échanges entre les associations et les autres types de membres (Figure 53).

Espace de cause préexistant dédié à la promotion de l'égalité femmes-hommes



Légende :

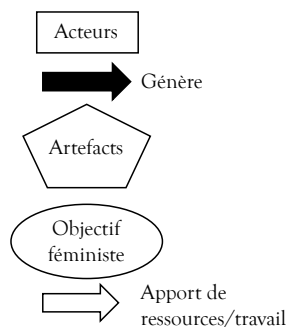


Figure 53 Expositions au sein du Centre

2.4.2 Le cas des dispositifs sur le sujet de la santé des femmes

Au cours de notre présentation des activités et fonctionnements symbiotiques du Centre, plusieurs exemples donnés sont liés au sujet de la santé des femmes. Nous proposons ici de rendre lisible de façon cohérente la globalité des activités menées par le Centre sur le sujet de la santé des femmes ainsi que les synergies qui sont mises en œuvre.

En effet, concernant le sujet de la santé des femmes, les différentes activités du Centre s'articulent les unes avec les autres. Le Centre a développé des expositions, que ses membres peuvent

emprunter ou imprimer par eux-mêmes, sur le sujet des menstruations. Il a également créé une malle, sur la thématique de la santé des femmes et organise différents types d'accompagnements sur ce sujet.

Nous avons pu assister à une séance d'échange de pratiques entre collectivités sur la santé des femmes. Celle-ci, menée par deux chargées de mission du Centre dédiées à l'accompagnement des collectivités, réunissait des membres de différentes collectivités ainsi qu'une sage-femme et gynécologue employée de l'une des collectivités de la région pour partager son expérience. La collectivité qui l'emploie organise des consultations dans un centre municipal de santé où elle exerce un jour et demi par semaine. Lors de son intervention, cette professionnelle de santé a fourni de nombreux rappels chiffrés quant à la santé des femmes et aux inégalités qu'elle présente encore aujourd'hui. Pendant cette séance d'échange de pratiques, les animatrices ont pu rappeler les ressources à disposition au Centre telles que la malle thématique sur la santé des femmes, ou l'exposition dédiée au sujet des menstruations. Elles ont également mis en avant les organisations, membres du Centre, dédiées à ces sujets. Ces mentions de documents ou partenaires potentiels favorisent les interactions et synergies.

De la même manière, lors d'une journée annuelle d'animation du réseau des membres du Centre, un atelier a été organisé sur les enjeux de la santé des femmes. La même professionnelle de santé, ainsi qu'une association membre du Centre dédiée à la lutte contre la précarité menstruelle ont été invitées à présenter des projets aux membres du Centre. La professionnelle de santé présentait, accompagnée d'une membre de la collectivité qui l'emploie, leur projet dédié d'accessibilité aux soins pour les femmes, mais aussi d'accessibilité à l'éducation à la santé et à la sexualité. Ce projet est présenté comme exemplaire.

Le Centre dispose de liens particuliers avec l'éducation nationale. L'exposition au sujet des menstruations est adaptée pour les établissements scolaires qui l'empruntent ou l'impriment par eux-même. Cette association va parfois de pair dans les établissements avec des ateliers menés par l'une des associations membres du Centre, sur le sujet des menstruations et de la précarité menstruelle.

Le schéma ci-dessous (Figure 54) illustre la manière dont les ressources sont déployées au sujet de la santé des femmes par le Centre auprès de ses membres. Nous constatons qu'il ne s'agit pas uniquement de relations descendantes : certains acteurs contribuent à la proposition du Centre auprès d'autres.

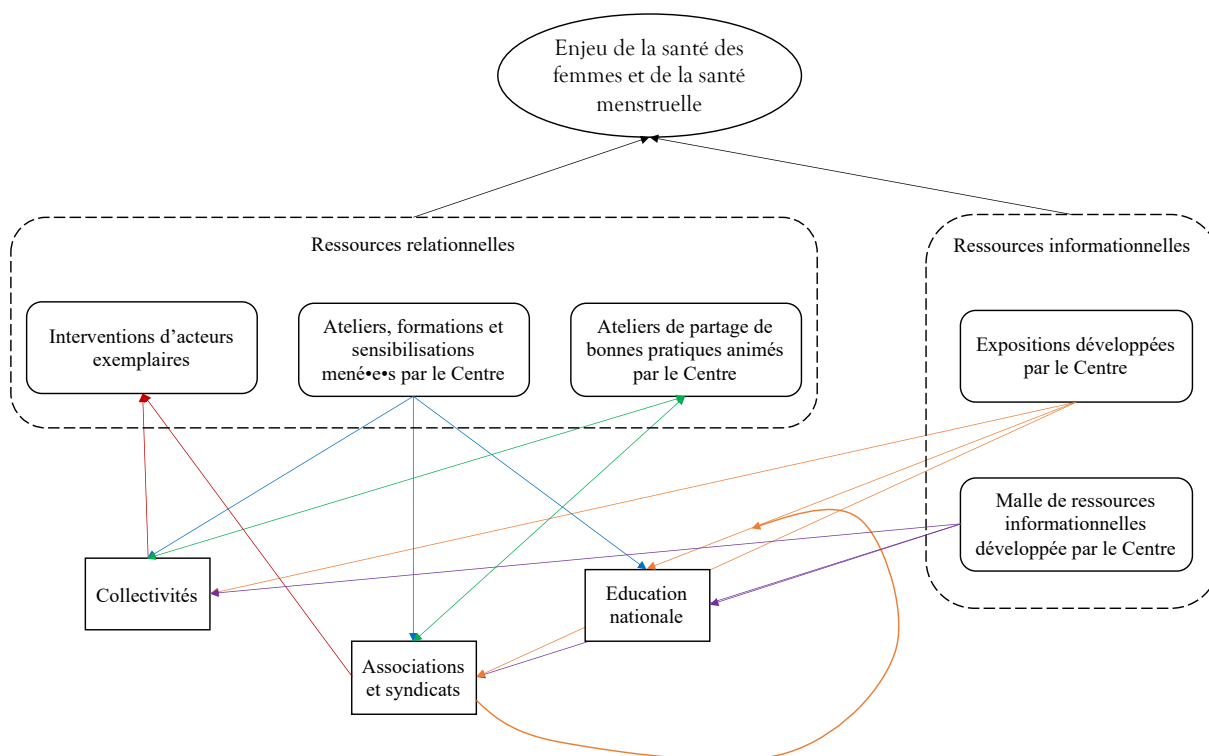


Figure 54 Ensemble des actions en lien avec la santé au Centre

2.4.3 Le cas de la formation des forces de l'ordre à la réception de plaintes pour violences faites aux femmes, un fonctionnement en cascade

Nous retraçons le fonctionnement en cascade à l'aide d'un projet spécifique de formation des forces de l'ordre. Ce projet permet de donner à voir la logique de fonctionnement interne du Centre et sa façon de déployer différents outils, différentes méthodes, sur un même projet.

Le point de départ de ce projet est la commande du conseil régional local et de la préfecture de police pour réaliser un rapport d'audit sur la réception des plaintes de femmes victimes de violences par les forces de l'ordre. Cet audit conduira à la production d'un rapport sur le sujet.

« Alors c'est un projet qui a son origine dans une commande que la préfecture de police de Grosseville et de la petite couronne a faite au Centre printemps-été 2018. Elles ont demandé au Centre si le Centre pouvait faire un audit de l'accueil et de l'audition des femmes victimes de violences conjugales et ou de violences sexuelles, il me semble qu'il y avait les deux dans trois commissariats. » (Paul, Centre, entretien)

Comme déjà exposé précédemment, l'articulation entre études, production de rapports, élaboration de préconisations, puis création de formations est un fonctionnement en cascade habituel du Centre. Nous citons à nouveau un verbatim déjà exposé :

« L'idée souvent derrière c'est qu'il y a des enjeux de préconisation [...] bah voilà, comme y avait eu le rapport qui avait été fait sur l'accueil des femmes victimes de violences conjugales en commissariat de police, [...] pour ensuite pouvoir aussi politiquement poser l'engagement de la région sur cette thématique-là et derrière, l'objectif de former les forces de l'ordre sur cette thématique. » (Paul, Centre, entretien)

Afin de mener des formations, le Centre peut chercher à mettre des acteurs en réseau. Ainsi, pour former les forces de l'ordre, le Centre fait appel à des associations locales et spécialisées sur le sujet.

« Un appel à projet avait été lancé à toutes les associations qui travaillent au quotidien avec les victimes dans l'accompagnement et qui ont une expérience de formation en tant que formatrices, [...]. L'idée étant que ce n'était pas le Centre qui allait mener toutes les formations mais c'était des associations spécialisées sur le terrain qui chacune dans les départements où elles étaient actives, allaient pouvoir travailler avec les commissariats locaux autour d'elles. » (Adrien, Centre, entretien)

Le verbatim suivant illustre l'objectif du Centre dans ses projets : à la fois diffuser de la connaissance, mais également créer des réseaux entre acteurs au sein d'un même territoire.

« Le but étant non seulement d'apporter les connaissances théoriques aux stagiaires, aux agents et aux agentes, mais également de renforcer les liens entre les agents, les agentes sur le terrain et les structures

locales d'hébergement, les structures d'accompagnement, toutes les structures vers lesquelles, eux, agents et agentes pouvaient orienter les victimes et donc pour leur formation il fallait des acteurs et des actrices à côté. Donc l'idée était vraiment de faire aussi des liens entre ces structures-là et ces différents acteurs et actrices-là. » (Adrien, Centre, entretien)

Dans ce projet, le Centre travaille en collaboration avec des organisations externes, en l'occurrence des associations locales expertes du sujet des violences faites aux femmes. Ces associations, par leur ancrage local, peuvent accompagner les forces de l'ordre en fonction de leur terrain d'action.

« Dix-sept associations ont été retenues dans dix projets différents, parce que les associations pouvaient se mettre en binôme si elles le souhaitaient au sein d'un même département par exemple. Ce qui a été le cas dans certains départements. » (Adrien, Centre, entretien)

Cet exemple de projet nous permet de saisir la manière dont le Centre crée et diffuse des connaissances auprès d'autres acteurs. Nous voyons bien la manière dont les études constituent un point de départ pour ensuite nourrir des formations. Dans ce cas précis, il ne s'agit pas d'acteur membres du réseau qu'orchestre le Centre, cependant, la logique de réseau s'applique également à cette situation puisque le Centre organise des réunions de partage d'expérience auprès des organisations engagées sur ce projet.

2.5 Modélisation de la symbiose féministe du cas de création et diffusion de connaissances féministes

Dans l'analyse du cas de création et diffusion de connaissances féministes, nous pouvons identifier un espace de cause dédié à la connaissance féministe, transversale à de nombreux enjeux, de la santé des femmes à la réception des plaintes pour violences sexistes et sexuelles. Le Centre réunit un ensemble d'acteurs au sein d'un réseau. Les membres de ce réseau, de natures variées, interagissent avec le Centre, entre eux, mais également avec des acteurs externes. Ce réseau, orchestré par le Centre, constitue un artefact permettant de mettre les acteurs en relation, favorisant les synergies, la régénération de ressources – informationnelles et humaines ici – et le renforcement des actions.

En s'appuyant sur les connaissances existantes au sein de l'espace de cause, et en en développant par lui-même, le Centre nourrit le réseau qu'il orchestre. Il crée et diffuse des connaissances féministes auprès d'acteurs qui à leur tour, créent et diffusent des connaissances féministes. Ainsi, les acteurs du Centre contribuent à l'espace de cause.

Les acteurs, membres du réseau, bénéficient d'antécédents qui constituent un moteur à leur entrée dans le réseau, et une source de légitimité. La légitimité provient également de la base de ressources et de l'affiliation au Centre. Deux types d'artefacts sont identifiés : ceux constitués de ressources, et le Centre lui-même, par le réseau qu'il crée. Les interactions avec des acteurs externes sont également possibles. Par ailleurs, devenir membre du Centre peut constituer une manière d'entrer dans l'espace de cause dédié aux connaissances féministes pour certains acteurs ne disposant d'aucun antécédent. La figure suivante (Figure 55) illustre la modélisation globale que nous obtenons.

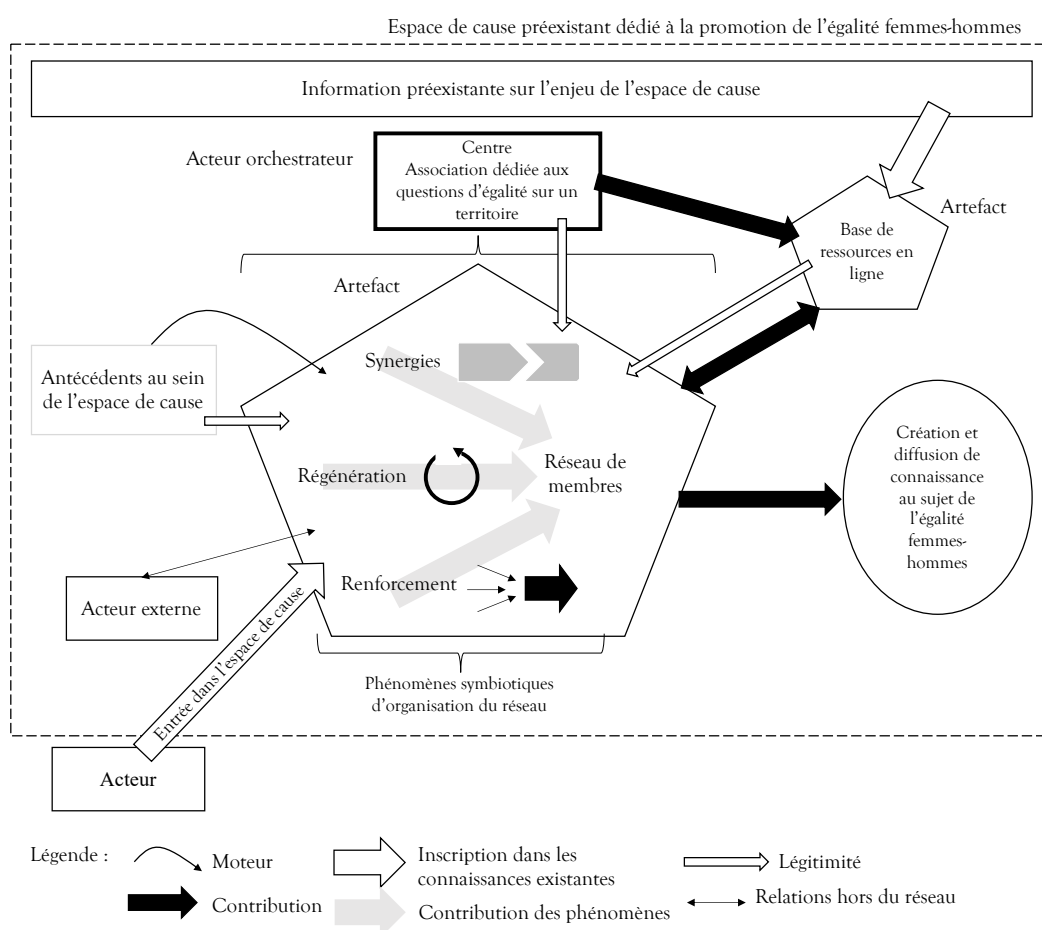


Figure 55 Modélisation de la symbiose féministe dans le cas de création et diffusion de connaissances féministes

3 Initiative de lutte contre la précarité menstruelle

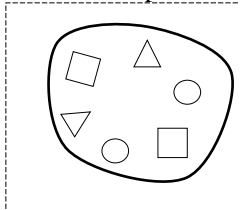
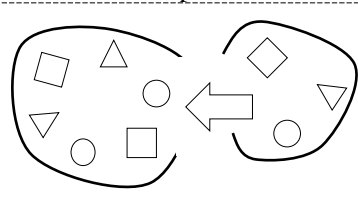
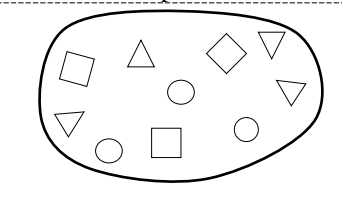
Résumé de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle	
<p>Cette initiative s'articule autour d'une campagne lancée sur les réseaux sociaux pour collecter des dons de protections périodiques afin de lutter contre la précarité menstruelle. Le cas se concentre sur les acteurs initialement impliqués dans cette campagne, ainsi que les acteurs ayant agi en réaction à cette dernière.</p>	<p><u>Types d'acteurs impliqués :</u></p> <p>Premier temps du temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprises - Indépendants (influenceuse, photographe) - Associations dédiées à la lutte contre la précarité menstruelle <p>Deuxième temps du cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activistes
<p>Spécificités et intérêt du cas pour contributions :</p> <p>Cette initiative présente une évolution que nous avons pu suivre, en trois étapes de constitution du système d'acteurs :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> <p>Étape 1</p>  <p>Lancement d'une campagne de dons pour lutter contre la précarité menstruelle</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Étape 2</p>  <p>Réaction à cette campagne divisée: vrai succès en matière de nombre de participations, mais aussi vive critique de la part d'activistes féministes</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Étape 3</p>  <p>Intégration de certains acteurs mis en avant pas les critiques, et de certaines idées défendues par les critiques du projet</p> </div> </div>	

Figure 56 Résumé de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle

Nous étudions une initiative féministe présentant des fonctionnements symbiotiques : une campagne de collecte de dons de protections périodiques pour lutter contre la précarité menstruelle. Cette initiative s'inscrit dans l'espace de cause dédié à la lutte contre la précarité menstruelle. Elle vise à générer de la sensibilisation à la cause de la précarité menstruelle et à générer des dons qui reviendront à des personnes en situation de précarité menstruelle.

Cette initiative nous permet d'identifier plusieurs aspects symbiotiques en particulier. Il s'agit d'une campagne de collecte de dons, lancée par un groupe initial d'acteurs, et portée

spécifiquement par la figure d'une influenceuse. Cette initiative, constituée en système, évolue au fil du temps. Dans un deuxième temps, des acteurs majoritairement critiques pénètrent dans le système d'acteurs constitué. Enfin, cette campagne illustre la possibilité de tensions au sein de symbioses puisque face à une remise en question de l'initiative par des acteurs extérieurs, et des tensions entre l'influenceuse et ceux-ci, cette dernière fera évoluer son action en prenant en compte certaines critiques émises. Les réseaux sociaux constituent un espace d'interaction dans cette initiative.

Nous commençons notre analyse par une présentation du cas. Puis, afin de rendre compte de la symbiose ayant lieu dans cette initiative, nous présentons les contributions de chaque acteur par rapport à l'objectif de sensibilisation à la précarité menstruelle et de collecte de protections pour les personnes précaires au regard de la campagne de dons au cœur de notre étude de terrain.

3.1 Situation dans l'espace de cause de la lutte contre la précarité menstruelle

Afin de contextualiser l'initiative que nous étudions ici, nous commençons par la positionner par rapport à l'espace de cause dans lequel elle s'inscrit en qualifiant celui-ci par l'identification des acteurs qui le composent et de sa contribution à des communs qui s'articulent.

3.1.1 Une initiative inscrite dans un espace de cause préexistant

Les initiatives féministes symbiotiques contribuent à la constitution des espaces de cause. Elles peuvent participer à leur création, ou s'inscrire et modifier des espaces de cause préexistants. L'espace de la lutte contre la précarité menstruelle fait partie des espaces préexistants à l'initiative que nous étudions.

Cet espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle présente une diversité d'acteurs. Nous identifions des militant•e•s, des associations, des initiatives de la société civile comme celle d'adolescents, des entreprises proposant des distributeurs visant à la gratuité de l'utilisation par les personnes menstruées.

« [Le sujet de la précarité menstruelle] est porté par des associations depuis des années. Il y a un travail de terrain qui est un travail de recherche, un travail d'accompagnement qui est fait depuis extrêmement longtemps en fait sur ce sujet-là et que les personnes qui sont pertinentes pour s'exprimer et légitimes, c'est les associations. » (Emma, militante féministe, entretien)

Nous avons notamment rencontré une cheffe de rubrique d'un magazine pour adolescents ont l'un des sujets a porté sur les engagements féministes des adolescents, avec l'un des projets suivis dédié à la précarité menstruelle.

« Ça fait comme une galerie de portraits de ce qu'on a fait. Et un autre, c'est Camille, qui, elle, est devenue présidente d'une association, où elle récolte des sous, après, elle achète des protections hygiéniques. Ça raconte un engagement différent, [...] combattre la précarité menstruelle à travers des actions comme ça, il y a beaucoup de jeunes que ça touche, et ça reste accessible à faire. Donc ça représente aussi un engagement qu'on entend de plus en plus, après aussi, c'est des protections gratuites dans les établissements. » (Alice, rédactrice dans un magazine pour adolescents, entretien)

Il est intéressant de noter que les acteurs de l'espace de cause peuvent s'impliquer dans diverses initiatives. La photographe impliquée dans l'initiative que nous étudions – nous développerons ses contributions par la suite – a été sollicitée pour deux projets relatifs à la précarité menstruelle la même semaine, s'impliquant alors à différents moments dans la réalisation de projets s'inscrivant dans le même espace de cause. Le verbatim suivant illustre par ailleurs les connexions possibles entre différentes initiatives. L'initiative que nous présenterons dans la suite de cette partie a rencontré des réactions négatives, que la photographe qualifie ici de « bad buzz », ce qui génère une inquiétude pour les jeunes filles photographiées dans le cadre du numéro spécial du magazine pour adolescents dédié à l'engagement féministe à 17 ans.

« On est venu me voir la même semaine en me disant [...] Ah, ce serait cool de faire un truc, sur la précarité menstruelle. [...] [Les projets] ont été quand même indépendants. En revanche, quand je suis allée shooter les jeunes filles de l'Association de précarité Menstruelle pour [le magazine], la photo de [la campagne par l'influenceuse] était déjà sortie. Il y avait déjà eu le bad buzz et du coup, avec les filles de l'association, on en a pas mal discuté [...] et j'ai quand même refait des photos [...] avec une serviette hygiénique qui est jetable, pas écologique et tout ça. Mais parce que c'est la réalité de la

précarité menstruelle, en fait ce qu'elles distribuent. Mais là, c'était une asso où pour le coup, c'était des protections bio achetées localement. Et puis, c'est des lycéennes, c'est pas une influenceuse. Donc je pense qu'elles attirent moins de véhémence. » (Emmanuelle, photographe, entretien)

Ainsi, de multiples initiatives cohabitent au sein des mêmes espaces de cause. Cela implique la participation d'un nombre important d'acteurs, divers par leurs manières d'agir et leur nature. Sont notamment présent•e•s les collectivités locales et établissements scolaires qui en dépendent, ainsi que les lieux publics qui ont la possibilité de mettre des protections périodiques à disposition de leurs utilisateur•ices. Les pouvoirs publics peuvent également légiférer dans le sens de la lutte contre la précarité menstruelle. Nous représentons les différentes contributions possibles au sein de l'espace de cause dans la figure suivante (Figure 57).

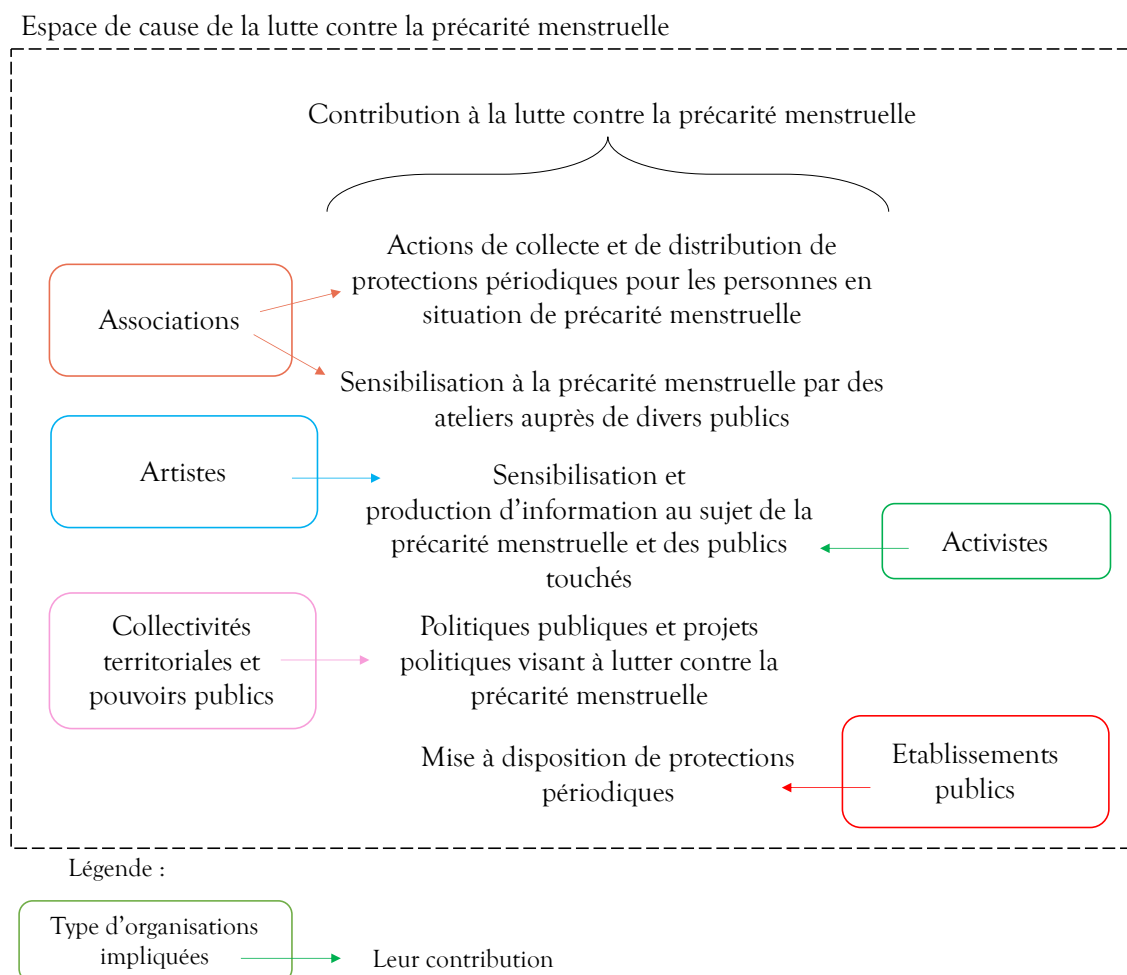


Figure 57 Acteurs de l'espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle et contributions

3.1.2 *Le commun au centre de l'espace de cause : des protections périodiques et sensibilisation*

L'espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle est un espace où les initiatives se concentrent sur la création, gestion et diffusion de communs similaires, la collecte et la distribution de protections périodiques, ainsi que la création de connaissances sur le sujet de la précarité menstruelle, et leur diffusion.

En effet, au sein de l'espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle, tous les acteurs impliqués orientent leurs actions vers deux communs principaux, articulés l'un à l'autre. Tout d'abord, la collecte de protections périodiques données gratuitement vient lutter contre un phénomène d'enclosure : la privatisation des protections périodiques. Des entreprises les produisent et les vendent, elles sont ainsi soumises à la TVA. Cette dernière était par ailleurs de 20 % en France jusqu'en 2016. Depuis, elle est de 5,5 % puisque ces produits ont été reconnus comme étant de première nécessité. Face à cette enclosure, des organisations mettent en œuvre différents types d'actions, notamment la mise à disposition gratuite ou la collecte de protections et leur don. Il s'agit alors de rendre communes des ressources existantes dans le domaine de la propriété privée.

« Elle avait besoin d'une marque qui donnerait gratuitement des protections et [l'entreprise] a accepté. » (Emmanuelle, photographe, entretien)

Ces actions vont de pair avec la sensibilisation à la précarité menstruelle, c'est-à-dire au fait de faire connaître le phénomène de précarité menstruelle et ses origines. Le fait de produire des rapports sur le sujet, et de les faire connaître, favorise les actions de collecte et de dons de protections périodiques.

Un double commun constitue donc l'objectif poursuivi par les acteurs impliqués dans l'espace de cause de la lutte contre la précarité menstruelle. Les acteurs contribuent à rendre visible la précarité menstruelle et à alerter à ce sujet d'une part, et/ou à collecter, donner, et mettre gratuitement à disposition des protections périodiques. De plus, le fait de rendre visible la précarité menstruelle favorise les dons et les collectes.

3.2 Description de l'initiative, une campagne en ligne comme point de départ

Le 20 décembre 2020, l'influenceuse Louise lance une collecte de dons pour lutter contre la précarité menstruelle par le biais d'une campagne en ligne. Elle réalise donc une publication³⁸ sur le réseau social Instagram³⁹ et propose aux utilisateur•ice•s de la plateforme de participer à la campagne de la manière suivante : chaque partage⁴⁰ de sa publication équivaldra à un don (voir Image 13). Elle lance cette initiative au titre d'une action caritative pour la période des fêtes de fin d'année, en partenariat bénévole avec une mutuelle. Il s'agit de la première mutuelle française à rembourser les protections périodiques avec laquelle elle a déjà travaillé au préalable. Ceci implique un intérêt de cette mutuelle pour le sujet de la précarité menstruelle, développé antérieurement au lancement de la campagne. Ce partenariat bénévole implique que, si l'influenceuse et la mutuelle peuvent travailler ensemble par des contrats rémunérés, cette action conjointe n'entraîne pas de rémunération. Une marque de protections périodiques classique – au sens de non biologique – est contactée pour donner les protections périodiques à hauteur du nombre de partages de la publication. Une association qui distribue des protections aux personnes en situation de précarité menstruelle reçoit les dons une fois la campagne terminée pour assurer la distribution. Enfin cette publication est effectuée en collaboration avec une photographe réalisant la photo illustrative. L'influenceuse et la photographe ont déjà travaillé ensemble par le passé, sans avoir de partenariat récurrent. Cette campagne rencontre un grand succès, près d'un million de partages de la publication sont comptabilisés. Cependant, une vive critique émerge, émanant en partie de la sphère militante. Cette critique se mue en partie en harcèlement mené sur les réseaux sociaux.

³⁸ Il s'agit d'une publication dite permanente, qui restera sur la page associée au compte de la personne l'ayant postée. Les « posts » se distinguent des « stories », publications qui ne durent que 24h et s'effacent par la suite. Une action existe néanmoins pour conserver des stories de façon permanente dans une partie dédiée des pages personnelles.

³⁹ Instagram est un réseau social basé sur la publication temporaire ou permanente de photos s'agrémentant de descriptions. En 2020, l'agence des médias sociaux estimait qu'Instagram totalisait plus d'un milliard d'utilisateurs par mois.

⁴⁰ Un partage équivalait au fait d'afficher dans sa 'story', publication temporaire, la publication en question, qui elle est une publication permanente.

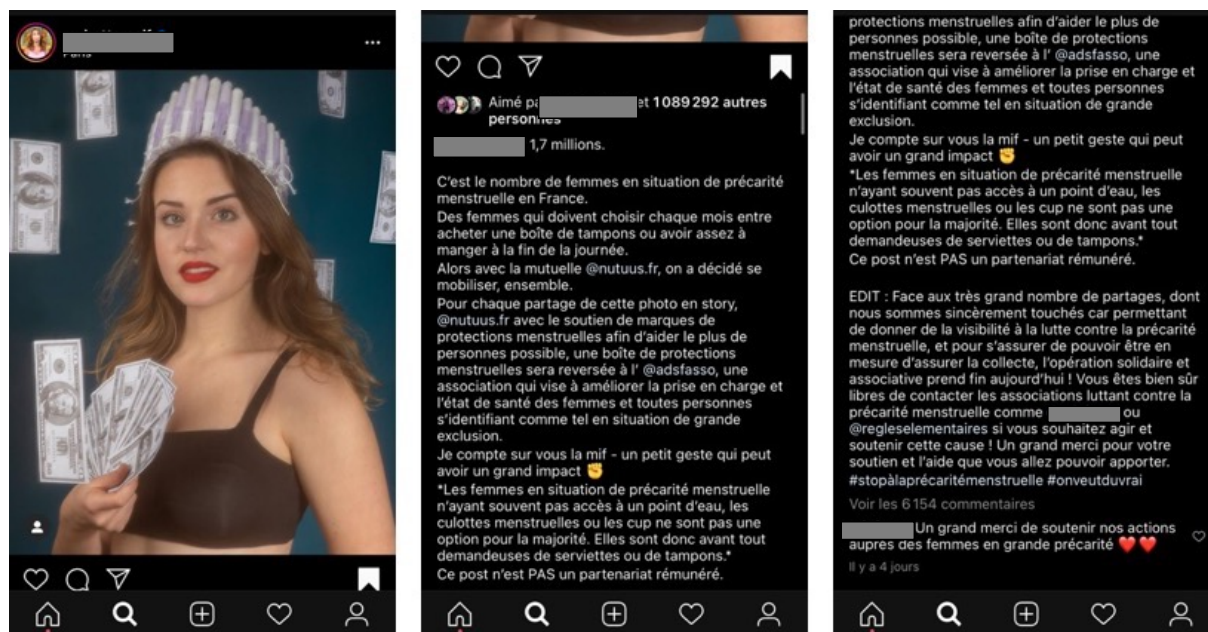


Image 13 Captures d'écran de la publication de l'influenceuse Louise sur le réseau social Instagram (21 décembre 2020)

Cette collecte est conçue selon un dispositif simple proposé par les réseaux sociaux, le fait de partager cette publication, ce qui génère une visibilité plus large de celle-ci, engendre un don.

« Il y a un mois maintenant, j'ai réalisé un post sur les réseaux sociaux. L'idée était assez simple. C'était de donner de la visibilité à la lutte contre la précarité menstruelle et de permettre à toutes les personnes qui n'ont pas forcément les moyens de faire des dons de pouvoir venir en aide aux personnes en situation de précarité menstruelle, avec un partage qui permettait un don de boîte de protections menstruelles. » (Louise, influenceuse, vidéo face à la ministre Elisabeth Moreno, 21 janvier 2021)

En fin de projet, Louise annonce avoir atteint l'objectif de collecte pour lequel elle a lancé la campagne :

« Grâce à vos partages en stories, des centaines de milliers de paquets vont pouvoir être reversés aux personnes en situation de précarité menstruelle. Mais ce n'est que le début. Ça ne résout pas le problème de fond : la difficulté d'accès aux protections menstruelles qui ne sont pas un bien de luxe, mais un bien de première nécessité. » (Louise, influenceuse, vidéo face à la ministre Elisabeth Moreno, 21 janvier 2021)

La campagne est lancée ici avec plusieurs objectifs. D'une part, le but est de générer des dons qui seront reversés à des personnes en situation de précarité menstruelle, par une association dont c'est la prérogative. L'objectif est également de sensibiliser la communauté de l'influenceuse (soient les personnes qui sont abonnées au contenu qu'elle produit sur le réseaux social) au sujet de la précarité menstruelle. Nous pouvons envisager au vu du procédé choisi, qu'un objectif de visibilité⁴¹ sur le sujet de la précarité menstruelle est également poursuivi par l'influenceuse et la mutuelle, partenaires pour porter cette campagne. La collecte, en tant que projet rendu public et ouverte aux interactions, le choix d'une campagne en ligne permet à une diversité d'acteur de s'impliquer ou de se positionner, tant par rapport aux acteurs parties prenantes de cette collecte, que par rapport au sujet de la précarité menstruelle.

« Mais pourquoi on a imaginé cette action et ce dispositif de partage en story ? C'est pas juste pour pouvoir passer des protections, c'est aussi pour apporter de la visibilité au sujet de la précarité menstruelles. J'ai l'impression qu'au moins, ça aurait été assez efficace. Parce que depuis quelques jours, on parle enfin de la précarité menstruelle. Je vois des médias en parler, je vois des médias parler du fait qu'on devrait peut-être les rendre gratuites pour les personnes dans le besoin. Et ça, je trouve que c'est vraiment merveilleux. Donc, on s'est dit qu'on voudrait organiser une action solidaire pour les Fêtes. Pour avoir déjà, à titre personnel, réalisé des collectes de protection menstruelle pour les personnes dans le besoin, je me suis dit que c'était vraiment ce que je voulais réaliser cette année parce que c'est souvent quelque chose qu'on oublie trop et c'est une idée qui leur a vraiment plu. » (Louise, Vidéo La vérité sur ce post, 28 décembre 2020)

Dans la figure ci-dessous (Figure 58), nous illustrons les objectifs derrière le lancement de la campagne.

⁴¹ Nous disposons de trop peu d'éléments pour qualifier la visibilité recherchée

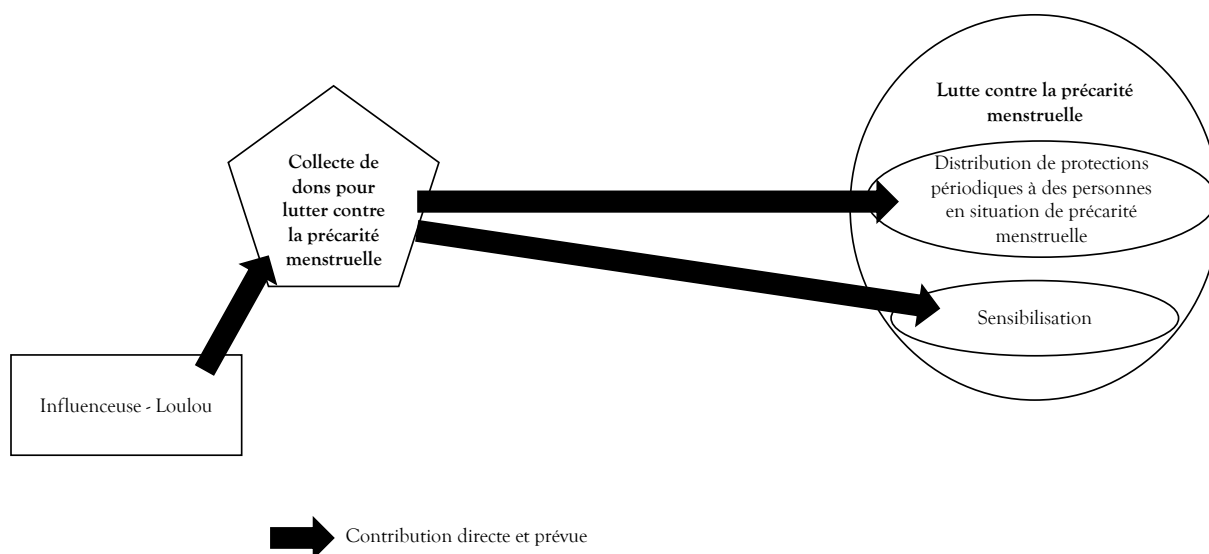


Figure 58 Campagne de dons pour lutter contre la précarité menstruelle

3.3 Un fonctionnement symbiotique ? Constitution d'initiative symbiotique par un système d'acteurs contribuant à un commun

Dans cette section, nous analysons les mécanismes symbiotiques observables dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle. Autour des objectifs de sensibilisation à la précarité menstruelle et de collecte de protections périodiques qui constituent les communs de l'espace de cause dans lequel s'inscrit cette initiative, un système d'acteurs se constitue. Si certains acteurs s'impliquent dès le lancement de la collecte de la campagne, d'autres s'agrègent par la suite au projet. Ces différents acteurs entretiennent des relations à bénéfices réciproques. Cela implique que chaque acteur favorise ses propres intérêts par l'interaction. Nous les explicitons. Ensuite, parmi les mécanismes symbiotiques attendus, nous présentons l'importance de l'utilisation prioritaire des services existants. En effet, le fait de négliger certains services rendus au sein de l'espace de cause sera vivement reproché à la porteuse de la campagne. Par ailleurs, cette initiative met en lumière la liberté d'accès à l'espace de cause : il est possible à des acteurs initialement extérieurs d'entrer dans l'espace de cause puisque la campagne est ici portée par des acteurs qui intègrent l'espace de cause grâce à celle-ci. Cependant, un mécanisme de régulation s'installe alors avec une réaction des acteurs déjà présents au sein de l'espace. Cette liberté existe donc, mais peut faire face à certaines résistances. Nous identifions également que la légitimité des acteurs peut être remise en question lorsqu'ils intègrent un espace de cause, auquel cas des antécédents

de contribution à la précarité menstruelle sont les bienvenus. Nous interprétons par ailleurs les tensions au sein de l'espace de cause comme une contestation de contribution au commun de lutte contre la précarité menstruelle. Enfin, cette initiative présente l'importance des artefacts au sein d'un espace de cause pour agréger les contributions et favoriser les synergies entre les acteurs.

3.3.1 *Lutter contre la précarité menstruelle, commoning ambivalent entre collecte de protections périodiques et sensibilisation*

Nous constatons dans cette initiative une première dimension symbiotique avec des pratiques d'organisation sociale autour des communs, soit des pratiques de *commoning*, conduisant à la création et au partage de communs. En effet, ici, le *commoning* part d'un problème à résoudre : l'accès payant aux protections périodiques, générant des situations d'accès difficile à ces produits, et de fait, une possible précarité menstruelle. Différents acteurs se réunissent donc pour générer des dons et constituer un ensemble de ressources de protections périodiques réservées à des acteurs en situation de besoin. Par cette action, les acteurs créent un phénomène de visibilité et de relai de connaissance au sujet de la précarité menstruelle, ce qui constitue également un commun. L'ambivalence de cet effort de *commoning*, entre constitution d'une réserve de ressource, et sensibilisation, a lieu grâce à la constitution d'une communauté, réunie autour d'un projet, dans le but de créer un commun d'accès. En effet, suite à la distribution des ressources, la sensibilisation à la précarité menstruelle permet d'envisager une pérennisation des dons pour les personnes en situation de précarité menstruelle.

Par ailleurs, le *commoning* observé vient répondre à ce que l'on peut considérer comme un certain type d'enclosure : le fait de ne pas rendre les protections menstruelles librement accessible :

« Pour avoir parlé avec de nombreuses associations et notamment [celle ayant distribué les dons] [...], elles m'ont dit assez naturellement que selon elles, les protections menstruelles devraient être dans les toilettes publiques parce que vous le savez aussi bien que moi, pour les personnes souffrant de précarité, c'est très difficile de réclamer des protections menstruelles. Et c'est vrai que quand elles me l'ont dit, j'ai trouvé ça évident, notamment depuis la crise sanitaire de gel hydroalcoolique qui a été déployée à une vitesse record dans tous les domaines publics. Pourquoi pas les protections

menstruelles ? » (Louise, influenceuse, vidéo face à la ministre Elisabeth Moreno, 21 janvier 2021)

Ici, il s'agit d'un phénomène de *commoning*, les acteurs créent un commun qu'ils attribuent comme ils le souhaitent en ce qui concerne les protections périodiques collectées.

3.3.2 *Élaboration du projet initial de collecte de dons*

La collecte de protections périodiques consiste en une campagne menée sur les réseaux sociaux permettant de la diffuser largement afin d'obtenir un maximum de dons. Comme évoqué, cette campagne est endossée et personnifiée par l'influenceuse Louise, qui la lance par une publication sur ses réseaux sociaux. Pour l'influenceuse qui la porte, se positionner sur cette campagne va de pair avec une création de contenu orientée sur des problématiques féministes, notamment autour de l'acceptation du corps, de la construction d'un rapport à la nourriture excluant les problématiques de poids ou de minceur. Ces problématiques inscrivent l'engagement féministe de Louise dans une pensée féministe qui sera qualifiée par d'autres acteurs de 'pop féminisme'. Comme évoqué en revue de littérature, ce courant féministe est proche du courant féministe néolibéral, envisageant un changement social par le biais du changement individuel, articulé autour de références et culture populaires (comme des marques, ou des références largement répandues) (Rauscher, 2022).

Par cette collecte, Louise entérine son introduction dans l'espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle. La collecte est menée en partenariat avec une mutuelle. Ceci s'inscrit dans une relation antérieure que nous constatons. En effet, Louise semble être l'ambassadrice de la mutuelle sur les réseaux sociaux puisqu'elle est présente dans de nombreuses communications de la mutuelle et la met en avant dans ses propres communications. Sans confirmation quant à la nature de leur relation, on peut s'attendre à un contrat d'influence établi entre la mutuelle et l'influenceuse. Cette campagne est pourtant revendiquée comme ne s'inscrivant pas dans un partenariat rémunéré.

« C'est un dispositif qu'on a imaginé avec [...] une mutuelle qui rembourse les protections menstruelles. Oui, j'ai pu faire des collaborations avec [la mutuelle] c'est vrai par le passé parce que je soutiens totalement cette mutuelle et je trouve que c'est assez génial qu'il y ait une mutuelle qui rembourse les

protections menstruelles. Mais là, en fait, on souhaitait juste mettre en place une action solidaire pour Noël parce qu'on a vraiment de fortes valeurs communes. » (Louise, influenceuse, vidéo explicative de la campagne, 28 décembre 2020)

Une marque de protections périodiques traditionnelle est sollicitée pour effectuer les dons. Elle est initialement mentionnée dans la publication de présentation de la campagne de dons. Le recours à cette organisation sera critiqué et justifié par l'influenceuse en vertu d'actions menées depuis longtemps sur le sujet de la précarité menstruelle⁴².

« Quand on a imaginé ce dispositif avec [la mutuelle], on s'est dit qu'il faudrait peut-être contacter des marques qui pourraient reverser les protections menstruelles aux personnes dans le besoin. Il faut savoir que même si on pensait que ça allait être 2 500 au maximum, c'est quand même un nombre conséquent. Et bien que j'aimerais sincèrement que des marques bios puissent reverser un tel nombre de protection menstruelle, dans les faits, ce n'est pas le cas. En faisant des recherches, ils ont vu que la [marque de protections périodiques] était engagée pour la lutte contre la précarité menstruelle depuis dix ans et ils se sont dit qu'ils allaient les contacter pour savoir s'ils accepteraient de reverser les protections mensuelles aux personnes dans le besoin. » (Louise, influenceuse, vidéo explicative de la campagne, 28 décembre 2020)

« Il faut savoir que [cet industriel de protections périodiques] est engagé avec l'association [de distribution de dons] depuis longtemps, et ils ont donc accepté. » (Louise, influenceuse, émission de radio 24 décembre 2020)

Nous représentons la constitution du système d'acteurs impliqués dans l'initiative ci-dessous (Figure 59).

⁴² Nous n'avons pas effectué de recherche documentaire pour corroborer cette affirmation.

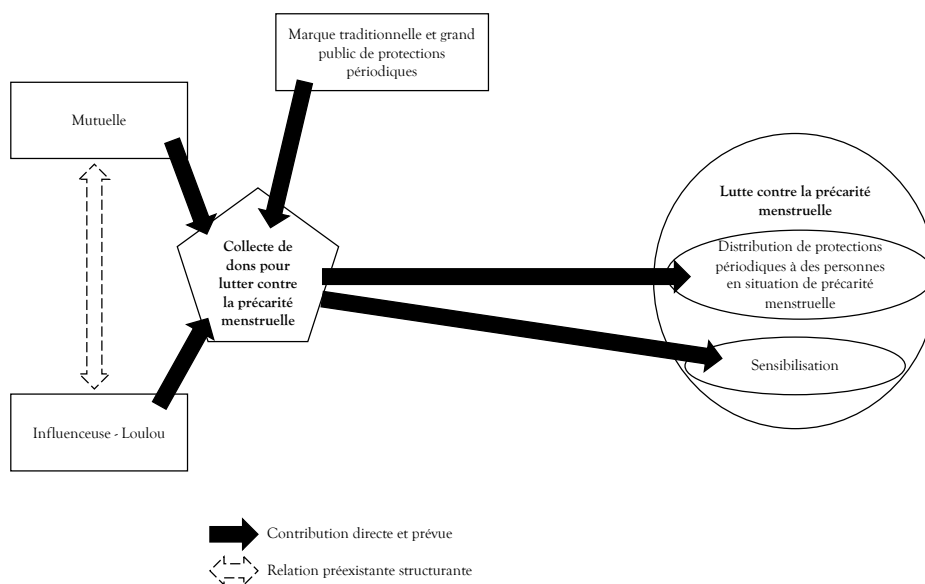


Figure 59 Constitution du système d'acteurs, entre l'influenceuse, la mutuelle et la marque de protections périodiques

La photographe Emmanuelle réalise la photographie illustrant la campagne qui permet de diffuser la collecte de dons. Le choix de collaborer avec cette photographe s'est manifestement fait du fait de l'engagement d'Emmanuelle dans des séries de photographies personnelles, notamment l'une dénonçant l'utilisation de « sang » bleu dans les publicités pour les protections périodiques. Comme évoqué dans une partie précédente, au moment où Louise contacte Emmanuelle pour cette photo (une couronne de tampons sera réalisée), un magazine pour adolescents contactera également Emmanuelle, pour un reportage sur des jeunes de 17 ans engagés, dont une jeune fille ayant organisé une collecte de protections périodiques. Si Emmanuelle avait déjà réalisé une photo précédemment pour Louise, elles recommenceront plusieurs fois par la suite. Emmanuelle nous confiera que Louise a été traumatisée par l'expérience car elle a subi un harcèlement important. Emmanuelle a été harcelée également mais elle estime ce harcèlement moins important.

« J'ai fait une première série [...] qui parle du manque de représentation des règles dans la société, ou en tout cas des représentations qui sont biaisées [...] notamment par ce liquide bleu qui illustre les protections périodiques, enfin le sang sur les protections périodiques. [...] et elle [Louise] a vu mon travail qui était engagé et surtout qui abordait la thématique des règles. » (Emmanuelle, photographe, entretien)

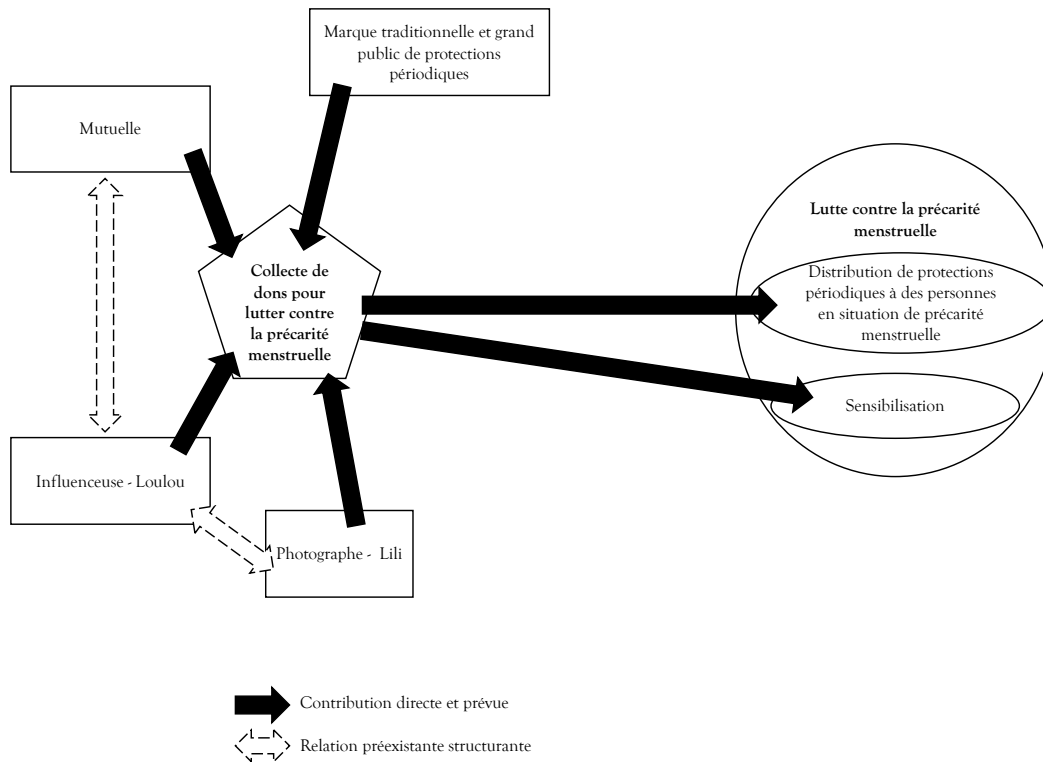


Figure 60 Constitution du système d'acteurs, ajout de la photographe

Les protections périodiques collectées sont distribuées à des personnes en situation de précarité menstruelle par le biais de l'association de distribution de dons. Celle-ci est par ailleurs dédiée à la lutte contre la précarité menstruelle. Le choix de cette association n'a été ni justifié ni contesté dans les différentes sources que nous avons.

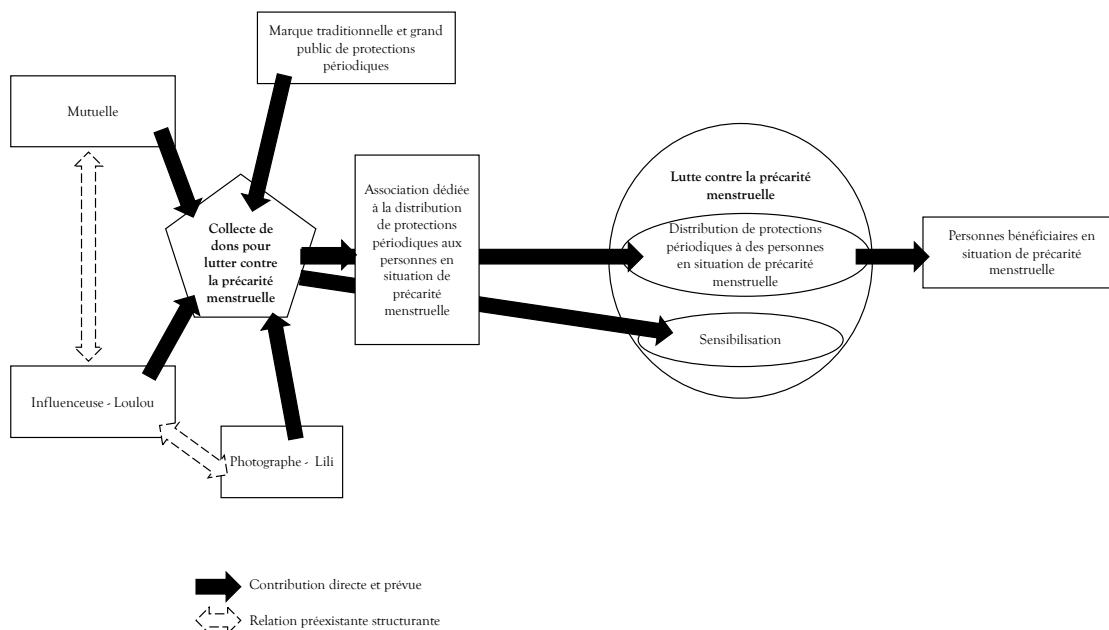


Figure 61 Constitution du système d'acteurs, ajout de l'association redistribuant les dons

Enfin, le dispositif de collecte s'appuie sur le fonctionnement de réseaux sociaux et la participation des utilisateurs de ces derniers. En effet, les utilisateur•ice•s du réseau social choisi pour mener la campagne contribuent en relayant sur leur propre compte la publication de la campagne. Ils sont acteurs du dispositif par une interaction en ligne. Ceci implique que le système est pensé, dès l'origine, comme étant ouvert aux interactions avec son environnement, ce qui permet à d'autres acteurs de s'agréger à ce système. Cette agrégation s'inscrit dans une logique de boucle de rétroaction positive : plus il y a d'acteurs, plus la visibilité est importante, et plus la visibilité est importante, plus les acteurs peuvent s'engager dans cette campagne.

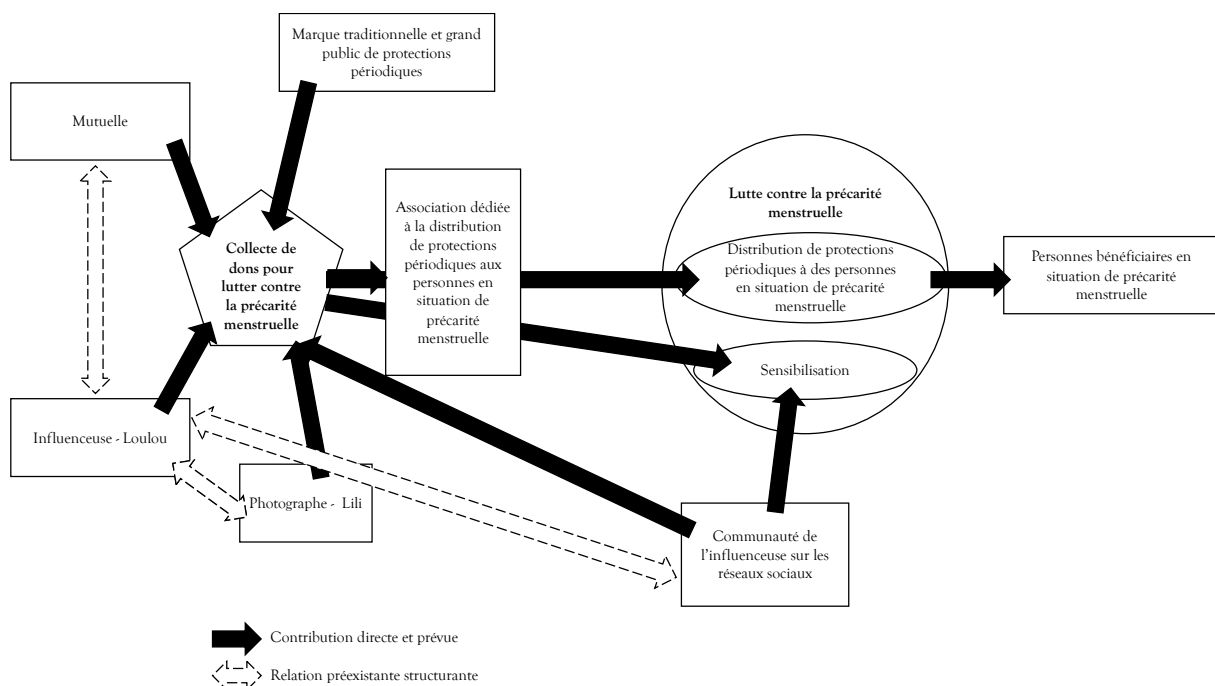


Figure 62 Constitution du système d'acteurs, ajout de la communauté de l'influenceuse sur les réseaux sociaux

Le projet de collecte initialement défini implique les acteurs mentionnés ci-dessus (Figure 62). Toutefois, l'utilisation des réseaux sociaux favorise les interactions et le gain de visibilité rapide. Ainsi, suite au lancement de la campagne impliquant uniquement les acteurs susmentionnés, nous constatons une deuxième étape dans cette initiative, impliquant d'autres acteurs.

3.3.3 Interactions émergentes

Suite à son lancement sur les réseaux sociaux, la campagne rencontre un succès important. En effet, la publication initiale atteint plus d'un million de réactions (j'aime) et elle est partagée plus de 800 000 fois, ce qui équivaut au même nombre de dons. Cela génère l'intérêt d'organisations mobilisées sur le sujet de la précarité menstruelle comme des associations, mais aussi d'artistes,

majoritairement féministes. Enfin, la presse s'intéresse également au succès rencontré par la campagne et au phénomène de « buzz », tant positif que négatif. En effet, de nombreuses critiques seront adressées à la collecte, notamment par des activistes féministes. Cette agrégation d'acteurs supplémentaires conduit à une évolution du projet initial, voire une 'correction'. En effet, la campagne partant d'une publication sur les réseaux sociaux est modifiée et d'autres publications liées seront effectuées. Nous proposons d'y voir deux étapes, une première : celle du projet initial, tel qu'il a été conçu, puis une seconde, celle de l'interaction avec l'extérieur.

3.3.3.1 Réactions médiatiques à la campagne

Nous identifions de nombreuses interactions, ayant lieu en réaction à la campagne et s'articulant avec différents aspects de celle-ci. Tout d'abord, les médias s'insèrent dans le système, apportant une portée médiatique pouvant aller au-delà du réseau social choisi. Nous présentons cela avec un média spécifique.

Le soir-même du lancement de la campagne, Louise et Emmanuelle seront invitées à s'exprimer au sujet de la campagne dans une émission de radio de soirée s'adressant plutôt à un public jeune, avec un positionnement politique conservateur. L'animateur met alors en avant le succès que rencontre la campagne, ce qui en fait l'un des sujets d'actualité du jour.

« Et là ce soir on parle de cette photo qui est devenue très très très très virale sur les réseaux sociaux, vous l'avez peut-être vue passer en stories, la photo d'une femme en brassière noire avec des billets de dollars un peu partout et une couronne de tampons (rires) ça me fait toujours rire cette couronne de tampons, et elle s'appelle [Louise], [...] elle a quasiment 200 000 abonné.e.s sur youtube, quasiment 500 000 abonné.e.s sur insta, et cette photo a fait bouger les choses, à chaque partage, ça offre des protections hygiéniques pour des femmes qui sont dans le besoin et justement qui n'ont pas forcément les moyens d'acheter ces tampons, ces serviettes qui coûtent une blinde, on peut se le dire. »
(Animateur lors de l'interview de Louise et Emmanuelle, émission de radio 24 décembre 2020)

L'émission de radio nous donne à voir un dialogue très révélateur des débats que soulève cette campagne, présentés partiellement dans la vignette ci-dessous (Vignette 8). Elle illustre cinq points de vue : le point de vue critique d'un animateur, le point de vue extérieur d'un auditeur,

le point de vue de la créatrice d'une association dédiée au sujet, soit une personne très impliquée et enfin les points de vue de Louise et d'Emmanuelle, qui sont au cœur du projet de campagne de dons, et se trouvent alors dans une posture défensive par rapport à leur projet.

<p>Émission de radio du 24 décembre 2020 en présence de plusieurs animateurs (3 présents dans la conversation retranscrite), les protagonistes de la campagne, ainsi que des auditeurs de la société civile</p>	<p>Point de vue et argument</p>
<p><u>Animateur principal</u> : Et là ce soir on parle de cette photo qui est devenue très très très virale sur les réseaux sociaux, vous l'avez peut-être vue passer en stories, la photo d'une femme en brassière [...] Non mais tu sais que c'est pas simple pour nous d'en parler parce que mine de rien on est des mecs [...] Et on apprend aussi le coût que ça a, on en a parlé avec les filles qui sont avec nous dans l'équipe, on a appris combien ça coûtait, que certaines étaient de meilleure qualité mais qu'il fallait mettre le prix, tu vois on découvre aussi nous, hein. [...] On disait, y a eu beaucoup de messages de haters⁴³ et c'est normal, forcément, une photo fait un million de j'aime, on se prend des tirs à droite à gauche [...] De gens qui disaient : c'est un coup de pub de [la marque de protections périodiques], parce que les serviettes hygiéniques sont fournies en partie par [la marque] et donc tu nous as bien dit, on en discutait tout à l'heure pendant qu'on s'écoutait Vianney : non c'est pas un coup de pub. Thomas qui est avec nous, tu as entendu : non c'est pas un coup de pub.</p> <p><u>Thomas</u> : Mais quelle hypocrisie, franchement, comment on peut dire que c'est pas un coup de pub, alors que... (coupé)</p> <p><u>Animateur principal</u> : Non mais parce que Thomas ça s'est pas fait dans le sens que tu penses, c'est pas [la marque] qui a contacté, c'est l'inverse !</p> <p><u>Thomas</u> : Et alors là vous êtes en train de me dire que [la marque] n'est pas exposé à moindre coût !</p> <p><u>Animateur principal</u> : Mais si mais ils s'attendaient pas à ce que ça buzz autant, c'est ça [Louise] ?</p> <p><u>Louise</u> (énervée) : Mais si mais en fait je veux dire, alors Thomas, je ne sais pas si tu as déjà organisé une collecte de protections hygiéniques et je n'en ai</p>	<p><u>Animateur principal</u></p> <p>Dimension informationnelle de la campagne</p> <p>Débat quant à la place de la marque dans la campagne</p> <p><u>Auditeur</u></p> <p>Argument quant au bénéfice tiré par la marque du fait de la campagne</p>

⁴³ Ce qu'on appelle les 'haters' renvoie à des personnes exprimant leur haine sur Internet.

<p><i>pas l'impression, mais si jamais ton but c'est d'en récolter le plus possible pour aider le plus de femmes possible et ben forcément, voilà, moi je sais que j'avais une communauté qui était réceptive à ce genre de message, donc j'ai contacté [cette marque] en l'occurrence mais ça aurait pu être une autre marque, pour leur demander si ce genre de post et de mécanique les intéressait et que si jamais ils souhaitaient reverser bénévolement des protections hygiéniques, eh bah comme ça, ça permet de fournir en grande quantité, et donc d'aider un maximum de femmes.</i></p> <p>Il faut savoir que [cette marque] est engagée avec l'association [récipiendaire des dons de la campagne] depuis longtemps, et ils ont donc accepté mais se dire juste c'est une pub, et pas voir que derrière le but avant tout c'est juste de verser des protections hygiéniques aux femmes dans le besoin, c'est ce que j'appelle de la mauvaise foi et surtout de la part de quelqu'un qui n'a jamais connu le problème</p> <p><u>Thomas</u> : Alors pourquoi si [cette marque] est si engagé et qu'il n'y a aucun objectif commercial derrière, ce qui est absolument impossible puisqu'aucune entreprise commerciale est assez folle pour aller donner des trucs gratuitement [...] c'est une entreprise.</p>	<p><u>Influenceuse</u></p> <p>Argument quant aux difficultés de trouver des fournisseurs de protections pour les campagnes de dons</p>
<p><u>Louise</u> : Mais en fait Thomas, moi je dis pas que... forcément, [...] ils acceptent parce qu'ils savent que j'ai une communauté importante et que je leur apporte une certaine visibilité, c'est tout</p> <p><u>Animateur principal</u> : C'est donnant donnant</p> <p><u>Louise</u> : Le résultat final c'est quand même que t'as des milliers et des milliers de protections hygiéniques qui vont être données à des femmes dans le besoin donc c'est dommage que tu t'arrêtes vraiment juste à l'aspect : mon dieu, ça y est on a donné de la visibilité à [cette marque].</p> <p><u>Thomas</u> : Ce n'est pas la question, je dis juste qu'il faut arrêter de dire que ce n'est pas un partenariat, c'est une forme de partenariat qui...</p> <p><u>Louise</u> : mais on a juste dit que c'était pas un partenariat rémunéré, si tu veux je te dis que c'est un partenariat avec [cette marque] qui fournit des protections hygiéniques</p> <p>[...]</p>	<p><u>Influenceuse</u></p> <p>Intérêt mutuel entre l'entreprise distribuant des protections périodiques et les autres acteurs de la campagne</p>

<p><u>Emmanuelle</u> : <i>Non en fait c'était pour répondre à beaucoup de critiques que j'entends et que je peux comprendre sur le fait que effectivement, tout n'est pas parfait puisque par exemple les protections hygiéniques qui sont données par [cette marque] sont pas forcément écologiques, qui peuvent créer des déchets, ou alors effectivement, ça peut ressembler à une opé marketing parce que c'est fait par une influenceuse... On cite une marque et du coup ça peut être considéré comme de l'hypocrisie, alors que moi je pense qu'en tant qu'influenceuse et en tant que marque on peut aussi décider de s'engager et c'est aussi ces gens qui ont une force de frappe importante parce que médiatisés et qu'ils peuvent justement servir à mettre en lumière les causes importantes. Et ce que je trouve intéressant aussi, c'est que beaucoup de gens qui ont critiqué cette démarche qui était finalement assez naïve parce qu'on pensait pas qu'elle allait avoir une ampleur comme ça, sont des gens qui sont pas forcément hyper impliqués pour la précarité menstruelle et l'égalité au quotidien. C'est-à-dire que Thomas j'entends tes critiques et peut-être que tout le monde n'est pas parfait, en revanche libre à toi si tu souhaites faire mieux, libre à toi, eh bah de faire mieux et de t'engager et d'aller distribuer, de créer une association et d'être là pour aider les femmes, et à faire en sorte qu'il y ait moins de précarité menstruelle ; vraiment libre à toi et je trouve ça bien qu'effectivement tu pointes que ce soit une grosse marque qui soit derrière et qui va donner gratuitement des protections hygiéniques. Et effectivement, nous à notre échelle et avec les armes qu'on a, on a essayé de faire au mieux, c'est-à-dire que par exemple, moi le langage que je connais c'est celui de l'image et j'ai essayé de faire une image forte et qui fait qu'on en parle aujourd'hui à la radio à une heure de grande écoute ce qui est quand même bien, mais voilà, si effectivement toi t'es pas 100 % satisfait de notre démarche, vraiment n'hésite pas à faire mieux [...]</i></p> <p><u>Animatrice</u> : <i>Moi j'ai discuté grâce à ce post avec des personnes qui ont découvert le sujet grâce à ce post. Ça permet quand même d'avoir une certaine visibilité parce qu'il y a beaucoup de personnes qui sont pas renseignées sur la précarité menstruelle et on s'en rend pas du tout compte, et rien que le fait que cette photo... enfin moi j'ai vu beaucoup de personnes qui n'ont</i></p>	<p><u>Photographe</u></p> <p>Apports de la visibilité de l'influenceuse pour générer des dons et rendre la cause visible</p> <p><u>Animatrice</u></p> <p>Effet de la campagne dans</p>
--	--

<p><i>pas leurs règles partager cette photo, des personnes avec lesquelles j'ai pu discuter et qui s'en sont rendu compte grâce à ce genre de post [...]</i></p> <p><i><u>Auditeur</u> : moi c'est un sujet dont j'étais pas vraiment conscient et c'est vrai que le post et le travail de [Emmanuelle], moi ça m'a permis de prendre conscience que ça existait et en fait de à quel point c'est révoltant.</i></p>	<p>la société, visibilisation de la cause</p>
--	---

Vignette 8 Retranscription émission de radio du 24 décembre 2020

Comme ce dialogue permet de le constater, un débat va animer différents acteurs médiatiques autour de l'authenticité de cette démarche, notamment concernant le rôle du distributeur de protections périodiques et les potentiels bienfaits à son égard de cette campagne.

3.3.3.2 Emergence de critiques de militant•e•s à l'encontre de la campagne

Un mouvement de critique important émerge. Cette critique émane d'acteurs militants, politiquement engagés sur les réseaux sociaux notamment. Les éléments dénoncés portent sur différents aspects de la campagne, touchant l'esthétique choisie, comme les idées défendues. Aucune critique émanant de militant•e•s féministes ne remet en question l'importance de lutter contre la précarité menstruelle. Toutefois, le manque de politisation du sujet de la précarité menstruelle est condamné, notamment en ce qu'il génère une séparation entre précarité menstruelle et précarité de manière générale.

« Comme si en fait tout ce qu'il fallait pour résoudre la précarité c'était des tampons. Alors que même si on fournit des tampons, ça va résoudre qu'une partie de la précarité. Mais c'est quand même un dilemme ou t'es en mode : « est ce que je mange ou est-ce que je mets des serviettes ? » Dans tous les cas, même si on te passe un paquet de serviettes, tu seras toujours dans une précarité et tu seras toujours dans une difficulté. Donc euphémiser cette précarité, ne pas la voir comme un tout, mais avoir l'impression que c'est juste une précarité qui est liée aux protections périodiques, ça dépolitisait totalement le sujet et ça empêchait d'avoir des solutions politiques qui ont du sens. [...] Les personnes qui ont une précarité menstruelle ont une précarité générale. Décorrélér ces deux sujets, déjà, ça n'a pas de sens et c'est dépolitiser totalement le sujet. » (Emma, militante féministe, entretien)

Une deuxième critique porte sur l'utilisation du terme « femme » pour qualifier les personnes pouvant être en situation de précarité menstruelle, s'adressant ainsi uniquement aux femmes et excluant notamment les personnes non-binaires ou transgenres. Face à cela, certains acteurs

créant du contenu pour les hommes transgenre menstrués seront mis en avant. L'image ci-dessous (Image 14) nous montre le type d'éléments partagés en réaction à la campagne dans le but d'illustrer l'absence d'inclusivité de la campagne et de générer davantage de sensibilisation à ce sujet.



Image 14 Captures d'écran d'une 'story' Instagram au sujet d'un homme trans menstrué créant du contenu à ce sujet

Le schéma suivant (Figure 63) présente la manière dont les activistes critiques du projet interagissent avec les acteurs du système existant, constituant ainsi une partie du système elles•eux-mêmes. Nous matérialisons ces interactions par des flèches blanches puisque ces interactions ne sont pas prévues dans l'élaboration initiale de la campagne.

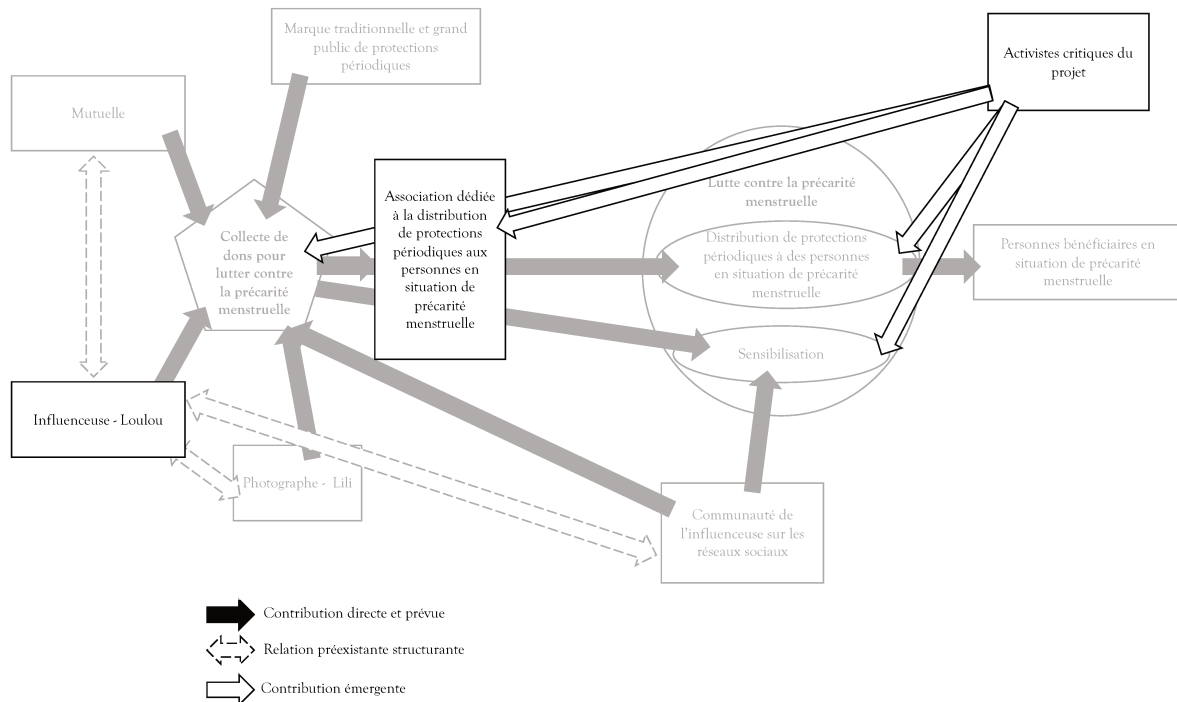


Figure 63 Introduction d'activistes critiques du projet dans le système

Une autre critique porte sur le fait de présenter cette collecte avec la participation d'une marque de protections périodiques classique, soit non biologique et ne révélant pas la composition de ses produits.

« Mais on reste limité et ça participe à faire la promo d'une multinationale archi polluante. » (Emma, militante féministe, entretien)

Enfin, les critiques portent également sur le fait que les associations les plus connues luttant contre la précarité menstruelle n'aient pas été impliquées dans la campagne. Ceci est interprété comme une « réappropriation du travail militant » de ces acteurs. Pour contrer cela, de nombreux •ses activistes relaieront des associations et des comptes de réseaux sociaux sur le sujet.

« T'as une réappropriation totale de ce travail-là [travail militant de sensibilisation à la précarité menstruelle] sans aucun crédit donné à ça parce qu'en vrai, juste d'un point de vue logique, sans le travail des associations, on n'aurait jamais été au courant de la précarité menstruelle, jamais. » (Emma, militante féministe, entretien)

« C'est quand même une réappropriation du travail militant par d'autres personnes. » (Emma, militante féministe, entretien)

A l'aide des images suivantes (Image 15), nous montrons comment certain•e•s activistes diffusent et relaient des critiques à l'encontre de la campagne et de l'influenceuse. Ces images s'accompagnent de contenu à visée pédagogique sur le sujet de la précarité menstruelle, et des menstruations en général.



Image 15 Captures d'écran de critiques adressées à la campagne par plusieurs activistes différent•e•s

Face à ces critiques nombreuses, l'influenceuse prendra en compte certaines des remarques et les conservera dans des créations de contenu futures sur le sujet de la précarité menstruelle. Par exemple, dans son activité de création de contenu sur les réseaux sociaux, elle citera de façon systématique l'une des associations de lutte contre la précarité menstruelle les plus connues. Nous le voyons sur la capture d'écran ci-dessous (Image 16). Il s'agit d'une communication de type story Instagram où l'influenceuse Louise mentionne la décision politique, en France, de rendre les protections périodiques gratuite pour le public étudiant.



Image 16 Capture d'écran d'une communication en février 2021 de la part de l'influenceuse

Cette démarche de prise en compte d'acteurs de terrain œuvrant pour lutter contre la précarité menstruelle est identifiée comme une boucle de rétroaction : la prise en compte des critiques génère des adaptations sur le projet de la campagne par la mention systématique des acteurs impliqués pour la lutte contre la précarité menstruelle dans les communications suivantes portant sur la campagne, mais aussi sur les projets futurs.

Par ailleurs, même si les critiques permettent une évolution du projet, certaines revêtent un caractère violent. Lors des échanges avec la photographe, celle-ci qualifie de harcèlement les communications multiples qu'elle (dans une moindre mesure) et l'influenceuse ont reçu. Elle nous confie penser que l'influenceuse est 'traumatisée' par cette expérience. Face à un nombre de critiques très important, certaines personnes militantes formuleront des reproches à la campagne tout en précisant qu'elles condamnent le harcèlement mené contre l'influenceuse. D'autres se défendront d'avoir appelé à ce que l'influenceuse soit harcelée personnellement,

rappelant que leurs critiques ne concernaient que l'action. La photographe rapporte également avoir expérimenté un 'harcèlement collatéral'⁴⁴.

« Ouais, moi, je me suis fait beaucoup insulter aussi. [...] C'était du harcèlement collatéral [...]. »
 (Emmanuelle, photographe, entretien)

Des associations seront mises en avant en réponse à cette campagne, à la fois par les publications des activistes sur les réseaux sociaux, mais également par les médias (Figure 64). Comme évoqué, l'influenceuse également, communiquera davantage sur ces associations dans ses publications ultérieures à la campagne.

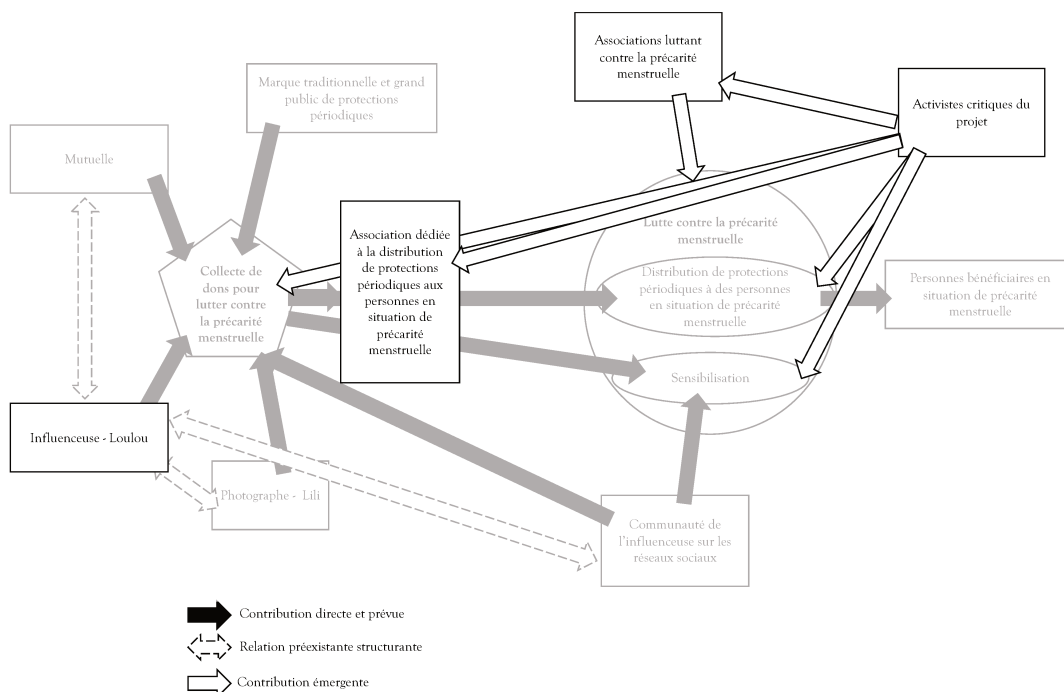


Figure 64 Insertion d'associations luttant contre la précarité menstruelle dans le système

L'intégration des associations passe également par les médias. Lors de l'invitation de l'influenceuse et la photographe à la radio par exemple, l'une des associations sera invitée également pour générer une discussion.

Animateur principal : Et ça fait quoi de voir qu'une photo a fait un million de j'aime là sur insta sur ce sujet ?

⁴⁴ Nous manquons d'éléments pour caractériser la violence dans les relations entre acteurs que présente l'initiative.

Créatrice de Menstruons: Bah c'est très chouette, le plus on peut apporter de visibilité à ce sujet, le mieux c'est. Après voilà, c'est essentiel qu'on continue d'en parler, qu'on en parle par tous les moyens et il y a une vraie mobilisation sur les réseaux ; nous aussi on a été portés par ça hein, l'association pendant longtemps n'était qu'une page facebook et une adresse mail. Mais ce qui est très important aussi c'est vraiment de convertir cet activisme en ligne de manière concrète et nous c'est ce qu'on propose avec Menstruons en permettant à n'importe qui d'organiser une collecte en quelques clics. »
(Emission de Radio, créatrice de Menstruons)

Certains acteurs critiques vis-à-vis de la campagne cherchent à valoriser le travail d'associations et de personnes se positionnant sur le sujet de la précarité menstruelle. Pour ce faire, de nombreux acteurs – notamment des détenteur•ices de comptes féministes importants sur les réseaux sociaux⁴⁵ – relaient le travail de ces associations et autres acteurs de la lutte contre la précarité menstruelle (voir Image 17). Ces actions peuvent être interprétées comme une volonté de mettre en avant la parole des acteurs qu'ils trouvent légitimes à le faire, au contraire de l'influenceuse qu'ils trouvent alors illégitime.



Image 17 Capture d'écran de publication Instagram relayant des associations

L'association qui recevra les protections périodiques elle-même mettra en avant d'autres associations œuvrant pour la lutte contre la précarité menstruelle comme l'illustre l'image

⁴⁵ Par exemple, l'un des comptes identifiés recense plus de 90 000 comptes abonnés en septembre 2024.

suivante (Image 18). À la suite du lancement de la campagne, elle identifie plusieurs acteurs comme faisant partie de l'espace de cause auquel elle participe.

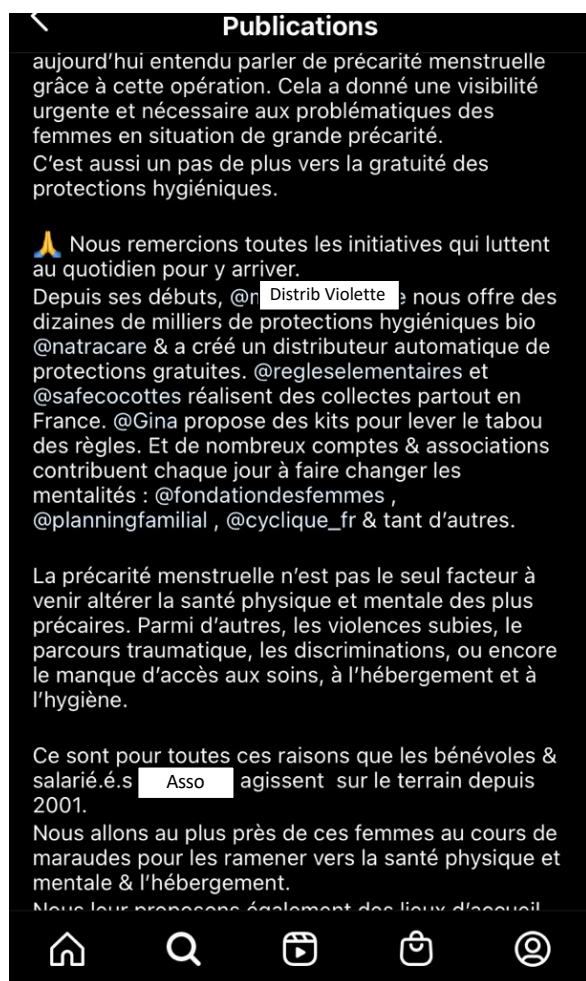


Image 18 Publication Instagram de l'association distribant les dons de la campagne, 23 décembre 2020

Les militant•e•s prenant la parole au sujet de la collecte et des modalités de campagne ne sont pas tou•s•tes hostiles, certains soutiennent la campagne. Par ailleurs, de nombreuses réactions sont positives. Par ailleurs, le nombre important de partages de la campagne permet d'identifier qu'il s'agit d'un véritable succès, malgré les critiques. Par ailleurs, certains acteurs proposent une perspective ambivalente : confirmant la nécessité de l'action tout en signalant ce avec quoi ils sont en désaccord.



Image 19 Positionnement ambivalent d'un•e militant•e

Cette capture d'écran a été réalisée par une personne de mon entourage. La qualité a été diminuée par les envois digitaux. Nous représentons à présent que des activistes soutiennent également le projet (Figure 65).

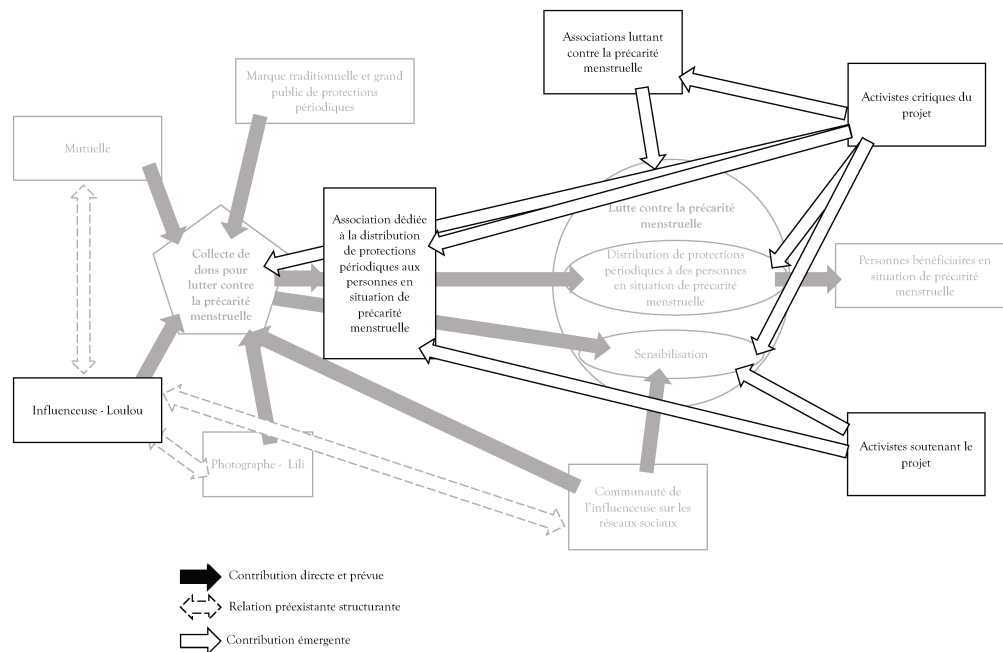


Figure 65 Insertion d'actrices soutenant la campagne dans le système

3.3.3.3 Intégration d'entreprises à l'initiative

La campagne constitue également une opportunité pour des entreprises de se positionner sur le sujet de la précarité menstruelle.

Grâce à la campagne et au succès qu'elle rencontre, de la visibilité est générée sur le sujet de la précarité menstruelle. Les critiques apportées, mettant en avant le sujet et d'autres acteurs impliqués pour ce sujet, contribuent à l'effort de sensibilisation. Face à une telle mise en lumière, des entreprises se positionnent également. On observe ici un phénomène que l'on peut qualifier de régénératif. D'une part l'implication d'acteurs supplémentaires génère davantage de sensibilisation à la précarité menstruelle en rendant cette thématique visible. D'autre part, cela permet aux acteurs de disposer de relais, sans avoir à mener le combat pour une visibilité de la précarité menstruelle seuls. En effet, lorsque l'épuisement militant touche certains acteurs, d'autres entrent en jeu.

Par exemple, l'entreprise Distributeurs Violette, spécialisée dans la vente de distributeurs de protections périodiques pour les espaces publics, réagira à la collecte.

« Profitons de ce hors-bord de communication pour surfer la petite vague à côté [...] Tous les acteur.ice.s de la précarité menstruelle ont bénéficié d'une visibilité hors norme. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

Les captures d'écran ci-dessous montrent la publication réalisée sur les réseaux sociaux par Distributeurs Violette (Image 20).



Image 20 Publication de l'entreprise Distributeurs Violette reprenant la mise en scène de la publication de l'influenceuse Louise

La logique de cette publication de l'entreprise Distributeurs Violette sur les réseaux sociaux repose sur la volonté de l'entreprise de s'associer à l'importante visibilité médiatique générée sur le sujet de la précarité menstruelle, du fait de son activité. En effet, l'entreprise Distributeurs Violette propose des distributeurs de protections périodiques pour les lieux publics notamment. Ainsi, la précarité menstruelle est un sujet sur lequel l'entreprise est positionnée. Par ailleurs, l'angle de cette entreprise est à la fois l'accessibilité des protections périodiques, mais aussi la volonté de proposer des protections sans produits toxiques.

« Mais c'est vrai que le but, ça a été de dire OK. On alerte sur la précarité mensuelle. Nous, on sait que notre combat, c'est OK, la précarité menstruelle, mais c'est surtout arrêter de nous vendre des

produits qui sont impossibles, qui devraient être interdits avec des résidus de pesticides interdits dans l'Union européenne depuis 20 ans. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

« C'était très important de se positionner en tant qu'acteur, en tant qu'acteur majeur de ce mouvement-là. Parce qu'en tant qu'entreprise, si c'est ton sujet d'action et que tu passes à côté d'une telle vague, c'est que tu t'es tollé clairement [...] Quelque part, il n'y avait pas le choix que de faire une réponse. Après, on l'a fait par l'humour et ça a fait un mini buzz. En comparaison on a eu 30 000 like, wow ! C'est un truc de ouf ! » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

Le choix de l'entreprise Distributeurs Violette de se positionner par une publication sur les réseaux sociaux par rapport à cette campagne est mu par la volonté de valoriser le projet de l'entreprise en le faisant dialoguer avec la campagne (Figure 66).

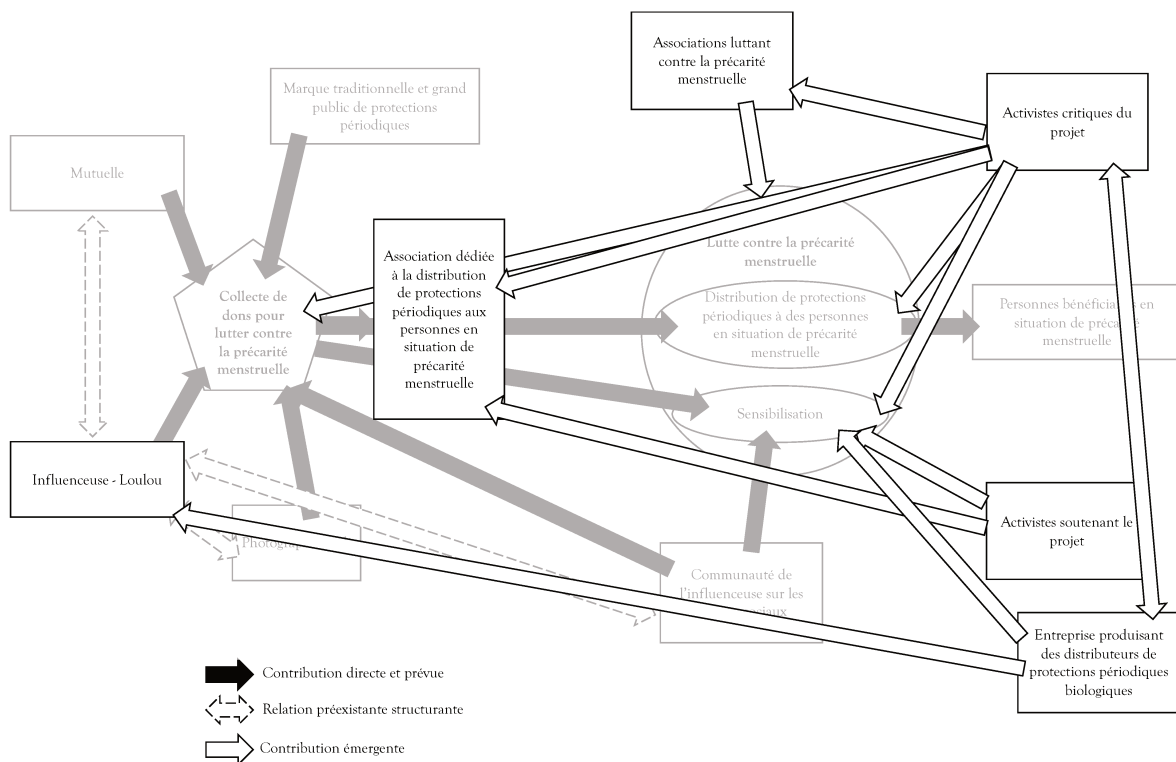


Figure 66 Insertion d'entreprises de protections périodiques dans le système

L'entreprise Distributeurs Violette est en pleine préparation d'une tribune médiatique au sujet de la précarité menstruelle quand la campagne est lancée, ce qui à la fois invisibilise et visibilise la tribune.

« Donc on s'est retrouvés, dans ces signataires [...] les syndicats des étudiants sages femmes. On a Martin Winkler, c'est plutôt sur le côté, sur des acteurs politiques et intellectuels en rapport avec le médical et le soin. Et puis, d'un autre côté, on va avoir des militants de terrain, c'est à dire autant des militants Instagram que des gros pontes comme SPMta mère, Endométriose mon amour, Coup de sang aussi, qui fait beaucoup de témoignages et de libération de la parole sur la question des règles, des problématiques et des tabous liés aux règles ; que des comédiens/comédiennes ou des écrivains comme Noémie de Lattre, on a Elise Thiébaud avec qui on travaille beaucoup, les Georgette Sand qui étaient le collectif féministe qui avait fait tomber la taxe tampon. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

Enfin, le gouvernement, par le biais d'une de ses ministres, entre en interaction avec les acteurs de l'initiative en participant à une interview menée par l'influenceuse Louise. Cette interview aboutit à une vidéo de 18 minutes qui met en scène la ministre et l'influenceuse dans une discussion au sujet de la précarité menstruelle, mais aussi l'association recevant les protections collectées lors de la campagne. Cette interview avec la ministre sera préparée notamment par une discussion avec l'entreprise Distributeurs Violette (Figure 67).

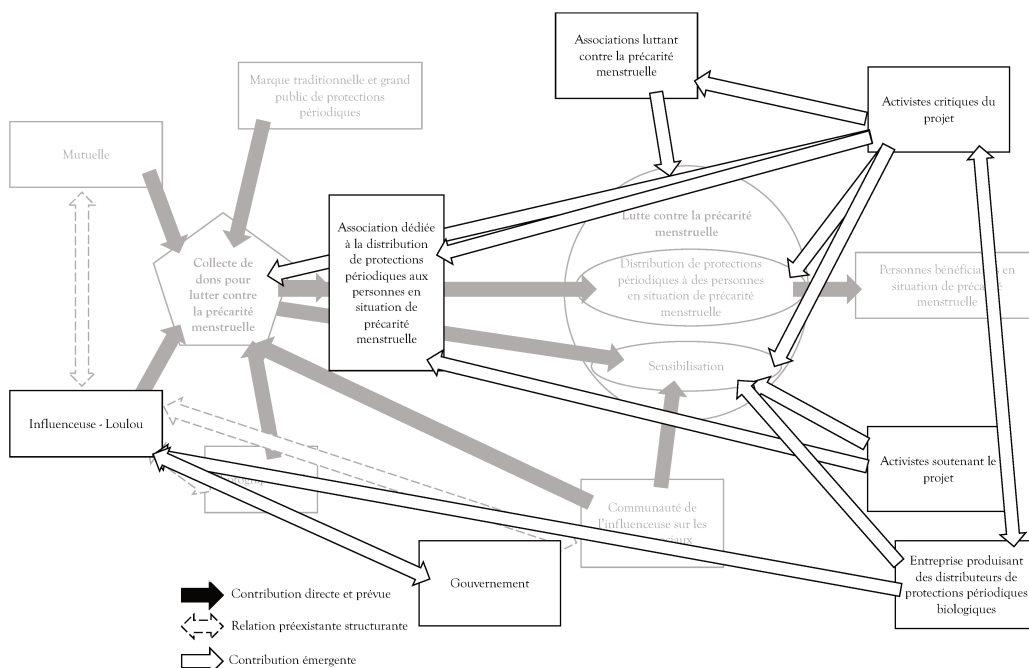


Figure 67 Insertion du gouvernement dans le système

Nous représentons les implications successives au fil du projet sur la frise chronologique ci-dessous (Figure 68).

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

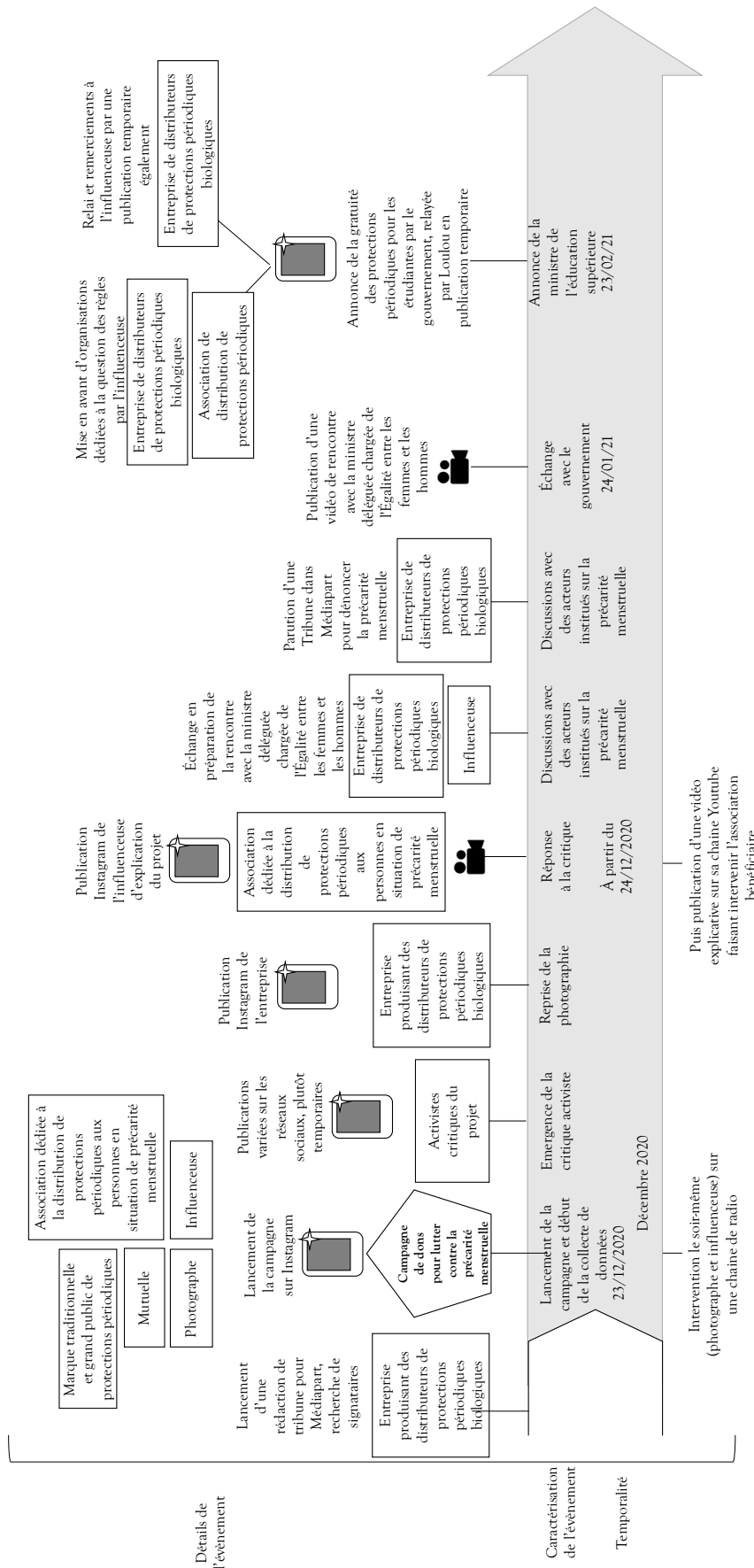


Figure 68 Chronologie de l'initiative avec les dates

3.3.4 Relations symbiotiques à bénéfiques réciproques

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle que nous étudions, matérialisée par une collecte de dons afin de redistribuer des protections périodiques, des relations symbiotiques sont élaborées. Certaines sont planifiées en amont de la collecte et de la campagne de diffusion, d'autres émergent en réaction à la campagne. Toutes présentent des fonctions spécifiques dans le système d'acteurs ainsi composé.

3.3.4.1 Relations symbiotiques planifiées à bénéfiques réciproques

Dans le tableau suivant (Tableau 38), nous faisons état des relations à bénéfiques réciproques que nous constatons en identifiant ce que chaque acteur retire de sa relation avec chaque autre.

Relation de A → (vers) B	Ce que A apporte à B dans cette relation
Influenceuse → Mutuelle	Cette collecte est lancée en partenariat entre ceux deux acteurs. La communauté importante de l'influenceuse sur les réseaux sociaux apporte de la visibilité à la mutuelle.
Mutuelle → Influenceuse	La mutuelle étant la seule en France à rembourser les protections périodiques, elle a un intérêt à être visible sur cette collecte, et elle contribue à légitimer cette action pour l'influenceuse.
Marque de protections périodiques → Influenceuse	La marque effectue un don de protections périodiques à l'influenceuse. Celle-ci cherche des dons de protections périodiques en nombre important, elle a donc besoin de se tourner vers un acteur suffisamment important pour avoir la possibilité d'effectuer plusieurs milliers de dons.
Influenceuse → Marque de protections périodiques	La visibilité de l'influenceuse profite à la marque. La campagne sur le sujet de la précarité menstruelle lui apporte de la légitimité.
Influenceuse → Photographe	Un contrat les relie, puisque l'influenceuse rémunère la photographe. Cela lui permet également de participer à un projet en lien avec les valeurs qu'elle défend dans ses séries photographiques personnelles.
Photographe → Influenceuse	La photographe a déjà travaillé sur le sujet des règles, ce qui la rend légitime aux yeux de l'influenceuse.
Influenceuse → Association recevant les dons	La communauté constituée par l'influenceuse sur les réseaux sociaux apporte de la visibilité à l'association. L'association distribue des protections périodiques aux personnes en situation de précarité menstruelle, tout don est donc le bienvenu pour cette association.
Association recevant les dons → Influenceuse	L'association se charge de distribuer les dons issus de la collecte de l'influenceuse auprès des bénéficiaires.

	L'influenceuse de son côté n'a pas les ressources pour effectuer la distribution des dons qu'elle souhaite récolter.
--	--

Tableau 38 Relations à bénéfices réciproques dans le groupe initial

3.3.4.2 Relations émergentes

La campagne rencontrant un nombre de réactions plus important que prévu, certaines relations de symbiose vont émerger entre les acteurs initialement impliqués, la campagne, et des acteurs de l'espace de cause.

Les acteurs ne formulent pas ce qu'ils obtiennent de ces interactions comme tel. Nous avons dû interpréter certains propos tenus et explorer les échanges et les évolutions ayant lieu sur les réseaux sociaux. Beaucoup d'acteurs ont vu leurs publications Instagram recevoir davantage de réactions qu'à l'accoutumée, suggérant une exposition plus importante.

« C'est très simple. On a doublé notre nombre de followers. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

Les acteurs déjà présents dans l'espace de cause bénéficient de l'exposition médiatique permise par la campagne de diffusion de la collecte de dons de protections périodiques lancée par l'influenceuse.

Certaines relations seront porteuses d'une dimension négative. Dès lors, les bénéfices réciproques sont amoindris. C'est le cas notamment pour l'influenceuse et la photographe qui estimeront être victimes de harcèlement, en partie de la part d'activistes féministes. Dans le verbatim suivant, la photographe raconte son vécu de cette situation. N'étant que partiellement exposée, elle nous explique en quoi la situation a été plus marquante pour l'influenceuse.

« Je me suis fait beaucoup insulter aussi. Pendant toute la période de Noël, je recevais énormément d'insultes : « T'as pas honte de faire la promotion... ». Beaucoup d'insultes vis-à-vis de Louise. On venait me demander si je n'avais pas honte. C'était du harcèlement collatéral, une manière de la harceler à travers moi. C'était très choquant. D'autres gens qui me disaient « T'as pas honte de faire la promotion d'une marque capitaliste [...] qui empoisonnent les femmes depuis tant de temps ? », des gens très, très, très en colère. » (Emmanuelle, photographe, entretien)

« [...] Non, c'est des gens de la sphère féministe. C'étaient des gens très engagés. Il y avait deux types, mais on va dire que la plupart du harcèlement venait de la sphère féministe, ce qui était très dur pour moi. Parce qu'on est là tous les quatre matins à poster sororité, c'est pas pour harceler une fille qui a fait une campagne ou une photo. Même si on peut ne pas être d'accord, on peut critiquer. On peut décider de ne pas partager. Mais de là à lancer des campagnes en disant "Je n'incite pas au harcèlement mais si vous pouviez tous partager mon message, qui dit que c'est vraiment une très mauvaise campagne, ce serait bien." C'est des manières de faire que je ne comprenais pas. Pour moi, c'était très dur. C'est très binaire ce que je vais dire, mais me faire attaquer par mon propre camp. Si je me faisais attaquer par des groupes masculinistes qui disaient "Bah dégueulasse, ta couronne de tampon", ça ne m'aurait pas touchée, mais là, de la part de sœurs de lutte. » (Emmanuelle, photographe, entretien)

Nous illustrons dans le tableau ci-dessous (Tableau 39) toutes les relations émergentes entre les acteurs existants, et les acteurs s'intégrant dans le système d'acteurs.

Relation de A → (vers) B	Ce que A apporte à B dans cette relation
Influenceuse → Activistes (+)	L'influenceuse, par sa campagne, constitue un matériau. Ainsi, prendre la parole par rapport à cette collecte permet aux activistes de se positionner par rapport à la question de la précarité menstruelle, mettant ce sujet à leur agenda s'il ne l'était pas nécessairement.
Activistes → Influenceuse (+)	Face aux critiques reçues, l'influenceuse va corriger certaines de ses actions, ainsi les critiques permettent une évolution de son initiative. Elle va par exemple citer les acteurs emblématiques de la lutte contre la précarité menstruelle dans ses publications ultérieures à ce sujet.
Activistes → Influenceuse et photographe (-)	Les critiques adressées par les activistes à la campagne et à l'influenceuse engendreront ce qui est qualifié de harcèlement par la photographe (également visée), majoritairement à son encontre.
Influenceuse → Distributeurs Violette (+)	Grâce à la visibilité générée par la campagne de l'influenceuse, Distributeurs Violette affiche son positionnement sur le sujet de la précarité menstruelle et se rendre visible.
Distributeurs Violette → Influenceuse (+)	Distributeurs Violette, en se positionnant par rapport à la campagne, génère une discussion avec l'influenceuse, laquelle mobilisera les membres de l'organisation lorsqu'elle préparera sa rencontre avec la ministre.
Influenceuse → Associations dédiées à la lutte contre la précarité menstruelle (+)	Par le lancement de la campagne, l'influenceuse permet aux associations dédiées à la lutte contre la précarité menstruelle de bénéficier d'une visibilité importante

Associations dédiées à la lutte contre la précarité menstruelle → Influenceuse (+)	Les associations luttant la précarité menstruelle développent des connaissances sur le sujet et génèrent une certaine sensibilisation. Les acteurs de terrain nous ont manifesté l'idée que cette campagne n'aurait pas pu avoir lieu sans ce travail de sensibilisation des associations. Par ailleurs, les liens faits entre la campagne et ces acteurs légitimes sur le terrain apporte de la légitimité à la campagne. Si cette relation pré-existe à la campagne, elle n'est pas rendue visible dans la définition du projet initial de campagne.
Influenceuse → Gouvernement (+)	La campagne de l'influenceuse prenant de l'ampleur, le gouvernement profite de la visibilité apportée sur le sujet pour prendre la parole, ce qui légitime à la fois l'initiative de l'influenceuse et elle-même en tant que telle.
Gouvernement → Influenceuse (+)	Le gouvernement légitime l'influenceuse en la recevant. Le fait d'être reçue par la ministre offre une certaine légitimité à l'influenceuse. Cet échange est filmé et diffusé, apportant de la visibilité à l'influenceuse et à la ministre. De plus, cet échange permet d'exprimer des revendications que l'influenceuse a collectées en amont auprès d'associations et autres acteurs de la lutte contre la précarité menstruelle.
Activistes → Associations (+)	Les critiques effectuées par les activistes vont générer de la visibilité pour la lutte contre la précarité menstruelle, mais aussi pour les acteurs impliqués dans la lutte contre la précarité menstruelle, qu'ils soient engagés dans la campagne initialement ou non. Ceci s'aligne avec son objectif dans cette campagne. Le phénomène de buzz va aussi rendre la campagne, elle-même, et ainsi les acteurs qui la portent, plus visibles.
Associations → Activistes (+)	Les associations, parce qu'elles sont relayées dans les communications qu'elles effectuent, légitiment la prise de parole des activistes.
Activistes → Marque de protections périodiques (-)	Les critiques formulées par les activistes à l'encontre de la marque de protections périodiques vont nuire dans une certaine mesure à la réputation de la marque.

Tableau 39 Relations émergentes dans le système

Nous notons que la campagne de diffusion de la collecte de dons présente l'opportunité pour des acteurs de se positionner au sein d'un espace de cause où ils se sont déjà positionnés, mais sont peu présents. Parmi les activistes féministes qui prennent la parole par rapport à la campagne, très peu dédient leur activisme à la précarité menstruelle exclusivement. Cependant, beaucoup ont déjà pris la parole sur le sujet ou des sujets connexes. Tout comme le fait l'influenceuse avec

cette démarche, il arrive que les acteurs se positionnent temporairement dans un espace de cause mais n'y soient pas constamment actifs.

3.3.4.3 Fonctions des relations entre les acteurs

Par ces fonctions inhérentes aux relations qu'ils entretiennent, les acteurs peuvent remplir diverses fonctions dans le système d'acteurs qu'ils constituent.

Tout d'abord, les acteurs initialement impliqués dans la collecte présentent différentes fonctions. Pour commencer, l'influenceuse Louise apporte une visibilité potentielle sur le sujet de la précarité menstruelle par son nombre d'abonné•e•s important.

« Parce qu'on n'a pas les outils marketing et la puissance de frappe, tout simplement et que ça ne s'invente pas. Ça s'achète, ça se développe, ça se construit, c'est des années de travail, tu ne peux pas inventer. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

La marque de protections périodiques donne les protections, et la mutuelle porte le projet aux côtés de l'influenceuse. La photographe réalise le support visuel de la campagne pour qu'elle puisse être relayée sur les réseaux sociaux. L'association réceptionne les dons et les distribue à des personnes en situation de précarité menstruelle.

Parmi les acteurs s'agrégeant au système, les fonctions également identifiées sont les suivantes :

L'entreprise Distributeurs Violette se positionne comme un vecteur d'influence de la classe politique, notamment grâce à la tribune de presse élaborée peu avant de la campagne. Sur le terrain, elle contribue à la lutte contre la précarité menstruelle en vendant des distributeurs de protections périodiques pour les lieux publics et scolaires notamment. Son action, combinée à des rencontres politiques comme celle de Louise permet un renforcement de l'influence politique.

« [Louise] a rencontré Elisabeth Moréno, la même semaine on rencontrait aussi une collaboratrice d'Elisabeth Moréno. Donc, si tu veux, il y a un gros, une grosse vague. Il y a une grosse grosse vague et c'était très important. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

Les activistes, ainsi que l'entreprise Distributeurs Violette par sa communication, participent à rendre visible le travail de sensibilisation fait par des acteurs associatifs ou militants – sur les réseaux sociaux par exemple. Ces acteurs génèrent de la sensibilisation et effectuent un travail de pédagogie. Le sentiment est partagé que la visibilité gagnée par la campagne doit bénéficier à ces acteurs pour leur travail sur le sujet.

« [...] personne ne peut retirer ça à cette publication et que à la fin, elle, aura eu cette petite utilité. Mais tout le travail de lobbying derrière, tout le travail de recherche. Tout le travail d'accompagnement pendant des années, de propositions de loi... Tout ça en fait c'est fait par des associations. » (Emma, militante féministe,, entretien)

« Donc, les personnes concernées ont eu chacune leur manière de répondre. Ça a pu être par des comptes militants. Des propos qui avaient une vocation pédagogique à expliquer un malaise qu'elles pouvaient ressentir et recontextualiser, leur lutte, etc. Pour nous, entreprise, ça a été de dire OK, cool. Il existe aussi des alternatives. On n'est pas obligé que la Couronne de tampons soit en plastique. Elle peut être en carton. Et c'est cool. C'est cool aussi. En fait, on fait la même chose, mais on peut le faire encore mieux. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

Les activistes, dans leur réaction à la campagne, adoptent des réflexes de gouvernance de l'espace de cause et se positionnent en régulateur • ice • s. En effet, en s'opposant à la campagne sur les modalités choisies, iels font valoir leur définition de ce qui peut ou non avoir lieu au sein de l'espace de cause. Ici, les relations avec un industriel de protections périodiques qui ne donne pas la composition de ses produits sont vues comme allant contre ce qui doit se passer au sein de cet espace.

Dans la lutte contre la précarité menstruelle, une répartition des rôles s'effectue entre les acteurs. Certains acteurs sont dédiés à de la collecte, d'autres à de la redistribution aux personnes en situation de précarité menstruelle. Les associations dédiées à de la collecte et de la sensibilisation peuvent travailler avec des partenaires qualifiés de redistributeurs. Nous n'en observons pas directement dans le cas puisque l'association qui reçoit les dons de la campagne redistribue directement.

« Elle a créé cette association qui était initialement étudiante et qui a été en grande majorité au début une association de collecte, de protection et de redistribution auprès de partenaires redistributeurs. Donc en fait, aussi pour juste préciser sur ce point-là, nous, on n'est pas forcément spécialisé en tant qu'association sur où est-ce et à qui on doit vraiment le collecter. Et c'est pour ça qu'en fait, on met en relation avec des partenaires qu'on appelle redistributeurs parce que c'est eux qui vont être le plus à même de redistribuer sur l'ensemble du territoire aux personnes qui en ont besoin. » (Ariane, Menstruons, entretien)

Nous représentons les fonctions jouées par chacune des relations entretenues avec les autres autour de l'initiative que nous étudions (Figure 69).

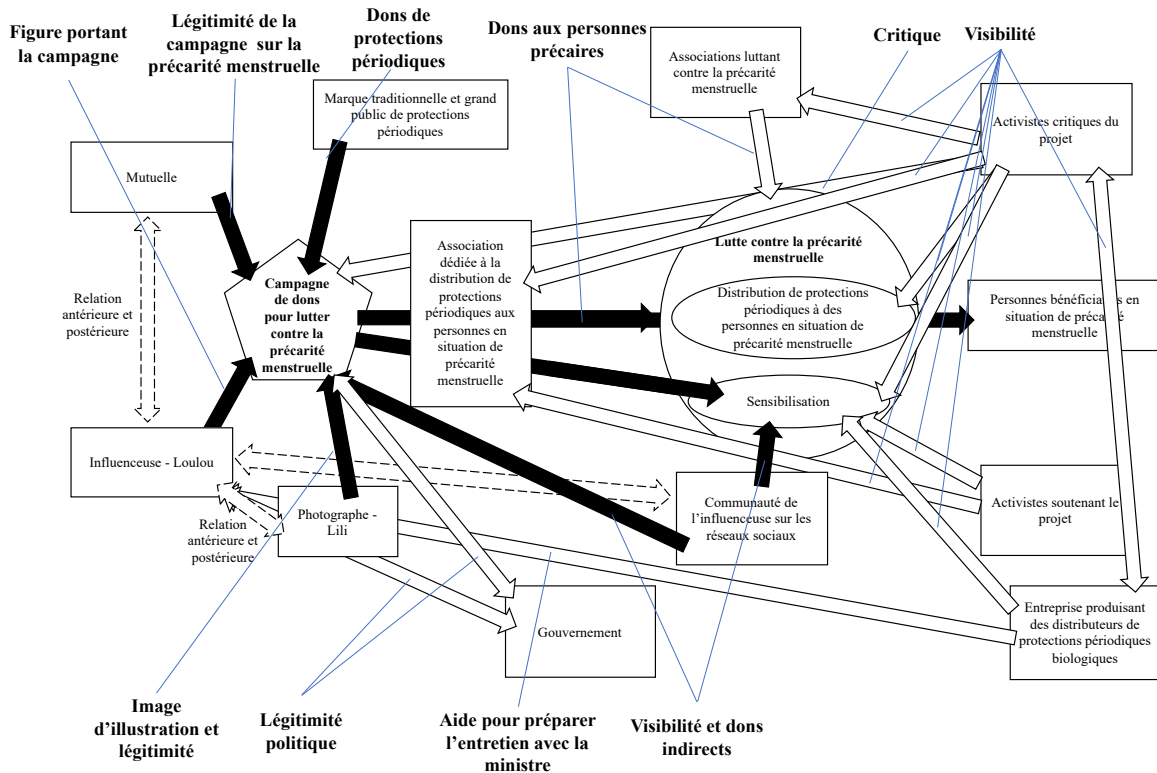


Figure 69 Fonctions associées aux relations symbiotiques

Si nous caractérisons les relations entre les acteurs en matière de fonctions qu'elles occupent dans le système, nous constatons dans cette partie que toutes contribuent à générer des dons ou à apporter de la visibilité au sujet de la précarité menstruelle. Néanmoins, du fait de tensions, certaines relations, tout en cherchant à visibiliser la précarité menstruelle, peuvent chercher à favoriser certains types de dons, en dehors de la campagne, en poussant au contraire les acteurs à éviter de participer à la campagne.

3.3.5 *Utilisation prioritaire des services existants et efficience maximale des ressources*

Le phénomène que nous observons correspond à la création d'une initiative féministe sur un espace de cause dédié à la lutte contre la précarité menstruelle préexistant. Cette initiative implique des acteurs déjà présents dans l'espace de cause auparavant, et d'autres intégrant l'espace de cause par le biais de l'initiative. La non prise en compte de certains acteurs préexistants dans l'initiative sera vivement critiquée. En ce sens, l'activiste Emma, qualifiera le travail de l'influenceuse de réappropriation du travail militant d'autres acteurs. Nous interprétons son propos comme le fait qu'elle estime que le travail des acteurs de l'espace de cause préexistant n'est pas assez valorisé dans ses communications, ce qui peut constituer un manque de valorisation et d'utilisation des services existants dans l'espace de cause déjà existant. Cependant, d'autres acteurs n'identifieront pas cet enjeu. En effet, à la suite de la collecte, l'influenceuse rencontre la ministre Elisabeth Moreno. Quelques temps après cela, le gouvernement en place prendra des décisions en faveur de la lutte contre la précarité menstruelle des étudiant•e•s en proposant des protections périodiques en libre accès dans certains espaces (CROUS et services de santé universitaires).

« Elle a gagné, mais je ne sais pas combien d'abonnés grâce à ce post-là et là où moi, je trouve qu'on voit que vraiment y a un problème, c'est qu'elle a été rencontrer [la] ministre à l'égalité femmes hommes et [...] de ce que j'ai compris, elle était seule, elle qui n'est pas une association qui n'a pas les compétences sur le sujet pour aller parler de précarité menstruelle avec [la ministre]. » (Emma, militante féministe, entretien)

De la même manière, Maëlle de Distributeurs Violette identifie cette communication comme une opportunité de faire dialoguer la « communauté militante » préexistante dans l'espace de cause avec ce nouveau dispositif. Son intention est alors de faire dialoguer des membres de l'espace de cause préexistant avec la campagne.

Nous interprétons en partie les tensions émergeant à l'encontre de l'influenceuse comme le résultat d'une utilisation trop partielle des services préexistants dans l'espace de cause. En effet, les acteurs estiment que la campagne a été lancée grâce à l'information déjà présente au sein de l'espace de cause, disponible grâce aux associations, permettant aux acteurs de se sensibiliser à cet

enjeu. Cependant, la campagne ne met pas en avant les acteurs créant et diffusant cette information. De fait, la campagne est condamnée pour « réappropriation du travail militant ». Ainsi, les services préexistants ne sont pas nécessairement utilisés puisque l'influenceuse, dans la conception de la campagne, n'a pas assez recours aux associations de l'espace. Les services existants sont également trop peu valorisés : l'influenceuse n'a pas mis en avant les sources de ses connaissances sur le sujet.

« Et en fait, on a posté cette photo et moi, mon travail derrière, ça a été de dire OK, on poste cette photo et là, on va rameuter la communauté militante. [...] c'était surtout se dire : il y a des acteurs sur le terrain qui bossent comme des malades, qui manquent de visibilité et qui gagneraient à être plus connus pour pouvoir développer leurs actions. Et là, tout d'un coup, il y a un énorme coup de projecteur pour quelqu'un dont on n'a pas forcément vu venir l'action. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

3.3.6 Liberté d'accès au territoire de flux / espace de cause

Les acteurs paraissent libres d'élaborer des initiatives, mais également de les rejoindre. En effet, l'influenceuse Louise est libre de collaborer avec les acteurs initialement impliqués dans la collecte. Grâce aux réseaux sociaux, d'autres acteurs entrent en interaction avec elle et la campagne qu'elle mène. Cependant, certains acteurs estiment qu'elle n'est pas légitime pour entrer sur cet espace de cause. Ce manque de légitimité est présenté en comparaison avec les acteurs engagés sur l'espace de cause dans la création et diffusion d'information au sujet de la précarité menstruelle, menant des actions de collecte et de dons récurrents, etc.

« Il y a un travail de terrain qui est un travail de recherche, un travail d'accompagnement qui est fait depuis extrêmement longtemps en fait sur ce sujet-là et que les personnes qui sont pertinentes pour s'exprimer et légitimes, c'est les associations et du coup déjà, le fait qu'il n'y ait pas d'association qui soit affiliée à cette démarche dès le début, ça pose le problème des réseaux sociaux en fait. » (Emma, militante féministe, entretien)

La liberté d'accéder à cet espace de cause semble conditionné, pour certains acteurs, au fait d'avoir une certaine légitimité préalable au sein de l'espace de cause. Cela implique d'y avoir déjà agi, ou bien déjà interagi avec des acteurs de cet espace de cause. Ainsi, la liberté d'accès à un espace de cause, constituant un territoire de flux, peut être contestée.

3.3.7 Antécédents et légitimité

Nous constatons que les antécédents ont leur importance dans l'élaboration de systèmes aux acteurs entretenant des relations symbiotiques. En effet, plusieurs relations symbiotiques se nouent sur la base d'antécédents au sein de l'espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle. Certains antécédents se situent au niveau des expériences passées de chaque acteur, d'autres s'inscrivent dans une relation préexistante entre des acteurs de l'espace de cause.

Il nous paraît clair que les acteurs accordent de la légitimité à ceux montrant un engagement antérieur à la campagne dans cette initiative-ci. Au-delà de ce phénomène, les antécédents montrent ce en quoi les acteurs suivent une certaine trajectoire engagée en amont de la campagne. Ces antécédents les situent en amont dans l'espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle. Nous reprenons les antécédents des acteurs dans le tableau ci-dessous (Tableau 40).

Acteur	Antécédent
Emmanuelle - photographe	<p>Emmanuelle a été contactée par Louise du fait de son engagement sur la question des règles, traduite par une série de photographies sur le « sang » bleu.</p> <p><i>« Je l'ai compris parce qu'elle venait me voir avec une thématique très précise qui était les règles. Elle m'avait dit plutôt quelque chose en studio. Ça peut être un esprit, un peu kitsch, donc dans ces descriptions. Je comprenais qu'elle avait vu passer ce que j'avais fait. »</i> (Emmanuelle, photographe, entretien 2)</p> <p><i>« Elle a vu mon travail qui était engagé et surtout qui abordait la thématique des règles. »</i> (Emmanuelle, photographe, entretien 1)</p> <p>Par ailleurs, la photographe et l'influenceuse se connaissent d'une collaboration passée.</p> <p><i>« Et j'avais eu l'occasion de faire quelques images avec [Louise]. Donc les photos [de son compte]. Des photos beaucoup plus classiques, on va dire des portraits, des choses comme ça. Elle avait une séance photo dans un hôtel, elle m'avait proposé de venir, donc du coup, j'ai photographié dans un hôtel quelque chose de très simple. »</i> (Emmanuelle, photographe, entretien 1)</p>
Mutuelle	<p>La mutuelle rembourse les protections périodiques.</p> <p>La mutuelle et l'influenceuse sont partenaires antérieurement à la campagne.</p>
Marque	<p>Louise justifie son choix en mettant en avant que la marque était engagée auprès de l'association bénéficiaire des dons.</p>

	<p>« Il faut savoir que [la marque] est engagée avec l'association [de distribution de protections périodiques] depuis longtemps, et ils ont donc accepté. » (Louise, influenceuse, dans l'émission de radio)</p> <p>« Bref, tout ça pour dire que non, ce n'est pas juste avec ce post qu'ils ont reversé des protections mensuelles. Ils le font déjà depuis pas mal de temps. » (Louise, influenceuse, vidéo de justification de l'initiative)</p>
Distributeurs Violette	<p>Distributeurs Violette est mécène de l'association recevant les dons.</p> <p>« On a discuté avec eux parce qu'on est mécènes de [l'association de distribution de protections périodiques]. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)</p>
Louise – influenceuse	<p>On comprend que Maëlle accorde du crédit à Louise quand elle comprend que son engagement est antérieur à cette campagne.</p> <p>« Et là, tout d'un coup, il y a un énorme coup de projecteur pour quelqu'un dont on n'a pas forcément vu venir l'action, même si on en a discuté ensemble, elle et moi, de savoir justement depuis quand est ce qu'elle avait pu travailler là-dessus ? » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)</p>

Tableau 40 Antécédents des acteurs

Parmi les antécédents, se situent également les relations préexistantes. En effet, les antécédents sont constitués d'une part par les expériences antérieures des acteurs – individus ou organisations, mais aussi par les relations précédemment nouées entre les acteurs. En effet, la campagne s'inscrit dans un contexte avec un espace de cause préexistant, où des acteurs sont déjà présents, et potentiellement en interaction les uns avec les autres.

Distributeurs Violette, par exemple, est mécène de l'association de distribution de protections périodiques. Cela constitue donc un antécédent qui réunit deux acteurs présents dans l'espace de cause, l'un proposant des solutions pour l'accès aux protections périodiques gratuites dans les espaces accueillant du public, l'autre distribue des protections périodiques aux personnes précaires. A ce sujet, Distributeurs Violette travaillait sur une tribune de dénonciation de la précarité menstruelle peu avant le lancement de la campagne.

« Et donc, là, on est à l'avant veille de Noël, le 22 décembre. Moi, j'avais écrit cette tribune le week-end, juste avant, c'était le 22, c'était un mardi, quelque chose comme ça, moi le week-end j'avais écrit la tribune. Le lundi, on était tombées toutes d'accord, c'est super, Médiapart répond ok, génial. Et là, le mardi soir, y a [le post de Louise]. Et le mercredi matin, le 23, alors que je finissais à midi et que je devais partir dans le Sud pour rejoindre mes parents pour Noël. Boom. Il faut qu'on fasse une réponse. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

Les acteurs de la campagne peuvent être en lien avec d'autres sphères sur le même sujet. Emmanuelle, suite à sa série engagée sur le tabou des règles, est contactée pour un deuxième projet lié à la précarité menstruelle, par un magazine pour adolescents, pour photographier des adolescents engagés.

« Et aussi par exemple là y a un magazine avec lequel je travaille, [...] qui est un magazine pour ados, ils font un gros dossier sur le féminisme et sont venus me voir en disant "On adore ton boulot. On aimerait bien un truc dans ce style", et dans ce style, ils ont mis des images de [mes séries de photos engagées]. Donc quelque part, ça ne rapporte pas de l'argent tout de suite directement, mais en fait, ça fait partie d'un écosystème qui finit quelque part par me rapporter de l'argent. Parce qu'en fait c'est le travail de photographe, t'es tout le temps, en fait les gens... T'es tout le temps obligé de montrer ce que tu sais faire pour que les gens viennent te voir, pour te demander des trucs un peu similaires. Donc, voilà donc là, par exemple, quand une marque, une rédaction ou un artiste ont besoin d'une photographe un peu engagée ; maintenant je me retrouve dans les présentations de photographes engagés parce qu'il y a cette série. » (Emmanuelle, photographe, entretien 1)

La relation entre Emmanuelle et Louise pour créer une image permettant d'illustrer la campagne de diffusion de la collecte de protections périodiques, s'inscrit dans des liens existants, et se poursuivra avec d'autres collaborations.

« Ouais, alors, la fois passée, il y avait plusieurs images, mais qui étaient toujours sur des thèmes un peu engagés, [...] c'était [sur] la pression qu'ont les femmes à tout faire [...] Y a une image qui est disponible [...] L'idée, c'était une photo pour la Saint-Valentin [...] Et du coup, l'idée, c'était un date avec soi-même. L'amour de soi pour la Saint-Valentin. [...] On a fait une autre photo [...] en gros, où elle dit c'est OK d'aller mal, quoi, notamment avec le confinement. Tout ça, c'est un peu sur cette thématique-là. Ensuite, j'ai fait une autre photo pour elle [...]. » (Emmanuelle, photographe, entretien 2)

Nous identifions différents types d'antécédents dans cette initiative. Les antécédents dans les relations entre les acteurs présentent un facteur potentiel de légitimité pour l'engagement des acteurs dans l'espace de cause. Les antécédents individuels des acteurs constituent des moteurs d'action.

3.3.8 Diversité d'acteurs et de positionnements féministes

Cette initiative présente une diversité d'acteurs. Premièrement, les acteurs prenant part au système organisé autour de la campagne pour la collecte de dons, et allant au-delà, sont de natures différentes. Nous recensons notamment des entreprises, des associations, des personnes militantes, des représentants du gouvernement. Par ailleurs, une diversité de positionnements féministes est également présente. Les verbatims suivants illustrent notamment la différence de positionnement entre la sphère activiste critique de la conduite de la campagne, et l'influenceuse. Par le biais de notre entretien avec Emma, militante féministe, nous pouvons saisir les différences entre son positionnement et celui de l'influenceuse Louise.

« Après, je ne sais pas comment a été conçue cette campagne et pour moi, c'est vraiment plus la campagne qui est un problème. Je suis pas particulièrement de manière assidue son contenu. Je sais qu'elle a un ton très pop féministe, assez white fem⁴⁶. Bref, c'est pas un contenu que je vais suivre parce qu'on est pas du tout sur la même ligne féministe. Mais je trouve que c'est un contenu qui a le mérite d'exister parce que ça permet d'amener le féminisme à d'autres personnes [...] Forcément, c'est une porte d'entrée au féminisme et c'est pas du tout un dénigrement pour le coup que je fais de sa page, en mode toi t'es le niveau un et nous on est le niveau 10. Y a pas de niveau, tout est important dans le féminisme. C'est juste que faut avoir conscience de l'impact que tu as, de la légitimité que tu n'as pas. Et situer ton propos, encore une fois. » (Emma, militante féministe, entretien)

Emma accentue la différence entre un féminisme qu'elle qualifie de « pop », et son positionnement en tant qu'ancienne membre d'un mouvement activités dédié à la dénonciation des féminicides.

« C'était une publication extrêmement esthétisée en fait avec les codes d'Instagram, une couronne de tampons et des billets qui tombent du ciel un peu à la Beyoncé en fait, très pop féminisme finalement. »
(Emma, militante féministe, entretien)

Ces verbatims proposent un positionnement ambigu, entre d'une part le fait d'approuver l'initiative contribuant à la lutte contre la précarité menstruelle, et la critique d'une manière différente de ce que l'activiste aurait choisi. Nous pouvons interpréter cette situation comme la

⁴⁶ « White fem » renvoie à l'idée de « white feminism », donc un féminisme blanc, peu conscient des enjeux raciaux

volonté partagée par les acteurs de voir l'espace de cause de la lutte contre la précarité menstruelle s'agrandir, et en même temps, une opposition entre les acteurs au sein de l'espace de cause quant à la façon de procéder.

Cette initiative illustre donc la coexistence dans un même espace de cause de différents courants féministes qui, lorsqu'ils interagissent, peuvent se confronter. Ici l'une des tensions majeures repose sur le recours aux dons d'une multinationale envers laquelle certains acteurs sont très critiques (hausse des prix des protections dénoncée, manque de transparence quant aux composants des protections périodiques).

3.3.9 Une contribution à l'espace de cause contestée

Le commun à l'œuvre dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle est une sensibilisation à la précarité menstruelle et la collecte de dons de protections périodiques.

Les différents acteurs impliqués dans le système présenté ci-dessus agissent, soit dans leurs activités permanentes, soit dans le cadre de cette campagne précise et des réactions qu'elle génère, pour la lutte contre la précarité menstruelle. Cependant, les critiques adressées à la campagne laissent à penser que le choix quant à la manière de contribuer au commun au sein d'un même espace de cause n'est pas partagée entre les acteurs, ce qui pourrait contribuer à expliquer les tensions qui ont lieu.

La contribution au commun ici créée est constituée de deux dimensions. La première est une dimension matérielle : des protections périodiques sont réunies par la campagne pour être distribuées gratuitement à des personnes en situation de précarité menstruelle. La seconde est une dimension informationnelle, constituée par l'effort de sensibilisation réalisé par tous les acteurs impliqués initialement dans la campagne, ou en réaction à celle-ci.

L'exercice de sensibilisation consiste à la fois à créer de l'information au sujet de la précarité menstruelle, et à la diffuser. Dans ce but de diffusion, la campagne est conçue selon le mécanisme – rendu possible par les fonctionnalités du réseau social Instagram – de 'un partage, un don'. Ce mécanisme favorise une diffusion rapide du contenu ainsi partagé. Cela semble ici présenter deux finalités différentes. La première est de diffuser largement un contenu traitant de la précarité

menstruelle, dans un but de sensibilisation, la seconde, de rendre visible le compte d'origine de la publication diffusée, soit celui de Louise.

Cette modalité de diffusion associée à une publication visant à alerter sur le sujet de la précarité menstruelle, permet de sensibiliser des publics non avertis sur le sujet de la précarité menstruelle. Par ailleurs, la dimension de sensibilisation à la précarité menstruelle présente dans cette campagne s'appuie sur un travail de sensibilisation préexistant.

« Juste d'un point de vue logique, [Louise], sans le travail des associations, n'aurait jamais été au courant de la précarité mensuelle, jamais. Parce qu'en fait, elle ne la vit pas et que si des personnes osent en parler aujourd'hui, c'est parce qu'il y a eu ce travail des associations de dire, mais en fait la précarité menstruelle, c'est pas normal. Il faut libérer la parole là-dessus. Ce n'est pas normal que vous soyez en train de plier du papier toilette pour vous faire des serviettes périodiques. Il faut qu'on en parle, etc. Avant, on n'en parlait pas du tout. C'était un énorme tabou. » (Emma, militante féministe, entretien)

Au-delà de la création et de la diffusion de connaissances au sujet de la précarité menstruelle, le *commoning* à l'œuvre ici consiste en la collecte de protections périodiques à redistribuer aux personnes précaires. L'idée est d'obtenir le plus possible des ressources que les protections périodiques constituent.

Une contestation a lieu quant à la manière de traiter la précarité menstruelle dans cette campagne. Pour certaines personnes militantes, la précarité menstruelle ne peut être isolée de la précarité globale.

« Alors en réalité, on parle de précarité menstruelle et que dans « précarité mensuelle », y'a « précarité » qui est un aspect qui a été totalement éludé de cette [campagne]. » (Emma, militante féministe, entretien)

Au-delà d'un désaccord quant aux idées féministes et au courant dans lequel les acteurs s'inscrivent, traduits par leurs choix précis, la nature de l'objet des contributions diffère. Cela implique que la vision du commun soit différente, mais également celle de l'espace de cause. En

effet, certains acteurs considèrent que l'espace de cause est dédié à la lutte contre la précarité menstruelle, quand d'autres considèrent cet enjeu comme l'un de ceux de l'espace de cause de lutte contre la précarité de manière plus globale.

3.3.10 *Artefacts agrégateurs de contributions*

Dans notre analyse de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, nous identifions un rôle important d'artefacts dans l'agrégation des fonctions d'acteurs au sein d'un système ou entre différents sous-systèmes. Ces artefacts se situent dans le même espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle.

Tout d'abord, la campagne de collecte de dons constitue un artefact qui permet la constitution d'un système – réunissant les acteurs initialement impliqués – mais aussi de son élargissement. En effet, les acteurs réagissent à la campagne en s'appuyant sur celle-ci. Elle favorise des interactions qui n'auraient pas eu lieu autrement. Dans la première phase, nous identifions deux artefacts, la publication Instagram matérialisant la campagne en elle-même, mais aussi le projet photographique d'Emmanuelle dénonçant le tabou des règles. Nous les illustrons dans la figure suivante (Figure 70).

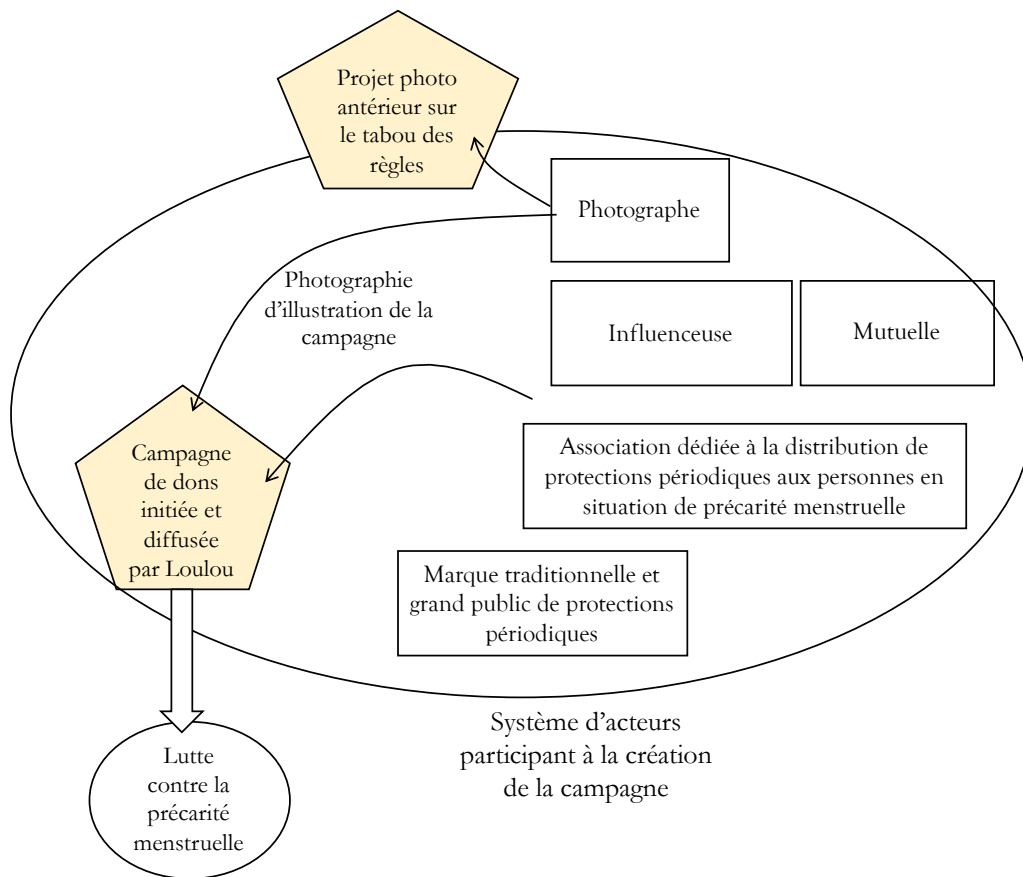


Figure 70 La campagne et le projet photographique sur le tabou des règles comme artefacts

Les artefacts favorisent les interactions entre acteurs par le biais de différentes initiatives. En effet, l'initiative de collecte présente la campagne de diffusion comme artefact, qui est liée aux séries photographiques dénonçant le tabou des menstruations par l'utilisation de liquide bleu dans les publicités pour protections périodiques. Ces initiatives évoluent dans le même espace de cause puisque le silence sur la précarité menstruelle est fortement lié au tabou. Ces artefacts ne sont pas conçus ensemble et coexistent initialement dans le même espace de cause.

D'autres artefacts sont présents dans l'espace de cause, comme la tribune lancée par l'entreprise Distributeurs Violette peu de temps avant le lancement de la campagne. Celle-ci renforce la volonté de réaction de l'entreprise face à la campagne. D'autres sous-systèmes, comme celui de Règles élémentaires et le gouvernement, s'agrègent par le biais de la campagne comme artefact.

En effet, un autre artefact est présent dans le système : la tribune de Distributeurs Violette, publiée dans le média Médiapart. Au sein de ce sous-système, on observe que cet artefact rassemble les individus et organisations. Cette tribune publiée dans la presse au mois de décembre

2020 était en préparation lors du lancement de la campagne de dons de Louise. L'objectif de la tribune est de réunir des acteurs autour du sujet de la précarité menstruelle.

« Ça veut dire qu'on peut se servir de ben. Justement, on peut s'appuyer sur le travail des autres, non pas en se l'appropriant, mais bien en s'appuyant dessus, c'est à dire en partant de ce qui est proposé pour dire eh bien, on propose une alternative. Et bien on approuve, on soutient, etc. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

« Du coup, j'étais en pause des réseaux sociaux donc j'avais même mis mon Instagram militant en stand-by, et j'ai publié une story sur mon compte perso, tellement ça m'a énervée en fait et du coup, je sais qu'il y avait pas mal de critiques. » (Emma, militante féministe, entretien)

Différentes personnes sont effectivement réunies autour de la tribune, des associations dédiées au sujet de la précarité menstruelle ou à des sujets connexes ; des acteurs du milieu de la santé ; des personnalités publiques et intellectuelles, etc. Dans une citation précédente, Maëlle de Distributeurs Violette nous a mentionné des acteurs reconnus comme Martin Winkler, Noémie de Lattre, SPM ta mère, etc.

« Mon rôle à moi, c'est de raconter cette histoire-là et c'est aussi d'aller fédérer, notamment d'un point de vue militant, tous les acteurs qui sont pertinents autour de nous. Et donc d'essayer de faire progresser collectivement cette cause-là en s'appuyant sur les ressources des uns et des autres, et, je devrais même dire, des unes et des autres. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

« Le but de cette tribune c'était justement de fédérer les acteurs du terrain, des intellectuels, des militants pour justement montrer qu'il y avait une cohérence de terrain sur des objectifs précis, notamment sur la question de la composition. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

On constate ici que les comptes de réseaux sociaux dédiés aux questions des règles sont considérés comme des acteurs légitimes de prendre la parole et de signer une tribune à ce sujet. Nous constatons cette légitimité à travers le relai du contenu et des informations produites par ces comptes sur les réseaux sociaux, notamment dans l'optique de remettre en question ou enrichir les informations diffusées lors de la campagne. Lorsque nous parlons de remise en question, nous

faisons référence à la remise en question de l'exclusion des personnes transgenre menstruées dans la publication s'adressant aux femmes, ou la remise en question de la marque de protections périodiques choisies. En effet, la précarité menstruelle n'est pas remise en question par des activistes féministes.

Les relations entretenues entre Distributeurs Violettes et les signataires de la tribune mobilisent beaucoup les réseaux sociaux, par des échanges de visibilité.

« Derrière ça, ça va être beaucoup de réseaux et beaucoup d'échanges, ... et c'est là qu'on va assez vite retomber sur [Louise]. Ça va être des échanges, notamment entre comptes via Instagram ou via Twitter. Il va y avoir des échanges avec les politiques, avec ces gros comptes. Justement, il va y avoir tout un jeu de publication, republication, partage, ça va se jouer sur des choses comme ça. » (Maëlle, Distributeurs Violettes, entretien)

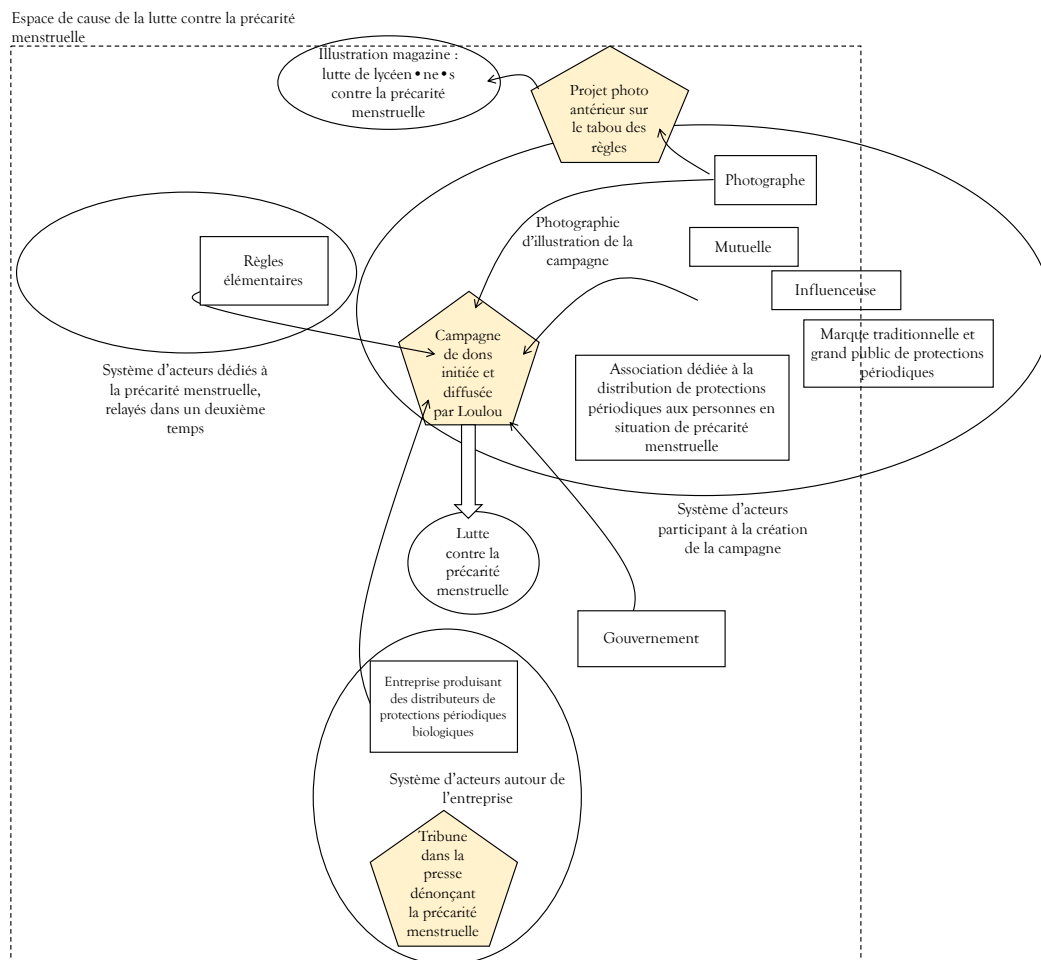


Figure 71 Artefacts additionnels et agrégation d'acteurs aux artefacts

Les artefacts et les réactions à ceux-ci aboutissent à un système d'acteurs entrant en interaction autour des mêmes artefacts. Ces derniers permettent d'obtenir une vision élargie – et non exhaustive dans cette analyse – des acteurs possédant une fonction dans le système. Ce système d'acteurs évolue au sein du même espace de cause.

Les artefacts disposent de fonctions différentes dans cette initiative. Tout d'abord, la campagne articule plusieurs fonctions différentes : une première fonction de publicisation de l'enjeu de la précarité menstruelle auprès d'une audience large et peu politisée. Ensuite, elle permet de développer une fonction don, d'un industriel à une association distribuant des protections périodiques. Le projet de photographies engagées de la photographe apporte une fonction illustrative et artistique au projet, doublée d'une certaine fonction de légitimation puisque la campagne s'inscrit dans la lignée de projets précédents. La tribune enfin, dispose d'une fonction publicisation auprès du grand public par le biais de la presse, avec le soutien de personnalités publiques.

Les artefacts, par leur faculté à agréger des acteurs entre eux, mais aussi entre artefacts, favorisent les synergies. Ils constituent ici un ressort important du fonctionnement des initiatives ayant lieu au sein de l'espace de cause.

Nous notons que les initiatives présentes au sein de l'espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle adoptent des logiques d'effet boule de neige : l'objectif est d'obtenir la contribution d'un maximum d'acteurs afin d'être le plus visible possible pour lever le tabou sur les menstruations, rendre visible la précarité menstruelle, et la combattre par différents dispositifs.

3.4 Modélisation de la symbiose féministe de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle

Pour l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, notre analyse se focalise sur une initiative centrale : la campagne de dons de protections périodiques organisée par l'influenceuse. Cette initiative présente un espace de cause préexistant à la campagne, où des acteurs s'engagent dans la lutte contre la précarité menstruelle, produisant et diffusant notamment de l'information à ce sujet.

L'une des particularités de l'initiative repose sur le fait que la porteuse du projet de campagne intègre l'espace de cause par ce projet. Par là-même, elle rejoint des associations, activistes et entreprises œuvrant pour cette cause. Certain•e•s contribueront à la campagne, d'autres non. L'entrée dans l'espace de cause de la porteuse de la campagne favorisera l'entrée d'autres acteurs institutionnels.

Les différents acteurs contribuant à la campagne entretiendront des relations à bénéfices réciproques. Pour certaines relations, des tensions émergeront également, relativisant la situation de bénéfices réciproques. Ces bénéfices réciproques s'expriment en matière de visibilité, tant des acteurs eux-mêmes que de leurs actions vis-à-vis de la campagne. Celle-ci constitue un artefact agrégeant les contributions de différents acteurs qui n'auraient pas interagi sans cette initiative. Nous identifions dans cette initiative un rôle important des antécédents dans l'espace de cause comme un facteur de légitimité exprimé par les acteurs.

Nous proposons la modélisation suivante (Figure 72).

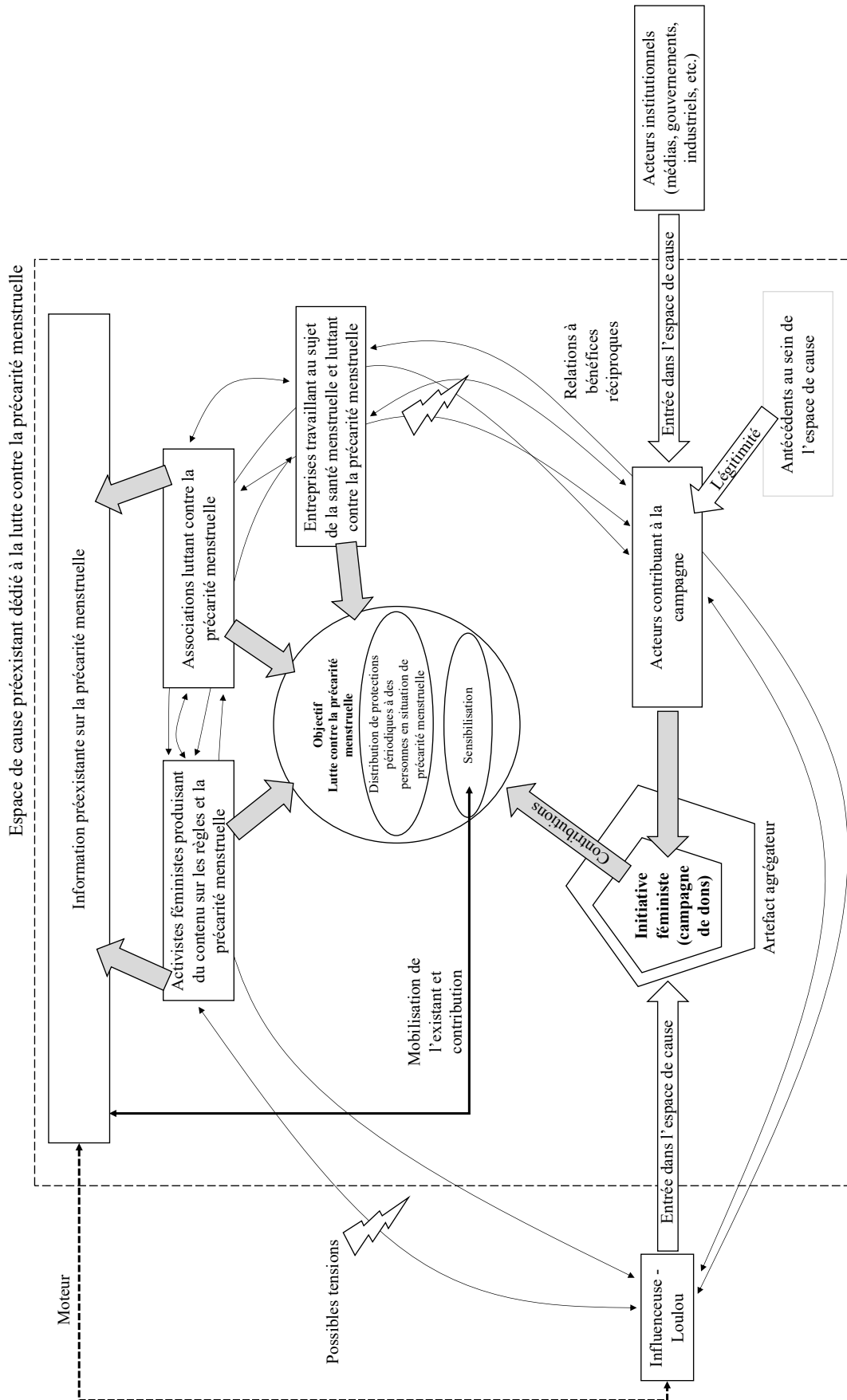


Figure 72 Modélisation symbiotique de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle

4 Initiative d'accès à l'emploi formel

Résumé de l'initiative d'accès à l'emploi formel	
<p>Cette initiative se focalise sur un groupe de femmes multiples discriminées vendant des brochettes illégalement dans l'espace public. Suite à une demande de la mairie, plusieurs acteurs sont mobilisés pour les accompagner vers un autre emploi. L'idée émerge rapidement de créer un restaurant, but dans lequel elles sont accompagnées à se constituer en association. Cette association est soutenue par d'autres types d'acteurs. Le système d'acteurs constitué est émergent mais une relative orchestration y est identifiable.</p>	
<p><u>Spécificités du cas :</u></p> <p>Cette initiative est la seule où les 'bénéficiaires' des initiatives ont accès à la prise de décision au sujet de l'initiative. Le projet de l'association - ouvrir un restaurant - n'a pas abouti à ce jour.</p> <p>Cette initiative présente une orchestration modérée et un système d'acteurs émergent, tant concernant ses membres que les directions qu'il se donne.</p>	<p><u>Types d'acteurs impliqués :</u></p> <p>Nous identifions trois étapes de constitution du système d'acteurs.</p> <pre> graph TD subgraph 1 M[Mairie de La Ville] --> A[Association de bénéficiaires] M --> ONG[ONG] M --> ES[Épicerie solidaire] end subgraph 2 AM[Membres d'une association dédiée à l'obtention de papiers pour les personnes migrantes] CG[Chercheur en géographie] D[Documentariste] end subgraph 3 CG2[Chercheur en gestion] end </pre>

Figure 73 Résumé de l'initiative d'accès à l'emploi formel

Cette dernière initiative présente une situation particulière. En effet, des acteurs interagissent dans le but de générer un accès à l'emploi formel pour un groupe de femmes marginalisées, notamment parce qu'elles sont en situation de migration et administrativement irrégulière au sens de la réglementation française. De plus, elles sont engagées dans une activité économique informelle de vente à la sauvette de brochettes sur le parvis de La Ville, leur lieu d'habitation. L'initiative étudiée vise à faire cesser cette activité informelle d'une part, et à permettre l'ouverture d'un restaurant géré par ce groupe de femmes, permettant ainsi la formalisation de leur activité

à travers une structure reconnue. À ce jour, ce projet n'a pas abouti à l'établissement d'un restaurant de façon pérenne. Nous pouvons donc considérer que l'objectif du projet n'est pas atteint. Il est toutefois intéressant de noter qu'une communauté s'est créée, et que certains acteurs y voient une première réussite. Les débats à ce sujet sont illustrés dans le développement de ce cas d'étude.

4.1 Situation dans l'espace de cause de l'insertion des personnes migrantes

Nous débutons l'analyse de ce cas par exposer la situation qu'il occupe dans un espace de cause déjà structuré. De nombreuses organisations d'accompagnement de personnes migrantes et marginalisées sont établies dans l'espace de cause autour d'objectif de régularisation, d'accès aux droits plus généralement, ou au logement, par exemple.

4.1.1 Délimiter l'espace de cause par son objectif

L'espace de cause que nous étudions dans ce cas est celui de l'insertion des personnes migrantes. Différents organismes, avec des statuts différents, s'attèlent à cet enjeu. Les appréhensions de l'insertion des personnes migrantes varient, pouvant se focaliser sur une partie du public concerné seulement (les femmes par exemple), ou sur un sous-enjeu spécifique (l'accès aux droits ou l'obtention d'un emploi).

Les organisations de ce secteur ont donc des prérogatives potentiellement très larges, regroupant un ensemble d'actions possibles afin d'œuvrer à l'insertion de ces publics. La Cimade, association présente dans notre étude par le biais de l'engagement bénévole d'acteurs que nous étudions, affiche sur son site Internet, l'objectif suivant :

« [L'association] a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. » (Site Internet de la Cimade)

Parmi les organisations emblématiques de cet espace de cause, notre étude se concentre en particulier sur une ONG et une association. L'initiative que nous suivons relève de l'accès au travail formel de publics marginalisés. Cet enjeu fait partie de ceux auxquels l'ONG s'intéresse en particulier.

« Ça faisait déjà une petite dizaine d'années [que dans l'ONG], on se posait la question de tous ces entrepreneurs qui agissent dans le secteur informel sur la base de leurs compétences, leurs savoir-faire, qu'ils utilisent du coup pour trouver des solutions. » (Directeur opérationnel, ONG, podcast dédié aux solidarités urbaines)

Les collectivités locales font également partie de l'espace de cause puisque les organisations œuvrant pour l'insertion sont fréquemment en interaction avec ces dernières. Elles disposent généralement d'espaces de rencontre entre différents acteurs comme les centres sociaux.

Nous n'avons pas investigué les différentes procédures habituelles pour avoir accès à l'emploi formel pour les personnes migrantes, cependant, notre étude nous a permis de saisir une forte imbrication entre la régularisation et le fait d'avoir un logement stable. Nous faisons le choix de ne pas proposer de représentation de cet espace de cause car celle-ci serait trop partielle au vu de l'étroitesse du projet que nous avons étudié et des informations que nous avons collectées.

Cet espace de cause s'articule autour de la lutte contre un phénomène d'enclosure : l'accès à l'emploi formel, au logement légal et aux procédures de régularisation a tendance à être restreint pour certaines personnes du fait de multiples discriminations alliant genre, race, classe, mais également situation migratoire.

4.1.2 *Le commun au centre de l'espace de cause*

Par des actions de *commoning*, les acteurs de l'espace de cause cherchent à faciliter l'accès, pour un public marginalisé, à l'emploi, au logement, ou aux droits. Cet accès constitue un commun puisqu'il est constitué par une communauté d'acteurs afin d'être mobilisé par d'autres à la manière des communs de la connaissance. Il mêle ici connaissance (identification par les publics vulnérables des bon•nes interlocuteur•ices et les instances en mesure de les accompagner) ainsi que mise en relation. En effet, les associations revendiquent le fait

d'accompagner et conseiller les personnes dans leurs démarches administratives, mais aussi de leur proposer des solutions d'hébergement. Une deuxième dimension du commun de ce cas se situe dans la création de collectifs. Les publics vulnérables peuvent constituer des communautés et se réunir autour de projets et initiatives favorisant leur accès, qu'il soit aux droits, à l'emploi ou au logement. Enfin, une dernière dimension du commun à l'œuvre est celle de la solidarité. Les organisations qui accompagnent ces publics vulnérables constituent des ressources à partager avec ces derniers : des informations, des espaces d'hébergement temporaire, de la nourriture. Il s'agit de communs constitués par une communauté pour des acteurs généralement hors de cette communauté. Le but est de diffuser des ressources ou de les rendre accessibles au plus grand nombre.

4.2 Description de l'initiative d'accès à l'emploi formel

L'initiative que nous étudions se situe au sein de l'espace de cause d'accès à l'emploi formel et à la régularisation. Il s'agit d'un projet de création de restaurant. Afin qu'elles cessent leur activité de vente de brochettes à la sauvette, des femmes sont réunies et sont accompagnées dans la création d'une association, et d'une activité de vente de nourriture voulue formelle. En effet, cette initiative constitue l'accompagnement, par un ensemble d'acteurs, d'un groupe de femmes immigrées en situation de travail informel, dans la perspective d'ouvrir un restaurant. Elle s'ancre sur le territoire de La Ville. La Ville est une cité ouvrière de près de 30 000 habitants. Elle est reliée à Paris par une ligne de RER et présente peu de commerces.

4.2.1 *Volonté de faire cesser les ventes à la sauvette*

Le point de départ de l'initiative d'accompagnement d'un groupe de femmes à l'ouverture d'un restaurant se situe au niveau de la mairie de La Ville. En effet, l'initiative démarre avec la volonté de la mairie de La Ville de voir disparaître la pratique de vente à la sauvette sur le parvis de la gare RER (voir représentation de l'espace sur la Figure 74). Plusieurs ventes ont lieu, principalement celle de vêtements, de cigarettes, et de brochettes de viande. La mairie de La Ville mandate une ONG pour trouver une solution face à cette situation de vente à la sauvette qui pose problème à la mairie.

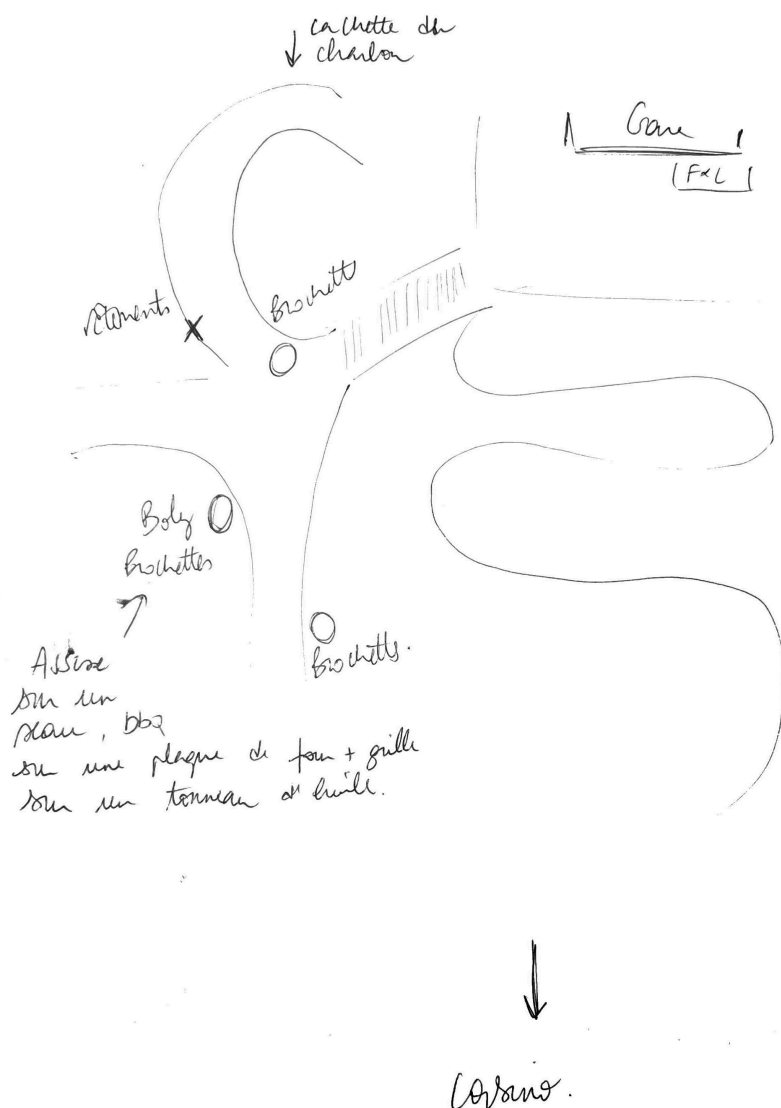
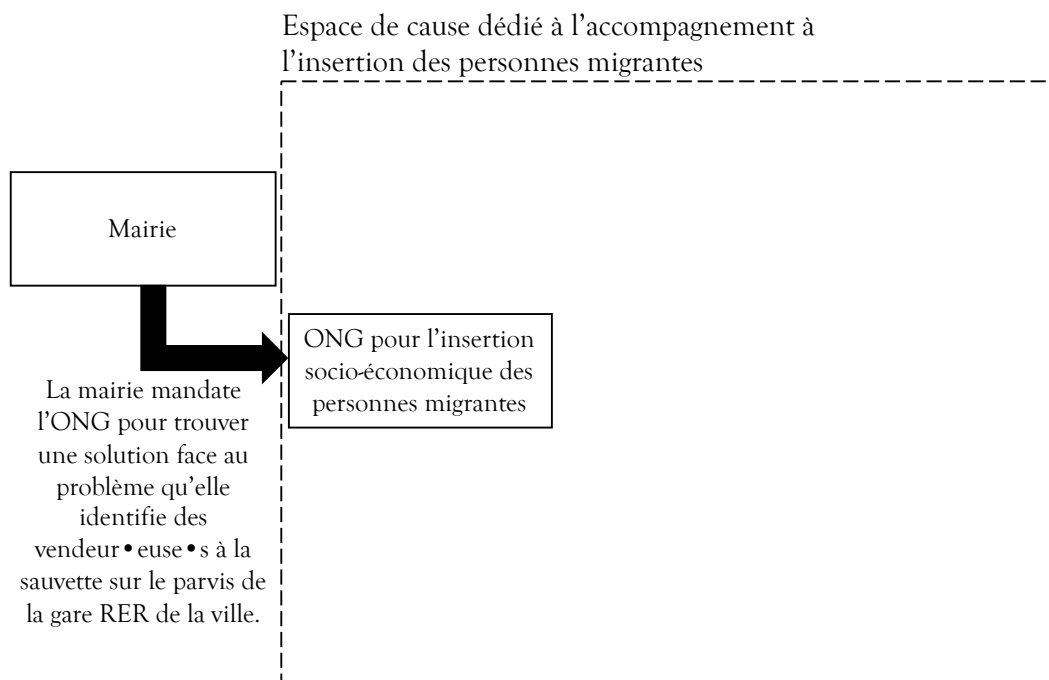


Figure 74 Dessin du parvis de la gare RER de La Ville, positionnement des différentes activités de vente à la sauvette, 31 janvier 2022 (Source : autrice)

« D'après les informations que j'ai saisies, [l'ONG] avait déjà commencé, depuis le mois de juin 2019, un dialogue avec la mairie. D'après les infos la mairie avait cherché parmi plusieurs associations quelqu'un qui puisse intervenir sur la question des vendeurs et vendeuses à la sauvette à la sortie du RER. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

Nous présentons sur le schéma suivant la situation de la mairie de La Ville et de l'ONG par rapport à l'espace de cause, et la relation qu'elles entretiennent (Figure 75).



Légende:

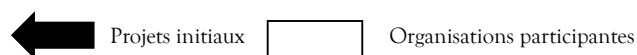


Figure 75 La mairie mandate l'ONG sur le sujet de la vente à la sauvette

Le public des femmes vendeuses de brochettes à la sauvette n'est pas spécifiquement visé à l'origine.

« L'idée, c'était, avec mon arrivée, de faire un diagnostic. Les premiers 2-3 mois, c'était un diagnostic de la situation sur le parvis de la gare. On n'était pas financés du tout au début. C'était juste sur nos fonds propres pour voir qu'est-ce qu'on pouvait faire à partir des constats qu'on allait faire. À mon arrivée, c'est vrai que j'ai lié des relations, si on peut dire, surtout avec les hommes, les vendeurs à la sauvette, parce qu'honnêtement, c'était un peu plus mon public. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

« Sauf qu'il y a eu un bug entre nous et la mairie. [...] Et moi, un matin, je me suis réveillée avec quelqu'un de la mairie qui m'a appelée, en disant, « il y a six mamas qui sont là pour te voir, où est-ce que tu es ? » Et donc, j'ai pris le RER et je suis allée les voir. On a fait cette première réunion où je ne savais pas du tout avec qui j'avais affaire, qu'est-ce que j'allais leur dire, parce qu'on n'était pas préparés. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

La cheffe de projet de l'ONG rencontre ces femmes et entre en discussion avec elles pour comprendre leur situation et leur besoin de l'activité de vente de brochettes à la sauvette sur le parvis de la gare.

« Valentina nous a demandé pourquoi on vendait là, à la gare, on lui a dit qu'on n'a même pas de papiers, on n'a pas de ressources, donc on vit comme ça. » (Présidente de l'association des Mamas de la Ville, vidéo Youtube sur l'association)

Dans le dialogue avec ce public, la cheffe de projet de l'ONG identifie des savoir-faire qui pourraient faire l'objet d'un projet commun et permettre à ce groupe de femmes de se rediriger vers l'emploi formel.

« On a simplement commencé à discuter concernant les raisons pour lesquelles elles étaient sur le parvis, quelles étaient leurs difficultés, qu'est-ce qu'elles avaient fait dans leur pays d'origine [...] se raconter les uns les autres. Et c'est là que, petit à petit, je me suis rendu compte que le parvis de la gare n'était pas simplement, comment dire, une nécessité économique, point, mais que ça avait un lien avec des capacités, que ça faisait longtemps qu'elles avaient commencé à développer. Depuis leur pays d'origine, certaines avaient déjà des restaurants, des commerces, des boulangeries. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

« J'avais simplement posé la question : « ça vous dirait si on essayait de faire quelque chose toutes ensemble ? » À la base, elles n'ont pas dit non. Parce que c'est vrai que sur le parvis, elles étaient assez individuelles, même concurrentes, si on peut dire ça quelque part. C'est comme ça qu'on a commencé à faire des réunions une fois par semaine. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

Le lancement de l'initiative de restaurant se fonde sur la volonté politique de la mairie de La Ville de faire cesser l'activité de vente à la sauvette de brochettes qui, malgré l'intervention récurrente de la police, a toujours lieu. La démarche débute par le fait de réunir les vendeuses et de leur proposer d'agir en commun.

4.2.2 Structuration d'une association de cuisinières

Peu à peu, un groupe se constitue. Il est constitué de vendeuses de brochettes à la sauvette et est animé par une représentante de l'ONG. Ces femmes se constituent en association dans le but d'ouvrir un restaurant où elles pourront utiliser leurs compétences de cuisine.

« [...] l'association *Les Mamas de La Ville*, qui venait d'être créée, je pense qu'elles avaient eu leur récépissé en mois de décembre. » (Quitterie, géographe et bénévole dans une permanence d'accompagnement de personnes migrantes, entretien)

Lors de nos ateliers avec l'association des *Mamas de La Ville* ainsi créée, nous constatons qu'elles ont constitué un bureau d'association avec un bureau aux rôles définis : une présidente, une trésorière, etc. Certaines membres du groupe ne vendent pas de brochettes sur le parvis de la gare, cependant, toutes participent aux sessions de cuisine, deux fois par semaine en deux groupes, dans l'épicerie solidaire. (Notes de terrain)

L'association est mobilisée par la mairie pour des prestations de cuisine qui génèrent une formation aux réglementations d'hygiène en vigueur. Cela permet à l'association d'acquérir des expériences et des compétences leur donnant une certaine légitimité.

« Et on a commencé à proposer à la mairie d'identifier des prestations, même des toutes petites prestations, qu'elles pouvaient confier aux *Mamas de La Ville* pour qu'elles puissent faire leur démonstration de ce qu'elles savaient faire. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

« Et entre-temps, il y a eu aussi tout un travail avec la mairie pour essayer de leur expliquer que ces femmes, elles ne respectaient pas forcément toutes les règles d'hygiène telles qu'on les considère en France, mais qu'elles avaient un savoir-faire. Et on a eu la chance de tomber sur des gens qui ont décidé de nous suivre. Donc, la première chose qu'on a faite, ça a été une sorte de formation sensibilisation [...] pour rassurer tout le monde qu'il y avait des règles qui étaient suivies. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

Une solution d'accès à une cuisine est peu à peu identifiée. Après un accès obtenu dans une cuisine d'une ville voisine, la logistique étant trop difficile, l'épicerie solidaire de La Ville est mobilisée pour que les *Mamas de La Ville* y cuisinent deux fois par semaine (voir Image 21).

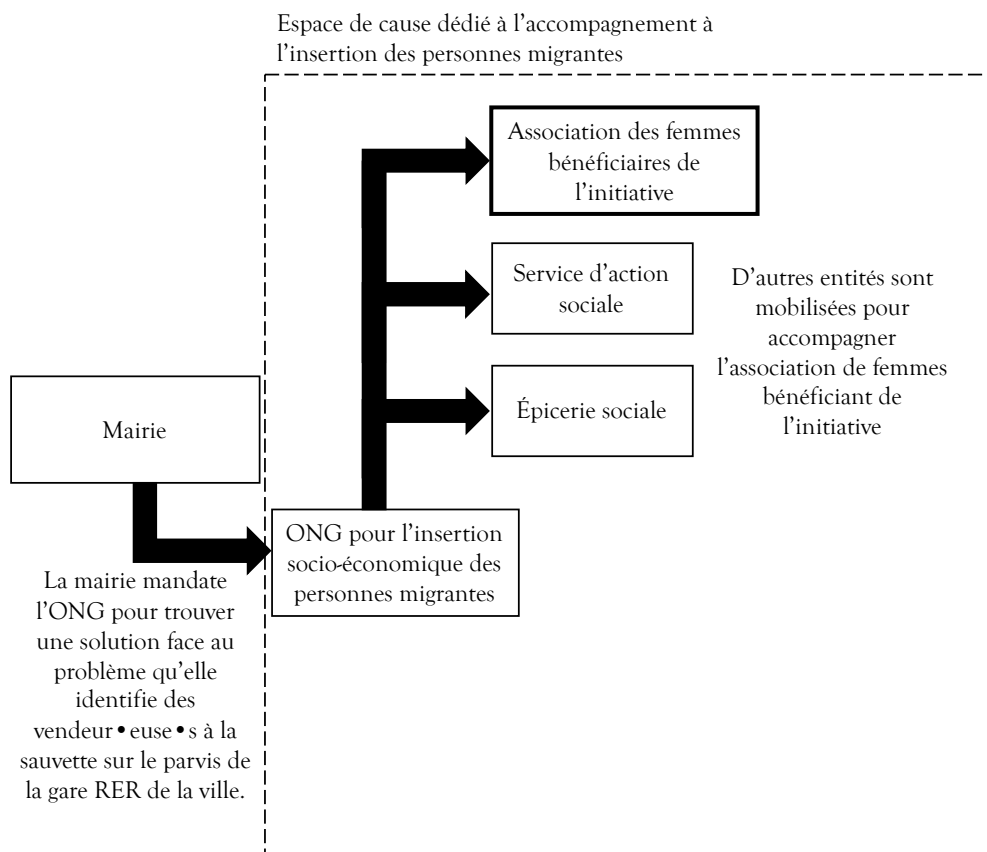


Image 21 Photographie de presse de la cuisine de l'épicerie solidaire (Source : Streetpress)

« Valentina avait donc créé cette association avec les femmes, trouvé un local qui était temporaire, [...] l'épicerie sociale, pour, déjà, mettre ensemble ces femmes qui ne travaillaient pas ensemble. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

« La difficulté dont on a plusieurs fois parlé, c'était l'identification du lieu de production. Parce que, donc, là, à l'état actuel, on est dans l'épicerie sociale. On arrive à faire deux fois par semaine, deux demi-journées par semaine, la cuisine, mais même s'inscrire dans les activités de l'épicerie, ça n'a pas été si facile, [...] Ils nous ont imposé sur l'épicerie. Donc, quelque part, il y a eu une longue période d'appropriation, réciproque entre nous, les *Mamas de La Ville*, l'épicerie, qui fait quoi, comment on arrive à travailler ensemble. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

Nous représentons les interactions entre les acteurs impliqués (Figure 76).



Légende:

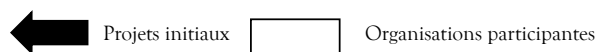


Figure 76 Constitution d'une association et recours à d'autres organisations

Le fait d'installer les *Mamas de La Ville* dans l'épicerie solidaire va de pair avec l'identification d'un besoin alimentaire chez une partie de la population de la ville : des personnes très précaires et/ou sans accès à une cuisine. Les *Mamas de La Ville* peuvent donc cuisiner pour ces personnes en échange d'une petite rémunération de la mairie.

« Les *Mamas de La Ville* c'est un groupe qu'on a créé depuis 2019. La nourriture qu'on fait c'est pour donner aux sans-abris, donc, on est là comme des bénévoles. On était au parvis de la gare, on vend des brochettes, mais à la gare, on vous embête beaucoup, la police... si on vient comme ça, on prend toute la viande. Ah ça nous touche, ça nous fait du mal. » (Présidente de l'association des *Mamas de la Ville*, vidéo Youtube sur l'association)

Le fait de distribuer des plats à des personnes sans-abris ou sans accès à une cuisine, ou dans une autre situation de précarité vient d'expériences antérieures de distribution alimentaires ayant

permis à la mairie de prendre conscience du nombre important de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire.

« Et c'est à travers ces distributions alimentaires qu'ils se sont rendu compte qu'il y avait toute une partie de la population de La Ville qu'on ne soupçonnait pas, qui n'avait pas accès à une cuisine. Donc ils recevaient les colis alimentaires, mais ils ne savaient pas trop quoi faire. Donc ils mangeaient les tomates comme ça, mais ils n'avaient pas forcément des feux ou des choses pour retravailler les colis alimentaires de base. Et c'est à partir de ça qu'on a commencé à penser, mais on a des femmes qui savent cuisiner, qui n'attendent que ça. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

« C'est distribué à des familles ou des ménages qui ont été identifiés par les services sociaux ou par des associations comme étant SDF, à l'hôtel, familles monoparentales avec beaucoup d'enfants ou d'autres difficultés ou hommes isolés qui sont en très grande précarité. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

L'objectif des *Mamas de La Ville* est de créer un véritable restaurant, au-delà des deux séances de cuisine proposées par la mairie par semaine. En effet, la rémunération tirée est faible et les besoins sont peu importants.

« On attend vraiment qu'on nous donne un grand local, c'est pour commencer à travailler, pour nous donner un salaire, pour nous faire sortir vraiment de la précarité dans laquelle nous sommes. » (Présidente de l'association des Mamas de la Ville, vidéo Youtube sur l'association)

« L'objectif c'est l'ouverture d'un restaurant associatif solidaire. Elles veulent, comme moi, participer à la société civile française. Et qu'on s'entraide dans ça. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, vidéo Youtube sur l'association)

Un objectif clair est exposé : celui d'un restaurant. D'autres acteurs vont s'agréger à cette initiative avec cet objectif en tête.

4.2.3 Financement du projet par une recherche-action

L'ONG finance cet accompagnement par différents moyens, notamment par un projet de recherche-action⁴⁷. Ce projet réunit différents acteurs autour de la question de l'accès à l'emploi formel. Nous avons pu assister à un moment d'échange de type 'focus group' dédié à l'identification de modalités pour la création du restaurant et la rémunération des *Mamas de La Ville*, nous proposons un extrait de ce focus group dans la vignette suivante (Vignette 9).

Présentation du focus group

Pour faire suite à une commande de la mairie de La Ville, l'ONG s'est attelée en 2019 à un projet de sortie de la précarité des femmes qui font des brochettes sur le parvis de la Gare de La Ville. Depuis 2020, les *Mamas de La Ville* se sont formées en association, et gèrent un traiteur solidaire tous les lundis et jeudis en partenariat avec la mairie.

Pour ce focus group, nous voulions réfléchir à une structure économique et juridique pour le restaurant solidaire que veulent ouvrir les *Mamas de La Ville*. On passerait donc d'une activité associative à une activité formelle génératrice de revenus. Il y a des besoins comme manger, se loger, se régulariser, et l'intégration sociale - choses auxquelles répond le restaurant. Le but du 'focus group' est de trouver quel cadre pourrait les stabiliser pour sécuriser leur séjour en France, en attendant leur régularisation.

L'accompagnement de l'ONG se veut co-construit avec les bénéficiaires : il s'agit donc de penser à ce que les *Mamas de La Ville* veulent faire : c'est elles qui décident au final de la structure à adopter pour leur association/restaurant. Ce 'focus group' veut nous permettre donc de penser notre modèle d'accompagnement, pour le formaliser leur activité.

Présents au Focus Group : 14 personnes

- Membres d'associations
- Chercheur•euses
- Représentant•e•s des institutions locales (mairie de La Ville, préfecture)
- Acteurs impliqués dans des collectifs similaires à celui des *Mamas de La Ville*

⁴⁷ Nous précisons que nous ne sommes pas impliqué•e•s dans cette démarche de recherche-action

(Données secondaires extraites du document 'Compte-rendu du focus group sur le Modèle Économique et Juridique, ou passer de l'informel vers le formel - 10/05/2022')

Vignette 9 Introduction du compte-rendu du focus group sur les aspects administratifs et financiers du projet de restaurant

La recherche-action faisant partie de l'initiative a été peu abordé au cours de notre étude, cependant, la structuration du projet est fortement lié à la conduite d'un projet de recherche-action au sujet de la formalisation de l'emploi. Certains acteurs ne contribueront à l'initiative que par cette voie-ci, quand d'autres contribueront à la fois à la recherche-action, et à la fois concrètement à la réflexion autour du projet de restaurant. Notre recherche ne s'inscrit pas dans cette démarche de recherche-action.

4.3 Un fonctionnement symbiotique ?

Nous analysons dans les sous-parties suivantes les dimensions symbiotiques présentes dans ce cas, mais également les freins à la symbiose telles que les tensions rencontrées dans celui-ci.

4.3.1 *Intégration d'acteurs divers dans l'accompagnement du projet de restaurant*

Dans l'élaboration du projet de restaurant avec l'association des *Mamas de la Ville*, l'ONG cherche à obtenir un accompagnement d'autres acteurs de l'espace de cause.

« J'ai pris contact aussi avec des antennes emploi, [...] un acteur du terrain qui vise un peu l'insertion socio-professionnelle, et les centres professionnels de formation de La Ville. [Ensuite,] un peu tous les services de la ville qui étaient impliqués sur l'accès aux droits et l'insertion socio-professionnelle. [Et enfin,] les associations d'urgence, si on peut les appeler comme ça, [...] les Restos du Cœur, les Secours populaires, les Secours catholiques. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

L'enjeu d'accès à l'emploi formel de ces femmes s'articule avec un enjeu de régularisation.

« Et assez vite, [...] on s'est rendu compte qu'il y avait aussi toute une autre difficulté [...] qui était qu'est-ce qu'on fait avec ces publics par rapport aux droits des étrangers, donc comment on [les oriente], vers qui, comment ? Et donc [...] s'est créé un petit collectif de tous les acteurs institutionnels et

associatifs qui réceptionnaient du public en situation précaire par rapport aux papiers. Et donc c'est à travers ça [qu'on est entrés] en contact avec plein d'autres associations. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

L'accès aux droits et l'enjeu de la régularisation nécessitent le concours d'acteurs spécialisés. Ainsi, la cheffe de projet de l'ONG cherche à entrer en contact avec des personnes impliquées dans des organisations spécialisées. Lors d'une projection-débat, la cheffe de projet de l'ONG rencontre deux bénévoles engagé•e•s au sein d'une association organisant des permanences d'accueil, l'un des deux est documentariste et a réalisé un documentaire relatif à l'accès au droit et à la régularisation, dans lequel la deuxième bénévole est présente.

« C'était une formation sur l'accueil des primo-arrivants [...] en décembre 2020, Et, à la fin de cette journée, ils ont projeté le film d'Alain sur la permanence de [l'association]. [...] moi, ça faisait des mois que j'harcélais [l'association] pour les faire venir à La Ville, parce que c'est vrai que quand on parle de sans-papiers, c'est ceux qui connaissent le mieux. Et surtout, ça me semblait assez bizarre qu'à part [cite plusieurs associations, notamment sur les enjeux de logement], il n'y avait pas de permanence spécifique, en sachant que c'est un bassin des publics informels assez important. Et j'ai eu que des non. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

Valentina, la cheffe de projet de l'ONG mobilise Quitterie, une bénévole de l'association qu'elle identifie comme étant la plus pertinente sur la question de la régularisation. Cette bénévole dispose d'une double casquette : d'une part elle est bénévole dans l'association, d'autre part, c'est une chercheuse en géographie. Elle peut donc participer au comité de pilotage de la recherche-action sur laquelle l'ONG obtient des financements.

« [...] Le projet de La Ville, [...] j'y suis arrivée en 2021 suite à une rencontre avec une cheffe de projet d'une ONG [...], qui menait ce projet d'inclusion sociale, économique avec des femmes en grande précarité, fragilité... [Lors d'une] journée de formation [...] organisée par [un institut sur le sujet de la migration] où j'étais intervenue [...], il [y avait été] organisé une projection-débat du film Mur de papier qu'Alain avait réalisé dans une permanence de la Cimade. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

« [Une] projection-débat à laquelle cette cheffe de projet avait assisté, et à l'issue de laquelle elle m'avait dit « voilà, ce serait intéressant qu'on entre en relation parce que j'ai un projet avec plein de choses qui font échos, notamment la question des papiers, sur la régularisation. Je suis pas très compétente sur cette dimension-là et j'aimerais savoir si ça t'intéresserait de venir ». Elle m'a proposé de rejoindre d'abord [car] qu'elle avait écouté la journée de formation, et moi j'avais un pied dans le côté recherche académique et du côté asso militante parce que j'étais bénévole à la Cimade à ce moment-là. Donc elle m'a proposé d'abord de rejoindre le comité de pilotage d'un programme de recherche-action qui était lancé à La Ville, avec une réunion tous les trimestres, avec donc des chercheurs, des acteurs associatifs, des acteurs politiques pour valider en fait les étapes de la recherche-action. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Par la projection documentaire, nous représentons l'intégration de a géographe-bénévole à l'initiative (Figure 77).

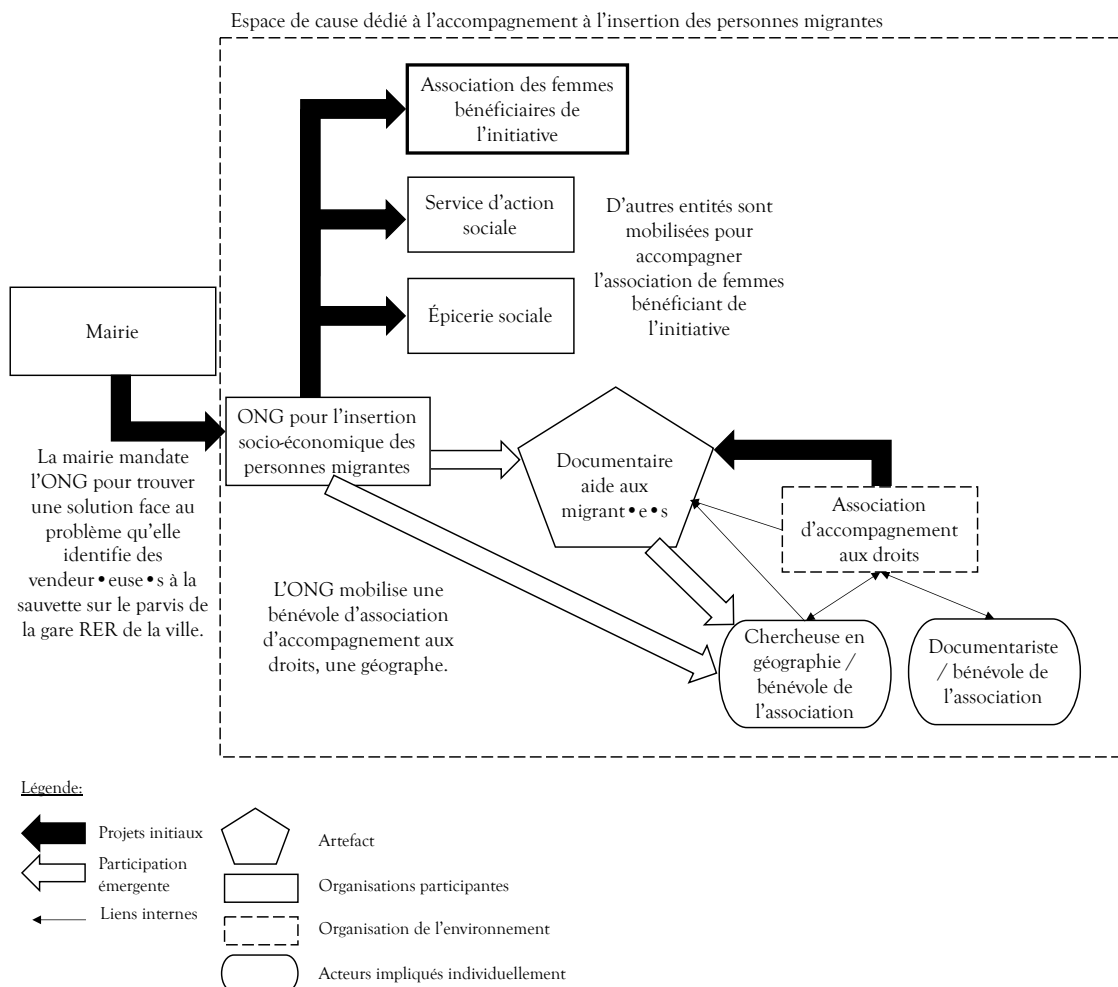


Figure 77 Émergence de relations dans l'initiative

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

Cette bénévole est au cœur d'un documentaire et elle propose au réalisateur du documentaire, également bénévole dans la permanence de l'association, de l'accompagner sur le terrain à La Ville.

« Alors, Quitterie [la géographe-bénévole], je l'ai invitée à participer au comité de pilotage du projet de recherche-action. Et l'idée, c'était qu'elle collabore avec nous sur les projets de recherche-action d'une fondation dédiée au logement. Et Alain [le documentariste] [...] la première fois, il était venu juste voir. Il a bien apprécié les femmes. Et donc, il s'est proposé de faire un film sur les femmes. Mais les deux choses n'étaient pas liées à la base. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

Ces thématiques sont par ailleurs proches de celles étudiées par la chercheuse dans ses travaux antérieurs, dans d'autres contextes.

« Ca faisait beaucoup échos à des travaux que j'ai menés en Afrique de l'Ouest, au Togo, au Ghana, sur ces questions de formalisation de l'informel, et du côté de l'habitat, et du côté du travail dans l'espace public, des petits commerçants de rue comme on dit, formalisé dans des marchés. Voilà, j'avais écrit des choses et mené des enquêtes sur la régularisation par l'activité. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Nous illustrons l'intégration du documentariste à l'initiative (Figure 78).

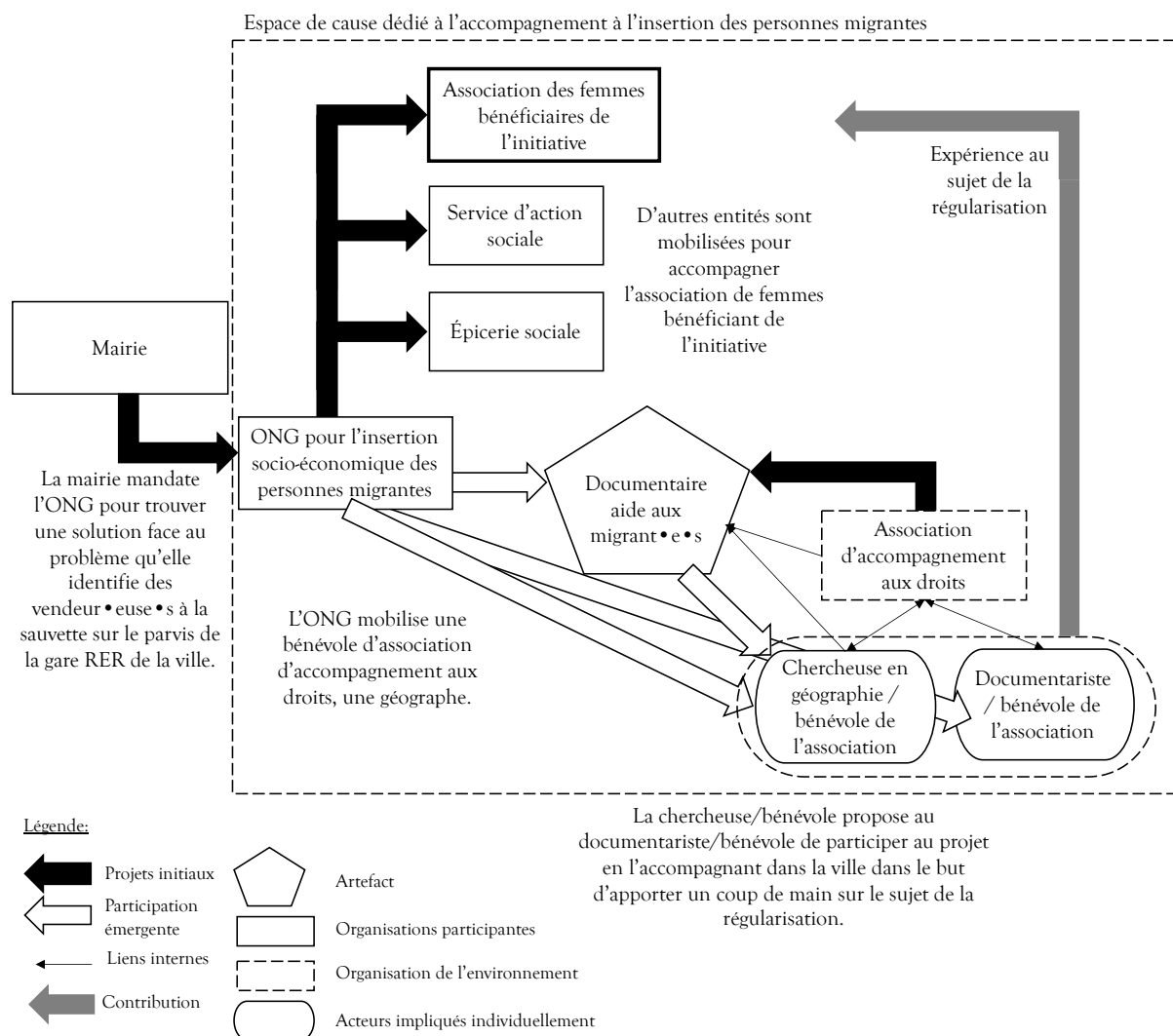


Figure 78 Intégration du documentariste à l'initiative

Par la suite, la géographe-bénévole se tournera vers deux chercheur·euses en gestion : l'auteur de cette thèse et son directeur de thèse pour accompagner le projet de restaurant d'un point de vue gestionnaire et financier.

« [...] On a l'impression que le chemin qui est pris par l'ONG, par le collectif, par la cheffe de projet de l'ONG, par la mairie, n'est pas le bon, et on cherche, on cherche d'autres solutions [...], par exemple le fait de [vous] solliciter [ton directeur de thèse et toi]. » (Alain, documentariste, bénévole dans une permanence d'accompagnement de personnes migrantes, entretien)

En tant que chercheur•euses en gestion, nous avons fait le choix de mener des ateliers avec les Mamas de La Ville dans le but de les faire définir les modalités de leur restaurant. La vignette ci-dessous (Vignette 10) illustre la tenue des ateliers.

Vignette 10 Extrait du troisième atelier de réflexion autour du projet de restaurant avec les gestionnaires

« Aujourd'hui, c'est notre troisième session sur le montage du projet, et, comme vous avez dit, on a été voir en fait plusieurs points de vente pour voir un peu comment ça se passait chez les autres, et un peu comparer aussi les possibilités que les différents points de vente offrent. Comme ça, on voit un petit peu comment est-ce qu'on peut être inspirés par ce que les autres font, pour voir comment développer votre projet. Du coup, on va vous présenter les quatre points de vente qu'on a été voir et vous expliquer ce que ça donne. Et puis, à partir de là aussi, on a réfléchi à ce que pourrait être votre projet, et du coup, [on va] vous expliquer ce que l'on a envisagé, et surtout recueillir aussi ce qui pourrait être intéressant, ce qui pourrait être bloquant dans ce type de projets [...]. Alors, le premier point de vente qu'on va vous présenter, [...] c'est celui [qu'a] été voir Quitterie la géographe-bénévole. Je vais vous montrer un peu les photos. Donc, là, c'est un point de vente fixe. Donc, dans celui-là, il y a trois personnes qui travaillent. Il y a le propriétaire et deux salariés. Donc, le type [de projet], c'est en dur avec des tables (dessine). Donc, type de nourriture : antillais. Donc, c'est des boudins, c'est des sandwiches, c'est des accras [de] morues, des choses comme ça. D'accord ? Donc, trois personnes. Et alors, le chiffre d'affaires, je crois qu'elle ne l'a pas. On le mettra une prochaine fois, parce que là, c'était un salarié [à qui nous avons parlé]. Alors, en revanche, le prix des plats, on l'a. Le prix des plats. Le prix des plats, c'est entre sept et onze euros. D'accord ? sept à onze euros par plat. D'accord ? Donc, le prix est relativement élevé. »

(Extrait du troisième atelier d'accompagnement à la définition du projet des Mamas de La Ville, introduction de l'atelier par Victor)

Nous représentons l'initiative avec les chercheur•euse•s en gestion sur la figure ci-dessous (Figure 79)

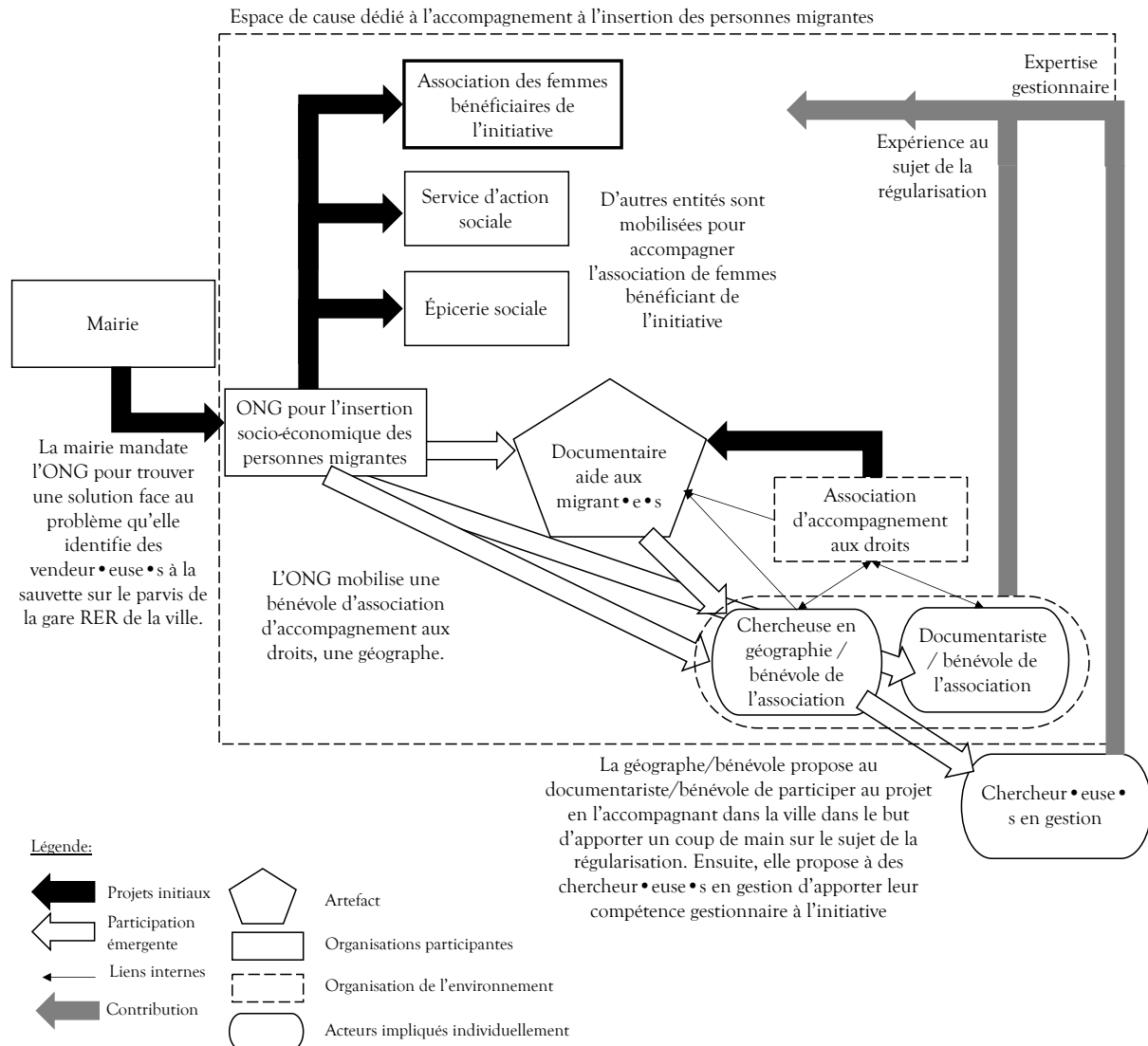


Figure 79 Intégration des chercheur•euse•s en gestion dans l'initiative

Du fait de besoins spécifiques pour accompagner le groupe de femmes se constituant en association pour ouvrir un restaurant, différents types d'acteurs rejoignent l'initiative.

4.3.2 Relations à bénéfices réciproques

L'intégration de différents acteurs dans l'initiative de création d'un restaurant par les *Mamas de La Ville* permet de nouer des relations à bénéfices réciproques. Nous les exposons les unes à la suite des autres.

Tout d'abord, pour la géographe/bénévole, l'initiative de La Ville représente une opportunité de terrain de recherche. Cela constitue un bénéfice réciproque au fait de participer au comité de

pilotage de la recherche-action. Elle propose également une aide aux *Mamas de La Ville* du fait de son expérience bénévole.

« [Cela] me semblait très intéressant de pouvoir travailler près de chez moi, ici, avec un collectif pluri-acteurs, assos, élus locaux, chercheurs. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Ensuite, le documentariste souhaite premièrement réaliser un petit film de promotion pour les *Mamas de La Ville*, puis il identifie la possibilité de réaliser un documentaire plus important sur l'initiative. Lui en retour apporte ses compétences liées à son expérience bénévole à la permanence de l'association pour l'accompagnement à l'accès aux droits des personnes migrantes.

Enfin, les chercheur•euse•s en gestion sont invités à rejoindre le projet afin d'apporter une réflexion commerciale sur la faisabilité du projet et le marché visé. Iels identifient également un terrain de recherche pour cette thèse voient la possibilité pour ce terrain d'illustrer une situation de symbiose. Iels apportent à la relation l'animation de moments de réflexion collectifs avec les *Mamas de La Ville* concernant leur projet de restaurant (Figure 80).

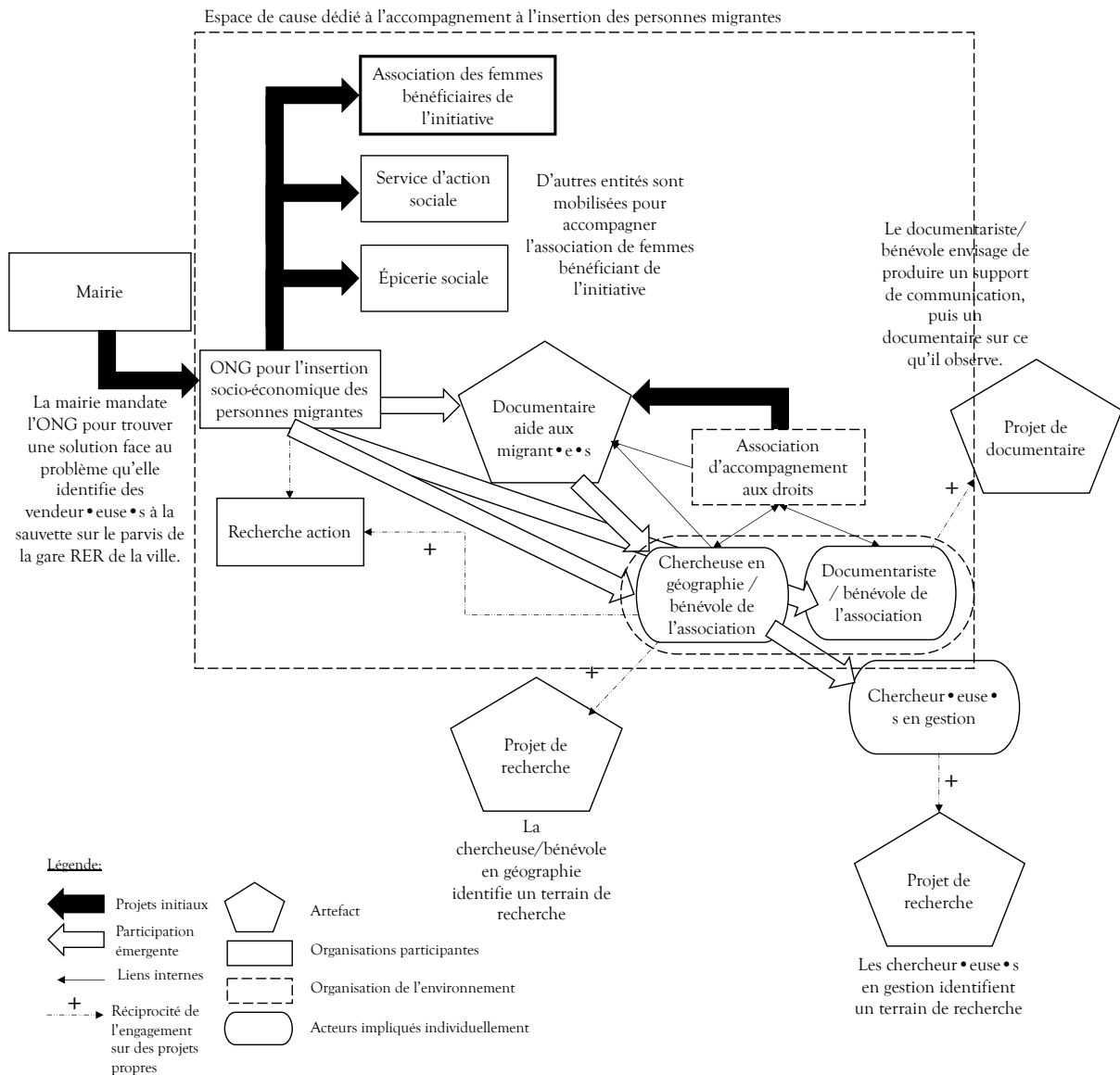


Figure 80 Identifications de bénéfices propres aux acteurs

Le projet de recherche-action réunit des acteurs travaillant sur les mêmes enjeux d'accès au travail formel à travers différents métiers. Tous ont donc un intérêt à participer aux ateliers de réflexions au sujet du projet de restaurant des *Mamas de La Ville* puisque cette initiative est répliquable, et si des solutions y sont trouvées, elles répondront aux besoins d'autres acteurs.

« En octobre 2020, on a gagné un appel à projets, pour une recherche-action sur la question des femmes immigrées dans les quartiers politiques de la ville et donc, sur tout ce que ça veut dire la lutte contre la précarité, la vulnérabilité, [etc.] avec la fondation dédiée au logement. Et c'est dans ce cadre-là que, donc, on a commencé notre recherche, et qui fait qu'on a contacté plusieurs associations et plusieurs partenaires de personnes qui travaillent avec un public similaire ou qui se sont retrouvées à

travailler sur cette question du passage entre l'informel et le formel [...], pour arriver à trouver un modèle économique et juridique qui tient la route. Et donc, c'est à partir de ça qu'on les a conviées à des focus groups dont l'idée, c'était de travailler sur l'association, sur les projets d'accompagnement de l'association les Mamas de La Ville, mais qui intéressaient un peu tout le monde autour de la table, parce que de manière différente, c'est des questions que tout le monde s'est posées. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

Enfin, le fait de se pencher sur les projets des femmes vendeuses de brochettes plutôt que ceux des hommes n'est pas anodin.

« Et pourquoi les hommes n'ont jamais été présents, même les mariés, [...] alors on va dire plein de choses autour du fait qu'il s'agit de femmes [...] le projet [de recherche-action] que j'ai eu entre les mains c'était un public vulnérable parce que pauvre et parce que femmes. [...] Mais y a des hommes qui vendent du maïs, y a des hommes qui vendent des cigarettes [...] A mon avis, [ne s'intéresser qu'aux femmes est] quand même limite dans la manière d'intervenir. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

En effet, les hommes vendeurs à la sauvette rencontrent également des difficultés. Cependant, le choix de se focaliser sur un public féminin est identifié comme plus aisé du fait des produits vendus par les hommes (cigarettes notamment) et de stéréotypes de violence.

« Je me demande pourquoi, en dehors de la raison d'éligibilité à des financements, pourquoi avoir pris que des femmes ? » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

« [...] Déjà, les vendeurs [hommes], c'est un peu plus illégal comme produits parce que c'est les cigarettes [...]. [Concernant] les femmes, [...] moi, j'ai vu [...] beaucoup d'acteurs [s'engager] dans le projet parce que c'était une vitrine plus jolie. C'est des femmes qui font de mal à personne, qui sont âgées, qui sont femmes de familles monoparentales. [Souvent], elles ont un aspect de quelque chose sur lequel quelqu'un travaille ou qui veut mettre en avant pour souligner l'engagement des X, Y, Z. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

Les relations à bénéfices réciproques élaborées au sein de ce projet ne sont pas exemptes de rapports de pouvoir. Nous identifions notamment le fait que le groupe de femmes avait besoin de ‘faire ses preuves’ au-delà de la vente de brochettes qui en elle-même aurait pu prouver leurs capacités culinaires. Elles ont également eu à prouver leur intérêt pour les enjeux sociaux par lesquels elles sont elles-mêmes concernées. De notre côté, nous n’avons eu aucun engagement pour les enjeux sociaux à prouver pour être intégré•e•s en tant que chercheur•euses dans le projet.

« Et donc, elles ont fait leurs preuves en faisant tout ça. Et elles ont montré aussi leur côté social. [...] Ça a permis qu’il aille un peu là où on ne s’attendait pas. Là, depuis l’ouverture du Traiteur solidaire, en mars 2021, on a produit 1 600 repas pour soixante foyers. Donc, c’est un truc qu’on n’aurait jamais imaginé au début. » (Valentina, Cheffe de projet de l’ONG, entretien)

Nous identifions ici une différence entre les antécédents démontrés par les études et le documentaire de la géographe et du documentariste avec cette nécessité de preuve demandée aux *Mamas de La Ville*. Si les antécédents permettent d’envisager un projet autour de la cuisine, elles doivent se montrer à la hauteur de l’aide apportée. Toutefois, cette aide intervient parce que l’objectif est qu’elles cessent leur activité informelle sur le parvis de la gare RER.

Cependant, nous notons également que dans ce cas, les bénéficiaires de l’initiative sont prises en compte dans la prise de décision. Ce phénomène est revendiqué par la cheffe de projet de l’ONG. Elle cherche à les faire participer à la prise de décision. Ce phénomène est également l’un des moteurs du documentariste dans le projet. De notre côté, nous animons des ateliers où nous sollicitons leur point de vue et cherchons à les accompagner dans une prise de décision qui leur serait propre. L’argument de la participation des femmes aux prises de décision est fréquemment mis en avant.

« On a vu qu’il y avait ces femmes qui faisaient de la nourriture de manière informelle sur le parvis, et, en faisant des réunions avec elles, on a vu qu’elles avaient l’envie de se réunir dans un collectif, mais qu’elles n’avaient jamais pensé pouvoir le faire. » (Valentina, Cheffe de projet de l’ONG, vidéo Youtube sur l’association)

4.3.3 *L'association des Mamas de La Ville comme artefact*

Nous identifions l'association constituée par *les Mamas de La Ville* comme un artefact. Cette association est issue de rencontres vouées à les amener à sortir d'une situation de travail informelle de vente à la sauvette. Néanmoins, elle est présentée comme une initiative propre aux participantes. Nous ne pouvons pas avancer une compréhension tranchée de l'origine de cette association, il est probable qu'elle résulte à la fois d'une motivation des femmes, et de l'accompagnement qu'elles ont reçu.

Cette association est un artefact qui permet à la fois de fédérer des acteurs autour d'une initiative, mais aussi de communiquer sur l'initiative.

Concernant la fédération des acteurs, il est intéressant de constater que c'est l'initiative qui a attiré différents types d'acteurs. Si chaque entrée d'un nouvel acteur sur le projet vient d'une relation spécifique, nous constatons que c'est l'intérêt du projet qui a généré les investissements dans ce dernier. Le projet revêt une dimension attractive, qui attire certains acteurs de façon plus prononcée que d'autres. Le documentariste par exemple, se trouve fortement attiré par ce projet et élabore une idée de documentaire qui en découle, du fait d'un fort attachement au groupe de femmes. Il a par exemple rencontré un nombre important d'acteurs investis dans l'initiative, notamment des membres de la mairie.

La communication, notamment par une vidéo réalisée par un média et postée sur Youtube, présente des femmes, en cuisine (Image 22). Elles exposent le projet de leur association et se présentent comme bénévoles, souhaitant obtenir des locaux pour ouvrir un restaurant et devenir salariées.



Image 22 Image de membres de l'association et de la représentante de l'ONG sur l'initiative (Source : Streetpress)

Ainsi, l'association constituée dans le but de créer un restaurant constitue en elle-même un artefact permettant l'agrégation de différentes contributions, émanant d'une variété d'acteurs.

4.3.4 Tensions émergentes au sein de l'initiative

Différents types de tensions émergent au cours de l'élaboration du projet de restaurant des *Mamas de La Ville*. Nous identifions un éloignement de l'objectif initial, des enjeux politiques et légaux, une absence d'accord sur l'objectif commun, se traduisant par des écarts entre intentions et réalisations, ainsi que des prérogatives floues. Enfin, nous identifions des enjeux spécifiques relatifs aux conditions d'accès à l'initiative et l'efficacité maximale des ressources.

4.3.4.1 Éloignement de l'objectif initial

L'objectif de restaurant pour les *Mamas de La Ville* paraît de plus en plus difficile à atteindre au fil du temps. Tout d'abord, le narratif autour du projet évolue et la constitution d'un groupe entre femmes initialement isolées dans leurs activités individuelles est présentée comme un succès. Le but de les amener vers un travail formel semble s'être éloigné.

« Sauf que voilà, le bémol a été qu'au bout d'un moment, c'était pas tellement cette histoire-là qui nous est racontée, c'était plutôt [que] ce qui se passait dans la cuisine [était] une intervention réussie, parce qu'elle avait permis à certaines femmes de sortir de l'espace de la rue où elles travaillaient, [tout en travaillant] encore, et qu'à ce titre-là, c'est déjà une réussite. C'est comme ça que l'ONG le considère, puisqu'elles ont constitué, selon [elle], un groupe qui n'existait pas auparavant, un collectif qui se réunit autour d'une idée commune de pouvoir construire une solution par elles-mêmes pour sortir de la situation de précarité économique dans laquelle elles se trouvent. Et d'après moi, c'est qu'une facette du problème, et [un] atelier cuisine trois heures par semaine sans rémunération [...] évidemment, ça ne permet pas une transformation, c'est un à côté. [Il y a eu à un moment donné des difficultés, [et] je me suis mise en retrait. » (Quitterrie, géographe-Bénévole, entretien)

Ces tensions semblent nourries du contrat qui lie l'ONG et la ville. Ce contrat ne favorise pas la remise en question de l'atteinte des objectifs selon la géographe-bénévole. Elle décide de se mettre en retrait pour permettre à tous les différents projets d'être menés à bien malgré des évolutions.

« J'ai récemment eu une réunion avec l'ONG pour voilà leur expliquer un petit peu la question du positionnement, qui a été vraiment soulevée dans le cadre de cette expérience de recherche, parce qu'on n'a pas pu construire une position commune en fait entre chaque acteur, politique, local et ONG. [Il] y a un contrat qui lie la ville à l'ONG et réciproquement, avec un objectif de se maintenir sur ce territoire, ce que je peux tout à fait comprendre, parce que c'est un des lieux sur lesquels ils souhaitent travailler, mais qui, du coup, ne vise pas à questionner les potentialités et limites d'une action, en ayant un regard un peu extérieur. » (Quitterrie, géographe-bénévole, entretien)

La géographe-bénévole identifie des contraintes de financement du côté de l'ONG, elle préfère donc s'éloigner du projet puisque son travail de recherche le lui permet. Son idée est de continuer sa recherche en décalant le sujet et sur une autre temporalité.

« [II] y a plein de contradictions, et ça, ça n'a pas sa place du point de vue de l'ONG, puisque ça fragilise leur stratégie, leur positionnement et la façon dont leur modèle économique [fonctionne]. [...] Le but, c'est pas de mettre tout le monde en situation d'inconfort, donc moi je me suis dit : le plus simple c'est que vous continuiez votre projet tel que vous le faites, et puis moi, je fais mon projet dans un collectif de chercheurs, et puis la réalisation d'un film qui, à mon avis, je pense, peut faire partie de la recherche. On pourrait montrer différentes conceptions, paroles sur ce que peut-être cet espace de la sortie de la gare, et comment il est vécu, [pour quoi faire] et en quoi y a des écarts. [Pour] moi, la recherche, elle est là pour essayer, [non] pas de trouver des solutions, parce qu'elle en serait bien incapable, mais de dire, expliciter les tensions, les écarts. Mais ça, ça plait pas toujours [...] [II] y a une question de temporalité, quand on la fait en même temps que le projet, c'est compliqué. »
(Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Le fait de ne pas atteindre les objectifs initiaux contribue à générer des désaccords entre les acteurs, notamment entre les *Mamas de La Ville* et les acteurs ayant rejoint le projet, notamment le documentariste. Celui-ci se voit reprocher le fait d'avoir filmé différents moments dans les cuisines, des ateliers, etc.

« Certaines ne voulaient pas qu'on continue, alors elles n'ont pas employé le mot "filmer", elles ont employé le mot "je ne veux plus travailler avec eux". Enfin, il y en a [eu] une. En fait, les autres ont eu un discours plus mesuré, en disant qu'on avait filmé ce qui était convenu, qu'elles étaient d'accord. Mais bon, après elles se sont disputées en sortant, et il y en a une, qui nous a dit [qu'elle était] la plus ancienne, donc qui fait un peu, je pense, référence, [qui] nous a dit "le mieux ce serait que vous détruisez tout, voilà, toutes les images, il faut brûler les images". » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

Le projet de restaurant est rapidement soumis à l'incertitude quant au lieu où le restaurant et/ou la cuisine pourront s'installer. Cette incertitude empêche le projet de réellement s'installer et se pérenniser.

« Après, y a eu très vite un blocage au niveau du lieu ; et l'idée, c'était que c'était du temporaire et voilà ça allait se transformer. [Sauf qu'] un an et demi après, y a toujours pas de lieu, là, a priori, y aurait un local qui serait trouvé dans le centre commercial, voilà, qui va être détruit, donc à nouveau

c'est temporaire, mais bon pourquoi pas, à voir si ça se concrétise. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Nous identifions un blocage au niveau du portage politique du projet par la mairie, ainsi qu'une inadéquation entre attentes individuelles (ou au niveau de chaque organisation) et attentes affichées collectivement.

4.3.4.2 Enjeux politiques et légaux

En effet, le projet de restaurant des *Mamas de La Ville* rencontre un blocage politique. Nous comprenons que l'ONG, mandaté par la mairie pour trouver une solution à la vente à la sauvette sur le parvis de la gare, discute avec les différents services de la mairie de la proposition de restaurant. Cependant, la réaction n'est pas unanime.

« Au sein de la municipalité, y a des oppositions parce que certains élus disent : y a pas de raison d'aider autant ce petit groupe de femmes alors qu'il y a plein d'autres personnes qui ont besoin d'être accompagnées, et que, si elles n'ont pas de titre de séjour, de toute façon, ça ne relève pas de notre compétence, et donc elles n'ont qu'à ne pas être là. Donc il y a cette ambivalence-là, y a un soutien de la municipalité mais pas de [son] ensemble. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Le projet s'était construit pour dialoguer avec des publics considérés en dehors des actions possibles par l'État car trop éloignées de ce dernier. Ceci justifie le fait de travailler avec ces femmes. Par ailleurs, ce groupe s'est constitué suite à la distribution de flyers par la mairie : ces femmes sont celles ayant répondu à l'appel de la mairie et de l'ONG.

« L'idée à la base, c'était de capter ce public qui était en dehors de tous les radars, parce qu'on s'est rendu compte assez vite que, [...] par exemple, il y a deux femmes qui habitent juste en face de la maison des quartiers [...], elles ne savaient même pas ce que c'était, elles ne savaient même pas ce qu'on faisait dedans. [...]— Même si elles habitaient sur la ville depuis cinq ans, six ans, elles n'avaient jamais frappé la porte d'une institution publique dans la ville. » (Valentina, Cheffe de projet de l'ONG, entretien)

La géographe-bénévole nous rapporte une impression de distance avec le public des femmes migrantes du fait qu'elles viennent de différents pays africains, ce qui nécessiterait l'implication d'une ONG.

« Parce que ce qu'on nous a dit, c'est que ces personnes-là, elles ont été incluses dans ce projet, parce qu'elles étaient en dehors des radars de l'État. C'était vraiment des personnes que le [dispositif] ne pouvait pas toucher, et c'est pour ça qu'elles ont délégué à une ONG, ils savaient pas faire. La ville parle tout le temps d'ONG [...], même d'humanitaire, en disant « voilà, nous on sait plus faire » et moi je vois quand même le lien avec le fait que c'est des personnes qui viennent d'ailleurs, et que l'humanitaire, ça renvoie à l'Afrique, et on sait pas faire, on peut pas, donc on fait appel à une ONG qui avait plus de compétences dans ce domaine. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Par ailleurs, des dispositifs légaux existent, permettant d'obtenir une régularisation suite à la preuve d'un emploi sur le territoire. Ainsi, le fait d'accompagner ces femmes vers l'emploi favoriserait leur obtention d'un titre de séjour. Cela contrecarre l'argument précédemment cité selon lequel la municipalité ne pourrait accompagner ces femmes non régularisées.

« En France la circulaire Valls [...] ouvre une petite fenêtre à un titre de séjour en raison du travail, [ce qui implique donc de] présenter des fiches de paie, alors qu'on n'a pas le droit de travailler. Y a eu un débat là-dessus, et je pense que la cheffe de projet de l'ONG se posait la question de « comment je vais faire pour quand même donner de l'argent, pour qu'il y ait un salaire » ; et d'ailleurs, y a jamais eu de salaire [...] de toute façon elles se disent bénévoles, [...] et on a, alors elles disent pas gratification, elles disent une récompense : on a une récompense tous les trois mois, en gros, si on se comporte bien, si on est bien présentes. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Nous identifions ici un frein politique majeur à la symbiose. En effet, l'initiative portant une dimension politique forte, celle d'accompagner une population marginalisée vers l'emploi, le soutien politique est essentiel.

4.3.4.3 Absence d'accord sur le commun

Nous constatons une absence d'accord entre les acteurs quant au commun visé. Selon les acteurs, nous identifions comme commun envisagé : le fait de partager une communauté entre personnes migrantes, l'accès à la régularisation, le fait de produire des repas pour les personnes précaires, ou encore le fait de gérer un restaurant en commun.

La question de la régularisation apparaît comme un point saillant de l'initiative. L'ONG mandatée pour accompagner les vendeuses de brochettes vers l'emploi formel hors du parvis de la gare n'a pas de compétences de régularisation. Si elle fait appel à des acteurs compétents, nous comprenons que générer un accès à la régularisation à ce groupe de femmes n'est pas un objectif réel.

« La question des papiers, ils nous ont redit l'association en réunion : nous on sait pas faire, on peut pas le faire et c'était pas notre objectif. Je comprends pas comment on peut construire un projet où on veut faire travailler des gens alors qu'ils n'ont pas de titre de séjour. Et ça ils veulent pas, ils disent : si, ils ont des titres. En fait, c'est censé être des personnes qui sont en situation régulière pour un temps, le temps de projet. Si elles ne le sont plus, elles sortent (...) c'est un peu, comment dire, fermer les yeux sur une certaine réalité, temporalité sociale et ça bon, voilà, je pense qu'il y a des enjeux politiques c'est évident, mais aussi économiques au sens de financement, c'est-à-dire que ne seront éligibles que les programmes qui concerneront des personnes régulières et au niveau de la collectivité, et au niveau de l'ONG et du ministère de la ville, les bailleurs [...]. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Le documentariste exprime notamment le fait de se sentir instrumentalisé pour générer un accès aux papiers. Sa compréhension semble porter davantage sur l'accompagnement au projet de restaurant.

« [Et] puis après, avec les femmes, [...] on va dire [qu']elles nous demandent certaines choses, pas d'autres, [...] on a un peu le sentiment d'être instrumentalisé. Moi, par exemple, j'ai été sollicité pour accompagner une au commissariat, qui s'était fait arrêter par la police. Hier, il y en a encore une qui m'a appelé, elles nous sollicitent énormément pour les papiers. » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

Il est possible qu'il n'y ait en réalité aucun commun, ce qui justifierait l'absence d'instance pour le définir entre acteurs :

« L'objectif, en fait, c'était que ces femmes quittent le parvis et que [...] ce projet de restaurant [soit] un moyen de les faire quitter le parvis. C'est ce [que les membres de la mairie] ont espéré ; ils ont eu un petit succès. » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

« Et c'est vrai qu'en fait, il y a quelque chose qui est ressorti à ce moment-là, et moi, qui m'a marqué, c'est de dire en fait, tout ce que vous nous proposez, c'est bien beau, mais nous, on a parlé depuis le début d'un restaurant. [...] Nous, en fait, notre vision, c'est le restaurant. » (Victor, chercheur en gestion, discussion collective propos de l'initiative)

La tension majeure que nous identifions dans cette initiative est l'absence d'accord quant au commun poursuivi. En effet, l'objectif annoncé de l'initiative par les différents acteurs est celui d'ouvrir un restaurant. Néanmoins, nous identifions une variété d'autres objectifs poursuivis par les acteurs, sans que ceux-ci s'inscrivent dans une logique symbiotique. Cela signifie que les objectifs individuels et communs ne sont pas alignés.

4.3.4.4 Différence entre les intentions initiales des acteurs et leurs actions concrètes

Les acteurs impliqués dans l'initiative vont avoir tendance à ne pas effectuer ce pourquoi ils l'ont rejointe.

La chercheuse bénévole a initialement rejoint le projet pour prendre part au comité scientifique de la recherche-action finançant l'ONG. Elle va s'en éloigner, comme nous l'avons vu. Son intérêt initial pour la formalisation ne pourra pas aboutir de la manière envisagée.

« Le projet me semblait super intéressant d'ouvrir un restaurant social et solidaire à partir d'une formalisation d'activité informelle, le projet était vraiment sur la formalisation, c'était l'angle d'approche. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Chapitre 5. Analyse intra-cas, étude symbiotique de chaque initiative féministe

Les verbatims suivants illustrent le fait que le documentariste rejoint le projet initialement pour ses compétences d'accompagnement aux droits du fait de son engagement bénévole dans une permanence d'association sur le sujet.

« Alors au départ il n'y a pas de projet : l'idée est de venir donner un coup de main à ce groupe de femmes dont on nous dit qu'elles sont vendeuses à la sauvette sans papier pour la plupart et qu'elles souhaitent ouvrir un restaurant. » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

« La deuxième fois que j'en entends parler, [...] son projet me séduit, parce que dans les permanences on subit énormément, [...] on subit les situations, on a le sentiment [...] d'être un peu impuissant ou assez passif [...] et là tout d'un coup, en fait, avec ce projet de restaurant, il y avait cette idée que les personnes sans papiers pouvaient créer elles-mêmes [un chemin] pour obtenir leurs papiers. Voilà, donc je suis très séduit par ce restaurant. » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

« Quitterie me dit « je suis allé là-bas une fois, Valentina m'a rappelée, j'y suis allée, écoute, c'est vraiment intéressant. Je dois y retourner pour connaître rencontrer ces femmes. [...] Est-ce que ça te dit de venir, et peut-être, ensemble, on peut filer un coup de main pour la régularisation ? » donc j'y vais. » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

Il est initialement sollicité pour accompagner la régularisation de ces personnes. Lui vient ensuite l'idée d'un film publicitaire, puis d'un documentaire.

« Là on rencontre [...] un des fonctionnaires de la mairie qui semblait très investi sur ce projet [...]. On a une visite du quartier ; ce qui m'étonne un peu, c'est qu'on voit pas les femmes tout de suite, mais bon, on tourne. Ils nous présentent d'abord [...] les différentes zones du quartier, et puis on finit au restaurant, où là, on rencontre les femmes. Je sympathise, le premier contact est vraiment très sympa [...] assez vite je me dis qu'il y a peut-être aussi un film à faire[...] pour les aider, pour promouvoir leur restaurant. Donc l'idée [...] de départ, c'est, je pense, [...] quelque chose qui est assez classique dans le militantisme, c'est à dire on y va d'abord un peu pour filer un coup de main [...] je me dis juste "bah moi je peux peut-être les aider simplement en faisant un petit film de promotion pour leur restaurant". » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

Le documentaire, initialement sur l'initiative, se transforme finalement en un projet plutôt de dénonciation des dysfonctionnements rencontrés dans ce type d'initiative.

« Pourquoi on continue, enfin, moi, pourquoi je continue ? Je pense que je suis attaché [à ces] femmes, et puis [...] c'est vrai qu'on me pose beaucoup de questions, et je me dis il y a peut-être moyen d'aller au-delà d'une discussion, de faire un film, et en fait soulever un petit peu ce jeu institutionnel autour de ces personnes précaires, ces personnes sans papiers. Et finalement, je retrouve l'inverse de mon point de départ, c'est à dire je me dis qu'elles sont complètement utilisées instrumentalisées à des fins politiques ou économiques. Je dirais [que] toutes ces bonnes intentions de l'institution me paraissent un peu être un enfer pour ces femmes, elles vont perdre leur temps. » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

« Finalement, avec ces petits tournages, je découvre le reste du projet, [...] et je suis un peu choqué ; [je me] rend compte d'une réalité politique ou sociale qui moi m'est assez insupportable, et il y a bien sûr la situation de ces femmes, les conditions dans lesquelles elles sont, au-delà de la vente à la sauvette, de logement, de vie [...] il y a une grosse déception par rapport à finalement ce qu'est l'engagement de la mairie et ce qu'est l'engagement de l'ONG et en fait [...] on se rend compte qu'il y a quelque chose qui cloche [...] y a un projet de restaurant qui n'est pas du tout mis en œuvre, il n'y a pas de plan de financement, il n'y a pas de lieu, [...] le projet n'a pas de réalité on va dire économique et physique il y a juste ces femmes en cuisine à qui on a dit "quittez le parvis venez à la cuisine et on va vous ouvrir un restaurant", voilà. » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

Nous voyons dans ces verbatims un changement d'état d'esprit du documentariste, passé de l'idée d'accompagner le projet de restaurant à un projet de dénonciation d'une situation de blocage.

4.3.4.5 Prérrogatives floues

Dans ce cas, nous n'identifions pas de répartition claire de rôles ou prérogatives entre les acteurs impliqués. De ce fait, il arrive que les acteurs de l'initiative soient mobilisés pour des actions qu'ils n'avaient pas envisagé réaliser initialement.

C'est notamment ce qui se produit lorsque l'une des participantes aux sessions de cuisine se trouve en risque d'expulsion du fait qu'elle réside dans un squat à son insu. Le documentariste identifie une gestion de cette situation qu'il n'approuve pas.

« [...] Quelques-unes sont dans des squats ; les squats ont été dénoncés, elles ont dû partir. Il y en a une qui est menacée de procès ; on lui raconte que c'est pas grave, alors que pour les papiers, ça lui ferme toutes les portes de régularisation si elle est condamnée. [...] On s'est retrouvé embarqué comme ça ; on a eu des demandes, et les réponses qu'on a faites n'ont pas plu, en fait, parce qu'elles [...] ne correspondaient pas au récit, et ces femmes, on avait l'impression qu'elles ne voulaient pas sortir de ce récit. Moi, c'est le sentiment que j'ai eu, je suis assez conforté là-dessus. » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)

Il explique que par la suite que la géographe et lui ont été mobilisés pour apporter de l'aide sur cette situation de logement. Il identifie une absence de clarté des responsabilités de chacun • e et une approche des relations au-delà des bénéfiques réciproques concernant le projet.

Dans la vignette ci-dessous (Vignette 11), le documentariste nous partage son sentiment d'instrumentalisation et de 'mélange des genres' renvoyant à des sollicitations multiples et dépendant de domaines différents. En effet, suite à une situation de risque d'expulsion d'une des membres de l'association, les autres acteurs de l'initiative ont cherché à l'accompagner dans l'identification de solutions, ce qui était alors éloigné du projet de restaurant.

Vignette 11 Situation d'expulsion de logement

« Une des jeunes, la plus jeune d'ailleurs, une des femmes qui est en squat, et qui a elle vraiment aucune solution pour les papiers puisqu'elle n'a pas d'enfant, elle ne travaille pas, est dans un squat. Squat qui a été dénoncé. Donc, elle a reçu une mise en demeure et elle a été convoquée en justice, voilà, pour l'utilisation de ce squat, dans un appartement qui est la propriété de l'Etat, pour faire simple [...] par expérience, on sait que lorsqu'on dépose des papiers et qu'il y a une condamnation judiciaire, c'est fini, en fait, ça ne marche pas, c'est OQTF⁴⁸ assurée [...], [la cheffe de projet pour l'ONG] en passant plusieurs coups de fil lui a trouvé un hébergement au 115 [...] où elle était séparée de son compagnon qui était dans

⁴⁸ Mesure administrative : Obligation de Quitter le Territoire Français

*le même appartement qu'elle, parce qu'il y a très peu de foyers couples, et elle a décidé de pas partir [...] Après, elle a pas aimé que je lui dise que c'était une connerie. Elle a fini par quitter l'appartement, mais, du coup, il fallait à tout prix que nous on lui trouve un appartement. **Il y avait une espèce de mélange des genres, en fait, chacun un peu [se sentir] instrumentalisé.** Moi, à partir du moment où on est en conflit avec une personne que j'aide ou que je filme, pour moi, ça n'a pas de sens, enfin [...] quand je filme, j'essaye de mettre dans une situation un rapport d'égalité. C'est-à-dire, le film peut vous aider à soit parce que c'est un film de promotion, soit comme dans ce cas-là parce que ça dénonce une situation et il y a une vraie injustice et c'est mis sur la place publique soit parce que ça permet d'avancer peut vous aider et moi en échange je vous demande de m'aider à faire le film. Donc, je me mets comme ça, j'ai l'impression un peu qu'il y a une égalité [que] j'essaye de garder [...]. » (Alain, documentariste-bénévole, entretien)*

« Des discussions au sujet de cette expulsion ont eu lieu lors de l'un de nos ateliers. Nous avons pu sentir l'animosité de la participante envers le documentariste, ainsi que la détresse liée à la situation. Notre premier réflexe a été de réfléchir aux solutions que nous pouvions avoir à portée de main, ce qui n'était pas notre rôle dans le projet non plus. » (Notes de terrain)

Nous identifions dans cette situation un phénomène où des acteurs contribuent avec de multiples compétences, ce qui génère la possibilité de les mobiliser pour divers sujets, sans clarification des contributions attendues de leur part. Leur rôle n'est pas clairement défini dans l'initiative, ce qui peut les mettre dans une situation d'inconfort : sollicités pour certaines choses, sans réellement pouvoir refuser sans générer de déception, tout en n'ayant pas les outils nécessaires à disposition.

4.3.4.6 Liberté d'accès au territoire de flux

Nous constatons une ambivalence concernant le critère symbiotique de liberté d'accès au territoire de flux. En effet, notre expérience dans l'initiative prouve qu'il est assez simple d'y entrer. Nous avons été sollicité•e•s, nous sommes venu•e•s sur le territoire de La Ville et dans les différents espaces fréquentés par les femmes : le parvis, le centre social, l'épicerie solidaire.

Cependant, l'expérience d'autres membres a été fortement contrainte. La recherche de la géographe et le film du documentariste sont soumis à de fortes contraintes émanant de la mairie.

« [...] Je sais pas comment l'enquête va pouvoir se poursuivre, enfin [...] parce qu'il y a vraiment ce contrôle très fort par la ville, en fait, par rapport à ce que les chercheurs peuvent faire. J'ai rarement rencontré autant de contrôles, de limites, pourtant, j'ai travaillé dans des contextes autoritaires, au Togo. C'est pas simple de faire des enquêtes de terrain, mais, en fait, j'ai jamais eu ces difficultés-là, à [ce] point, parce qu'il y a des enjeux politiques très forts de divulgation, de faire connaître la situation. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Nous constatons globalement, par nos différents échanges et ateliers, une situation d'orchestration en arrière-plan de la mairie, limitant l'accès au territoire de flux. En effet, la mairie a mandaté l'ONG pour apporter une solution à la situation de vente à la sauvette, et tous les choix de l'ONG semblent soumis à un accord de la mairie. De plus, toutes les actions sont menées soit sur le territoire, soit dans des locaux municipaux. Cette maîtrise des espaces par la mairie contraint les actions possibles.

Un facteur limite l'accès au territoire de flux pour les femmes : les interventions de la police. Lors du premier atelier avec le groupe, nous cherchons à évaluer leurs ventes, pour estimer les besoins. Au début de la conversation, lorsque nous les questionnons, le sujet de la police émerge et elles nous confient ne pas pouvoir vendre de brochettes les jours où la police fait une intervention puisque les forces de l'ordre prennent non seulement leurs brochettes, mais également le reste de leur matériel (tonneau, charbon, etc.).

Malgré cette limitation de l'accès, nous constatons dans ce cas une insertion de différents acteurs dans un espace de cause existant. Cette insertion se fait en quatre étapes identifiées sur le schéma ci-dessous (Figure 81). Tout d'abord, nous constatons que des acteurs dédiés à l'aide à la régularisation, à l'emploi et au logement des personnes en situation de migration occupent un espace de cause. Toutes ces organisations ne sont pas liées les unes aux autres. Le fait que la mairie s'insère par ce projet dans cet espace de cause (deuxième étape) en mandatant une organisation sur un projet précis de l'espace de cause, va favoriser certains échanges (étape 3). L'ONG va notamment se tourner vers l'association par le biais de certain•e•s de ses bénévoles. Enfin, en tant que chercheur•euses en gestion, nous serons également invités à participer à l'espace de cause (étape 4). Nous ne représentons que les acteurs avec lesquels nous avons interagi et nous

concentrons sur un projet précis. Cette représentation n'est pas exhaustive et ne tient pas compte de projets antérieurs par le biais desquels la mairie aurait pu déjà faire partie de l'espace de cause.

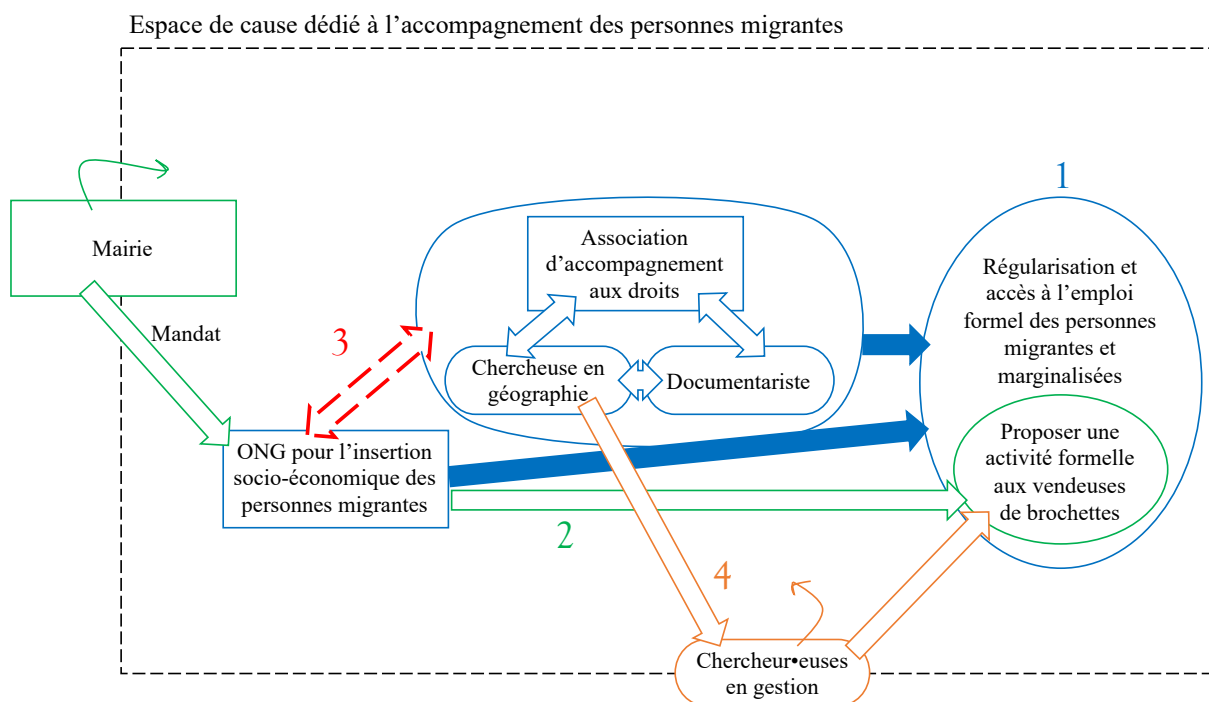


Figure 81 Insertion dans l'espace de cause

4.3.4.7 Efficience maximale des ressources

Nous identifions un phénomène d'épuisement chez les acteurs faisant partie de l'initiative de création de restaurant des *Mamas de La Ville*, dans le but de leur permettre d'accéder à un emploi formel. Cet épuisement en l'occurrence n'implique pas un épuisement physique et personnel des acteurs, mais un phénomène les conduisant à cesser de prodiguer les ressources pour lesquels ils s'étaient engagés dans l'initiative. En effet, la stagnation du projet engendre un essoufflement, tant des acteurs impliqués dans l'initiative que des bénéficiaires. Ces dernières se présentent de moins en moins aux ateliers, les acteurs faisant partie de la symbiose expriment, lors des réunions, un certain découragement.

« Et, du coup, c'est vrai que moi, personnellement, ça m'a un peu, ouais, je me suis senti un peu démotivé à la suite de ce dernier atelier, parce que je me dis, non seulement il n'y avait même pas la moitié des Mamas de La Ville qui étaient là, et en plus, quand on leur propose des étapes intermédiaires pour voir comment ça peut fonctionner, ça ne les intéresse pas. » (Victor, chercheur en gestion, discussion collective)

Nous analysons ce phénomène comme une utilisation des ressources humaines non efficiente : les efforts sont fournis sans qu'il n'y ait des conséquences ou de prise en compte, ce qui épuise les acteurs et génère leur désengagement, voire l'arrêt de leur contribution à l'initiative.

4.3.5 Et depuis ?

En fin de rédaction, une recherche de données secondaires complémentaires nous conduit à la découverte des avancées du projet suite à de longues périodes de stagnation. Nous nous référons notamment à un podcast où une personne en position de direction dans l'ONG rend compte de l'initiative de création de restaurant.

Le premier point identifié par cette personne est le fait qu'il n'existe pas de modalités préexistantes pour créer une initiative avec ces femmes. Du fait de notre participation à un focus group avec des acteurs de la recherche-action, nous savons toutefois que des projets présentant des similitudes ont déjà vu le jour.

« La recherche-action, pour nous, c'est un outil pertinent sur ces sujets-là où les modes d'intervention n'ont pas encore été pensés et modélisés de manière à proposer [la] réponse la plus adaptée aux besoins de ces personnes qui exercent dans l'informel. » (Directeur opérationnel, ONG, podcast dédié aux solidarités urbaines)

Dans ce podcast, mention est faite d'un programme dédié aux femmes immigrées lancé en 2020 par l'ONG. Ce projet ne nous a jamais été mentionné avant, et il est présenté comme ayant porté l'initiative de La Ville. Une association permettant la facturation et le paiement des femmes est également mentionnée.

« Les premiers enseignements qu'on a eus, c'est que, finalement, il y a quelques conditions pour la réussite de ce type de projet. La volonté politique en est la première. Je ne pense pas qu'on puisse amorcer un travail sur des populations en situation d'extrême vulnérabilité, s'il n'y a pas derrière un appui de la part des pouvoirs publics locaux, de manière à mettre autour de la table l'ensemble des acteurs qui pourraient être concernés. Parce que, du coup, nous, on propose un accompagnement sur nos champs de compétences, le début de la structuration, la question de la gouvernance, quelques éléments de l'accompagnement social sur les besoins des femmes, mais on a aussi besoin que les autres

services, soit de la municipalité, soit acteurs du territoire, puissent se mobiliser et répondre, du coup, aux demandes qui vont remonter de la part des femmes. Donc la volonté politique, c'est cette première condition. » (Directeur opérationnel, ONG, podcast dédié aux solidarités urbaines)

Nous comprenons que la réussite du projet est identifiée dans le fait qu'elles agissent ensemble. Le commun serait donc la communauté qui les réunit, mais pas nécessairement l'accès, ni à un emploi formel, à une situation régulière, ou à un logement non précaire.

« [Le] collectif de femmes aujourd'hui réunit 9 femmes. On va dire qu'on est aux alentours de 50 000 euros de bénéfices annuels, et que les femmes, selon les mois, arrivent à dégager entre 400 et 800 euros par mois, par personne. De fait, ça ne dégage pas un SMIC et ce n'est pas des moyens qui sont suffisants pour vivre. Par contre, c'est ce qui nous a aussi amené à un autre enseignement : [...] on était partis au début avec l'hypothèse que sur le secteur de l'informel, l'enjeu était de transformer les activités informelles en activités formelles, mais finalement, on est sur des secteurs où il n'y a pas suffisamment de clientèle pour dégager assez de revenus pour chaque femme. Donc, notre préoccupation était plutôt de formaliser un espace de transition comme un outil de production, qui soit un laboratoire dans lequel les femmes peuvent cuisiner, se professionnaliser sur le secteur de la cuisine, rencontrer les dispositifs d'accompagnement social sur leurs autres problématiques et trouver une solution d'insertion, soit dans le métier culinaire, comme salarié, soit en tant qu'indépendante, en exerçant une activité de traiteur, soit dans tout autre secteur, mais que c'était un espace de raccrochement aux dispositifs d'accompagnement. [...] La préoccupation pour nous maintenant est d'avoir une viabilité économique de l'outil de production, mais pas forcément une viabilité économique pour chaque femme qui entre dedans. » (Directeur opérationnel, ONG, podcast dédié aux solidarités urbaines)

Comme identifié avec les précédents verbatims de la géographe-bénévole notamment, cette situation peut être jugée insuffisante. Il n'y a donc toujours pas d'accord quant au commun au cœur de cette initiative.

4.4 Modélisation de l'initiative d'accès à l'emploi formel

Sur la base de notre analyse de l'initiative d'accès à l'emploi formel, nous constatons la poursuite de plusieurs objectifs, dont certains se situent hors de l'espace de cause, ce qui génère des tensions entre les acteurs. Ceci s'apparente à un manque d'accord sur l'objectif poursuivi. Nous constatons des antécédents nourrissant les engagements de acteurs, dont les contributions s'agrègent selon différents artefacts par lesquels ils cherchent à atteindre des objectifs. La mairie se situe en position d'orchestrateur. Nous proposons la modélisation suivante (Figure 82).

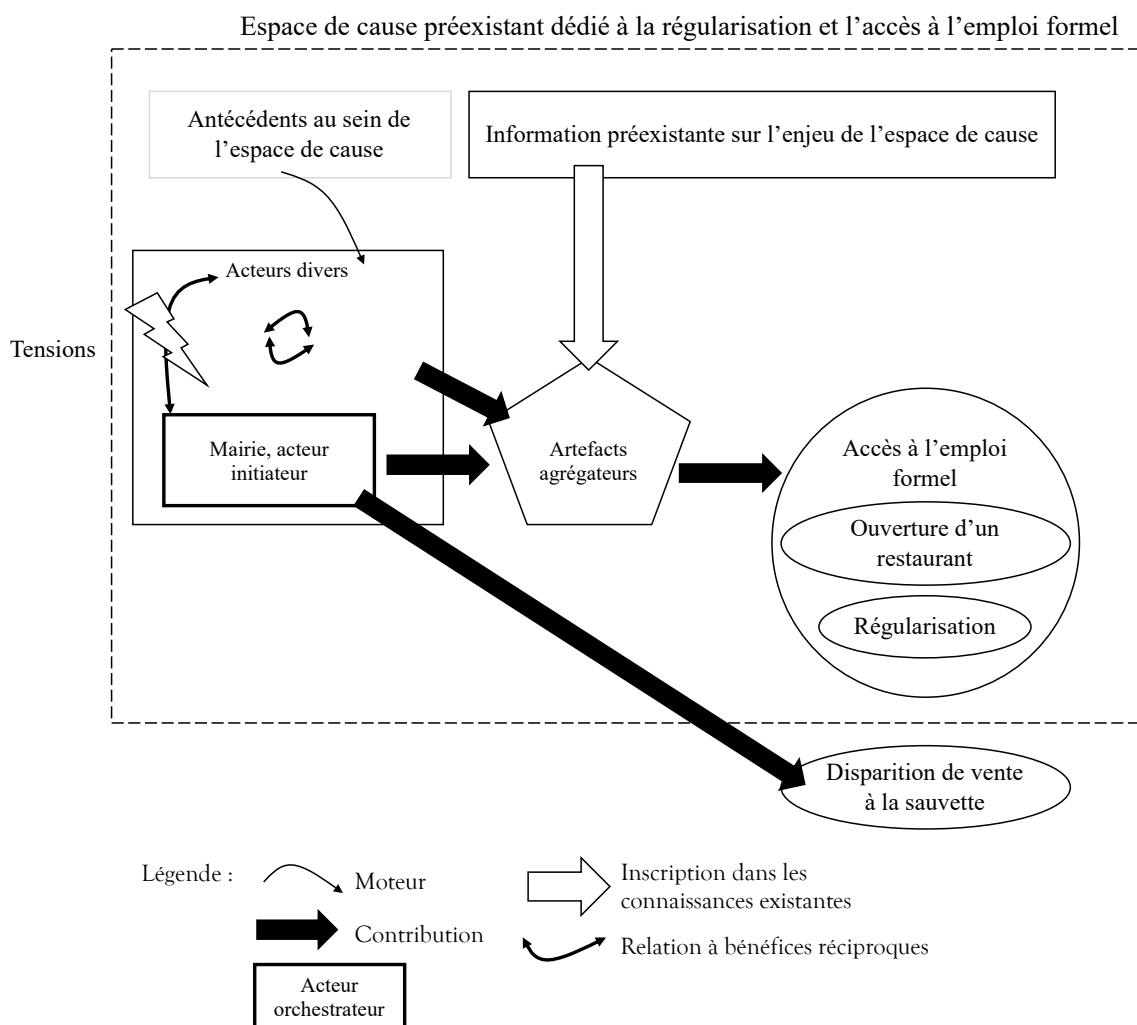


Figure 82 Modélisation de la symbiose féministe de l'initiative d'accès à l'emploi formel

Conclusion du chapitre dédié à l'analyse intra-cas

Dans ce chapitre, nous avons présenté notre analyse de chacune des initiatives féministes constituant notre échantillon. En effet, nous avons choisi d'étudier quatre cas présentant des modalités différentes d'organisation. Nous avons tout d'abord analysé les aspects symbiotiques de l'initiative de féminisation du football, une initiative non orchestrée, à laquelle de nombreuses associations prennent part. En interagissant avec divers acteurs, ces associations organisent des séances de football féminin en libre accès. Ensuite, nous avons présenté une initiative dédiée à la création et diffusion de connaissances féministes. Cette initiative se déploie autour d'un acteur, le Centre, orchestrateur d'un réseau auquel une variété d'organisations adhèrent et auprès desquelles il diffuse une culture de l'égalité de genre. Le troisième cas que nous avons étudié est une initiative de lutte contre la précarité menstruelle, portée par une influenceuse, en partenariat avec d'autres organisations. La spécificité de ce cas est qu'il présente de vives tensions entre acteurs aux positionnements féministes différents. Enfin, nous avons présenté une initiative d'accès à l'emploi formel pour des femmes multiples discriminées, souhaitant ouvrir un restaurant.

Nous avons exposé le fonctionnement symbiotique de chacune de ces initiatives après les avoir présentées en détails, et les avoir situées au sein des espaces de cause auxquels elles appartiennent. Le chapitre suivant nous permet de cumuler ces différentes initiatives dans une analyse inter-cas.

Chapitre 6 Analyse inter-cas, appréhender la symbiose féministe à travers le cumul des initiatives féministes

Sur la base de notre analyse de chacune des quatre initiatives féministes constituant cette étude, nous proposons dans ce second volet une conceptualisation cumulative de la symbiose à l'œuvre dans les initiatives féministes. En effet, ces différentes initiatives féministes présentent toutes un caractère symbiotique. Dans une perspective d'analyse multi-cas cumulative, c'est en cumulant nos analyses que nous pouvons proposer une conceptualisation de la symbiose féministe. Pour ce faire, nous avons réalisé cette conceptualisation en trois aspects : des composants, des mécanismes et des propriétés. L'identification de ces éléments résultent de plusieurs approches. Certains étaient présents dans toutes les initiatives ; d'autres étaient absents dans certains cas, et des dysfonctionnements ou tensions peuvent être associé•e•s à ces absences ; enfin, d'autres sont des modalités possibles, mais non nécessaires à la symbiose. Nous proposons à la fin de ce chapitre une modélisation de la symbiose féministe sur la base de notre étude, incluant des propriétés, des composants, et des mécanismes spécifiques.

1 Les composants, éléments de base de la symbiose féministe

Toutes les initiatives féministes symbiotiques que nous étudions présentent des composants constituant la base de leur fonctionnement. Nous identifions les composants suivants : un ensemble d'acteurs, un but féministe, des ressources, des bénéficiaires et des artefacts. Ces composants constituent les éléments à partir desquels des mécanismes et propriétés symbiotiques se mettent en œuvre. Nous présentons ces composants en les illustrant selon les initiatives.

1.1 La présence d'acteurs, un premier composant

Les acteurs constituent un composant de base des initiatives féministes. En effet, les initiatives sont portées par des acteurs qui agissent au sein d'un espace de cause, ils constituent le vecteur de l'action. Ces acteurs peuvent nouer des relations, utiliser ou créer des ressources, etc.

Les acteurs doivent être de natures diverses afin d'entretenir des relations leur étant mutuellement avantageuses. Selon les initiatives, nous observons différents types d'acteurs. Nous identifions principalement des organisations (associations, collectivités locales, entreprises), mais aussi des acteurs individuels agissant dans le cadre d'une activité militante et/ou professionnelle. Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, plusieurs acteurs individuels participent à la symbiose, notamment des activistes féministes, ou encore la photographe. Dans l'initiative de création et diffusion de connaissance féministe, les illustratrices sollicitées pour illustrer les campagnes d'affichage ou les expositions du Centre sont aussi des acteurs individuels.

Concernant les organisations impliquées dans les initiatives féministes symbiotiques, tout d'abord, nous identifions des associations. Celles-ci sont généralement les acteurs les plus proches des bénéficiaires direct•e•s des initiatives féministes. Dans l'initiative de féminisation du football, ce sont les associations qui organisent des séances de football pour les jeunes filles et les femmes. De la même manière, dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, des associations organisent des collectes de protections périodiques et/ou distribuent des protections aux personnes en situation de précarité menstruelle. L'initiative de création et diffusion de connaissance féministe diffère légèrement : les bénéficiaires du réseau entretenu par le Centre sont les organisations membres de ce réseau : associations, collectivités, syndicats et Éducation nationale.

Parmi les organisations que nous observons au sein des initiatives que nous étudions, nous identifions principalement des collectivités locales, des entreprises, ou des institutions publiques. Les collectivités locales sont essentielles dans l'initiative de féministe du football puisqu'elles apportent des subventions de fonctionnement aux associations, ainsi que les infrastructures où les sessions de football se déroulent. Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel et dans l'initiative de création et diffusion de connaissance féministe, des collectivités participent à la gouvernance des initiatives : l'une ayant initié l'initiative féministe, l'autre en participant de plus de moitié au financement de l'organisation orchestrant un réseau d'acteurs autour de la connaissance féministe. Les entreprises ne sont pas systématiquement présentes, mais dans l'initiative de féminisation du football, elles jouent un rôle de représentation et de *role models* : les clubs professionnels et les entreprises mettent en avant des footballeuses de haut niveau. Celles-ci peuvent même soutenir les associations sous la forme de marrainage.

Parmi les acteurs, certains peuvent avoir un rôle particulier, ils favorisent la symbiose en générant l'agrégation de différents acteurs. C'est par exemple le cas de la géographe dans l'initiative d'accès à l'emploi formel. Une fois qu'elle est mobilisée dans l'initiative, elle agrège le documentariste et les chercheur•euses en gestion. Ces acteurs correspondent aux acteurs champions identifiés dans la littérature symbiotique.

Dans les situations de symbiose féministes, les acteurs constituent donc l'un des éléments de base, ils s'articulent selon des objectifs féministes. Toutefois, la présence d'acteurs ne garantit pas l'apparition de phénomènes symbiotiques.

1.2 Un but féministe, composant facteur de motivation

Les initiatives féministes s'articulent autour de buts féministes, qui constituent un facteur de motivation pour les acteurs. Ces buts peuvent toutefois se heurter à l'inscription des acteurs participant à la symbiose dans des courants féministes différents. Cela peut générer des tensions, mais également du dialogue entre les acteurs.

1.2.1 Objectifs féministes spécifiques

Chacune des initiatives féministes symbiotiques est articulée autour d'un but féministe spécifique. En effet, ces initiatives visent à une modification de la société : elles cherchent à lutter contre une situation sexiste, qu'elle soit formulée comme telle ou non. Cet objectif féministe est donc l'un des moteurs de la symbiose.

L'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, par le biais d'une campagne de collecte de protections périodiques, a pour but de sensibiliser la société à la précarité menstruelle, et collecter des dons pour les personnes en situation de précarité. L'initiative d'accès à l'emploi formel vise à accompagner un groupe de femmes à accéder à un emploi formel pour quitter une situation précaire de vente à la sauvette. L'initiative de féminisation du football vise à sensibiliser aux enjeux de féminisation du sport, tout en permettant l'accès à la pratique du football aux femmes et aux filles. Enfin, l'initiative de création et diffusion de connaissance féministe a pour but de sensibiliser et former des acteurs à des enjeux féministes selon les besoins et les connaissances

disponibles. Le tableau suivant (Tableau 41) illustre l'objectif féministe d'un verbatim par cas d'étude.

Cas	Expression de l'objectif féministe
Féminisation du football	« L'idée d'offrir, de permettre à des jeunes filles de vivre ce qu'est l'égalité dans le football, de vivre la même chose que les garçons. Pour le coup, les garçons du club [...] tous les ans, se voient proposer de participer à un tournoi ou à un stage en Espagne, à Barcelone, cofinancé par le club. Les filles, non, c'était juste un tournoi de deux jours de futsal à Mulhouse. Encore une fois cette thématique qui existe en général entre garçons et filles en dehors du terrain et sur le terrain. Les filles en parallèle elles ont les moins bons créneaux, les coachs réputés les moins compétents, parce que c'est souvent ceux qu'on met en foot féminin, elles ont les moins bons équipements, on récupère les équipements des garçons de l'année précédente, des choses comme ça. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)
Création et diffusion de connaissance féministe	« Le centre [régional] de ressources pour l'égalité femmes-hommes. [...] Donc le centre à la fois met en réseau les acteurs et les actrices de l'égalité, propose de la formation, de la montée en compétences, et aussi les outils à travers différentes ressources qu'on produit, chaque année on produit une campagne de prévention des violences à destination des lycéens, lycéennes. » (Lucie, Centre, entretien)
Lutte contre la précarité menstruelle	« C'est un post qui a été réalisé de manière bénévole et dans le but de mener une action solidaire pour apporter de la visibilité à cette lutte contre la précarité menstruelle. [...] Quand on a imaginé ce dispositif avec [la mutuelle], on s'est dit qu'il faudrait peut-être contacter des marques qui pourraient reverser les protections menstruelles aux personnes dans le besoin. » (Louise, influenceuse, vidéo explicative de la campagne, 28 décembre 2020)
Accès à l'emploi formel	« La mairie avait cherché parmi plusieurs associations quelqu'un qui puisse intervenir sur la question des vendeurs et vendeuses à la sauvette à la sortie du RER. [...] L'idée c'était de capter ce public qui était en dehors de tous les radars, parce qu'on s'est rendu compte assez vite que c'était des femmes qui [...] n'avaient jamais frappé à la porte d'une institution publique dans la ville. » (Valentina, ONG, entretien)

Tableau 41 Objectif féministe par initiative

1.2.2 Potentiels positionnements féministes multiples

Malgré un objectif féministe partagé, certaines initiatives féministes symbiotiques présentent des acteurs aux positionnements féministes différents. Leur implication dans une même situation de symbiose les pousse à interagir malgré cela. Des tensions et des dialogues peuvent alors émerger entre les acteurs.

La situation de tension que nous observons dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle illustre le fait que différents positionnements féministes peuvent s'exprimer au sein de la même initiative. Cela peut être à la fois source de tensions, mais aussi de dialogue. En effet, dans cette initiative, nous constatons que la campagne de dons de protections périodiques lancée par l'influenceuse génère des réactions hostiles. Différents aspects de la campagne seront critiqués : la non-inclusivité de la publication initiale faisant référence aux femmes comme seules victimes de précarité menstruelle, excluant les minorités de genre, le partenariat avec des entreprises, l'esthétisation de cette lutte, et l'absence de références au travail existant d'associations. L'activiste que nous avons rencontrée considère que le fait de s'inscrire dans des courants féministes différents joue un rôle sur cette situation de tensions.

« Je pense que ça reste quand même une personne qui, par son compte est dans du pop féminisme. Donc clairement on n'est pas sur les mêmes courants féministes. » (Emma, militante féministe, entretien)

Nous observons que les implications du fait de s'inscrire dans un courant féministe différent engendrent des conséquences pratiques dans les initiatives menées. La précarité menstruelle, à l'intersection de discriminations de genre et de classe, sera logiquement traitée différemment selon que le courant dans lequel les acteurs s'inscrit est plus ou moins sensible à la cause des discriminations classistes.

Par ailleurs, le fait d'interagir avec des acteurs s'inscrivant dans d'autres courants féministes peut générer un dialogue constructif. Tout d'abord, l'influenceuse reçoit positivement les critiques quant à son manque d'inclusivité.

« Je tiens à m'excuser par avance si jamais j'emploie des mots qui peuvent vous blesser ou si j'emploie le terme femme au lieu du terme personnes qui menstruent. » (Emma, militante féministe, entretien)

Par ailleurs, la différence de courants et d'engagements féministes permet une représentation d'idées pouvant toucher davantage de personnes.

« Je sais qu'elle a un ton très pop féministe, assez white fem. Ouais. Bref, c'est pas un contenu que je vais suivre parce qu'on est pas du tout sur la même ligne féministe. Mais je trouve que c'est un contenu qui a le mérite d'exister parce que ça permet d'amener le féminisme à d'autres personnes. » (Emma, militante féministe, entretien)

Dans le cas de l'initiative de création et diffusion de connaissances, le Centre réunit un réseau d'acteurs n'ayant pas tous le même positionnement, notamment sur des enjeux qui font l'objet de tensions entre les courants féministes.

« Alors oui effectivement y a des associations sur certains positionnements qui reviennent assez souvent sur la question du féminisme. Oui, y a des positionnements qui sont différents, par exemple la question de la vision de la prostitution, alors après le Centre a tranché et le Centre est abolitionniste. Mais toutes les associations membres du Centre n'ont pas forcément cette position-là. » (Marion, Centre, entretien)

Au-delà des organisations membres du réseau orchestré par le Centre, les employé•e•s du Centre s'inscrivent également individuellement dans des courants différents, ce qui génère des tensions, du dialogue, mais aussi des références différentes qui permettent de pousser certaines réflexions.

« Les associations avec lesquelles on travaille, ou les projets sur lesquels on travaille, on voit qu'il y a plein de manières d'être féministe, ce qui est une richesse ! On voit que nous, même entre nous, on a chacun • e notre manière de l'être. On va pas forcément aller vers les mêmes références. [...] Ça peut créer de la friction mais c'est hyper intéressant de voir qu'il y a plein de courants. » (Paul, Centre, entretien)

Ainsi, si le fait de s'inscrire dans des courants féministes différents peut générer des tensions comme certaines initiatives le prouvent, nous identifions que cela constitue également une richesse pour les situations de symbioses féministes.

1.3 Des ressources de natures variées comme composants

Parmi les composants des initiatives féministes symbiotiques, nous identifions les ressources. Différents statuts de ressources interviennent : les ressources préexistantes dans ou hors de l'espace de cause, qui sont à l'origine des interactions entre les acteurs ; des ressources préexistantes dans l'espace de cause qui permettent à la symbiose d'avoir lieu comme la connaissance ; des ressources qui sont le fruit de la symbiose. Selon les initiatives, ces ressources varient. Nous identifions notamment des infrastructures comme des terrains de football, ou des vestiaires ; des ressources s'apparentant à des produits comme des protections périodiques ; des financements, par le biais de subventions variées ; des connaissances féministes produites ou diffusées. Nous les présentons par initiative, sans chercher ici l'exhaustivité des ressources.

Dans l'initiative de féminisation du football, des ressources matérielles sont impliquées. Il s'agit de ressources infrastructurelles comme les terrains ou les vestiaires, mais aussi de produits tels que les équipements et maillots offerts par des équipementiers par le biais des associations.

« Vous savez ce qu'il faut pour que ça marche ? Quel est le truc qui fait que les femmes ne vont pas faire du sport quand l'équipement en est dépourvu ?

LL : Les vestiaires ?

Bonne réponse, bonne réponse. » (Daniel, Conseil Régional, entretien)

Dans cette initiative, les ressources immatérielles sont aussi importantes : la connaissance du quartier par les animateur•ices, ou les formations reçues par des coachs féminines. Ces deux types de ressources sont également des ressources humaines. Les subventions, qui sont des ressources financières, sont également essentielles au fonctionnement des associations. Elles proviennent de diverses organisations, notamment de collectivités territoriales.

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, les protections périodiques collectées constituent une ressource importante, puisqu'elles seront distribuées gratuitement à des personnes pour lesquelles elles sont inaccessibles du fait de leur enclosure par le marché.

« L'objectif, c'était juste de pouvoir donner accès aux plus de protection menstruelle possible pour aider ces personnes dans le besoin. » (Louise, influenceuse, vidéo au sujet de la campagne)

Dans cette initiative, la communauté de personnes abonnées à l'influenceuse sur les réseaux sociaux constitue également une ressource pouvant être mobilisée. La photographie, utilisée sur les réseaux sociaux, est aussi une ressource. Les expériences précédentes des acteurs constituent des ressources expérientielles qu'ils peuvent mobiliser.

Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, certaines ressources prennent la forme d'espaces. Le parvis de la gare est considéré comme une ressource à protéger par les collectivités locales. L'épicerie sociale constitue un espace considéré comme une ressource permettant aux femmes de l'association de bénéficiaires de disposer d'un endroit où effectuer des heures de cuisine. Les denrées cuisinées sont également des ressources produites. Les brochettes vendues à la sauvette font également partie des ressources. D'autres ressources relèvent de connaissances, dans cette initiative.

En effet, les connaissances constituent des ressources particulières et essentielles pour les initiatives féministes. En effet, au sein des espaces de cause toutes les initiatives s'appuient sur des connaissances préexistantes. Cependant, la nature de ces connaissances et le rapport des initiatives à ces connaissances préexistantes peut varier. Nous les explicitons.

L'initiative de lutte contre la précarité menstruelle s'inscrit dans l'espace de cause dédié à la visibilité et à la lutte d'un phénomène qui touche à l'intime et qui tend à être caché. Ainsi, la connaissance de ce sujet vient inévitablement d'un travail de sensibilisation d'acteurs féministes. De ce fait, si l'influenceuse à l'origine de la campagne de dons de protections périodiques met peu en avant les connaissances sur lesquelles elle s'appuie, les critiques formulées par les activistes renvoient au fait que, sans ces connaissances préexistantes, l'influenceuse n'aurait pas été en mesure de connaître l'enjeu de la précarité menstruelle. Ainsi, les connaissances préexistantes

dans l'espace de cause ont pu être le moteur de la campagne lancée par l'influenceuse. Les connaissances, en tant que ressources, peuvent être l'objet de tensions, malgré leur caractère cumulatif.

« C'est un sujet [la précarité menstruelle] qui est porté par des associations depuis des années. Il y a un travail de terrain qui est un travail de recherche. Un travail d'accompagnement qui est fait depuis extrêmement longtemps sur ce sujet-là et les personnes qui sont pertinentes et légitimes pour s'exprimer, c'est les associations. » (Emma, militante féministe, entretien)

L'espace de cause associé à l'initiative de féminisation du football présente un type de connaissance différent puisqu'il s'appuie en grande partie sur l'expérience. Les acteurs qui fréquentent les infrastructures sportives en libre accès constatent une utilisation majoritairement masculine.

« Il y a des études qui existent d'une part, et d'autre part y a nos yeux. Tout simplement dans la course, on est plusieurs à pratiquer la course à pied, et il suffit de passer devant les city et de faire le constat : s'il y a des filles c'est le phénomène de cours d'école, c'est-à-dire les garçons jouent au foot et les filles sont autour et regardent. Jamais elles ne rentrent dans l'action, c'est très exceptionnel. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

L'initiative de création et diffusion de connaissances féministes relaie et produit des études et rapports existants sur des questions féministes. Ainsi, les connaissances féministes constituent une ressource qui nourrit le Centre, mais sont également le produit de la symbiose effectuée par le Centre. Les ressources informationnelles et humaines constituent les principales ressources du Centre.

« C'est un ensemble de sources, d'outils, qui sont répertoriées en ligne sur le site du Centre. C'est un peu une bibliothèque, un catalogue en ligne, sur les thématiques de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences. Au début, ça a été créé un peu pour visibiliser le travail des associations qui... voilà, publient des choses, font des rapports d'activité, font des brochures, font des guides, organisent des choses. » (Pénélope, Centre, entretien)

Enfin, l'initiative d'accès à l'emploi formel se trouve face à une absence de connaissances suffisantes du sujet de l'emploi formel et son accès pour les femmes multiples discriminées. Ainsi, un travail est effectué de collecte d'information et de rassemblement de chercheur•euse•s, sur un projet spécifique et subventionné, pour générer cette connaissance manquante. Par ailleurs, l'accès à l'emploi formel est étroitement lié à la régularisation des personnes, ce en quoi les connaissances et compétences constituent une ressource importante. C'est pour cette raison que certaines personnes (la géographe, le documentariste) seront intégrées à l'initiative.

« [Une] projection-débat à laquelle cette cheffe de projet avait assisté, et à l'issue de laquelle elle m'avait dit « voilà, ce serait intéressant qu'on entre en relation parce que j'ai un projet avec plein de choses qui font écho, notamment la question des papiers, sur la régularisation. Je suis pas très compétente sur cette dimension-là et j'aimerais savoir si ça t'intéresserait de venir ». Elle m'a proposé de rejoindre d'abord [parce] qu'elle avait écouté la journée de formation, et moi j'avais un pied dans le côté recherche académique et du côté asso militante parce que j'étais bénévole à la Cimade à ce moment-là. Donc elle m'a proposé d'abord de rejoindre le comité de pilotage d'un programme de recherche-action qui était lancé par une fondation dédiée au logement à La Ville, avec une réunion tous les trimestres, avec donc des chercheurs, des acteurs associatifs, des acteurs politiques pour valider en fait les étapes de la recherche-action. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Les ressources, dans leur variété, constituent un aspect important de la symbiose dans les initiatives féministes puisque leur partage et leur création réunit les acteurs. Le tableau ci-dessous (Tableau 42) répertorie les différents types de ressources mobilisées au sein des quatre initiatives.

Cas	Féminisation du football	Lutte contre la précarité menstruelle
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements - Infrastructures (terrains, vestiaires) - Employé•e•s et bénévoles des associations - <i>Role models</i> - Capacités de coaching adaptées à un public féminin - Relations locales - Informations relatives au sport féminin - Financements 	<ul style="list-style-type: none"> - Protections périodiques - Réseaux sociaux - Communauté sur les réseaux sociaux - Employé•e•s et bénévoles des associations - Légitimité de la mutuelle - Informations sur la précarité menstruelle
Cas	Création et diffusion de connaissances féministes	Accès à l'emploi formel
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèque de ressources - Ressources informationnelles (rapports, campagnes, etc.) - Relations nouées au sein du réseau - Employé•e•s du Centre - Image du Centre - Locaux - Information préexistante - Financements 	<ul style="list-style-type: none"> - Employé•e•s et bénévoles - Infrastructures (épicerie solidaire) - Savoir-faire en cuisine - Expérience bénévole d'accompagnement à la régularisation - Expérience organisationnelle - Information préexistante - Financements

Tableau 42 Ressources mobilisées dans les initiatives

1.4 Des bénéficiaires comme composants des initiatives féministes symbiotiques

Nous identifions les bénéficiaires d'initiatives féministes comme un composant important des initiatives féministes symbiotiques. Le rapport à ces bénéficiaires varie, mais les actions sont organisées dans le but qu'ils bénéficient des objectifs féministes à atteindre.

1.4.1 Définition et identification des bénéficiaires

Toutes les initiatives présentent des bénéficiaires, que nous identifions comme un composant des initiatives féministes symbiotiques dont la visée est celle d'une transformation sociale féministe. Si cette transformation sociale passe nécessairement une modification au niveau de la société, les initiatives étudiées présentent également des bénéficiaires à un niveau local. Nous définissons les bénéficiaires comme les acteurs (organisations ou individus) pour lesquels les initiatives sont

pensées, les acteurs auprès desquels les actions sont menées, et qui obtiennent quelque chose de ces actions sans nécessaire contrepartie. Nous récapitulons les bénéficiaires selon les initiatives dans le tableau suivant (Tableau 43).

Initiative	Bénéficiaires
Féminisation du football	Participant·e·s aux sessions de football organisées sur des terrains en libre accès, participant·e·s aux tournois locaux et internationaux.
	Usager·e·s des espaces sportifs et publics exposés à l'utilisation des infrastructures et espaces par des femmes et filles.
	La société en général, par la visibilité donnée aux femmes sportives et l'érection de <i>role models</i> .
Création et diffusion de connaissance féministe	Organisations membres du Centre bénéficiant de formation, d'accompagnement, et d'un accès privilégié aux contenus.
	Bénéficiaires des organisations membres : populations usager·e·s de services publics, ciblées par des associations, inscrites à l'Éducation nationale, ou bénéficiant des luttes syndicales.
Lutte contre la précarité menstruelle	Personnes précaires bénéficiant de protections périodiques données.
	Population touchée par une sensibilisation au sujet de la précarité menstruelle.
	La société touchée par les décisions politiques sur la précarité menstruelle.
Accès à l'emploi formel	Le groupe de femmes ciblées par l'initiative.
	Autres groupes pouvant bénéficier du travail de recherche mené en lien avec l'initiative au sujet de la formalisation du travail.
	Autres groupes dépendant des collectivités locales impliquées dans l'initiative.
	Autres groupes pouvant bénéficier de la visibilité apportée à l'initiative pour le développement d'autres initiatives similaires.

Tableau 43 Ensemble des bénéficiaires par initiative

Les bénéficiaires direct·e·s d'une initiative au sein d'un espace de cause ne sont parfois pas les seul·e·s bénéficiaires des initiatives. Nous distinguons également des bénéficiaires que l'on peut qualifier d'indirect·e·s. Nous prenons deux exemples. Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, nous distinguons trois types de bénéficiaires : les personnes en situation de précarité menstruelle auprès desquelles les associations effectuent des dons, les personnes

utilisatrices de réseaux sociaux sensibles et ciblées par la sensibilisation sur ce sujet, et enfin la société française, touchée par les décisions politiques du gouvernement. Dans l'initiative de création et diffusion de connaissances, les organisations membres du Centre bénéficient directement de ses accompagnements et des informations qu'il relaie. Par la suite, ces organisations organisent elles-mêmes des actions pour lesquelles elles identifient des bénéficiaires directs. Ces personnes sont alors bénéficiaires indirectes des activités du Centre, et la culture de l'égalité diffusée par le Centre peut se diffuser dans la société de manière générale, notamment par les campagnes de sensibilisation mises à dispositions des lycées, touchant les lycéens par exemple. Ainsi, les acteurs bénéficiant des initiatives sont en réalité plus nombreux que les seuls bénéficiaires directs. Nous illustrons ce phénomène sur la figure ci-dessous (Figure 83). Afin de faciliter la lecture de cette initiative, nous avons simplifié le nombre d'acteurs impliqués.

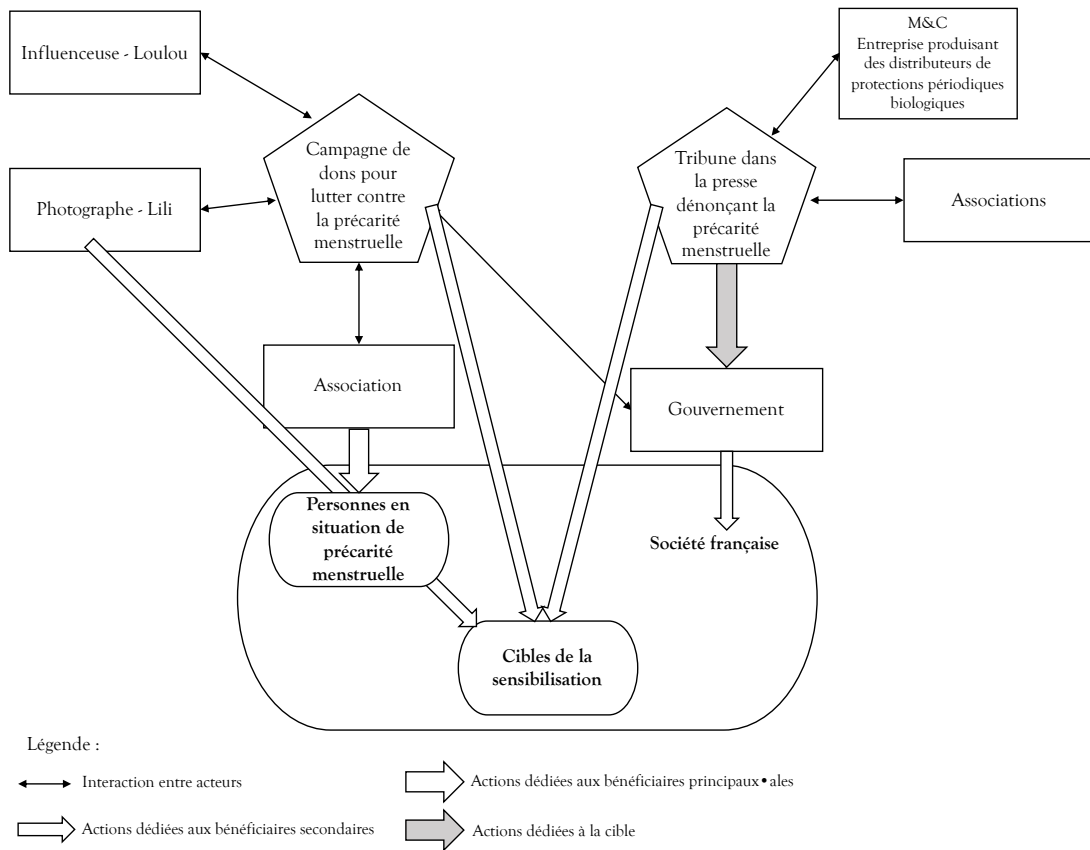


Figure 83 Bénéficiaires de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle

Chaque initiative présente donc différents types de bénéficiaires, plus ou moins directs. Toutes ont pour visée une transformation sociale féministe, positionnant ainsi la société comme bénéficiaire.

1.4.2 Implication variable des bénéficiaires dans les initiatives féministes symbiotiques

Selon les initiatives, nous constatons des implications différentes des bénéficiaires. Il arrive que les bénéficiaires locaux•ales ne soient pas impliqué•e•s dans les prises de décision des initiatives. Dans les initiatives de féminisation du football et de lutte contre la précarité menstruelle, nous n'identifions pas de participation des bénéficiaires de protections périodiques ou de sessions de football à la prise de décision. Cependant, dans l'initiative d'accès à l'emploi formel et celle de production et diffusion de connaissance féministe, les bénéficiaires nous semblent participer, de différentes manières, à la prise de décision.

Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, l'ONG interagit avec l'association constituée par les bénéficiaires, les cuisinières multiples discriminées, de La Ville. En effet, celles-ci sont seules à être membres de cette association. Ainsi, elles ont la possibilité de participer à la prise de décision. Dans les ateliers que nous avons menés en tant que chercheur•euses auprès de ces bénéficiaires, nous avons toujours veillé à ne pas prendre de décision à leur place.

« Comme c'était pas à nous, nécessairement, de décider vers quelle orientation elles allaient aller, on avait préparé plusieurs formats de restaurants ou stands ou ventes ambulantes qui pourraient les intéresser. » (Victor, chercheur en gestion, discussion collective)

Pour autant, nous devions les accompagner dans la définition d'un projet réaliste, ce qui nous plaçait aussi dans une posture de refus de certaines de leurs idées, envies, ou suggestions.

« C'est vrai que dans le quatrième atelier où on présentait ces options-là, il y avait vraiment, enfin moi, j'ai le souvenir d'un ressenti assez désagréable d'être sans cesse en train de leur dire, « bah non ». » (Atrice, discussion collective)

Dans l'initiative de production et diffusion de connaissance féministe, la participation des bénéficiaires à la prise de décision est formalisée puisque la gouvernance du Centre est constituée de membres de chacun des grands types d'acteurs bénéficiaires des actions du Centre.

« Aujourd'hui on a dans notre gouvernance quatre collèges représentés, le collège des élus régionaux, le collège des associations, donc toutes les associations [régionales] qui œuvrent pour l'égalité, lutte contre les violences, le collège des syndicats et le collège des institutions publiques, principalement des collectivités. » (Lucie, Centre, entretien)

Ainsi, certaines initiatives établissent un fonctionnement permettant aux bénéficiaires de participer à la prise de décision, mais ce n'est pas systématique.

1.5 Des artefacts comme composants agrégateurs d'acteurs

Toutes les initiatives présentent ce que nous qualifions artefacts favorisant les interactions entre acteurs. En effet, nous constatons que certains phénomènes ou objets de natures variées agrègent les contributions d'acteurs. Ce sont ces phénomènes ou objets que nous qualifions d'artefacts⁴⁹. Nous identifions que cette agrégation est plus ou moins volontaire de la part des acteurs.

Certains de ces artefacts sont constitués de ressources essentielles à l'initiative féministe symbiotique. C'est par exemple le cas des terrains de football dans l'initiative de féminisation du football. Le terrain constitue un artefact puisqu'il agrège la collectivité en possession du terrain et de sa gestion, les différentes associations souhaitant y avoir accès, les partenaires que ces dernières invitent aux sessions ou tournois de football qui s'y tiennent, et enfin les bénéficiaires de ces sessions. Lors des séances d'observation, nous avons pu constater la centralité du terrain : de nombreux échanges entre acteurs s'y produisent puisque des représentant•e•s de collectivités viennent parfois assister aux séances (observation spécifiquement réalisée lors d'une séance de boxe dans les espaces publics de la ville), les associations invitées sur des sujets connexes échangent avec les bénéficiaires lors des pauses de jeu, les animateur•ice•s veillent à la bonne utilisation du terrain, les associations et les coaches se placent sur le terrain avec les joueuses.

Dans l'initiative de féminisation du football, il arrive que des publications sur les réseaux sociaux constituent également un artefact d'agrégation. Alors qu'elles recherchent le soutien d'entreprises, certaines se tournent vers les associations par ce biais :

⁴⁹ Les artefacts renvoient à des objets, physiques ou non, identifiables, et autour desquels les acteurs peuvent se réunir.

« On les a démarchées [les entreprises]. Tout simplement. Alors, il y en a quelques-unes, ce n'est pas la majorité, qui sont venues vers nous. Elles ont vu sûrement sur les réseaux sociaux, elles ont dû voir nos communications, donc elles nous ont spontanément contactées, c'est pas la majorité. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

C'est également le cas de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle : les différents artefacts identifiés dans le cas se situent en ligne : la photographie publiée pour lancer la campagne de collecte de dons, les photographies antérieures de la photographe, et la Tribune (Section 3.3.10).

Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, la vente de brochette sur le parvis de la gare de RER de La Ville constitue également un artefact puisque c'est du fait de son existence que la mairie mandate l'ONG pour générer un changement. La vente de brochette constitue un moment de rencontre dans un espace donné qui va également nourrir la recherche de la géographe et le documentaire du documentariste. Ensuite, le projet de restaurant constitue un artefact fictif (puisque non existant) permettant d'agrèger de multiples acteurs dans le but de le créer : un groupe de recherche, l'ONG, l'association de bénéficiaires, des chercheur•euses en géographie et en gestion, un documentariste. Un même acteur peut être agrégé par les deux artefacts à la fois. La vente de brochettes comme artefact, publiquement disponible, engendre également l'agrégation d'acteurs pouvant nuire à la vente de brochettes, comme la police locale. Lors des ateliers, les membres de l'association pour la création d'un restaurant, vendeuses de brochettes en parallèle, nous expliquent les difficultés qu'elles rencontrent dans leur rapport à la police, la destruction de leur matériel, mais aussi le fait qu'elles fuient par peur et parfois se blessent. Ce phénomène d'agrégation non volontaire de la part des instigateurs a également lieu dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle : la campagne de dons s'adresse à la communauté dont dispose l'influenceuse sur les réseaux sociaux. Les interactions générées avec des activistes féministes n'étaient pas attendues.

A l'inverse, le Centre cherche à être un artefact dans l'initiative de création et diffusion de connaissance féministe puisqu'il développe un réseau. Il organise des événements spécifiques pour que ses membres se rencontrent et nouent des liens avec d'autres acteurs faisant preuve d'une exemplarité pouvant inspirer ses membres. La citation suivante illustre ce phénomène sur

le cas des associations membres, mais la même logique s'applique à toutes les autres organisations membres du Centre.

« L'idée c'est d'avoir le plus possible d'associations membres qui travaillent sur nos sujets : l'égalité femmes-hommes et les violences faites aux femmes pour leur permettre un soutien et un appui pour leur permettre de rester un tissu associatif pérenne qui a de bonnes connexions les unes avec les autres et avec les différents acteurs et actrices de la Région. » (Marion, Centre, entretien)

Ainsi, les artefacts sont des composant des initiatives féministes symbiotiques qui peuvent être définis dans le but d'agréger des acteurs, ou bien utilisés de la sorte par les acteurs sans incitation particulière. Nous exposons les artefacts dans un tableau (Tableau 44).

Initiative	Artefacts identifiés
Féminisation du football	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain de football en libre accès - Communication sur les réseaux sociaux
Création et diffusion de connaissances féministes	<ul style="list-style-type: none"> - Le Centre - Évènements réunissant les membres du réseau du Centre
Lutte contre la précarité menstruelle	<ul style="list-style-type: none"> - Photographie de la campagne - Photographies personnelles de la photographe dénonçant le tabou des règles - Tribune dénonçant les implications du tabou des règles
Accès à l'emploi formel	<ul style="list-style-type: none"> - Vente de brochettes - Projet de restaurant

Tableau 44 Artefacts par initiative

De nombreux composants façonnent les initiatives féministes symbiotiques. Certains présentent différentes facettes possibles. Ils s'articulent selon les propriétés énoncées en amont, mais également selon différents mécanismes que nous explicitons dans la partie suivante. La figure suivante (Figure 84) représente les différents composants. Ils constituent le fondement des mécanismes et propriétés assurant la symbiose.

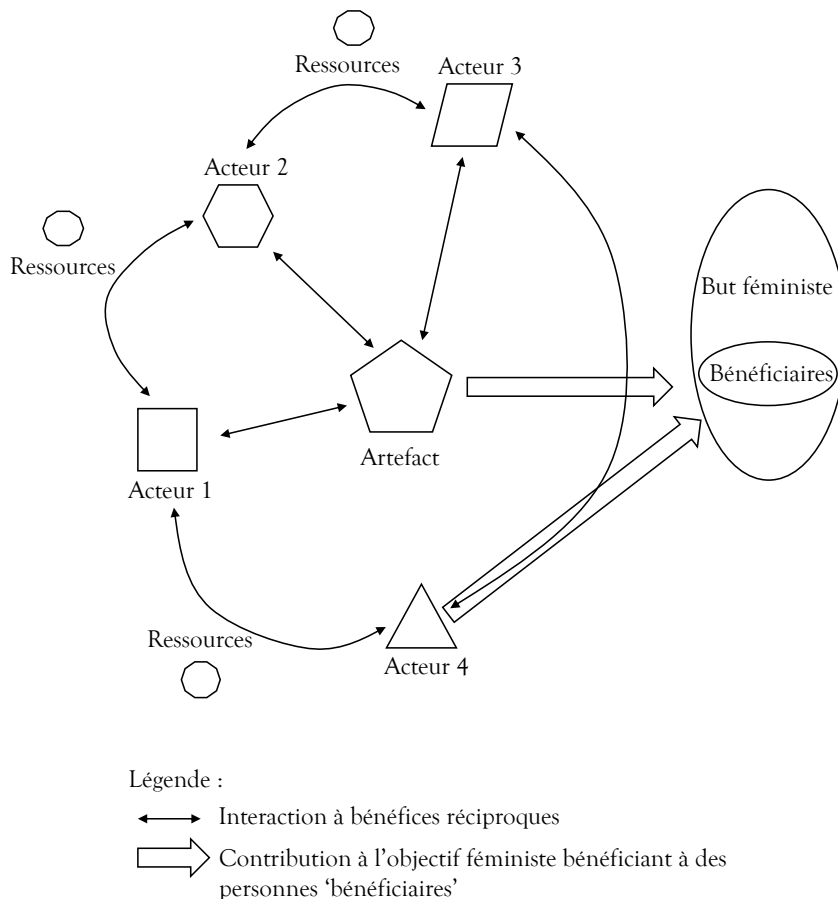


Figure 84 Composants des initiatives féministes symbiotiques

2 Mécanismes de la symbiose féministe

D'après notre étude de quatre initiatives féministes, nous identifions qu'elles présentent certains mécanismes de fonctionnement symbiotique. Nous exposons ces différents mécanismes, ainsi que des illustrations de ceux-ci selon les cas. Pour certains mécanismes, les initiatives présentent des modalités variées. Les mécanismes renvoient à des systèmes qualifiés de complexes, conduisant à un phénomène, lui-même produisant un certain comportement du fait des interactions (directes, invariantes, et générant un changement) de nombreuses parties (Majewska, 2023). Les mécanismes de la symbiose féministes sont des mécanismes de gouvernance, d'utilisation d'antécédents, de légitimation, de priorisation de l'existant ou de démultiplication, et de management des ressources.

2.1 Mécanismes de gouvernance

Tout d'abord, conformément aux caractéristiques symbiotiques existantes, nous identifions des mécanismes de gouvernance des initiatives. Ces mécanismes de gouvernance touchent à la liberté d'accès des initiatives et espaces de causes, à l'orchestration de réseaux, à la répartition de rôles et aux rapports de pouvoir.

2.1.1 Liberté d'accès à l'initiative et à l'espace de cause, une modalité de gouvernance

Le premier mécanisme de gouvernance porte sur la gestion de la liberté d'accès à l'initiative ou à l'espace de cause. A ce sujet, nous distinguons une différence dans les initiatives étudiées quant à l'enjeu d'accessibilité. Les enjeux autour de l'accessibilité des acteurs à une initiative spécifique sont différents des enjeux d'accès à l'espace de cause lui-même.

2.1.1.1 Liberté d'accès à l'espace de cause

La plupart des espaces de cause où se situent les initiatives féministes que nous étudions présentent une liberté réelle d'accès pour les acteurs qui souhaitent contribuer à des initiatives féministes. Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, nous avons par exemple pu, en tant que chercheur •euse •s, agir au sein de cet espace de cause sans expérience préalable. Dans l'initiative de féminisation du football, les acteurs ne nous rapportent aucune situation où l'espace de cause ne leur aurait pas été accessible. Dans ces situations, aucune régulation n'a lieu de la part des acteurs de l'espace de cause quant à son accessibilité.

Cependant, dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, nous constatons une situation d'entrée dans l'espace de cause contestée par les acteurs déjà présents au sein de cet espace de cause.

« J'ai vu la détonation que ça donnait et j'ai reçu à titre personnel des réactions d'amis qui sont plutôt militantes et qui m'ont dit « T'as vu ? Franchement, je trouve ça abusé. Parce que c'est comme si elle s'est emparée d'un sujet qui n'était pas le sien. » Alors, oui ou non, peu importe en fait, mais c'est la réaction que j'ai reçue. « Alors que vous faites un travail de ouf, vous vous avez cent likes alors qu'elle, elle en a 300 000, un million » [...] et c'est ça qui a donné lieu à ces crispations. À mon avis, elles

| sont normales, même si elles ne sont pas forcément saines pour le débat. Au moins, ça a permis de poser les choses. » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

Nous identifions ici un phénomène de régulation de l'espace de cause. Les acteurs qui y sont déjà présents se positionnent quant à l'entrée de nouveaux acteurs dans l'espace, signalant quand leur entrée dans l'espace de cause leur semble ne pas correspondre à la vision qu'ils ont de ce dernier. En effet, ici, les acteurs de l'espace de cause jugent l'influenceuse non pertinente dans son approche de l'espace de cause et sa vision du commun lié à la lutte contre la précarité menstruelle. Si cela n'empêche pas l'influenceuse de mener son action au sein de l'espace de cause, cela génère des tensions importantes. Ainsi, l'entrée dans un espace de cause peut être limitée par les acteurs qui en font déjà partie.

2.1.1.2 Liberté d'accès à l'initiative

Le fait d'accéder à l'espace de cause n'implique pas automatiquement la possibilité de contribuer à toute initiative menée au sein de cet espace. En effet, au-delà de la liberté d'accès à l'espace de cause qui peut être limitée, la liberté d'accès aux initiatives peut également être contestée et régulée par des acteurs.

L'initiative de création et diffusion de connaissance féministe n'est par exemple pas librement accessible pour les organisations : il est nécessaire d'adhérer au Centre en tant que membre de son réseau. Pour cela, des critères géographiques sont à respecter, ainsi que le fait d'être en accord avec certaines valeurs. En effet, aucune association en faveur du travail du sexe ne peut faire partie de ce réseau.

| Par exemple la question de la vision de la prostitution, alors après le Centre a tranché et le Centre est abolitionniste. Mais toutes les associations membres du Centre n'ont pas forcément cette position-là. Après on a pas d'association membre qui sont règlementariste, qui considère que la prostitution est un travail comme un autre. Nous on a que des associations qui soit sont pas abolitionnistes, mais de toute façon ne travaillent pas sur cette question-là, soit sont clairement abolitionnistes. » (Marion, Centre, entretien)

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, nous constatons que certains désaccords génèrent la volonté, pour des acteurs, de se positionner par rapport à l'initiative et de s'y associer, qu'ils l'approuvent ou non.

« Ça a été pris comme une dépossession pour certains militants ou même certains bénéficiaires, et certaines personnes qui sont touchées par cette lutte et elles se sont dit... Nous, on a eu cette même réaction au fait de se dire « Bah ! C'est notre sujet ». Tout simplement, notre voix, c'est important qu'elle soit entendue ? » (Maëlle, Distributeurs Violette, entretien)

Comme évoqué, une même initiative peut réunir des acteurs s'inscrivant dans différents courants féministes. Si cela a lieu dans des symbioses orchestrées ou non, l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle illustre le fait que l'absence d'orchestration facilite les échanges entre acteurs de courants différents. Il est possible que les fortes tensions présentes dans cette initiative aient été renforcées par l'absence d'orchestration pour réguler ces tensions.

Nous constatons que l'orchestration peut limiter l'accès à une initiative féministe. C'est notamment ce que nous observons dans l'initiative de création et diffusion de connaissance féministe.

2.1.2 Orchestration de réseau comme modalité de gouvernance

Un mécanisme que certaines initiatives mobilise est celui de l'orchestration de réseau. L'orchestration de réseau est une situation où un acteur principal organise, voire crée un réseau d'acteurs interagissant les uns avec les autres.

Les initiatives étudiées présentent différentes possibilités, celle d'une orchestration formelle, celle d'une orchestration que l'on peut qualifier de souple, et enfin celle d'une absence d'orchestration. Nous constatons ainsi que l'orchestration n'est pas nécessaire à l'initiative.

2.1.2.1 Apports de l'orchestration des acteurs

Dans les initiatives que nous étudions, deux sont orchestrées et deux ne le sont pas. L'initiative de création et diffusion de connaissance, et celle d'accès à l'emploi formel sont orchestrées.

Cela permet aux acteurs orchestrateurs de générer des interactions selon les besoins de l'initiative. En effet, dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, le besoin de compétences relatives à la régularisation et à l'aspect commercial de l'ouverture d'un restaurant amène les membres de l'initiatives à intégrer de nouveaux acteurs. Nous notons que dans cette initiative, ce n'est pas nécessairement un acteur orchestrateur unique qui intègre de nouveaux acteurs. En effet, une multiplicité d'acteurs se trouvent en position de saisir les besoins de l'initiative, et donc d'interagir avec de nouveaux acteurs. Notre propre expérience de participation à l'initiative d'accès à l'emploi formel en atteste : nous avons rejoint l'initiative suite à une discussion informelle avec la géographe qui ne se situe pas en position orchestratrice dans l'initiative. La géographe n'est pas dans une posture d'orchestratrice de l'initiative, toutefois, elle adopte un comportement d'actrice championne, élargissant le système d'acteurs impliqués dans l'initiative.

De son côté, l'initiative de création et diffusion de connaissance féministe est constituée d'un réseau orchestré par un acteur spécifique, reconnu comme orchestrateur par les autres acteurs du réseau. Cette posture orchestratrice permet par exemple à cet acteur de favoriser les synergies entre les membres du réseau puisqu'il peut organiser la manière dont les rencontres se déroulent.

« La nouveauté c'était de réunir un forum des associations membres du Centre, de les faire mieux connaître auprès des collectivités, de faire ça sur le temps du déjeuner et de sélectionner des associations sur des thématiques qui correspondent aux compétences de nos membres. » (Lucie, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

Ainsi, l'orchestration permet une recherche active de nouveaux acteurs à intégrer dans l'initiative.

2.1.2.2 L'orchestration peut être souple

L'orchestration des initiatives peut avoir lieu de manière souple, sans modalités de contrôle particulières au sujet des acteurs rejoignant l'initiative. C'est notamment le cas de l'initiative d'accès à l'emploi formel.

Cette initiative illustre une situation d'orchestration souple. En effet, elle est générée par la mairie de la ville, qui mandate l'ONG pour effectuer un accompagnement auprès d'une population spécifique. Comme évoqué, d'autres acteurs que la mairie peuvent intégrer de nouveaux acteurs

dans l'initiative. L'ONG a par exemple la possibilité de mobiliser une variété d'acteurs. S'il apparaît que l'ONG n'a pas besoin de valider ses actions auprès de la mairie, une situation de gouvernance floue se crée, où il est difficile d'agir sans le soutien de la mairie malgré tout.

« La gouvernance de ce projet, c'est quelque chose qui pose problème. C'est-à-dire qu'on ne sait pas qui le porte et on ne sait pas quels sont les intérêts de qui. Est-ce que tout le monde a intérêt à ce que, vraiment, ça se développe ? J'en suis pas tout le temps sûr. » (Victor, chercheur en gestion, discussion collective)

De la même manière, en tant que chercheur •euse •s, nous avons pu participer à des ateliers sur la faisabilité économique d'un restaurant dans La Ville et y avons été invité •e •s par la chercheuse en géographie déjà intégrée dans l'initiative. L'absence de soutien politique de la mairie était cependant l'un des freins à ces ateliers de réflexion. Ainsi, nous avons pu nous agréger à l'initiative, mais la portée de nos actions a été limitée par une absence de soutien politique.

Ainsi, une orchestration souple permet à différents acteurs de constituer un système d'acteurs autour d'eux, cependant, cela peut générer un manque de clarté comme l'illustre le verbatim ci-dessus.

2.1.2.3 Absence d'orchestration et émergence

L'initiative de lutte contre la précarité menstruelle et celle de féminisation du football ne sont pas orchestrées au sens où il n'y a aucun acteur orchestrateur définissant les interactions et l'objectif de l'initiative. Concernant la première, le projet initial de campagne de collecte de dons possède une certaine orchestration puisque l'influenceuse et la mutuelle sont à l'origine de la campagne. Toutefois, au-delà de la conception du projet, ces acteurs ne se positionnent pas en orchestrateurs : tout acteur peut interagir avec cette initiative et aucune validation n'est requise de la part d'un acteur en particulier pour que des actions soient menées.

Dans les initiatives sans orchestration, il est possible pour tout acteur d'interagir avec l'initiative. Cela engendre différents effets, dont des effets positifs d'adaptation. Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, nous observons un phénomène d'adaptation de l'initiative du fait d'interactions émergentes. En effet, des activistes féministes interagissent avec les acteurs de

l'initiative pour signaler un désaccord avec certains choix de l'initiative. Notamment, l'influenceuse Louise diffuse initialement un message de sensibilisation à la précarité menstruelle, mentionnant uniquement les femmes comme sujettes aux menstruations. Plusieurs interactions rappellent que d'autres personnes que des femmes sont concernées. Cela générera une modification langagière dans la suite de ses prises de position sur le sujet.

« Je tiens à m'excuser par avance si jamais j'emploie des mots qui peuvent vous blesser ou si j'emploie le terme femme au lieu du terme personnes qui menstruent. Ce post n'était absolument pas transphobe ou comme certains et certaines ont pu me le reprocher. C'est juste qu'on a tellement l'habitude d'utiliser. C'est vrai, le mot femme, quand on pense à l'accès aux protections menstruelle, que parfois je le dis encore malgré moi parce que c'est le terme que j'ai toujours entendu. » (Louise, influenceuse, vidéo explicative de la campagne)

L'émergence de relations peut également présenter un aspect négatif. Toujours dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, certaines tensions émergent entre acteurs. Nous savons que l'influenceuse à l'origine de la campagne a notamment subi une forme de cyberharcèlement. Dans l'initiative de féminisation du football également, certaines associations se heurtent à des refus de collaborer des clubs de football implantés dans les villes où elles développent leurs activités. En effet, ces relations émergentes peuvent se confronter à une absence de vision commune avec les acteurs faisant partie de l'environnement. Cela peut engendrer des tensions entre acteurs.

Dans l'initiative de féminisation du football, les acteurs nous relatent leur motivation à créer une association et nous constatons que leurs moteurs ne résultent pas d'incitations d'un acteur orchestrateur. Nous donnons deux exemples de créateur•ices d'associations de football féminin.

« Il y a pas du tout d'unité dans le football féminin selon moi. J'ai repris à onze puis en fait très vite en reprenant en compétition, je me suis dit en voyant des amis coacher des petites, je me suis dit putain je veux trop faire ça, ça a trop de sens pour moi. [...] J'ai demandé à pouvoir coacher [...] et en fait on m'a donné une équipe de U11 féminines avec une de mes amies de l'équipe et en fait, c'est à ce moment-là que j'ai eu l'idée de [l'association]. » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

« On s'est tourné un peu les méninges et on va essayer de trouver une solution pour montrer que non en fait, les filles méritent l'égalité. Sur un terrain de foot, mais aussi en dehors. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

L'absence d'orchestration permet donc une liberté de création de projets contribuant à des initiatives féministes au sein d'un espace de cause. Nous avons également vu que les modalités d'orchestration souples permettent une certaine ouverture quant aux acteurs impliqués dans les initiatives. Enfin le fait d'orchestrer une initiative génère un accord sur une vision commune et explicitée de l'objectif.

2.1.3 La gouvernance passe par une possible répartition des rôles

Un autre mécanisme de gouvernance utilisé par les acteurs des initiatives féministes est celui de la répartition de rôles. En effet, certaines initiatives présentent une répartition dans les rôles des acteurs impliqués. Cette répartition, plutôt informelle, peut être très claire pour les acteurs.

L'initiative de féminisation du football que nous étudions présente une répartition des rôles particulièrement poussée. En effet, les organisations impliquées dans l'initiative sont toutes focalisées soit sur une tâche, soit sur un public spécifique. Certaines organisations se chargent d'organiser des sessions de football, d'autres de former des coaches, les collectivités gèrent les infrastructures et leur accès. De plus, les enjeux associés à la féminisation du football sont également répartis entre les acteurs. Nous identifions la focalisation sur la représentation des femmes et des jeunes filles dans l'espace public, mais aussi le fait d'accéder de façon égale à des tournois internationaux pour les jeunes filles, ou encore l'attention portée à la présence de femmes dans les directions des instances dédiées au football tout comme dans l'arbitrage.

L'une de nos interviewées synthétise cette vision d'une répartition des rôles dans le verbatim suivant. Elle y mentionne une organisation marraine de son association, fondée sur la réalisation d'un documentaire sur le football de rue et le football féminin à travers le monde.

« Toutes coaches, c'est la formation des jeunes filles et des coaches. [Le documentaire sur le tour du monde du football féminin], c'est la visibilité au travers de médias. Et nous, c'est le terrain, d'où la complémentarité. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Dans cette initiative, les entreprises disposent également d'un rôle, à la fois dans le fait de produire des équipements féminins, mais aussi dans le fait de soutenir des athlètes féminines, et de les mettre en avant dans des campagnes publicitaires.

« Juno, c'est un équipementier. Ils sponsorisent des athlètes ou des clubs. Mais là, on parle plus d'athlètes à titre individuel. Ils leur donnent des rémunérations en échange de porter les produits, [...] ils créent des campagnes de communication autour de ces athlètes-là pour les mettre en avant, [...] ils sortent des produits très féminins pour faire du sport en hiver. Ils mettent tout de suite en avant leurs joueuses de foot ou autre athlète féminine. » (Olivia, Club de Football de Grosseville, entretien)

Cette répartition des rôles traduit une organisation de l'espace de cause selon des sous-objectifs spécifiques, conduisant à une répartition de fonctions entre acteurs. Une fonction correspond alors à un rôle dédié à un sous-objectif. Au-delà des acteurs impliqués dans notre étude, des collectifs se focalisent sur le fait d'avoir accès à la pratique du football tout en portant le voile islamique, d'autres sur la pratique du football par des femmes lesbiennes. Nous n'avons pas étudié l'intégralité de l'espace de cause, d'autres organisations peuvent remplir d'autres fonctions encore. Malgré cette déclinaison de fonctions, les acteurs s'accordent sur l'objectif de féminisation du football.

Dans l'initiative de création et diffusion de connaissance féministe, une répartition des rôles a lieu entre les membres du réseau. Plusieurs types d'acteurs sont impliqués dans le réseau, ce qui implique des fonctions différentes. Dans ce réseau, sont présent•e•s des associations, des syndicats, des collectivités locales, et des acteurs de l'éducation nationale. Les collectivités locales peuvent agir au niveau des politiques publiques, et ainsi sur la vie quotidienne dans l'accès aux services publics de citoyens de leur territoire. Les syndicats peuvent porter des enjeux politiques au niveau des professions par exemple. Les associations peuvent organiser des formations, des sensibilisations, ou des événements pouvant avoir lieu dans une grande variété de structures. Enfin, l'éducation nationale touche à l'éducation des enfants.

Si la répartition de fonctions entre acteurs n'est pas systématique dans les initiatives féministes symbiotiques, elle contribue à la fluidité de l'initiative, elle s'articule avec l'une des propriétés que nous définirons : celle de diversité des acteurs.

2.1.4 Des rapports de pouvoir émergent dans les mécanismes de gouvernance

Nous observons que les mécanismes de gouvernance des initiatives féministes symbiotiques peuvent être soumis à des rapports de pouvoir. En effet, nous identifions que des rapports de pouvoir peuvent exister entre les acteurs, ce qui crée une dépendance des uns par rapport aux autres. L'initiative de féminisation du football illustre une situation de rapport de pouvoir entre acteurs. En effet, certains acteurs ont la possibilité de décider de l'accès d'autres à des financements par le biais de subventions ou de l'accès à des infrastructures. L'accès à des créneaux sur les terrains de sport dont les collectivités ont la responsabilité dépend également de l'accord de ces dernières. Cela génère une inégalité entre les acteurs, et ainsi, un rapport de pouvoir. Les acteurs institutionnalisés comme les collectivités, les entreprises, les clubs de football professionnels, ont la possibilité de décider de l'avenir d'associations locales.

Le rapport de pouvoir entre associations et collectivités rend les associations dépendantes, dans leur fonctionnement, des décisions des collectivités.

« Tu sais que Reverdy est soumise à la réservation de créneaux. Oui. Si la mairie de l'arrondissement n'a pas envie qu'on ait les créneaux ou qu'elle veut être bloquante, elle peut l'être. Si elle veut faciliter, elle peut se faciliter aussi. Quand nous, on leur dit qu'on va avoir besoin tout un week-end du city, si la mairie n'intervient pas, on ne l'a pas forcément. » (Ghita, Terrain de championnes, Entretien)

Par ailleurs, ce rapport de pouvoir est identifiable notamment dans les entretiens avec des membres de collectivités :

« Les équipements sportifs, pour la plupart, on en est propriétaire. On les entretient et on en gère l'occupation » (Annette, mairie de Petite-ville, organisation membre du Centre, entretien)

« On distribue des subventions en gros. Alors j'aime pas ce terme distribuer parce que justement, on essaie de mettre en place des projets, des dispositifs qui ont du sens. Dans lesquels les comités et les clubs doivent s'inscrire, qui cochent vraiment toutes les cases que nous on a envie de mettre en avant. » (Violaine, Conseil départemental, entretien)

Chapitre 6. Analyse inter-cas

De la même manière, une membre d'association nous explique regretter ne pas avoir obtenu de subvention du Conseil Régional de son territoire, sans identifier de raison à cela. Toutefois, l'association a été soutenue par la ville.

« On a gagné un appel à projet. C'est peut-être pour ça que la Mairie de Grosseville t'a parlé de nous, l'année dernière. On a de nouveau été lauréates cette année, ça s'appelle Grosseville Sportive. »
(Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Le fait que des financements réguliers ne soient pas suivis, ou pas de la même manière peut générer des difficultés de fonctionnement très importantes pour les associations, ce qui renforce le rapport de pouvoir et les incertitudes pour les associations.

« On est de nouveau lauréate de l'appel à projet [...] mais on n'a pas le même montant. [...] Puisque [l'un des acteurs] n'a pas financé [...] on a un manque certain qui va nous mettre dans l'embarras, on ne sait pas comment va gérer ça. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Nicolas, créateur de Filles en foot, nous rapporte une situation de rapport de pouvoir entre une organisation de mécénat – apportant des financements d'entreprises privées à des projets associatifs dans la collectivité – et son projet.

« C'est très dur [dans notre ville] d'avoir accès aux entreprises parce que y a une structure, [...] les entreprises donnent de l'argent [et cette structure] redistribue. Sauf que nous, pour une raison très surprenante, [la structure] ne veut pas nous soutenir. Ils ont pas apprécié un mail. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Une mésentente prive donc l'organisation de tout financement d'entreprise par le biais de l'organisation du mécénat de la ville. La possibilité de priver une organisation de tout financement suite à une mésentente au sujet d'un email démontre un important rapport de force entre financeurs et projets ayant besoin de financements.

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, deux rapports de force différents sont observables dans la même relation. D'une part, la communauté de l'influenceuse fait qu'elle

dispose d'une telle visibilité que les autres acteurs sont dans une posture passive de réaction à sa campagne. Cela constitue un premier rapport de force. Un second est observable en ce que les acteurs militants critiques de la campagne sont nombreux, quand le projet initial ne réunit que peu d'acteurs. Le rapport entre l'individu qu'est l'influenceuse face à un grand nombre de militant•e•s a rendu possible un phénomène de harcèlement à son encontre.

Globalement, nous notons un rapport de force fréquent entre les organisations possédant des ressources comme la possibilité de financer des projets des infrastructures, ou une visibilité en ligne. La possibilité qu'ont ces organisations de choisir quelles organisations ont accès à des financements, infrastructures ou autres rend ces dernières dépendantes de décisions qu'elles peuvent difficilement influencer.

Toutefois, les initiatives de symbiose féministe présentent une situation de rapport de force apportant de la nuance : celle des marrainages. Plusieurs associations rencontrées dans l'initiative de féminisation du football disposent de marraines qui sont sportives elles-mêmes, impliquées dans la féminisation du football ou du sport plus largement, ou encore impliquées dans l'égalité de genre plus largement. Ces situations peuvent impliquer un rapport de force en faveur de la marraine, dont l'image va profiter à l'association. Elle peut également, par le biais de son organisation, effectuer des dons à l'association qu'elle soutient. Ici, la réciprocité n'a pas été évoquée dans les entretiens, toutefois, les répercussions en matière d'image sont implicites, même si les associations soutenues peuvent être de petite envergure. Ces situations suggèrent que des relations à bénéfices réciproques inégaux sont possibles.

« Alors, Lucille, c'est notre marraine. [...] [Elle est] depuis le premier jour avec nous [...] Je ne sais pas si tu as vu sur notre Insta la vidéo Laissez-nous, ignorez-nous Voilà, c'est elle. Il y a une vidéo qu'elle a faite pour nous spécialement pour la course et elle dit « messieurs c'est gentil quand vous nous encouragez [...] mais en fait nous ce qu'on veut c'est que vous nous ignoriez ». » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« Mais tout comme Sarah, que tu as vu sur la boxe, c'est l'une de nos marraines. Tout comme on a deux marraines pour le foot. Voilà, et on va avoir une marraine bientôt pour le breakdance aussi.

« Donc, voilà. C'est un personnage extrêmement important pour nous. Parce qu'elle fait ça gratuitement en plus. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

« [...] l'association de nos marraines qui ont fait le tour du monde, le documentaire avec le tour du monde. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Le dispositif de marrainage est institutionnalisé dans certaines organisations comme des clubs de football professionnels.

« Oui, c'est vrai qu'il y en a qui sont marraines pour développer le football. C'est-à-dire qu'elles vont à la rencontre des jeunes, des jeunes filles, souvent à travers des associations ou autres, pour leur montrer, surtout pour être un peu des role models et des exemples. [...] Et donc, c'est vrai que les petites filles, elles ont besoin un peu de ces role models, ces icônes, et de savoir que c'est possible à la fois d'être aussi une joueuse de foot professionnelle et de croire un peu, entre guillemets, en leurs rêves. » (Olivia, Club de Football de Grosseville, entretien)

« Tu vois, si [les joueuses] ont une envie, par exemple, d'inviter des jeunes au stade, nous, on les aide, on les accompagne. Si elles ont envie de faire venir les joueuses, les petites de l'assos, à assister à un entraînement, on facilite les choses. » (Olivia, Club de Football de Grosseville, entretien)

Si de nombreux rapports de force sont en défaveur des acteurs au plus proche des bénéficiaires, certains types de relations à bénéfices réciproques non équivalents semblent au contraire être en leur faveur.

2.2 Mécanisme d'utilisation d'antécédents propres aux acteurs et aux relations

Les antécédents des acteurs au sein de l'espace de cause où ils évoluent sont fréquemment sollicités selon les initiatives, et ce de différentes manières. Ils peuvent constituer un moteur ou une source de légitimité pour les acteurs. Les antécédents sont des caractéristiques symbiotiques identifiées par la littérature.

Tout d'abord, lorsque les acteurs d'une initiative ont le besoin d'interagir avec un autre acteur, ils ont tendance à choisir ce dernier en fonction de ses antécédents au sein de l'espace de cause. Les différentes illustrations artistiques, au sein de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, et celle de création et diffusion de connaissances féministes le prouvent. La photographe illustrant la campagne de dons de protections périodiques et les illustratrices développant les visuels des expositions disposent toutes d'antécédents au sein de l'espace de cause où évolue l'initiative pour laquelle elles sont mobilisées. La photographe avait par exemple publié des photographies d'une série personnelle dénonçant l'utilisation de liquide bleu dans les publicités pour protections périodiques.

« *Du coup, j'ai voulu imaginer ce monde incroyable si on avait vraiment du sang bleu, le même sang qu'on peut voir dans les pubs et donc voilà, j'ai fait cette série-là. [...] elle a vu mon travail qui était engagé et surtout qui abordait la thématique des règles. Et elle voulait faire une image pour illustrer la précarité menstruelle. Donc, elle est venue me chercher pour ça je pense, parce qu'elle avait dû voir passer [cette série] et je pense qu'elle voulait un visuel fort.* » (Emmanuelle, photographe, entretien)

Ensuite, les antécédents constituent des moteurs d'action. Ils peuvent être professionnels ou personnels. Nous illustrons cela avec des situations présentes dans l'initiative de féminisation du football. Adèle, la fondatrice de Foot pour toutes, par exemple, nous relate avoir eu des difficultés à pratiquer le football dans sa jeunesse. C'est forte de cette expérience qu'elle a choisi de développer son association, organisant des sessions de football pour les femmes et jeunes filles de tous les âges. Nicolas, créateur de Filles en foot a quant à lui découvert des endroits et milieux différents du sien dans son enfance grâce au football, ce qu'il a trouvé très riche, c'est pourquoi il a eu envie de donner accès à des tournois internationaux aux jeunes filles.

« *Quand j'étais petite, j'avais aucun exemple de femmes qui jouent au foot. J'avais rien, j'avais pas de relais pour discuter avec quelqu'un de plus âgé que moi et me dire c'était un sport qui allait, qui pouvait être fait pour moi.* » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

Pour illustrer les antécédents professionnels, nous pouvons à nouveau citer Nicolas, créateur de Filles en foot qui a travaillé sur le sujet du football féminin dans le cadre de son métier chez un

équipementier. Suite à un projet non abouti sur la féminisation du football, Nicolas a acquis une expertise, doublée d'une frustration du fait de l'absence de résultats de ce projet qui n'a pas été lancé. Cela l'a poussé à développer une initiative dans le football féminin.

« J'ai fait huit ans chez Juno et j'ai travaillé notamment sur la partie football et foot féminin. Dans ce cadre-là, j'ai monté un programme identique où on essaie de combattre les barrières qui empêchent les filles de commencer le football. Finalement, j'ai travaillé de façon de professionnelle sur ce sujet en tant que marque, en tant qu'entreprise, et j'ai poussé le bouchon un peu plus loin on va dire à titre perso avec mes amis. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Tous ces exemples illustrent des antécédents au sein de l'espace de cause où se situent les acteurs. Ils utilisent ces antécédents pour évoluer au sein de l'espace de cause, comme des moteurs mais aussi comme des facteurs de légitimité. Leur pratique du football, leurs connaissances sur la féminisation du football, ou leurs connaissances féministes et du sujet des menstruations les rendent légitimes à agir dans chacun de ces espaces de cause.

Certains acteurs utilisent leurs relations préexistantes pour montrer leurs antécédents au sein d'un espace de cause. Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, l'influenceuse à l'origine de la campagne de dons a conçu cette dernière avec une mutuelle, revendiquée comme la première mutuelle française à rembourser les protections périodiques. L'influenceuse était déjà, avant le lancement de la campagne, l'une des figures ambassadrices de cette mutuelle sur les réseaux sociaux. Il est intéressant de voir que certains acteurs valorisent les antécédents des acteurs avec lesquels ils interagissent au sein de l'espace de cause. Nous développons cela dans les stratégies de légitimation.

Ainsi, le fait de s'appuyer sur les expériences précédentes des acteurs, professionnelles ou personnelles, fait partie des mécanismes de la symbiose féministe. Les antécédents des acteurs sont valorisés.

2.3 Mécanismes de légitimation

Nous constatons que la légitimité est importante dans les initiatives féministes symbiotiques. Certains acteurs cherchent à obtenir ou renforcer leur légitimité par des mécanismes de légitimation. Cette légitimité est fortement liée à l'engagement féministe ou plus largement social des acteurs.

2.3.1 Importance de la légitimité dans les initiatives féministes symbiotiques

Tout d'abord, l'un des éléments nous permettant d'avancer que la légitimité est importante est le suivant : lorsque les acteurs estiment qu'un autre, pénétrant dans l'espace de cause, manque de légitimité, ce dernier est sanctionné.

« Bien sûr que c'est sa page personnelle. Mais y'a un moment où tu sais très bien que quand tu vas voir Elisabeth Moreno, tu peux aller la voir parce que derrière ce sujet, il est audible, parce que des associations parlent depuis des années et pas parce que t'as fait un post Instagram avec [cette marque de protections périodiques], clairement pas. C'est toujours ce problème des personnes, des influenceurs et influenceuses, c'est quelle est leur légitimité à parler de ces sujets ? » (Emma, militante féministe, entretien, initiative de lutte contre la précarité menstruelle)

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, l'influenceuse interagit avec un distributeur de protections périodiques qui n'est pas jugé légitime au sein de l'espace de cause. Cela engendre des critiques. Nous identifions que l'illégitimité de l'industriel se transfère ou renforce celle de l'influenceuse. Nous signalons que cette illégitimité perçue au sein de l'espace de cause est à mettre au regard d'un million d'utilisateur•ices des réseaux sociaux ayant réagi à la publication.

« C'était assez ironique. En s'associant à une des marques, enfin toutes les marques de tampons et serviettes sont - toutes non - mais beaucoup sont problématiques parce que la composition, par exemple, des produits n'est toujours pas révélée, on se rend compte qu'il y a des perturbateurs endocriniens dedans, qu'il y a des pesticides. » (Emma, militante féministe, entretien)

Les images suivantes (Image 23) sont des captures d'écran de réseaux sociaux. Elles présentent des critiques effectuées à l'encontre de la campagne. Il est notamment arrivé que des personnes communiquent sur le 'regret' d'avoir partagé la publication suite à la mise en avant de ses manquements.

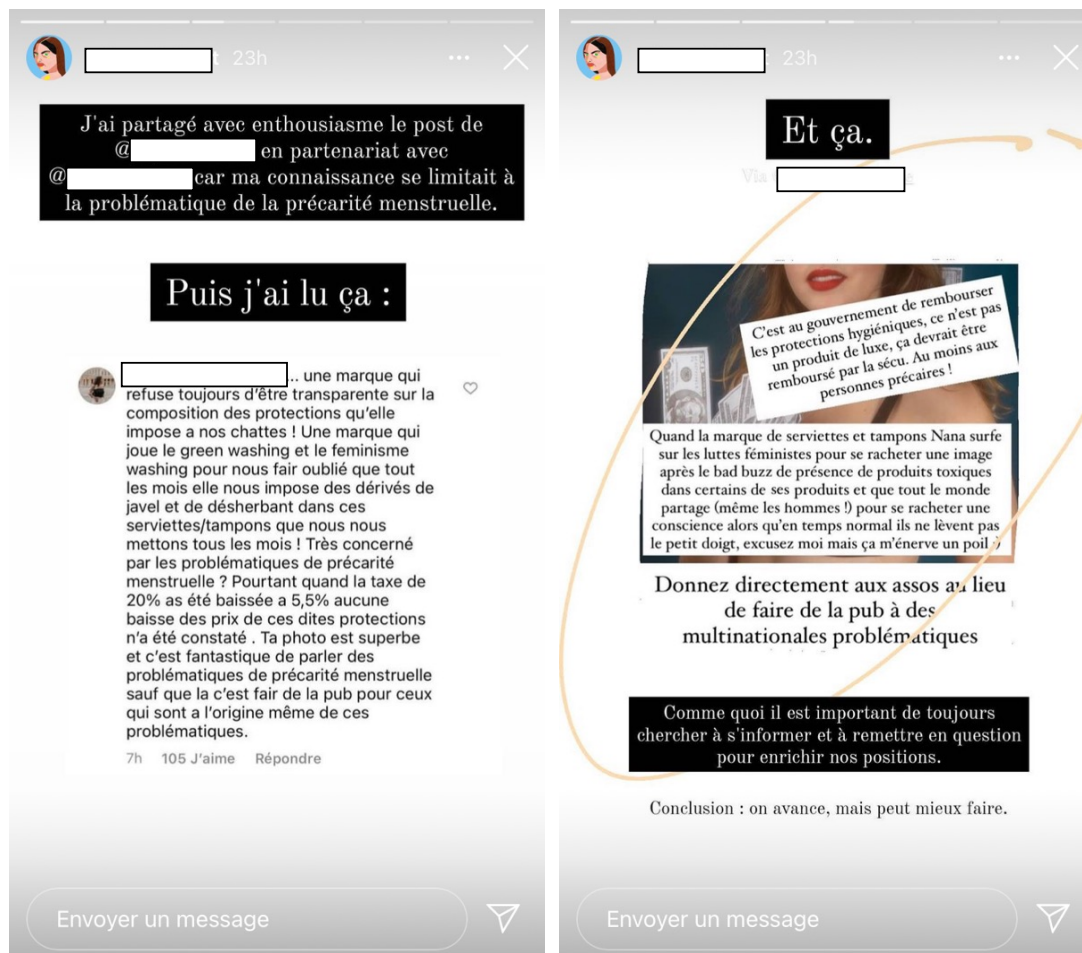


Image 23 Critique de la campagne par une personne l'ayant préalablement partagée

La légitimité peut s'acquérir par les expériences antérieures au sein de l'espace de cause : les antécédents précédemment mentionnés. Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, la géographe est immédiatement jugée légitime par l'ONG mandatée pour accompagner les femmes vendeuses de brochettes à la sauvette vers une insertion socio-professionnelle. Cette légitimité vient de compétences liées à la régularisation des personnes migrantes, acquises par une expérience dans une permanence dédiée à ce type d'accompagnement. La géographe a été suivie dans cette activité, ce qui a fait l'objet d'un documentaire.

La légitimité est donc importante pour les acteurs, notamment parce que ces derniers peuvent être sanctionnés de manière importante en son absence. Par ailleurs, la légitimité est ici relative

puisqu'elle est évaluée par certaines personnes en fonction de leur position dans l'initiative. Le tableau suivant (Tableau 45) illustre la perception de légitimité de quelques acteurs par initiative auprès d'autres.

Initiative	Acteur	Légitimité perçue par d'autres acteurs
Féminisation du football	Association dédiée à la participation à un tournoi international	Le club local de la ville avec lequel l'association souhaite s'implanter fait preuve de méfiance, traduisant un manque de légitimité, à ses yeux, de l'association. De même, les membres de l'association ressentent le besoin de rassurer les parents des jeunes filles. <i>« Déjà la première étape, c'était de voir les parents de leur présenter le projet, parce que pareil, on est une bande de garçons. »</i> (Nicolas, Filles en foot, entretien)
	Association dédiée à la réappropriation de l'espace public par le sport	Le fait d'obtenir des labels d'une fondation et de remporter des appels à projets de collectivités locales importantes permet à l'association d'acquérir de la légitimité auprès de ses interlocuteur•ices lors de ses demandes d'accès aux infrastructures ou demandes de financements. Par ailleurs, les appels à projets peuvent se reconduire d'une année sur l'autre.
	Fondation dédiée à la féminisation du sport	Pour les associations de féminisation du football, cette fondation est un acteur important et légitime. Ils souhaitent bénéficier de son soutien et de sa reconnaissance.
Création et diffusion de connaissances féministes	Le Centre	Le Centre est un acteur légitime auprès des autres, les informations qui viennent de lui (produites ou diffusées) sont reconnues comme de qualité, tout comme ses formations et accompagnements.
	Préfecture	Le Centre travaille avec des collectivités locales et autres acteurs publics. La préfecture est une entité hiérarchique

		supérieure à ces acteurs, ils reconnaissent donc son autorité, et ainsi sa légitimité.
	Illustratrices	Le Centre vielle à sa légitimité et interagit avec des acteurs externes à son réseau lorsque ceux-ci peuvent prouver leur engagement féministe antérieur, ce qui les rend légitimé à ses yeux. C'est le cas pour les illustratrices auxquelles il fait appel notamment.
Lutte contre la précarité menstruelle	Influenceuse porteuse du projet	L'influenceuse est jugée illégitime à mener une collecte de dons pour lutter contre la précarité menstruelle par des militant•e•s féministes au positionnement féministe différent. Elle est toutefois légitime aux yeux des acteurs qui s'associent à son projet (mutuelle, distributeur de protections périodiques, photographe, association de distribution de protections aux personnes précaires)
	Règles élémentaires	Cette association, citée par de nombreux acteurs et invitée à commenter la campagne de collecte est jugée légitime par de nombreux acteurs, ils revendiquent la qualité de ses actions et de son jugement.
	Photographe	L'influenceuse choisit de faire appel à la photographe qu'elle juge légitime du fait de ses photographies personnelles dénonçant le tabou des règles.
Accès à l'emploi formel	Géographe/bénévole	La géographe est abordée par la représentante de l'ONG pour les compétences d'accompagnement à la régularisation qu'elle démontre dans un documentaire et qui la rendent légitime.
	Chercheur•euse•s en gestion	Les chercheur•euse•s en gestion sont jugés légitimes pour mener des ateliers au sujets des aspects commerciaux du projet de restaurant du fait de leur métier.

Tableau 45 Légitimité d'acteurs par initiative

2.3.2 Mécanismes de légitimation

La légitimité joue un rôle important dans les interactions entre acteurs dans les initiatives féministes symbiotiques. Ainsi, les acteurs cherchent à se légitimer par des mécanismes de légitimation. Ils effectuent ces efforts de légitimation au sein de l'espace de cause dans lequel ils évoluent. Nous observons quelques mécanismes de légitimation par le biais d'interactions avec d'autres acteurs.

Le verbatim ci-dessous illustre une première tentative de légitimation. Elle consiste à exposer d'une part la dimension rationnelle du choix de se tourner vers un industriel non bio (suite à des critiques en ce sens). Ensuite, est exposée une justification de l'engagement préalable de l'industriel pour la lutte contre la précarité menstruelle : cela positionne cet acteur à l'intérieur de l'espace de cause.

« Quand on a imaginé ce dispositif avec [la mutuelle], on s'est dit qu'il faudrait peut-être contacter des marques qui pourraient reverser les protections menstruelles aux personnes dans le besoin. Il faut savoir que même si on pensait que ça allait être 2 500 au maximum, c'est quand même un nombre conséquent. Et bien que j'aimerais sincèrement que des marques bios puissent reverser un tel nombre de protections menstruelles. Dans les faits, ce n'est pas le cas. En faisant des recherches, ils ont vu que la [marque de protections périodiques] était engagée pour la lutte contre la précarité menstruelle depuis dix ans et ils se sont dit qu'ils allaient les contacter pour savoir s'ils accepteraient de reverser les protections menstruelles aux personnes dans le besoin. En fait, c'était [cette marque] comme ça aurait pu être Always ou comme ça aurait pu être Tampax. L'objectif, c'était juste de pouvoir avoir accès aux plus de protections menstruelles possible pour aider ces personnes dans le besoin. Et, pour avoir vu ces personnes dans la rue, tout ce qu'elles souhaitent, c'est avoir accès à des protections menstruelles. » (Louise, influenceuse, vidéo explicative de la campagne, 28 décembre 2020)

Nous représentons les différents mécanismes de légitimation sur la figure suivante (Figure 85). Le premier mécanisme, exposé ci-dessus, consiste à placer des acteurs membres de la campagne à l'intérieur de l'espace de cause. Le deuxième consiste à s'associer à des acteurs déjà présents dans l'espace de cause, au-delà de ceux déjà impliqués dans la campagne, comme l'association qui distribue les protections périodiques. En effet, à la suite des critiques dont la campagne est l'objet,

l'influenceuse continue à publier du contenu sur le sujet de la précarité menstruelle, et elle associe systématiquement les associations emblématiques sur ce sujet.

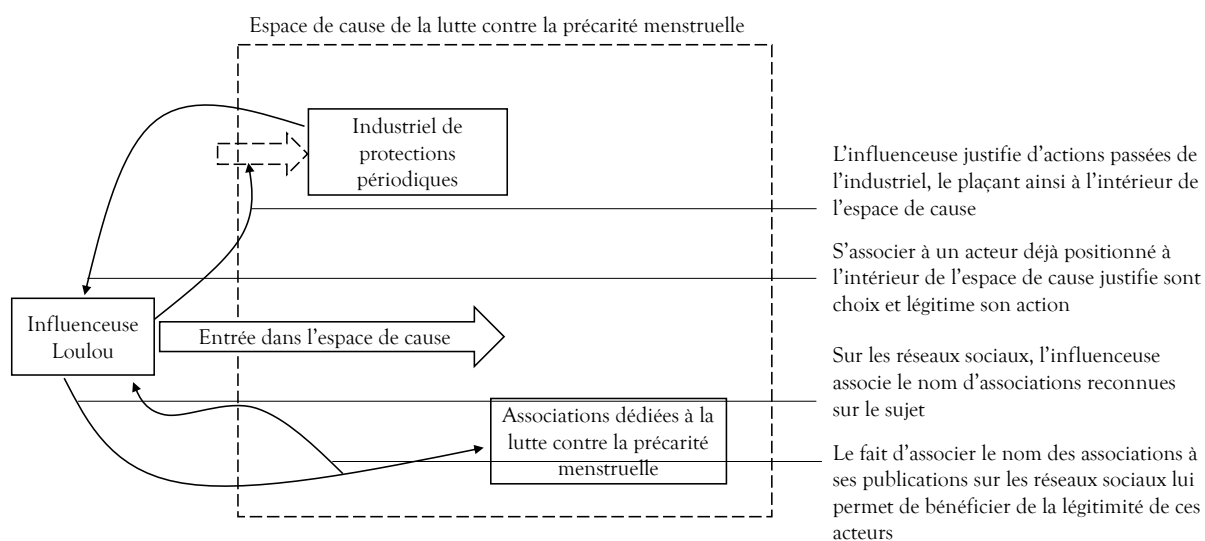


Figure 85 Actions de légitimation de l'influenceuse

Nous avons illustré les enjeux de légitimation à l'aide de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, néanmoins, dans la plupart des entretiens que nous avons menés, les acteurs ont justifié leur présence dans l'espace de cause où ils agissent par des antécédents ou des relations avec des acteurs qu'ils estiment légitimes.

Nous identifions également un mécanisme de légitimation qui consiste à rechercher la recommandation d'un acteur dont la légitimité est implantée. Plusieurs projets du Centre, dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes, rencontrent cette situation. Nous illustrons cela par deux verbatims traduisant l'importance de l'acteur légitimant dans deux projets différents.

« Entre temps, en septembre, un courrier signé du préfet de police de Grosseville, soutenait officiellement le projet, il appelait ses équipes à se faire former. » (Adrien, Centre, entretien)

« Et puis pour le coup, [ce syndicat], c'est THE institution, ils ont envoyé la communication auprès de toutes les Directions Générales des Services des collectivités. » (Lucie, Centre, entretien à propos de la journée de rencontre annuelle)

Dans le cas du Centre, il arrive que des acteurs présentent des réticences à recevoir des formations au sujet de l'égalité de genre. Dans ces situations, du fait d'opinions hostiles à l'égalité de genre dans la société⁵⁰, des acteurs apportant de la légitimité à ces formations sont nécessaires.

Enfin, certaines distinctions apportent de la légitimité aux acteurs, c'est le cas de certains labels, par exemple, dans l'initiative de féminisation du football. L'une des associations de féminisation du football est labellisée par une fondation dédiée à la féminisation du sport à tous les niveaux :

« Alors, je vais dire, ça donne du crédit supplémentaire [...] le fait d'avoir ce label cautionne encore plus nos actions. [...] nous, on le dit, on le fait pour les femmes, etc., mais cette reconnaissance d'être labellisée, pour nous, c'est quelque chose de très fort. [...] Nous, dans notre activité, être labellisé, c'est essentiel. Et par [cette fondation], c'est très, très important. » (Ghita, Terrain de championnes, entretiens)

Ainsi, plusieurs stratégies de légitimation peuvent être observées : se légitimer en légitimant ses partenaires, se légitimer grâce à des acteurs à la légitimité incontestable, ou encore par des labels, et enfin légitimer son contenu en se référant à des données légitimes. La légitimité est importante dans la symbiose féministe puisqu'elle permet d'instaurer de la confiance entre des acteurs qui interagissent. Le caractère politique de ces interactions renforce la nécessité d'une certaine confiance entre les acteurs.

2.4 Priorisation de l'existant ou démultiplication

Concernant l'attitude face aux ressources existantes dans le système constitué autour de l'initiative, nous montrons que divers mécanismes sont instaurés selon les initiatives étudiées et les acteurs. Le mécanisme de priorisation des services existants au sein de l'espace de cause est présent dans l'approche symbiotique.

⁵⁰ Nous n'entrons pas dans les détails à ce sujet, mais certains magazines hostiles au féminisme ont pu, ces dernières années, titrer leur une par « La menace féministe », ou « Comment les féministes sont devenues folles ». Nous laissons le soin à nos lecteur•ices intéressés de se renseigner à ce sujet.

Tout d'abord, dans l'initiative de féminisation du football, nous identifions plusieurs attitudes différentes vis-à-vis de la priorisation de services existants au sein de l'espace de cause. Certains acteurs font le choix de lancer de nouveaux projets ou de nouvelles organisations, alors que d'autres se concentrent prioritairement sur les projets et services qui existent plutôt que d'en développer de nouveaux.

Le verbatim suivant illustre le choix de se focaliser sur un projet :

« *Déjà, faisons bien les choses seules. Parce que je pense qu'avant de partager quelque chose, un gros évènement, il faut déjà être bien soi-même et être bien structuré, tu vois ?* » (Adèle, Foot pour toutes, entretien)

Au contraire, le verbatim suivant illustre le choix de la démultiplication :

« *On voulait pas faire quelque chose qui existe déjà. On s'est tourné un peu les méninges et on va essayer de trouver une solution pour montrer que non en fait, les filles méritent l'égalité.* » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Ensuite, l'absence de priorisation peut être sanctionnée. En effet, le fait de ne pas prioriser les ressources et services existants dans l'espace de cause peut être reproché aux acteurs. C'est le phénomène que nous identifions dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle. Si l'influenceuse interagit avec une association dédiée à la distribution gratuite de protections périodiques pour les personnes précaires, elle ne prend pas en compte davantage d'acteurs de l'espace de cause que cela initialement. Ce choix lui est reproché par d'autres acteurs de l'espace de cause, notamment des activistes.

« *Mais ça n'a pas été fait, à mon sens, avec aucune humilité et avec aucune conscience du fait que c'est un sujet qui est porté par des associations depuis des années.* » (Emma, militante féministe, entretien)

Il est également possible de prioriser des ressources existantes pour développer de nouveaux projets. C'est le cas dans l'initiative d'accès à l'emploi formel. Des personnes ayant une expérience d'accompagnement à la régularisation des personnes migrantes sont mobilisées. L'objectif est de

ne pas se former à des sujets sur lesquels d'autres personnes sont compétentes, afin de faire bénéficier les vendeuses à la sauvette de ces compétences.

« *Moi j'avais un pied dans le côté recherche académique et du côté asso militante parce que j'étais bénévole à la Cimade à ce moment-là.* » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)

Malgré certaines actions à caractère démultiplicateur, nous constatons un comportement de priorisation de l'existant commun entre les différentes initiatives puisque toutes présentent des membres du Centre parmi les acteurs engagés dans les situations symbiotiques. Cela rend compte de l'importance du Centre à travers les espaces de cause féministes, mais également de la tendance à avoir recours aux acteurs reconnus. Nous avons découvert ce phénomène au fil de nos entretiens et nos observations.

Pour le cas de féminisation du football, nous l'avons découvert en entretien :

« Ghita : *On trouverait que ce serait un signal fort que la région nous soutienne, d'autant plus que du coup on adhère au Centre.*

LL : *Ah ok !*

Ghita : *Moi, je suis allée les voir. Ils ont fait un article sur nous et [une ville de la région] il n'y a pas longtemps.* » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Pour les autres initiatives, cela s'est produit différemment. En ce qui concerne la lutte contre la précarité menstruelle, nous nous en sommes aperçue en nous trouvant assise à côté d'une membre d'association emblématique de la lutte contre la précarité menstruelle, membre du Centre, à une journée événement organisée par ce dernier. Pour l'initiative d'accès à l'emploi formel, nous avons découvert que la mairie de La Ville faisait partie des collectivités membres du Centre en discutant avec notre informatrice clef du Centre.

Nous observons donc des mécanismes différents quant à la priorisation de l'existant au sein des initiatives. Tout d'abord, prioriser ce qui existe peut-être nécessaire puisque dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, l'absence de priorisation de l'existant est sanctionnée. Selon les initiatives, la logique de démultiplication peut également avoir du sens puisqu'elle permet de

toucher un nombre de bénéficiaires plus important. Nous présentons un récapitulatif par initiative (Tableau 46).

Initiative	Priorisation de l'existant ou démultiplication
Féminisation du football	<ul style="list-style-type: none"> - Priorisation de l'existant dans le développement de certains projets - Logique de démultiplication : volonté de créer de nouveaux types de projets
Création et diffusion de connaissances féministes	<ul style="list-style-type: none"> - Le Centre concentre une multiplicité d'acteurs dans une logique de priorisation de son initiative et son réseau existant • e • s - Priorisation des ressources informationnelles existantes - Démultiplication des membres du Centre
Lutte contre la précarité menstruelle	<ul style="list-style-type: none"> - L'initiative constitue une démultiplication d'initiatives - Présente un manque de priorisation de l'existant
Accès à l'emploi formel	<ul style="list-style-type: none"> - Priorisation de compétences existantes hors de l'initiative et intégration de ces dernières

Tableau 46 Priorisation de l'existant ou démultiplication selon les initiatives

2.5 Management des ressources

Nous identifions différents mécanismes de management des ressources au sein des initiatives féministes symbiotiques que nous étudions. Pour certaines ressources utilisées au sein de la symbiose, une efficacité maximale est recherchée. Pour d'autres, une attention principalement est portée au fait de ne pas les épuiser. Nous présentons ces différents mécanismes, tous n'ayant pas lieu dans chacune des initiatives étudiées.

2.5.1 Recherche d'efficacité maximale de ressources

La recherche d'efficacité maximale des ressources est un premier mécanisme de managements des ressources que nous identifions conformément à la littérature symbiotique. Dans l'initiative de création et diffusion de connaissances par exemple, la logique élaborée par le Centre est celle d'une utilisation maximale de toute connaissance développée. En effet, nous constatons que lorsqu'un rapport ou une étude est produit • e sur un sujet, le Centre développe différents formats

de formation et d'accompagnement sur le sujet, mais également des guides, et potentiellement des expositions. L'objectif est de toucher le plus de publics possibles, avec le plus de formats possibles pour valoriser les connaissances obtenues. Ici, puisqu'il s'agit de connaissances, il n'y a pas d'inquiétude quant à un épuisement de ces ressources. Ces ressources ont une position particulière dans cette initiative féministe symbiotique : elles sont à la fois produites par la symbiose, mais elles font également l'objet d'échanges entre les acteurs.

De la même manière, l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle se positionne dans une logique d'obtention d'un maximum de protections périodiques à redistribuer. Ces protections périodiques constituent les ressources générées par le phénomène de symbiose, et sont distribuées à des bénéficiaires dans la plus grande quantité possible, laquelle dépend du nombre de partages de la campagne par la communauté de l'influenceuse sur les réseaux sociaux. Cette logique de partage génère de la visibilité pour la précarité menstruelle, ainsi que pour les acteurs impliqués dans la campagne. Cette visibilité a également pour but d'être la plus diffusée possible.

La logique d'efficacité maximale des ressources peut toucher des ressources préexistantes mais non partagées. C'est le cas des protections périodiques susmentionnées. En effet, ces protections sont en temps normal commercialisées par l'entreprise qui les produit et les rend disponible gratuitement au sein de l'initiative. Dans la même logique, l'initiative de féminisation du football cherche à rendre le plus accessible possible des infrastructures qui sont en temps normal utilisées uniquement par des hommes et des garçons. Ce phénomène s'étend à toutes les infrastructures sportives libres d'accès.

« Si vous mettez un street workout, vous privatisez en quelque sorte un peu votre espace. On pourra pas y faire autre chose que du street workout et il s'avère que le street workout c'est plutôt pour les jeunes hommes. Ceci étant, vous pouvez mettre un street workout mais si vous voulez qu'il y ait des femmes qui le fréquentent aussi dans ce cas-là il faut mettre un club qui vient l'animer. Dans ce cas-là vous allez avoir des femmes qui vont commencer à venir, et si possible vous mettez une encadrante féminine. (Carole Institut de recherche dédié au sport, entretien)

Ainsi, le mécanisme de recherche d'efficacité maximale des ressources peut toucher des ressources produites par la symbiose ou des ressources préexistantes et appropriées par la symbiose selon les initiatives.

2.5.2 Risque d'épuisement des ressources humaines

Les différentes initiatives que nous étudions reposent sur l'engagement individuel de certains acteurs. Même au sein d'organisations, la symbiose nécessite aux individus de mobiliser leur force de travail, rémunérée ou bénévole ou leur force militante. Les résistances rencontrées par certaines initiatives, à différents niveaux de développement des projets, peuvent générer un épuisement des acteurs. Le risque d'épuisement des ressources est présent dans l'approche symbiotique.

Dans l'initiative de féminisation du football, la difficulté d'accès au financement et la faible participation de bénévoles à certains événements génère un certain découragement :

« Ça a vraiment découragé l'engagement bénévole qu'on avait et notre projet. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Le risque d'épuisement peut également provenir de sursollicitations que les associations ne peuvent pas honorer.

« Après, on est contacté par d'autres communes. Pour le moment, on ne peut pas aller partout. On ne peut pas y arriver, on va se disperser. Déjà, là, on est à la limite, en fait. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, les réactions négatives entraînées par la campagne génèrent un harcèlement des acteurs portant l'initiative. La photographe nous rapporte que ce harcèlement ne l'incite pas à s'engager dans d'autres initiatives féministes de ce type.

« Je me suis fait beaucoup insulter aussi. Pendant toute la période de Noël, je recevais énormément d'insultes : « T'as pas honte de faire la promotion... ». Beaucoup d'insultes vis-à-vis de Louise. On

venait me demander si je n'avais pas honte. C'était du harcèlement collatéral, une manière de la harceler à travers moi. C'était très choquant. D'autres gens qui me disaient « T'as pas honte de faire la promotion d'une marque capitaliste [...] qui empoisonnent les femmes depuis tant de temps ? », des gens très, très, très en colère. » (Emmanuelle, photographe, entretien)

Enfin, dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, les blocages rencontrés par l'initiative entraînent de la démotivation, tant des bénéficiaires que des acteurs impliqués dans les projets d'accompagnement.

« Personnellement, je me suis senti un peu démotivé à la suite de ce dernier atelier. » (Victor, chercheur en gestion, discussion collective)

Les initiatives féministes symbiotiques dépendent de l'implication d'acteurs dans leurs activités salariées, bénévoles ou militantes. Dans les mécanismes de gestion des ressources, notamment humaines, un équilibre n'est pas toujours trouvé entre maximisation des ressources et non épuisement des acteurs.

2.5.3 Régénération des ressources

Nous identifions plusieurs mécanismes de régénération de ressources au sein des différentes initiatives féministes symbiotiques. Ceux-ci permettent que les initiatives engendrent des effets qui favorisent leur propre fonctionnement ou objectif. La régénération des ressources est une caractéristique symbiotique identifiée par la littérature.

Dans l'initiative de féminisation du football, le fait de former des jeunes joueuses et des coaches favorisent l'existence d'arbitres féminines, de *role models* et de joueuses professionnelles, qui à leur tour incitent les jeunes filles à la pratique du football. Celles-ci peuvent alors se tourner vers les associations qui organisent des sessions de football féminin, ou les clubs développant des sections féminines suffisamment importantes. L'initiative de féminisation du football favorise la présence d'acteurs, au sein de l'espace de cause, incitant les bénéficiaires potentielles de l'initiative à se tourner vers celle-ci.

Dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes, le fait de diffuser des connaissances favorise la généralisation d'une culture de l'égalité qui permet que d'autres acteurs produisent de la connaissance féministe que le Centre peut ensuite relayer. Ainsi, le Centre génère indirectement la création de connaissances féministes au sein de l'espace de cause, qu'il peut ensuite utiliser au sein de son initiative (Figure 86).

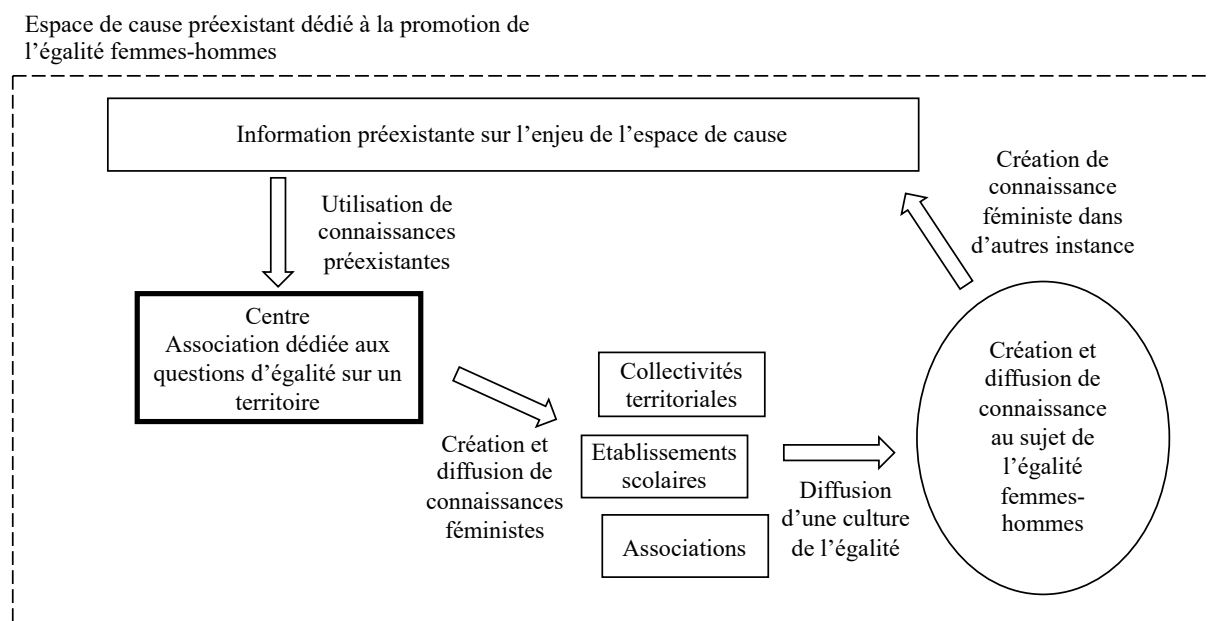


Figure 86 Logique de régénération des ressources dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes

Enfin, dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, la visibilité apportée à la précarité par la campagne génère des dons importants aux associations dédiées à ce sujet, hors de la campagne. Ainsi, davantage de dons de protections périodiques sont effectués grâce à la campagne, même en dehors des acteurs concernés. Ceci implique davantage de ressources au fil du temps que celles initialement engagées pour lutter contre la précarité menstruelle. La régénération se joue ici au niveau de l'espace de cause.

Différents mécanismes de management des ressources ont donc lieu dans les espaces de causes, favorisant ou bien les initiatives elles-mêmes, ou bien leurs objectifs (Tableau 47).

Initiative	Efficienc e maximale de ressources	Risque d'épuisement des ressources humaines	Régénération des ressources
Féminisation du football	Recherche d'une utilisation maximale des infrastructures sportives par les femmes et filles	Risque de découragement du fait de tensions ou de sur-sollicitation	Principes de <i>role models</i> : donner envie aux jeunes filles de devenir joueuses professionnelles et coachs
Création et diffusion de connaissances féministes	Utilisation maximale de toutes connaissances développées dans différents formats		Logique de cascade : le Centre transmet des connaissances à des acteurs qui produisent ou diffusent de la connaissance à d'autres
Lutte contre la précarité menstruelle	Recherche d'obtention d'un maximum de protections périodiques	Sentiment exprimé de déception face aux critiques rencontrées, faible envie de réitérer	Visibilité créée sur le sujet de la précarité menstruelle dans le but de générer d'autres actions
Accès à l'emploi formel		Démotivation du fait de blocages administratifs et de la baisse de participation des bénéficiaires	

Tableau 47 Mécanismes de management des ressources par cas

Nous constatons que les mécanismes prennent différentes formes selon les initiatives. Nous avons montré des mécanismes de gouvernance différant, notamment selon le caractère orchestré ou non des initiatives. Des antécédents sont utilisés dans toutes les initiatives. Nous avons présenté différents mécanismes de légitimation, toutefois, l'enjeu de légitimité est toujours présent. Enfin, le fait d'adopter une logique de priorisation de l'existant ou de démultiplication dépend des cas. Enfin, différentes modalités de question des ressources sont appliquées.

3 Propriétés

Nous avons présenté des composants et des mécanismes propres à la symbiose féministe. Ces derniers permettent la mise en œuvre de propriétés symbiotiques spécifiques. Les propriétés sont les éléments qui qualifient la symbiose et lui permettent d'avoir lieu. Celles-ci, identifiées cumulativement parmi les initiatives féministes que nous avons étudiées, s'appuient sur la présence de composants et mécanismes précis. Les propriétés symbiotiques que nous identifions sont la mise en action, une diversité d'acteurs, des relations à bénéfices réciproques, le partage d'un accord sur le commun féministe et enfin la dimension politique. Ces propriétés permettent le fonctionnement symbiotique de ces initiatives féministes. Nous les explicitons en apportant des éléments d'illustration. Certaines initiatives montrent l'importance des propriétés par les dysfonctionnements générés du fait de leur absence.

3.1 La mise en action comme propriété symbiotique

La première propriété selon laquelle les initiatives féministes symbiotiques se déroulent est la mise en action. En effet, la mise en action consiste au passage, par le mouvement des acteurs selon des actions spécifiques, d'une situation A à une situation B. L'action apporte une modification de l'état de fait. Nous constatons que toutes les initiatives féministes symbiotiques s'articulent autour d'une ou plusieurs actions principales. Il n'y a pas d'initiative sans action.

Cette mise en action permet, par la contribution d'un ou plusieurs acteurs, d'atteindre un objectif féministe. Face à une situation sexiste, la mise en action d'acteurs permet de générer un déplacement de cette situation sexiste à une situation plus égalitaire où l'égalité de genre est amorcée, que ce soit par de la sensibilisation, par le financement d'acteurs féministes, par des activités permettant aux femmes de pénétrer dans des espaces où elles n'ont pas leur place, etc.

En effet, face à une enclosure genrée des terrains de sports en libre accès en milieu urbain, des associations organisent des sessions de football pour les femmes et les filles. Elles cherchent, par ce type d'actions à passer d'une situation où les femmes et filles n'occupent pas l'espace dédié à la pratique sportive et sont généralement spectatrices de la pratique masculine, à une situation où elles sont au centre du terrain et peuvent pratiquer le football sans discrimination.

« Plus de joueuses de football dans l'espace public : investir les city stades avec l'envie de jouer, la certitude d'être à sa place et la volonté de partager. #sharethefield.

LE CONCEPT :

Aujourd'hui 95 à 100 % des utilisateurs des city stades sont des hommes. En organisant des entraînements de football 100 % féminin puis en proposant de jouer en mixité, nous voulons contribuer à donner plus de place et plus de visibilité aux joueuses de football dans les rues. » (Slogan et description affiché • e • s sur le site Internet de Terrain de championnes Football Club⁵¹)

L'initiative de création et diffusion de connaissances féministes présente une mise en action antérieure à notre collecte de données avec la création du Centre. Le Centre se positionne en catalyseur d'initiatives féministe puisqu'il pousse les acteurs membres de son réseau à la mise en action. Le fait de créer de la connaissance, chiffrée notamment, favorise l'action.

« Le fait aussi qu'il y ait encore peu de données sexuées qui soient disponibles sur les territoires, dans les différents champs d'action des politiques publiques : ce qu'on ne compte pas, on ne le voit pas, on ne l'analyse pas, donc on n'a pas l'impression qu'il y a un problème. » (Lucie, Centre, entretien)

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, la création d'une campagne de collecte de dons de protections périodiques va générer des dons qui n'étaient pas présents auparavant. De même, la sensibilisation sur le sujet menée par l'influenceuse n'existait pas préalablement à la campagne. Nous avons donc ici une mise en action sous forme d'une campagne de dons réunissant une diversité d'acteurs plus ou moins impliqués au préalable sur le sujet de la précarité menstruelle.

La mise en action n'a pas nécessairement lieu avec un objectif précis. Dans le cas de l'initiative d'accès à l'emploi formel, la mise en action initiale est éloignée de la forme finale de l'action collective puisque le public n'est pas le même, et aucun objectif de restaurant n'est mentionné. Cependant, la mise en action a permis l'émergence de l'initiative comme nous avons pu l'étudier.

Les premiers 2-3 mois, c'était un diagnostic de la situation sur le parvis de la gare. On n'était pas financés du tout au début. C'était juste sur nos fonds propres pour voir qu'est-ce qu'on pouvait faire à

⁵¹ Site Internet consulté pour la dernière fois en septembre 2024.

partir des constats qu'on allait faire. À mon arrivée, c'est vrai que j'ai lié des relations, si on peut dire, surtout avec les hommes, les vendeurs à la sauvette, parce qu'honnêtement, c'était un peu plus mon public. » (Valentina, ONG, entretien)

Selon un principe d'émergence systémique, la mise en action a tendance à générer d'autres mises en action par la suite, elle fonde donc le mouvement vers des collaborations et l'atteinte d'objectifs féministes.

3.2 La diversité d'acteurs, une propriété symbiotique

La diversité d'acteurs s'avère être une propriété nécessaire à la symbiose dans les initiatives féministes que nous étudions. Cette diversité se joue au niveau des besoins des acteurs, de leur effet dans leur environnement et de leur nature. Cela se qualifie en matière de production de ressources et de services ou de contribution à un projet, par exemple. Chaque acteur diffère des autres par les ressources ou services qu'il produit et par sa nature (Tableau 48). Cette diversité peut également avoir lieu au niveau du type des structures impliquées dans l'initiative, et de la nature-même des acteurs. La diversité des acteurs permet la production, au sein d'une initiative, d'une diversité de ressources pouvant être mobilisées.

Nous illustrons cette diversité en détails à l'aide du cas constitué par l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes. Le Centre réunit une diversité d'acteurs au sein d'un réseau. Les acteurs présents dans le réseau sont des collectivités locales, des associations et des syndicats. Le Centre accompagne également des acteurs de l'Éducation nationale ou d'autres acteurs publics comme les forces de l'ordre ou les acteurs de la petite enfance, par exemple.

Tout d'abord, le Centre produit des ressources que ses membres vont pouvoir utiliser puisqu'elles répondent à leurs besoins.

« Donc le Centre à la fois met en réseau les acteurs et les actrices de l'égalité, propose de la formation, de la montée en compétences, et aussi les outils à travers différentes ressources qu'on produit, chaque année on produit une campagne de prévention des violences à destination des lycéens, lycéennes. »
(Lucie, Centre, entretien)

« Nous en gros on va animer et concevoir les formations sur des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les violences faites aux femmes. » (Paul, Centre, entretien)

Cette production de ressource est accompagnée de dispositifs de diffusion de connaissances. Des évènements, de type conférence, sont par exemple organisés pour permettre à des acteurs de prendre la parole sur certains sujets. Ces acteurs peuvent être extérieurs aux employés et aux membres du Centre. Participer à ce type d'initiatives apporte de la visibilité aux acteurs.

« Elles organisaient une conférence, une causerie sur le féminisme et la culture populaire. Et moi, j'avais fait une BD sur ça. Une petite planche, pas une BD entière, mais une petite planche. Donc je leur ai dit, j'aimerais bien participer. Si vous avez de la place, j'aimerais bien intervenir. Ce serait intéressant. Donc, elle m'a invitée. » (Pauline, illustratrice, entretien)

De même, la production des ressources peut nécessiter le travail d'autres acteurs, notamment en matière d'illustration. Le Centre fait régulièrement appel à des illustratrices pour des livrets, campagnes, ou expositions, afin de les rendre plus intelligibles. Le besoin du Centre est alors celui de capacités d'illustrations, que les illustratrices proposent. De leur côté, leurs illustrations sont associées à une organisation de référence sur l'égalité de genre, sujet sur lequel elles travaillent.

« Donc je leur ai dit, j'aimerais bien participer. [...] On a pas mal échangé. Suite à ça, elle cherchait quelqu'un, une illustratrice pour illustrer leur carte de vœux de l'année. [...] Donc j'ai accepté ce projet et puis après on a eu quelques collaborations comme ça ensemble. » (Pauline, illustratrice, entretien)

« Là c'était Mirion Malle, c'est son nom de dessinatrice, qui avait déjà illustré le livre Ceci est mon sang et Les règles quelle aventure avec Elise Thiébaud. » (Salomé, Centre, entretien)

Les collectivités présentent différents besoins. Elles peuvent bénéficier de séances de sensibilisation, tout comme de formation ou accompagnement plus ciblés. Elles peuvent être accompagnées à mettre en place des réseaux de référent•e•s à l'égalité. Les collectivités sont incitées à solliciter les associations membres du réseau pour des besoins spécifiques.

« On a actuellement 92 collectivités membres, bientôt plus d'une centaine d'ici septembre et donc on a de manière assez irrégulière, ces collectivités qui nous sollicitent [...] pour des questions qui vont d'une simple demande de ressources à un accompagnement sur un évènement, à un accompagnement plus personnalisé. » (Salomé, Centre, entretien)

« Il y a énormément de collectivités qui viennent vers nous, notamment pour nous interroger sur comment aménager un espace sportif libre, les cours d'école, etc. » (Salomé, Centre, entretien)

« Réunir un forum des associations membres du Centre, de les faire mieux connaître auprès des collectivités, [...] et de sélectionner des associations sur des thématiques qui correspondent aux compétences de nos membres. » (Lucie, Centre, entretien)

« Créer aussi un réseau de référent•e•s au sein de l'administration pour que chacun•e porte cette question, sensibilise ses pairs. Une communication aussi formée c'est un pilier pour irriguer tout ça. Peut-être sur son territoire, s'appuyer sur l'expertise des associations qui sont déjà spécialisées sur le sujet, des associations de lutte contre les violences, des compagnies de théâtre qui interviendraient de façon ludique sur l'égalité, des associations de femmes. Identifier tous ces partenaires qui vont pouvoir aussi être des partenaires pour l'action. » (Lucie, Centre, entretien)

En échange d'une adhésion payante, les collectivités et les autres membres du Centre bénéficient d'un accompagnement, de ressources, et de formations.

« Du coup à travers cette adhésion elles vont pouvoir bénéficier à la fois d'un accompagnement individuel sur leurs différentes politiques publiques, donc un accompagnement méthodologique sur comment réaliser un diagnostic, un plan d'action, et puis une aide aussi au montage de différentes actions. Par exemple, je voudrais monter une maison des femmes sur mon territoire, je voudrais intégrer l'égalité dans la politique éducative de ma commune, comment je m'y prends, je voudrais mettre en place un budget intégrant l'égalité, ça peut être très vaste puisque l'égalité ça concerne tous les champs d'action. » (Lucie, Centre, entretien)

Les associations membres du réseau du Centre présentent des besoins différents des collectivités. Elles n'ont pas besoin d'être formées sur des thématiques d'égalité puisqu'il s'agit de leur

domaine, mais sur des sujets organisationnels. Pour cela, le Centre fait appel à des acteurs spécialisés.

« C'est la particularité des formations qu'on propose aux associations, contrairement à celles qui sont proposées aux collectivités ou à l'Éducation nationale, c'est qu'elles ne sont pas assurées par les formatrices du Centre. Ce sont plutôt des prestataires externes, parce que c'est des formations sur des questions logistiques, c'est comment communiquer quand on est une association, c'est la recherche de financements, c'est la compétitivité, les risques psychosociaux, ce n'est pas des sujets dont le Centre est expert. En tout cas, de ce que j'ai pu observer, de ce que je vois, ce sont plutôt des formatrices externes. »
(Pénélope, Centre, entretien)

Les syndicats, quant à eux, sont formés par le Centre, comme les collectivités.

« Pour les syndicats c'est la même question mais eux vont demander à être formés sur nos sujets. C'est là que nous on va pouvoir les former nous-mêmes, particulièrement sur les violences faites aux femmes au travail. » (Marion, Centre, entretien)

La diversité d'acteurs rend possibles les échanges entre acteurs aux intérêts différents (Tableau 48). Si des acteurs similaires se réunissent, il ne leur est pas possible de répondre aux besoins les uns des autres à la manière d'acteurs complémentaires puisque leurs besoins de fonctionnement sont similaires. Il leur est tout à fait possible de procéder à des échanges ou d'unir leurs forces, cependant, il est peu probable que les produits de l'un correspondent aux besoins de l'autre si leur nature est similaire. Dans l'initiative de féminisation du football, chaque association bénéficie du fait que d'autres associations existent, ce qui crée une culture du football féminin qui les favorise. Cependant, les associations organisant des sessions de pratiques ont besoin des ressources telles que des financements ou l'accès à un terrain, ce que seuls des acteurs d'une autre nature peuvent leur prodiguer. La diversité permet à un groupe d'acteurs, organisé en système, de développer une relative autonomie puisqu'une diversité de ressources est disponible et peut faire l'objet d'échanges. Toute réunion d'acteurs divers n'aboutit pas nécessairement à l'identification de synergies, cependant, cette propriété fonde la possibilité de relations à bénéfices réciproques entre les acteurs.

Initiative	Illustration de la diversité d'acteurs non exhaustive par initiative
Féminisation du football	<p>Les acteurs impliqués sont des associations, des collectivités locales, des entreprises, des clubs professionnels et amateurs de football etc.</p> <p>Chaque organisation a des besoins différents et apporte quelque chose de spécifique dans l'espace de cause. Les associations organisent des séances de football féminin. Les collectivités allouent des subventions et installent puis gèrent des terrains de sport, les entreprises apportent des soutiens financiers et matériels à des événements sportifs, et produisent des équipements de sport.</p>
Création et diffusion de connaissance féministe	<p>Les acteurs impliqués sont des associations, des collectivités locales, des syndicats, l'Éducation nationale, des illustratrices, des cabinets d'étude, etc.</p> <p>Chaque organisation dispose de prérogatives particulières et touche un public spécifique. La multiplicité des organisations permet d'atteindre une multiplicité de publics.</p>
Lutte contre la précarité menstruelle	<p>Les acteurs impliqués sont des associations, des producteurs et distributeurs de protections périodiques, des influenceuses, une photographe, une mutuelle, etc.</p> <p>Les acteurs du projet de campagne initial apportent bénévolement des ressources à l'initiative en contrepartie d'une visibilité permise par la communauté de l'influenceuse sur les réseaux sociaux. L'association de distribution de protections périodiques apporte sa connaissance du terrain et sa capacité de distribution, une fois son besoin en protections périodiques rempli. Les acteurs réagissant à la campagne se saisissent de cette actualité pour générer davantage de sensibilisation en accord avec les valeurs qu'ils souhaitent défendre.</p>
Accès à l'emploi formel	<p>Les acteurs impliqués sont une ONG, une collectivité locale, des chercheur•euses, un documentariste, etc.</p>

	<p>La mairie a besoin d'aide pour solutionner ce qu'elle considère être un problème dans son espace public. Elle dispose de fonds pour ce faire. L'ONG mobilisée dispose d'une expérience d'accompagnement à l'insertion socio professionnelle. Les chercheur•euses et le documentariste ont besoin de terrains ou objets d'étude, et peuvent apporter des compétences en lien avec leur profession, ou avec leurs engagements bénévoles au sujet de la régularisation ou des aspects économiques d'un projet de restaurant qui sont des besoins de bénéficiaires et des acteurs les accompagnant.</p>
--	--

Tableau 48 Diversité d'acteurs par initiative

Pour la complémentarité rendue possible par la diversité des acteurs, nous prenons l'exemple de l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes. Le réseau d'acteurs constitué par le Centre est constitué notamment d'associations et de collectivités territoriales, acteurs dont la nature et les prérogatives diffèrent. Cela permet que les besoins des collectivités, en matière de sensibilisation de leurs agent•e•s, ou d'actions auprès des citoyen•ne•s soient comblés par les propositions des associations. Cela permet également aux associations de mener leurs actions auprès de publics auxquels elles n'ont pas nécessairement accès sans le cadre offert par les collectivités. Le verbatim suivant l'illustre :

« L'idée c'était qu'une association présente dans chaque atelier sa force de frappe sur le sujet. Donc là, sur l'égalité professionnelle, on a invité une troupe de théâtre forum qui propose des sensibilisations aux agents ou agentes [des collectivités]. » (Lucie, Centre, entretien)

La diversité des acteurs permet également de diffuser l'enjeu féministe auprès de sphères diversifiées, et ainsi, auprès d'un nombre important d'acteurs. Chaque initiative se diffuse donc grâce à une diversité d'acteurs interagissant les uns avec les autres selon leurs besoins différents. Cette propriété correspond à l'un des principes de l'approche symbiotique.

Dans la figure ci-dessous (Figure 87), nous proposons une représentation simplifiée des échanges entre acteurs selon leurs besoins et leur production de ressources au sein de l'initiative de féminisation du football. Les besoins de chaque acteur sont remplis grâce à la production d'un

autre acteur présent au sein de l'initiative, du fait de leurs natures diverses. Cela constitue un système d'acteurs.

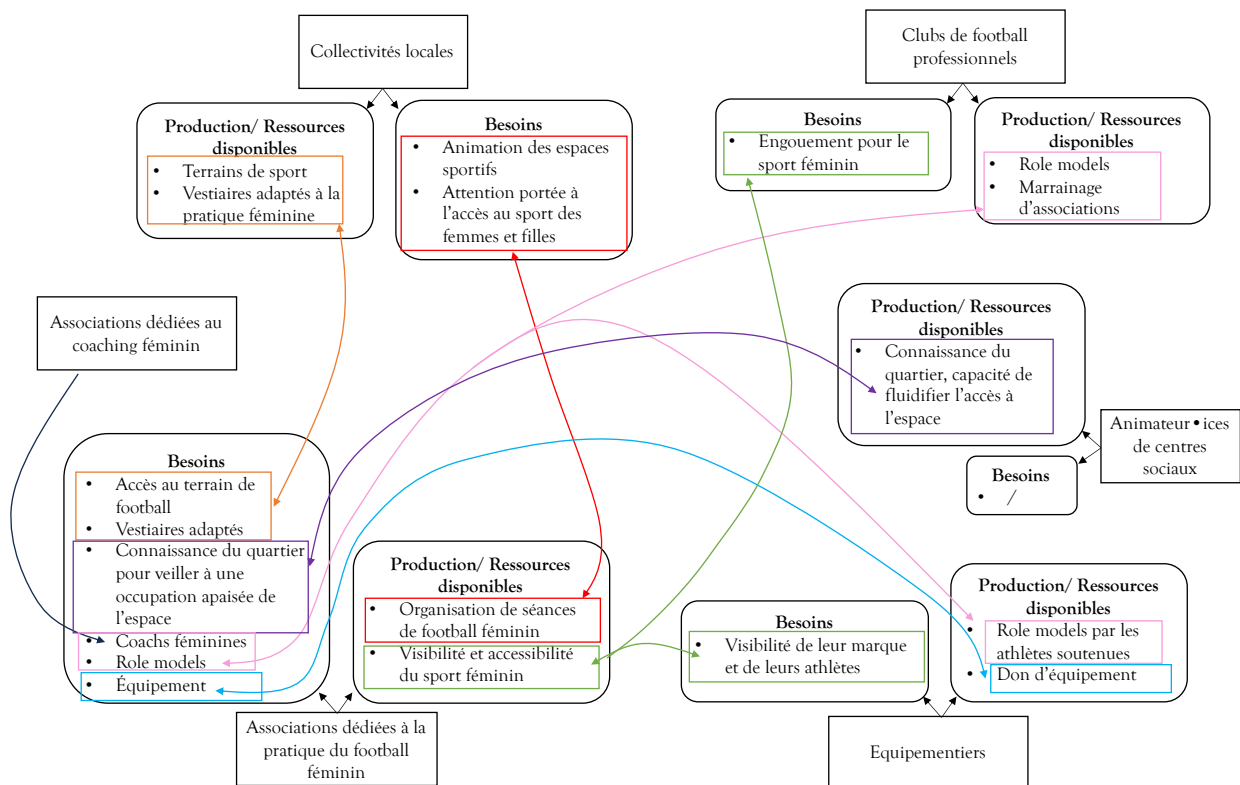


Figure 87 Initiative de féminisation du football : acteurs, besoins, produits et complémentarités

3.3 Les relations à bénéfices réciproques et la mise en réseau

Une troisième propriété que nous retrouvons est celle des relations à bénéfices réciproques et de la mise en réseau. Les relations à bénéfices réciproques sont des relations où chaque acteur noue des relations qui lui permettent de nourrir son intérêt tout en nourrissant l'intérêt de l'autre participant à cette relation. Ainsi, la diversité d'acteurs et l'élaboration de relations à bénéfices réciproques entre eux est un moyen de générer des complémentarités productives dans un objectif féministe. La mise en réseau permet le développement de relations et de synergies à l'échelle d'un réseau, soit au-delà de relations bilatérales. La mise en réseau peut avoir lieu par des événements réunissant des personnes, ou en ligne.

3.3.1 Les relations à bénéfiques réciproques, fondement de la symbiose

Les relations à bénéfiques réciproques permettent aux initiatives féministes symbiotiques de réunir différents acteurs autour d'un même objectif féministe. Chaque besoin exprimé favorise l'intégration de nouveaux acteurs pour répondre à ces besoins. De ce fait, les relations à bénéfiques réciproques permettent d'ajouter de plus en plus d'acteurs aux projets en favorisant leurs intérêts propres, tout en permettant l'atteinte d'un objectif féministe.

Dans l'initiative de féminisation du football, les associations dédiées à cette féminisation entretiennent des relations à bénéfiques réciproques avec de nombreux acteurs. Dans le tableau ci-dessous (Tableau 49) nous présentons la décomposition de ces relations entre associations dédiées à la féminisation du football et collectivités puis associations dédiées à d'autres sujets. Toutes les citations répertoriées sont tirées d'un entretien avec Ghita de l'association *Terrain de championnes*.

Intérêts des associations	Intérêts des collectivités
<p>« La ville, qui nous a aidé dans le financement parce qu'on n'aurait pas pu financer tout ça. Donc, on a gagné un appel à projet et on a pu faire ces deux prises de vue et expositions. »</p> <p>« On est en train de voir si on arrive, la mairie nous aiderait à peut-être refaire un tirage [de photographies]. »</p> <p>« Si la mairie n'a pas envie qu'on ait les créneaux ou qu'elle veut être bloquante, elle peut l'être. »</p> <p>« Parce que nous, on ne connaît pas tous les espaces [...] Eux, ils savent. Donc, c'est une co-construction du projet. »</p>	<p>« Je pense que les mairies ont vraiment cette volonté. Et pour eux, c'est voir plus de femmes dans l'espace public, sécuriser la pratique dans l'espace public. C'est une réelle volonté politique. [...] Et nous, on a envie de voir ces activités pérennisées surtout. C'est-à-dire, ce qu'ils aiment chez nous, c'est qu'on s'inscrit dans la durée. On commence tout petit, les sessions, il n'y a personne au départ. Il y a deux, trois personnes et petit à petit, ça monte et ça va crescendo. Et c'est ça qu'ils veulent. »</p> <p>« Après, je pense aussi, enfin moi je l'interprète comme ça, ça correspond également à leurs valeurs personnelles. C'est-à-dire que nous, nos interlocuteurs, ils s'engagent, moi j'ai envie de te dire, avec leurs tripes, ils ont vraiment envie que ça se passe. »</p>

	« Et preuve en est, sur une des [courses] qu'on a faites, je crois que c'était en mars ou avril, la maire est venue courir avec une partie de son cabinet. Donc c'est quand même un signal fort quand elle vient courir. »
Intérêts des associations	Associations partenaires non dédiées au football
« Nous, notre intérêt, c'est que nous, on ne fait pas de formation sur ce que sont les violences sexuelles et sexistes, mais on en parle sans arrêt. Donc, on a besoin d'un référent qui a la capacité et qui connaît parfaitement le sujet. Nous, on ne va jamais prétendre former les gens sur ce que sont les violences sexuelles et sexistes. »	« Tout simplement, alors, leur intérêt, c'est qu'on travaille, on a des connaissances qu'eux n'ont pas. En fait, c'est un échange de savoirs. On se complète. »
« Oui, on a un partenariat ensemble et tout le monde est rémunéré. »	« Nous, on se bat contre, eux, ils sont pédagogues. »
	Verbatims : Ghita, Terrain de championnes, entretien

Tableau 49 Décomposition des intérêts réciproques entre acteurs

Nous constatons que les intérêts des acteurs sont distincts, mais que les relations qu'ils créent leur sont mutuellement bénéfiques.

Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, la mairie mandate une ONG pour trouver une alternative à la vente à la sauvette : cela rémunère l'ONG, lui permet de s'établir sur ce territoire, et cela contribue à l'objectif de la mairie. Une géographe est sollicitée sur le projet pour son expérience dans la régularisation des personnes migrantes : elle pourra apporter ses compétences auprès des femmes et identifiera dans ce projet une opportunité de projet de recherche. Ces logiques s'appliquent à tous les acteurs impliqués dans l'initiative. Le schéma ci-dessous (Tableau 50) illustre la réciprocité de chaque nouvelle relation nouée autour du projet de restaurant. Nous détaillons chaque relation à bénéfices réciproques dans les cases.

Nous exprimons ces relations de manière bilatérale entre deux acteurs pour plus de lisibilité, même si des continuités existent entre les différentes relations. Ainsi, l'ONG mobilise la géographe lors de la projection d'un documentaire du documentariste portant sur le travail

bénévole que la géographe et lui-même réalisent au sein d'une association. Cette mobilisation de la géographe n'est en réalité possible que par le travail commun qu'elle a réalisé avec le documentariste. Nous ne proposons donc pas ce niveau de détail afin de rendre les relations à bénéfices réciproques lisibles, bien qu'elles puissent se déployer en plusieurs étapes et être indirectes.

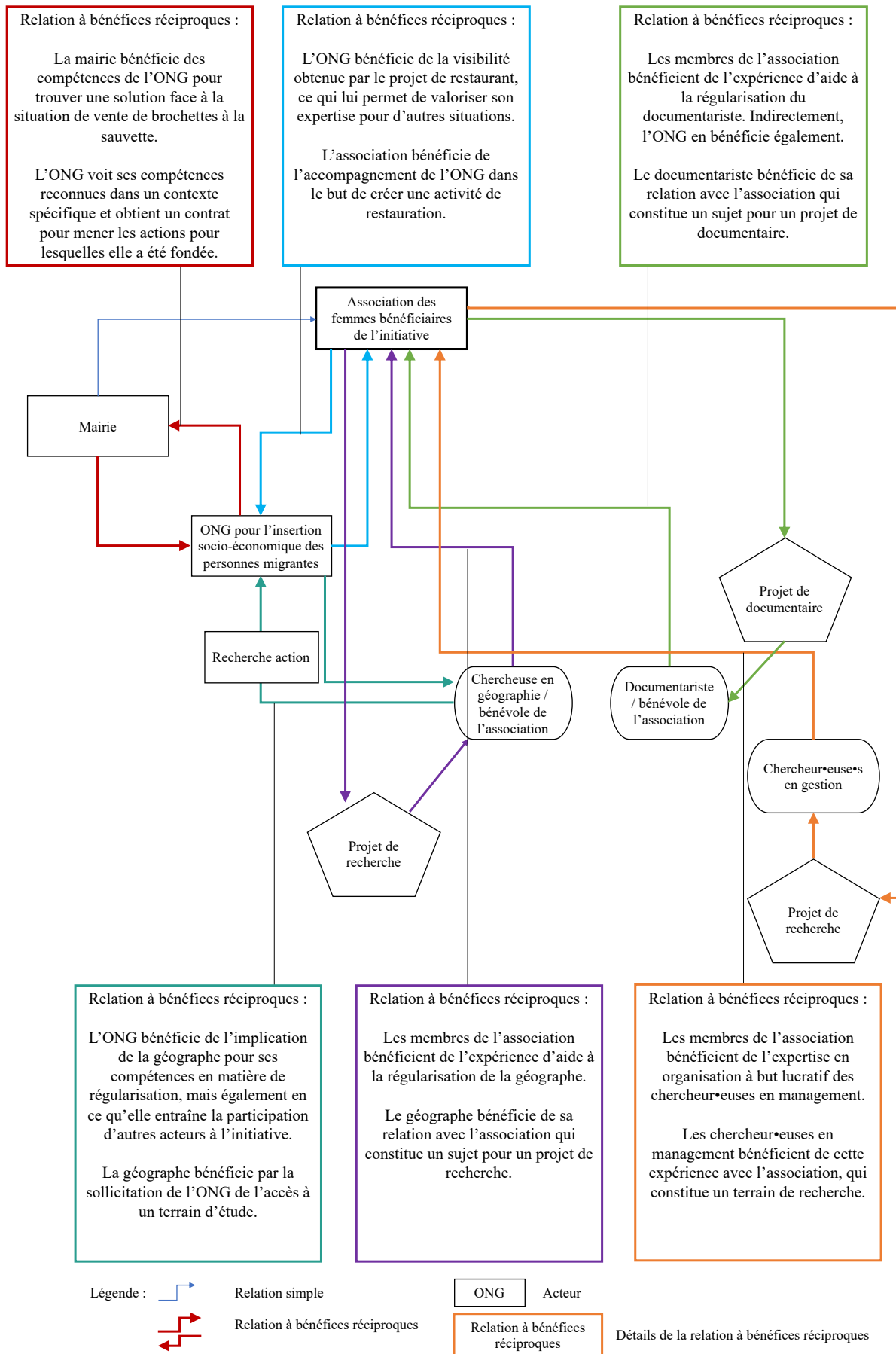


Tableau 50 Acteurs et relations de l'initiative d'accès à l'emploi formel

Les relations à bénéfices réciproques constituent un aspect essentiel de la symbiose féministe puisqu'elles favorisent l'agrégation d'acteurs aux apports variés. Cependant, ces relations peuvent être freinées par des tensions entre les acteurs. Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, de nombreuses relations à bénéfices réciproques sont élaborées. L'une des relations à bénéfices réciproques présente une tension : celle entre des militant•e•s critiques de la campagne et l'influenceuse. Dans cette relation, les bénéfices réciproques sont les suivants : l'influenceuse produit une initiative et a besoin que celle-ci soit relayée pour fonctionner. De leur côté, les militant•e•s ont besoin de pouvoir se positionner sur des sujets d'actualité pour faire valoir leurs arguments politiques. De ce fait, la campagne constitue un moyen pour les activistes de porter leurs revendications politiques, ce qui permet que la campagne de l'influenceuse soit relayée. Toutefois, cette relation à bénéfices réciproques est affectée par une démarche de harcèlement en ligne à l'encontre de l'influenceuse. Ces relations peuvent donc avoir des effets indésirables. Les relations négatives constituent un moyen de réguler les systèmes d'acteurs autour des initiatives. Cela évite au système d'atteindre une envergure trop importante. Malheureusement, ces modalités de régulation peuvent avoir d'importantes répercussions personnelles si elles prennent la forme de relations violentes.

Les relations à bénéfices réciproques constituent une propriété d'organisation des initiatives féministes symbiotiques. Ces relations permettent à une multiplicité d'acteurs d'interagir au profit du même objectif, tout en atteignant leurs objectifs propres.

3.3.2 La mise en réseau, lieu d'élaboration des relations et synergies

Les initiatives féministes adoptant un fonctionnement symbiotique s'appuient sur une mise en réseau d'acteurs. Cela peut avoir lieu de différentes manières.

Le fait d'entretenir une multitude de relations permet la constitution de réseaux entre les acteurs, permettant aux synergies d'être exprimées. C'est ce qu'illustre le verbatim suivant, d'une association de féminisation du football, membre du Centre et labellisée par une fondation dédiée au sport féminin :

« Et du coup, oui, je pense qu'il y a une réelle synergie entre nos activités. Eux, ils sont sur une partie, nous sur une autre, mais on travaille tous dans le même sens, comme avec la Fondation, comme avec plein d'autres. Et ça ne sert à rien d'être éloignés les uns des autres. Ensemble, on est un peu plus fort, peut-être. On fait plus passer les messages. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

D'une part, la mise en réseau peut être réalisée en réunissant des acteurs différents lors d'ateliers ou réunions, comme le font l'initiative d'accès à l'emploi formel et celle de création et diffusion de connaissances féministes.

« Les ateliers, comme c'est forcément en plus petit comité [...] là on va pouvoir plus rentrer dans le détail d'actions et comprendre comment elles ont été portées, conçues, poser des questions très concrètes. » (Lucie, Centre, entretien)

Les espaces digitaux constituent également un ressort de la mise en réseau : ils permettent une diffusion et une visibilité importante pour les initiatives féministes, favorisant l'identification de celles-ci par des acteurs potentiellement complémentaires. Dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes, une newsletter est diffusée par le Centre aux membres de son réseau ainsi qu'à toute personne s'y inscrivant sur son site Internet. Cette newsletter présente un éditorial sur un enjeu d'inégalité de genre, une section ressources avec la mise en avant de deux rapports ou études ou campagnes spécifiques par exemple, une section évènements informant sur les évènements et formations à venir du Centre, mais également ceux organisés par des membres du réseau du Centre. Elle recense également des appels à projets et emplois disponibles dans le secteur de l'égalité, pour finir avec des dossiers de presse sur des rapports d'organismes dédiés à l'égalité de genre. Cette newsletter est un outil important de communication, en interne et en externe pour les membres du réseau du Centre :

« Il y a notamment l'accès à la newsletter, ça c'est quelque chose... Moi, je sais, par exemple, c'était ma DGA qui pilotait l'égalité, elle est partie à la retraite, et je sais qu'elle recevait la newsletter, et je sais que c'est des choses qu'elle diffusait dans ses équipes. » (Annette, mairie de Petite-ville, entretien)

« il me semble [que] dans la newsletter du Centre, notre festival et ou d'autres choses qui pourraient être à l'initiative de l'association pourraient être relayées, [c'est] une mise en commun et un petit peu de mise en avant de nos actions. » (Ariane, Menstruons, entretien)

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, les nombreuses réactions face à la campagne de collecte de protections périodiques sont favorisées par le fait qu'elle soit menée en ligne, sur les réseaux sociaux.

« Et là ce soir on parle de cette photo qui est devenue très très très très virale sur les réseaux sociaux, vous l'avez peut-être vue passer en stories, la photo d'une femme en brassière noire avec des billets de dollars un peu partout et une couronne de tampons. » (Présentateur émission de radio invitant l'influenceuse et la photographe)

Ainsi, la mise en réseau contribue à réunir une diversité d'acteurs dans les initiatives féministes symbiotiques, permettant de créer des relations à bénéfices réciproques. La mise en réseau fait partie d'une propriété de la symbiose féministe.

3.4 L'accord sur le commun féministe

Une autre propriété que nous identifions à travers les initiatives étudiées est l'accord sur le commun. L'accord sur le commun est nécessaire puisqu'il implique de partager l'objectif féministe poursuivi par l'initiative féministe. Cela génère un alignement entre les acteurs permettant d'éviter les tensions et de favoriser l'atteinte de l'objectif.

L'orchestration de l'initiative par un acteur orchestrateur peut sembler favoriser l'accord sur le commun, mais nous identifions que ce n'est pas systématique. L'initiative de création et diffusion de connaissance est une situation claire d'accord sur le commun autour de la création de connaissances féministes et de sa diffusion par des formations, des ateliers, des accompagnements, etc. Cependant, l'initiative d'accès à l'emploi formel présente une situation différente. En effet, l'objectif initial est de diminuer la vente à la sauvette au sein de la ville en permettant l'intégration socio professionnelle des populations concernées. Par la suite, les objectifs des acteurs seront : l'ouverture d'un restaurant, l'obtention d'une situation régulière, et

la création d'un collectif constitué des personnes concernées par la vente à la sauvette. L'objectif d'ouverture de restaurant pour formaliser l'emploi est celui qui réunira le plus d'acteurs. Ces trois objectifs n'impliquent pas les mêmes conséquences, ce qui engendrera des frustrations et des tensions entre les acteurs.

L'initiative de féminisation du football, au contraire, n'est pas orchestrée. Nous constatons cependant un certain accord sur le commun : celui de féminiser la pratique du football. Il est intéressant de voir que dans cette initiative, le commun est appréhendé de manières différentes et complémentaires entre les acteurs, toutes restant cependant alignées sur la féminisation du football. Nous constatons que l'objectif de féminisation du football est partagé, mais qu'il est subdivisé en sous-objectifs comme la visibilité des femmes pratiquant le sport dans l'espace public, ou encore la féminisation des coachs.

Pour chaque initiative, le tableau suivant (Tableau 51) réunit des verbatims illustrant une vision commune de l'objectif entre les acteurs.

Initiative	Accord sur le commun
Initiative de féminisation du football	<p>Féminiser la pratique du football, par une facilitation de l'accès aux terrains en libre accès, par le développement de coaching adapté à la pratique féminine. Les acteurs manifestent cet accord sur le commun par une complémentarité dans les activités menées et un alignement dans les choix effectués.</p> <p>« On voyait très bien arriver ce qui s'est passé : c'était la Coupe du monde féminine en France, donc élan de communication de tous les partenaires, toutes les organisations, fédérations, etc. Mais on voyait très bien arriver le « ouais, qu'est-ce qui se passe après ? » Du coup, on s'est dit, on va s'inscrire dans cette mouvance, [...] on essaie de voir comment ce problème d'inégalité qui existe dans le féminin, dans le foot en général peut être taclé à notre échelle. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)</p>

	<p>« C'est une entreprise qui n'a pas tant pour but le développement du football féminin mais plutôt l'utilisation du foot pour développer la confiance en soi chez les filles et les femmes et lutter contre les stéréotypes de genre. Donc c'est pas tant développer la pratique du foot, c'est vraiment utiliser le foot pour lutter contre les inégalités et contre les discriminations de genre. Et à côté de ça, du coup, je suis aussi coach de foot en club et avec des associations. » (Imane, Place au jeu, entretien)</p> <p>« On a aussi un pôle football qui a été développé. Donc là, c'est à force du constat que les city stades, tous ces terrains en accès libre, sont fortement, voire majoritairement, voire exclusivement occupés par des garçons dans la pratique, que ce soit foot, basket, hand, tous les jeux collectifs, et nous on a vu que les filles aimaient le foot, elles avaient envie de jouer au foot. Mais elles franchissaient pas forcément le cap d'aller jouer au club parce qu'il y a encore des freins. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)</p> <p>« Ce que nous avons fait, c'est que nous avons essayé de mettre une obligation de moyen en disant on veut faire augmenter la féminisation, il faut et cetera, avec ces ligues et ces comités. » (Nathalie, Conseil Régional, entretien)</p> <p>« Parce que le constat chez Juno a été que, les femmes n'ont pas assez voix au créneau en ce qui concerne le sport. Il y a des manques d'investissement énormes et les inégalités salariales sont toujours pareilles et encore plus observées dans des gros sports tels que le foot. » (Lucas, Juno, entretien)</p>
<p>Initiative de création et diffusion de connaissances féministes</p>	<p>Développer des connaissances féministes utiles aux collectivités, associations et syndicats notamment, par des rapports, et la diffusion de connaissances existantes. Les acteurs manifestent leur accord sur le commun notamment par l'adhésion au Centre dont l'objectif de création et diffusion de connaissances est clairement affiché.</p> <p>« J'ai donc une mission de former et outiller les professionnels [de la région] sur ces sujets-là, on a notamment une formation sur le cyber sexisme de deux jours plutôt</p>

	<p><i>à destination des professionnels du secteur jeunesse. [...] Ensuite ça va être aussi de faire un travail important de veille sur ces questions [...] Ça va être d'essayer de se mettre en lien sur ces sujets-là, produire des connaissances, être à jour, y a beaucoup de travail de mise à jour [...]. » (Alexia, Centre, entretien)</i></p> <p><i>« Qui est un organisme associé [du conseil régional], qui est le Centre [régional] de ressources pour l'égalité femmes-hommes. » (Lucie, Centre, entretien)</i></p> <p><i>« Le premier, c'est qu'on a mis en place le dispositif de signalement qui n'est pas uniquement axé sur les violences sexistes et sexuelles. C'est une partie, mais il y a d'autres choses. Il y a aussi le harcèlement moral, la violence physique et verbale. On a pris le parti de se former avec le Centre et de former tous les référents du dispositif de signalement. » (Annette, mairie de Petit-ville, entretien)</i></p> <p><i>« Je sais que l'association a adhéré, elle est membre du Centre depuis l'année dernière. [...] De par le statut de membre aussi, on suit des formations auprès du Centre. Et il y a la question de la santé menstruelle, qui a été aussi une question à la fois identifiée par le Centre et par les différentes collectivités, comme une question prioritaire. On a été invité par Salomé à participer à cet atelier sur les questions autour de la santé. C'était vraiment sur cette thématique qu'on a été identifié, d'où notre présence et surtout qu'il y a un vrai enjeu à la fois de visibilité et de formation auprès des collectivités, de tous les relais sur cette question. » (Ariane, Menstruons, association adhérente au Centre, entretien)</i></p>
<p>Initiatives de lutte contre la précarité menstruelle</p>	<p>Réunir des protections périodiques afin de les donner à des personnes en situation de précarité menstruelle, et sensibiliser la société à l'enjeu de la précarité menstruelle. Des tensions émergent entre les acteurs, cependant, tous s'accordent sur l'importance de la lutte contre la précarité menstruelle par leurs activités et leurs engagements politiques.</p> <p><i>« Au début [c'était] une association de collecte de protections et de redistribution auprès de partenaires redistributeurs. [...] La lutte contre la précarité menstruelle</i></p>

	<p><i>avait à la fois des conséquences au niveau social, médical, vraiment un vrai besoin de sensibiliser. [...] Parce qu'afin même de lutter contre la précarité menstruelle, il y a un vrai enjeu d'informer sur la réalité des règles on va dire au sens très large. »</i> (Ariane, Menstruons, entretien)</p> <p><i>« J'ai fait une première série [...] qui parle du manque de représentation des règles dans la société, ou en tout cas des représentations qui sont biaisées. »</i> (Emmanuelle, photographe, entretien)</p> <p><i>« En réalité la précarité menstruelle, ça amène à garder des protections hygiéniques beaucoup trop longtemps. Ça crée potentiellement des chocs toxiques. C'est une mise en danger en altérant aussi la flore vaginale, donc à devoir après aller chez le médecin pour avoir des traitements en fait c'est un peu un cercle vicieux. [...] Je pense que c'est très bien, qu'elle ait décidé de s'engager sur ce sujet-là. C'est pas du tout ce que je critique. »</i> (Emma, militante féministe, entretien)</p> <p><i>« Mais pourquoi on a imaginé cette action et ce dispositif de partage en story ? C'est pas juste pour pouvoir passer des protections, c'est aussi pour apporter de la visibilité au sujet de la précarité menstruelles. J'ai l'impression qu'au moins, ça aurait été assez efficace. Parce que depuis quelques jours, on parle enfin de la précarité menstruelle. Je vois des médias en parler, je vois des médias parler du fait qu'on devrait peut-être les rendre gratuites pour les personnes dans le besoin. »</i> (Louise, influenceuse, vidéo Youtube à propos de l'initiative)</p>
<p>Initiative d'accès à l'emploi formel</p>	<p>L'initiative d'accès à l'emploi formel réunit des acteurs autour d'un groupe de personnes spécifique pour leur permettre l'accès à l'emploi formel. Ceci passe par une nécessaire régularisation de certaines personnes de ce groupe, ce pourquoi certains acteurs s'investissent dans l'initiative.</p> <p>L'accord sur le commun n'est pas atteint dans ce cas, ce qui génère des tensions.</p>

	<p>« Depuis leur pays d'origine, certaines avaient déjà des restaurants, des commerces, des boulangeries. Donc, on se dit simplement, bon, on va voir qu'est-ce qu'on peut faire ensemble. Moi, j'avais simplement posé la question : « ça vous dirait si on essayait de faire quelque chose toutes ensemble ? » (Valentina, ONG, entretien)</p> <p>« Le projet me semblait super intéressant d'ouvrir un restaurant social et solidaire à partir d'une formalisation d'activité informelle, le projet était vraiment sur la formalisation, c'était l'angle d'approche. » (Quitterie, géographe-bénévole, entretien)</p> <p>« Alors au départ il n'y a pas de projet : l'idée est de venir donner un coup de main à ce groupe de femmes dont on nous dit qu'elles sont vendeuses à la sauvette sans papier pour la plupart et qu'elles souhaitent ouvrir un restaurant. » (Alain, documentariste, bénévole dans une permanence d'accompagnement de personnes migrantes)</p>
--	---

Tableau 51 Accord sur le commun entre les acteurs par initiative

Ce tableau permet de saisir en quoi les acteurs partagent la même vision de l'objectif que l'initiative à laquelle ils participent doit atteindre. Cet objectif peut être exprimé de façon différente en fonction de la nature de chaque organisation ou acteur.

L'absence d'accord sur le commun peut générer des tensions entre acteurs, comme c'est le cas dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle. Le fait que la précarité menstruelle est un phénomène contre lequel il est nécessaire de lutter n'est pas discuté. Cependant, l'appréhension de cet enjeu, par rapport aux enjeux de précarité en général, est discutée :

« Forcément, quand t'as tes règles, découle la précarité menstruelle mais les personnes qui ont une précarité menstruelle ont une précarité générale. Décorrélér ces deux sujets, déjà, ça n'a pas de sens et c'est dépolitiser totalement le sujet. » (Emma, militante féministe, entretien)

Nous constatons donc que l'accord sur le commun féministe comme objectif à atteindre est un élément important, qui permet d'articuler une diversité d'acteurs autour d'un même but, ce qui favorise le développement de relations à bénéfices réciproques et la mise en action.

Cependant, il est possible que certains acteurs soient plus ou moins éloignés de l'objectif. Sans y nuire, ils peuvent y accorder un engagement faible, et n'y contribuer que grâce à leurs interactions avec des acteurs plus engagés. Nous identifions alors un phénomène proche de l'attraction gravitationnelle. Certains acteurs y contribuant davantage que d'autres, ils se situeraient plus proche du commun féministe. Nous pouvons envisager que certains acteurs soient hors de l'espace de cause mais s'y rattachent par des interactions avec des acteurs qui en font partie. La figure suivante (Figure 88) illustre ce phénomène : nous présentons une multiplicité d'acteurs contribuant directement ou non au commun féministe, et se situant plus ou moins proche de ce commun, parfois même hors de l'espace de cause.

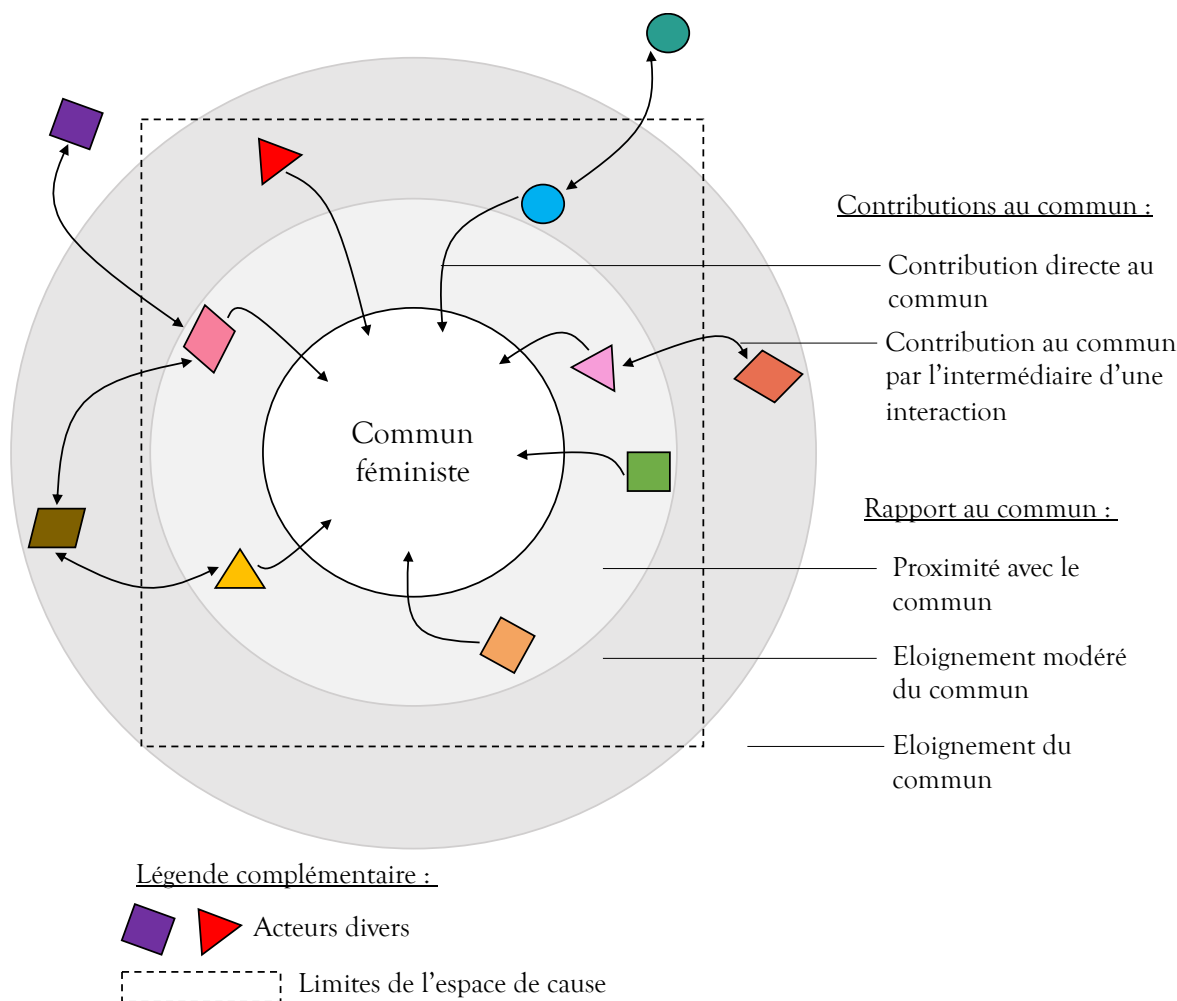


Figure 88 Phénomène gravitationnel des acteurs impliqués dans la symbiose par rapport au commun féministe

3.5 Dimension politique de la symbiose

La symbiose féministe s'articule dans un objectif féministe, et donc politique. Cela lui confère une visée de transformation sociale, notamment dans la négociation de l'accès des femmes à des

espaces, pratiques, ou connaissances, dont elles sont exclues. La dimension politique de la symbiose féministe constitue l'une de ses propriétés.

3.5.1 Développement de la portée politique de la symbiose féministe

Les quatre initiatives symbiotiques que nous étudions présentent tout d'abord une dimension politique commune, celle de l'accès, c'est-à-dire rendre accessibles des espaces, des services, des pratiques aux femmes et filles qui en sont privées, ou aux personnes souhaitant mettre en œuvre des changements sociaux féministes au sein de leur institution (pour l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes). Cela constitue la lutte contre une situation d'enclosure selon des critères de genre, ce qui en fait des restrictions d'accès sexistes.

Le tableau (Tableau 52) explicite et illustre l'objectif politique poursuivi et la politisation des acteurs au sein de l'initiative à partir d'une citation par initiative féministe.

Cas	Objectif politique poursuivi	Politisation des acteurs
Féminisation du football	<p>L'objectif politique poursuivi est ici multiple, il regroupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre accessible la pratique du football aux femmes et aux filles. - Faciliter l'accès à l'espace public pour la pratique sportive des femmes. - Permettre la pratique du football à des publics marginalisés (situations économiques précaires, port du voile, etc.). - Appréhender toutes les dimensions du football (entraînement, présence dans les institutions, etc.). 	<p>Nous observons une tension politique, conduisant à l'arrêt des interactions entre le club de la ville où Filles en Foot s'installe, et l'association. Cette tension porte sur le port du voile pour la pratique du football que l'association souhaite permettre, contrairement au club, aligné avec la fédération. Autrement, les acteurs nous paraissent alignés politiquement puisqu'aucun conflit ne nous a été rapporté.</p>

	« C'est une organisation qui promeut l'autonomisation des jeunes filles à travers le coaching dans le foot, c'est à dire qu'on dispense des formations à des coachs ou à des personnes qui souhaitent devenir coach. Pour que sur le terrain et en dehors du terrain, elles transmettent des outils pratiques à leur groupe de jeunes filles pour que quand elles rentrent, leur estime de soi soit renforcée, pour qu'elles soient plus conscientes de leurs droits. » (Fatou, Toutes coachs, entretien)	
Création et diffusion de connaissances féministes	L'objectif politique de cette initiative est de créer et diffuser des connaissances féministes, offrant un relai et un soutien aux membres des organisations du réseau dédiées à l'égalité.	Par l'accompagnement et la formation des membres de son réseau, le Centre met en œuvre une politisation de ses acteurs, cherchant à les accompagner au-delà du respect d'exigences légales en matière d'égalité de genre.
	« [Le Centre] contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes. » (Page d'accueil du site Internet du Centre ⁵²)	
Lutte contre la précarité menstruelle	L'objectif politique est ici double. <ul style="list-style-type: none"> - D'une part sensibiliser au sujet de la précarité menstruelle et des règles ; - D'autre part générer des dons pour des personnes en situation de précarité menstruelle. 	Nous analysons les tensions que nous observons dans ce cas comme venant d'une différente politisation des acteurs. Cette différence de politisation engendre des désaccords entre ces acteurs.
	« Je souhaitais dans cette vidéo, vous présenter l'association pour laquelle on a réalisé cette collecte [...] parce que s'il y avait à critiquer, ce sont elles qui auraient été le mieux placées pour le faire. Parce que ce sont elles qui agissent sur le terrain. Et ce qu'elles voient, c'est que les personnes en situation de précarité menstruelle utilisent du papier journal qu'elles mettent dans leurs culottes. » (Louise, influenceuse, vidéo)	
Accès à l'emploi formel	L'objectif politique de cette initiative n'est pas partagé entre les acteurs.	Au-delà d'une politisation que nous pouvons envisager différente entre les acteurs, ils ne partagent

⁵² Site consulté le 17 septembre 2024 pour la dernière fois

	<p>Le point de départ de cette initiative est de rendre les vendeuses à la sauvette moins visibles, tandis que les acteurs qui les accompagnent cherchent plutôt à favoriser leur accès à l'emploi formel.</p>	<p>pas un même objectif politique. Tous ont une intention concernant le même groupe de femmes, mais leurs intentions diffèrent.</p>
	<p>« C'est-à-dire que la mairie et l'ONG, sont dans une logique d'accompagnement. Ils le disent beaucoup. C'est : « On accompagne, on les sort de l'exclusion, de la pauvreté, de la fragilité, enfin, de leur vulnérabilité. On va les rendre autonomes. » Et en fait, ce projet, c'est de l'empowerment. À mon sens, il y a beaucoup de bémols. Mais le discours est là. Leur intérêt, si on raisonne en termes de points communs qui les rassemblent, c'est de dire, on leur montre qu'il est possible de changer quelque chose. On a changé. Parce qu'elles ont été constituées en association. Elles ont fonctionné ensemble. Elles ont été réunies autour d'une même idée. » (Quitterie, géographe-bénévole, discussion collective)</p>	

Tableau 52 Objectif politique et politisation des acteurs par cas

Ces différentes modalités génèrent une question : des futurs désirables, mais pour qui ? En effet, ces cas illustrent une différence majeure concernant les publics concernés par les futurs désirables poursuivis par les acteurs. Les initiatives de lutte contre la précarité menstruelle, de féminisation du football et d'accès à l'emploi formel – malgré des désaccords exposés dans le tableau ci-dessus – présentent des groupes identifiables bénéficiant de leur action directe. L'objectif politique est alors de rendre accessible une pratique, un espace, ou des ressources d'autre nature à ces personnes marginalisées, modifiant ainsi leurs conditions d'existence en faisant évoluer la société.

L'initiative de création et diffusion de connaissances féministes présente toutefois un autre modèle. En effet, dans cette initiative, le modèle appliqué est celui de la répliquabilité : élaborer un fonctionnement répliquable par les acteurs investis dans ce modèle. Le Centre s'organise en réseau, diffusant les connaissances féministes, favorisant les synergies et échanges de bonnes pratiques entre acteurs pour d'une part, diffuser une culture de l'égalité parmi ces organisations ; et d'autre part, leur permettre de la diffuser à leur tour, par des pratiques ou un transfert de connaissances, à des bénéficiaires, généralement membres de la société civile, à savoir les bénéficiaires des services d'une association ou de services publics notamment.

La symbiose présente des modalités organisationnelles permettant la politisation d'organisations et d'acteurs, c'est notamment le cas du Centre dans l'initiative de création et diffusion des connaissances féministes, il réunit des acteurs qu'il accompagne et forme à l'enjeu politique d'égalité de genre. La symbiose entraîne également la possibilité d'interactions entre acteurs aux politisations diverses, ce qui génère des débats pouvant faire émerger des tensions. Enfin, au sein de la symbiose, les interactions ne privilégient pas la proximité à l'alignement politique, ce dernier est prioritaire.

Ainsi la dimension politique est multiple : d'une part, les initiatives féministes négocient l'accès à des pratiques ou des espaces présentant une situation d'enclosure, c'est-à-dire dont les femmes sont exclues. Par ailleurs, la dimension politique peut être présente dans des modalités symbiotiques visant à la politisation des acteurs, à l'aide d'un acteur orchestrateur par exemple.

3.5.2 Rendre les corps visibles, une dimension politique incarnée de la symbiose

L'un des points communs entre certaines initiatives au sujet de l'accès concerne l'accès de corps à des espaces. Nous identifions une forte dimension incarnée de cet accès à travers les cas. Dans l'initiative de féminisation du football, des corps généralement exclus d'un espace y trouvent une place. L'activité sportive fait que ces corps sont en mouvement dans l'espace. L'une des associations de féminisation du football va pousser cette volonté de rendre visibles les corps féminins dans l'espace, notamment par une exposition de photographies de leurs participantes, des jeunes filles de treize ans environ. L'objectif est de laisser une trace de la présence de ces corps féminins, même en leur absence. Cette exposition sera vandalisée.

« C'était un petit truc. Et nous, on avait pris ce créneau-là pour nos jeunes filles, pour qu'elles soient visibles les moments où on n'y est pas. Tu vois, c'était un peu ça. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

La volonté de rendre les corps visibles est également présente dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle de trois manières. Tout d'abord, la photographie illustrant la campagne représente l'influenceuse, la rendant ainsi personnellement et physiquement exposée. Ensuite, le fait d'aborder le sujet de la précarité menstruelle renvoie au corps menstrué, et à la dimension

incarnée d'une inégalité de genre liée à un tabou. Enfin, dans l'une des vidéos réalisées par l'influenceuse, l'association qui reçoit les dons de protection périodiques est filmée lors d'une maraude en interaction avec les bénéficiaires – anonymisées par un filtre flou – de ces protections. Ainsi, l'incarnation de la précarité menstruelle est exposée dans l'un de ses aspects : le fait d'être en situation de mendicité. L'association réalise également une vidéo à l'aide de ces images sur la période de la campagne (voir Image 24).



Image 24 Capture d'une vidéo de maraude de l'association distribuant les dons de la campagne

La dimension incarnée de la symbiose est donc perceptible dans la manière selon laquelle elle rend les corps visibles dans différents espaces. Cette dimension s'inscrit dans la propriété politique de la symbiose, mise en œuvre dans le but de générer une transformation sociale.

Nous avons donc identifié cinq propriétés symbiotiques présentes dans les différentes initiatives féministes symbiotiques que nous avons étudiées. Il s'agit de la mise en action, d'une diversité d'acteurs, de relations à bénéfices réciproques, d'un accord sur le commun féministe et enfin d'une dimension politique forte. Ces propriétés sont celles qui permettent aux initiatives féministes d'avoir un fonctionnement symbiotique.

4 Modélisation de la symbiose et conclusion de l'analyse inter-cas

Dans cette dernière section, nous présentons une modélisation de la symbiose féministe sur la base de l'analyse inter-cas. Celle-ci associe les composants, mécanismes et propriétés identifiés en un modèle générique.

4.1 Des caractéristiques symbiotiques appliquées de façon différente selon les cas

Nous avons étudié quatre initiatives féministes présentant des caractéristiques symbiotiques que nous avons analysées. Celles-ci s'articulent en composants, mécanismes et propriétés, selon différentes formes, selon les cas. Nous proposons un tableau récapitulatif des différentes initiatives et de la manière dont elles présentent les éléments de la symbiose féministe. Nous présentons une vision globale, simplifiée, de notre analyse inter-cas cumulative (Tableau 53).

Initiatives	Initiative de féminisation du football	Initiative de création et diffusion de connaissances féministes	Initiative de lutte contre la précarité menstruelle	Initiative d'accès à l'emploi formel
Composants				
Acteurs	Associations, collectivités, entreprises, clubs locaux et professionnels	Associations, collectivités, syndicats, éducation nationale	Entreprises, associations, acteurs militants	Collectivité, ONG, bénévoles, chercheur•euses
But féministe	Féminisation du football	Développement de connaissance féministe	Lutte contre la précarité menstruelle	Accès à l'emploi formel par la création d'un restaurant
Ressources variées	Terrain, pratique, <i>role models</i> , équipements	Ressources informationnelles, ressources humaines, compétences	Protections périodiques, communauté en ligne, réseaux sociaux, compétences de redistribution	Compétences relatives à l'accompagnement des personnes migrantes, savoir-faire de cuisine, épicerie solidaire

Bénéficiaires	Femmes et filles privées d'accès à la pratique du football et aux espaces de jeu	Organisations membres du Centre et leurs propres bénéficiaires	Personnes en situation de précarité menstruelle par le biais d'une association dédiée	Groupe de femmes multiples discriminées, vendant des brochettes à la sauvette à La Ville
Artefacts	Le terrain, les événements sportifs, chartes, labels	Le Centre par le réseau qu'il orchestre	La campagne de collecte de dons	La vente de brochette, le projet de restaurant
Mécanismes				
Gouvernance	Initiative non orchestrée, liberté d'accès à l'initiative Rapports de pouvoir entre financeurs et associations	Initiative orchestrée et accessible par adhésion Rapport de force entre les acteurs politiques et le Centre	Initiative non orchestrée et librement accessible Facilité d'accès par les réseaux sociaux	Initiative avec orchestration souple par la collectivité, qui exerce un rapport de pouvoir sur les autres acteurs
Antécédents	Antécédents professionnels et personnels des créateur•ices d'associations	Antécédents des membres du Centre dans des projets féministes	Manque d'antécédents reproché	Antécédents de bénévolat à la régularisation
Légitimation	Légitimation par les labels ou chartes, les appels à projet de collectivités remontés	Légitimité forte du Centre Légitimation par association au Centre	Manque de légitimité sanctionné Valorisation d'antécédents des partenaires comme légitimation	Légitimité conférée aux chercheur•euses de par leur profession
Priorisation de l'existant / Démultiplication	Variable selon les associations Logique de financement d'acteurs déjà financés auparavant	Priorisation par concentration autour d'une seule initiative Démultiplication de membres	Démultiplication par une nouvelle initiative	Existant priorisé par le recours à des acteurs déjà formés aux compétences recherchées
Management des ressources	Compétition sur les ressources	Utilisation maximale des	Régénération par la sensibilisation	Risque d'épuisement face

	(créneaux terrains), recherche d'utilisation maximale	ressources informationnelles Régénération des ressources par la diffusion	à un enjeu pour générer des dons Risque d'épuisement face à des tensions	à un manque de soutien politique
Propriétés				
Mise en action	Organisation de séances de football féminin	Orchestration d'un réseau, création de connaissances, formations et accompagnements	Collecte de dons de protections périodiques pour redistribution	Création d'une association pour ouvrir un restaurant
Diversité d'acteurs	Associations, collectivités, entreprises, clubs locaux et professionnels	Associations, collectivités, syndicats, éducation nationale	Entreprises, associations, acteurs militants	Collectivité, ONG, bénévoles, chercheur • euses
Relations à bénéfiques réciproques (exemples)	Organisation de séances de football dans des infrastructures publiques, avec des équipements offerts	Animation d'un réseau où des associations peuvent proposer des services à des collectivités assurant leur pérennité	Dons de protections périodiques pour une campagne sur les réseaux sociaux	Apport de compétences et accès à un terrain de recherche
Accord sur le commun	Oui	Oui, favorisé par une exigence de positionnements féministes conciliables	Oui, mais désaccord sur la manière de faire du fait d'ancrages féministes différents	Non, objectifs différents selon les acteurs
Dimension politique	Donner accès à des espaces et pratiques inaccessibles pour des questions de genre	Diffuser une culture de l'égalité	Briser le tabou de la précarité menstruelle et sensibiliser à ce problème	Donner accès à une situation régulière et stable à des femmes multiples discriminées

Tableau 53 Analyse inter-cas, vision d'ensemble

4.2 Freins à la symbiose

Notre étude de quatre initiatives féministes nous permet d'identifier des freins à la symbiose. Ces freins peuvent diminuer son efficacité, ou conduire à sa non-pérennisation du fait d'un échec ou d'une mauvaise expérience pour les acteurs.

Tout d'abord, le caractère féministe des initiatives les expose à des réactions négatives. Il peut s'agir de scepticisme ou de refus. Les employé•e•s du Centre dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes rencontrent régulièrement des réactions sceptiques lorsqu'ils forment différents publics. Les formateur•ices se préparent à ces réactions, notamment en citant des chiffres de sources légitimes comme l'INSEE.

« *S'armer face à des futurs sceptiques ou potentiels sceptiques.* » (Lucie, Centre, entretien)

Les réactions négatives peuvent également émaner des acteurs occupant les espaces publics auxquels les initiatives souhaitent donner accès aux femmes. L'initiative de féminisation du football présente ce type de refus.

« *On a fait une série d'initiations dans les quartiers, donc on va sur les terrains en libre accès. Déjà c'est une bataille parce que ces terrains en libre accès, ils sont préemptés par les garçons 95 % du temps. Il faut qu'on vienne en masse. On vient avant « on bloque le terrain, c'est pour les filles pour une heure, on vous rend le terrain après, pas de souci. »* » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Un deuxième frein est présent lorsque les acteurs les plus proches géographiquement ne participent pas à la symbiose, limitant la facilité d'interactions que la proximité géographique pourrait pourtant générer. Le verbatim suivant renvoie au fait que la collectivité locale la plus proche du Centre le mobilise très peu pour des formations ou des accompagnements, ce qui surprend les employé•e•s du Centre de manière générale.

« *C'est quand même assez dingue de se dire, je suis beaucoup plus en lien avec des collectivités membres qui vont être très loin, même de grosses, mais qui vont beaucoup plus avoir le réflexe de nous solliciter,*

qui vont vraiment nous voir comme une force, comme un centre de ressources qui peut les outiller. J'ai l'impression qu'y a une forme un peu de défiance. » (Paul, Centre, entretien)

Nous avons évoqué dans les propriétés la nécessité d'un accord sur le commun et les risques générés par son absence. De ce fait, l'absence d'accord sur le commun constitue un frein à la symbiose. En effet, des acteurs peuvent refuser de prendre part pleinement à la symbiose féministe, ce qui ne génère pas de synergies entre les acteurs. Dans l'initiative de féminisation du football, l'une des associations s'aperçoit que sa tentative de féminisation du football va à l'encontre de l'intérêt du club local, ce qui explique des relations tendues.

« Au fur et à mesure, on a compris que, d'une part, le comité directeur ne croyait pas en nous et ne croyait pas en notre vision. Leur intérêt était pas de développer la section féminine parce qu'ils ont des contraintes et que ça on les comprend. Ils ont des contraintes d'espace, c'est-à-dire ils ont des créneaux à l'année. Ils sont déjà hyper compressés pour accueillir tous leurs licenciés. Nous si on vient à leur ramener plus de licenciées femmes ça veut dire qu'il faut arrêter des garçons, ils ont pas envie et du coup, c'est des problèmes. Chaque fois qu'on leur disait ça, ils nous disaient, vous êtes gentils, mais nous on va les mettre où ? » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

L'enjeu des financements des initiatives symbiotiques présente un réel frein pour les acteurs. Malgré une recherche de synergies fondées sur des relations à bénéfices réciproques et des intérêts mutuels, les acteurs participant à des initiatives symbiotiques ne s'affranchissent pas d'un besoin de financement. Ainsi, le manque de financement est une contrainte qui peut freiner la symbiose.

« Mais tout ça en demandant zéro au club, parce que le club voulait mettre zéro. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

« Quand on a imaginé ce dispositif avec [la mutuelle], on s'est dit qu'il faudrait peut-être contacter des marques qui pourraient reverser les protections menstruelles aux personnes dans le besoin. Il faut savoir que même si on pensait que ça allait être 2 500 au maximum, c'est quand même un nombre conséquent. Et bien que j'aimerais sincèrement que des marques bios puissent reverser un tel nombre de protection menstruelle. Dans les faits, ce n'est pas le cas. » (Louise, influenceuse, vidéo)

Ensuite, un autre frein se situe au niveau des mauvaises expériences dans les interactions entre les acteurs. Les acteurs ont tendance à ne pas renouveler leurs initiatives lorsqu'elles ont rencontré un accueil négatif, ou ont généré des tensions. Cela peut venir d'un manque de confiance :

« Ils ne nous font toujours pas confiance, ils ont toujours peur qu'on vienne cannibaliser ce qu'eux ont comme subventions. Donc ouais, c'était contreproductif. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

Cela peut également venir d'une absence de réciprocité dans les interactions. L'initiative de féminisation du football présente une situation d'opposition entre le club de football local et une association ayant organisé la participation d'un groupe de jeunes filles à un tournoi international.

« Après avoir délivré ce premier projet au forceps avec beaucoup de recul sur l'ego qu'on pouvait avoir. On leur a fait un bilan. Qu'est-ce que vous en pensez ? On n'a pas eu de merci... Enfin, ils ont dit merci sur le projet, « merci d'avoir emmené ces filles, d'avoir fait rayonner un peu le club, par contre, c'était que treize filles, l'année prochaine faudrait que ce soit toute la section. Donc quatre-vingt filles, sinon on fait pas ». On leur a dit, dans tous les cas que vous avez mis zéro, on fait ce qu'on veut et puis non en fait on va pas refaire parce que vous, y a aucune envie de construction. Nous ça fait vraiment de la peine par rapport à Sali qui était responsable de la section féminine et qui se démène au quotidien pour pousser le truc. » (Nicolas, Filles en foot, entretien)

De plus, des tensions rencontrées lors de l'initiative peuvent constituer un réel frein à l'idée d'effectuer de nouvelles initiatives. Le verbatim suivant illustre la frustration exprimée par l'influenceuse de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle : elle estime avoir été sanctionnée plus durement que si elle avait effectué un projet dénué de sens.

« J'y penserai la prochaine fois que je réaliserai une collecte et encore honnêtement, ça m'a un peu vacciné. Au fond, c'est ça qui me fait plus de peine dans l'histoire parce que j'ai l'impression que si j'avais fait gagner des iPhones ou des Nintendo Switch, on m'aurait rien dit. Et là, parce que je souhaite réaliser une collecte pour aider les personnes dans le besoin, on me tombe dessus. En plus, à une période de fêtes de Noël, c'est assez dingue. » (Louise, influenceuse, vidéo)

Les tensions peuvent également renforcer la volonté des acteurs de mener leurs actions. C'est par exemple le cas de l'une des associations de féminisation du football. Une exposition de photographie des bénéficiaires assidues des sessions de football est affichée sur les grilles de l'un des stades où les sessions ont lieu. Peu après, celles-ci sont vandalisées, choquant la plupart des acteurs impliqués. Suite à cela, leur envie d'occuper l'espace est encore plus forte :

« [Les photographies] ont été rayées, mais lourdement rayées. Les visages ont été complètement effacés avec des rayures, je ne sais pas, avec un cutter, une clé, enfin, je n'en sais rien [...] ça nous a vraiment chamboulé. Ça a chamboulé la mairie, ça a chamboulé les gens qui encadrent, les animateurs ou les éducateurs qui encadrent les jeunes filles [...] On dérange parce qu'on vient faire du foot [...] du coup, nous, on part du principe que finalement, on va continuer encore plus. » (Ghita, Terrain de championnes, entretien)

Enfin, le dernier frein que nous identifions est lié à des contraintes extérieures qui peuvent nuire à la symbiose féministe comme à toute initiative ayant lieu dans un contexte spatiotemporel précis :

« Mais là avec le COVID tout se perd. C'est assez impressionnant. » (Mélanie, Mairie de Grosseville, entretien)

Nous constatons que de nombreux types de freins peuvent affecter la symbiose, tant dans son efficacité que dans la volonté des acteurs à la reconduire. De nombreux freins se situent au niveau des relations entre acteurs, mais la réception par les bénéficiaires des initiatives peut également être un frein, tout comme les événements affectant le contexte dans lequel les initiatives sont menées.

4.3 Représentation de la modélisation de la symbiose féministe

A l'aide d'une analyse cumulative inter-cas, nous montrons qu'il est possible de conceptualiser la symbiose non seulement dans des situations à fort enjeu environnemental, mais également dans d'autres où l'enjeu social est important, comme dans des cas féministes. Ainsi, nous proposons de conceptualiser la symbiose féministe. Ce changement d'objet d'étude implique des différences

fondamentales, l'une ontologique, et l'autre portant sur la nature des acteurs impliqués. Nous proposons cette conceptualisation en termes de propriétés, composants et mécanismes de la symbiose féministe.

Nous avons présenté les composants, mécanismes et propriétés assurant le fonctionnement des symbioses féministes. Les composants identifiés sont des acteurs, un but féministe, des ressources variées, des bénéficiaires et des artefacts. Les mécanismes sont relatifs à la gouvernance, au sein desquels nous trouvons l'orchestration de réseau ou l'émergence des interactions, la répartition des rôles, et la possibilité de rapports de pouvoir. Des mécanismes d'utilisation d'antécédents, de légitimation, de priorisation et de management des ressources sont également identifiés. Les mécanismes de management des ressources peuvent être la recherche d'efficacité maximale des ressources, la prise en compte de risque d'épuisement de ces dernières, ou l'attention portée à leur régénération. Les propriétés sont la mise en action, la diversité des acteurs, des relations à bénéfices réciproques, l'accord sur le commun féministe, et la dimension politique. La symbiose féministe s'appuie sur ces composants, mécanismes et propriétés, et peut être freinée par différents phénomènes.

Nous proposons une représentation de tous ces éléments articulés les uns par rapport aux autres dans la représentation suivante (Figure 89). Nous y présentons les comment les acteurs (composant), variés (propriété) et entretenant des relations à bénéfices réciproques (propriété), mettent en action (propriété) des ressources (composants). Ces acteurs peuvent avoir besoin d'acquérir de la légitimité (mécanisme) auprès des autres. Les ressources sont gérées, par exemple en portant attention à prioriser celles existantes ou en utilisant les antécédents (mécanisme). Au cours de la mise en action vers des buts féministes (composant) autour desquels les acteurs se mettent d'accord (propriété), des modalités de gouvernance sont instaurées (mécanismes) et des artefacts (composant) peuvent être utilisés pour se joindre à l'initiative ou la développée. La dimension politique (propriété) de la symbiose se déploie jusqu'à des bénéficiaires (composant).

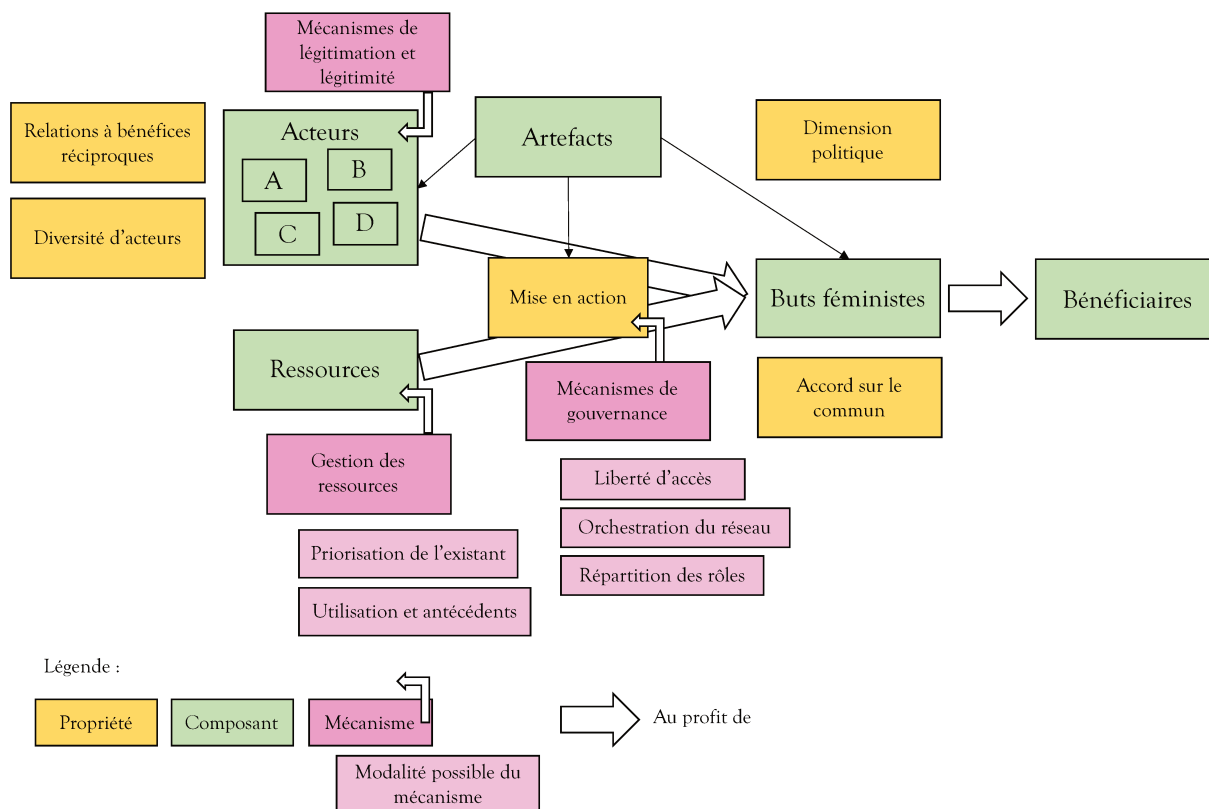


Figure 89 Propriétés, composants et mécanismes de symbiose féministe

Nous illustrons en quoi les propriétés, mécanismes et composants s'articulent les uns aux autres pour former une situation de symbiose. Nous proposons à présent une seconde représentation (Figure 90) de la symbiose féministe, placée au sein de l'espace de cause, dans une approche plus dynamique. Elle permet de mettre en avant la dimensions systémique et complexe de la symbiose : elle constitue une sorte de boîte noire où une mise en action articule différents éléments pour contribuer à un objectif politique féministe.

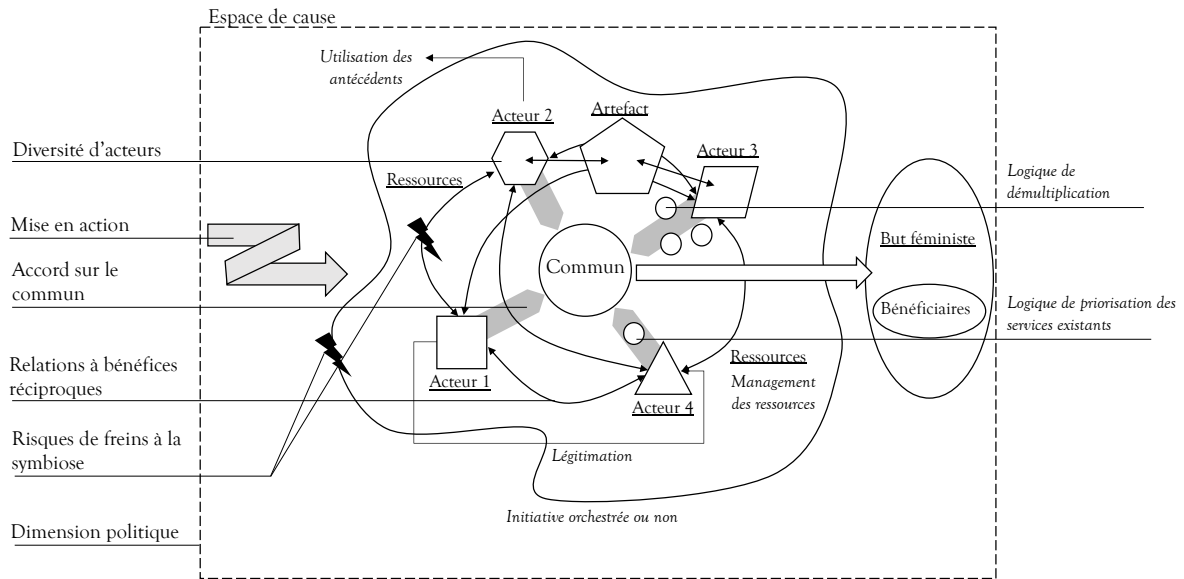


Figure 90 Symbiose féministe, représentation dynamique

Les différentes initiatives présentent certains voire tous ces éléments, et c'est grâce à la dimension cumulative de notre analyse que nous sommes en mesure de présenter cette modélisation de la symbiose féministe. Nous avons présenté comment chaque élément de la symbiose féministe telle que nous l'analysons est matérialisé dans les initiatives que nous avons étudiées.

Conclusion du chapitre dédié à l'analyse inter-cas

Notre analyse cumulative inter-cas des différentes initiatives féministes composant nos cas d'étude nous permet de proposer une modélisation de la symbiose féministe. En effet, de par notre analyse de situations de symbiose variées, nous présentons la symbiose féministe selon des composants, des mécanismes et des propriétés. Les composants sont les éléments sur lesquels s'appuie la symbiose. Leur présence ne suffit pas à qualifier une situation de symbiotique, mais les mécanismes et propriétés de la symbiose s'appuient sur ces derniers. Les mécanismes ensuite, permettent le fonctionnement de la symbiose, ils sont la mise en œuvre de phénomènes selon lesquels la symbiose se réalise. Enfin, les propriétés sont les éléments qualifiant la symbiose. Elles sont essentielles pour la définir.

La structure de ce chapitre s'articule donc en fonction de ces trois dimensions. La première partie présente les mécanismes en illustrant leurs modalités et leur présence à travers les quatre initiatives. De même, les mécanismes présentent des modalités pouvant varier selon les cas, nous les exposons. Enfin, nous présentons les propriétés de la symbiose féministe. Nous proposons une modélisation, avec des représentations visuelles de la symbiose féministe selon ces éléments, ainsi que les freins à la symbiose pouvant intervenir.

Conclusion de la partie empirique

Nous concluons cette partie empirique. Nous avons débuté par exposer notre design de recherche, présentant les différents choix méthodologiques effectués afin de mener notre étude. Nous nous sommes appuyée sur une approche qualitative, ancrée dans une ontologie relationnelle et une épistémologie inspirée de la phénoménologie. En effet, nous nous focalisons sur des phénomènes expérimentés par des acteurs, en portant une attention particulière aux interactions. Nous avons également exposé notre positionnement féministe relevant du post-structuralisme, courant féministe permettant de porter une attention particulière aux symboles et aux discours. Nous avons également exposé les implications d'une thèse menée en convention CIFRE. Cette modalité permet d'être immergé dans un contexte organisationnel et d'y effectuer des missions tout en menant une étude de terrain.

Cette étude qualitative, focalisée sur des cas multiples à visée cumulative, s'est appuyée sur quatre cas d'étude que nous avons tout d'abord présenté dans le chapitre 4, exposant la collecte de données réalisée pour chacun. Nous avons présenté nos choix en matière d'analyse, puis avons présenté cette dernière selon deux parties (chapitre 5 et chapitre 6).

La première partie d'analyse constitue le chapitre de résultats intra-cas, où chaque cas a été positionné dans un espace de cause puis reconstitué avant d'être analysé d'un point de vue symbiotique. Ensuite, nous avons présenté une analyse inter-cas où, de manière cumulative, nous avons présenté une analyse de la symbiose féministe. Nous présentons des composants, des mécanismes et des propriétés de la symbiose féministe sur la base des quatre initiatives que nous avons étudiées cumulativement.

PARTIE III DISCUSSION ET CONCLUSION, APPORTS ET MISE EN PERSPECTIVE DE LA RECHERCHE

Mobiliser une approche théorique issue de l'écologie industrielle pour étudier des initiatives féministes peut d'emblée surprendre. C'est pourtant le choix que nous avons fait dans ce travail de recherche. Nous avons mobilisé l'approche symbiotique pour ses éclairages concernant les interactions possibles entre une multitude d'acteurs, sans cadre strict d'interactions, dans un même objectif politique (Chertow, 2000; Paquin et al., 2015; Zaoual & Lecocq, 2018).

Sur cette base, nous proposons une théorisation de la symbiose féministe comme une modalité d'organisation multi-acteurs au profit d'un objectif féministe. La symbiose féministe s'inscrit dans des espaces de cause, et nous proposons de la considérer comme un type de *commoning* présentant des composants, mécanismes, et propriétés spécifiques. Par ailleurs, la proposition de théorisation de la symbiose féministe nous a permis d'articuler des littératures préalablement hermétiques les unes aux autres : celle sur l'espace de cause féministe (Bereni, 2012; Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020), celle sur les communs et le *commoning* (i.e. Fournier, 2013; Périvier & Rabier, 2023), et enfin l'approche symbiotique (i.e. Chertow & Ehrenfeld, 2012; Delannoy, 2017). Cette articulation nouvelle permet à chacune de ces théories d'apporter des clarifications aux autres.

Nous présentons ces contributions théoriques, ainsi que des contributions méthodologiques et des implications pratiques. D'un point de vue méthodologique, nous avons mené selon un protocole ayant évolué au cours du temps, une étude de cas multiples cumulative à visée synthétique, et apportons un nouveau regard sur cette méthodologie en la confrontant à une étude empirique. Notre collecte de données nous a mise face à certaines difficultés liées au genre sur le terrain de recherche que nous exposons également. Nous identifions des implications méthodologiques pour chaque type d'acteur que nous avons rencontré dans cette étude empirique et exposons les limites de cette étude.

Chapitre 7 Contributions théoriques, méthodologiques et organisationnelles de l'étude de la symbiose féministe

Dans ce travail, nous avons proposé d'étudier les initiatives féministes réunissant une pluralité d'acteurs par l'approche symbiotique. En effet, les espaces de cause au sein desquels sont menées les initiatives symbiotiques éclairent trop peu le fonctionnement opérationnel de ces dernières. Nous avons développé une intuition quant au potentiel explicatif de l'approche symbiotique pour comprendre les interactions à l'œuvre dans ces situations. C'est pourquoi nous avons mobilisé l'approche symbiotique – s'ancrant dans le *commoning* – dans l'étude empirique de quatre initiatives féministes dédiées à des sujets différents : la féminisation du football, la création et diffusion de connaissances féministes, la lutte contre la précarité menstruelle, et l'accès à l'emploi formel. Nous avons effectué une étude de cas multiples à visée cumulative dans une approche abductive : en nous fondant sur les connaissances théoriques de l'approche symbiotique, tout en permettant l'émergence de nouvelles caractéristiques symbiotiques du terrain.

Nous avons procédé à l'analyse de chacune des initiatives comme un cas d'étude à part entière dans un premier temps, révélant des fonctionnements spécifiques dans chacune des initiatives. En effet, certaines présentent une situation de symbiose orchestrée en un réseau par un acteur orchestrateur (l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes et celle d'accès à l'emploi formel). D'autres, au contraire, présentent des interactions émergentes (initiatives de féminisation du football et de lutte contre la précarité menstruelle). Ces initiatives peuvent présenter des tensions entre acteurs pour diverses raisons : le manque d'accord sur le commun auquel elles contribuent par leurs relations de symbiose, comme les divergences d'idéologies féministes.

Suite à une analyse indépendante de chaque cas, nous avons mené une analyse inter-cas, soit mêlant les différents cas à la fois de manière cumulative. Grâce à cette analyse, nous agrégeons des éléments symbiotiques présents à travers les cas pour dégager une modélisation de la symbiose féministe. Celle-ci s'appuie sur des composants, des mécanismes et des propriétés de la symbiose féministe.

Après avoir exposé nos résultats dans la partie empirique précédente, nous proposons des contributions théoriques, méthodologiques et organisationnelles. Les contributions théoriques portent tout d'abord sur la conceptualisation de la symbiose féministe selon des composants, mécanismes et propriétés. Ensuite, nous identifions des apports entre littératures mobilisées pour ce projet. Enfin, nous identifions des voies de contributions propres à l'étude de la symbiose féministe.

1 Contributions théoriques de la symbiose féministe

La conceptualisation de la symbiose féministe, s'ancre dans une évolution, partant d'une approche de la symbiose focalisée sur des ressources naturelles et aboutissant à une symbiose orientée vers le changement social, ce qui constitue un glissement ontologique. Afin de mettre au jour les fonctionnements possibles d'une telle symbiose, nous nous sommes appuyée sur plusieurs initiatives féministes constituant nos cas d'étude. Par une approche cumulative de ces différents cas, nous développons un modèle intégratif de la symbiose féministe. Nous le présentons dans un premier temps, avant de proposer des apports croisés entre les littératures que nous mobilisons. Enfin, nous exposons des voies de contributions spécifiques au sujet de la symbiose, notamment sur l'organisation de la solidarité et l'accès comme commun, ainsi que sur la dimension pragmatiste de la symbiose, son implication sur les corps dans l'espace, et la cooptation.

1.1. Conceptualisation de la symbiose féministe

Afin de définir la symbiose féministe, nous faisons appel à différentes dimensions. Tout d'abord, il s'agit d'une évolution de la symbiose vers une ontologie relationnelle, orientée vers le changement social. Ensuite, nous proposons de conceptualiser la symbiose féministe selon ses composants, mécanismes et propriétés. Enfin, nous évoquons la portée politique de la symbiose féministe comme prolongement de la portée politique inhérente à l'approche symbiotique.

1.1.1 Une conceptualisation qui implique un glissement ontologique

Appréhender la symbiose dans des initiatives féministes pour conceptualiser la symbiose féministe nécessite un changement de perspective ontologique. Comme évoqué en conclusion de revue de littérature, un glissement ontologique a eu lieu dans la littérature sur les communs, amenant à un changement d'objet. Nous proposons une évolution similaire concernant la symbiose (voir conclusion de la Partie I). En effet, la littérature symbiotique s'ancre dans la littérature sur les communs (Delannoy, 2017) comme nous l'avons évoqué. Une évolution onto-épistémologique est constatée dans la littérature sur les communs (Brandtner et al., 2023;

Collomb, 2011; Cornu et al., 2021; Laurent & Lecomte, 2023), passant d'une approche de sauvegarde des ressources naturelles par des modalités organisationnelles (Ostrom, 1990) à une manière de produire et utiliser en commun, le *commoning* (Fournier, 2013; Gibson et al., 2016).

De la même manière, dans ce travail nous considérons la symbiose comme un vecteur de changement social féministe, ce qui constitue une évolution ontologique. En effet, les approches de la symbiose se concentrent sur la préservation d'une ressource naturelle par un ensemble d'organisations (Chertow, 2000; Delannoy, 2017; Jacobsen, 2006; Valentine, 2016; Walls & Paquin, 2015), dans une approche naturaliste, considérant la ressource comme un objet extérieur à l'organisation symbiotique – ici la symbiose industrielle. Nous proposons de concevoir la symbiose féministe comme un moyen de créer des communs féministes comme de la connaissance féministe, ou l'accès à des pratiques et des espaces dont sont habituellement exclues les femmes.

Cette conception s'inscrit alors dans une approche ontologique relationnelle, visant la transformation sociale, notamment par la négociation de l'accès à des espaces (Gibson et al., 2016; Gibson-Graham et al., 2013), notamment des espaces dont les femmes sont exclues comme les terrains de sport. Ainsi, la symbiose féministe s'éloigne d'une organisation collective afin de préserver et répartir une ressource pour appréhender l'organisation du changement social féministe à travers les actions coordonnées de multiples acteurs articulant intérêt collectif et intérêts propres. La symbiose dédiée au changement social féministe est intrinsèquement relationnelle puisqu'elle institue de nouvelles relations au sein de la société. Nos résultats nous ont permis de proposer une définition de la symbiose féministe.

1.1.2 Définir la symbiose féministe par ses composants, mécanismes et propriétés

L'évolution ontologique de la symbiose que nous proposons implique une prise de distance avec les principes symbiotiques identifiés dans la littérature (Chertow, 2000, 2007; Delannoy, 2017). Nous revenons sur ces principes, exposés en revue de littérature, pour illustrer la manière dont ils sont appliqués dans la symbiose féministe d'après notre étude (Tableau 54).

Caractéristiques de la symbiose à visée écologique	Caractéristiques de la symbiose féministe
Une diversité d'acteurs pouvant entretenir des relations mutuellement avantageuses	Les symbioses féministes présentent également une diversité d'acteurs, tant en nature qu'en vision du féminisme. Une différence de courants féministes est possible.
Un commun qui concentre les contributions	Un commun concentre également les contributions dans les symbioses féministes. Il s'agit alors d'un commun féministe.
Des relations à bénéfices réciproques	De la même manière, les relations entretenues entre les acteurs présentent des avantages mutuels, nous pouvons donc les qualifier de relations à bénéfices réciproques.
Des fonctions propres aux acteurs dans le système	Nous constatons que les symbioses féministes impliquent des acteurs disposant de rôles spécifiques au sein de la symbiose, exprimés dans leurs relations avec les autres acteurs. Ces rôles confèrent des fonctions différentes aux acteurs. La diversité des acteurs engagés dans des situations de symbiose féministe implique également des fonctions différentes, il peut s'agir de financement, de mise en œuvre, de production de connaissances, etc.
L'utilisation prioritaire des ressources existantes	Si nous l'avons parfois observé, ce principe ne s'applique pas à toutes les situations présentes dans les symbioses féministes. Les symbioses féministes visent à générer une transformation sociale, il peut être préférable de démultiplier les actions, quitte à développer des ressources similaires.
Une liberté d'accès à un territoire de flux communs	La liberté d'accès n'est pas présente dans toutes les initiatives que nous étudions. Certaines présentent une frontière, poreuse mais soumise aux décisions d'un acteur orchestrateur, par exemple. Il ne semble pas que cette modalité puisse constituer un frein à la symbiose.
Des antécédents jouant un rôle dans les actions actuelles des acteurs	Nous constatons deux rôles majeurs joués par les antécédents des acteurs : un rôle moteur et un apport de légitimité auprès des autres acteurs. Ces antécédents se situent au sein de l'espace de cause où se déroule la symbiose.
Une place importante donnée à l'information	Dans les situations de symbioses féministes, l'information est cruciale. En effet, les connaissances sont essentielles à toute action féministe puisque la déconstruction des savoirs et acquis préexistants est un prérequis.
Une proximité géographique des acteurs	Comme il n'y pas nécessairement de ressources tangibles dans les symbioses féministes, la proximité géographique n'est pas nécessaire. Toutefois, certaines initiatives s'ancrent dans un territoire et les collectivités locales sont sollicitées. Nous identifions que la proximité

	géographique, quand elle est pertinente, ne prime pas sur un alignement de valeurs.
Des modalités de gouvernance définies	Certaines initiatives féministes ne présentent pas de modalités de gouvernance formelles sans que cela ne génère de difficulté. D'autres présentent des modalités de gouvernance comme une orchestration de l'initiative.

Tableau 54 Principes symbiotiques entre visée écologique et visée féministe

Nous détaillons à présent chaque élément, afin de montrer les ressorts de la symbiose féministe. Tout d'abord, nous identifions des composants. Ceux-ci sont les éléments de base qui permettent, selon des mécanismes et des propriétés, la mise en œuvre de la symbiose.

La littérature symbiotique n'identifie pas des composants sur lesquels les caractéristiques ou principes s'appuieraient, toutefois, certains des composants que nous identifions sont déjà présents dans la littérature existante (Chertow, 2000; Delannoy, 2017; Jacobsen, 2006; Valentine, 2016). Parmi les composants de la symbiose féministe que nous développons se trouvent des acteurs, un but féministe, des ressources variées (dont des connaissances), des bénéficiaires et des artefacts. Les composants sont les éléments permettant la mise en œuvre des propriétés de la symbiose féministe.

Premièrement, les acteurs constituent le composant essentiel de toute symbiose : c'est par l'existence d'acteurs entrant en interaction que la mise en action est possible, que les relations symbiotiques se mettent en œuvre, et que la contribution à un commun a lieu. Cette dimension est palpable dans les travaux existants sur les différentes approches de la symbiose, notamment du fait que la symbiose résulte de relations symbiotiques ayant nécessairement lieu entre différents acteurs (Delannoy, 2017). La multiplicité d'acteurs est notamment schématisée par Valentine (2016) ou Chertow (2000). Ainsi, tout comme la littérature existante sur la symbiose industrielle ou l'économie symbiotique (Chertow, 2000; Delannoy, 2017; Lombardi & Laybourn, 2012; Valentine, 2016), nous identifions les acteurs comme un élément essentiel de la symbiose, et nous les caractérisons comme composants de la symbiose féministe.

Ensuite, le fait de partager un objectif féministe permet l'organisation des relations symbiotiques au profit de ce dernier. Il constitue un commun car il est créé ou sa gestion est organisée par une communauté d'acteurs entretenant de relations mutuellement avantageuses. La littérature symbiotique fait état d'objectifs écologiques, notamment de réduction de la consommation d'eau

dans le cas emblématique de Kalundborg (Branson, 2016; Valentine, 2016), et identifie ces objectifs comme des communs (Delannoy, 2017), sans toutefois ouvrir la réflexion à des communs sociaux. Nous voyons grâce à notre analyse qu'il est possible de transposer la logique symbiotique aux communs sociaux à conditions de considérer des objectifs plus larges qu'économiques et écologiques. Nous ouvrons alors une voie de recherche pour l'étude d'autres communs sociaux qui pourront s'appuyer sur la symbiose féministe et la modélisation que nous proposons.

Les ressources tiennent une place primordiale dans la littérature symbiotique puisqu'elles constituent la raison pour laquelle les acteurs interagissent : ils cherchent à diminuer leur utilisation d'une ressource afin de minimiser leur impact sur l'environnement tout en réalisant des économies (Chertow, 2007; Delannoy, 2017). Ces ressources font par ailleurs l'objet de représentations des flux dans les travaux symbiotiques où l'eau peut notamment voir différentes formes d'eau dans le cas de Kalundborg (Chertow, 2000; Valentine, 2016). La nature des ressources échangées dépend de la nature du commun. Dans la symbiose féministe, les ressources sont de natures variées (ressources physique, espaces, connaissances, image) et font également l'objet d'échanges entre les acteurs dans une recherche d'efficacité dans le but d'atteindre un objectif féministe. Dans une logique de lutte contre des enclosures, ce dernier peut porter sur le développement de l'accès à des ressources (notamment informationnelles, dans le cas de l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes, chapitre 5, section 2), mais ne se focalise pas sur la préservation de ressources.

Les bénéficiaires sont les individus ou acteurs bénéficiant directement des initiatives ou projets organisés de manière symbiotique. Cette notion n'est pas évoquée dans les travaux sur la symbiose industrielle, considérant les acteurs de la symbiose bénéficiaires de leur propre action en termes économiques. Les bénéficiaires de la dimension écologique de l'action sont peu évoqués, mis à part dans l'économie symbiotique qui considère des effets positifs de la symbiose sur la sphère sociale : les riverains bénéficiant du Parc du Chemin de l'Île sont expressément mentionnés (Delannoy, 2017). Les bénéficiaires sont identifiables, au-delà de la contribution de la symbiose féministe à un changement social affectant la société de manière générale. Le féminisme touche à la vie quotidienne des individus, ce qui implique l'existence de bénéficiaires directs : il est nécessaire que le changement affecte positivement les personnes. Le fait de les

identifier dans la symbiose féministe vient remettre en question leur absence dans les travaux symbiotiques antérieurs.

Les artefacts constituent des objets de natures variées favorisant l'agrégation de contributions multiples. Ils constituent un moyen pour des acteurs de s'intégrer dans la symbiose. Par ailleurs, ils permettent également de rendre la symbiose visible au-delà des acteurs déjà impliqués. Ils favorisent ainsi l'agrégation de nouveaux acteurs. Les artefacts font échos à des littératures telles que la théorie de l'acteur réseau, objet de nombreux travaux de Michel Callon et Bruno Latour. Ils font partie des éléments des réseaux sociotechniques (Collin et al., 2016). Une lecture des cas symbiotiques existants par une approche des réseaux sociotechniques pourrait être enrichissante en ce qu'elle permettrait d'étudier d'autres aspects symbiotiques comme le rôle d'acteurs réseaux dans le développement de celles-ci notamment. Les travaux antérieurs sur la symbiose ne présentent pas d'éléments assimilables à des artefacts, au contraire de la littérature sur les espaces de cause (Bereni, 2012) qui mentionne des événements regroupant les acteurs de l'espace.

Ensuite, nous identifions des mécanismes comme modalités d'action selon lesquelles la symbiose féministe est appliquée. Ces mécanismes s'appuient sur les composants préalablement cités. Ils regroupent des mécanismes de gouvernance, des antécédents propres aux acteurs et aux relations, des mécanismes de légitimation, des mécanismes de priorisation de l'existant et enfin de management des ressources.

Les symbioses industrielles présentent des modalités de gouvernance. Selon Delannoy (2017), la gouvernance doit elle-même avoir lieu de façon symbiotique, prenant en compte les enjeux de différents écosystèmes en étant répartie entre les acteurs, et non déléguée à un acteur principal. Les mécanismes de gouvernance que nous identifions dans les initiatives féministes regroupent différentes modalités de gouvernance selon laquelle la symbiose peut être organisée. Elles ne s'appliquent pas systématiquement. Tout d'abord, le fait de permettre la liberté d'accès à la symbiose permet à celle-ci de réunir une variété importante d'acteurs. Elle implique la non-discrimination des acteurs à l'entrée dans la symbiose. Cette modalité rejoint l'un des principes symbiotiques de Delannoy (2017). Dans certaines situations, des mécanismes de régulation viennent contrebalancer cette liberté d'accès à la symbiose, dans le but d'éviter une dilution de la cause, ou l'intégration dans la symbiose d'acteurs jugés illégitimes. Ces mécanismes ne sont pas

évoqués dans la littérature symbiotique, focalisée sur les synergies ayant lieu entre les activités des acteurs (Jacobsen, 2006; Lombardi & Laybourn, 2012). Nous interprétons cette nécessité de synergies comme une forme de régulation en soi. Ensuite, une orchestration de réseau peut avoir lieu, c'est-à-dire qu'un acteur se positionne en orchestrateur par rapport aux autres, pouvant ainsi les réunir et créer le réseau. La possibilité d'une orchestration est possible dans la symbiose industrielle (Paquin & Howard-Grenville, 2013), contrairement aux revendications portées autour de l'économie symbiotique (Delannoy, 2017). Enfin, une répartition de rôles est possible entre les acteurs, se saisissant d'un angle particulier des actions à mener au sein de l'initiative féministe, en complémentarité des autres acteurs. De même, cette dimension n'est pas exposée dans la littérature symbiotique existante en tant que telle, toutefois, les flux de ressources illustrent bien les apports distincts de tous les acteurs (Chertow, 2000, 2007).

L'appui sur les antécédents des acteurs est un mécanisme selon lequel les acteurs ont une raison qui les pousse à rejoindre ou créer une situation de symbiose du fait de leurs antécédents, mais c'est également un facteur de légitimité. La nécessaire prédisposition des acteurs à des décisions en faveur de l'environnement était un antécédent identifié dans la littérature sur la symbiose industrielle (Paquin et al., 2015). De la même manière, nous identifions que les acteurs d'un espace de cause sont plus facilement acceptés s'ils démontrent des antécédents en lien avec cet espace, se légitimant par cela. En effet, il arrive que les acteurs, face à une réaction négative des autres acteurs de l'espace de cause face à leur action, justifient leur présence par leurs antécédents. Comme évoqué, les antécédents sont des facteurs de légitimité au sein d'un espace de cause. Comme l'ont montré Dacin et al.(2007), nous identifions qu'il est également possible de se rapprocher d'autres acteurs afin de bénéficier de leur propre légitimité comme c'est le cas dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle (chapitre 5, section 3.3.7). Les institutions peuvent également apporter de la légitimité aux acteurs, soit par leurs échanges avec les acteurs, soit par le soutien (financier) qu'elles leur apportent, comme des labels, notamment dans l'initiative de féminisation du football (chapitre 6, section 2.3). La symbiose féministe rencontre donc des enjeux de légitimité déjà traités dans la littérature dédiée.

Un autre mécanisme a lieu, celui de la priorisation/démultiplication. En effet, ce mécanisme présente deux versants opposés, s'appliquant dans l'une de ses deux formes à la fois. La priorisation de l'existant est un principe symbiotique développé dans la littérature qui renvoie au

fait d'utiliser prioritairement les ressources et les services existants au sein de l'écosystème (Delannoy, 2017). Cette logique s'inscrit dans une volonté d'efficacité. La logique de démultiplication vise plutôt à créer de nouveaux projets, à réunir de nouveaux acteurs, dans le but de toucher le plus d'acteurs possibles et d'agrandir la symbiose. La littérature symbiotique se concentre uniquement sur la priorisation et valorisation de ce qui existe, nous montrons que la logique opposée, de démultiplication, est également possible, voire combinée avec la priorisation de l'existant. L'initiative de création et diffusion de connaissances féministes présente ces deux versants : utiliser et diffuser le plus possible les connaissances existantes, à de plus en plus de personnes, tout en développant de nouvelles connaissances (chapitre 5, section 2.3.10).

Enfin, parmi les mécanismes de management des ressources, nous montrons, tout comme Delannoy l'a identifié (2017) qu'il arrive que des acteurs agissent selon un principe de recherche d'efficacité maximale des ressources. C'est par exemple le cas du Centre dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes : ce dernier valorise toute nouvelle production d'information dans des contenus de formation et d'accompagnement divers. Ce mécanisme comporte un risque lorsqu'il est appliqué aux individus qui risquent notamment le burn-out militant dans certaines structures. L'efficacité maximale des ressources présente dans la littérature symbiotique n'est donc pas adaptée à des ressources humaines, ce que nous incluons dans la théorisation de la symbiose féministe.

Si de nombreux mécanismes identifiés existent sous une certaine forme dans la littérature symbiotique (Chertow, 2000; Delannoy, 2017; Paquin et al., 2015), certains sont adaptés dans la symbiose féministe, et de nouveaux mécanismes émergent de notre étude.

Enfin, nous identifions quatre propriétés : la mise en action, les relations à bénéfices réciproques et la mise en réseau, la diversité d'acteurs et l'accord sur le commun féministe. Les propriétés sont les règles de fonctionnement sans lesquelles une situation comportant les mêmes composants ne peut générer de symbiose.

La symbiose se fonde sur l'action d'acteurs dans l'idée de générer une modification, passer d'une situation A à une situation B. Par la mise en action, les acteurs de la symbiose proposent une préfiguration politique (De Coster & Zanoni, 2023; Reinecke, 2018) : ils tentent de mettre en

œuvre la réalité politique qu'ils souhaitent voir exister. De fait, il n'y a pas de symbiose sans mise en action. Cette mise en action est également présente dans la littérature symbiotique : les situations de symbiose industrielle résultent d'une mise en action par laquelle des acteurs mettent leurs besoins et produits en commun (Chertow, 2000).

Les travaux en symbiose industrielle et sur l'économie symbiotique ont montré que la symbiose se nourrit des interactions entre des acteurs puisque les ressources des uns correspondent aux produits des autres (Chertow, 2000; Delannoy, 2017; Valentine, 2016). Nous constatons, en accord avec la littérature que les relations qu'ils entretiennent participent à la constitution des espaces de cause où la symbiose se produit. Ces relations bénéficient à tous les acteurs impliqués dans ces relations. La notion d'espace de cause (Bereni, 2012) n'est pas présente dans la littérature symbiotique, nous ajoutons cette dimension.

Afin de générer des relations à bénéfices réciproques, nous confirmons qu'il est nécessaire que les acteurs ne présentent pas les mêmes besoins, ni les mêmes produits (Chertow, 2000; Delannoy, 2017). La production des uns constitue les ressources (de tout type) nécessaires aux autres. En effet, s'ils étaient similaires, ils disposeraient des mêmes besoins en ressources et des mêmes produits. Si les symbioses industrielles regroupent des entreprises aux besoins complémentaires (Chertow, 2000; Valentine, 2016), l'économie symbiotique met toutefois en avant la participation d'une plus grande pluralité d'acteurs, comme des collectivités territoriales notamment (Delannoy, 2017). Dans le cas de la symbiose féministe, nous prolongeons l'élargissement et retrouvons une grande variété d'acteurs différents, incluant des associations, au cœur des actions féministes, mais également des collectivités territoriales, des personnes militantes ou des acteurs issus du marché. Ces acteurs sont ceux présents dans les espaces de cause. La symbiose féministe s'inscrit ici dans une logique existante de la symbiose industrielle, la diversité des acteurs, mais la prolonge en intégrant une diversité plus large.

Enfin, les acteurs impliqués dans une même situation de symbiose doivent être en accord au sujet du commun féministe auquel ils contribuent. Cela implique la contribution à un commun féministe. L'absence d'accord engendre des tensions qui peuvent nuire à l'objectif poursuivi. Nous ne retrouvons pas cette dimension dans la littérature puisque l'accord concerne uniquement une ressource à partager et dont l'utilisation doit être réduite (Chertow, 2000).

Ainsi, la symbiose féministe présente des composants, mécanismes et propriétés. Certains sont alignés avec les principes symbiotiques issus de la littérature, tandis que d'autres émergent de notre étude. Cela nous permet de confirmer que l'approche par la symbiose est pertinente dans des situations féministes puisque la plupart des caractéristiques et principes symbiotiques peuvent s'appliquer, avec des adaptations.

Nous proposons de considérer la définition suivante de la symbiose féministe : il s'agit d'une modalité de *commoning* inter-organisationnel fondée sur une diversité d'acteurs entretenant des relations mutuellement avantageuses au profit d'un commun féministe sur lequel ils s'accordent et qui présente des bénéficiaires (in)directs.

1.1.3 Dimension politique de la symbiose

Nous poursuivons la réflexion quant à l'accord sur le commun féministe, l'une des propriétés de la symbiose féministe. En effet, la littérature symbiotique fait état d'une portée politique propre à la symbiose (Lombardi & Laybourn, 2012; Paquin et al., 2015). Cependant, du fait des développements passés de cette approche, les situations de symbioses n'ont été étudiées que dans des objectifs politiques écologiques (Chertow, 2007; Jacobsen, 2006; Walls & Paquin, 2015). En utilisant ce concept dans des situations féministes, nous présentons la manière dont les visées politiques féministes (Lépinard & Lieber, 2020b) peuvent être portées au sein d'une symbiose féministe. Les quatre initiatives symbiotiques que nous étudions présentent tout d'abord une dimension politique commune, celle de l'accès, c'est-à-dire rendre accessibles des espaces, des services, des pratiques aux femmes et filles qui en sont privées, ou aux personnes souhaitant mettre en œuvre des changements sociaux féministes au sein de leur institution (pour l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes). Cela constitue la lutte contre une situation d'enclosure selon des critères de genre, ce qui en fait des restrictions d'accès sexistes.

Cependant, au-delà de la dimension commune de l'accès, la portée politique féministe ne joue pas le même rôle dans toutes les situations de symbiose. De ce fait, nous identifions que les futurs « désirables » (Chertow, 2007, p. 13) proposés par ces initiatives présentent des modalités différentes. Deux dimensions se distinguent : la politisation des acteurs et l'objectif politique poursuivi. Cela concorde avec les différences entre les acteurs au sein des espaces de cause (Bereni, 2012). L'initiative de création et diffusion de connaissances féministes illustre la politisation des

acteurs : le Centre réunit des acteurs autour d'une même cause dans le but de former ceux qui ne sont pas familiers de l'égalité de genre. L'objectif politique poursuivi de façon directe est plus visible dans des initiatives comme celle de féminisation du football qui transforme concrètement l'espace public en le rendant accessible pour les femmes et les filles.

1.2 Apports des littératures mobilisées les unes aux autres

En conceptualisant la symbiose féministe, nous avons mobilisé des travaux sur le féminisme et l'espace de cause dans un premier temps, et les avons fait dialoguer avec les travaux sur la symbiose et le *commoning*. Ces trois pans de littérature n'avaient pas nécessairement été articulés précédemment. Si les communs et le féminisme avaient été convoqués au préalable (Appleton, 2018), les notions d'espace de cause (Bereni, 2012) et de *commoning* (Fournier, 2013) n'ont pas été articulés, tout comme les travaux relatifs à la symbiose (Chertow, 2000; Delannoy, 2017) et les concepts féministes ou l'espace de cause.

Ainsi, convoquer ces différentes littératures dans un même projet de recherche permet de les enrichir. Nous présentons les différents apports que nous identifions de la symbiose à l'espace de cause et au *commoning*.

1.2.1 Apports de la symbiose à l'espace de cause

L'approche symbiotique présente des apports à prendre en compte dans la compréhension des espaces de cause. Nous présentons l'intentionnalité des acteurs dans les espaces de cause et les symbioses féministes. Ensuite, nous évoquons les implications théoriques de la présence d'une diversité d'acteurs dans les espaces de cause et au sein d'une même situation de symbiose féministe. Nous montrons également les difficultés possibles à l'entrée dans un espace de cause, et enfin nous montrons les apports de la symbiose à la conceptualisation des espaces de cause eux-mêmes.

1.2.1.1 Pas de coexistence passive entre les acteurs

Tout d'abord, l'étude de la symbiose féministe permet d'identifier une possible intentionnalité chez les acteurs participant à des initiatives féministes. Les travaux conceptualisant la notion d'espace de cause présentent des acteurs éclatés au sein d'un espace, avec des différences de

nature, mais également d'idéologies féministes (donc d'inscription dans des courants féministes différents) (Bereni, 2012). Au sein de cet espace, les acteurs auraient tendance à rester éloignés les uns des autres, et seraient réunis par des événements spécifiques, que nous retrouvons sur le terrain comme des artefacts agrégateurs. Toutefois, les développements du concept considèrent que les acteurs orientent leurs actions vers un objectif commun : « *La notion d'espace de cause (cause field) (Bereni, 2021), forgée à propos de la cause des femmes, peut également être mobilisée pour l'analyse des configurations de groupes et d'organisations qui orientent durablement leurs activités autour d'une même cause, à l'intersection entre monde économique et d'autres champs sociaux (ONG, acteurs publics, universitaires, cabinets de consultants, organisations professionnelles, fondations, syndicats, think tanks, etc.).* » (Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020, p. 516). En effet, les initiatives féministes que nous avons étudiées, dans leur fonctionnement symbiotique, présentent des organisations qui, si elles ont différentes natures et différents positionnements féministes, peuvent toutefois être moteur dans leurs interactions avec les autres. Cela implique une intentionnalité de la symbiose.

Le sujet de l'intentionnalité est également présent à un autre niveau, celui de l'orchestration. En effet, dans la littérature sur les espaces de causes (Bereni, 2012; Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020), l'origine des événements réunissant les acteurs n'est pas explicitée. Ces événements sont présentés comme des moments que les acteurs subiraient. Les initiatives féministes symbiotiques que nous étudions sont encadrées dans des espaces de cause. Certaines sont orchestrées par des acteurs (initiative de création et diffusion de connaissances, initiative d'accès à l'emploi formel), et d'autres ne le sont pas (initiative de féminisation du football, initiative de lutte contre la précarité menstruelle). Ainsi, certaines initiatives sont issues de l'intention d'acteurs de générer une situation de symbiose réunissant une pluralité d'acteurs (l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes et l'initiative d'accès à l'emploi formel), quand d'autres émergent sans orchestration (le cas de féminisation du football ou de lutte contre la précarité menstruelle). Cela nous permet d'envisager que le fait de réunir les acteurs d'un espace de cause résulte d'une intention, tant de l'acteur orchestrateur s'il existe, que des acteurs de l'espace de cause. Nous identifions une intentionnalité chez ces acteurs qui suggère qu'ils puissent ne pas subir, mais choisir les événements qui les réunissent, même avec des acteurs au positionnement féministe différent du leur.

Nous rencontrons ici une limite à la théorisation du fait de l'utilisation de métaphores, tant celle des espaces de cause que la métaphore symbiotique. En effet, la prise en compte de l'intentionnalité que nous observons est limitée par ces deux métaphores. La symbiose biologique et l'espace de cause renvoient à des phénomènes de cohabitation naturelle (Bereni, 2012; Delannoy, 2017). Il est donc nécessaire de dépasser ces métaphores afin de pouvoir prendre en compte la dimension intentionnelle des acteurs dans leurs interactions au sein d'un espace de cause, dans le but de générer des synergies par la symbiose. Cela n'implique pas d'abandonner ces métaphores, mais de les appréhender avec un certain recul. La littérature sur la symbiose industrielle prend ce recul puisqu'elle développe l'intérêt économique des acteurs à s'impliquer dans une démarche de symbiose industrielle (Chertow & Ehrenfeld, 2012; Paquin et al., 2015; Paquin & Howard-Grenville, 2013).

Ainsi, nous avons montré que les acteurs d'un espace de cause féministe, constitués selon une symbiose féministe, peuvent être moteurs dans leurs interactions symbiotiques avec les autres acteurs de cet espace : ils ne se contentent pas d'une coexistence passive où des événements les contraindraient à se réunir.

1.2.1.2 Implications théoriques de la diversité de positionnement féministe des acteurs contribuant à la symbiose

La littérature que nous mobilisons fait état de l'intérêt de réunir une diversité d'acteurs au sein d'un même projet puisque parmi les courants de littérature mobilisés dans ce projet, les travaux sur le *commoning* (Gibson et al., 2016), l'espace de cause (Bereni, 2012), et la symbiose (Delannoy, 2017 notamment), reconnaissent la possibilité, voire la nécessité, d'une diversité d'acteurs réunis autour d'un même objectif. Concernant le *commoning*, il est possible que la communauté créée réunisse des acteurs aux relations antagonistes dans d'autres situations (Gibson et al., 2016). Concernant la symbiose, la diversité des acteurs, qui peut générer une diversité de points de vue, est nécessaire aux échanges mutuellement avantageux (Delannoy, 2017).

Cependant la diversité des acteurs impliqués dans une même symbiose féministe est également sujette à des désavantages. Au sujet des espaces de cause, la diversité d'idéologies peut générer des tensions, ce qui peut inciter les acteurs à se tenir éloignés les uns des autres (Bereni, 2012). De

même, les interactions entre acteurs féministes et acteurs du marché ou institutionnels peuvent être considérées comme dépolitisées et cooptées (Acker, 1995; Gelb, 1995; Reinelt, 1995).

Dans notre travail, nous constatons qu'au sein d'une initiative féministe symbiotique, des acteurs avec un degré d'engagement féministe variable peuvent être amenés à contribuer à l'initiative et à son objectif féministe. En effet, parmi les initiatives que nous étudions, certains acteurs ne se revendiquent pas comme féministes mais contribuent à des projets nécessitant une démarche de remise en cause des normes établies. Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel que nous étudions, le fait de s'intéresser au devenir d'un groupe de femmes habituellement invisibilisées parce que noires, en parties âgées, et migrantes, constitue une remise en question des normes. Les acteurs les accompagnant ne revendiquent cependant pas d'engagement féministe, sans toutefois revendiquer l'opposé. Ainsi, nous constatons que des acteurs ne se revendiquant pas comme féministes peuvent prendre part à l'initiative féministe au sein de laquelle se construit une symbiose féministe. La symbiose féministe constitue donc un vecteur d'engagement féministe. D'une part, cela permet à des acteurs de partager un objectif féministe et d'agir en sa faveur, sans nécessaire revendication par ailleurs – ce qui peut toutefois générer des critiques relatives à de la cooptation. D'autre part, cela permet aux acteurs féministes de trouver des relais et des soutiens, ce qui constitue un potentiel vecteur de régénération de ressources. C'est le cas par exemple pour les associations de féminisation du football qui reçoivent un soutien matériel d'équipementiers leur fournissant des maillots ou encore des chaussures pour leurs bénéficiaires ou ambassadeur • ices.

Cependant, nous partageons le constat de Bereni (2012) : les interactions entre acteurs inscrits dans des courants féministes différents peuvent générer des tensions, qui émergent à travers diverses manières de faire. En effet, des positionnements différents impliquent une vigilance portée à des éléments différents, ce qui engendre des conflits. Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, des tensions émergent entre l'influenceuse s'inscrivant dans un féminisme 'pop' et la sphère militante engagée sur la lutte contre la précarité menstruelle inscrite dans d'autres courants. Ces tensions peuvent se focaliser sur des dimensions précises cristallisant des oppositions idéologiques profondes comme le port du voile (Bentouhami, 2018) (sujet présent dans le cas de féminisation du football) ou l'inclusion des personnes transgenres et non-binaires dans les problèmes combattus (Lu & Jurgens, 2022) (sujet présent dans l'initiative de lutte contre

la précarité menstruelle). Cependant, si ces interactions entre acteurs de courants différents peuvent générer des tensions, ce n'est pas systématiquement le cas pour autant. L'une des pistes que nous identifions, qui mériterait davantage d'approfondissement, est que l'absence, voire la faible recherche d'identité unique dans les situations de symbiose (ce qui est à nuancer, certaines symbioses cherchent à développer une identité commune (Walls & Paquin, 2015)) permette la cohabitation d'acteurs aux engagements différents. En effet, la symbiose n'implique pas de communauté formelle avec une image claire, nécessitant une unité de points de vue : la symbiose biologique ne mène pas à la création d'un nouvel être vivant (Margulis & Fester, 1991). Une exception est présente dans les initiatives que nous étudions, alimentant cet argument. Dans le cas de création et diffusion de connaissances féministes, le réseau de membres du Centre constitue une entité propre, partageant une certaine identité. De ce fait, une exigence de positionnement féministe a lieu : seuls des acteurs abolitionnistes, soit en défaveur de la prostitution, peuvent adhérer au Centre (cette position est à nuancer puisque des acteurs ne travaillant pas sur ce sujet peuvent adhérer au Centre s'ils ne se positionnent pas de façon opposée). Ainsi, dans le cas de formalisation importante de la symbiose, les acteurs partagent une identité commune qui les pousse à aligner leurs positionnements féministes.

De même, le recours à des acteurs institutionnels ou marchands peut être considéré comme de la cooptation (Acker, 1995; Demeyère, 2024; Reinelt, 1995) et générer des tensions. C'est en partie ce qui se produit dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle : le recours à des entreprises pour effectuer des dons de protections périodiques est perçu comme un moyen pour ces entreprises de gagner une image qui ne correspond pas à la réalité de leurs actions, ce qui est sanctionné sur les réseaux sociaux notamment. Toutefois, l'un des apports du concept d'espace de cause (Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020) est d'envisager la collaboration d'acteurs ne s'identifiant pas comme féministes aux côtés d'acteurs féministes, et les interactions entre acteurs ancrés dans des courants féministes différents. Notre étude permet d'identifier de nombreuses situations où la collaboration entre différents acteurs (associations, entreprises, collectivités locales) ne génère aucune tension. Au contraire, ces interactions peuvent assurer le bon fonctionnement des associations, qui sont les acteurs au plus près des bénéficiaires des initiatives féministes. Cela résulte de la répartition de rôles entre les acteurs : chacun participe à la symbiose pour apporter un aspect précis au projet global. De ce fait, la nécessité de chaque acteur n'est pas questionnée. De plus, certains mécanismes de légitimation, comme évoqués précédemment sont

utilisés dans des situations où des tensions émergent, remettant en cause la sincérité des actions de certains acteurs. Nous avons constaté que l'un des moyens de légitimer l'action était de prouver l'existence d'antécédents des acteurs remis en question, au sein de l'espace de cause dans lequel la symbiose a lieu. L'entrée dans un espace de cause est donc plus à risque que le fait de mener des actions dans un espace où l'on s'inscrit déjà.

Enfin, dans une perspective symbiotique (Delannoy, 2017), les tensions entre acteurs sur des questions de positionnement féministe peuvent être productives. En effet, par des boucles de rétroaction inhérentes au caractère systémique (Le Moigne, 2007) de la symbiose (Delannoy, 2017), les acteurs peuvent intégrer les critiques qui leur sont faites dans les actions qu'ils mènent. C'est notamment le cas de l'influenceuse dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle. Cette dernière modifiera son appréhension des personnes menstruées, sensible à la critique qu'elle reçoit au sujet de l'exclusion des termes qu'elle emploie. Ces situations présentent cependant un risque de polarisation des acteurs à la suite de la mise en avant des tensions qui les opposent. En effet, la polarisation peut être contreproductive à la symbiose, ce qui constitue un risque.

1.2.1.3 Entrer dans un espace de cause, une démarche susceptible de rencontrer des contestations

La littérature évoque la manière dont se constitue la symbiose, notamment à travers l'exemple emblématique de Kalundborg (Valentine, 2016), fondé sur un projet initial de coopérative ayant évolué. La création des symbioses industrielles peut être qualifiée d'organique (Valentine, 2016). Cependant, l'entrée d'un nouvel acteur dans une situation de symbiose n'a pas été étudiée. Cela peut venir du fait que la complexité des relations symbiotiques à établir dans un cadre industriel nécessite une maîtrise de l'ensemble des parties prenantes en amont du lancement concret de la symbiose. De même, la littérature sur l'espace de cause n'évoque pas l'entrée d'un acteur au sein de l'espace de cause (Bereni, 2012; Bereni & Revillard, 2012). Les initiatives féministes que nous avons étudiées présentent des situations d'entrée dans un espace de cause par le biais de la contribution à une symbiose féministe. Nous montrons donc que le fait de pénétrer dans un espace de cause par le biais d'une initiative féministe symbiotique peut générer des contestations que nous identifions comme des phénomènes de régulation.

En effet, la symbiose peut favoriser l'intégration d'acteurs dans un espace de cause dont ils ne faisaient précédemment pas partie. Dans les initiatives féministes que nous avons étudiées, il est fréquent que des acteurs contribuent, par leurs interactions symbiotiques, à des espaces de cause dont ils sont initialement extérieurs. Nous observons différents moyens et modalités plus ou moins formalisés pour cette entrée dans un espace de cause. En outre, l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle et l'initiative d'accès à l'emploi formel sont des exemples d'entrée dans un espace de cause par le biais de relations symbiotiques. L'influenceuse pour le premier cas, et les chercheur·euse·s en gestion dont nous faisons personnellement partie dans le deuxième cas ont pénétré dans un espace de cause par le fait de nouer des relations symbiotiques avec des acteurs de cet espace de cause. Dans le cas de création et diffusion de connaissances féministes, plus orchestrée, une procédure claire permet à des acteurs de rejoindre l'initiative et d'entrer dans l'espace de cause.

Nous identifions que des mécanismes de régulation peuvent se mettre en place face à ces potentielles entrées dans les espaces de cause. Par ailleurs, la contestation peut être partielle. D'une part, face un nouvel acteur entrant dans l'espace de cause, les acteurs préexistants peuvent approuver le fait que l'espace de cause prenne davantage d'ampleur, à la manière de la spirale croissante de la symbiose à chaque nouvelle contribution (Delannoy, 2017), cependant, cela n'évite pas les affrontements quant à la manière de faire. Ainsi, les mécanismes de régulations peuvent contester la manière et non pas la cause, qu'ils partagent. C'est notamment le cas dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle (voir Chapitre 5, section 3.3.8).

La littérature symbiotique identifie des principes régulateurs assurant la poursuite de la symbiose (Delannoy, 2017). Ces principes sont l'utilisation prioritaire des services présents dans les écosystèmes, la recherche d'efficacité maximale des ressources et l'inscription des activités humaines dans les cycles de la Terre. Nous constatons que certains de ces principes sont présents dans les mécanismes de management des ressources que nous avons identifiés dans notre étude empirique. Cependant, nous montrons qu'il existe d'autres modalités de régulation, notamment à l'entrée dans la symbiose et l'espace de cause. Nous identifions tout d'abord une modalité de régulation très simple dans les situations de symbiose orchestrée : l'orchestrateur peut s'entretenir avec les acteurs souhaitant participer à l'initiative féministe symbiotique. C'est ce qui a lieu dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes : une rencontre formelle a lieu

entre le Centre et les organisations souhaitant devenir membres du Centre. Si certaines appartiennent déjà à l'espace de cause, d'autres peuvent chercher à découvrir les connaissances féministes par ce biais, ce qui leur permet d'entrer dans un espace de cause auquel elles n'appartenaient pas. Cette rencontre détermine l'adhésion de l'organisation au Centre, qui si elle a lieu, est payante. Cette modalité d'adhésion payante à une initiative constitue un type de régulation d'entrée dans l'espace de cause, même si de nombreuses alternatives sont possibles.

Un autre exemple de modalité de régulation que nous identifions s'appuie sur le débat ou la contradiction entre acteurs appartenant à des courants féministes différents. Cela peut prendre la forme de critiques adressées à un •e nouvel •le entrant •e dans l'espace de cause, engendrant des pratiques de légitimation, notamment l'identification d'antécédents au sein de l'espace de cause des acteurs avec lesquels ce •tte nouvel •le entrant •e entretient des relations de symbiose. Ce mécanisme est bien connu de la littérature sur la légitimité (Dacin et al., 2007).

Ces mécanismes de régulation, présents dans la littérature sur la symbiose par l'identification de principes régulateurs (Delannoy, 2017), peuvent avoir des travers. En effet, au sein d'espaces de cause, il peut être contre-productif de chercher à réguler l'entrée d'acteurs dans cet espace puisque la multiplicité des idéologies et des natures d'organisations est l'une des caractéristiques même d'un espace de cause (Bereni, 2012).

Nous montrons donc que le fait de nouer des relations symbiotiques peut permettre à des acteurs d'entrer dans un espace de cause. Par ailleurs, une résistance, constituant un phénomène de régulation, peut avoir lieu face à cette entrée dans un espace de cause.

1.2.1.4 Apports symbiotiques à la conception des espaces de cause

Dans ce travail, nous proposons de considérer la dimension opérationnelle des espaces de cause au travers des initiatives féministes regroupant concrètement des acteurs divers autour de projets communs (Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020), ou de projets articulés les uns aux autres. Bereni (2012) identifie que des 'réseaux' traversent les espaces de cause autour de 'causes circonscrites' et limitées temporairement. Nous proposons d'envisager qu'il n'existe pas un espace de cause seul réunissant différents réseaux thématiques, mais différents espaces de cause se constituant pour des objectifs spécifiques, présentant des initiatives temporaires ou pérennes. Tous ces

espaces de cause réunis peuvent cependant constituer le grand espace de la cause des femmes. Nous préférierions par ailleurs parler de l'espace de la cause de l'égalité de genre, plus en phase avec les revendications actuelles, que la 'cause des femmes', plus limitée.

En effet, nous considérons qu'il peut s'agir d'une multiplicité d'espaces reliés les uns aux autres puisque nous avons découvert au fil de notre étude que les initiatives que nous observons sont toutes liées les unes aux autres par le biais du Centre et de sa collectivité territoriale de rattachement (le Centre étant l'acteur central de l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes). Comme nous l'avons exposé dans le chapitre 6 dédié à l'analyse inter-cas, nous avons fait le lien entre le Centre et les trois autres initiatives étudiées au cours de la collecte de données. Il est intéressant de constater que notre ancrage dans un territoire nous a conduit à sélectionner des cas qui, sans que nous en ayons conscience, étaient reliés à la même organisation.

Bereni (2012) conceptualise les espaces de cause comme des espaces présentant un relatif éclatement avec de fortes dissensions idéologiques, freinant les luttes communes. Les espaces de cause sont des espaces de coexistence où des mécanismes de convergence sont toutefois mis en œuvre : le fait que les acteurs des espaces s'inscrivent dans plusieurs groupes militants par une 'multipositionnalité militante', ainsi que des événements fédérateurs constituant des 'sites de convergence', et enfin un 'emboîtement organisationnel' matérialisant les liens entre les acteurs et les organisations. Grâce à notre étude articulant approche symbiotique et espace de cause, nous proposons des dimensions supplémentaires au concept d'espace de cause. Dans le tableau suivant (Tableau 55), nous positionnons à gauche les éléments issus de la conceptualisation de l'espace de cause et proposons à droite la manière dont ces éléments se sont matérialisés dans notre étude symbiotique.

Nous montrons que la multipositionnalité militante est apparue principalement par le biais d'acteurs à double casquette, engagés de différentes manières dans un même espace de cause, c'est par exemple le cas de la géographe bénévole en association de régularisation dans l'initiative d'accès à l'emploi formel (chapitre 5, section 4.3.1). Les sites de convergence ont été identifiés sous la forme d'artefacts favorisant des contributions de différents acteurs autour d'un même objectif. L'emboîtement organisationnel correspond à des relations à bénéfices réciproques entre

les acteurs qui leur permettent d'agir tout en favorisant leurs intérêts. Les dissensions idéologiques ont également été observées, nous les qualifions d'inscription dans des courants féministes différents. Cela peut générer des tensions, mais également des dialogues qui permettent l'évolution des positionnements des acteurs. Enfin, la logique d'éclatement revient à une diversité d'acteurs, leur permettant des interactions symbiotiques. De plus, trois éléments nous semblent à ajouter à la conceptualisation des espaces de cause puisque nous les avons identifiés dans notre étude : les antécédents au sein de l'espace de cause, les synergies et la possible orchestration. En effet, les acteurs des espaces de cause peuvent disposer d'antécédents qu'ils mobilisent comme des moteurs d'actions ou d'interactions. Ensuite, ces acteurs cherchent à entrer en interaction les uns avec les autres afin de favoriser des synergies leur permettant des échanges, et l'utilisation d'actions déjà en place. Enfin, les réseaux des espaces de cause peuvent être orchestrés par un acteur orchestrateur prenant des décisions quant aux acteurs participants, à l'objectif à atteindre et aux modalités d'action.

Concepts de la littérature sur l'espace de cause	Equivalents et apports de l'approche symbiotique
Multipositionnalité militante <i>Inscription des acteurs dans différentes mouvances de l'espace de cause</i>	Acteurs à double casquette <i>Appartenance des acteurs à différentes organisations de l'espace de cause</i>
Sites de convergence <i>Évènements fédérateurs réunissant les membres de l'espace de cause autour d'enjeux communs</i>	Artefacts <i>Évènements ou objets favorisant agrégeant les contributions de différents acteurs (déjà présents dans l'espace de cause ou entrant dans l'espace de cause par ce biais) autour d'un même objectif</i>
Emboîtement organisationnel <i>Enchevêtrement de liens unissant les acteurs et organisations de l'espace de cause</i>	Interactions à bénéfices réciproques <i>Interactions au profit de l'intérêt tout en favorisant les intérêts propres des acteurs</i>
Dissensions idéologiques conduisant à des conflits <i>Dimension commune effacée</i>	Inscription dans des courants féministes différents <i>Tensions générant un débat idéologique, possiblement des boucles de rétroaction prenant compte des éléments du débats, parfois des conflits</i>
Logique d'éclatement <i>Hétérogénéité de l'espace de cause comme frein aux luttes communes</i>	Diversité d'acteurs <i>Nature différente d'acteurs favorisant les échanges entre les uns et les autres sur la base d'une diversité de besoins et de ressources disponibles et la répartition de rôles</i>
	Antécédents au sein de l'espace de cause <i>Engagements antérieurs marquant une antériorité au sein de l'espace de cause constituant un moteur de l'action et des interactions</i>
	Synergies <i>Recherche de synergies entre les acteurs dans un but de génération d'échanges et d'utilisation des actions existantes</i>
	Possible orchestration <i>Les réseaux constitués peuvent être orchestrés par des acteurs</i>

Tableau 55 Matérialisation empirique des éléments de l'espace de cause

Ces éléments ne prétendent pas remplacer la conceptualisation de l'espace de cause, mais ils suggèrent un approfondissement de certaines dimensions des espaces de cause, ainsi que l'addition d'éléments non identifiés dans la littérature. En effet, la symbiose féministe renforce ainsi le concept d'espace de cause par trois éléments majeurs : le rôle des antécédents, les synergies, ainsi que la possibilité d'orchestration.

De plus, articuler approche symbiotique et espaces de cause nous renseigne quant à la création des espaces de cause, absente de la littérature (Bereni, 2012). En effet, comme nous le montrons, la symbiose se fonde sur la mise en action, il s'agit de la première propriété que nous identifions (chapitre 6, section 3.1). Ceci nous permet d'envisager que les espaces de cause sont produits et reproduits par les mises en action d'une variété d'acteurs. Il s'agit alors d'espaces dynamiques et processuels (Hernes, 2014; Sergi et al., 2020) que les acteurs performant (Aggeri, 2017).

La symbiose féministe, s'inscrivant dans des espaces de cause, permet d'apporter un œil nouveau à la théorie. En effet, certaines caractéristiques pouvant paraître limitantes dans l'approche de l'espace de cause, comme la diversité des acteurs en faisant partie (Bereni, 2012), constituent un élément essentiel au fonctionnement de la symbiose (Chertow, 2000 ; Delannoy, 2017). Cela permet de mettre en avant la richesse de ces espaces. De la même manière, combiner approche symbiotique et espaces de cause dans la théorisation de la symbiose féministe permet d'enrichir le concept d'espace de cause.

1.2.2 Apports entre symbiose et *commoning*

Nous montrons à présent que l'approche symbiotique permet une meilleure compréhension de certains éléments de la théorie des communs et de son déplacement ontologique permettant la conceptualisation du *commoning*. Nous montrons tout d'abord la décomposition du commun que permet la symbiose. Ensuite, nous exposons la diversité des acteurs dans le *commoning*, et clarifions la distinction communs, *commoning* et symbiose.

1.2.2.1 Décomposition du commun à l'aide des interactions symbiotiques

Tout d'abord, l'approche symbiotique permet d'appréhender les communs empiriquement en les décomposant selon différents aspects. Cette décomposition est permise par l'éventail des rôles observés au sein de situations de symbiose du fait des multiples interactions entre acteurs.

Nous avons montré en revue de littérature que le *commoning* permet d'envisager plusieurs aspects dans un même commun (Fournier, 2013). Dans son exemple de Can Masdeu (Chapitre 2, section 1.2.2.), Fournier (2013) met en avant un espace utilisé en commun où chaque personne bénéficie de l'usage personnel d'un espace de vie, des jardins permettant des cultures, des repas, des connaissances ou compétences, et la communauté. Tous ces éléments font partie du commun, il

peut être décomposé en différentes parties. Les initiatives symbiotiques nous permettent de décomposer le commun selon les contributions d'acteurs variés, du fait des différents rôles des acteurs dans la création du commun. L'agrégation de ces contributions permet de former un tout. Dans l'initiative de féminisation du football, certains acteurs se focalisent sur l'accès au football dès l'enfance, d'autres accordent une attention particulière au fait de pouvoir jouer en portant le voile, d'autres se concentrent sur l'accès aux tournois internationaux de football. Tous ces éléments viennent composer un commun en s'agrégeant, celui de féminisation du football de façon générale. La figure suivante (Figure 91) illustre cette décomposition de manière non exhaustive.

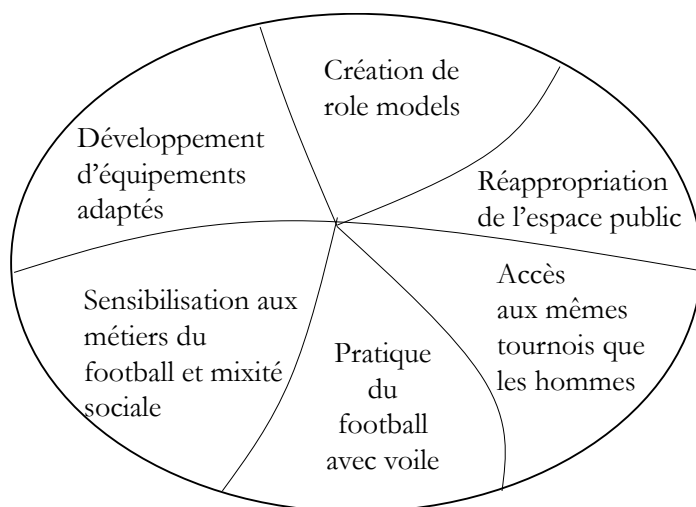


Figure 91 Ensemble des éléments composant le commun créé dans l'initiative de féminisation du football

Cette illustration nous permet de montrer qu'un commun peut se décomposer à différents niveaux. En l'occurrence, la féminisation d'une pratique peut se focaliser sur différents aspects de celle-ci : le fait d'avoir des *roles models* (qui fait écho aux capacités d'Amartya Sen et à leur apport au féminisme et aux communs (Perrin, 2019; Robeyns et al., 2007)), le fait d'obtenir des financements, le fait de concevoir des espaces adaptés à l'accès des femmes à cette pratique, ou le fait que cette pratique ne soit pas accessible pour des raisons intersectionnelles. Décomposer les dimensions du commun en fonction des apports des acteurs symbiotiques nous permet de saisir la complexité des enjeux féministes et la diversité des contributions nécessaires pour permettre l'accès des femmes à des espaces ou pratiques qui dont elles sont exclues. Cela implique une approche par fonction, inhérente à l'appréhension des phénomènes complexes (Le Moigne, 2007), s'appuyant sur les objectifs propres aux acteurs et les mécanismes de la symbiose féministe.

1.2.2.2 Diversité des acteurs dans le *commoning*

Nous montrons à présent que l'approche symbiotique permet de valoriser la diversité des acteurs déjà présente dans le *commoning*.

En effet, Harbemann (2012) identifie comme principes du *commoning*, entre autres, l'importance de contributions libres plutôt que d'échanges équivalents, l'ouverture d'esprit, ainsi qu'une collectivité structurelle permettant à chacun •e de bénéficier de l'activité des autres. Si la diversité de la nature des acteurs n'est pas mentionnée ici, l'idée de ne pas comparer les contributions des acteurs, l'ouverture d'esprit et le fait de bénéficier de l'activité des autres peut impliquer une diversité en nature des acteurs, à la fois par une différence nécessitant une ouverture d'esprit, mais aussi par des productions différentes permettant aux uns de bénéficier de ce que produisent les autres, par exemple. Les marrainages évoqués à plusieurs reprises dans l'initiative de féminisation du football (notamment chapitre 6, section 2.1.3) illustrent ces relations à échanges non équivalents. Dans la même perspective, Singh (2013) propose le *commoning* comme un processus social permettant à des acteurs aux intérêts différents de construire quelque chose ensemble en alignant leurs objectifs différents. Enfin, comme évoqué précédemment, le *commoning* peut réunir des acteurs ayant des intérêts opposés dans d'autres sphères (Gibson et al., 2016).

L'approche symbiotique renforce cette dimension du *commoning* : la symbiose, consiste en l'atteinte d'un objectif par les contributions d'une multiplicité d'acteurs entretenant des relations à bénéfices réciproques. Ces relations sont favorisées par les natures diverses des acteurs impliqués dans la symbiose. La symbiose féministe présente des associations interagissant avec des collectivités ou des entreprises au sein de processus communs de *commoning* féministe. La symbiose constitue une forme de *commoning* puisque les acteurs s'organisent afin de créer un commun. Ceci nous permet d'identifier la diversité des acteurs comme un facteur propice au *commoning*, ce que la littérature évoque peu.

1.2.2.3 Le *commoning* : un aspect essentiel et pourtant ignoré de la symbiose

Alors que Delannoy (2017) aborde brièvement le fait que la symbiose contribue à des communs, cette littérature est très peu présente dans les travaux sur la symbiose industrielle. Nous identifions toutefois quelques rares références : Paquin et Howard-Grenville (2013;

2012) présentent une brève mention de travaux sur les communs, au sujet de la symbiose comme réseaux d'acteurs définissant des objectifs communs. Dans le cas de l'étude de Kalundborg, mention est faite de ressources communes et d'une inscription dans l'approche des *common-pool resources* des travaux d'Ostrom (Chertow & Ehrenfeld, 2012). Toutefois, des éléments 'communs' au sens de l'adjectif de ce terme sont revendiqués : identité commune, vision commune, normes communes, valeurs, culture commune (Walls & Paquin, 2015), ou intérêt commun (Zaoual & Lecocq, 2018).

Ces trop rares références constituent un manque dans la théorisation de la symbiose industrielle et de l'économie symbiotique. En effet, ignorer les apports théoriques de la symbiose et du *commoning* empêche la prise en compte de la constitution d'une communauté d'acteurs en tant que telle, mais aussi la faculté de cette communauté à créer des communs par un processus de *commoning*, et ainsi de générer une transformation sociale (Fournier, 2013). Nous observons dans les initiatives féministes illustrant le fonctionnement de la symbiose féministe que celle-ci allie l'élaboration de relations mutuellement bénéficiaires, l'appui sur des synergies entre acteurs, le recours à des ressources existantes et l'attention portée au non-épuisement des ressources avec la volonté de construire un commun à l'usage des membres de la communauté comme membres de la société plus largement.

La symbiose industrielle, focalisée sur des échanges de ressources dans ses représentations notamment (Chertow, 2007; Valentine, 2016), met peu en avant sa gestion en commun de ressources, et ignore complètement en quoi la constitution d'une communauté fait également partie du commun (Fournier, 2013). De ce fait, la compréhension du fonctionnement de la symbiose est seulement partielle. Nous argumentons donc que l'approche symbiotique se fonde sur un processus de *commoning*, et qu'une meilleure appréhension de la symbiose est permise par la prise en compte des travaux sur le *commoning* existants. Notre conception de la symbiose féministe s'inscrit dans cette perspective.

1.2.2.4 Articulation commun, *commoning*, symbiose

Nous présentons ici une tentative d'articulation qui pourra servir à de futurs développements, entre les notions de communs, *commoning* et symbiose. Si nous avons exposé dans le chapitre 2 (Section 1.2.) le fait que le *commoning* est un prolongement relationnel de travaux naturaliste sur

les communs, les travaux sur le *commoning* continuent d'utiliser le terme 'commun', ce qui peut générer une confusion. La symbiose, inspirée du commun, est ancrée dans ce travail dans une approche *commoning*, nous souhaitons clarifier les relations entre ces concepts.

En effet, nous présentons une clarification nécessaire entre les concepts de communs, *commoning* et symbiose. Tout d'abord, l'usage de 'commun' et '*commoning*' peut être troublant dans certains travaux puisqu'il peut sembler que certain•e•s auteur•ice•s les utilisent sans clarifier la distinction. Cependant, les deux notions renvoient à des choses différentes puisque comme nous l'avons vu, le *commoning* renvoie à l'organisation sociale qui produit le commun (Fournier, 2013), sans séparer la communauté du commun qu'elle produit. L'usage du terme '*commoning*', n'implique pas un abandon du terme commun mais une articulation entre les deux notions, comme dans la conceptualisation du *commoning* de Fournier (2013) : le *commoning* est un processus social d'organisation en commun, du commun et pour le commun. De la même manière, Nightingale (2019) propose de concevoir le *commoning* comme un devenir en commun. Dans un papier portant sur '*commoning care*', Dengler et Lang (2022) considèrent des '*transformative caring commons*'. Enfin, dans un article sur le *commoning* des graines, Mazé et al. (2021) définissent le *commoning* comme « un moyen de vivre et d'agir pour la préservation des communs » (Mazé et al., 2021, p. 541). Le *commoning* est donc un processus selon lequel différents types de communs sont créés ou protégés.

Gibson-Graham et al. (2016) rappellent que la conceptualisation du *commoning*, concept proposé par Linebaugh (2008), consiste à considérer les communs comme des actions, et donc comme des verbes. Dans leur ouvrage précédent (Gibson-Graham et al., 2013), les auteur•ices caractérisent le *commoning* comme un processus relationnel de négociation d'accès, d'usage, de bénéfices ou de soins. Cependant, définir le *commoning* nécessite inévitablement d'identifier des communs :

« Le *commoning* implique donc l'établissement de règles ou de protocoles d'accès et d'utilisation, la prise en charge et l'acceptation de la responsabilité d'une ressource, et la distribution des bénéfices d'une manière qui tienne compte du bien-être des autres. Lorsque ces relations sont en place, il en résulte un certain nombre de communs, y compris des communs biophysiques (par exemple, le sol, l'eau, l'air, les écologies végétales et animales), des communs culturels (par exemple la langue, le patrimoine musical, les symboles sacrés et les œuvres d'art), des communs sociaux (par exemple les systèmes

éducatifs, sanitaires et politiques), et des communs de la connaissance (par exemple, les connaissances écologiques autochtones, les connaissances scientifiques et techniques). Les communs qui en résultent peuvent également se situer à des échelles variables et qui se chevauchent, du ménage et de la famille au national et à l'international, du micro (comme un microclimat) au macro (comme l'atmosphère de la planète). » (Gibson et al., 2016, p. 195)

De plus, le concept de symbiose est proposé dans la littérature comme un système d'interactions entre acteurs au profit d'un commun (Delannoy, 2017). Nous définissons qu'il s'agit d'une forme de *commoning* présentant des spécificités propres. Afin d'articuler ces concepts, nous proposons la représentation ci-dessous, fondée sur l'étude empirique de l'initiative de féminisation du football pour distinguer les concepts de commun, *commoning* et symbiose. En l'occurrence, le commun se situe au niveau de ce qui est partagé entre les acteurs : ce à quoi on génère un accès. Le *commoning* est constitué de toutes les actions permettant cet accès. Enfin, la symbiose permet de saisir les modalités organisationnelles permettant au *commoning* d'être mené par une diversité d'acteurs entretenant des relations à bénéfices réciproques (dont nous montrons seulement quelques exemples sur le schéma suivant (Figure 92), respectant certains principes de fonctionnement – en l'espèce, des composants, des mécanismes et des propriétés.

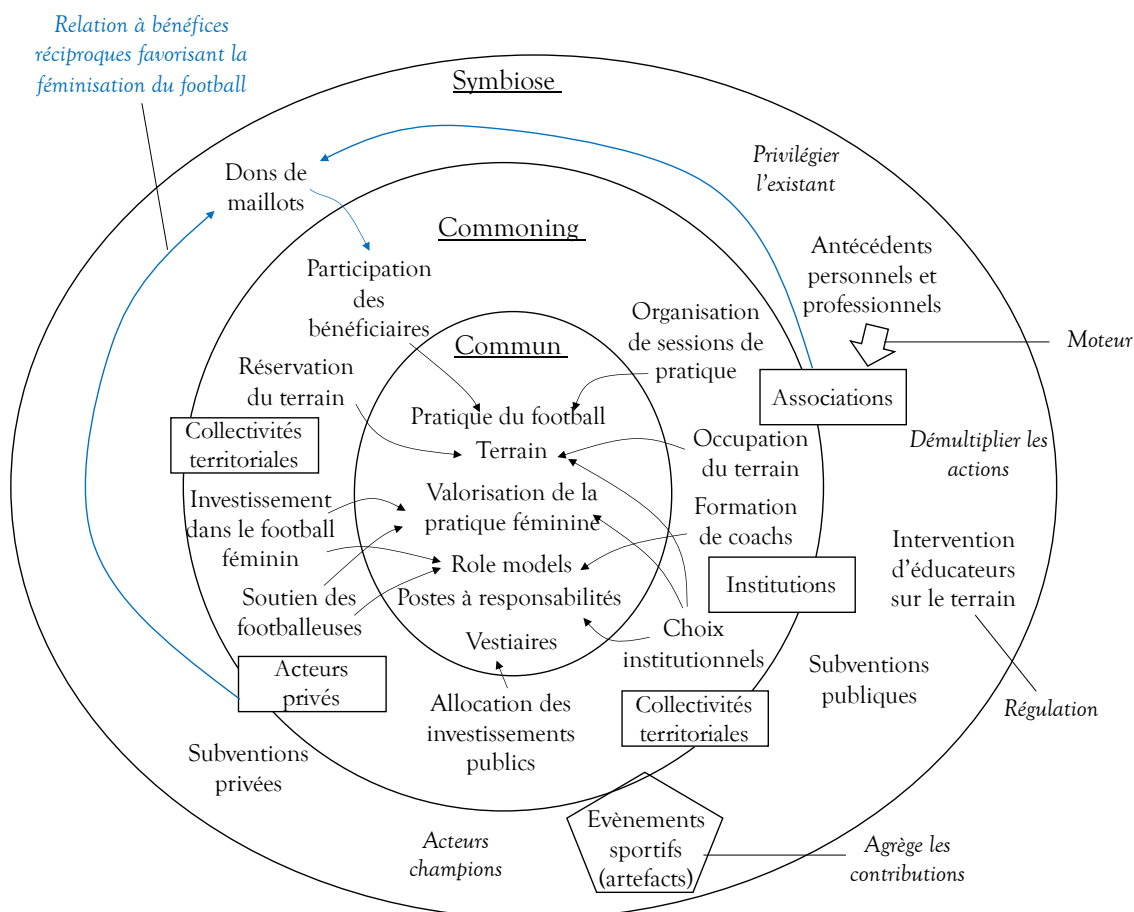


Figure 92 Articulation entre commun, commoning et symbiose dans l'initiative de féminisation du football

Nous identifions également une différence de temporalité entre communs, *commoning* et symbiose. En outre, les processus de *commoning* et de symbiose peuvent être temporaires, le temps de créer un commun plus durable, ou de générer un esprit de *commoning*, comme le suggère la théorisation des communs liminaux (Varvarousis, 2019, 2022) ou des communs temporaires (Dombroski et al., 2019). C'est ce que nous constatons par exemple dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, la campagne de collecte de dons est ponctuelle, mais elle contribue à apporter une visibilité de long terme aux acteurs de la lutte contre la précarité menstruelle. Ainsi, des projets temporaires ou ponctuels peuvent contribuer à un esprit de *commoning* au sein d'un espace de cause, favorisant la création d'autres communs par la suite.

Nous constatons que définir le processus social de *commoning* ne s'affranchit pas de la référence à la notion de communs ou commun. De fait, la symbiose est une forme de *commoning* présentant des principes symbiotiques, pour la contribution à un commun, avec des éléments spécifiques.

Dans cette partie, nous avons montré les apports de l'approche symbiotique au *commoning*, par la possible décomposition d'un commun, par la mise en avant de l'importance de la diversité des acteurs, et par l'articulation des trois concepts de communs, *commoning* et symbiose.

1.3 Voies de contributions théoriques de la symbiose féministe

Nous montrons que cette étude d'initiatives féministes pour la conceptualisation de la symbiose féministe nous permet de mener plusieurs réflexions, tant sur la symbiose elle-même que sur les apports de cette approche. Nous proposons de concevoir la symbiose comme une piste d'organisation de la solidarité. Cela nous permet également de proposer la conception de l'accès à un objet ou un espace comme commun. La symbiose féministe nous semble également présenter des caractéristiques inhérentes à l'enquête pragmatiste, ce que nous présentons. La symbiose peut également être un moyen de générer la communalisation. Au cœur de la symbiose féministe se trouve l'enjeu de l'incarnation de l'action dans un espace public. Nous revenons également sur un débat au sujet de la cooptation et la manière dont la symbiose féministe y répond. Enfin, la symbiose féministe nous permet une réflexion au sujet de la visibilité des corps dans les espaces.

1.3.1 *La symbiose féministe comme une piste d'organisation de la solidarité*

La littérature sur les communs, ainsi que le développement du *commoning*, présente des points de vue différents quant aux bénéficiaires du commun créé, ou de la ressource communalisée. Dans les travaux inscrits dans une perspective naturaliste, les bénéficiaires de la ressource gérée en commun sont les membres de la communauté se constituant autour de cette ressource. C'est notamment ce que propose Brandtner et al. (2023) en définissant les communs comme « des biens, des espaces ou des entités partagées et gouvernées par une communauté » (p.1). Cependant, les nouveaux communs, et ceux de la connaissance notamment, brouillent les frontières en proposant des communs aisés à dispersés, et qui se renforcent par leur dispersion. Avec le *commoning* est ensuite mis en avant le fait que la frontière entre les membres de la communauté et l'extérieur importe peu, ce qui implique que le commun puisse bénéficier à la communauté, mais aussi en dehors (Fournier, 2013).

Le commun, dans une perspective ontologique relationnelle visant à une transformation sociale rejoint une vision des communs pour tout le monde, plutôt que des communs réservés à quelques personnes (Moroni, 2024). Cette approche conduit à considérer des communs en lien avec une forme de droit à la vie : des ressources auxquelles toute personne devrait avoir accès. Cela rejoint également la vision des communs comme des facteurs d'émancipation et de justice sociale (Mattei, 2012). Dans ces perspectives, les communs ne sont pas réservés à un groupe mais sont des vecteurs de transformation sociale (Laurent & Lecomte, 2023).

Les initiatives féministes que nous étudions nous semblent proposer une perspective encore différente : que le *commoning*, par le biais de la symbiose, puisse bénéficier en premier lieu à des acteurs extérieurs à la communauté d'acteurs participant activement au *commoning*, pour ensuite générer un changement social qui bénéficiera à toutes et tous. Par ailleurs, ces bénéficiaires extérieurs peuvent elles•eux-mêmes constituer une communauté.

Ainsi nous observons une dissociation entre les *commoners* – les acteurs de la symbiose créant le commun – et les bénéficiaires du commun créé. Les bénéficiaires des initiatives féministes aux modalités symbiotiques que nous étudions ne sont majoritairement pas des acteurs de la symbiose. Pour exemple, dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, la position des bénéficiaires de protections périodiques est extérieure aux acteurs réunis autour la campagne. Nous présentons à nouveau une figure représentant l'initiative ci-dessous (Figure 93) pour illustrer la situation des bénéficiaires comme extérieur•e•s à l'initiative.

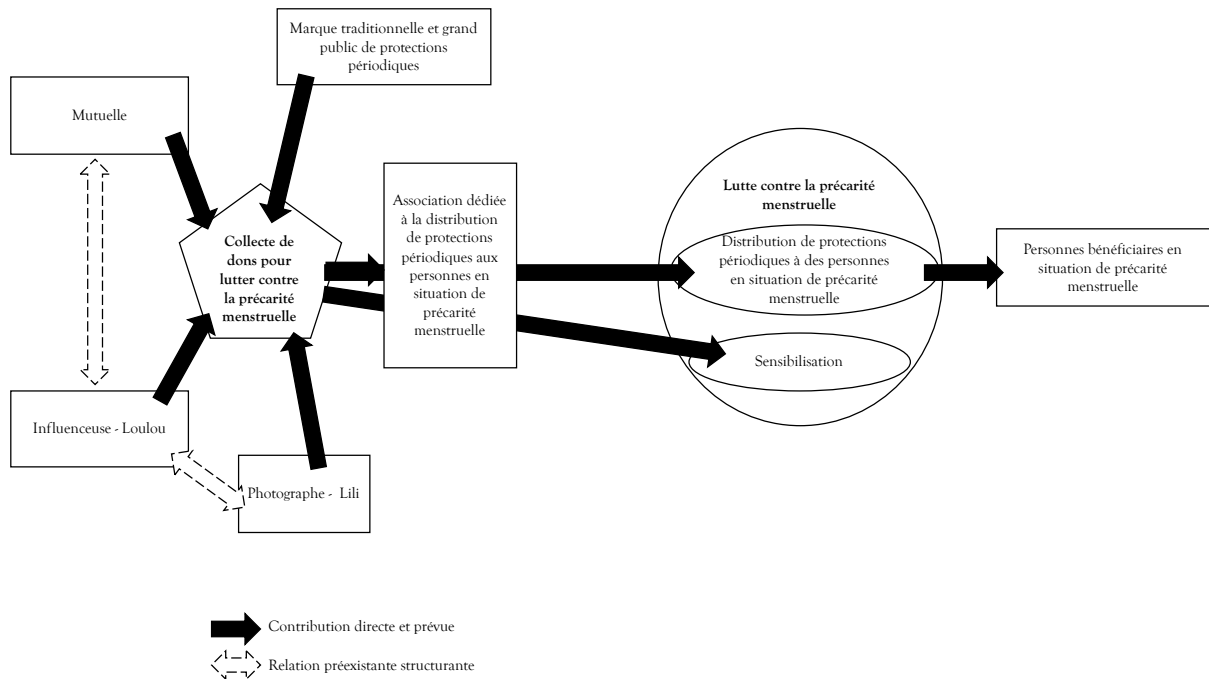


Figure 93 Initiative de lutte contre la précarité menstruelle, acteurs impliqués dans la conception de l'initiative

En effet, les acteurs inscrits dans ces situations de symbiose ne sont pas concernés individuellement par les problèmes qu'ils cherchent à régler. Par ailleurs, cela peut leur être reproché, comme dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle. L'influenceuse ne rencontrant pas personnellement d'enjeu de précarité est jugée illégitime par certains acteurs pour aborder ce sujet.

La dissociation ainsi créée entre *commoners* et bénéficiaires directs interroge quant à la portée de la symbiose en matière de solidarité. Les communs créés à travers une organisation symbiotique sont dédiés à un groupe d'acteurs extérieur, ce qui peut représenter une forme de solidarité passant principalement par le don. la solidarité est un moteur d'action collective (Chabaud et al., 2023) et les communs ont été identifiés comme une possibilité d'organisation collective pour la solidarité (Eynaoud & Filho, 2019). En ce sens, les auteurs proposent : « Le développement d'une solidarité entre les hommes eux-mêmes est également une réponse pérenne aux inégalités qui les divisent. » (Eynaoud & Filho, 2019, p. 13). Habermann (2012) propose en ce sens la notion d'« *ecommony* », comme un mode économique solidaire et écologique applicable à la société entière et fondé sur les principes des communs. Une organisation solidaire et en commun est également présente dans les travaux de Vavarousis au sujet des communs liminaux (Varvarousis, 2019, 2022). Ces formes d'organisation transitionnelles et en commun favorisent des communs durables et des pratiques de solidarité dans les populations les expérimentant. Nous retrouvons

également ce phénomène dans des situations de communs temporaires suite à des crises (Dombroski et al., 2019). Les modes d'organisation – notamment par les communs – de la solidarité constituent un volet relevant de la responsabilité des sciences de gestion (Chartouny, 2024; Demeyère et al., 2024).

Notre analyse nous permet donc de révéler le potentiel de la symbiose comme une modalité d'organisation solidaire où des *commoners* s'articulent symbiotiquement dans le but de régler des problèmes de société, qu'ils soient directement concernés ou non. Les symbioses féministes peuvent être des modalités de *commoning*, permanentes ou temporaires, réunissant les contributions d'organisations variées, visant à résoudre les problèmes rencontrés par une population dans une perspective féministe solidaire en l'impliquant ou non dans la prise de décision, et dans le but d'irriguer la population plus largement en transformation sociale et en modalités organisationnelles symbiotiques pour développer des communs.

1.3.2 L'accès comme commun

Ce travail nous permet de développer une réflexion sur l'enjeu d'accès présent dans les communs. Comme nous l'avons évoqué, dans l'approche naturaliste des communs, la question de l'accès est principalement abordée en termes de frontière : il est nécessaire de déterminer les membres de la communauté pour limiter l'accès à une ressource naturelle et assurer sa pérennité. Les développements de nouveaux communs (C. Hess, 2008) et du *commoning* (Fournier, 2013) placent cet enjeu au second plan, voire l'annihilent. En effet, parmi les nouveaux communs les communs de la connaissance ne pouvant être épuisés, il n'est pas nécessaire de restreindre l'accès à ces derniers, au contraire. De même, pour Fournier (2013), le *commoning* n'implique pas qu'il soit nécessaire de définir clairement les limites de la communauté constituant le commun.

Les initiatives féministes que nous étudions font émerger une approche de la notion d'accès, au-delà de celle traditionnellement présente dans la littérature sur les communs, qui renvoie à la délimitation de personnes ayant accès ou non à un commun. Cangelosi (2021) met en avant l'importance de « l'accès à » dans les communs. En effet, nous observons que le *commoning* peut prendre la forme de la négociation d'un accès (Gibson et al., 2016; Gibson-Graham et al., 2013), qu'il soit à une pratique, à un espace, comme à une ressource, soumis à une situation d'enclosure. En effet, dans chacune des initiatives étudiées, la création d'un accès a lieu : l'accès aux terrains

de football et à la pratique de ce sport, l'accès aux protections périodiques, l'accès à l'emploi formel, et enfin l'accès aux connaissances féministes. Ce phénomène nous conduit à proposer que « l'accès à » soit considéré dans certains cas comme un commun.

Ce commun d'accès engendre des modalités de *commoning*, effectué par symbiose, très différentes. Il s'agit de créer l'accès d'un groupe d'acteurs à une chose qui leur est ou bien défendue par des normes de genre, ou bien inaccessible pour des raisons de marginalisation diverses. L'accès au football pour les femmes et les filles implique l'occupation des lieux et la mise en œuvre de dispositifs spéciaux. L'accès aux protections périodiques passe par la collecte de ces produits, qui seront ensuite redistribués par une association. L'accès à la connaissance féministe est orchestré au sein d'un réseau formel et se fait par le biais de formations et d'accompagnements. Enfin l'accès à l'emploi formel a lieu dans le cas que nous étudions par le biais d'un projet d'entrepreneuriat précis. En outre, le *commoning* peut constituer un moyen de lever un tabou, et ainsi de mettre fin à une enclosure. En effet, le tabou, et notamment celui des menstruations, contribue à générer des situations d'enclosure puisque l'indicible engendre des inégalités non résolues, de genre notamment, comme la précarité menstruelle du fait des menstruations (Punzi & Werner, 2020; Werner et al., 2023). Ainsi le *commoning* peut être un mode d'organisation qui lève les tabous.

1.3.3 La symbiose féministe comme enquête pragmatiste relevant de la phénoménologie féministe ?

Ce travail entre en dialogue avec la philosophie pragmatiste. Si cette dernière n'a pas été le point de départ de notre réflexion, nous constatons que les modalités de conduite des initiatives féministes symbiotiques ne sont pas sans lien avec les procédés pragmatistes, notamment ceux de l'enquête.

La littérature établit déjà le lien entre féminisme et pragmatisme. En effet, « les universitaires féministes sont de plus en plus attiré•e•s par le pragmatisme et ses promesses d'émancipation à travers l'expérience ordinaire du quotidien (Seigfried, 1996; Stivers, 1996). » (Simpson & den Hond, 2022, p. 142). Seigfried (1996) met par exemple en avant la proximité entre le pragmatisme, centré sur la pratique et l'émancipation, et le féminisme comme théorie de l'émancipation lui-même. La philosophie pragmatiste part de l'expérience vécue, tout comme le

font les courants féministes (Brousseau, 2021). Le pragmatisme vient enrichir les possibilités d'identification des normes de genre et de leur modification, au sein même du système patriarcal qui établit ces normes (Brousseau, 2021).

Brousseau (2021) propose par ailleurs que le pragmatisme constitue une réponse alternative à la réconciliation entre post-structuralisme et éléments matériels proposée par certaines féministes phénoménologues que nous avons exposée en méthodologie. En effet, le pragmatisme permet de considérer que si les discours performent la réalité et notamment celle des corps (Butler, 2009), ces discours sont construits par les acteurs, ils sont alors à la fois conçus par les discours performatifs, mais également concepteurs de ces derniers.

Les liens entre pragmatisme et *commoning* ont également déjà été explorés (Aufrère et al., 2019; Berthelot, 2021; Cunliffe et al., 2024). Ce lien passe principalement par la notion d'enquête. La définition que donne Dewey, penseur pragmatiste de référence, est la suivante : il s'agit d'une « transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation si déterminée dans ses distinctions constituantes et ses relations qu'elle convertit les éléments de la situation initiale en un tout unifié » (Dewey, 1938, p. 108). La notion d'enquête est liée à celle de public. Le public renvoie selon Dewey (2012, première parution en 1927) à un groupe de personnes affectées par la même situation, et ayant la volonté de coopérer pour transformer la situation. L'enquête permet à un public de définir une vision d'un problème et d'améliorer sa vie en tenant de le résoudre.

De ce fait, l'enquête permet l'émergence d'une communauté (Berthelot, 2021; Cunliffe et al., 2024), ce qui positionne le *commoning* comme un travail d'enquête débutant lorsqu'un ensemble d'acteurs décide d'agir ensemble et constituent une ressource (Aufrère et al., 2019). L'identification d'un problème serait donc le point de départ d'un phénomène de *commoning*, « le *commoning* est un processus social qui réunit les gens afin de trouver des solutions à des problèmes communs » (Cornu et al., 2021, p. 205). Le commun et la communauté se nourrissent par ailleurs des tensions qui peuvent émerger lors de l'enquête (Cunliffe et al., 2024). Dans certains cas de la littérature où le *commoning* est utilisé comme solution, potentiellement temporaire, à une situation de crise (Dombroski et al., 2019).

Les différentes initiatives féministes étudiées dans ce travail de thèse présentent une logique similaire. Partant d'un problème (la difficulté des femmes et filles à l'accès de la pratique du football, la précarité menstruelle, etc.), des communautés se constituent pour résoudre un problème. Le fait de partir d'un problème favorise le rassemblement d'acteurs divers (Lorino et al., 2011), et cette pluralité permet l'émergence de solutions (Berthelot, 2021). Ces solutions, dans la symbiose, sont trouvées par interactions entre acteurs divers.

Si certains acteurs peuvent être affectés par les situations qu'ils s'organisent pour combattre (comme la fondatrice de Graines de Footballeuses qui a été discriminée par sa pratique du football en tant que 'seule fille'), d'autres ne le sont pas. Le fait de contribuer à résoudre un problème qui ne nous concerne pas peut générer certaines critiques, comme c'est le cas pour l'influenceuse organisant la collecte de dons de protections périodiques. Cette dimension s'éloigne par exemple de l'approche de Vincent Berthelot (2021) qui étudiait des communautés elles-mêmes concernées par un problème qu'elles cherchaient à résoudre, en faisant communauté. Dans les cas que nous étudions, des acteurs identifient un problème, constituent en effet une communauté autour de ce problème en faisant l'expérience d'une forme d'enquête collective, cependant, ces acteurs ne cherchent pas nécessairement à améliorer leur propre vie directement. Ils contribuent à une amélioration de la société sans systématiquement faire partie des bénéficiaires directs. La plupart des acteurs impliqués dans les projets de féminisation du football, tout comme ceux de lutte contre la précarité menstruelle, ne sont pas directement concernés. Cela engendre un questionnement sur lequel ce travail ne s'est pas focalisé : quelles sont les spécificités d'une enquête constituant un commun à l'usage des autres ? Et est-il réellement possible de concevoir un commun sans en être bénéficiaire ? Les initiatives étudiées illustrent des situations où les acteurs de la symbiose et de l'enquête bénéficient de celle-ci, soit en atteignant un objectif qui leur est propre, soit du fait de leur appartenance à la société. La seule initiative dont les bénéficiaires directs participent à la gouvernance est celle de l'accès à l'emploi formel. Les bénéficiaires de cette initiative participent aux prises de décisions et constituent une entité par elles-mêmes, cependant, un important rapport de pouvoir existe entre elles et les autres membres de l'initiative. Ainsi, la dimension pragmatiste de la symbiose reste à étudier.

1.3.4 La symbiose comme un moyen d'organiser la communalisation

La symbiose réunit une diversité d'acteurs, interagissant les uns avec les autres, au profit d'un objectif commun. L'objectif commun à la symbiose est un commun lui-même, de ce fait, la symbiose constitue une communauté d'acteurs, aux liens plus ou moins distendus, réalisant un travail de communalisation (Cunliffe et al., 2024) de ressources existantes ou bien de création de ressources de tout type.

Les travaux sur la communalisation et la communalité présentent des modalités que nous retrouvons dans la symbiose féministe comme elle se dessine par l'étude d'initiatives féministes. Dans le tableau ci-dessous (Tableau 56), nous présentons les quatre approches de la communalité développées par Cunliffe et al. (2024).

Expérience de la communalité	Type 1 : Processus narratif herméneutique d'individuation au sein d'une communauté	Type 2 : Communalisation sensorielle et inter-corporelle	Type 3 : Communauté pragmatique basée sur l'enquête	Type 4 : Cosmologique Multiplicité de l'expérience de la vie
Dimension centrale de la communalité	Différenciation linguistique et narrative Devenir un individu unique par des communs narratifs	Nos expériences individuelles et incarnées au sein du monde	Une communauté d'enquête par la problématisation et l'ouverture	Vital Processus de vie Un sentiment de la totalité de la vie au-dedans et au dehors
Harmonie comme...	Maintenir soi-même en relation avec la compréhension d'un tout	Fragile, toujours provisoire, non prédéterminée, affective et incarnée	Émergente, toujours inédite et inattendue	Illusoire
Conception de la subjectivation	Devenir soi en relation avec les autres	Fabriquer le sens par des expériences incarnées avec les autres	Faire des projets collectifs par la synthétisation avec les autres	Faire de la vie un processus à vivre
Principes clés	Individuation Discours Immédiateté,	Être attentif•ves aux émotions et aux gestes des	Les différences et les conflits peuvent être	La vie, le flux, l'assimilation,

	réduction des distances avec les autres et herméneutique	autres et de nous-mêmes Faire corps commun Inter-corporéité Toucher, être touché ou affecté	générateurs d'expériences et de communalisation	l'incorporation, les systèmes
Communauté d'apprenants...	Narratif commun : pédagogie en tant qu'assemblage de 'nous' et 'je'	Expérience commune incarnée ou d'être ensemble	Joueurs, enquêteurs collectifs	Défaire les habitudes de vie
Philosophes clés inspirants	Husserl, Ricoeur, Arendt	Merleau-Ponty, Agamben, Butler, Lingis, Nancy	Dewey, James, Mead	Nietzsche, Deleuze, Foucault, Braidotti

Tableau 56 Extrait de Cunliffe et al, 2024, p.359, « Quatre expériences différentes de la communalité dans l'action collective »

La perspective narrative de la communalisation apparaît dans la symbiose en ce qu'elle permet l'existence de l'individu (ou de l'entité participante) au sein du collectif. La symbiose, en ce sens, permet l'atteinte d'objectifs collectifs par l'atteinte d'objectifs individuels (ou au niveau de l'entité). Dans toutes les initiatives étudiées, chaque organisation ou acteur participant • e favorise premièrement son propre fonctionnement en contribuant à la symbiose. Cela conduit à la non-fusion des identités entre entités et communauté formée par la symbiose, même si certaines situations de symbiose industrielle développent une identité commune (Walls & Paquin, 2015). Dans nos cas, hormis l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes constituant un réseau reconnu comme tel, les initiatives ne présentent aucune identité commune.

La perspective sensorielle de la communalisation propose de considérer la communalisation à travers une expérience d'inter-corporéité (Cunliffe et al., 2024). La communalisation se produit alors par une relation incarnée avec le monde. Cette modalité de communalisation est présente dans les initiatives féministes que nous étudions. En effet, les initiatives féministes présentent une dimension incarnée, que ce soit dans les images ou les espaces, mais aussi dans les enjeux résidant dans les causes pour lesquelles elles s'organisent.

Dans l'initiative d'accès à l'emploi formel, c'est le vécu incarné de vente de brochettes à la sauvette, les exposant à des interactions violentes avec la police qui contribue à la création d'une communauté par les femmes de La Ville. Dans l'initiative de féminisation du football, les acteurs

à l'origine des sessions de football constatent sensoriellement l'absence de femmes et filles sur les terrains en libre accès. Ensuite, des groupes de femmes et filles sont réunies dans des espaces partagés avec les organisateur•ice•s, mais également avec les autre usagers•ères des espaces. Ces deux initiatives rejoignent ce que l'on peut qualifier de communs urbains (Esteva, 2014; Eynaud & Laurent, 2017). L'un des enjeux est de rendre ces corps visibles afin de les faire exister au-delà de la communauté qu'ils forment, dans la société plus largement.

Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, les corps des personnes en situation de précarité menstruelle ne sont pas rendus visibles eux-mêmes, toutefois c'est l'enjeu et le nombre qu'ils représentent qui est exposé à la visibilité. La précarité menstruelle, phénomène incarné par excellence, est rendu visible, par les outils digitaux et les réseaux sociaux notamment.

La perspective pragmatique d'une communalité fondée sur l'enquête (Cunliffe et al., 2024) implique que l'enquête permet la communalisation, tout en permettant l'expression de différences et de tensions. Dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, l'influenceuse rencontre des tensions avec des acteurs de l'espace de cause, dont certaines conduiront à des interactions dans le cadre d'évènement ayant pour but de porter un discours politique sur la lutte contre la précarité menstruelle. Ainsi, les tensions peuvent générer des rapports de communauté.

Enfin, la perspective cosmologique, basée sur les travaux de Nietzsche (Stiegler, 2021), propose la communalisation comme un élan vital, symbiotique et systémique (Cunliffe et al., 2024). Les communs sont alors l'objet d'un phénomène systémique, constitué de flux et de relations. Cette vision des communs et de la communalisation est extrêmement proche de la conceptualisation de l'approche symbiotique.

Ainsi, cette perspective théorique au sujet de la communalisation nous permet d'avancer que la symbiose peut être une modalité organisationnelle de la communalité, permettant notamment une vision incarnée de cette dernière que nous présentons dans la partie suivante.

1.3.5 La symbiose comme vecteur d'incarnation de l'action dans un espace

Comme présenté dans le chapitre d'analyse inter-cas de nos résultats (chapitre 6, section 3.5.2), nous abordons ici ce en quoi la symbiose féministe permet, par des relations incarnées, de rendre visibles des corps dans des espaces physiques et digitaux, lesquels peuvent présenter une certaine agentivité.

1.3.5.1 Incarnation et agentivité dans les espaces physiques et digitaux

Comme évoqué, la symbiose est une forme de *commoning* présentant des dimensions symbiotiques spécifiques. L'une de ses dimensions principales est constituée par des relations à bénéfices réciproques entre acteurs de la symbiose. Ces relations trouvent leur ancrage dans l'éthique relationnelle incarnée du *commoning* (Mandalaki & Fotaki, 2020). En outre, la dimension incarnée du *commoning* est développée dans la littérature. En s'appuyant sur Butler (2018), Fotaki et Harding (2017), Federici (2019) et Fournier (2013), Mandalaki et Fotaki (2020) proposent de concevoir une éthique incarnée du *commoning*, à travers ses dimensions de réciprocité et relationnelle, ancrée dans une '*embodied relationality*' (Fotaki & Harding, 2017). Les autrices rappellent que cette dimension incarnée est présente dans la littérature sur les communs, notamment dans le fait que la communauté constituée résulte d'un processus social réunissant des corps les uns avec les autres (Federici, 2019).

En effet, nous analysons la symbiose comme un mode d'organisation s'appuyant sur des relations entre acteurs dans le but de créer, développer ou protéger un commun (Delannoy, 2017). Ces relations présentent un caractère incarné : la place du corps des acteurs n'était pas au cœur de notre analyse, pourtant, plusieurs évènements relatés dans les entretiens s'y rapportent. En effet, la campagne de dons de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle met en scène le corps de l'influenceuse, et l'initiative de féminisation du football implique la participation corporelle des acteurs dans l'occupation des terrains de football.

Au-delà des corps des acteurs de la symbiose impliqués dans ces relations réciproques, la symbiose féministe présente le moyen de rendre visible des corps (féminins principalement dans notre étude mais cela n'exclut pas les corps des minorités de genre) dans des espaces physiques, digitaux, et publics dans leurs diverses appréhensions (Fraser, 1990). En effet, la négociation

d'accès spécifiques pour des bénéficiaires permet de rendre leurs corps visibles de diverses manières. Ceux-ci peuvent être rendus visibles dans l'espace public comme l'illustre l'initiative de féminisation du football. Ils peuvent également être rendus visibles dans le débat public comme des contre-publics subalternes (Fraser, 1990), potentiellement en ligne ou par la création de connaissances à leur sujet, comme dans les initiatives de lutte contre la précarité menstruelle et de création et diffusion de connaissances féministes. Ils peuvent également devenir visibles en étant considérés, comme c'est le cas dans l'initiative d'accès à l'emploi formel : les vendeuses à la sauvette étaient visibles mais ignorées et invisibilisées et par l'initiative, les acteurs qui les entourent cessent de les ignorer.

La littérature identifie le *commoning* comme préfigurateur d'un nouveau système politique (Cornu et al., 2021; Hollender, 2016). En rendant visibles les femmes et minorités de genre dans des espaces où ces personnes sont invisibilisées ou dont elles sont exclues, nous pouvons envisager que la symbiose participe à une préfiguration politique (De Coster & Zanoni, 2023; Reinecke, 2018). Cette préfiguration prend la forme d'interactions symbiotiques entre acteurs au profit de bénéficiaires, afin de réparer une situation d'enclosure sexiste. Le fait d'emmener des jeunes filles sur un terrain de football et faciliter l'accès de femmes migrantes et marginalisées à l'emploi formel peut être considéré comme une préfiguration politique.

Nous pouvons donc envisager la création de communautés s'organisant selon les mécanismes de la symbiose autour de communs comme un phénomène incarné, permettant notamment de rendre visibles les corps dans l'espace. De ce fait, lorsqu'il s'agit d'espace physique, la nature, l'espace dans lequel ces phénomènes se produisent, a son importance. En effet, les territoires et les espaces peuvent constituer des ressources pour les coopérations entre les acteurs et l'action partagée (Raulet-Croset, 2013, 2021). L'espace est considéré comme pouvant avoir une agentivité contribuant à l'émergence de l'action collective. Dans l'initiative de féminisation du football, nous pouvons identifier le terrain de football comme un espace favorisant l'action collective. En effet, nous avons identifié dans notre analyse que le terrain constituait un artefact agrégeant les diverses contributions. Au-delà de cette agrégation, nous pouvons envisager que le terrain de football, librement accessible, souvent associé à d'autres espaces de loisir, soient d'une certaine manière, acteur de la symbiose.

De la même manière, nous pouvons penser que les réseaux sociaux constituent également des espaces porteurs d'agentivité dans le cas de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle. En effet, dans cette initiative féministe, le fait de lancer une campagne de collecte de dons sur les réseaux sociaux génère à la fois une grande visibilité, et une identification de l'initiative par de nombreux •ses miliant•e•s. Cela leur permet alors de contribuer à l'initiative, que ce soit par un relai de campagne de collecte de dons, par des critiques, ou par des compléments. La bibliothèque de ressources du Centre de l'initiative de création et diffusion des connaissances féministes constitue également un artefact digital. En outre, elle est lieu d'une diffusion de ressources féministes à toute personne utilisant le site Internet, que celle-ci fasse partie du réseau orchestré par le Centre ou non. De plus, le site Internet où se trouve cette bibliothèque en ligne est également le moyen pour toute personne de s'inscrire à la *newsletter* du Centre annonçant ses événements spécifiques entre autres informations relative à l'égalité de genre. Les artefacts spatiaux peuvent donc constituer des acteurs de la symbiose.

Ainsi, la symbiose féministe est constituée de relations de réciprocité porteuses d'une dimension incarnée. En effet, les corps peuvent être sollicités dans la symbiose. Par ailleurs, la symbiose féministe peut permettre de rendre visible des corps dans des espaces physique, digitaux, ou idéologiques, dans une démarche de préfiguration politique. Les espaces physiques peuvent eux-mêmes jouer un rôle dans la symbiose.

1.3.5.2 Espaces physiques et espaces de cause

Il nous semble à présent nécessaire d'effectuer une distinction et une articulation entre les notions d'espace mobilisées dans ce travail. En effet, le concept d'espace renvoie à différentes réalités : un lieu caractérisé dans espace physique déterminé par des objets, mais aussi l'univers au-delà de l'atmosphère terrestre, ou encore une zone conceptuelle regroupant des personnes spécifiques. La symbiose féministe articule plusieurs de ces notions d'espace.

Tout d'abord, les espaces physiques et digitaux mentionnés jusqu'ici renvoient à des lieux, physiques et digitaux : le terrain de football, la page Instagram de la publication lançant la campagne de dons de protections périodiques, le parvis de la gare RER où sont vendues les brochettes à la sauvette, le lieu des ateliers et formations du Centre, dans ses locaux ou en ligne, etc. Ces espaces réunissent des acteurs en un même lieu qu'ils fréquentent de manière incarnée

dans un espace physique, ou en ligne. C'est à ces espaces que nous nous référons dans la sous-partie précédente (1.3.5.1) (Raulet-Croset, 2013).

Cependant, la symbiose féministe s'ancre également dans des espaces de cause, maillés d'initiatives féministes. En effet, les espaces de cause renvoient à des espaces conceptuels, où des acteurs sont identifiés les uns par les autres comme membres de cet espace. Ils ne sont pas incarnés dans un lieu physique, même si des événements peuvent réunir les acteurs d'un même espace de cause en un même lieu (Bereni, 2012). Les artefacts que nous identifions comme composants de la symbiose féministe disposent d'un rôle particulier dans la réunion des acteurs d'un espace de cause au sein d'un même espace physique ou digital, afin de générer des synergies.

Ainsi, la symbiose féministe est composée d'une articulation entre deux types d'espaces. Le premier est l'espace de cause dans lequel elle s'ancre par le biais des initiatives féministes qui la composent. Le second renvoie aux espaces physiques ou digitaux qui sont le lieu de la rencontre entre les différents acteurs interagissant de manière mutuellement bénéficiaire et présentant des synergies.

1.3.6 La symbiose féministe questionne la cooptation

Comme nous l'avons abordé en revue de littérature, la notion d'espace de cause, moins restrictive que celle de mouvements sociaux, permet de considérer les actions de certains acteurs économiques comme contribuant à une cause (Bereni & Dubuisson-Quellier, 2020). Cette perspective remet en question le risque que représente la cooptation, présente dans la littérature. Ce risque de cooptation correspond à une crainte du détournement d'un objectif féministe par le marché (Demeyère, 2024). Celui-ci aurait lieu par l'absorption d'un mouvement d'opposition par des acteurs plus puissants ciblés par ses revendications. Certains travaux se détachent de ce risque et envisagent la cooptation comme une possibilité de compromis et de résistance, invitant à une approche plus nuancée de ce concept (Demeyère, 2024; Grosser & McCarthy, 2018).

Les initiatives féministes que nous étudions présentent des relations entre acteurs économiques et acteurs associatifs par exemple. Ces relations se matérialisent notamment par des dons, effectués des entreprises vers les associations. Ces dons peuvent soutenir le fonctionnement de l'association - des maillots de football pour les gagnantes d'un tournoi par exemple - ou

constituer la base même de l'action – des protections périodiques à donner aux associations assurant des collectes. Si ce type d'action s'inscrit dans des relations à bénéfices réciproques puisque des retombées en matière de ventes peuvent avoir lieu du côté des entreprises, cette situation questionne. D'une part, elle questionne quant à la potentielle dépendance des acteurs associatifs vis-à-vis des entreprises. Cette dépendance est-elle un moyen pour les associations de détourner des ressources du marché, ou bien un moyen pour les entreprises de contrôler le travail des associations ? Ensuite, elle questionne quant au rôle de l'État : si des actions de *commoning* sont soutenues par des acteurs du marché, est-ce par défaillance de l'État ? Ces actions relèvent-elles du rôle de collectifs organisés en *commoning* ?

Par ailleurs, la cooptation se joue également entre associations et État, par le biais de ses collectivités territoriales. En effet, nombre d'associations dépendent de subventions accordées par les départements, les régions, les communes, etc. Cette dépendance vis-à-vis de l'État questionne de la même manière que la dépendance vis-à-vis des entreprises.

Nous avons montré que ce travail de thèse permet de conceptualiser la symbiose féministe à l'aide de composants, mécanismes et propriétés permettant à la symbiose d'avoir lieu. Le fait d'articuler les concepts d'espace de cause, de *commoning* et l'approche symbiotique nous permet d'apporter des éclairages à chacun de ces concepts à l'aide de la littérature nourrissant les autres concepts. Nous identifions également des contributions permises par l'étude de la symbiose féministe. Enfin, nous souhaitons conclure quant aux contributions théoriques en mentionnant l'importance de travaux de recherche académiques dans les initiatives de lutte contre la précarité menstruelle et de création et diffusion de connaissances féministes. Les connaissances créées par la recherche académiques font partie des éléments utiles à la symbiose, ce qui permet de plaider en faveur d'une recherche libre d'intérêts économiques afin de contribuer à des initiatives en faveur d'objets sociaux. Les chercheur•euses, dans la liberté qui leur est possible d'accès à des objets de recherche – comme c'est le cas dans l'initiative d'accès à l'emploi formel – ont également la possibilité de contribuer à des initiatives sociales, ce qui peut être à encourager.

Dans cette section dédiée aux contributions théoriques, nous identifions tout d'abord les apports théoriques de la modélisation de la symbiose féministe. Ensuite, nous présentons les apports croisés entre les différentes théories mobilisées dans l'analyse de la symbiose féministe : approche

symbiotique, théorie des communs et espaces de cause. Nous contribuons donc à chacune de ces littératures de façon distincte. L'approche symbiotique enrichit le concept d'espace de cause de certaines modalités organisationnelles, et apporte des éléments de précision au *commoning*, notamment en ce qui concerne la dimension multi-organisationnelle inhérente à la symbiose mais peu présente dans la théorie des communs. Enfin, mobiliser l'approche symbiotique sur un enjeu social nous permet d'enrichir les connaissances sur cet élément théorique, et d'identifier ses potentiels en lien avec d'autres approches que notre étude suggère.

2 Contributions méthodologiques

Les apports méthodologiques de notre travail portent sur différents aspects : d'une part le choix d'une étude de cas multiples cumulative, ensuite sur l'effet du genre dans la collecte de données de terrain, et enfin les évolutions que peuvent rencontrer le design méthodologique au cours de la collecte de données.

2.1 À propos de l'utilisation d'une étude de cas multiples cumulative

Dans ce travail, nous avons fait le choix d'une étude de cas multiples cumulative (Garreau, 2020). Ce type de méthode s'oppose à l'approche comparative qui vise à évaluer une variance entre les entités étudiées. En effet, l'approche cumulative fait état de différences, sans chercher à évaluer la meilleure option. L'intérêt alors d'identifier les convergences et divergences entre cas, est de permettre une compréhension holistique d'un phénomène, dans sa variété, au-delà du cadre restrictif d'un cas unique (Garreau, 2020). Les études de cas cumulatives à visée descriptive peuvent être taxonomiques – rendant visible d'un un modèle cumulatif les différents variations – ou synthétiques – aboutissant à un modèle générique donnant à voir la situation moyenne des cas cumulés (Garreau, 2020).

Notre démarche a été de proposer une conceptualisation de la symbiose féministe dans une démarche cumulative. La symbiose féministe n'étant pas une notion préexistante, nous avons cherché à en donner une vision globale, tout en rendant visible certaines variations (voir démarche Figure 94). En effet, notre analyse nous a permis de concevoir des composants,

mécanismes et propriétés, dont certaines variations des mécanismes ont été exposées. Les mécanismes de management des ressources, par exemple, présentent différentes modalités observées dans différents cas.

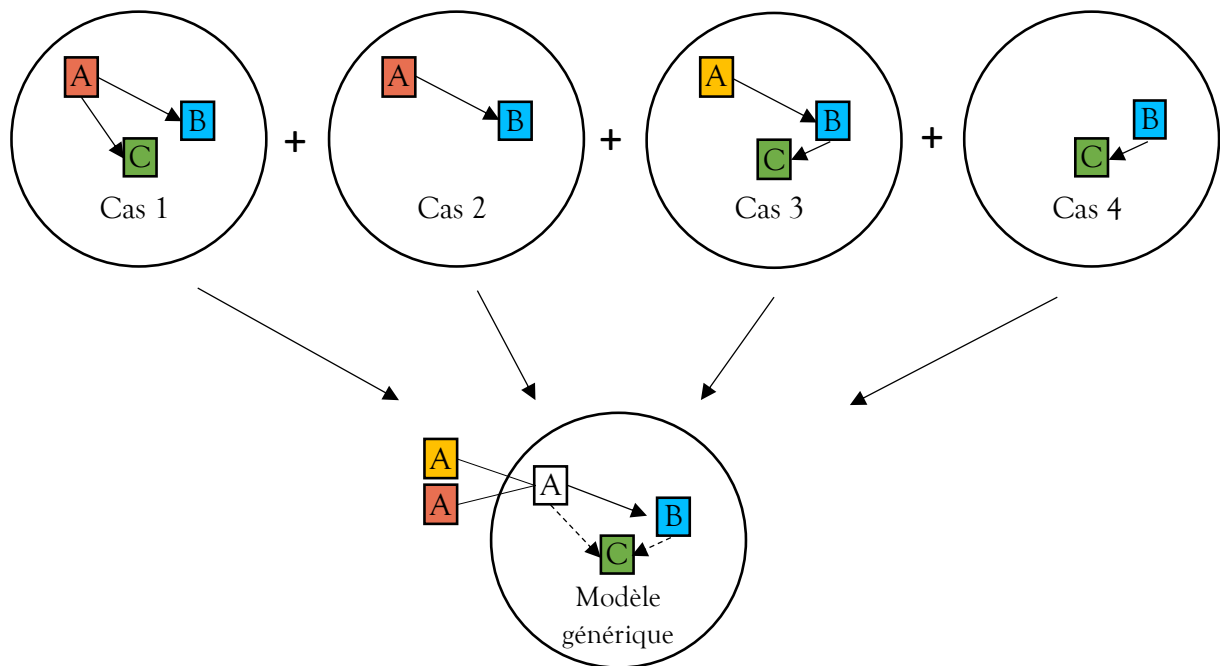


Figure 94 Analyse de cas multiples cumulative à visée synthétique intégrant certaines variations

L'utilisation d'une approche cumulative nous a semblé particulièrement adéquate puisque nous proposons de définir un nouveau concept dont traduction empirique n'est que partielle dans la réalité : nous ne prétendons pas avoir identifié des cas emblématiques de symbiose parfaitement aboutie ; nous avons identifié des cas d'étude présentant certains caractères symbiotiques, et avons estimé qu'ils étaient suffisants, dans une approche cumulative, pour permettre la compréhension et la conceptualisation de la symbiose féministe. Les quatre initiatives qui constituent nos cas d'étude présentent des caractéristiques différentes en matière d'envergure de cas, de nombre et de type d'acteurs impliqués, mais également de sujet. Dans une visée cumulative, cela a constitué une force de l'analyse puisque la symbiose féministe n'implique pas de minimum d'acteurs impliqués ou de sujet particulier. Ainsi, nous avons pu élaborer une définition de la symbiose féministe adaptée à une diversité d'initiatives présentant un caractère symbiotique.

La démarche cumulative à visée synthétique présente certaines difficultés identifiées dans la littérature comme les critères selon lesquels intégrer ou non un élément dans le modèle générique

(Garreau, 2020). Nous avons adopté une démarche de sélection des éléments communs à tous les cas, ou dont l'absence présentait des signes de sanctions, ou pouvait être la raison de dysfonctionnements. Nous avons également fait le choix d'intégrer certaines variations de grandes catégories dans le modèle générique. Par exemple, toutes les initiatives présentent une forme de management des ressources, cependant ces formes présentent différentes modalités que nous avons intégrées dans le modèle générique. Parmi les difficultés que nous avons rencontrées, nous illustrons deux éléments qui ont nécessité un arbitrage lors de la conception du modèle. Tout d'abord, la grande différence de rapport aux bénéficiaires selon les terrains a généré des modalités d'implication et d'interactions qu'il n'était pas aisé de regrouper. Ensuite, l'ancrage territorial selon les cas a été ou bien très important, ou bien complètement absent, ce qui d'une part met en avant l'absence de nécessité d'un ancrage territorial, mais d'autre part révèle qu'il est possible que celui-ci fasse partie des éléments constitutifs d'une symbiose féministe. L'approche cumulative à visée synthétique implique donc certains choix, sans qu'ils soient nécessairement corroborés par un nombre de cas importants.

Sur la base de notre expérience de confrontation de l'étude de cas multiples à visée cumulative, nous proposons la démarche suivante : considérer dans le modèle générique les éléments présents systématiquement, ou dont l'absence semble générer des conséquences négatives, tout en intégrant certaines modalités différentes des éléments choisis.

2.2 Réflexion sur le positionnement personnel lors de l'étude de terrain

Dans leur ouvrage, Porter et Schänzel (2018) présentent diverses implications du genre sur la collecte de données sur le terrain. Leur objectif avec cet ouvrage est de générer une réflexion sur l'effet que peut avoir le genre dans la collecte de terrain puisque celui-ci, dans le vécu et dans l'accès au terrain, peut être contraignant. Les implications peuvent être importantes puisque l'un des chapitres de l'ouvrage présente notamment le vécu d'une personne ayant été harcelée sexuellement lors d'un travail de terrain (Godfrey & Wearing, 2018).

Puisque c'est ici le vécu et l'effet du genre qui sont discutés, je me permets de rédiger cette sous-partie à la première personne.

J'ai eu la chance de ne rencontrer que des personnes m'ayant fait me sentir très à l'aise lors de la collecte des données par interactions interpersonnelles (entretiens et discussions à deux) exposées dans ce travail. Cela n'est peut-être pas sans lien avec le fait que plusieurs de mes terrains d'étude ont débuté par un entretien avec une personne de mon entourage, ou une connaissance de personne de mon entourage, pour ensuite suivre un effet boule de neige (Noy, 2008; Royer & Zarlowski, 2014) : ainsi, j'ai été quasi systématiquement recommandée.

Toutefois, j'ai effectué des erreurs de jugement générant un manque de discrétion sur le terrain. En effet, mon observation, en particulier des séances de football féminin, m'a placée dans un double rapport de domination avec les acteurs du terrain : un rapport de classe (Bourdieu, 1979), performé par mes choix vestimentaires et esthétiques inscrits dans les codes de la féminité (Woodward, 2007) et un rapport de race (Cervulle, 2012). Lors de mon observation de séances de football de l'initiative de féminisation du football, j'ai éprouvé qu'un certain rapport de classe pouvait être établi entre les personnes actives sur le terrain, des jeunes filles et jeunes femmes assurant le coaching en vêtements de sport aux couleurs foncées, et moi. Les séances d'observation suivaient fréquemment une journée de travail dans le cadre de mon contrat CIFRE, « au bureau », j'assistais donc à ces séances de football dans une tenue adaptée à mon travail salarié, dans une équipe dont l'apparence avait son importance – les hommes portant généralement des costumes (Bourdieu, 1979). J'avais le sentiment qu'à cela s'ajoutait à un rapport racial puisque la plupart des jeunes filles participant aux séances de football étaient racisées, phénomène également rencontré par Gauneau (2024). Du fait de ces rapports, je me suis sentie en position privilégiée sur ces terrains de football. Cela me semblait créer une distance entre les jeunes filles et moi. Par ailleurs, je devais aussi m'asseoir par terre ou sur des murets, ce que mes vêtements ne rendaient pas toujours facile.

Lors d'une séance d'observation non participante d'un tournoi entre différentes équipes, je suis arrivée avant le début du tournoi, où j'ai retrouvé l'une des personnes que j'avais préalablement interviewée. Nous étions peu d'adultes présent•e•s, et rapidement, je me suis mise à apporter une petite aide. J'avais du mal à me positionner puisque je ne voulais pas déranger ou interférer dans les interactions entre les acteurs, que j'étais venue observer. Plusieurs équipes de jeunes filles sont arrivées. Certaines ont demandé à l'organisatrice d'avoir accès à de l'eau, face à son

indisponibilité, j'ai proposé de les accompagner à la fontaine la plus proche, et l'organisatrice m'a dit : « Oh bah oui, vasy ». J'ai donc accompagné les jeunes filles, adoptant immédiatement une posture plus autoritaire, d'adulte les accompagnant, et non d'observatrice discrète, qui était plutôt ma posture initiale. De même, j'ai accompagné plusieurs fois une personne en service civique dans la même association dans son animation de séances de football et d'une rue aux enfants. Nous avons à peu près le même âge ce qui a très vite facilité nos discussions. La deuxième fois que nous nous voyions, elle m'a rapidement demandé de l'aider dans certaines tâches, et elle m'a incitée à venir jouer sur le terrain, ce que je n'ai pas pu faire par manque d'équipement adapté.

Pendant l'après-midi du tournoi, alors qu'un match était en cours j'étais assise sur un muret, j'écoutais les discussions des jeunes filles. J'avais compris en écoutant les organisatrices que l'une d'entre elles, appartenant à l'équipe jugée la meilleure, avait été repérée par un club de renom. Mon objectif principal était de ne pas déranger les jeunes filles et de ne pas les faire se sentir observées ou étudiées. Le fait de me sentir sembler si différente de leur environnement a pu renforcer cette volonté. J'étais à côté de cette jeune fille, à prendre des notes, quand un ballon a été lancé dans ma direction, et elle a tenté de l'arrêter, le ralentissant, mais ne pouvant pas éviter que sa main et le ballon arrivent dans mon visage.

Ces anecdotes illustrent d'une part une difficulté en tant que chercheur•euses à passer inaperçu•es dans certains contextes, mais également le fait que l'observation non participante peut impliquer une difficulté de positionnement de notre part. Ces expériences remettent en question d'une part la pertinence d'une réflexion considérant que l'on puisse être en-dedans ou en-dehors d'un terrain de recherche, puisqu'il est difficile, en observant des interactions humaines, de ne se positionner qu'avec notre entité de chercheur•euse. En effet, nous avons tendance à utiliser des termes tels que « aller sur le terrain », dénotant par là notre caractère extérieur à ce dernier, ce qui peut être remis en question. De plus, les rapports de classe et race liés à mon identité m'ont nettement rendue mal à l'aise et ont pu affecter ma prise de note et mon accès au terrain. Du fait de mes privilèges conscientisés par rapport aux personnes observées, j'ai pu chercher à l'être le moins possible au détriment de ma compréhension du terrain. J'ai le sentiment d'avoir beaucoup cherché à ne pas déranger, ce qui ne permettait pas – voire ne donnait pas envie – aux acteurs de venir échanger avec moi facilement. Cela implique qu'un défaut de discrétion sur le terrain peut générer un frein dans la collecte de données, invitant les

chercheur•euses à se préparer jusque dans leur apparence à leur incursion dans les espaces qu’iels étudient. Si les données collectées ont été suffisantes pour l’étude, avoir conscience de ces enjeux sur le terrain m’aurait toutefois permis d’agir différemment et d’obtenir des données d’observation plus fines et plus proches des ressentis des acteurs.

2.3 Évolution de la méthodologie et évolution du terrain : une flexibilité méthodologique

Nous avons fait le choix, dans ce travail de sciences sociales, de nous intéresser à des phénomènes d’actualité, se déroulant au moment de l’étude que nous en avons effectuée. Ce choix implique une possible évolution du phénomène étudié au cours de la recherche. Ceci n’est toutefois pas inévitable puisque la variété des méthodologies en sciences de gestion permet l’étude des phénomènes passés, notamment dans le courant des approches historiques (Lubinski, 2018; Seiffert et al., 2008) ou les études de cas rétrospectives. En ce qui nous concerne, nous avons dû adapter certaines facettes de la méthode prévue pour faire face aux évolutions, tant des phénomènes observés que des conditions de travail des organisations étudiées.

Lors de l’élaboration de notre méthodologie, nous avons notamment été inspirée par la méthode de type *design science*, permettant par des ateliers, de co-construire la recherche avec des acteurs de terrain, concernés par les enjeux étudiés (A. Hevner, 2007; A. R. Hevner et al., 2004). Cependant, une telle méthodologie implique une disponibilité des acteurs de terrain qui peut être difficile à assurer. Dans ce travail, le Centre, organisation principale de l’initiative de création et diffusion de connaissances féministes, avec laquelle nous avons élaboré d’étroits liens au cours de la collecte de données, était initialement intéressé par une telle méthode. Cependant, nous avons rapidement modifié les modalités de collaboration et n’avons pas mené les ateliers envisagés car les employé•e•s de l’organisation n’étaient pas en mesure de dégager le temps nécessaire à cet exercice du fait de leur charge de travail. Nous avons donc animé un seul atelier, qui nous a nourrie en matière de compréhension de l’organisation, mais nous n’avons pas poursuivi dans cette voie, puis avons adapté le design de recherche.

Toujours concernant cette même organisation, nous avons initialement envisagé de suivre en profondeur l’un des projets du Centre, mené de manière symbiotique. Cependant, nous avons

fait face à un refus de la part de la direction du Centre puisque nous souhaitions assister à des séances de formation d'un public spécifique à un moment charnière pour le Centre : le choix du renouvellement d'un contrat sur ce même sujet. Ma présence constituait, aux yeux du Centre, un risque pour le renouvellement de ce contrat important pour le fonctionnement de l'organisation. Nous avons donc dû adapter notre méthodologie, et cela nous a permis de prendre de la hauteur pour étudier le Centre dans sa globalité plutôt que plusieurs cas spécifiques au sein du Centre. Si cette situation nous a semblé aboutir à une solution bénéfique au projet de recherche, cela n'a pas été simple dans nos échanges avec le Centre. En effet, il peut être difficile pour les acteurs des terrains que nous observons de nous refuser l'accès à certains espaces. Lors de la discussion qui a mené au refus du Centre de me laisser avoir accès à un projet pour lequel j'avais déjà collecté de nombreuses données avec leur accord préalable, n'ayant aucun recours réel, la direction du Centre a remis en question notre travail, ce qui a été très difficile personnellement. Nous avons toutefois bien compris la situation délicate dans laquelle se trouvait le Centre et avons respecté, bien entendu, leur décision. Néanmoins, cela nous a demandé une évolution de notre design de recherche.

Enfin, lorsque nous avons eu connaissance de l'initiative d'accès à l'emploi formel, l'intention initiale a été de nous impliquer selon un protocole de recherche-action (Allard-Poesi & Perret, 2003; Eden & Huxham, 1996; Shani & Coghlan, 2021), cependant, la conduite concrète de la symbiose ne nous a pas permis de pleinement nous positionner de cette manière-ci, et nous avons plutôt adopté une posture d'observation participante. En effet, le manque de portage politique par la mairie de La Ville et la stagnation du projet ne nous permettait pas de participer à des actions concrètes, mais seulement à des ateliers de réflexion.

Ainsi, les dispositifs méthodologiques peuvent nécessiter une flexibilité méthodologique puisqu'ils sont parfois amenés à évoluer dans des situations où les chercheur•euses choisissent d'étudier des phénomènes en cours, et non des phénomènes terminés par des études *a posteriori*. L'accès au terrain peut être contraint de manières inattendues et difficiles à anticiper, ce qui nécessite une adaptabilité des chercheur•euses. En effet, la recherche qualitative implique que nous soyons dépendant•e•s des acteurs de terrain, du temps qu'ils acceptent de nous accorder, mais aussi de leur volonté à le faire. Leurs freins face à cela peuvent être dus au temps qui leur est disponible, mais aussi aux implications que peut avoir pour elleux notre présence sur le terrain

à leurs côtés. Nous souhaitons que cette contribution méthodologique fasse état des évolutions qui ont été les nôtres afin non pas d’inspirer, mais peut-être de rassurer des doctorants débutants qui consulteraient ce travail. Par ailleurs, les comités éthiques présentent un risque à ce sujet (Bazin et al., 2019). Les dispositifs de comités éthiques se déployant dans les institutions dédiées à la recherche peuvent constituer une entrave à cette adaptabilité, nuisant à la qualité de la recherche, voire générant des comportements insistants de la part de chercheur•euses, si l’abandon d’un terrain leur implique une nouvelle démarche administrative de longue haleine.

Ces différentes expériences nous permettent de proposer un guide d’adaptations possibles face à une difficulté à mener l’enquête de terrain comme initialement pensée. Nous présentons dans le tableau suivant (Tableau 57) les différentes options rencontrées au cours de ce travail.

Difficulté	Proposition d’adaptation
<p><u>Rapport au terrain problématique</u></p> <p>Lors de la collecte de données primaires, il est possible de se trouver dans un rapport de domination, sociale, raciale, ou autre, avec les personnes observé•e•s ou interrogé•e•s (Just & Muhr, 2020; Manning, 2018).</p> <p>Dans ces situations, nous avons expérimenté la posture d’observateur•ice extérieur•e avec un certain inconfort.</p>	<p><u>Contributions discrètes et absence d’entretien</u></p> <p>Dans les situations de rapport de domination par rapport au terrain, nous avons fait le choix de rendre notre présence utile sur le terrain en effectuant de petites tâches : apporter une aide en portant des objets, en accompagnant des participantes aux séances de football prendre de l’eau à la fontaine la plus proche, par exemple. L’idée est alors de rendre sa présence utile mais discrète aux acteurs de terrain.</p> <p>Un autre choix a été de ne pas réaliser d’entretien avec les personnes les plus vulnérables en matière de discrimination, afin de ne pas bénéficier d’un rapport de domination qui obligerait des personnes à accepter des entretiens.</p>
<p><u>Situation bloquée</u></p>	<p><u>Modalité d’enquête moins invasive</u></p>

<p>Il peut arriver que le design de recherche initialement prévu ne puisse pas avoir lieu du fait d'une évolution de la situation sur le terrain.</p>	<p>Nous avons fait face à une situation de terrain bloqué dans le cadre d'une étude pensée en recherche-action.</p> <p>Face à une stagnation rendant la dimension active de la recherche trop faible, nous avons opté pour une modalité de recherche passant par une posture d'observation participante, nous permettant d'apporter aux acteurs de terrain ce qui avait été pensé, sans imposer la nécessité d'un résultat à étudier pour autant</p>
<p><u>Terrain inaccessible</u></p> <p>L'une des variantes de la situation bloquée est l'inaccessibilité du terrain. Cette inaccessibilité peut être due à un changement de situation, ou à un refus d'une personne ou d'une organisation.</p>	<p><u>Changement d'échelle d'étude et acceptation du refus</u></p> <p>Dans deux situations, nous avons constitué une menace pour notre terrain.</p> <p>Dans l'étude du Centre (initiative de création et diffusion de connaissances féministes), nous nous focalisons sur un projet précis, ce qui a été identifié comme trop risqué, après le début de la collecte de données, par l'organisation. Nous avons alors stoppé notre collecte et opté pour une étude de l'organisation en elle-même et sa dimension symbiotique, plutôt que le projet en question.</p> <p>Dans l'étude de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, l'influenceuse n'a pas accepté de nous rencontrer. Du fait du cyberharcèlement qu'elle avait subi au cours de l'initiative, nous avons préféré, malgré les recommandations contraires de la part de chercheur•euses commentant notre travail, ne pas insister.</p>

Tableau 57 Guide d'adaptation dans l'enquête de terrain

Ainsi, trois stratégies méthodologiques d'adaptation s'intégrant dans une posture de flexibilité méthodologique sont : le fait de se rendre utile et de ne pas utiliser sa posture dominante pour pousser les acteurs à s'entretenir avec soi ; faire évoluer la méthode pour une option moins

invasive ; changer de niveau d'analyse si notre présence génère un risque pour le terrain, et ne pas insister face au refus, même s'il est dommageable pour la recherche.

Cette flexibilité méthodologique émanant de situations délicates vécues au contact du terrain nous permet également de proposer une posture de recherche inspirée de l'éthique du *care* (Gilligan, 1993). Cette posture s'appuie sur une certaine humilité dans l'approche de la recherche, à savoir : le juste dérangement du terrain, soit avoir conscience des contraintes imposées au terrain par la présence du ou de la chercheur•euse et veiller à ce qu'elles soient minimales, le fait d'accepter des rôles peu valorisant sur le terrain pour se rendre utile, le fait de prioriser la protection du terrain quitte à raréfier sa présence, et enfin, le fait de conserver une ouverture vis-à-vis de son terrain et de ses découvertes (Haefliger et al., 2023). Cette posture de recherche peut se construire d'une manière active, sur le fait de partager le combat des acteurs de terrain étudiés, quitte à être évalué•e par ces dernier•ère•s (Deschner & Dorion, 2020), et de se positionner en empathie avec difficultés propres (Cermeno, 2024; Kangas-Müller, 2024 ou encore la thèse de Chartouny à paraître en 2024). Une approche plus passive, faite de discrétion et de respect du temps des personnes est aussi possible, il peut alors s'agir de garder une distance suffisante avec les acteurs étudiés pour les comprendre, sans toutefois perturber leurs actions par notre présence, quitte à limiter notre collecte de données. Adopter une éthique du *care* dans son approche repose également sur l'intégration d'émotions dans sa pratique de recherche, sur le terrain comme dans l'écriture (Aberton, 2020; Dorion, 2021), mais également dans les interactions au sein du milieu académique (Mandalaki & Pérezts, 2023; Pérezts & Mandalaki, 2024).

Nos contributions méthodologiques sont ainsi de trois ordres. Nous revenons d'abord sur les études de cas multiples cumulatives et proposant une approche synthétique qui intègre tout de même une dimension taxonomique. Nous présentons également les enjeux liés au genre et au rapport de classe et de race rencontrés dans cette étude. Nous esquissons également une réflexion quant à la conception du terrain comme un espace déterminé dont nous pourrions être au-dehors en tant que chercheur•euses, même dans une démarche non participante. Enfin, nous présentons ce qu'implique la flexibilité méthodologique, générée par l'évolution de nos objets d'étude, et proposons une posture de recherche inspirée de l'éthique du *care*.

3 Implications pratiques

Notre recherche propose plusieurs implications pratiques à destination de différents types d'acteurs. Les symbioses féministes réunissent une variété d'organisations (associations, collectivités locales, entreprises, activistes) auxquelles nous nous adressons dans cette partie.

Concernant les associations féministes, celles-ci sont inscrites dans des espaces de cause propres. Les espaces de cause constituent des ensembles d'organisations dirigées vers le même objectif, sans nécessaire élaboration active de liens entre les acteurs (Bereni, 2012). Ces espaces sont maillés d'initiatives qui contribuent, même avec une envergure réduite, à une cause. Ce maillage peut, comme dans l'initiative de féminisation du football exposée dans la première partie du chapitre 5, s'agréger pour constituer une initiative globale. Afin de lutter contre l'épuisement possible des acteurs associatifs et militants, la mise en réseau peut constituer un recours, comme dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes (chapitre 5, section 2). En effet, la mise en réseau, inhérente à la symbiose (Delannoy, 2017; Margulis & Fester, 1991) offre la possibilité de créer des synergies entre différents acteurs. Ainsi, il peut être bénéfique pour des organisations féministes de s'inscrire dans des réseaux d'acteurs afin de mettre en place des synergies avec des acteurs aux besoins ou produits complémentaires aux leurs. Toutefois, cette mise en réseau comporte des risques, notamment parce qu'elle implique des perspectives contradictoires entre collaboration et concurrence pour les associations (Demeyère, 2020). L'organisation Makesense (Chartouny, 2024), étudiée dans le travail de thèse de Lucie Chartouny, présente un cas de mise en réseau dans un but de transformation sociale. La mise en réseau peut donc constituer une piste pour les organisations qui chercheraient à gagner en ampleur et à développer des synergies pour éviter l'épuisement des individus engagés dans une cause. Par ailleurs, prendre part à des situations de symbiose peut apporter de la visibilité, un soutien financier ou matériel, ainsi que de la légitimité aux organisations. L'inscription de la symbiose dans des antécédents fait que les interactions symbiotiques nouées entre acteurs constituent des antécédents pour les symbioses suivantes, par exemple, favorisant la reconduction de projets, événements, ou financements. La reconduction d'événements peut favoriser une concentration territoriale.

Pour les collectivités locales, s'inscrire dans des relations symbiotiques permet le développement d'actions locales, et la dynamisation du territoire. La symbiose prodigue des services aux administrés par le biais d'une multiplicité d'acteurs et de projets. Ainsi, les symbioses permettent aux collectivités de proposer davantage aux populations locales que ce que leurs moyens physiques, financiers et humains ne permettent. Cela constitue cependant un paradoxe avec la délégation de service public aux associations que cela engendre, avec ses implications (Cottin-Marx, 2019). En effet, les relations entre associations d'une part et entreprises et collectivités d'autres part présentent une situation similaire : celle d'un rapport de pouvoir en défaveur des associations. En effet, celles-ci sont placées en situation de concurrence les unes avec les autres afin d'obtenir des financements sur projets (Cottin-Marx, 2019; Demeyère, 2020). La dépendance des associations aux financements publics est par ailleurs soumise à une incertitude qui les pousse vers des financements privés (Cottin-Marx, 2019). Sur la base de nos entretiens, nous constatons que les entreprises sont libres dans leur choix d'attribution de soutien financier à des acteurs, ce qui ne peut que renforcer la dynamique de concurrence et les obligations en contreparties. En outre, les entreprises sont puissantes puisqu'elles peuvent influencer à la fois les régulations, leurs pratiques en tant qu'entreprises et celles de autres, et la culture plus généralement, jusque dans les relations de genre (Grosser & McCarthy, 2018). Cependant, ces obligations peuvent générer des contraintes. Dans l'initiative de féminisation du football (chapitre 5, partie 3), l'une des associations est soutenue par un équipementier, ce qui l'empêche de mobiliser les services de coachs issues d'une autre association, soutenue par un autre équipementier. Nous identifions donc une responsabilité entre les mains des acteurs finançant les associations pour leur travail féministe de terrain, mais également en faveur d'autres causes. De plus, le financement d'associations féministes par des entreprises, sans alignement avec les autres activités de l'organisation, peut constituer un 'feminism washing' (Sobande, 2019b, 2019a).

Nous avons abordé la responsabilité des entreprises dans leur implication dans des situations de symbiose vis-à-vis des acteurs qu'elles soutiennent matériellement ou financièrement. Au-delà de cette dimension, les entreprises peuvent par la symbiose contribuer à la création ou à l'expansion de leur marché, à condition d'établir des liens avec des acteurs de terrain cohérents avec leur métier. Par ailleurs, certains projets menés au sein d'entreprises peuvent générer un intérêt particulier de leurs employé•e•s pour certaines causes comme c'est le cas pour Benoit, créateur de l'association Femmes en foot, idée lui étant notamment venue à la suite d'un projet sur la

féménisation du football avorté chez son employeur équipementier (initiative de féménisation du football exposée en section 1 du chapitre 5).

Les acteurs orchestrateurs de symbiose, dont la nature varie, disposent d'un rôle particulier. En effet, ils réunissent une diversité d'acteurs et peuvent favoriser les synergies entre les uns et les autres. Si ce rôle peut être fondamental dans la naissance et le maintien de symbioses, il est aussi risqué et implique des responsabilités. En effet, pousser des acteurs à interagir peut faire naître des tensions entre les acteurs. Ces tensions peuvent être bénéfiques (Mouffe, 2016) et faire évoluer les positions des acteurs sur certains points comme dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle (chapitre 5, section 3), cependant, elles sont aussi porteuses de risque pour les acteurs impliqués dans ces tensions, comme le montre également l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle. Les acteurs orchestrateurs endossent ainsi la responsabilité de conserver l'alignement entre les intérêts des différents acteurs prenant part à la symbiose, puisque celle-ci permet la réalisation de l'intérêt de chacun•e tout en assurant la contribution à un objectif commun. Enfin, cette responsabilité implique également de veiller à ne pas générer de contribution forcée à des acteurs vulnérables au sein d'un possible rapport de force.

Enfin, la symbiose féministe implique également les bénéficiaires des initiatives menées. Celle•ux-ci ne sont pas considéré•e•s de la même manière dans toutes les initiatives de symbiose. Il arrive que les bénéficiaires soient plus impliqué•e•s dans certaines initiatives que dans d'autres. Il arrive également qu'ils soient dans une situation de vulnérabilité les conduisant à avoir un comportement paradoxal comme le fait de participer activement sans toutefois être aligné•e•s avec l'objectif de la symbiose. Nous illustrons cela sur le graphique suivant (Figure 95). Cela peut avoir lieu si les bénéficiaires sont floué•e•s par les organisations actrices de l'initiative qui les concerne, auquel cas, la symbiose ne peut pas être attestée. Nous envisageons toutefois que les bénéficiaires peuvent se trouver dans ces situations paradoxales pour d'autres raisons, et suggérons qu'il est nécessaire que les bénéficiaires expriment et puissent exprimer leurs besoins afin de favoriser l'alignement ente l'effort de symbiose qui leur est destiné et leurs besoins réels.

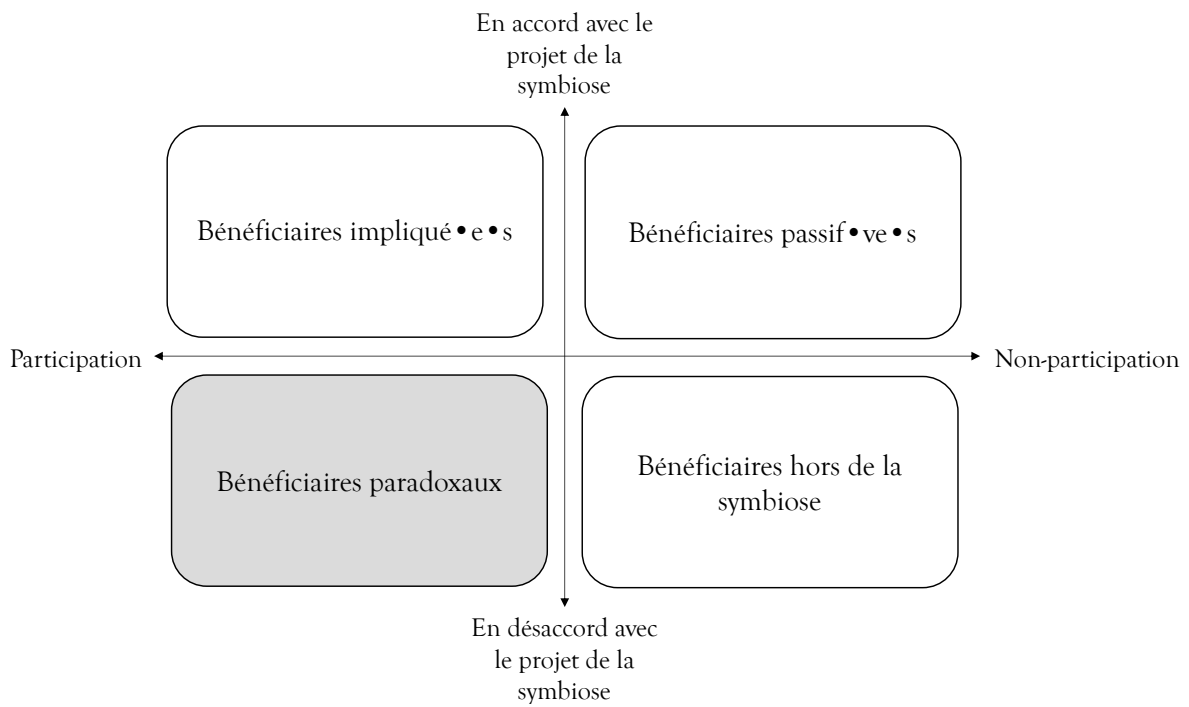


Figure 95 Cartographie des bénéficiaires selon leur accord avec la symbiose et leur participation

La situation paradoxale, grisée, implique la nécessité d'une clarification des besoins des bénéficiaires, qu'elle provienne de leur part ou des acteurs impliqués dans la symbiose, orchestrateurs ou non. Ce type de situations suggère un possible manque d'alignement en amont entre les personnes organisant des initiatives et les bénéficiaires visé•e•s. Nous retrouvons une des possibles implications de la posture de 'white saviorism' (Bandyopadhyay, 2019; Nordmeyer et al., 2016).

Conclusion de la discussion

Suite à une étude empirique présentée dans la partie précédente (partie II), nous avons dédié ce chapitre à nos contributions théoriques, méthodologiques et organisationnelles. Tout d'abord, nous proposons une théorisation de la symbiose féministe, que nous modélisons, sur la base de composants, mécanismes et propriétés. Nous définissons la symbiose féministe comme une modalité de *commoning* inter-organisationnel fondée sur une diversité d'acteurs entretenant des relations mutuellement avantageuses au profit d'un commun féministe sur lequel ils s'accordent et qui présente des bénéficiaires (in)direct•e•s.

Nous présentons les apports que cette théorisation permet à la théorie préexistante. Ensuite, ce travail nous a conduit à créer un dialogue entre des perspectives théoriques peu mobilisées les unes avec les autres auparavant, ce qui nous permet de proposer certaines contributions croisées. En effet, l'approche symbiotique nous permet d'enrichir les connaissances au sujet de l'espace de cause et du *commoning* de différentes manières. Elle propose notamment une vision positive de la diversité d'acteurs, présente dans ces deux concepts, mais peu mise en lumière. Enfin, nous proposons d'enrichir les connaissances sur la symbiose. Nous présentons son potentiel pragmatiste, ses possibilités d'organisation de la solidarité, ou encore sa dimension incarnée.

Nous abordons également des contributions méthodologiques, portant sur la flexibilité méthodologique dont nous proposons un éventail d'adaptations, une posture de recherche inspirée de l'éthique du *care*, mais aussi les implications concrètes du choix d'une étude de cas multiples cumulative. Nous abordons aussi des implications pratiques liées à la symbiose féministe par type d'acteurs pouvant être impliqués. La symbiose, si elle permet une démultiplication de l'action favorable à l'atteinte d'un objectif politique malgré de faibles moyens, implique également une certaine responsabilité pour les acteurs orchestrateurs ou en position de rapport de force par rapport aux autres acteurs, du fait de leur capacité financière ou matérielle notamment.

Conclusion générale

Synthèse et contributions de ce travail de recherche

La finalisation de ce travail de thèse intervient à la jonction de plusieurs événements. Tout d'abord, le procès de Dominique Pélicot, dit 'Procès de Mazan' est fortement médiatisé et suivi dans le pays. Il fait écho aux dénonciations de l'autrice Rose Lamy, concernant à la fois le discours sexiste dans les médias, et la conception des 'Bons pères de famille' (Lamy, 2021, 2023). Ensuite, le récent féminicide de Philippine Le Noir de Carlan, étudiante de l'Université Paris-Dauphine engendre un choc important. Ces deux événements entrent également en résonance avec les dénonciations menées par le mouvement *Collages Féminicides*, présent dans plusieurs pays depuis 2019. Notre lecture de cette actualité nous conduit à penser qu'une transformation sociale sur les violences sexistes et sexuelles s'amorce peut-être du fait de différents mouvements (#MeToo, *Collages féminicides*, etc.), mais aussi de la production d'information à ce sujet, et d'initiatives féministes multiples. Un triste lien peut être effectué avec le féminicide de l'athlète Rebecca Cheptegei, un mois après sa participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Cet événement constituait pourtant les premiers jeux paritaires de l'histoire, traduisant une féminisation concrète du sport. Les initiatives féministes dédiées à la féminisation du sport, comme nous l'avons étudié, ne sont pas étrangères à cette évolution donnant accès aux femmes à des espaces dont elles sont souvent exclues : les Jeux Olympiques constituent par ailleurs un artefact favorisant le développement de ces initiatives.

Si ce travail ne traite pas des violences sexistes et sexuelles, il tente de comprendre comment les combats féministes sont menés par des organisations regroupées au sein d'initiatives, qui maillent des espaces de cause féministes. Nous avons cherché à comprendre quelles interactions voient le jour entre ces organisations partageant un objectif féministe commun. Pour ce faire, nous avons conceptualisé ces initiatives féministes comme une forme de *commoning* multi-acteurs et nous nous sommes interrogée : **quelles sont les dynamiques symbiotiques à l'œuvre dans les processus de *commoning* réunissant des acteurs engagés au sein d'espaces de cause féministes ?**

Conclusion générale

Tout d'abord, nous avons fait le choix d'aborder le féminisme par l'approche englobante offerte par le concept d'espace de la cause des femmes (Bereni, 2021). En cohérence, nous nous sommes tournée vers des initiatives féministes (Hersent, 2015), incluant dans notre appréhension des acteurs agissant contre les inégalités, parfois même sans revendiquer un positionnement féministe propre. Nous avons montré que le *commoning* (Fournier) était une approche nécessaire pour rendre compte de la contribution à un commun féministe. Toutefois, nous avons eu besoin de mobiliser une approche prenant en compte les interactions entre acteurs afin d'étudier les multiples interactions ayant lieu entre différentes organisations impliquées dans une même initiative féministe. Pour cela, nous avons mobilisé l'approche symbiotique, permettant de comprendre les interactions au sein d'initiatives féministes multi-acteurs. Celle-ci est issue des travaux existants sur la symbiose industrielle (Chertow, 2000; Paquin & Howard-Grenville, 2013) et l'économie symbiotique (Delannoy, 2017).

Par une étude empirique de type étude de cas multiples cumulative à visée synthétique (Garreau, 2020), nous avons pu proposer une modélisation de la symbiose féministe. En effet, nous avons étudié quatre cas d'initiatives féministes par une approche qualitative, en menant des entretiens, mais également des séances d'observation (participante ou non), et en collectant des données secondaires. Nous avons analysé ces cas de manière abductive (Aliseda, 2006), avec d'une part des éléments symbiotiques issus de la littérature, et d'autre part des éléments émergeant du matériau empirique. Pour mettre en œuvre notre démarche comparative, nous avons présenté notre analyse en deux parties, l'une dédiée à une analyse intra-cas, focalisée sur chaque cas spécifiquement, puis une analyse inter-cas, donnant son sens à notre démarche cumulative. Cela nous a permis de développer une modélisation de la symbiose féministe, se dessinant à travers les aspects symbiotiques de chacune des initiatives étudiées. Cette modélisation articule des propriétés, s'appuyant sur des composants, et se déroulant selon des mécanismes que nous explicitons. Suite à cette modélisation, nous avons défini la symbiose féministe comme une modalité de *commoning* inter-organisationnel fondée sur une diversité d'acteurs entretenant des relations mutuellement avantageuses au profit d'un commun féministe sur lequel ils s'accordent et qui présente des bénéficiaires (in)direct•e•s. La théorisation de la symbiose féministe à laquelle nous aboutissons, s'inscrit dans un glissement ontologique du concept de symbiose. Ce glissement passe d'une approche naturaliste, dédiée à la préservation de ressources naturelles dans

Conclusion générale

un double objectif économique et écologique, à une approche relationnelle de création de communs féministes, à visée de transformation sociale.

Par cette théorisation, nous avons mis en dialogue des littératures jusqu'alors indépendantes. L'approche symbiotique nous permet d'identifier une intention des acteurs à interagir, au sein des espaces de cause, s'opposant à l'idée d'une coexistence passive. Elle permet également de proposer une lecture des interactions entre acteurs inscrits dans des courants féministes différents, dans les tensions et les apports qu'elles permettent. Nous proposons également une analyse du phénomène d'entrée dans un espace de cause et des contestations que cela peut engendrer. Enfin, l'approche symbiotique renseigne quant à la création et la performativité des espaces de cause, et élargit la définition de la notion, en lui apportant une perspective opérationnelle et organisationnelle.

Par ailleurs, l'approche symbiotique, permet d'apporter de nouvelles perspectives sur certains éléments du processus de *commoning*. Tout d'abord, la symbiose offre une vision du commun décomposé en différentes fonctions remplies par des acteurs. Elle met également en avant la richesse apportée par une diversité d'acteurs participant à un même processus de *commoning*. Enfin, cette étude a permis de mettre en avant le fait que la symbiose s'appuie sur un phénomène de *commoning*, nous permettant d'articuler les concepts de communs, *commoning*, et symbiose.

L'étude de la symbiose féministe, comme nous l'avons précédemment définie, nous permet d'identifier celle-ci comme une possible modalité d'organisation de la solidarité, notamment en ce qu'elle permet d'appréhender l'accès à des espaces auparavant excluants comme un commun. Nous proposons de considérer la symbiose féministe comme une sorte d'enquête pragmatiste relevant de la phénoménologie féministe. La symbiose nous semble être une perspective utile pour penser l'organisation de la communalisation, l'incarnation de l'action dans l'espace, et pour questionner la cooptation.

Limites et voies de recherche future

L'exercice de la thèse de doctorat présente des contraintes de temps et de précision de l'objet de recherche, ce qui implique certaines limites identifiables de ce travail. Notre volonté de proposer

Conclusion générale

la théorisation d'un objet nouveau engendre nécessairement une incomplétude de cette théorisation, et l'émergence de nombreux questionnements. En effet, nous avons cherché à proposer une nouvelle théorisation des initiatives féministes à travers le concept de symbiose féministe. Pour ce faire, nous n'avons mobilisé que quatre cas d'étude dans une approche cumulative à visée synthétique. Une étude plus large, prenant en compte un plus grand nombre d'initiatives, aurait pu permettre l'étude de variance au sein de ces initiatives, dans une visée taxonomique.

Ensuite, nous nous sommes concentrée sur la définition de la symbiose féministe, mais nous n'avons pas proposé de mesure de la symbiose. En effet, les initiatives féministes démontrent une intensité variable d'éléments symbiotiques, qu'il serait intéressant d'étudier dans un second temps, afin de comprendre quels facteurs favorisent l'adoption de comportements symbiotiques. Nous n'avons pas pu accorder davantage d'attention, dans cette thèse, aux caractéristiques des artefacts agrégateurs d'interactions symbiotiques. Nous pensons que cet élément, renvoyant aux réseaux socio-techniques, nécessiterait une étude approfondie, afin de comprendre comment les acteurs féministes identifient les artefacts pour faire le choix de s'y agréger. La connaissance de la publicisation des artefacts, au sein des espaces de cause, est donc à approfondir.

Nous avons fait le choix d'étudier des initiatives féministes ; cependant, il est possible que les modalités symbiotiques soient dévoyées et utilisées dans des objectifs politiquement opposés au féminisme et à l'écologie - dont l'approche symbiotique provient. S'il existe des débats quant à l'existence de communs pouvant nuire à la société, il paraît utile de se questionner quant à des situations de symbiose nuisant à l'égalité entre les humains. De telles études permettraient d'enrichir la compréhension du caractère politique de la symbiose et son applicabilité - ou non - à des objectifs politiques contradictoires.

Plusieurs éléments sont effleurés dans ce travail car ils ne se révélaient pas centraux dans l'analyse de la symbiose, alors qu'ils pourraient donner lieu à une focalisation complète au regard des enjeux sociaux qu'ils représentent. Le tabou, par exemple, est présent dans notre étude par le biais de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle. Cependant, nous n'avons pas cherché à comprendre spécifiquement en quoi la symbiose pouvait constituer une modalité organisationnelle pertinente pour combattre les tabous dans une société. De même, la dimension

Conclusion générale

esthétique des initiatives féministes est perceptible en filigrane de notre travail, mais pourrait être largement développée. Toutes les initiatives présentent une dimension visuelle, qu'elle soit présente par des illustrations ou des photographies, par exemple. Il nous semble que les dessous de l'esthétique des initiatives féministes requièrent une attention particulière, notamment en ce qui concerne les antécédents des acteurs mobilisés pour les réaliser, au sein des espaces de cause. Le sujet du rapport à l'espace est également abordé sans être le point principal de focalisation. L'accès aux espaces, que nous conceptualisons comme un commun, nécessiterait davantage de recherches.

Les tensions et les freins à la symbiose pourraient nécessiter de futurs développements. En effet, les tensions émergeant entre acteurs dans les initiatives féministes sont abordées en détails dans l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle, et des freins symbiotiques sont notamment évoqués dans l'initiative d'accès à l'emploi formel. Nous pensons que de multiples types de freins et de tensions peuvent avoir lieu dans les initiatives féministes, et les tensions peuvent être créatrices de débats utiles à la direction prise par ces initiatives. En revanche, les freins et tensions émanant de l'environnement des initiatives ne sont pas présents dans cette étude. En effet, nous pouvons envisager que les initiatives féministes se heurtent à certaines difficultés, qu'il s'agisse de refus de voir la société évoluer de certaines strates de la population, voire de groupes réfractaires aux idées féministes. Les conflits émanant de ces situations peuvent constituer de réelles difficultés pour les acteurs. Nous pouvons même envisager qu'ils représentent des dangers pour les personnes, nous invitant à davantage comprendre comment les acteurs peuvent se protéger. Une telle étude impliquerait toutefois de la prudence : ne pas exposer les acteurs de terrain en révélant les moyens qu'ils définissent pour se protéger, tout en proposant une compréhension suffisamment claire pour qu'elle soit utile et reproductible. Un tel arbitrage rend compte du caractère politique que peut revêtir la recherche, dans ce qu'elle rend visible ou non. Nous proposons que ce type de recherche soit menée avec précaution, mais aussi avec l'implication d'acteurs de terrain afin que leur regard soit juge de ce qui peut être diffusé ou non.

Ouverture et réflexions

Si nous souhaitons voir la recherche féministe devenir désuète dans quelques années, signe que l'égalité de genre serait alors parfaitement atteinte, elle reste aujourd'hui nécessaire. Ainsi, tant

Conclusion générale

que les inégalités feront partie de notre société, nous exprimons le souhait de voir la recherche sur les organisations féministes et leurs diverses formes (mouvements, initiatives, et autres) occuper une place plus importante dans le monde académique et les autres espaces où la recherche se fait. Nous espérons que cette tentative de théorisation de l'action féministe au travers d'initiatives au caractère symbiotique inspirera d'autres chercheur•euses. Nous nous réjouissons d'avoir découvert, au fil de ce travail doctoral, de nombreux espaces où la recherche féministe en organisation se développe, ainsi que de très nombreuses formes d'actions, riches d'enseignements pour qui voudra bien les étudier.

Les initiatives que nous avons étudiées cherchent à développer de nouvelles règles de la vie sociale, ce qui place cette recherche dans une démarche particulière : critiquer implicitement les normes et discrimination de genre par l'étude de celles et ceux qui les combattent. Il s'agit d'une forme de préfiguration politique. Ce travail participe donc à l'élaboration de nouveaux imaginaires en se focalisant sur ce qu'il est possible de faire. Afin d'ouvrir cette conception du possible, nous suggérons l'étude de fictions féministes comme un moyen de présenter ce que pourrait être le monde et son organisation sans discriminations.

Par ailleurs, nous mesurons la difficulté inhérente au fait de mener des actions féministes et encourageons les recherches existantes illustrant les écueils existants dans les formes d'organisation féministe actuelles. Nous reconnaissons le courage des personnes engagées quotidiennement dans les luttes féministes et envisageons la recherche académique comme l'un des moyens de mettre en lumière leur travail.

Enfin, aux personnes qui douteraient encore de la pertinence de la recherche féministe, nous empruntons les mots de Claude Ponti, « *Permettez-moi d'insister : nous sommes libres de savoir, de comprendre, de choisir et d'agir. Parce que nous savons lire et que nous lisons. Nous sommes des êtres de culture ET de choix. Parce que nous savons lire et que nous lisons. Rien ne garantit que nous fassions les bons choix, mais comme nous lisons, nous choisissons, nous décidons. Et ni vous ni moi ne sommes des phacochères.* »⁵³.

⁵³ Citation tirée de *Lire est le propre de l'homme*, livre distribué librement comme un acte contre l'illettrisme de Jean Delas et Jean-Louis Fabre, directeurs de l'école de loisirs, septembre 2011, accessible au lien suivant : <http://lettres-histoire-geo.ac-amiens.fr/IMG/pdf/lire-est-le-propre-de-l-homme.pdf>

Bibliographie

Aberton, H. (2020). The Hug : An Affective Material Encounter With a Productive Pedagogy of Qualitative Inquiry. *Qualitative Inquiry*, 26(1), 122-129.

Acker, J. (1995). Feminist Goals and Organizing Processes. In M. M. Ferree & P. Y. Martin (Éds.), *Feminist organizations : Harvest of the new women's movement* (p. 137-144). Temple University Press.

Adichie, C. N. (2015). *Nous sommes tous des féministes suivi de Les marieuses* (S. Schneiter, Trad.). Gallimard.

Aggeri, F. (2017). Qu'est-ce que la performativité peut apporter aux recherches en management et sur les organisations. *M@n@gement*, 20(1), 28-69.

Ahl, H., & Marlow, S. (2012). Exploring the dynamics of gender, feminism and entrepreneurship : Advancing debate to escape a dead end? *Organization*, 19(5), 543-562.

Ahmed, S. (2006). *Queer Phenomenology : Orientations, Objects, Others*. Duke University Press.

Ahmed, S. (2008). Open Forum Imaginary Prohibitions : Some Preliminary Remarks on the Founding Gestures of the 'New Materialism'. *European Journal of Women's Studies*, 15(1), 23-39.

Ahmed, S. (2012). Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés). *Cahiers du Genre*, 53(2), 77-98.

Ahmed, S. (2015). Introduction : Sexism - a problem with a name. *New Formations*, 2015(86).

Aliseda, A. (2006). What is abduction ? Overview and proposal for investigation. In *Abductive reasoning : Logical investigations into discovery and explanation* (p. 27-50). Springer.

Allard-Poesi, F. (2003). Coder les données. In Y. Giordano, *Conduire un projet de recherche : Une perspective qualitative* (Vol. 245, p. 245-290). EMS.

Allard-Poesi, F. (2019). Chapitre 2. Des méthodes qualitatives dans la recherche en management. Voies principales, tournants et nouveaux itinéraires. In *Recherche qualitative en sciences sociales* (p. 25-44). EMS Editions.

Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2003). La Recherche-Action. In Y. Giordano (Éd.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (p. 85-132). EMS.

Amoussou-Guenou, Y. (2020). *Gouvernance des biens communs dans les blockchains* [These de doctorat, Sorbonne université].

Angot, J., & Milano, P. (2014). Chapitre 7. Comment lier concepts et données ? In *Méthodes de recherche en management: Vol. 4e éd.* (p. 197-218). Dunod.

Bibliographie

- Appleton, N. S. (2018). Feminist Commons and Techno-Scientific Futures. *Commoning Ethnography*, 1(1), Article 1.
- Arrondel, L., & Duhautois, R. (2020). *Comme les garçons? L'économie du football féminin*. Rue d'Ulm.
- Aufrère, L., Eynaud, P., Gauthier, O., & Vercher-Chaptal, C. (2019). Entreprendre en commun(s). Une étude du processus de création d'un supermarché coopératif et participatif. *Revue française de gestion*, 279(2), 83-96.
- Aumais, N., Dorion, L., & Germain, O. (2019). L'entreprise au prisme de la première science-fiction féministe. Le monde glorieux (1666) de Margaret Cavendish. *Entreprises et histoire*, 96(3), 130-147.
- Ayache, M., & Dumez, H. (2011). Le codage dans la recherche qualitative une nouvelle perspective ? *Le Libellio d'AEGIS*, 7(2-Eté), 33.
- Baas, L. (2011). Planning and Uncovering Industrial Symbiosis : Comparing the Rotterdam and Östergötland regions. *Business Strategy and the Environment*, 20(7), 428-440.
- Baas, L., & Boons, F. (2004). An industrial ecology project in practice : Exploring the boundaries of decision-making levels in regional industrial systems. *Journal of Cleaner Production*, 12(8), 1073-1085.
- Badie, B., & Gerstlé, J. (1979). M. In *Sociologie politique* (p. 71-76). Presses Universitaires de France.
- Bailey, M., & Trudy. (2018). On misogynoir : Citation, erasure, and plagiarism. *Feminist Media Studies*, 18(4), 762-768.
- Bakker, F., Hond, F., & Laamanen, M. (2017). *Social Movements : Organizations and Organizing* (p. 203-231).
- Bandyopadhyay, R. (2019). Volunteer tourism and "The White Man's Burden" : Globalization of suffering, white savior complex, religion and modernity. *Journal of Sustainable Tourism*, 27(3), 327-343.
- Banks, O. (1986). *Faces of feminism : A study of feminism as a social movement*. B. Blackwell.
- Barbusse, B. (2022). *Du sexisme dans le sport: Vol. uvelle édition*. Anamosa.
- Bartky, S. L. (1990). *Femininity and domination : Studies in the phenomenology of oppression*. Routledge.
- Baumard, P., Donada, C., Ibert, J., & Xuereb, J.-M. (2014). Chapitre 9. La collecte des données et la gestion de leurs sources. In *Méthodes de recherche en management: Vol. 4e éd.* (p. 261-296). Dunod.

Bibliographie

Bazin, Y., Bazin, B., Brabet, J., Goiseau, É., & Strubel, X. (2019). Comité d'éthique et recherche de terrain : Vers une entrave bureaucratique ? *Post-Print*, Article hal-02304262.

Beauvoir, S. de. (1949). *Le deuxième sexe. 1 : Les faits et les mythes*. Gallimard.

Beauvoir, S. de. (2012). *Le deuxième sexe. 1 : Les faits et les mythes [1949]*. Gallimard.

Beauvoir, S. de. (2017). *Le deuxième sexe II L'expérience vécue*. Gallimard.

Behfar, K., & Okhuysen, G. A. (2018). Perspective—Discovery Within Validation Logic : Deliberately Surfacing, Complementing, and Substituting Abductive Reasoning in Hypothetico-Deductive Inquiry. *Organization Science*, 29(2), 323-340.

Benali, A., & Villesèche, F. (2024). Revisiting Entrepreneurship as Emancipation : Learning from subalternized women in post-revolutionary Tunisia. *Organization Studies*, 45(7), 939-960.

Benschop, Y. (2021). Grand Challenges, Feminist Answers. *Organization Theory*, 2(3), 263178772110203.

Benschop, Y., & Verloo, M. (2011). *Gender Change, Organizational Change and Gender Equality Strategies*. In : Emma Jeanes, David Knights and Patricia Yancey-Martin (Eds.) : *Handbook of Gender, Work and Organization*. Pp 277-290. London : John Wiley. (p. 277-290).

Bentouhami, H. (2018). Les féminismes, le voile et la laïcité à la française. *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 11, Article 11.

Bereni, L. (2012). *Penser la transversalité des mobilisations féministes : L'espace de la cause des femmes* (p. 27). Presses universitaires de Rennes.

Bereni, L. (2021). The women's cause in a field : Rethinking the architecture of collective protest in the era of movement institutionalization. *Social Movement Studies*, 20(2), 208-223.

Bereni, L., & Dubuisson-Quellier, S. (2020). Au-delà de la confrontation : Saisir la diversité des interactions entre mondes militants et mondes économiques. *Revue française de sociologie*, Vol. 61(4), 505-529.

Bereni, L., & Revillard, A. (2012). Un mouvement social paradigmatique ? *Societes contemporaines*, n° 85(1), 17-41.

Bergman, C., & Montgomery, N. (2018). *Joyful Militancy : Building Thriving Resistance in Toxic Times*. AK Press.

Bertalanffy, L. von, Laszlo, E., Chabrol, J.-B., & Paulré, B. (2012). *Théorie générale des systèmes*. Dunod.

Berthelot, V. (2021). *(En)quête de communauté : Penser et construire une communauté vivante avec John*

Bibliographie

Dewey [These de doctorat, Université Paris sciences et lettres].

Bissonnette, J. (2019). Chapitre 13. Vivre ou suivre la méthode ? Le dilemme de l'entretien. In *Recherche qualitative en sciences sociales* (p. 227-231). EMS Editions.

Bollier, D. (2006). The Growth of the Commons Paradigm. In C. Hess & E. Ostrom (Éds.), *Understanding Knowledge as a Commons* (p. 27-40). The MIT Press.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit.

Brandtner, C., Douglas, G. C. C., & Kornberger, M. (2023). Where Relational Commons Take Place : The City and its Social Infrastructure as Sites of Commoning. *Journal of Business Ethics*, 184(4), 917-932.

Branson, R. (2016). Re-constructing Kalundborg : The reality of bilateral symbiosis and other insights. *Journal of Cleaner Production*, 112, 4344-4352.

Braz, B. (2021). La précarité menstruelle, une problématique sociétale et sanitaire. *Sages-Femmes*, 20(6), 43-45.

Briscoe, F., & Gupta, A. (2016). Social Activism in and Around Organizations. *Academy of Management Annals*, 10(1), 671-727.

Brousseau, C. (2021). Normes de genre et expériences corporelles : Une application du pragmatisme aux théories féministes: *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 40(1), 117-133.

Buechler, S. M. (1990). *Women's movements in the United States : Woman suffrage, equal rights, and beyond*. Rutgers University Press.

Burstrom, F., & Korhonen, J. (2001). *Municipalities and industrial ecology : Reconsidering municipal environmental management*. 9(1), 36.

Buscatto, M., & Marry, C. (2009). « Le plafond de verre dans tous ses éclats ». La féminisation des professions supérieures au xxe siècle. *Sociologie du travail*, 51(2), Article 2.

Butler, J. (1990). *Gender Trouble*. Routledge.

Butler, J. (2004). *Undoing gender*. Routledge.

Butler, J. (2009). *Ces corps qui comptent : De la matérialité et des limites discursives du sexe* (C. Nordmann, Trad.). Éd. Amsterdam.

Butler, J. (2013). For White Girls Only? Postfeminism and the Politics of Inclusion. *Feminist Formations*, 25(1), 35-58.

Butler, J. (2018). *Notes Toward a Performative Theory of Assembly*: Harvard University Press.

Bibliographie

- Butler, J. (2021). Bodies That Still Matter. In A. Halsema, K. Kwastek, & R. Van Den Oever (Éds.), *Bodies That Still Matter : Resonances of the Work of Judith Butler* (1^{re} éd., p. 177-194). Amsterdam University Press.
- Calás, M. B., & Smircich, L. (2014). Engendering the organizational : Feminist theorizing and organization studies. In P. Adler, P. du Gay, G. Morgan, & M. Reed (Éds.), *The Oxford Handbook of Sociology, Social Theory, and organization Studies : Contemporary Currents*. Oxford University Press.
- Calder-Dawe, O., & Gavey, N. (2016). Making sense of everyday sexism : Young people and the gendered contours of sexism. *Women's Studies International Forum*, 55, 1-9.
- Cangelosi, E. (2021). Une perspective de genre pour les biens communs. *In Situ. Au regard des sciences sociales*, 2.
- Carlton, S., & Vallance, S. (2017). The Commons of the Tragedy : Temporary Use and Social Capital in Christchurch's Earthquake-Damaged Central City. *Social Forces*, 96(2), 831-850.
- Carneiro, M. M. (2021). Menstrual poverty : Enough is enough. *Women & Health*, 61(8), 721-722.
- Carton, G., Parigot, J., & Roulet, T. (2024). How Not to Turn the Grand Challenges Literature Into a Tower of Babel? *Business & Society*, 63(2), 409-414.
- Cermeno, J. (2024). *Produire et gérer la violence : Stratégies d'externalisation et implications sur l'organisation du nettoyage dans l'hôtellerie* [These de doctorat, Université Paris sciences et lettres].
- Cervulle, M. (2012). La conscience dominante. Rapports sociaux de race et subjectivation. *Cahiers du Genre*, 53(2), 37-54.
- Cervulle, M. (2023). Le féminisme comme théorie de la représentation : Teresa de Lauretis de l'autre côté du miroir. In *Théorie queer et cultures populaires* (p. 173-197). La Dispute.
- Cervulle, M., & Clair, I. (2017). Lire entre les lignes : Le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste. *Comment s'en sortir ?*, 4, 1.
- Chabaud, D., Eynaud, P., & Raulet-Croset, N. (2023). Comment la solidarité peut-elle s'inscrire dans l'espace ? Le cas d'un espace de coworking d'entrepreneurs solidaires. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, XXVIII(75), 101-126.
- Chaffardon, C. (2021). Qu'est-ce que le féminisme fait à la méthode phénoménologique ? De l'inventaire descriptif à la pratique normative. In A. Choulet-Vallet, P. Clochec, D. Frasc, M. Giacinti, & L. Védie (Éds.), *Théoriser en féministe* (p. 181-204). Hermann.
- Charles, N., & Mackay, F. (2013). Feminist politics and framing contests : Domestic violence policy in Scotland and Wales. *Critical Social Policy*, 33(4), 593-615.
- Charmaz, K. (2006). *Constructing grounded theory*. Sage Publications.

Bibliographie

Charmes, J. (2005). Femmes africaines, activités économiques et travail : De l'invisibilité à la reconnaissance. *Revue Tiers Monde*, 182(2), 255-279.

Chartouny, L. (2024). « *The best help is self-help* » : *The subjectivation process as making one's own place in a prefigurative organization*. 33.

Chertow, M. R. (2000). INDUSTRIAL SYMBIOSIS : Literature and Taxonomy. *Annual Review of Energy and the Environment*, 25(1), 313-337.

Chertow, M. R. (2007). "Uncovering" Industrial Symbiosis. *Journal of Industrial Ecology*, 11(1), 11-30.

Chertow, M. R., & Ehrenfeld, J. (2012). Organizing Self-Organizing Systems : Toward a Theory of Industrial Symbiosis. *Journal of Industrial Ecology*, 16(1), 13-27.

Chevalier, F., & Stenger, S. (2018). Chapitre 5. L'observation. In *Les méthodes de recherche du DBA* (p. 94-107). EMS Editions.

Choulet-Vallet, A., Clohec, P., Frasc, D., Giacinti, M., & Védie, L. (2021). Introduction. In *Théoriser en féministe* (p. 5-13).

Cissé, M. (2024). Football féminin au Sénégal : Entre autonomisation des jeunes filles et controverses: *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 43(1), 57-71.

Clement, F., Harcourt, W., Joshi, D., & Sato, C. (2019). Feminist political ecologies of the commons and commoning (Editorial to the Special Feature). *International Journal of the Commons*, 13(1), Article 1.

Coate, K. (1999). Feminist Knowledge and the Ivory Tower : A case study. *Gender and Education*, 11(2), 141-159.

Collin, P. M., Livian, Y.-F., & Thivant, E. (2016). VIII. Michel Callon et Bruno Latour. La théorie de l'Acteur-Réseau. In *Les Grands Auteurs en Management de l'innovation et de la créativité* (p. 157-178). EMS Editions.

Collins, P. H. (1989). The Social Construction of Black Feminist Thought. *Signs*, 14(4), 745-773.

Collomb, C. (2011). Ontologie relationnelle et pensée du commun. *Multitudes*, 45(2), 59.

Combes, J.-L., Combes-Motel, P., & Schwartz, S. (2016). Un survol de la théorie des biens communs. *Revue d'économie du développement*, 24(3), 55.

Coriat, B. (2013). Le retour des communs. Sources et origines d'un programme de recherche. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 14, Article 14.

Cornu, M., Orsi, F., & Rochfeld, J. (2021). *Dictionnaire des biens communs : En étroite collaboration*

Bibliographie

avec le comité scientifique, Yannick Bosc, Benjamin Coriat, Séverine Dusollier... [et al.] (2e éd. mise à jour). PUF.

Cotter, D. A., Hermsen, J. M., Ovadia, S., & Vanneman, R. (2001). *The Glass Ceiling Effect*. Author(s): David A. Cotter, Joan M. Hermsen, Seth Ovadia and Reeve Vanneman. Published by: Oxford University Press. Stable URL :

Cottin-Marx, S. (2019). *Sociologie du monde associatif*. La Découverte.

Courington, C. (1999). (Re)Defining Activism Lessons from Women's Literature. *Women's Studies Quarterly*, 27(3/4), 77-86.

Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. *University of Chicago Legal Forum*, 1989(1).

Criado Perez, C., & Dupin, N. (2020). *Femmes invisibles : Comment le manque de données sur les femmes dessine un monde fait pour les hommes*.

Cunliffe, A. L., de Vaujany, F.-X., Hafermalz, E., Introna, L., Leclercq-Vandelannoitte, A., & Willems, T. (2024). Experiencing communality in collective activity: Four ways to generate sameness in differences. *Management Learning*, 55(3), 353-365.

Dacin, M. T., Oliver, C., & Roy, J. (2007). The legitimacy of strategic alliances: An institutional perspective. *Strategic Management Journal*, 28(2), 169-187.

Daily, L. A. (2019). "We bleed for female empowerment": Mediated ethics, commodity feminism, and the contradictions of feminist politics. *Communication and Critical/Cultural Studies*, 16(2), 140-158.

Dardot, P., & Laval, C. (2010). Du public au commun. *Revue du MAUSS*, 35(1), 111-122.

De Angelis, M., & Harvie, D. (2014). *The Commons* (M. Parker, G. Cheney, V. Fournier, & C. Land, Éd.s.; p. 280-294). Routledge.

De Coster, M., & Zanoni, P. (2023). More Than Prefigurative Politics? Redefining institutional frames to reduce precarity under neoliberal capitalism. *Organization Studies*, 44(6), 939-960.

Dean, J. (2010). *Rethinking Contemporary Feminist Politics* (2010th edition). Palgrave Macmillan.

Delannoy, I. (avec Bourg, D.). (2017). *L' économie symbiotique : Régénérer la planète, l'économie et la société*. Actes sud.

de Lauretis, T. (1990). Eccentric Subjects: Feminist Theory and Historical Consciousness. *Feminist Studies*, 16(1), 115-150.

Bibliographie

- Delphy, C. (1998). *Économie politique du patriarcat*. Éd. Syllepse.
- Demeyère, C. (2020). *Gouvernance publique et collaboration gouvernements-associations dans l'action publique : Approche ethnographique des dynamiques relationnelles dans le champ des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes (1981-2020)* [These de doctorat, Paris 10].
- Demeyère, C. (2024). Des organisations féministes cooptées par le néolibéralisme ? Cooptation du programme féministe, blues de la cooptation et pratiques de résistance. In N. Aumais & L. Dorion (Éds.), *Féminisme et management : État et enjeux de la recherche francophone* (p. 319-336). Presses de l'Université Laval.
- Demeyère, C., Cortambert, L., Havet-Laurent, S., & Eynaud, P. (2024). Quand la gestion pense la solidarité. *Revue française de gestion*, 317(4), 51-66.
- Dengler, C., & Lang, M. (2022). Commoning Care : Feminist Degrowth Visions for a Socio-Ecological Transformation. *Feminist Economics*, 28(1), 1-28.
- Deschner, C. J., & Dorion, L. (2020). A feminist and decolonial perspective on passing the test in activist ethnography. *Journal of Organizational Ethnography*, 9(2), 205-222.
- Dewey, J. (1938). *Logic—The Theory of Inquiry*.
- Dewey, J. (2012). *The Public and Its Problems : An Essay in Political Inquiry*. Penn State University Press.
- Diani, M. (1992). The concept of social movement. *The Sociological Review*, 40(1), 1-25.
- Diemer, A. (2016). Les symbioses industrielles : Un nouveau champ d'analyse pour l'économie industrielle. *Innovations*, 50(2), 65-94.
- Dombroski, K., Diprose, G., & Boles, I. (2019). Can the commons be temporary? The role of transitional commoning in post-quake Christchurch. *Local Environment*, 24(4), 313-328.
- Donnadieu, G., & Karsky, M. (2004). *La systémique : Penser et agir dans la complexité* (Liaisons). Liaisons.
- Dörfler, V., & Ackermann, F. (2012). Understanding intuition : The case for two forms of intuition. *Management Learning*, 43(5), 545-564.
- Dorion, L. (2018). *Organisations alternatives et empowerment : Une approche féministe : Penser l'organizing depuis ses marges* [These de doctorat, Paris Sciences et Lettres (ComUE)].
- Dorion, L. (2021). How can I turn my feminist ethnographic engagement into words? A perspective on knowledge production inspired by Audre Lorde. *Gender, Work & Organization*, 28(2), 456-470.

Bibliographie

- Dorlin, E. (2008a). Épistémologies féministes. In *Sexe, genre et sexualités* (1-1, p. 9-31). Presses Universitaires de France.
- Dorlin, E. (2008b). *Sexe, genre et sexualités : Introduction à la théorie féministe* (1. éd). Presses Univ. de France.
- Drucker-Godard, C., Ehlinger, S., & Grenier, C. (2014). Chapitre 10. Validité et fiabilité de la recherche. In *Méthodes de recherche en management: Vol. 4e éd.* (p. 297-331). Dunod.
- Dumez, H. (2012). *Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative ?* 8(3), 19.
- Dumez, H. (2013). Qu'est-ce que la recherche qualitative? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 112(2), 29-42.
- Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative : Les 10 questions clés de la démarche compréhensive*. Vuibert.
- Durand, D. (2006a). Introduction. *Que sais-je?*, 10e éd.(1795), 3-4.
- Durand, D. (2006b). *La systémique* (Presses Universitaires de France).
- Easterby-Smith, M., Thorpe, R., Jackson, P., & Jaspersen, L. J. (2018). *Management & business research* (6th edition). SAGE.
- Eden, C., & Huxham, C. (1996). Action Research for Management Research. *British Journal of Management*, 7(1), 75-86.
- Edwards, B., & McCarthy, J. D. (2004). Resources and Social Movement Mobilization. In *The Blackwell Companion to Social Movements* (p. 116-152). John Wiley & Sons, Ltd.
- Eisenhardt, K. M. (1989). Building Theories from Case Study Research. *The Academy of Management Review*, 14(4), 532.
- Eisenstein, H. (1995). The Australian Femocratic Experiment : A Feminist Case for Bureaucracy. In M. M. Ferree & P. Y. Martin (Éds.), *Feminist organizations : Harvest of the new women's movement* (p. 69-83). Temple University Press.
- Elliott, V. (2018). Thinking about the Coding Process in Qualitative Data Analysis. *The Qualitative Report*, 23(11), 2850-2861.
- Ely, R., & Padavic, I. (2007). A Feminist Analysis of Organizational Research on Sex Differences. *The Academy of Management Review*, 32(4), 1121-1143.
- Esteva, G. (2014). Commoning in the new society. *Community Development Journal*, 49, i144-i159.

Bibliographie

- Eynaud, P., & Filho, G. C. de F. (2019). *Solidarité et organisation : Penser une autre gestion*. Érès.
- Eynaud, P., & Laurent, A. (2017). Articuler communs et économie solidaire : Une question de gouvernance ? *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, 345, 27.
- Falquet, J. (2005). Trois questions aux mouvements sociaux « progressistes ». Apports de la théorie féministe à l'analyse des mouvements sociaux. *Nouvelles Questions Féministes*, 24(3), 18-35.
- Federici, S. (2020). Féminisme et politique des communs. In I. Guérin, I. Hillenkamp, & C. Verschuur (Éds.), *Genre et économie solidaire, des croisements nécessaires* (p. 335-350). Graduate Institute Publications.
- Federici, S. (avec Linebaugh, P.). (2019). *Re-enchanting the world : Feminism and the politics of the commons*. PM Press.
- Ferguson, K. E. (1984). *The feminist case against bureaucracy*. Temple University Press.
- Ferree, M. M. (1987). Equality and autonomy : Feminist politics in the United States and West Germany. In M. F. Katzenstein & C. M. Mueller, *The women's movements of the United States and Western Europe* (p. 172-195). Philadelphia: Temple University Press.
- Ferree, M. M., & Hess, B. B. (1985). *Controversy and coalition : The new feminist movement*. Twayne Publishers.
- Ferree, M. M., & Martin, P. Y. (Éds.). (1995). *Feminist organizations : Harvest of the new women's movement*. Temple University Press.
- Fine, M. G. (2009). Women Leaders' Discursive Constructions of Leadership. *Women's Studies in Communication*, 32(2), 180-202.
- Fotaki, M., & Harding, N. (2017). *Gender and the organization : Women at work in the 21st century*. Routledge.
- Fotaki, M., & Pullen, A. (2023). Feminist Theories and Activist Practices in Organization Studies. *Organization Studies*, 01708406231209861.
- Fouque, A. (1995). *Il y a deux sexes : Essais de féminologie : 1989-1995*. Gallimard.
- Fournier, V. (2013). Commoning : On the social organisation of the commons. *M@n@gement*, 16(4), 433-453.
- Fraisse, G. (1997). Féminisme : Appellation d'origine. *Vacarme*, 4-5(4-5), 52-52.
- Fraisse, G. (2012). *La fabrique du féminisme*. Éd. le Passager clandestin.
- Fraisse, G. (2020). Chapitre VIII. « Le féminisme, ça pense ». *Folio Essais*, 140-144.

Bibliographie

- Fraisse, L. (2009). From grassroots initiatives to local initiatives : Potential and ambivalent effects on neighbourhood development in the age of globalisation. *Social Polis (Plate-forme sociale sur les villes et la cohésion sociale)*.
- Fraser, N. (1990). Rethinking the Public Sphere : A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy. *Social Text*, 25/26, 56-80.
- Freedman, E. (1979). Separatism as Strategy: Female Institution Building and American Feminism, 1870-1930. *Feminist Studies*, 5(3), 512.
- Friant, M. C., Vermeulen, W. J., & Salomone, R. (2020). A typology of circular economy discourses : Navigating the diverse visions of a contested paradigm. *Resources, Conservation and Recycling*, 161, 104917.
- Froidevaux-Metterie, C. (2018). Qu'est-ce que le féminisme phénoménologique ? *Cites*, N° 73(1), 81-90.
- Froidevaux-Metterie, C. (2020a). *La révolution du féminin*. Gallimard.
- Froidevaux-Metterie, C. (2020b). Le féminisme et le corps des femmes. *Pouvoirs*, N° 173(2), 63-73.
- Froidevaux-Metterie, C. (2020c). « #MeToo, libérer la parole, rappeler le lésir ». In *Cours petite fille !* (p. 173-180). Éditions des femmes.
- Frosch, R. A., & Gallopoulos, N. E. (1989). Strategies for Manufacturing. *Scientific American*, 261(3), 144-152.
- García-Olivares, A., & Solé, J. (2015). End of growth and the structural instability of capitalism—From capitalism to a Symbiotic Economy. *Futures*, 68, 31-43.
- Garreau, L. (2020). *Petit précis méthodologique*. 16(2), 51-64.
- Gauneau, J. (2024). *Quelle diversité ? Quelle performance ? Une analyse critique de la reddition de comptes en matière de diversité* [Thèse de doctorat]. HEC Montréal.
- Gelb, J. (1995). Feminist Organization Success and the Politics of Engagement. In M. M. Ferree & P. Y. Martin (Éds.), *Feminist organizations : Harvest of the new women's movement* (p. 128-134). Temple University Press.
- Gherbi, H. (2014). Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia. *Mondes en développement*, 166(2), 45-58.
- Gibson, K., Cameron, J., & Healy, S. (2016). *Commoning as a postcapitalist politics* (p. 192-212).
- Gibson-Graham, J. K. (2006). *The end of capitalism (as we knew it) : A feminist critique of political economy* (1., Univ. of Minnesota Press ed). Univ. of Minnesota Press.

Bibliographie

Gibson-Graham, J. K., Cameron, J., & Healy, S. (2013). *Take back the economy : An ethical guide for transforming our communities*. University of Minnesota Press.

Gilligan, C. (1993). *In a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development*. Harvard University Press.

Girin, J. (1989). *L'opportunisme méthodique dans les recherches sur la gestion des organisations*. 7.

Girin, J. (avec Chanlat, J-F., Dumez, H., & Breton, M.). (2016). *Langage, Organisations, Situations et Agencements*.

Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Aldine.

Godfrey, J., & Wearing, S. (2018). 2. Negotiating Machismo as a Female Researcher and Volunteer Tourist in Cusco, Peru. In *2. Negotiating Machismo as a Female Researcher and Volunteer Tourist in Cusco, Peru* (p. 23-36). Channel View Publications.

Gordon, L. (1986). What's New in Women's History. In T. de Lauretis (Éd.), *Feminist Studies/Critical Studies* (p. 20-30). Palgrave Macmillan UK.

Graebner, M. E., Martin, J. A., & Roundy, P. T. (2012). Qualitative data : Cooking without a recipe. *Strategic Organization*, 10(3), 276-284.

Grosser, K., & McCarthy, L. (2018). Imagining new feminist futures : How feminist social movements contest the neoliberalization of feminism in an increasingly corporate-dominated world. *Gender, Work & Organization*, 26(8), 1100-1116.

Grosser, K., Moon, J., & Nelson, J. A. (2017). Guest Editors' Introduction : Gender, Business Ethics, and Corporate Social Responsibility: Assessing and Refocusing a Conversation. *Business Ethics Quarterly*, 27(4), 541-567.

Gudeman, S. F. (2001). *The anthropology of economy : Community, market, and culture*. Blackwell.

Guérin, I., Hersent, M., & Fraisse, L. (2011a). *Femmes, économie et développement : De la résistance à la justice sociale*. IRD éd. Érès éd.

Guérin, I., Hersent, M., & Fraisse, L. (2011b). Introduction. In *Femmes, économie et développement* (p. 7-27). Érès.

Habermann, F. (2012). « Ecommony ». La production collaborative dans les approches alternatives économiques à potentiel universel (A. Pessar, Trad.). *EcoRev'*, 39(1), 38-44.

Hache, É., Notéris, É., & Larrère, C. (2016). *Reclaim : Recueil de textes écoféministes*. Cambourakis.

Haefliger, S., Ungureanu, P., & de Vaujany, F.-X. (2023). Societal and Political Dimensions of

Bibliographie

- Openness : Innovation, Strategy, Organization. *Journal of Openness, Commons & Organizing*, 2(2).
- Hannachi, M., Coléno, F.-C., & Assens, C. (2010). La collaboration entre concurrents pour gérer le bien commun : Le cas des entreprises de collecte et de stockage de céréales d'Alsace. *Annales des Mines - Gerer et comprendre*, N° 101(3), 16-25.
- Haraway, D. (1988). Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575-599.
- Hardin, G. (1968). The Tragedy of the Commons. *Science*, 162(3859), 1243-1248.
- Harding, S. (1992). Rethinking Standpoint Epistemology : What Is « Strong Objectivity? » *The Centennial Review*, 36(3), 437-470.
- Heo, M. (2010). Women's movement and the politics of framing : The construction of anti-domestic violence legislation in South Korea. *Women's Studies International Forum*, 33(3), 225-233.
- Hernandez-Joset, A., Nicaise, V., & Chetcuti-Osorovitz, N. (2024). Terrain de football, terrain de luttes : Un nouvel espace de pratiques féministes, queer et sportives: *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 43(1), 72-86.
- Hernes, T. (2014). *A Process Theory of Organization*. OUP Oxford.
- Hersent, M. (2015). Les initiatives solidaires de femmes et les pouvoirs publics : Une dure confrontation. In C. Verschuur, I. Guérin, & I. Hillenkamp, *Une économie solidaire peut-elle être féministe ? Homo oeconomicus, mulier solidaria* (p. 257-270). l'Harmattan.
- Hess, C. (2008). *Mapping the New Commons*. Available at SSRN : <https://ssrn.com/abstract=1356835>.
- Hess, C., & Ostrom, E. (2007a). Collective Action, Civic Engagement, and the Knowledge Commons. In *Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice* (p. 247-275). Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice. MIT Press.
- Hess, C., & Ostrom, E. (2007b). Introduction : An Overview of the Knowledge Commons. *Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice*.
- Hevner, A. (2007). A Three Cycle View of Design Science Research. *Scandinavian Journal of Information Systems*, 19.
- Hevner, A. R., March, S. T., Park, J., & Ram, S. (2004). Design Science in Information Systems Research. *MIS Quarterly*, 28(1), 75-105.
- Hildwein, F. (2016). *Le travail de mobilisation d'un groupe activiste. Le répertoire tactique, les médias et l'implication de ses membres*. [Phdthesis, Université Paris Saclay (COMUE)].
- Hildwein, F. (2020). How Communicative Performances Can Constitute an Organization's Self.

Bibliographie

M@n@gement, 61-80.

Hlady Rispal, M. (2002). *La méthode des cas*. De Boeck Supérieur.

Hollender, R. (2016). A Politics of the Commons or Commoning the Political? Distinct Possibilities for Post-Capitalist Transformation. *Spectra*, 5(1), Article 1. <http://spectrajournal.org/articles/74/>

hooks, bell. (2020). *Tout le monde peut être féministe*.

Howard-Grenville, J., Buckle, S. J., Hoskins, B. J., & George, G. (2014). Climate Change and Management. *Academy of Management Journal*, 57(3), 615-623.

Hudson, B. A. (2008). Against all Odds : A Consideration of Core-Stigmatized Organizations. *Academy of Management Review*, 33(1), 252-266.

Husserl, E. (2018). *Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique* (J.-F. Lavigne, Trad.). Gallimard.

Internationales Arbeitsamt (Éd.). (2018). *Women and men in the informal economy : A statistical picture* (Third edition). International Labour Office.

Ion, C. (2018). Du féminisme aux féminismes. *Cites*, N° 73(1), 11-18.

Jacobsen, N. B. (2006). Industrial Symbiosis in Kalundborg, Denmark : A Quantitative Assessment of Economic and Environmental Aspects. *Journal of Industrial Ecology*, 10(1-2), 239-255.

Jaggar, A. M. (1983). *Feminist Politics and Human Nature*. Rowman & Littlefield.

Jaggar, A. M., & Rothenberg, P. S. (1984). *Feminist Frameworks : Alternative Theoretical Accounts of the Relations Between Women and Men*. McGraw-Hill Companies.

James, M. (1983). Book Reviews : Faces of Feminism: a Study of Feminism as a Social Movement. By Olive Banks: Oxford, Martin Robertson, 1981. 285 pp. \$20.95 (paper). *The Australian and New Zealand Journal of Sociology*, 19(3), 538-540.

Jourdain, É. (2021). *Les communs*. Que sais-je ?

Journé, B. (2008). Chapitre 4, Collecter des données par l'observation. In M.-L. Gavard-Perret, D. Gotteland, C. Haon, & A. Jolibert, *Méthodologie de la recherche : Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion* (p. 140-176). Pearson éducation.

Jumbe, C. (2006). *Short Commentary on The Name Change; or What Happened to the « P »? Authored by Charlotte Hess and Ruth Meinzen-Dick*. <https://hdl.handle.net/10535/2672>

Bibliographie

- Just, S. N., & Muhr, S. L. (2020). Holding on to both ends of a pole : Empowering feminine sexuality and reclaiming feminist emancipation. *Gender, Work & Organization*, 27(1), 6-23.
- Kangas-Müller, L. (2024). Dilemmas of recognition and redistribution : Constituting intersectional subjects of inclusion in migrant support work. *Gender, Work & Organization*, gwao.13109.
- Kanta Mohapatra, K. (2012). Women Workers in Informal Sector in India : Understanding the Occupational Vulnerability. *International Journal of Humanities and Social Science*, 2(21).
- Katzenstein, M. F. (1987). Comparing the feminist movements of the United States and Western Europe : An overview. In M. F. Katzenstein & C. M. Mueller (Éds.), *The women's movements of the united States and Western Eruope* (Temple University Press).
- Kemp, D., Keenan, J., & Gronow, J. (2010). Strategic resource or ideal source? Discourse, organizational change and CSR. *Journal of Organizational Change Management*, 23.
- Klein, N. (2001). Reclaiming the Commons. *New Left Review*, 9, 81-89.
- Kozinets, R. V. (2015). *Netnography : Redefined* (2nd edition). Sage.
- Kruks, S. (2001). *Retrieving experience : Subjectivity and recognition in feminist politics*. Cornell University Press.
- Kump, B. (2022). No need to hide : Acknowledging the researcher's intuition in empirical organizational research. *Human Relations*, 75(4), 635-654.
- Lamy, R. (2021). *Défaire le discours sexiste dans les médias*. JC Lattès.
- Lamy, R. (2023). *En bons pères de famille*. JC Lattès.
- Langley, A., & Meziani, N. (2020). Making Interviews Meaningful. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 56(3), 370-391.
- Larrère, C. (2017). L'écoféminisme ou comment faire de la politique autrement. *Multitudes*, 67(2), 29-36.
- Laurent, A., & Lecomte, L. (2023). Entre préservation des ressources naturelles et transformation sociale, quelle centralité de la ressource dans la théorie des communs ? *Revue d'économie industrielle*, 184(4), 107-145.
- Laville, J.-L. (2009). Management et régulation dans les associations. *Connexions*, 91(1), 149-161.
- Laville, J.-L. (2015). Féminisme et économie solidaire. In C. Verschuur, I. Guérin, & I. Hillenkamp, *Une économie solidaire peut-elle être féministe ? Homo oeconomicus, mulier solidaria* (p. 51-69). l'Harmattan.

Bibliographie

Lawrence, T. B., Leca, B., & Zilber, T. B. (2013). Institutional Work : Current Research, New Directions and Overlooked Issues. *Organization Studies*, 34(8), 1023-1033.

Le Crosnier, H. (2018). Une introduction aux communs de la connaissance. *Tic & société*, Vol. 12, N° 1, 13-41.

Le Moigne, J. L. (2007). *La modélisation des systèmes complexes* (Suite de tirage: octobre 2007). Dunod.

Leach, F. (1996). Women in the informal sector. *Development in Practice*, 6(1), 25-36.

Lecomte, L., Antoniazzi, F., & Villesèche, F. (2024). Business, porn, and morality : What morality do feminist pornographers construct for their practice? *Organization*, 31(5), 801-819.

Lefebvre, H. (1991). *The production of space*. Blackwell.

Lefebvre, H. (avec Hess, R., Deulceux, S., & Weigand, G.). (2009). *Le droit à la ville* (3e éd (1ère édition en 1968)). Economica-Anthropos.

Lefebvre, H., Kofman, E., & Lebas, E. (1996). *Writings on cities*. Blackwell Publishers.

Lépinard, É., & Lieber, M. (2020a). III. Théories matérialistes du genre. In *Les théories en études du genre* (p. 41-57). La Découverte;

Lépinard, É., & Lieber, M. (2020b). *Les théories en études de genre*. la Découverte.

Lépinard, É., & Lieber, M. (2020c). V. Repenser le sujet et l'identité : Théories post-structuralistes du genre. *Reperes*, 75-96.

Lépinard, É., & Mazouz, S. (2021). *Pour l'intersectionnalité*. Anamosa.

Letiche, H. (2019). Chapitre 11. Les sphères de la recherche : La voix, le terrain, la théorie. In *Recherche qualitative en sciences sociales* (p. 213-216). EMS Editions.

Lewis, P., Adamson, M., Biese, I., & Kelan, E. (2019). Introduction to special issue : Exploring the emergence of moderate feminism(s) in contemporary organizations. *Gender, Work & Organization*, 26(8), 1063-1072.

Linebaugh, P. (2008). *The Magna Carta manifesto : Liberties and commons for all*. University of California Press.

Lisnek, J. A., Wilkins, C. L., Wilson, M. E., & Ekstrom, P. D. (2022). Backlash against the #MeToo movement : How women's voice causes men to feel victimized. *Group Processes & Intergroup Relations*, 25(3), 682-702.

Loizeau, J. (2023). *Organizadons nous, s'organiser en commun sur la zad de Notre-Dame-des-Landes*

Bibliographie

[Université Paris Dauphine - Paris Sciences et Lettres].

Lombardi, D. R., & Laybourn, P. (2012). Redefining Industrial Symbiosis. *Journal of Industrial Ecology*, 16(1), 28-37.

Lorino, P., Tricard, B., & Clot, Y. (2011). Research Methods for Non-Representational Approaches to Organizational Complexity: The Dialogical Mediated Inquiry. *Organization Studies*, 32(6), 769-801.

Lounsbury, M., & Schneiberg, M. (2008). Social Movements and Institutional Analysis. In *The Handbook of Organizational Institutionalism* (p. 648-670).

Lu, C., & Jurgens, D. (2022). The subtle language of exclusion : Identifying the Toxic Speech of Trans-exclusionary Radical Feminists. In K. Narang, A. Mostafazadeh Davani, L. Mathias, B. Vidgen, & Z. Talat (Éds.), *Proceedings of the Sixth Workshop on Online Abuse and Harms (WOAH)* (p. 79-91). Association for Computational Linguistics.

Lubinski, C. (2018). From 'History as Told' to 'History as Experienced' : Contextualizing the Uses of the Past. *Organization Studies*, 39(12), 1785-1809.

Majewska, A. (2023). *L'autorégulation en tant que stratégie hors marché. Une étude exploratoire sur les mécanismes transformant l'environnement hors marché des entreprises*. [These de doctorat, Université Paris sciences et lettres].

Mandalaki, E., & Fotaki, M. (2020). The Bodies of the Commons : Towards a Relational Embodied Ethics of the Commons. *Journal of Business Ethics*, 166(4), 745-760.

Mandalaki, E., & Pérezts, M. (2023). Abjection overruled ! Time to dismantle sexist cyberbullying in academia. *Organization*, 30(1), 168-180.

Manning, J. (2018). Becoming a decolonial feminist ethnographer : Addressing the complexities of positionality and representation. *Management Learning*, 49(3), 311-326.

Mansbridge, J. (1995). What Is the Feminist Movement? In M. M. Ferree & P. Y. Martin (Éds.), *Feminist organizations : Harvest of the new women's movement* (p. 27-34). Temple University Press.

Margulis, L. (2001). The conscious cell. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 929, 55-70.

Margulis, L., & Fester, R. (1991). *Symbiosis as a Source of Evolutionary Innovation : Speciation and Morphogenesis*. MIT Press.

Maricourt, C. de, & Burrell, S. R. (2022). #MeToo or #MenToo? Expressions of Backlash and Masculinity Politics in the #MeToo Era. *The Journal of Men's Studies*, 30(1), 49-69.

Martin, C. (2021). Se mettre au football, arrêter le football. Quantifier les contraintes à la pratique des femmes: *Staps*, n° 131(1), 65-83.

Bibliographie

Martin, P. Y. (1987). A commentary on the feminist case against bureaucracy by Kathy Ferguson. *Women's Studies International Forum*, 10(5), 543-548.

Martin, P. Y. (1990). Rethinking Feminist Organizations. *Gender and Society*, 4(2), 182-206.

Maruéjols-Benoit, É. (2014). *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : Pertinence d'un paradigme féministe* [Phdthesis, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III].

Masquelier, J. (2019). Ni vraiment dissidentes, ni complètement obéissantes : Promotion des femmes, essentialisme et constructivisme dans deux organisations d'Action catholique (Belgique, 1960-1990). *Nouvelles Questions Féministes*, 38(1), 54-69.

Mattei, U. (2012). First Thoughts for a Phenomenology of the Commons. In M. D. Bollier & S. Helfrich, *The Wealth of the Commons : A World Beyond Market & State*. Levellers Press.

Mayer, J. (2017). *DE L'ATTENTION AU RISQUE : Une perspective attentionnelle de la construction sociale du risque par les organisations* [These de doctorat, Paris Sciences et Lettres (ComUE)].

Mazé, A., Calabuig Domenech, A., & Goldringer, I. (2021). Commoning the seeds : Alternative models of collective action and open innovation within French peasant seed groups for recreating local knowledge commons. *Agriculture and Human Values*, 38(2), 541-559.

McCarthy, J. D., & Zald, M. N. (1977). Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory. *American Journal of Sociology*, 82(6), 1212-1241.

McCarthy, L., & Glozer, S. (2021). Heart, Mind and Body: #NoMorePage3 and the Replenishment of Emotional Energy. *Organization Studies*, 0170840621994501.

McLean, H. (2021). Spaces for Feminist Commoning? Creative Social Enterprise's Enclosures and Possibilities. *Antipode*, 53(1), 242-259.

Mena, S., & Waeger, D. (2014). Activism for Corporate Responsibility : Conceptualizing Private Regulation Opportunity Structures. *Journal of Management Studies*, 51(7), 1091-1117.

Merleau-Ponty, M. (2021). *Phénoménologie de la perception*. Gallimard.

Meyerson, D. E., & Scully, M. A. (1995). Tempered radicalism and the politics of ambivalence and change. *Organization Science*, 6(5), 585-600.

Midnight Notes Collective. (1990). *The New Enclosures*. Midnight Notes.

Mies, M. (2014). No commons without a community. *Community Development Journal*, 49(suppl_1), i106-i117.

Millett, K. (2000). *Sexual politics*. University of Illinois Press.

Bibliographie

- Monnin, A. (2021). Les « communs négatifs ». Entre déchets et ruines. *Études*, 9, 59-68.
- Moore, J. F. (1993). Predators and prey : A new ecology of competition. *Harvard Business Review*, 71(3), 75-86.
- Moriceau, J.-L., & Soparnot, R. (2019). Chapitre 1. S'exposer, cheminer, réfléchir. Composer sa méthode qualitative. In *Recherche qualitative en sciences sociales* (p. 9-23). EMS Editions.
- Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Édition du Seuil.
- Moroni, S. (2024). Untangling the commons : Three different forms of commonality. *The Review of Austrian Economics*.
- Mouffe, C. (avec Colonna d'Istria, P.). (2016). *L'illusion du consensus*. Albin Michel.
- Mueller, C. M. (1987). Collective consciousness, identity transformation, and the rise of women in public office in the United States. *The women's movements of the United States and Western Europe*, 89-108.
- Munro, I. (2023). *The Crisis of the Commons : An Inquiry into « Technologies of the Commons » as Tools for Organizing*. 1.
- Nightingale, A. J. (2019). Commoning for inclusion? Political communities, commons, exclusion, property and socio-natural becomings. *International Journal of the Commons*, 13(1), 16-35.
- Nordmeyer, K., Bedera, N., & Teig, T. (2016). Ending White Saviorism in Study Abroad. *Contexts*, 15(4), 78-79.
- Notais, A., & Tixier, J. (2018). Entrepreneuriat et innovation au cœur d'un territoire : Le cas des femmes entrepreneures sociales des quartiers. *Innovations*, 57(3), 11.
- Notais, A., & Tixier, J. (2019). Chapitre 9. Créer son propre emploi : Et si l'entrepreneuriat devenait un mode d'inclusion sociale ? In *GRH, RSE et emplois*. Vuibert.
- Noy, C. (2008). Sampling Knowledge : The Hermeneutics of Snowball Sampling in Qualitative Research. *International Journal of Social Research Methodology*.
- Oksala, J. (2016). *Feminist experiences : Foucauldian and phenomenological investigations*. Northwestern University Press.
- Ostrom, E. (1986). An Agenda for the Study of Institutions. *Public Choice*, 48(1), 3-25.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons : The evolution of institutions for collective action*. Cambridge University Press.
- Ostrom, E. (1999). Coping with Tragedies of the Commons. *Annual Review of Political Science*,

Bibliographie

2(1), 493-535.

Ostrom, E. (2000). Reformulating the Commons. *Swiss Political Science Review*, 6(1), 29-52.

Ottogalli-Mazzacavallo, C., Nicaise, V., & Bodet, G. (2021). Football et femmes en France : Une longue route (encore) semée d'embûches...: *Staps*, n° 131(1), 5-11.

Paes, I., & Guérillot, G. (2019). Chapitre 14. Lorsque le terrain défait le design de recherche. In *Recherche qualitative en sciences sociales* (p. 233-237). EMS Editions.

Paquin, R. L., Busch, T., & Tilleman, S. G. (2015). Creating Economic and Environmental Value through Industrial Symbiosis. *Long Range Planning*, 48(2), 95-107.

Paquin, R. L., & Howard-Grenville, J. (2012). The Evolution of Facilitated Industrial Symbiosis. *Journal of Industrial Ecology*, 16(1), 83-93.

Paquin, R. L., & Howard-Grenville, J. (2013). Blind Dates and Arranged Marriages : Longitudinal Processes of Network Orchestration. *Organization Studies*, 34(11), 1623-1653.

Parguel, B., & Audrezet, A. (2024). III / La controverse comme mécanique de l'exclusion : Le cas de la mode pudique en France (p. 28-38). La Découverte.

Parini, L. (2007). Essentialisme, anti-essentialisme et féminisme. In C. Verschuur (Éd.), *Genre, mouvements populaires urbains et environnement* (p. 45-47). Graduate Institute Publications.

Parker, M., Cheney, G., Fournier, V., & Land, C. (2014). The question of organization : A manifesto for alternatives. *Ephemera: Theory and Politics in Organization*, 14(4), Article 4.

Pavard, B. (2009). Genre et militantisme dans le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Pratique des avortements (1973-1979). *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 29, Article 29.

Pavard, B. (2018). Faire naître et mourir les vagues : Comment s'écrit l'histoire des féminismes. *Itinéraires*, 2017-2.

Pavard, B., Rochefort, F., & Zancarini-Fournel, M. (2020). *Ne nous libérez pas, on s'en charge : Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*. La Découverte.

Pecile, V. (2019). *How the commons became government : Grassroots mobilizations and institutional cooptation in Palermo, Sicily* [These de doctorat, Paris, EHESS].

Pérezts, M., & Mandalaki, E. (2024). Unsilencing silence on business school sexism : A behind-the-scenes narration on regaining voice. *Gender, Work & Organization*, 31(5), 2138-2157.

Pérvier, H. (2020a). Chapitre 2—Le féminisme, ça pense ! *Essai*, 61-90.

Bibliographie

- Périver, H. (2020b). Chapitre 5—De Monsieur Gagnepain à Madame Gagnemiettes. *Essai*, 149-179.
- Périver, H., & Rabier, S. (2023). Analyse bibliométrique de la littérature croisant genre et communs. In *Analyse bibliométrique de la littérature croisant genre et communs* (p. 1-52). Éditions AFD.
- Perrin, G. (2019). *Les communs de capacités : Une analyse des Pôles Territoriaux de Coopération Economique à partir du croisement des approches d'Ostrom et de Sen* [Phdthesis, Université Paris-Est].
- Perrot, M. (2020). Féminisme pluriel. *Pouvoirs*, 173(2), 5-13.
- Porter, B. A., & Schänzel, H. A. (Éds.). (2018). *Femininities in the Field : Tourism and Transdisciplinary Research* (Illustrated edition). Channel View Publications.
- Punzi, M. C., & Werner, M. (2020). Challenging the Menstruation Taboo One Sale at a Time : The Role of Social Entrepreneurs in the Period Revolution. In C. Bobel, I. T. Winkler, B. Fahs, K. A. Hasson, E. A. Kissling, & T.-A. Roberts (Éds.), *The Palgrave Handbook of Critical Menstruation Studies* (p. 833-851). Springer Singapore.
- Raibaud, Y. (2015a). Durable mais inégalitaire : La ville. *Travail, genre et sociétés*, 33(1), 29-47.
- Raibaud, Y. (2015b). *La ville, faite par et pour les hommes : Dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'oeil*. Belin.
- Raulet-Croset, N. (2013). When Urban Space Becomes Organizational Space : A Space-Based Coordination to Deal with Volatile and Recurring Problems of Urban Incivility. In F.-X. de Vaujany & N. Mitev (Éds.), *Materiality and Space : Organizations, Artefacts and Practices* (p. 157-178). Palgrave Macmillan UK.
- Raulet-Croset, N. (2021). La question du territoire en sciences de gestion – Point de vue sur le territoire comme ressource pour les organisations. *Question(s) de management*, 33(3), 33-36.
- Rauscher, M. (2022). Regard : Analyse d'une tendance : le pop féminisme et ses nouvelles représentations du féminin. In *Les dessous des tendances* (p. 302-313). Ellipses.
- Reinecke, J. (2018). Social Movements and Prefigurative Organizing : Confronting entrenched inequalities in Occupy London. *Organization Studies*, 39(9), 1299-1321.
- Reinelt, C. (1995). Moving onto the Terrain of the State : The Battered Women's Movement and the Politics of Engagement. In M. M. Ferree & P. Y. Martin (Éds.), *Feminist organizations : Harvest of the new women's movement* (p. 84-104). Temple University Press.
- Richards, L. (2009). *Handling qualitative data : A practical guide* (2nd ed). SAGE.
- Rindova, V., Barry, D., & Ketchen, D. (2009). Entrepreneurship as Emancipation. *Academy of*

Bibliographie

Management Review, 34, 477-491.

Robeyns, I., Boissenin, F., & Gillioz, L. (2007). Le concept de capacité d'Amartya Sen est-il utile pour l'économie féministe? *Nouvelles Questions Féministes*, 26(2), 45-59.

Rocheftort, F. (2019). *Histoire mondiale des féminismes* (Presses Universitaires de France).

Romelaer, P. (2005). Chapitre 4. L'entretien de recherche. *Methodes Recherches*, 101-137.

Rosnay, J. de. (1975). *Le macroscopie : Vers une vision globale*. Editions du Seuil.

Royer, I., & Zarlowski, P. (2014a). Chapitre 8. Échantillon(s). In *Méthodes de recherche en management: Vol. 4e éd.* (p. 219-260). Dunod.

Royer, I., & Zarlowski, P. (2014b). Le design de la recherche, Chapitre 6. In *Chapitre 6. Le design de la recherche: Vol. 4e éd.* (p. 167-196). Dunod.

Ruault, L. (2017). *Le spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)* [These de doctorat, Lille 2].

Samuelson, P. A. (1954). The Pure Theory of Public Expenditure. *The Review of Economics and Statistics*, 36(4), 387.

Savory, A., & Butterfield, J. (2016). *Holistic Management, Third Edition : A Commonsense Revolution to Restore Our Environment*. Island Press.

Sawadogo, H. P. (2021). Saturation, triangulation et catégorisation des données collectées. *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*.

Schiebinger, L. (2000). Has Feminism Changed Science? *Signs*, 25(4), 1171-1175.

Seiffert, M.-D., Labardin, P., & Nikitin, M. (2008). L'approche historique des échecs en gestion : Une nécessité. *Revue française de gestion*, 188189(8), 285-289.

Seigfried, C. H. (1996). *Pragmatism and Feminism: Reweaving the Social Fabric*. University of Chicago Press.

Sergi, V., Crevani, L., & Aubry, M. (2020). Process Studies of Project Organizing. *Project Management Journal*, 51(1), 3-10.

Shani, A. B. (Rami), & Coghlan, D. (2021). Action research in business and management : A reflective review. *Action Research*, 19(3), 518-541.

Simpson, B., & den Hond, F. (2022). The Contemporary Resonances of Classical Pragmatism for Studying Organization and Organizing. *Organization Studies*, 43(1), 127-146.

Bibliographie

- Sinclair, M. (2010). Misconceptions About Intuition. *Psychological Inquiry*, 21(4), 378-386.
- Sinclair, M., & Ashkanasy, N. M. (2005). Intuition : Myth or a Decision-making Tool? *Management Learning*, 36(3), 353-370.
- Singh, N. M. (2013). The affective labor of growing forests and the becoming of environmental subjects : Rethinking environmentality in Odisha, India. *Geoforum*, 47, 189-198.
- Sobande, F. (2019a). Femvertising and fast fashion : Feminist advertising or fauxminist marketing messages? *International Journal of Fashion Studies*, 6(1), 105-112.
- Sobande, F. (2019b). Woke-washing : “Intersectional” femvertising and branding “woke” bravery. *European Journal of Marketing*, 54(11), 2723-2745.
- Spire, A., & Morange, M. (2016). *Droit à la ville*.
- Stiegler, B. (2021). *Nietzsche et la vie : Une nouvelle histoire de la philosophie*. Gallimard.
- Stivers, C. (1996). Mary Parker Follett and the Question of Gender. *Organization*, 3(1), 161-166.
- Strati, A. (1996). Organizations Viewed through the Lens of Aesthetics. *Organization*, 3(2), 209-218.
- Swim, J. K., Mallett, R., & Stangor, C. (2004). Understanding Subtle Sexism : Detection and Use of Sexist Language. *Sex Roles*, 51(3), 117-128.
- Tansley, A. G. (1935). The Use and Abuse of Vegetational Concepts and Terms. *Ecology*, 16(3), 284-307.
- Taylor, V. (1983). The future of feminism in the 1980s : A social movement analysis. *Feminist frontiers: Rethinking sex, gender and society*, 434-451.
- Thiébaud, É. (2019). *Ceci est mon sang : Petite histoire des règles, de celles qui les ont et de ceux qui les font* (Nouvelle éd.). la Découverte.
- Tixier, J., & Notais, A. (2015). De l'autre côté du périph' : Devenir entrepreneure sociale à la cité des 4000. *La Revue des Sciences de Gestion*, 273-274(3), 109.
- Toussaint, C. (2022). *Gérer en commun un problème complexe d'échelle planétaire ? Le cas des débris spatiaux*. [These de doctorat, Institut polytechnique de Paris].
- Tsoukas, H., & Chia, R. (2002). On Organizational Becoming : Rethinking Organizational Change. *Organization Science*, 13, 567-582.
- Tyler, M., & Cohen, L. (2010). Spaces that Matter : Gender Performativity and Organizational Space. *Organization Studies*, 31(2), 175-198.

Bibliographie

Vachhani, S. J., & Pullen, A. (2018). Ethics, politics and feminist organizing : Writing feminist infrapolitics and affective solidarity into everyday sexism: *Human Relations*.

Valentine, S. V. (2016). Kalundborg Symbiosis : Fostering progressive innovation in environmental networks. *Journal of Cleaner Production*, 118, 65-77.

van de Ven, A. H., & Poole, M. S. (2017). Field Research Methods. In *The Blackwell Companion to Organizations* (p. 867-888). John Wiley & Sons, Ltd.

Varvarousis, A. (2019). Crisis, liminality and the decolonization of the social imaginary. *Environment and Planning E: Nature and Space*, 2(3), 493-512.

Varvarousis, A. (2020). The rhizomatic expansion of commoning through social movements. *Ecological Economics*, 171, 106596.

Varvarousis, A. (2022). *Liminal commons : Modern rituals of transition in Greece*. Bloomsbury Academic.

Vergès, F. (2019). *Un féminisme décolonial*. La Fabrique éditions.

Verschuur, C., Guérin, I., & Hillenkamp, I. (avec Pôle Genre et développement). (2015). *Une économie solidaire peut-elle être féministe ? Homo oeconomicus, mulier solidaria*. l'Harmattan.

Villesèche, F., Meliou, E., & Jha, H. K. (2022). Feminism in women's business networks : A freedom-centred perspective. *Human Relations*, 75(10), 1903-1927.

Walby, S. (2011). *The Future of Feminism*.

Walls, J. L., & Paquin, R. L. (2015). Organizational Perspectives of Industrial Symbiosis : A Review and Synthesis. *Organization & Environment*, 28(1), 32-53.

Weick, K. E. (1995). *Sensemaking in organizations*. Sage Publications.

Weil, A. (2017). Vers un militantisme virtuel ? Pratiques et engagement féministe sur Internet. *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 36(2), 66-84.

Werner, M. D., Punzi, M. C., & Turkenburg, A. J. K. (2023). Period Power : Organizational Stigma, Multimodality, and Social Entrepreneurship in the Menstrual Products Industry. *Journal of Management Studies*, joms.12974.

Wood, E. A. (2008). Consciousness-raising 2.0 : Sex Blogging and the Creation of a Feminist Sex Commons. *Feminism & Psychology*, 18(4), 480-487.

Woodward, S. (2007). *Why women wear what they wear*. Berg.

Yazan, B. (2015). Three Approaches to Case Study Methods in Education : Yin, Merriam, and

Bibliographie

Stake. *The Qualitative Report*, 20(2), 134-152.

Yin, R. K. (2003). *Case Study Research : Design and Methods*. SAGE.

Ylönen, M. (2012). *Neoliberalism and Technoscience : Critical Assessments*. Routledge.

Young, E. (1989). The Business of Feminism : Issues in London Feminist Publishing. *Frontiers: A Journal of Women Studies*, 10(3), 1-5.

Zaoual, A.-R., & Lecocq, X. (2018). Orchestrating Circularity within Industrial Ecosystems : Lessons from Iconic Cases in Three Different Countries. *California Management Review*, 60(3), 133-156.

Table des matières

RESUME.....	11
ABSTRACT.....	13
SOMMAIRE.....	15
INTRODUCTION	19
PARTIE I ANALYSE DE LA LITTÉRATURE ET PROBLÉMATISATION, APPREHENDER LE FEMINISME PAR LE PRISME DE LA SYMBIOSE.....	29
CHAPITRE 1 LE FEMINISME A L'ŒUVRE – APPROCHES THEORIQUES SAISSANT LE FEMINISME MIS EN ACTION	31
1 <i>Une pluralité de courants féministes qui s'articulent autour d'une définition globale.....</i>	32
1.1 Féminisme, différentes revendications au cours de l'Histoire.....	32
1.2 Le(s) féminisme(s), divers courants.....	34
1.3 Proposition d'une définition englobant l'hétérogénéité des courants.....	37
1.3.1 Les luttes communes aux différents courants féministes	38
1.3.2 Une définition englobante du féminisme	39
2 <i>Saisir le féminisme mis en œuvre, de la perspective des mouvements sociaux à l'espace de cause.....</i>	41
2.1 Les organisations féministes, organisations de mouvements sociaux comme acteurs majeurs du changement social	42
2.1.1 Qu'est-ce qu'un mouvement social ?	43
2.1.2 Mouvements sociaux féministes.....	44
2.1.3 Les organisations féministes : des organisations de mouvements sociaux.....	45
2.2 Organisations féministes : formalisme et dimension processuelle	49
2.2.1 Nature des organisations féministes : des structures variables	49
2.2.2 Les initiatives féministes comme un type d'organisation féministe à part entière.....	51
2.2.3 Les organisations féministes génératrices d'un changement social qui précarise leur propre existence..	53
2.3 L'espace de cause : une approche valorisant les contributions multiples et les interactions	55
2.3.1 Appréhender les luttes féministes d'organisations multiples à l'aide du concept d'espace de cause.....	55
2.3.2 Interactions entre organisations féministes et autres organisations, la cooptation comme risque ou opportunité	59
3 <i>Conclusion du chapitre : appréhender les acteurs et la cause, quelles perspectives ?.....</i>	62
CHAPITRE 2 LE COMMONING FEMINISTE, UNE APPROCHE ORGANISATIONNELLE DES CAUSES FEMINISTES	65
1 <i>Le commoning, une perspective focalisée sur les acteurs et la cause</i>	66
1.1 Ancrage dans la théorie des communs	66
1.2 Le commoning comme une évolution épistémologique : une approche processuelle au-delà de la ressource	71
1.2.1 Évolution du rapport à la ressource : émergence des nouveaux communs	71
1.2.2 Ontologie relationnelle de la théorie des communs : le commoning.....	74
2 <i>Considérer le commoning féministe comme levier de changement social</i>	81
2.1 Communs, commoning et mouvements sociaux : une appréhension focalisée sur les acteurs et la cause défendue	81
2.2 Commoning féministe : modalité d'organizing au profit du féminisme	83
3 <i>Conclusion du chapitre : contributions inter organisationnelles au commoning féministe, quelles perspectives ?... 88</i>	88
CHAPITRE 3 L'APPROCHE SYMBIOTIQUE COMME CADRE D'ANALYSE D'ESPACES DE CAUSE FEMINISTES REGROUPANT DES INITIATIVES MULTI-ORGANISATIONNELLES	91
1 <i>L'approche symbiotique s'ancre dans l'écologie industrielle par le concept de symbiose industrielle.....</i>	92
1.1 La symbiose industrielle : organisation systémique multi-acteurs dans le but de préserver une ressource, fondements de la symbiose industrielle.....	92
1.2 La systémique comme dimension centrale de l'approche symbiotique	98
1.2.1 Présentation de la théorie des systèmes, articulation avec la pensée complexe.....	99
1.2.2 Les éléments de la systémique adaptés à l'approche symbiotique	100
1.3 Émergence, planification et orchestration, ce que l'on sait de la gouvernance des situations de symbiose industrielle.....	102
1.3.1 De l'émergence auto-organisée à la planification : comment se créent les symbioses	102
1.3.2 Orchestration des symbioses industrielles, quelles modalités de développement ?	104
1.4 Les symbioses revêtent un objectif environnemental et politique	106
2 <i>L'économie symbiotique, introduction de considérations sociales dans l'approche symbiotique.....</i>	108
2.1 L'économie symbiotique, la proposition d'un nouveau modèle économique	109
2.1.1 L'économie symbiotique s'inspire d'autres concepts	109
2.1.2 Démarche d'élaboration du concept d'économie symbiotique.....	110

2.2	L'économie symbiotique comme un prolongement de la symbiose industrielle	111
2.2.1	Extension de la réflexion symbiotique aux écosystèmes.....	111
2.2.2	Une logique s'appuyant sur la valorisation des externalités.....	113
2.2.3	Des principes de fonctionnement symbiotiques.....	116
3	Conclusion du chapitre : à la manière du prolongement de la littérature sur les communs, prolonger la littérature symbiotique	121
CONCLUSION DE L'ANALYSE DE LA LITTÉRATURE ET ANNONCE DE LA PROBLÉMATIQUE ...		124
PARTIE II ETUDE EMPIRIQUE, VERS UNE THÉORISATION DE LA SYMBIOSE FÉMINISTE		127
CHAPITRE 4 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE		129
1	Design de la recherche	130
1.1	Mener une recherche féministe en convention CIFRE, une posture ambivalente.....	130
1.1.1	Le choix d'un positionnement onto-épistémologique	130
1.1.2	Positionnement féministe	131
1.1.3	Une thèse féministe menée en convention CIFRE, un positionnement ambigu.....	134
1.1.3.1	Se conformer dans le cadre d'une thèse CIFRE : un effort nécessaire	134
1.1.3.2	Chercheuse féministe en immersion : un rôle cependant inévitable.....	135
1.1.3.3	Une thèse CIFRE sans obligation de contenu.....	137
1.2	Le choix d'une étude qualitative abductive.....	138
1.3	Mener une étude de cas multiples cumulative	139
2	Présentation du terrain : quatre cas d'initiatives féministes aux enjeux différents	142
2.1	Quatre initiatives féministes.....	142
2.2	Échantillonnage	143
2.2.1	Pourquoi quatre cas, et pourquoi ceux-ci ?.....	144
2.2.2	Des cas hétérogènes s'inscrivant dans un cadre similaire.....	145
2.2.3	Méthode de sélection et nombre.....	147
2.2.3.1	Opportunisme méthodique.....	147
2.2.3.2	Rôle de l'intuition dans la sélection des cas.....	148
2.2.3.3	Effet boule de neige.....	150
2.2.4	Les critères d'échantillonnage émanant de la littérature.....	150
2.3	Influence du positionnement personnel sur la sélection des cas : l'apparition du « je »	152
2.4	Cas 1, initiative de féminisation du football.....	155
2.4.1	Féminisation du football comme enjeu féministe	156
2.4.2	Identification du cas	158
2.5	Cas 2, initiative de création et diffusion de connaissance féministe	160
2.5.1	La création et la diffusion de connaissances féministes comme enjeu féministe.....	161
2.5.2	Identification du terrain	162
2.6	Cas 3, initiative de lutte contre la précarité menstruelle.....	163
2.6.1	La précarité menstruelle comme enjeu féministe	164
2.6.2	Identification du terrain	165
2.7	Cas 4, initiative d'accès à l'emploi formel.....	169
2.7.1	L'accès à l'emploi formel comme enjeu féministe	170
2.7.2	Identification du terrain	171
2.8	Respect des critères d'échantillonnage des différents cas d'étude	172
2.8.1	Des cas impliquant une multiplicité d'acteurs.....	172
2.8.2	Des cas de commoning, articulés autour d'un commun.....	174
2.8.3	Des cas présentant des interactions entre les acteurs.....	175
3	Collecte des données	177
3.1	Les principes de la collecte de données	177
3.1.1	Collecte de données primaires : réalisation d'entretiens et d'observation	178
3.1.1.1	Une collecte de données primaires par majorité d'entretiens	178
3.1.1.1.1	Le choix d'entretiens semi-directifs centrés	178
3.1.1.1.2	Déroulé des entretiens	180
3.1.1.2	Observation.....	184
3.1.2	Collecte de données secondaires.....	188
3.1.3	Difficulté d'accès au terrain et implication sur la collecte	189
3.1.4	Atteinte de la saturation théorique	190
3.2	Détails de la collecte de données par cas	193
3.2.1	Collecte de données sur l'initiative de féminisation du football.....	193
3.2.2	Collecte de données sur l'initiative de création et diffusion de connaissance féministe	196
3.2.3	Collecte de données sur l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle.....	198

3.2.4	Collecte de données sur l'initiative d'accès au travail formel.....	200
3.2.5	Synthèse de la collecte de données par cas	201
4	<i>Analyse des données</i>	204
4.1	Étapes d'analyse	204
4.2	Codage accompagnant les étapes d'analyse.....	205
4.3	Reconstitution des cas.....	208
4.4	Analyse des prérequis féministes et relatifs aux communs	209
4.5	Analyse selon les éléments symbiotiques	211
4.6	Modélisation de la symbiose dans les initiatives féministes.....	213
5	<i>Réflexivité et positionnement par rapport aux différents terrains</i>	217
	CONCLUSION DU CHAPITRE DEDIE A LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	221
	CHAPITRE 5 ANALYSE INTRA-CAS, ETUDE DES CARACTERISTIQUES SYMBIOTIQUES DE CHAQUE INITIATIVE FEMINISTE.....	223
1	<i>Initiative de féminisation du football</i>	226
1.1	Situation dans l'espace de cause	227
1.1.1	Une initiative inscrite dans un espace de cause.....	227
1.1.2	Un commun au cœur de l'espace de cause.....	229
1.2	Description de l'initiative : un système d'acteurs organisé en réseau de relations à bénéfices réciproques	232
1.2.1	Les associations dédiées à la pratique	233
1.2.2	Coaching	244
1.2.3	Les collectivités	247
1.2.4	Les institutions dédiées au sport	251
1.2.5	Les entreprises	254
1.2.6	Complémentarité entre les acteurs.....	262
1.2.7	Illustration des interactions et complémentarité en se focalisant sur Terrain de championnes et Filles en foot	270
1.2.7.1	Terrain de championnes	270
1.2.7.2	Filles en foot	274
1.3	Un fonctionnement symbiotique ?.....	278
1.3.1	Un commun multifacette	279
1.3.2	La proximité géographique est importante pour cette initiative aux organisations ancrées dans un espace géographique donné	281
1.3.3	Utilisation prioritaire des services existants.....	282
1.3.3.1	Privilégier l'existant	282
1.3.3.2	Le choix de ne pas avoir recours aux services les plus proches	282
1.3.3.3	Le choix de la démultiplication	283
1.3.3.4	Ne pas interagir : un choix privilégié par certains acteurs	283
1.3.4	La liberté d'accès à l'espace de cause est relative.....	284
1.3.5	Des acteurs champions favorisent le développement du système.....	285
1.3.6	Antécédents comme moteurs.....	286
1.3.7	Une gouvernance implicite par le biais de l'attribution de soutien financier et matériel.....	289
1.3.8	Inscription dans des relations préexistantes et futures.....	290
1.3.9	Artefacts agrégateurs de contributions	292
1.3.9.1	Les événements sportifs comme artefacts.....	292
1.3.9.2	Le terrain de football comme artefact lieu physique	296
1.3.9.3	Synthèse des différents artefacts	296
1.3.10	Information, médias, sensibilisation	298
1.4	Modélisation de la symbiose féministe du cas Féminisation du football.....	299
2	<i>Initiative de création et diffusion de connaissance féministe</i>	302
2.1	Situation dans l'espace de cause de l'égalité femmes-hommes sur les territoires	303
2.1.1	Le commun au cœur de l'espace de cause.....	303
2.1.2	Les organisations concernées	305
2.1.3	Le territoire.....	306
2.2	Description de l'initiative, focalisation sur un acteur central.....	308
2.3	Un fonctionnement symbiotique dans l'orchestration de réseau et la création et diffusion de connaissances féministes par le Centre ?.....	311
2.3.1	Création et diffusion de connaissance féministe.....	312
2.3.1.1	Créer des connaissances	312
2.3.1.2	Constituer une base de ressources.....	314
2.3.1.3	Les travaux de recherche comme facteur de légitimité.....	317
2.3.2	Diversité d'acteurs adhérents au Centre.....	318
2.3.3	Diversité de besoins et d'accompagnements.....	322

2.3.4	La mise en réseau, vecteur de synergies à différents niveaux.....	328
2.3.5	Un réseau ouvert avec des échanges en dehors du système	332
2.3.6	Le réseau comme artefact.....	335
2.3.7	Le partage de bonnes pratiques et l'exemplarité.....	337
2.3.8	Logique régénérative assurant la préservation de la symbiose.....	338
2.3.9	Antécédents comme moteurs de l'action et facteurs de légitimité	339
2.3.9.1	Antécédents au sein du Centre	339
2.3.9.2	Antécédents des partenaires	340
2.3.9.3	Antécédents négatifs générant des tensions.....	341
2.3.10	Prioriser et démultiplier l'existant tout en adoptant une utilisation efficiente des ressources.....	342
2.3.11	Liberté d'accès relative à l'initiative, quand la liberté d'accès à l'espace de cause est totale.....	344
2.4	Au cœur de l'initiative du Centre, des projets articulent différents mécanismes symbiotiques.....	346
2.4.1	Les expositions : des outils de diffusion de connaissance créés avec des partenaires.....	347
2.4.2	Le cas des dispositifs sur le sujet de la santé des femmes	350
2.4.3	Le cas de la formation des forces de l'ordre à la réception de plaintes pour violences faites aux femmes, un fonctionnement en cascade	352
2.5	Modélisation de la symbiose féministe du cas de création et diffusion de connaissances féministes.....	354
3	<i>Initiative de lutte contre la précarité menstruelle</i>	356
3.1	Situation dans l'espace de cause de la lutte contre la précarité menstruelle	357
3.1.1	Une initiative inscrite dans un espace de cause préexistant.....	357
3.1.2	Le commun au centre de l'espace de cause : des protections périodiques et sensibilisation.....	360
3.2	Description de l'initiative, une campagne en ligne comme point de départ	361
3.3	Un fonctionnement symbiotique ? Constitution d'initiative symbiotique par un système d'acteurs contribuant à un commun	364
3.3.1	Lutter contre la précarité menstruelle, commoning ambivalent entre collecte de protections périodiques et sensibilisation	365
3.3.2	Élaboration du projet initial de collecte de dons.....	366
3.3.3	Interactions émergentes	370
3.3.3.1	Réactions médiatiques à la campagne.....	371
3.3.3.2	Emergence de critiques de militant•e•s à l'encontre de la campagne.....	375
3.3.3.3	Intégration d'entreprises à l'initiative	384
3.3.4	Relations symbiotiques à bénéfices réciproques	389
3.3.4.1	Relations symbiotiques planifiées à bénéfices réciproques.....	389
3.3.4.2	Relations émergentes.....	390
3.3.4.3	Fonctions des relations entre les acteurs.....	393
3.3.5	Utilisation prioritaire des services existants et efficience maximale des ressources	396
3.3.6	Liberté d'accès au territoire de flux / espace de cause	397
3.3.7	Antécédents et légitimité.....	398
3.3.8	Diversité d'acteurs et de positionnements féministes	401
3.3.9	Une contribution à l'espace de cause contestée.....	402
3.3.10	Artefacts agrégateurs de contributions.....	404
3.4	Modélisation de la symbiose féministe de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle	408
4	<i>Initiative d'accès à l'emploi formel</i>	411
4.1	Situation dans l'espace de cause de l'insertion des personnes migrantes	412
4.1.1	Délimiter l'espace de cause par son objectif	412
4.1.2	Le commun au centre de l'espace de cause	413
4.2	Description de l'initiative d'accès à l'emploi formel	414
4.2.1	Volonté de faire cesser les ventes à la sauvette.....	414
4.2.2	Structuration d'une association de cuisinières	418
4.2.3	Financement du projet par une recherche-action.....	422
4.3	Un fonctionnement symbiotique ?.....	423
4.3.1	Intégration d'acteurs divers dans l'accompagnement du projet de restaurant.....	423
4.3.2	Relations à bénéfices réciproques.....	429
4.3.3	L'association des Mamas de La Ville comme artefact	434
4.3.4	Tensions émergentes au sein de l'initiative	435
4.3.4.1	Éloignement de l'objectif initial	436
4.3.4.2	Enjeux politiques et légaux.....	438
4.3.4.3	Absence d'accord sur le commun	440
4.3.4.4	Différence entre les intentions initiales des acteurs et leurs actions concrètes	441
4.3.4.5	Prérogatives floues.....	443
4.3.4.6	Liberté d'accès au territoire de flux.....	445
4.3.4.7	Efficience maximale des ressources.....	447
4.3.5	Et depuis ?	448

4.4	Modélisation de l'initiative d'accès à l'emploi formel.....	450
CONCLUSION DU CHAPITRE DEDIE A L'ANALYSE INTRA-CAS		451
CHAPITRE 6 ANALYSE INTER-CAS, APPREHENDER LA SYMBIOSE FEMINISTE A TRAVERS LE CUMUL DES INITIATIVES FEMINISTES		453
1	<i>Les composants, éléments de base de la symbiose féministe.....</i>	453
1.1	La présence d'acteurs, un premier composant.....	453
1.2	Un but féministe, composant facteur de motivation	455
1.2.1	Objectifs féministes spécifiques.....	455
1.2.2	Potentiels positionnements féministes multiples.....	457
1.3	Des ressources de natures variées comme composants	459
1.4	Des bénéficiaires comme composants des initiatives féministes symbiotiques	463
1.4.1	Définition et identification des bénéficiaires.....	463
1.4.2	Implication variable des bénéficiaires dans les initiatives féministes symbiotiques	466
1.5	Des artefacts comme composants agrégateurs d'acteurs.....	467
2	<i>Mécanismes de la symbiose féministe</i>	470
2.1	Mécanismes de gouvernance	471
2.1.1	Liberté d'accès à l'initiative et à l'espace de cause, une modalité de gouvernance.....	471
2.1.1.1	Liberté d'accès à l'espace de cause	471
2.1.1.2	Liberté d'accès à l'initiative.....	472
2.1.2	Orchestration de réseau comme modalité de gouvernance	473
2.1.2.1	Apports de l'orchestration des acteurs.....	473
2.1.2.2	L'orchestration peut être souple.....	474
2.1.2.3	Absence d'orchestration et émergence.....	475
2.1.3	La gouvernance passe par une possible répartition des rôles	477
2.1.4	Des rapports de pouvoir émergent dans les mécanismes de gouvernance.....	479
2.2	Mécanisme d'utilisation d'antécédents propres aux acteurs et aux relations.....	482
2.3	Mécanismes de légitimation	485
2.3.1	Importance de la légitimité dans les initiatives féministes symbiotiques	485
2.3.2	Mécanismes de légitimation.....	489
2.4	Priorisation de l'existant ou démultiplication.....	491
2.5	Management des ressources	494
2.5.1	Recherche d'efficacité maximale de ressources.....	494
2.5.2	Risque d'épuisement des ressources humaines.....	496
2.5.3	Régénération des ressources.....	497
3	<i>Propriétés.....</i>	500
3.1	La mise en action comme propriété symbiotique	500
3.2	La diversité d'acteurs, une propriété symbiotique.....	502
3.3	Les relations à bénéfices réciproques et la mise en réseau.....	508
3.3.1	Les relations à bénéfices réciproques, fondement de la symbiose	509
3.3.2	La mise en réseau, lieu d'élaboration des relations et synergies	513
3.4	L'accord sur le commun féministe	515
3.5	Dimension politique de la symbiose.....	521
3.5.1	Développement de la portée politique de la symbiose féministe	522
3.5.2	Rendre les corps visibles, une dimension politique incarnée de la symbiose	525
4	<i>Modélisation de la symbiose et conclusion de l'analyse inter-cas.....</i>	527
4.1	Des caractéristiques symbiotiques appliquées de façon différente selon les cas.....	527
4.2	Freins à la symbiose.....	530
4.3	Représentation de la modélisation de la symbiose féministe	533
CONCLUSION DU CHAPITRE DEDIE A L'ANALYSE INTER-CAS		537
CONCLUSION DE LA PARTIE EMPIRIQUE		538
PARTIE III DISCUSSION ET CONCLUSION, APPORTS ET MISE EN PERSPECTIVE DE LA RECHERCHE		539
CHAPITRE 7 CONTRIBUTIONS THEORIQUES, METHODOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'ETUDE DE LA SYMBIOSE FEMINISTE		541
1	<i>Contributions théoriques de la symbiose féministe.....</i>	543
1.1	Conceptualisation de la symbiose féministe	543
1.1.1	Une conceptualisation qui implique un glissement ontologique	543
1.1.2	Définir la symbiose féministe par ses composants, mécanismes et propriétés.....	544
1.1.3	Dimension politique de la symbiose	552
1.2	Apports des littératures mobilisées les unes aux autres	553

Tables

1.2.1	Apports de la symbiose à l'espace de cause.....	553
1.2.1.1	Pas de coexistence passive entre les acteurs.....	553
1.2.1.2	Implications théoriques de la diversité de positionnement féministe des acteurs contribuant à la symbiose	555
1.2.1.3	Entrer dans un espace de cause, une démarche susceptible de rencontrer des contestations	558
1.2.1.4	Apports symbiotiques à la conception des espaces de cause.....	560
1.2.2	Apports entre symbiose et <i>commoning</i>	564
1.2.2.1	Décomposition du commun à l'aide des interactions symbiotiques	564
1.2.2.2	Diversité des acteurs dans le <i>commoning</i>	566
1.2.2.3	Le <i>commoning</i> : un aspect essentiel et pourtant ignoré de la symbiose	566
1.2.2.4	Articulation commun, <i>commoning</i> , symbiose.....	567
1.3	Voies de contributions théoriques de la symbiose féministe.....	571
1.3.1	La symbiose féministe comme une piste d'organisation de la solidarité	571
1.3.2	L'accès comme commun.....	574
1.3.3	La symbiose féministe comme enquête pragmatiste relevant de la phénoménologie féministe ?.....	575
1.3.4	La symbiose comme un moyen d'organiser la communalisation	578
1.3.5	La symbiose comme vecteur d'incarnation de l'action dans un espace	581
1.3.5.1	Incarnation et agentivité dans les espaces physiques et digitaux.....	581
1.3.5.2	Espaces physiques et espaces de cause	583
1.3.6	La symbiose féministe questionne la cooptation	584
2	<i>Contributions méthodologiques</i>	586
2.1	À propos de l'utilisation d'une étude de cas multiples cumulative	586
2.2	Réflexion sur le positionnement personnel lors de l'étude de terrain.....	588
2.3	Évolution de la méthodologie et évolution du terrain : une flexibilité méthodologique.....	591
3	<i>Implications pratiques</i>	596
	CONCLUSION DE LA DISCUSSION	600
	CONCLUSION GENERALE.....	601
	BIBLIOGRAPHIE.....	607
	TABLE DES MATIERES	633
	TABLE DES FIGURES	639
	TABLE DES IMAGES.....	641
	TABLE DES TABLEAUX	642
	TABLE DES VIGNETTES	644

Table des figures

Figure 1 Plan du manuscrit.....	28
Figure 2 Extrait de Fournier (2013), page 442, illustration empirique du commoning.....	78
Figure 3 Exemple de symbiose impliquant trois entités et deux ressources (Chertow, 2007, p.13).....	97
Figure 4 Les relations entre écosystèmes vivants, technosphériques et sociaux dans l'économie symbiotique (dans Delannoy, 2017, p.234).....	113
Figure 5 Schématisation des échanges au sein de la symbiose industrielle Kalundborg, tirée de Chertow, 2000, p.316.....	114
Figure 6 Description du parc du chemin de l'île (Delannoy, 2017).....	115
Figure 7 Articulation entre principes constructeurs et régulateurs de l'économie symbiotique.....	119
Figure 8 Situation des mécanismes de symbiose par rapport à la littérature mobilisée.....	125
Figure 9 Glissement ontologique et épistémologique.....	126
Figure 10 Schématisation du design de la recherche (inspiré de Royer et Zarlowski, 2014).....	141
Figure 11 Critères d'échantillonnage.....	151
Figure 12 Évolution du guide d'entretien au fil de la collecte de données par cas (inspiré par Romelaer, 2005).....	182
Figure 13 Prise de contact avec les acteurs de terrain et effet boule de neige.....	194
Figure 14 Collecte de données sur le cas de féminisation du football.....	194
Figure 15 Représentation des étapes de l'analyse.....	205
Figure 16 Démarche abductive.....	213
Figure 17 Propriétés de la symbiose féministe.....	215
Figure 18 Composants de la symbiose féministe.....	216
Figure 19 Mécanismes de la symbiose féministe.....	216
Figure 20 Résumé de l'initiative de féminisation du football.....	226
Figure 21 Acteurs de l'espace de cause et leurs contributions.....	228
Figure 22 Les facettes du commoning de féminisation du football.....	232
Figure 23 Fonctions de Terrain de championnes dans l'espace de cause.....	236
Figure 24 Recoupement entre espaces de cause.....	237
Figure 25 Contribution à deux espaces de cause différents.....	239
Figure 26 Contributions à l'espace de cause de Filles en foot.....	241
Figure 27 Contributions de Foot pour toutes dans l'espace de cause.....	243
Figure 28 Fonctions des associations dédiées à la pratique du football féminin dans l'espace de cause.....	244
Figure 29 Fonctions des associations de différents types à l'objectif de l'espace de cause.....	246
Figure 30 Place des collectivités dans l'espace de cause.....	247
Figure 31 Place des institutions dans l'espace de cause.....	253
Figure 32 Place des équipementiers dans l'espace de cause.....	258
Figure 33 Place des clubs professionnels dans le système, exemple du Club de Football de Grosseville.....	260
Figure 34 Positionnement des entreprises de diverses natures dans l'espace de cause.....	261
Figure 35 Vue d'ensemble des acteurs de l'espace de cause de féminisation du football.....	262
Figure 36 Fonctions au sein de l'espace de cause.....	269
Figure 37 Interactions entre Terrain de championnes et les autres membres du système.....	274
Figure 38 Interactions de Filles en foot dans l'espace de cause.....	278
Figure 39 Différentes approches de la féminisation du football.....	280
Figure 40 Parcours exemple de Nicolas, de chez Juno à la création de Filles en foot.....	287
Figure 41 Coupe du Monde comme artefact favorisant les initiatives.....	294
Figure 42 Synthèse des différents artefacts.....	297
Figure 43 Modélisation de la symbiose féministe, cas Féminisation du football.....	301
Figure 44 Résumé de l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes.....	302
Figure 45 Acteurs et contributions au sein de l'espace de cause de production et diffusion de connaissances féministes.....	306
Figure 46 Le Centre.....	308
Figure 47 Le Conseil Régional, partie de la gouvernance du Centre.....	309
Figure 48 Le Centre, orchestrateur d'un réseau d'acteurs parties-prenantes de sa gouvernance.....	309
Figure 49 Réseau de membres organisé par le Centre.....	310
Figure 50 Base de ressources gérée par le Centre.....	312
Figure 51 Interactions du Centre avec des acteurs extérieurs au réseau.....	335
Figure 52 Réseau comme artefact reliant des acteurs internes et externes à l'espace de caus.....	335

Tables

Figure 53 Expositions au sein du Centre.....	350
Figure 54 Ensemble des actions en lien avec la santé au Centre.....	352
Figure 55 Modélisation de la symbiose féministe dans le cas de création et diffusion de connaissances féministes.....	355
Figure 56 Résumé de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle.....	356
Figure 57 Acteurs de l'espace de cause de lutte contre la précarité menstruelle et contributions.....	359
Figure 58 Campagne de dons pour lutter contre la précarité menstruelle.....	364
Figure 59 Constitution du système d'acteurs, entre l'influenceuse, la mutuelle et la marque de protections périodiques.....	368
Figure 60 Constitution du système d'acteurs, ajout de la photographe.....	369
Figure 61 Constitution du système d'acteurs, ajout de l'association redistribuant les dons.....	369
Figure 62 Constitution du système d'acteurs, ajout de la communauté de l'influenceuse sur les réseaux sociaux.....	370
Figure 63 Introduction d'activistes critiques du projet dans le système.....	377
Figure 64 Insertion d'associations luttant contre la précarité menstruelle dans le système.....	380
Figure 65 Insertion d'activistes soutenant la campagne dans le système.....	384
Figure 66 Insertion d'entreprises de protections périodiques dans le système.....	386
Figure 67 Insertion du gouvernement dans le système.....	387
Figure 68 Chronologie de l'initiative avec les dates.....	388
Figure 69 Fonctions associées aux relations symbiotiques.....	395
Figure 70 La campagne et le projet photographique sur le tabou des règles comme artefacts.....	405
Figure 71 Artefacts additionnels et agrégation d'acteurs aux artefacts.....	407
Figure 72 Modélisation symbiotique de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle.....	410
Figure 73 Résumé de l'initiative d'accès à l'emploi formel.....	411
Figure 74 Dessin du parvis de la gare RER de La Ville, positionnement des différentes activités de vente à la sauvette, 31 janvier 2022 (Source : autrice).....	415
Figure 75 La mairie mandate l'ONG sur le sujet de la vente à la sauvette.....	416
Figure 76 Constitution d'une association et recours à d'autres organisations.....	420
Figure 77 Émergence de relations dans l'initiative.....	425
Figure 78 Intégration du documentariste à l'initiative.....	427
Figure 79 Intégration des chercheur•euse•s en gestion dans l'initiative.....	429
Figure 80 Identifications de bénéfices propres aux acteurs.....	431
Figure 81 Insertion dans l'espace de cause.....	447
Figure 82 Modélisation de la symbiose féministe de l'initiative d'accès à l'emploi formel.....	450
Figure 83 Bénéficiaires de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle.....	465
Figure 84 Composants des initiatives féministes symbiotiques.....	470
Figure 85 Actions de légitimation de l'influenceuse.....	490
Figure 86 Logique de régénération des ressources dans l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes.....	498
Figure 87 Initiative de féminisation du football : acteurs, besoins, produits et complémentarités.....	508
Figure 88 Phénomène gravitationnel des acteurs impliqués dans la symbiose par rapport au commun féministe.....	521
Figure 89 Propriétés, composants et mécanismes de symbiose féministe.....	535
Figure 90 Symbiose féministe, représentation dynamique.....	536
Figure 91 Ensemble des éléments composant le commun créé dans l'initiative de féminisation du football.....	565
Figure 92 Articulation entre commun, commoning et symbiose dans l'initiative de féminisation du football.....	570
Figure 93 Initiative de lutte contre la précarité menstruelle, acteurs impliqués dans la conception de l'initiative.....	573
Figure 94 Analyse de cas multiples cumulative à visée synthétique intégrant certaines variations.....	587
Figure 95 Cartographie des bénéficiaires selon leur accord avec la symbiose et leur participation.....	599

Table des images

Image 1 Photo postée le 23 décembre 2020 sur les réseaux sociaux pour annoncer la campagne de dons de protections périodiques.....	165
Image 2 Capture d'écran d'une story Instagram réalisée par une de mes connaissances sans statut particulier sur Instagram.....	167
Image 3 Captures d'écran de story Instagram d'une illustratrice.....	167
Image 4 Extrait des codes enregistrés sur NVivo.....	207
Image 5 Exemple de description de codes.....	208
Image 6 Photos, session du 25 mai 2022.....	235
Image 7 Photo, tournoi du 18 mai 2022.....	236
Image 8 Capture d'écran d'une publication de Toutes coachs France sur les réseaux sociaux.....	255
Image 9 Captures d'écran des réseaux de Terrain de championnes où la marque Juno est visible.....	257
Image 10 Capture d'écran d'une des pages de la malle 'sport et genre' du Centre.....	316
Image 11 Campagne d'affichage sur le consentement du Centre.....	326
Image 12 Illustrations de l'une des expositions du Centre.....	348
Image 13 Captures d'écran de la publication de l'influenceuse Louise sur le réseau social Instagram (21 décembre 2020)....	362
Image 14 Captures d'écran d'une 'story' Instagram au sujet d'un homme trans menstrué créant du contenu à ce sujet.....	376
Image 15 Captures d'écran de critiques adressées à la campagne par plusieurs activistes différent•e•s.....	378
Image 16 Capture d'écran d'une communication en février 2021 de la part de l'influenceuse.....	379
Image 17 Capture d'écran de publication Instagram relayant des associations.....	381
Image 18 Publication Instagram de l'association distribuant les dons de la campagne, 23 décembre 2020.....	382
Image 19 Positionnement ambivalent d'un•e militant•e.....	383
Image 20 Publication de l'entreprise Distributeurs Violette reprenant la mise en scène de la publication de l'influenceuse Louise.....	385
Image 21 Photographie de presse de la cuisine de l'épicerie solidaire (Source : Streetpress).....	419
Image 22 Image de membres de l'association et de la représentante de l'ONG sur l'initiative (Source : Streetpress).....	435
Image 23 Critique de la campagne par une personne l'ayant préalablement partagée.....	486
Image 24 Capture d'une vidéo de maraude de l'association distribuant les dons de la campagne.....	526

Table des tableaux

Tableau 1 Plan de la revue de littérature	30
Tableau 2 Batailles féministes selon les époques (d'après Froidevaux-Metterie, 2020)	34
Tableau 3 Définitions du féminisme.....	40
Tableau 4 Courants féministes et questionnements organisationnels (Calàs et Smircich, 2014)	49
Tableau 5 Caractéristiques féministes émanant de la littérature et ancrages conceptuels	63
Tableau 6 Les différents types de biens	68
Tableau 7 Conceptualisation du processus d'organisation du commoning, d'après Fournier (2013, p.446).....	76
Tableau 8 Quatre approches du genre et du féminisme dans la littérature sur les communs (Périver et Rabier, 2023, p.18)...	84
Tableau 9 Caractéristiques des communs issues de la littérature	89
Tableau 10 Synthèse du désaccord de Lombardi et Laybourn (2012) par rapport au travail de Chertow (2000).....	94
Tableau 11 Développement des symbioses en auto-organisation, modèle en trois étapes (Chertow et Ehrenfeld, 2012).....	105
Tableau 12 Principes de l'économie symbiotique (Delannoy, 2017).....	120
Tableau 13 Synthèse des caractéristiques symbiotiques.....	122
Tableau 14 Modalités organisationnelles par cas	147
Tableau 15 Effets de l'intuition par cas.....	150
Tableau 16 Nombre d'entretiens effectués par cas.....	180
Tableau 17 Liste des grands thèmes du guide d'entretien	181
Tableau 18 Spécificités du guide d'entretien par cas	183
Tableau 19 Type d'observation effectuée par cas.....	187
Tableau 20 Nature des données secondaires collectées par cas.....	188
Tableau 21 Saturation théorique par cas.....	193
Tableau 22 Collecte de données primaires et secondaires.....	195
Tableau 23 Recension des entretiens effectués lors de la collecte de données sur l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes.....	197
Tableau 24 Séances d'observation lors de la collecte de données sur l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes.....	198
Tableau 25 Collecte de données : entretiens et données secondaires des acteurs de la campagne ou relatifs au contexte.....	199
Tableau 26 Entretiens menés au sujet de l'initiative d'accès à l'emploi formel	201
Tableau 27 Données secondaires collectées sur le projet des Mamas de la Ville	201
Tableau 28 Synthèse des données collectées par cas et leur utilisation dans l'analyse.....	201
Tableau 29 Séances d'observation participante sur l'initiative d'accès au travail formel	204
Tableau 30 Caractéristiques féministes	210
Tableau 31 Caractéristiques des communs issues de la littérature	210
Tableau 32 Caractéristiques symbiotiques et ancrage théorique	211
Tableau 33 Codage du matériau sur la base des caractéristiques symbiotiques issues de la littérature.....	212
Tableau 34 Positionnement personnel de la chercheuse selon les cas d'étude.....	219
Tableau 35 Vue d'ensemble des cas d'étude et inscription dans les concepts mobilisés (partie 1).....	224
Tableau 36 Vue d'ensemble des cas d'étude et inscription dans les concepts mobilisés (partie 2).....	225
Tableau 37 Fonctions des acteurs les uns par rapport aux autres et vis-à-vis de l'espace de cause.....	268
Tableau 38 Relations à bénéfices réciproques dans le groupe initial.....	390
Tableau 39 Relations émergentes dans le système.....	392
Tableau 40 Antécédents des acteurs.....	399
Tableau 41 Objectif féministe par initiative.....	456
Tableau 42 Ressources mobilisées dans les initiatives.....	463
Tableau 43 Ensemble des bénéficiaires par initiative.....	464
Tableau 44 Artefacts par initiative.....	469
Tableau 45 Légitimité d'acteurs par initiative	488
Tableau 46 Priorisation de l'existant ou démultiplication selon les initiatives.....	494
Tableau 47 Mécanismes de management des ressources par cas	499
Tableau 48 Diversité d'acteurs par initiative.....	507
Tableau 49 Décomposition des intérêts réciproques entre acteurs.....	510
Tableau 50 Acteurs et relations de l'initiative d'accès à l'emploi formel	512
Tableau 51 Accord sur le commun entre les acteurs par initiative	520
Tableau 52 Objectif politique et politisation des acteurs par cas	524
Tableau 53 Analyse inter-cas, vision d'ensemble.....	529

Tables

<i>Tableau 54</i> Principes symbiotiques entre visée écologique et visée féministe.....	546
<i>Tableau 55</i> Matérialisation empirique des éléments de l'espace de cause.....	563
<i>Tableau 56</i> Extrait de Cunliffe et al, 2024, p.359, « Quatre expériences différentes de la communalité dans l'action collective »	579
<i>Tableau 57</i> Guide d'adaptation dans l'enquête de terrain.....	594

Table des vignettes

Vignette 1 Anecdote de mon premier jour de CIFRE.....	136
Vignette 2 Vue d'ensemble de l'initiative de féminisation du football.....	155
Vignette 3 Extrait de Barbusse (2022) sur le sexisme vécu par les arbitres féminines.....	157
Vignette 4 Vue d'ensemble de l'initiative de création et diffusion de connaissances féministes.....	160
Vignette 5 Vue d'ensemble de l'initiative de lutte contre la précarité menstruelle	163
Vignette 6 Vue d'ensemble de l'initiative d'accès à l'emploi formel	169
Vignette 7 Positionnement personnel	218
Vignette 8 Retranscription émission de radio du 24 décembre 2020	375
Vignette 9 Introduction du compte-rendu du focus group sur les aspects administratifs et financiers du projet de restaurant ..	423
Vignette 10 Extrait du troisième atelier de réflexion autour du projet de restaurant avec les gestionnaires.....	428
Vignette 11 Situation d'exclusion de logement	444

RÉSUMÉ

Les initiatives féministes s'organisent pour générer des transformations sociales, maillant différents espaces de cause féministes. Ces initiatives s'apparentent à des processus de *commoning* multi-acteurs. Nous proposons de développer une approche symbiotique pour analyser ces phénomènes, inspirée de la symbiose industrielle et de l'économie symbiotique. L'étude repose sur quatre cas d'initiatives féministes, analysés qualitativement de manière cumulative pour développer une modélisation de la symbiose féministe. Cette modélisation constitue une théorisation de la symbiose féministe, s'appuyant sur des composants, des mécanismes et des propriétés. Cela permet de définir la symbiose féministe comme une modalité de *commoning* inter-organisationnel fondée sur une diversité d'acteurs entretenant des relations mutuellement avantageuses au profit d'un commun féministe sur lequel ils s'accordent et qui présente des bénéficiaires (in)direct•e•s.

MOTS CLÉS

Féminisme ; symbiose ; *commoning* ; espace de cause ; inter-organisationnel ; étude de cas cumulative

ABSTRACT

Feminist initiatives are organizing to generate social transformations, weaving together various feminist cause spaces. These initiatives resemble multi-actor *commoning* processes. We propose to develop a symbiotic approach to analyze these phenomena, inspired by industrial symbiosis and symbiotic economics. The study is based on four cases of feminist initiatives and is analyzed qualitatively in a cumulative manner to develop a modeling of feminist symbiosis. This modeling constitutes a theorization of feminist symbiosis, relying on components, mechanisms, and properties. This allows us to define feminist symbiosis as a modality of inter-organizational *commoning* based on a diversity of actors engaging in mutually beneficial relationships for the benefit of a feminist common that they agree upon, which has (in)direct beneficiaries.

KEYWORDS

Feminism; symbiosis; *commoning*; field of advocacy; interorganizational; cumulative case study